This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

22. g. 3

PIÈCES INÉDITES

SUR LES RÈGNES

DE

LOUIS XIV, LOUIS XV

ET LOUIS XVI,

Ouvrage dans lequel on trouve des Mémoires, des Notices historiques et des Lettres de Louis XIV, de madame de Maintenon, des maréchaux de Villars, de Berwick et d'Asfeld, etc.

Et la Chronique Scandaleuse de la cour de *Philippe* d'Orléans, régent de France, écrite par le duc de Richelieu, etc. etc.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Léopold COLLIN, Libraire, rue Git-le-Cœur, N.° 4.

1809.

TAYLOR
OCT 1926

DE L'ART
DE L'HISTOIRE,
DU CARACTÈRE
DE CELLE DU XVIII.e SIÈCLE,
ET DE
LA PÉNURIE DE SES MATÉRIAUX.

J'ai publié à la tête des *Mémoires de Richelieu* un Traité sur l'Art de l'Histoire.

Je le termine aujourd'hui par quelques Observations sur sa composition et sur sa décomposition.

L'histoire se compose naturellement de deux sortes de matériaux, les *positifs* et les *probables*.

Les *matériaux positifs* sont les pièces qui entrent essentiellement dans sa composition et en sont la base. Ainsi les lois, les actes publics, les médailles, les inscriptions monumentales, les descriptions officielles des batailles comparées à celles de l'ennemi, les manifestes des rois et les réponses, les remontrances consultées avec la même précaution, les traités de paix, et

autres actes de cette nature, sont les matériaux essentiels et positifs de l'histoire.

Mais l'histoire deviendroit insipide et sans vie; elle seroit utile exclusivement à des savans profonds et à des diplomates, si elle n'avoit des ressources d'un autre genre. Pour remplir les lacunes entre un traité de paix et sa rupture, pour exposer les causes et les effets des guerres et des révolutions, pour introduire le lecteur dans le dédale des négociations secrètes, pour peindre les mœurs générales et celles des grands d'un empire, on est obligé d'avoir recours aux correspondances particulières des hommes d'état, à leurs mémoires privés, à leur récit des anecdotes principales dont ils ont été les témoins. Tels sont les matériaux qui suppléent au silence des actes publics.

J'ai observé ailleurs que dans les beaux jours de la monarchie française, sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, les hommes d'état étoient aussi animés de la passion de faire de grandes choses que du soin d'en conserver le souvenir par des mémoires. Si les trois monarques précités n'ont point d'historiens assez di-

gnes de leurs règnes, les matériaux du second ordre n'ont pas manqué. Il est peu de grands personnages de leur règne qui n'aient laissé quelques monumens pour l'histoire de leur temps.

Mais la pénurie des mémoires historiques écrits par des hommes d'état sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI est extrême. Après ceux de M. le comte de Ségur, de Bezenval et de Marmontel; après quelques lambeaux épars dans divers ouvrages, nous n'avons guères que ceux de Maurepas, de Duclos, de Saint-Simon, de d'Aiguillon, de Massillon, (ceux de madame de Pompadour sortis du porte-feuille de la maréchale d'Estrées). Je les ai recueillis avec beaucoup de peines, de soins et de frais, et je les ai publiés en vingt et un volumes au commencement de la révolution. (*Moniteur* du 7 décembre 1790, N.° 341). Cette pénurie de matériaux secondaires n'est que trop favorable à ceux qui veulent écrire l'histoire d'un siècle, devenu par ses mœurs et par ses opinions l'objet des litiges des factions dominantes. Nous avons sans doute les pièces essentielles à l'histoire de cette époque importante;

nous en avons les traités de paix, les manifestes, les remontrances, etc. Mais outre que les monumens non officiels et les matériaux secondaires nous manquent, des erreurs majeures répandues par M. de Voltaire et par les sectes du temps sont encore accréditées, tandis qu'une partie de la vérité est cachée avec soin par les factions.

Dans cet état de disette, la découverte d'une lettre, d'un portrait ressemblant composé par un comtemporain, ou d'une description originale, est une chose précieuse à l'histoire pour réprimer l'arbitraire et détruire ce que l'imagination des hommes de parti, les romanciers et les opinions éphémères du temps peuvent substituer à la vérité de l'histoire. Je crois avoir enrichi celle de France d'une nouvelle sorte de matériaux que nous offroient nos arts, en réunissant en un seul corps d'ouvrage toutes les estampes que nous en avons; elles sont au nombre de vingt-deux mille; j'en parle dans un travail particulier dans cet ouvrage, tome 2, *pag.* 431.

Le dix-huitième siècle offre six générations d'hommes, dont le caractère et les principes attireront les regards de tous les

peuples éclairés, à cause des grands événemens qu'elles ont préparés. C'est dans cette collection d'estampes qu'il faut méditer tous les effets que le génie pittoresque a produits sur l'imagination de nos artistes français. Chacune de ces générations dure à peu près quinze ans; après quoi elle paroît s'user et laisser les affaires à la suivante. Cette division m'a paru bien exprimée dans le règne de Louis XV. Il m'a paru également que la nullité du monarque, qu'on ne voit jamais se saisir de la prépondérance souveraine, a favorisé cette singulière succession de scènes différentes.

La vieillesse de Louis XIV remplit d'abord les quinze premières années du siècle. Les mœurs, les hommes, les principes, les plans de cette période, la distinguent essentiellement de la suivante.

La régence de Philippe et le ministère de M. le Duc qui n'est guères qu'une continuation de la longue minorité du roi, occupent la génération suivante. C'est une nouvelle espèce de Français, pour ainsi dire, qui paroît dans l'histoire.

Le ministère du cardinal de Fleury appelle une nouvelle série d'hommes d'état

au maniement des affaires. Ce prélat voulant gouverner suivant les principes de Louis XIV, et d'une manière opposée par conséquent au régent et à M. le Duc, un nouveau système d'administration succède à toutes les folies de la régence et dure à peu près quinze ans, depuis 1726 jusqu'à la fin de 1742.

La période de la favorite entreprenante arrive. C'est pour la première fois qu'une maîtresse affecte un empire sur les affaires d'état. Madame de Pompadour les dirige avec scandale; mais après quatorze ans de règne exclusif et absolu, le comte de Stainville veut partager l'autorité avec elle. La disgrace des hommes d'état qui soutenoient le système diplomatique de la maison de Bourbon, la signature du traité de 1758, la nomination du duc de Choiseul au ministère des affaires étrangères, commencent cette nouvelle quinzaine pleine d'ignominie et de désastres.

La période de quinze ans du règne de Louis XVI, depuis 1774 jusqu'à l'ouverture des états-généraux, offre un autre caractère et des événemens d'un autre genre.

Enfin la génération qui prend une si vio-

lente activité au commencement de 1789, cette génération d'hommes déterminés qui s'emparent du gouvernement, se divisent, se réunissent et désolent la France jusqu'au règne de Napoléon, termine enfin cette série d'administrations opposées qui, pendant la vieillesse, la minorité, ou la foiblesse de trois rois, ont dirigé la France.

Six générations complètes, composées de six espèces d'hommes nouveaux qui précipitent des emplois les antécédens, ont donc conduit six administrations différentes et six intérêts opposés. Elles divisent naturellement notre histoire séculaire en six parties.

La succession d'Espagne est l'affaire principale qui occupe le cabinet pendant la première quinzaine. Louis XIV la termine heureusement et bien péniblement.

La succession éventuelle à la couronne, garantie, par l'Angleterre et par l'Autriche, à la branche d'Orléans pendant la régence, et la jalousie de M. le Duc, prince de Condé, qui veut l'en écarter, est l'affaire majeure de la seconde période.

Rétablir le système de Louis XIV; laisser reposer la France après toutes ses agi-

tations, est le système de Fleury pendant les quinze années suivantes.

Gouverner l'état, même en s'appuyant des ennemis extérieurs et domestiques de la France, est le but de la favorite.

Enfin soumettre la France à la maison d'Autriche est l'affaire majeure du duc de Choiseul.

Louis XV, dans cette galerie de tableaux historiques, paroît comme un personnage sans volonté et sans action, qui pose sa signature sur toutes choses, et n'ordonne rien. Cette signature n'est plus qu'une forme dont on se sert pour s'assurer de l'impunité. Pendant son règne, l'un des plus longs de la monarchie, Louis voit passer quatre générations d'hommes d'état, et ne peut prendre sur elles un empire réel; il n'a pas de système suivi sur aucune des parties de l'administration. Il joue un rôle dans la quatrième période, qu'aucune expression ne peut caractériser. Les jésuites chargés de l'éducation inspirent à la jeunesse des principes monarchiques, et il les détruit. Il livre la jeunesse française, l'espérance de la patrie, à tous les systêmes d'une génération égarée par les erreurs du

temps. Les parlemens lui font des remontrances sur les différentes parties d'une administration qui s'écroule de toutes parts, et il les dissout. Il se laisse pousser par le duc de Choiseul dans un coin de l'Europe. Il perd le rang de puissance prépondérante qu'il tenoit de Henri, de Louis XIII et de Louis XIV. Il se voit dégradé, et il n'a que le pouvoir et l'ambition d'entretenir une correspondance secrète. La diplomatie de la France est énervée, perdue, enfouie, dégradée dans cette correspondance clandestine qu'il n'ose avouer. Les diplomates français sont, pour la troisième fois dans ce siècle, expulsés de leurs emplois, exilés, réduits à écrire des mémoires politiques, dégradés et jetés dans le rang des rêveurs systématiques. L'Autriche, soupçonnant qu'il existe encore en France une correspondance qui soutient les principes de la maison de Bourbon, intrigue et la découvre, et Louis n'a pas la force de défendre des coups de la cour de Vienne un grand de l'état, le comte de Broglie, à qui il en a confié la direction. Le comte de Mercy veut que Broglie soit jeté dans un cachot, et Louis l'y envoie. L'Autri-

che et l'Angleterre exécutent en France, sans opposition, des plans réservés pour la minorité, la vieillesse et la nullité de nos rois (1).

L'histoire de France, pendant cette période centenaire, est extrêmement simple. Pour tenir le fil des affaires humaines, et donner à l'histoire l'intérêt du poëme épique, lors même qu'elle est sans héros, et lorsque le principe moteur des événemens divague, il faut se demander sans cesse : *Où est le Gouvernement Français* et *où est l'opposition ? Où sont l'Autriche et l'Angleterre* ? Si ces deux questions sont faites avec sollicitude par un écrivain très-éclairé et bon Français, l'histoire du 18.e siècle peut devenir la plus curieuse des histoires que les hommes aient jamais écrite. La nature des événemens en

(1) L'Empereur NAPOLÉON les déjoue. Obligé, pour satisfaire à son patriotisme, de rétablir la France dans une position supérieure à celle qu'elle occupoit, puisque l'Autriche et l'Angleterre avoient profité des circonstances pour nous en précipiter, il s'avance en ce moment vers la ville de Vienne, où tant de millions, sortis de nos coffres, ont été accumulés. La face des affaires humaines va changer ; nous touchons au moment de la grande crise européenne !

fait un ouvrage dont l'intérêt est progressif. On voit chacune de ces générations appeler de nouveaux systêmes, et conduire la France à des situations qui empirent. On voit la première nation européenne luttant contre le malheur pendant la vieillesse de Louis XIV, résistant à toutes les folies imaginables du régent; rétablie sur ses bases sous un cardinal sage, réservé et timide; tourmentée par tous les vices sous madame de Pompadour, et par toutes les perfidies sous M. de Choiseul; se relevant encore momentanément sous Louis XVI pour retomber en la puissance d'un aventurier, d'un empirique, dont les Français ne prononceront un jour le nom qu'avec horreur, et qui les livre à tous les systêmes erronés du temps; déchirée enfin pendant dix années par des factions furieuses animées par les puissances rivales de la France; mais écoutant la voix du libérateur qui lui montre son ancienne gloire.

Cette demande *où est le gouvernement* faite dans de bonnes intentions conduit même à des observations qui intéressent l'état d'une manière spéciale, puisque la réponse à la demande est le tableau des causes

qui l'ont fait si souvent succomber. Elle constate l'état de détresse où nous conduisent les nations réfléchies et entreprenantes dans ces trois cas; la *foiblesse de caractère*, la *minorité* et la *vieillesse* de nos rois.

Lisez donc la *Chronique scandaleuse du duc de Richelieu*, qui vouloit, dit-il, répandre jusque dans la classe irréfléchie des libertins le système politique et conservateur conçu dans sa maison. Cette Chronique répond à la demande *où étoit le gouvernement ?* Elle dit que, sous le régent de France, le gouvernement étoit dans le parti des *roués*. Il y a même dans cette Chronique, que j'ai mutilée dans toutes ses parties scandaleuses, deux certaines anecdotes que j'ai voulu conserver pour constater une date précieuse de l'histoire de France, l'*époque de l'union de l'impiété et du libertinage* sous le régent. Il est vrai que le cardinal de Fleury dégrada, exila, emprisonna et fit trembler plusieurs de *ces roués* par des procédures criminelles. Leur dispersion dura quinze ans; mais madame de Pompadour les rappela, et en fut la protectrice et le chef. Le duc de Choiseul

les employa aussi; mais les comtes de Maurepas et de Vergennes les éloignèrent de nouveau sous Louis XVI, qui, intraitable dans ses moralités, ne pouvoit les supporter. Enfin, dès l'ouverture des états-généraux, la France en fut définitivement la victime et la proie. Trente *roués*, que le plus notable d'entre eux signale avant sa mort, exécutent dans l'assemblée nationale, développent avec audace le système, et commettent les crimes que toutes les associations de *roués*, depuis Louis XIV, avoient conçus et tentés. En voici la progression effrayante pendant la période centenaire de la décadence de la monarchie, à laquelle les *roués* ont eu une si grande part.

Louis XIV les avoit dispersés et jugés dans la personne de Fouquet, lorsqu'ils n'étoient connus que sous le nom de *traitans*. Dans ses vieux ans et dans les circonstances critiques de sa détresse, Louis fut obligé de capituler avec eux, et de se laisser ruiner par des usures criantes. Un emprunt d'un million lui en coûtoit à peu près six. Cependant Louis se soumit à cette loi, lui qui étoit si impérieux quand il s'agissoit de la décence, du droit ou de l'hon-

nête. Encore valoit-il mieux la recevoir de ses sujets, et la pallier, que de la recevoir de la cour de Vienne qu'il avoit à vaincre. Il est vrai que les *traitans* n'étoient encore que de simples voleurs de l'état ; mais bientôt, se souvenant qu'ils avoient été recherchés pendant la minorité de Louis XIV, ils s'avisèrent, dans sa vieillesse, d'un expédient inconnu dans nos annales. Pour être invulnérables dans les recherches futures, ils donnèrent des millions à leurs filles, et les marièrent avec des grands. La noblesse et les voleurs de l'état se trouvèrent donc associés et unis par les liens du mariage; l'antique chevalerie fut reléguée dans les chroniques et les romans ; *première époque remarquable* des *roués* et *de la chute des mœurs, de la monarchie française*, qui prit une teinte de la monarchie anglaise.

La régence de Philippe arriva. Cette circonstance, bien remarquable dans l'histoire de nos mœurs, fut l'époque de leur dépravation accroissante. L'introduction *des roués* dans le gouvernement leur donna une ambition qui ne cessa plus de les tourmenter. Le comte de Stairs, ambassa-

deur d'Angleterre, qui avoit connu et choisi ces *roués*, se mit à leur tête; et avant que Louis XIV fermât les yeux, Stairs, Philippe et Dubois avoient tout arrangé. L'administration de la régence étoit réglée. Les ministres de Louis XIV, sur-tout le marquis de Torcy, si zélé pour sa diplomatie, étoient renvoyés. Dubois étoit désigné pour la direction et la prépondérance. Les finances étoient déjà livrées à Law; le clergé divisé, les alliances étrangères convenues avec les ennemis de la France, le système de Louis XIV renversé, et *les roués* choisis, classés, notés, pensionnés et appelés à la cour à la place des seigneurs de Louis XIV, qui en avoient été l'ornement. Le système de Stairs, de Dubois et du régent est peu connu. Duclos, Saint-Simon, et ceux qui ont levé un coin du voile, ne sont ni cités ni appréciés à cet égard; il ne nous en reste que le mot de *roué*, conservé par cinq à six mémoires du temps pour désigner cette association immorale de Français qui gouvernèrent pendant la régence, unissant les plaisirs crapuleux aux affaires les plus importantes.

Les seigneurs de la cour de Louis XIV, dans leur courroux, offensés de voir leur patrie dégradée, leur donnèrent cette dénomination vile et honteuse; ils ne furent plus connus sous le nom de traitans.

Arrivés à la cour, la première opération des *roués* fut de rechercher en justice les traitans, de les mettre en cause, de former des commissions non pour les châtier, mais pour partager le butin et les vols des années malheureuses du feu roi. Les *roués* du régent et les traitans se trouvèrent frères, amis et associés : ils agiotèrent en commun pendant le système de Law, et s'étant bientôt introduits dans le gouvernement, ils s'associèrent à l'étranger et devinrent ses instrumens. On sait que Georges demanda l'archevêché de Cambrai au régent pour l'abbé Dubois, quand ce vil ecclésiastique eut mis la France au pli des Anglais.

Fleury au contraire imitant Louis XIV remit les *roués* en jugement et les dispersa. Mais le plan de madame de Pompadour fut de telle nature, qu'elle appela à elle tout ce qui se trouva immoral pour la servir à l'exécution de ses desseins. Méprisée de la famille

famille royale, sur-tout de l'héritier de la couronne, du clergé, de la magistrature, et de la partie honnête des courtisans, réduite à s'appuyer de tout ce qui avoit des vices dans le cœur, et des moyens et de la facilité dans l'esprit, elle éloigna des affaires tout ce qui restoit dans l'administration professant le systême de Louis XIV et du cardinal de Fleury : mais on ne connut plus le parti de madame de Pompadour, sous ce nom décrié et révoltant de *roué*. On croyoit même que le cardinal de Fleury en avoit détruit la race ; je tiens du cardinal de Luynes, que la reine, le dauphin et le parti *des dévots*, encore très-puissant en France, les appeloient DES ESPÈCES, et je retrouve ce mot employé par Duclos dans le portrait de leur chef.

A tous les vices que les *roués* avoient développés jusqu'à cette époque, il faut ajouter ceux qu'ils reçurent d'une femme aussi dépravée que madame de Pompadour et d'un ministre aussi osé dans ses affections anti-françaises que l'étoit le duc de Choiseul. L'impiété des *roués* du régent étoit cachée : celle des *roués* de la nou-

velle ESPECE fut éclatante. L'anglomanie des *roués* du régent étoit adroite et secrète : sous madame de Pompadour, le servage de la France et la suprématie de l'Autriche furent établis par des traités. Les *roués* du régent recevoient des faveurs et des pensions de l'Angleterre ; madame de Pompadour et le duc de Choiseul en donnoient de très-onéreuses à l'état aux partisans de la nouvelle diplomatie, et à la maison d'Autriche elle-même. Des sommes incalculables furent envoyées à Vienne pour alimenter et enrichir une puissance ennemie. C'étoit la diplomatie des nouvelles ESPECES. Sous le régent, les *roués* se permettoient des orgies dégoûtantes, mais cachées : sous madame de Pompadour, bien résolue de se conserver le roi, le parti inventa des moyens inconcevables ; le roi qu'elle subjuguoit ne rougit plus d'accorder à ses passions ce que les mœurs asiatiques permettent aux sultans. Au mépris de nos institutions, et de ce beau ton de galanterie qui régnoit à la cour de Louis XIV et de François Ier, l'amant de madame de Pompadour eut un sérail dont elle fut la

surintendante. La vie du roi dégradé par cette femme, fut souillée de mille anecdotes sur ses plaisirs versatiles et éphémères, sur l'inconvenance et la disproportion d'âge, sur l'usage de la puissance suprême pour forcer la volonté de tant de créatures innocentes, et sur une singulière variété d'événemens qu'il est si difficile de peindre. Le parti de madame de Pompadour avoit conduit nos mœurs à cette position extrême : j'ai assez dit dans l'*Histoire de la Décadence de la Monarchie*, quelle en fut l'influence sur la société. Le parti qui domina à la fin du règne de Louis XV alla plus loin, il donna au roi une prostituée.

Louis XVI ayant des mœurs austères, quelques *roués* de son temps se jetèrent dans la cour du comte d'Artois; mais la masse s'établit dans celle du duc d'Orléans, où se formoit une école de crimes et de révolutions. *Trente roués* à la tête de l'assemblée nationale les exécutent, les proclament, les louent et les couvrent de l'égide des lois. Dans leur extrême immoralité ces trente *roués*, dominateurs de l'assemblée nationale, l'induisirent à la ruine de la couronne.

commença cette honteuse banquer
quarante milliards d'assignats qu'el
imaginés. Pour agir avec impunité,
fraya, elle emprisonna son roi, el
pendit ses pouvoirs, elle opposa la d
à ses timides remontrances : elle po
témérité jusqu'à détruire le comme
l'Inde qui ne se faisoit, en France, com
Angleterre, en Portugal, en Espagn
Hollande, en Suède, en Danemarck
par compagnies. Au lieu de réformer,
courager, de respecter celui des Indes
l'anéantit.

Nos maux étoient loin de finir avec
les *roués* qui lui succédèrent joignir
cruauté à leurs mœurs dépravées ; alo
consommée la dissolution de ce pr

voit maintenant combien
tions expirantes ou assoupies son
sées à dénaturer l'histoire, à en c
les tableaux ; à supposer ou à taire
menter ou à diminuer des circonsta
jettent des rayons de lumière sur
nemens qui ont ruiné une fois le ro
Mais le patriotisme se compose de
de ces choses passées, de la prév
des futures et de leur parallèle. La
tie de NAPOLÉON n'aura plus que de
nemis à craindre, 1.° les *systêmes de*
eurs qui ont déjà perverti les Franç
'ancien régime (*je ne les confonds*
vec le sublime systême de connoi
s humaines que les Français on
au plus haut point dans le 18.e s
n tout le

les générations futures. Nous possédons une dynastie, et nous désirons de la conserver heureuse et puissante. Elle pourroit être vulnérable de deux manières ; par des plans de perversité et par des systêmes erronés!. L'état ne l'étoit point de ces deux côtés, sous Louis XIV, parce que les affections générales et les principes étoient d'accord pour le maintien de l'édifice politique. La maladie compliquée fut l'ouvrage de tout le 18.e siècle; elle fut l'ouvrage de la variété étonnante de connoissances humaines, susceptibles d'égarement, et de la multiplication de besoins et de jouissances que le développement des passions a nécessités. Et c'est parce que l'esprit humain et les états ont perdu leur simplicité primordiale, que le gouvernement est devenu le plus difficile des arts.

SOULAVIE.

Ce 1.er mai 1809.

PORTRAIT

PORTRAIT

DU VICOMTE DE TURENNE,

TIRÉ DU PORTE-FEUILLE

DU MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de Turenne, étoit d'une taille moyenne; il n'étoit ni gras ni maigre; sa démarche et toutes ses manières paroissoient moins d'un homme audacieux que modeste et timide. Il avoit les cheveux châtains, la tête grosse et un peu penchée; le teint rouge, les yeux grands et pleins de feu, mais couverts de gros sourcils joints ensemble. La forme de son visage étoit assez régulière. Cependant, avec un air riant, il avoit quelque chose de sombre, et ce mélange formoit une physionomie assez extraordinaire, et très-difficile à bien dépeindre. Dans son bas-âge, il paroissoit d'une complexion délicate; il n'eut même une santé bien affermie qu'après vingt ans. Il n'en avoit encore que dix, lorsqu'après s'être

dérobé de son gouvernement, et s'être fait chercher long-temps, on le trouva vers dix heures du soir sur les remparts de Sedan, couché et endormi sur l'affût d'un canon, avec le dessein d'y passer la nuit. Il avoit ouï dire au duc de Bouillon, son père, qu'il voyoit bien que de long-temps il n'auroit assez de force pour soutenir les travaux de la guerre; et ce jeune prince avoit cru que cette épreuve suffiroit pour le détromper.

L'on remarque que le duc de Bouillon étant au lit de la mort, appela son fils aîné avec lui. Après les avoir entretenus avec beaucoup de piété, il leur recommanda trois choses : la première, de n'abandonner jamais la Foi de Jésus-Christ et la profession de l'Évangile; la deuxième, de n'entreprendre jamais rien contre la puissance du roi; et la troisième, de ne choquer en aucune manière l'autorité du premier ministre ou du favori, d'autant qu'ils perdroient leur crédit, leur bien et leur honneur. Cependant ces deux princes prirent le contre-pied de ces maximes dans leur conduite, et n'en observèrent pas une, ayant changé de religion, ayant combattu contre l'autorité royale, et s'étant déclarés, l'épée à la main, les

ennemis capitaux des premiers ministres et des plus grands favoris du roi ; ce qui les rendit fort malheureux. Pour ce qui est du vicomte de Turenne, il commença son apprentissage en Hollande, sous le prince d'Orange son oncle ; d'où vient qu'un parti de ce temps-là a dit avec bien de la grace :

..... *hic Turennius heros*
Cum Belgis miles primus protulit in armis.

En effet, il fut simple soldat dans l'armée hollandaise, faisant tous ses devoirs nécessaires avec tant d'ardeur, qu'il y pensa périr. Il y fut envoyé, n'étant encore que dans la quatorzième année de son âge. Il avoit une inclination naturelle et tout-à-fait extraordinaire pour la guerre. Il s'attacha de telle sorte à ce métier, que dans sa plus tendre jeunesse il ne parut véritablement sensible qu'à cette passion. Il acquit aussi une grande réputation en fort peu de temps. Ayant fait la guerre toute sa vie, et vécu soixante-trois ans, il parut enfin à tout le monde digne d'être comparé au plus grand capitaine. Il étoit né avec beaucoup d'esprit ; mais on lui a toujours remarqué moins de brillant et de netteté, que de profondeur, de sagesse et de conséquence

dans les affaires pressantes. Il se déterminoit sans balancer; il demeuroit ferme et fidèle dans le parti qu'il avoit embrassé; mais il voyoit bien mieux la fin qu'on s'y devoit proposer, qu'on ne découvroit les expédiens qu'il falloit prendre. Il a passé sa vie sans aucun démêlé personnel; cependant, dans les commencemens, il n'a pas toujours servi sous des personnes pour qui il eût une grande estime; plusieurs aussi ont servi sous lui, qu'il n'estimoit pas davantage. Il en a commandé d'autres fort incompatibles par les humeurs et par les manières, et plus incompatibles encore par leur jalousie, et par l'émulation qu'ils avoient de sa gloire; mais outre qu'il ne donnoit aucune croyance aux rapports, il méprisoit même les discours qu'il étoit assuré qu'on faisoit de lui. Occupé d'un grand dessein, il s'embarrassoit peu des choses qui n'y apportoient pas un véritable obstacle. Jamais il n'a été tenté par le succès assuré d'une entreprise glorieuse pour lui, lorsqu'il a cru qu'elle pourroit interrompre le cours d'un dessein plus grand et plus utile à l'état, quoique plus éloigné. De son naturel, il alloit tellement au bien des affaires, que, pour les faire réussir, il a souvent sacrifié ce qui regardoit sa for-

tune ; quelquefois il hasardoit sa propre réputation. Loin de rejeter les moindres événemens sur les officiers qu'il employoit à la guerre, il n'a jamais perdu l'occasion de les consoler et de relever leur courage, lorsqu'ils venoient d'éprouver une mauvaise fortune.

Parmi tant de sujets de colère et de chagrins, il n'a jamais offensé personne ; on ne lui a pas même ouï dire une parole d'emportement devant son domestique ; et bien qu'il eût l'esprit doux et capable d'une grande patience, une vertu si rare, pratiquée avec tant de constance, ne pouvoit être l'effet que du seul tempérament. Un jour qu'il se préparoit à donner dans les lignes d'une place assiégée, il trouva qu'il lui manquoit quelques outils, et se souvenant qu'un maréchal de France qui commandoit en avoit de superflus, il lui en envoya demander par un de ses gardes, qui en revint tout troublé ; racontant plusieurs choses désagréables que ce maréchal lui avoit dites, en refusant des outils. Le vicomte de Turenne se tournant vers les officiers qui se trouvèrent auprès de lui : *puisqu'il est en colère, il faudra*, dit-il, *se passer de ses outils, et faire comme si nous les avions.* Après

cela, il attaqua les lignes, les força, et il en eut toute la gloire.

A la dernière campagne de Flandre, quelques courtisans revinrent de l'armée, fort animés contre lui, mais sans en avoir aucun fondement raisonnable. Cependant le vicomte de Turenne, qui ne revint environ qu'un mois après eux, trouva que de leur mécontentement particulier ils en avoient fait naître un si général, qu'il n'y avoit presque personne dans toute la compagnie qui ne se fît honneur de parler mal de lui, ou de s'en plaindre. Plusieurs de la cabale, et quelques-uns même de la première qualité, lui firent parler pour adoucir les choses, et demandèrent à s'éclaircir avec lui. Sa réponse fut: *Je ne peux entrer en éclaircissement : c'est assez pour moi d'être assuré de n'avoir donné sujet à personne de se plaindre de moi ; mais je ne désespère pas que dans une autre occasion où peut-être j'en aurai donné sujet, messieurs les courtisans ne me soient favorables.* Ensuite ils retournèrent tous chez lui, comme s'il ne se fût rien passé, et il agit avec eux, comme s'il n'eût rien fait. Il étoit incapable de haine, mais il étoit sensible à l'amitié. On l'a vu fondre en larmes dans les rues

de Pontoise, sur ce qu'il venoit d'apprendre que le duc de Bouillon son frère y étoit dangereusement malade de la maladie dont il mourut; ses larmes étoient d'autant plus touchantes et naturelles, qu'on voyoit bien qu'il eût voulu les retenir. Il parloit ordinairement de lui-même avec tant de modestie et de sincérité, qu'en s'entretenant avec un de ses amis, deux ou trois jours après la mort du duc de Bouillon, il lui dit ces paroles remarquables : *On croit que je sais quelque chose dans la guerre ; mais rien n'est plus vrai que je pourrois encore beaucoup apprendre de M. mon frère ; et pour les affaires, quel talent n'avoit-il pas au dessus de moi !*

Il n'a pas toujours été heureux dans le choix de ses amis ; néanmoins il a pleuré la mort de quelques-uns ; et sa bonté naturelle étoit si grande, qu'il n'a jamais pu s'endurcir parmi tant de sang qu'il a vu répandre, ni s'empêcher même d'avoir toujours dans l'esprit l'avancement de quelqu'un, malgré tant d'ingratitudes qu'il avoit éprouvées pendant plusieurs années. Il a eu la fortune contraire, dans laquelle il a même été regardé comme malheureux. Néanmoins, dans les occasions qui ne lui ont pas réussi, la renommée a tou-

jours rendu justice à son courage et à sa capacité, et il y a souvent acquis plus de gloire que ceux qui ont remporté l'avantage sur lui. Il avoit une grande ambition que la conjecture du temps ou sa prudence lui firent toujours modérer ou tenir cachée ; mais s'il eût vécu dans ces siècles éloignés, si favorables aux conquérans, comme il ne donna jamais de bornes à sa gloire, difficilement en eût-il donné à sa fortune.

Pendant la régence, en l'an 1649, on prit les armes pour chasser le cardinal Mazarin. Le vicomte de Turenne entra dans ce parti, soit par la fatale constellation qui régnoit alors, soit par le mécontentement qu'il avoit de ce ministre, touchant sa fortune particulière et celle de sa maison. Il commandoit l'armée d'Allemagne, composée de douze ou quinze mille hommes, presque tous étrangers ; il y étoit dans une vénération extraordinaire, qu'il ne devoit pas seulement à son mérite, mais encore à son désintéressement et à sa manière de vivre avec ses troupes. D'ailleurs la plupart des officiers lui étoient redevables de leur avancement et n'ayant presque aucun commerce à la cour que par son entremise. Enfin dans un grand festin qu'il fit à Thubinge

au pays de Wirtemberg, ces principaux officiers déjà ménagés en particulier, firent part aux autres de l'état des choses, et les engagèrent de telle sorte, qu'avant de se séparer, on fit serment entre ses mains de le suivre partout, et de ne reconnoître que lui seul.

Cet engagement fut encore célébré et rendu public par le bruit des trompettes et des tambours et par les acclamations des soldats; de sorte que dans un changement de parti, l'on n'a peut-être jamais vu un consentement plus général et des apparences d'un détachement si solide. Il déclara aux Français et aux autres qui ne voudroient pas entrer dans ses intérêts qu'il leur laissoit la liberté de se retirer, mais il y en eut peu qui prirent ce parti. On marcha dès le lendemain pour venir en France; mais au troisième jour de marche, le vicomte de Turenne s'étant arrêté à Spire, pour faire assurer le pont où l'armée devoit passer, Longpré, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Vaubecourt, vint l'avertir en diligence, que Toubal et Chust, deux officiers généraux étrangers qui devoient tout au vicomte de Turenne, et en qui il avoit mis sa principale confiance, avoient ensuite fait changer de sentiment à toute l'armée, en sorte qu'elle marchoit déjà d'un autre côté.

Houard étoit aussi arrivé à Brissac de la part du roi avec de grandes sommes d'argent pour le paiement des troupes et pour les gratifications nécessaires en une occasion si pressante.

La résolution fut si grande et si prompte, que les mêmes troupes qui, peu de jours auparavant, avoient fait paroître un si grand zèle pour le vicomte de Turenne, l'auroient infailliblement arrêté prisonnier, s'il ne se fût sauvé sans perdre de temps; et ce fut alors pour la première fois qu'il reconnut combien il y a peu de sûreté pour la vie et la fortune des hommes, lorsque cette sûreté n'a pour fondement qu'une puissance de circonstance. Cependant, comme il étoit impossible qu'une démarche si extraordinaire demeurât sans quelque suite, le vicomte de Turenne se trouva, la campagne suivante, à la tête de l'armée d'Espagne, et donna la bataille de Rothes, qu'il perdit; et, lorsqu'il se vit hors d'état de pouvoir penser à autre chose qu'à sauver sa personne, il se mit à l'écart des fuyards, monté sur un cheval blessé, et suivi seulement de la Barge, lieutenant de ses gardes, dont le cheval étoit aussi blessé.

Après avoir marché un peu de temps, ils virent cinq cavaliers venir à eux à toute bride.

La Barge dit au vicomte de Turenne : *Je n'ai qu'un pistolet à tirer, et vous avez tiré le vôtre, monsieur, que voulez-vous faire ?* Mourir, la Barge ! *plutôt que de retourner en France servir de spectacle.* Alors ils furent abordés par deux de ces cavaliers qui marchoient un peu devant les autres. La Barge alla à l'un, et le tua de son pistolet ; l'autre ayant joint le vicomte de Turenne, le prit par le baudrier et lui dit : *Bon quartier, M. de Turenne.* Le vicomte le tua d'un coup d'épée, dont il le perça en disant ces paroles : *Traître, je ne suis pas Turenne.*

De ces trois cavaliers qui restèrent, l'un qui paroissoit être officier lui tira un coup de pistolet et le manqua. Après quoi ils se retirèrent tous trois sans faire un plus grand effort, soit qu'ils fussent épouvantés de la mort de leurs compagnons, soit que le destin de la France voulût réserver ce prince pour les grands services qu'elle en devoit retirer.

En effet, M. de Turenne étoit perdu sans ressource, son cheval et celui de la Barge étant blessés et n'étant plus en état de servir ; mais Lavaux, officier de cavalerie du régiment de Beauvais, passa en cet instant, et lui donna le sien pour se sauver.

Après ces deux actions, dont il ne s'est jamais souvenu sans douleur et sans repentir, la postérité ne verra pas sans étonnement et sans admiration qu'il se soit trouvé l'année suivante à la tête d'une des armées du roi, et qu'on ait pris en lui une confiance entière; mais si l'on n'a pas d'exemple d'un changement si grand et si prompt, je laisse à l'histoire à faire voir en détail combien, dans le reste de sa vie, il s'en est montré digne par sa fidélité inviolable et par ses grands services.

Il commença à réparer les malheurs où il étoit tombé les deux années précédentes par deux actions qu'il fit en douze ou quinze jours de temps; l'une à Gergeau, et l'autre à Bléneau, et parce que je les ai vues de près et que dans ces deux occasions, il sauva deux fois la personne du roi et l'état; je ne puis m'empêcher de les rapporter.

Aussitôt que M. de Turenne eut reçu les ordres nécessaires pour le commandement de l'armée, il partit de Blois où la cour étoit alors, et s'avança du côté de Sully et de Gien, pour assembler les troupes qui devoient servir sous lui.

Le roi n'alloit pas encore à la guerre et ne se mêloit point des affaires, à cause de sa trop

grande jeunesse. La reine mère se reposoit entièrement du gouvernement de l'état sur le cardinal Mazarin.

Peu de jours après le départ de M. de Turenne, le roi partit aussi de Blois pour aller à Orléans; mais Orléans ayant fermé ses portes, on prit la résolution d'aller à Gien. Dans le temps qu'on passoit sans aucune précaution sous les murailles de Gergeau, sur la rivière de Loire, le baron de Syron, qui commandoit l'armée des princes, attaqua le pont de Gergeau, à dessein de se faire un passage pour tomber sur les derrières de la cour. Il s'etoit déjà rendu maître de la porte qui est de l'autre côté de la rivière, et faisoit travailler à un logement vers le milieu du pont pour battre l'autre porte. Le vicomte de Turenne, qui s'étoit avancé pour venir au devant du roi, entendant le bruit de la mousqueterie, quitta son chemin, et se jeta dans Gergeau. Il y trouva quelque infanterie, mais si mal pourvue de munitions de guerre, que la plupart des soldats n'avoient plus de quoi tirer. Voyant l'état et l'importance de l'affaire, il fit ouvrir la porte et baisser le pont-levis; et, afin que les ennemis le pussent entendre, il commanda d'un ton élevé à l'infanterie qui bor-

doit la courtine que personne ne tirât sous peine de la vie sans son ordre; ensuite ayant fait mettre pied à terre à tous ceux qui se trouvèrent auprès de lui, et s'étant mis à leur tête, il alla aux ennemis, l'épée à la main, les chassa du poste qu'ils avoient pris sur le pont, et malgré leurs efforts et l'effet du canon qui tua ou blessa huit ou dix personnes auprès de lui, il les repoussa au-delà de la rivière, et fit ensuite rompre deux arches du pont, pour mettre la cour dans une entière sûreté.

Le roi étant arrivé à Gien, M. de Turenne en partit pour s'aller poster à Briare avec les troupes qu'il avoit ramassées. Ayant appris que le maréchal d'Hoquincourt, qui les venoit joindre avec un corps considérable, étoit aux environs de Bléneau, il alla visiter son camp et conférer avec lui. Le maréchal d'Hoquincourt avoit un grand courage naturel, il étoit capable de tout entreprendre et de tout hasarder; mais il ne mettoit pas toujours la prévoyance et les grandes précautions au nombre des vertus militaires.

Après avoir visité ensemble quelques-uns des quartiers du maréchal d'Hoquincourt, M. de Turenne lui dit plusieurs fois qu'il le trouvoit bien exposé, et qu'il lui conseilloit

de se resserrer du côté de Briare ; il répondit toujours qu'il n'y avoit rien à craindre, et qu'une bonne garde remédieroit à tout. Cependant M. de Turenne ne fut pas plutôt de retour à Briare que le maréchal fut attaqué.

Le vicomte de Turenne l'ayant appris, en avertit la cour, et marcha droit à lui, avec les troupes qui se trouvèrent à Briare et aux environs, il envoya ordre à celles qui étoient plus éloignées de s'avancer incessamment sur le chemin qui va de Briare à Bléneau, et fit marcher toute son artillerie jusqu'à demi-lieue de Briare ; mais il apprit par les fuyards que le maréchal d'Hoquincourt avoit été entièrement défait. La nouvelle lui fut bientôt après confirmée par un prisonnier qui l'assura aussi que les ennemis venoient à lui et qu'il les avoit laissés en marche.

Tous les officiers généraux étoient d'avis qu'on allât à la personne du roi, comme le seul parti qu'on avoit à prendre dans cette extrémité et avec des troupes si inégales ; mais M. de Turenne dans une contention d'esprit proportionnée à l'importance de l'affaire et au danger, sans leur répondre, donnoit les ordres nécessaires, marchoit toujours, et

pressoit les troupes de redoubler leur vigilance.

La Barge s'approcha de lui pour l'avertir que tout le monde murmuroit, et qu'il croyoit qu'il alloit tout perdre, si on ne retournoit à la personne du roi. Le vicomte de Turenne lui répondit: *C'est là une belle ressource, après l'exemple qu'Orléans vient de donner, avant même qu'on ait reçu aucun échec, où est-ce qu'on ouvrira les portes, lorsque nous nous présenterons vaincus et fugitifs? Non, non, la Barge, je suis las de ma destinée, c'est encore pis qu'à Rothes, il faut périr ou tout sauver.*

Le jour d'auparavant, comme il retournoit des quartiers du maréchal d'Hoquincourt à Briare, il avoit remarqué un marais qui faisoit un long défilé; le souvenir de ce marais lui étant venu alors dans l'esprit, il jugea par les réflexions qu'il fit sur la situation des lieux, que les ennemis pour venir à lui seroient obligés d'y passer. Dans cette opinion, il y marcha sans balancer, et il y arriva si à propos, qu'il se trouva d'un côté du marais dans le temps que les troupes ennemies commençoient à paroître de l'autre; il n'avoit pas alors plus de trois mille cinq cents hommes: cependant

dant il arrêta une armée victorieuse composée de treize à quatorze mille hommes commandée par M. le Prince. On étoit déjà fort alarmé à la cour par la défaite du maréchal d'Hoquincourt ; mais on y prit l'épouvante, lorsqu'on fut averti de la marche de M. de Turenne ; car on ne douta point que le même malheur ne lui arrivât. Dans cette extrémité, on crut que l'uniqne ressource étoit de mettre entre le roi et les ennemis la rivière de la Loire. La plus grande partie des équipages l'avoit déjà passée, on commençoit à défendre l'appartement de la reine, et l'on tenoit des prisonniers tout prêts pour rompre des arches du pont, lorsqu'on apprit l'heureux et grand succès du vicomte de Turenne, et qu'on fut assuré qu'après avoir vu retourner les ennemis dans les quartiers, il revenoit se porter à Briare avec son armée.

Dès le même jour, le cardinal Mazarin lui écrivit pour avoir son avis sur une relation qu'il vouloit envoyer en diligence à Paris et dans les provinces, afin de prévenir les bruits désavantageux. Cette déclaration commencoit du jour précédent, et partoit du conseil que M. de Turenne avoit donné au maréchal d'Hoquincourt de se resserrer du côté de Bria-

re. M. de Turenne fit ôter cet article, disant que le maréchal étoit assez malheureux sans ajouter à son malheur une circonstance désagréable. Dans toutes sortes d'affaires il usoit de peu de paroles, il étoit aussi ennemi des longs discours que de tous les détails inutiles. Distrait par sa grande application, sa profonde rêverie lui faisoit faire des questions hors de propos et prononcer des paroles qui n'avoient aucune liaison. Il prenoit souvent des aversions dont il ne revenoit pas facilement, et d'ordinaire il les prenoit plus sur l'air et sur les manières des personnes, que sur les personnes elles-mêmes. Par exemple, quelque grand que fût un homme de guerre, il ne le pouvoit souffrir, s'il usoit de quelque précaution extraordinaire contre les injures du temps.

Pour ceux qu'il méprisoit entièrement, de quelque qualité qu'ils fussent, ce n'étoit qu'avec une peine extrême qu'il se réduisoit à leur parler et à garder avec eux la bienséance nécessaire. Le moyen le plus assuré pour s'attirer son mépris, c'étoit d'être fanfaron et de parler trop facilement de soi-même; il supportoit avec peine qu'on le fît passer pour un homme toujours défiant et souvent préoccupé; soit pour couvrir ses défauts, soit parce que le

cœur de l'homme renferme d'ordinaire des sentimens très-opposés. Il lui est arrivé quelquefois de dire des choses secrètes qu'il falloit taire, et de vouloir paroître juste et éclairé aux dépens même de ses proches amis.

Cette peine, qu'il avoit de voir qu'on étoit persuadé qu'il se prévenoit facilement d'inclination et d'estime, avoit tant de pouvoir sur son esprit, qu'encore qu'il fût porté à préférer ses amis pour des graces qui dépendoient de lui, à les assister de son bien, ou à s'engager pour eux, toutefois il étoit capable de parler avec moins de force et de hardiesse en leur faveur, qu'en faveur des personnes qu'on savoit lui être indifférentes ou suspectes; poussé en cela d'un esprit d'équité et par le seul motif des avantages et de la gloire du roi. Il a néanmoins souvent rendu de bons offices et procuré des emplois à ceux qui ne l'aimoient pas. Et tel s'est réjoui de sa mort, qui, peut-être, et sans le savoir, doit à ses suffrages la place qu'il occupe aujourd'hui. Il a toujours aimé sa maison; mais dans le commencement il l'a beaucoup moins aimée que sa fortune. Dans la suite il a préféré sa gloire et sa fortune; en toutes les rencontres il a secouru ses proches au-delà de ses forces. Il s'est même dépouillé en faveur de

quelques-uns d'une partie de son patrimoine, plus touché de leur nécessité que de ses propres besoins. Il ne se vantoit jamais d'avoir donné, et il donnoit avec une prudence très-rare parmi les hommes et très-nécessaire pour purifier les circonstances qui accompagnent la générosité; et cette vertu, qui n'est pas celle de la vieillesse, étoit en lui si naturelle, que dans les dernières années de sa vie, il répandoit l'argent avec plus de facilité qu'il n'avoit jamais fait. Enfin sous un prince libéral et magnifique, et dans un siècle si fertile en grandes fortunes, il est mort avec beaucoup moins de biens qu'il n'en avoit eu de sa maison.

Celle des qualités qui l'a fait le plus renommer a été le peu d'attachement qu'il avoit pour les richesses, on disoit même qu'il n'avoit jamais connu la différence ni la valeur des monnoies.

Tous ses lieutenans-généraux sont devenus riches comme des princes; et lui, qui n'étoit qu'un cadet de sa maison, et qui par conséquent ne pouvoit avoir de biens proportionnés à sa naissance, *en a toujours fait litière*, disant ordinairement qu'il ne vouloit point avoir d'autre bourse que celle du roi.

Cependant il avoit un si grand train, que madame de Turenne a souvent dit : *Sans l'argent du roi, le bien de M. de Turenne et le mien ne seroient pas capables de nous entretenir trois ans, vu la dépense que nous faisons.*

Un jour quelqu'un de ses amis s'entretenoit avec lui touchant les richesses, et lui faisoit sur ce sujet des comparaisons et des railleries flatteuses, Turenne répondit, qu'il étoit vrai que jamais il n'avoit pu comprendre le plaisir qu'on pouvoit avoir à garder des coffres remplis d'or et d'argent; que pour lui, si, à la fin de l'année, il lui restoit des sommes considérables, il croyoit que cela lui feroit mal au cœur, comme si, sortant d'un festin, on lui servoit encore un grand repas.

Quoiqu'il fût alors l'un des plus grands favoris du roi, ayant un grand gouvernement et de grands priviléges, et commandant les armées de sa majesté avec grand éclat, et presqu'avec une autorité souveraine, l'on ne trouva dans ses coffres à sa mort que cinq cents écus d'argent monnoyé avec beaucoup de dettes qu'il avoit faites pour l'entretien de ses troupes; le roi les a toutes acquittées incontinent après sa mort.

Etant dans le comté de la Marck en Allemagne, le comte de Conismark, maréchal de camp, lui proposa de lui faire gagner par le moyen des contributions dix mille écus en quinze jours de temps, et l'assura que cela se feroit de sorte que la cour n'en auroit aucune connoissance ; il répondit en riant, qu'il lui étoit obligé; mais qu'après avoir trouvé beaucoup de ces occasions sans en avoir profité, il n'étoit pas d'avis de changer de conduite à son âge.

Tous les soins qu'il avoit de sa personne n'alloient qu'à éviter la malpropreté; le reste dépendoit de ceux qui le servoient, n'exigeant en cela, ni en rien de ce qui regardoit son service particulier et l'ordre de sa maison, aucun soin ni aucune assiduité, de sorte qu'à la cour comme à l'armée, on arrivoit assez souvent dans sa chambre sans avoir trouvé aucun domestique à qui l'on pût s'adresser. Il savoit toujours des affaires en gros, mais il entroit rarement dans le détail; il s'exprimoit avec quelque difficulté qu'on voyoit augmenter à proportion qu'il étoit pressé par les affaires ; il parloit d'ordinaire d'un ton de voix assez élevée, claire et ferme tout ensemble; mais quand il disoit quelque chose secrète de

la moindre conséquence, il croyoit ne parler jamais assez bas ; et l'opinion qu'on avoit de sa défiance étoit si bien fondée, qu'il lui est arrivé rarement d'avoir le cœur soulagé de la confidence qu'il venoit de faire. Il étoit infatigable d'esprit et de corps ; sa santé depuis quarante ans n'avoit jamais été interrompue que par une fièvre de huit ou dix jours, et par quelque légère attaque de goutte, peu de temps auparavant sa mort. Dans les affaires de conséquence, faciles ou difficiles, il agissoit avec une égale vigilance sans présumer et sans désespérer du succès ; toujours plus prêt à prendre des précautions superflues qu'à oublier les nécessaires, ses projets de guerre étoient fondés sur une grande sagesse et sur une prévoyance extraordinairement étendues; mais lorsque, par la rencontre et par la nécessité des choses, il falloit se commettre à la fortune, il s'y abandonnoit avec toute la hardiesse et toute la gaîté d'un jeune homme, et ceux qui servoient sous lui ne savoient jamais ses desseins qu'au moment qu'il falloit agir.

Il étoit plus capable que tout autre général de ruiner une armée ennemie avec des forces beaucoup inférieures, et de terminer avanta-

geusement une campagne dont on devoit tout craindre dans le commencement. Il ne s'épargnoit jamais les fatigues, et il les épargnoit aux autres, autant qu'il le pouvoit. Il étoit hardi dans ses entreprises, intrépide dans les périls. Toujours égal dans les grandes actions de guerre et de politique, il étoit timide à la cour et dans la société, et peu subtil dans les affaires ordinaires. Du moment qu'il étoit à l'armée, on remarquoit le changement visible dans son air et dans ses manières; il y charmoit tout le monde par une façon de vivre gaie et facile. Jamais il ne s'enfermoit pour travailler, ses portes étoient toujours ouvertes, et on ne voyoit aucune marque d'ostentation ni de faste dans ses paroles, ni dans ses actions. Etant réduit par la paix à la vie privée, la suspension de la gloire qu'il trouvoit toujours dans la guerre laissoit quelquefois place dans son cœur à des mouvemens de vanité; en cet état il pouvoit regarder de trop près à la manière dont on vivoit avec lui et s'embarrassoit de ses propres démarches.

L'éclat d'un favori faisoit d'abord quelque impression sur son esprit; mais, retenu par la gloire ou par la crainte des suites, il a toujours préféré sa liberté aux attachemens qui

pouvoient aider à sa fortune. Gardant sagement les mesures convenables à l'état des personnes, il a passé le temps le plus difficile sans concert ni sans liaison particulière: s'est soutenu, et il a parlé avec la hardiesse et la liberté d'un homme de bien, lorsqu'il l'a cru absolument nécessaire à sa gloire, ou au service de son maître.

Après qu'il eut gagné la bataille des Dunes, et pris Dunkerque, le cardinal Mazarin souhaita ardemment de pouvoir s'attribuer la gloire de ces deux grands succès, et voulut que M. de Turenne lui écrivît une lettre qui marquât qu'en effet ils n'étoient dus qu'à lui seul; qu'il avoit pensé et projeté les choses dans son cabinet, et qu'on n'avoit eu précisément qu'à exécuter ses ordres. Il n'a peut-être jamais paru dans le cardinal ministre une passion plus vive qu'en cette rencontre.

Il mit l'affaire entre les mains du comte de Moret, gentilhomme de grand mérite, son favori, et ami intime de M. de Turenne. La cour étoit alors à Calais, et le vicomte de Turenne aux environs de Dunkerque. Le comte de Moret alla deux ou trois fois chez lui sous d'autres prétextes, mais en effet pour cette seule affaire; et comme il faisoit tous ses

se fut en cette occasion. Dans l'embar
négociateur bien intentionné qui n
rien, il se crut enfin obligé de dire ne
à M. de Turenne qu'il avoit tout sujet d
dre qu'un refus absolu n'eût des suit
désagréables pour sa fortune, puisque
premières difficultés qu'il avoit faites,
dinal avoit témoigné une aigreur ext
naire contre lui.

M. de Turenne, qui n'avoit pas été é
par les espérances, ne le fut point
crainte : il répondit toujours les mêm
ses qu'il avoit répondues d'abord, que
dinal pouvoit faire mettre dans l'histoi
ce qui flatteroit davantage son ambiti
qui seroit capable de faire croire à la
rité qu'il étoit un grand capitaine ; ma
pour lui, il ne lui seroit jamais reproch

cardinal ne se croyant pas fort bien dans l'esprit de Monsieur, voulut s'assurer de ceux qui étoient auprès de lui; mais il eut sujet de croire qu'ils ne lui seroient pas favorables. Dans cette extrémité, il eut recours au vicomte de Turenne. Son dessein étoit de l'aller joindre, en cas qu'il fût contraint de sortir de la cour. Il lui envoya le comte de Moret, pour l'engager à s'offrir à lui, et pour l'obliger à s'assurer de l'armée.

Le comte de Moret avoit ordre de négocier cette affaire avec adresse, et d'insinuer les choses au lieu de les dire; mais comme il savoit que c'étoit la manière la moins propre pour faire réussir auprès de M. de Turenne, il lui parla à son ordinaire sans détour et sans finesse. Le vicomte promit qu'il agiroit publiquement comme ami du cardinal; qu'il représenteroit même à Monsieur, s'il parvenoit à la couronne; qu'en l'état où étoient les choses, il seroit très-dangereux d'ôter les affaires à un ministre si bien établi et si capable.

Le comte de Moret jugeant que le cardinal ne seroit pas satisfait de cette réponse, représenta à M. de Turenne tout ce qu'il crut capable de porter à faire ce qu'on demandoit de lui.

Il lui dit entr'autres choses qu'il ne falloit pas craindre que jamais le cardinal pût se résoudre à former un parti en France, et qu'infailliblement la reine-mère soutiendroit sa fortune ; qu'on ne pouvoit douter ni du crédit qu'elle avoit sur l'esprit de Monsieur, ni de sa protection pour le cardinal ; et qu'ainsi en offrant de s'attacher avantageusement aux intérêts de ce ministre, M. de Turenne pouvoit, sans rien hasarder, se faire un mérite auprès de lui, dont il se souviendroit toujours. Le vicomte répondit qu'il y avoit beaucoup d'apparence que les choses se passeroient de cette manière ; mais il ne voulut jamais promettre que ce qu'il venoit d'offrir, ajoutant qu'aucun avantage, quelque grand qu'il pût être, n'étoit capable de l'obliger à donner des paroles qui pouvoient dans la suite l'exposer à y manquer, ou à tomber dans la nécessité d'où il étoit sorti. Le cardinal fut en effet si peu content de cette réponse, qu'après avoir juré plusieurs fois la perte de M. de Turenne, il dit encore beaucoup d'autres choses extraordinaires, tantôt d'un *courage emporté*, tantôt d'un *courage abattu* ; mais le roi guéri, et la continuation de la guerre, firent que le cardinal oublia ou suspendit son ressentiment

contre lui. Il se plaisoit avec les gens de lettres ou de bon sens ; mais il n'avoit aucun ménagement pour les beaux esprits de profession ; ils n'ont jamais été compris dans ses libéralités, et il n'a pas eu beaucoup de part à leurs ouvrages. Libre d'affaires, il aimoit à se réjouir sur-tout dans ses repas, mais sans excès ; il rioit facilement des discours et des railleries agréables ; il railloit lui-même assez finement, mais toujours avec beaucoup de discrétion et d'humanité. Il étoit touché des productions d'esprit vives et naturelles ; il aimoit la lecture des bons livres, sur-tout de l'histoire ; il en faisoit son profit, mais il n'en parloit presque jamais.

Il ne pouvoit supporter un moment la flatterie ; mais quand elle étoit cachée sous les apparences d'une amitié véritable, et lorsqu'on prenoit des occasions naturelles de le louer, il entroit facilement en matière, et alors un flatteur pouvoit s'insinuer dans son esprit, s'établir dans sa confidence, et en tirer des avantages. Il étoit né dans la religion luthérienne ; il en fit profession plus de cinquante ans, sans en être beaucoup instruit. A cet âge, il commença à douter ; et sans s'en ouvrir à personne, il tâcha de s'en éclaircir par la lecture

qui ne servit qu'à fortifier ses doutes et à les multiplier. A la fin, il fallut en venir aux conférences, mais par manière de conversation seulement, de peur de donner à connoître son état. La reine-mère le découvrit : elle lui en parla, et lui fit même témoigner qu'outre les considérations de son salut, il y en avoit de temporelles qui la portoient à souhaiter ardemment de le voir catholique. Ce discours, capable de faire de grands effets sur l'esprit de beaucoup d'autres, suspendit tous ses bons mouvemens, et le jeta pendant quelques années dans une négligence de s'éclaircir davantage ; car il est vrai qu'il craignoit que sa conversion ne fût suivie de quelque grace éclatante, capable de faire mal juger de ses intentions, et d'apporter une tache à sa gloire ; mais enfin, pressé de sa conscience, il parla assez ouvertement de ses doutes, tantôt à M. de Condom, à présent évêque de Meaux, tantôt à M. l'évêque de Tournai, ses amis particuliers. Il s'en ouvrit encore davantage à M. le cardinal de Bouillon son neveu, dont Dieu voulut se servir pour achever la conversion de ce grand homme.

Enfin, convaincu qu'il étoit hors de la véritable Eglise, il alla faire son abjuration

entre les mains de l'archevêque de Paris, sans en avoir averti que la veille, et sans en avoir déclaré son dessein au roi que peu auparavant.

L'amour et la vénération que les troupes avoient toujours eus pour lui s'étoient beaucoup augmentés dans ses dernières campagnes. Cela parut, entre autres occasions, l'année ayant sa mort, lorsqu'au milieu de l'hiver il fit cette marche si extraordinaire pour aller attaquer les ennemis en Allemagne. Un jour que l'armée passoit un long défilé, il se détourna un peu du chemin, et se coucha derrière un buisson. S'étant endormi, les soldats le reconnurent; et voyant que la neige l'avoit presque déjà tout couvert, ils coururent tous en foule dans les champs couper des branches pour lui faire une hutte; comme ils commençoient à travailler, il survint plusieurs cavaliers qui, voyant que la hutte ne le mettoit pas assez à couvert du mauvais temps, donnoient à l'envi leurs manteaux pour en faire une espèce de tente. Turenne s'étant éveillé au bruit des uns et des autres, leur demanda pourquoi ils ne marchoient pas, et qu'est-ce qu'ils vouloient faire : *Nous voulons*, répondirent-ils, *conserver notre*

général ; c'est notre plus grande affaire ; si nous le perdions, nous ne reverrions jamais notre pays.

Enfin ne pouvant leur faire quitter leur entreprise, et ne lui étant pas possible, dans une telle occasion, d'user avec sévérité du pouvoir absolu, il fut contraint de remonter à cheval et de marcher.

Toutes ses campagnes, depuis la guerre contre la Hollande, contiennent des prodiges de valeur et de capacité, qui fourniront matière à plusieurs volumes, pour peu que l'on veuille entrer dans le détail; mais, après avoir échappé plusieurs occasions périlleuses depuis cinquante ans, il fut tué d'un coup de canon, en 1675, à l'âge de soixante-quatre ans.

Dans les provinces éloignées où M. de Turenne n'étoit connu que par sa réputation, la nouvelle de sa mort fit une impression surprenante sur l'esprit de la noblesse. Les peuples furent durant quelques jours incapables d'autre chose que de parler de la grandeur de cette perte. Plusieurs le pleuroient sans l'avoir jamais vu ; les uns excités à la douleur par le souvenir de ses actions, les autres par la considération des services qu'il pouvoit encore rendre à la France ; et tous généralement

généralement sensibles au récit du malheur extraordinaire par où venoit de finir la vie de ce grand homme. A Paris, dans les provinces voisines et particulièrement dans celles qui sont frontières des pays où se fait la guerre, les regrets furent encore plus vifs et plus tendres, parce qu'on le connoissoit davantage, et qu'on étoit accoutumé à le voir tous les hivers. Enfin il sembloit que sa perte fût la défaite entière d'une armée où chaque particulier de l'état eût perdu son bien ou son meilleur ami.

Puisque de son vivant il a paru une *comparaison de César et de Turenne*, je crois pouvoir faire remarquer la différence de leur mort. César fut assassiné dans la paix par ses propres concitoyens qu'il avoit opprimés; et M. de Turenne, aimé de tout le monde, a perdu la vie les armes à la main, en servant son roi et son pays, sans autre intérêt que celui de son devoir et de sa gloire. Il commença à paroître sous le règne de Louis XIII. Soutenu de son mérite et de ses qualités, il passa sans faveur et sans disgrace tout le temps que le cardinal de Richelieu fut maître des affaires.

Sous le ministère du cardinal Mazarin, la fortune le traita diversement; mais..... (*il manque ici deux lignes*) il eut toujours sujet de s'en convaincre pendant les vingt dernières années de sa vie. Il trouva mille occasions d'acquérir une gloire que toutes les histoires de l'Europe immortaliseront; il s'estima plus heureux de passer sous l'empire du roi, en qui il a trouvé toutes les qualités que l'on peut désirer dans un maître, et qui l'a traité avec tant de confiance et d'estime, l'aimant comme son ami.

Je laisse à ceux qui feront son histoire de dire à quel point il avoit porté la réputation et la gloire des armées du roi depuis cette dernière guerre, quels étoient ses vues et ses projets touchant les affaires d'Allemagne, et les grands avantages que, peu d'heures avant sa mort, il s'étoit promis de cette dernière journée de sa vie. Je dirai seulement qu'il a été si éloigné d'être présomptueux, que, dès qu'il commençoit à bien espérer de ses entreprises, on pouvoit prendre ses espérances pour une certitude d'un heureux succès.

Le roi lui a fait l'honneur d'être enterré

à St.-Denis à côté des têtes couronnées (1);

(1) Le 12 octobre 1793, la municipalité de Saint-Denis ordonna d'ouvrir les tombeaux des rois de France, qui reposoient en paix dans un asile respecté depuis des siècles. On ne conçoit pas le but d'une férocité de cette nature. Le mausolée de Turenne fut conservé par M. Le Noir, et placé dans le musée que cet artiste composoit de nos monumens. Le corps étoit desséché, mais il étoit conservé, et sa figure ressembloit encore à celle de ses bustes. Les sauvages qui ordonnoient cette opération, permirent de le garder comme une curiosité qui pouvoit servir aux progrès de la médecine. Il fut placé en conséquence dans la petite sacristie de l'église de l'abbaye, où les curieux allèrent le visiter, et huit mois après, M. Desfontaines en obtint la translation au cabinet des curiosités naturelles. Dans ces temps de barbarie, on étoit obligé de déguiser ses sentimens. Le corps de Turenne fut placé entre le squelette d'un rhinocéros et celui d'un éléphant, comme momie et comme pièce rare et précieuse aux anatomistes.

Le 15 thermidor an 4 (2 août 1796), on observa au conseil des Cinq Cents que le corps de Turenne étoit déplacé et oublié en ce lieu. Le Directoire en ordonna la translation dans le Musée des Monumens. Ainsi le corps de Turenne, conservé d'abord comme curiosité de physique, fut classé comme monument historique.

L'Empereur Napoléon, instruit de ces destinations

grace qui n'a jamais été accordée qu'à lui et au connétable du Guesclin.

---

inconvenantes, ordonna que les précieux restes de Turenne, et son mausolée érigé à St.-Denis, seroient transférés avec solemnité dans l'église des Invalides, où sont aujourd'hui le corps et le monument, à côté de celui où est conservé le cœur de Vauban (*Note de l'éditeur de ces Mémoires*).

CONJURATION

DE

GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE,

CONTRE S. M. JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE, SON BEAU-PÈRE.

1688.

CONJURATION

DE

GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE,

CONTRE S. M. JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE, SON BEAU-PÈRE,

1688.

Le prince d'Orange commanda la flotte des états de Hollande, débarqua en Angleterre le 18 octobre 1688, à neuf heures du matin. Il avoit soixante vaisseaux de guerre et cinq cents bâtimens de transport, qui portoient quatorze mille Hollandais. Les Provinces Unies, effrayées de l'alliance catholique de Louis XIV avec le roi Jacques Stuart, prêtèrent au prince d'Orange quatre millions pour le succès de l'entreprise qu'il méditoit. Le roi de France, qui avoit défendu l'entrée de leurs draps et de leurs harengs, leur déclara la guerre le 26 novembre.

En débarquant, Guillaume ne s'attendoit pas à la réception qui lui fut faite à sept milles de la mer. La côte étoit dépourvue de troupes. Le roi Jacques n'avoit pas prévu une

descente de ce côté. Ses troupes étoient à douze lieues au-delà. Les officiers de la première ville refusèrent au prince d'Orange d'aller en corps le recevoir hors les portes de leur ville, et lui firent dire qu'*ils n'accordoient cet honneur qu'à leur roi.* Ils envoyèrent d'un autre côté un des leurs au roi Jacques, pour lui déclarer qu'ils se seroient défendus jusqu'à la mort s'ils en avoient eu les moyens, l'assurant de leur fidélité. Trois jours après, la ville se rangea sous l'obéissance de Guillaume, et délaissa le roi Jacques. Depuis long-temps les comtés l'avoient secrètement abandonné.

Le prince d'Orange avoit pris congé des Hollandais, comme ne devant plus retourner auprès d'eux. En partant, il les remercia des soins qu'ils avoient pris de son enfance, et leur recommanda son épouse, s'il étoit tué.

Les évêques le sentant approcher proposoient au roi Jacques de se faire instruire dans la religion anglicane. On pouvoit juger par cette ouverture de la situation du roi.

En apprenant la descente de Guillaume, le roi Jacques a mandé encore les évêques pour en prendre des conseils, et pour les sonder. Ils lui demandèrent, entre autres choses, d'*annuller ses commissions ecclésiastiques;*

de rentrer dans la communion de l'église anglicane, dans laquelle il avoit été baptisé et éduqué; de révoquer ses permissions de tenir des écoles papistes; d'empêcher des évêques étrangers d'exercer les pouvoirs des vicaires apostoliques, et d'assembler un parlement pour la sûreté de l'église anglicane, etc. A tous ces articles, le roi répondit en ces termes: *Les Hollandais ne m'en demanderoient pas davantage.*

Il avoit envoyé à Rome vers le pape milord Porte pour en obtenir des secours. Le pape, animé contre Louis XIV par l'empereur, abandonna à son sort le roi Jacques. Guillaume, auteur de la *Ligue d'Ausboug*, avoit déjà mis dans sa cause, contre Louis XIV, l'empereur avec lequel il avoit juré de se partager la France. Milord Porte partit de Rome avec des indulgences en faveur du roi Jacques, et une médaille d'or estimée mille écus. Le pape avoit concouru à l'armement de toute l'Europe contre le roi: il n'avoit garde de secourir le roi Jacques. Le cardinal d'Estrées, après avoir tout tenté pour fléchir le pape, lui dit que le roi voyant bien que S. S. ne vouloit entendre aucun accommodement relatif à ses affaires avec la France, lui

avoit ordonné, ainsi qu'à M. Lavardin, de passer en France. Le pape répondit à M. le cardinal qu'il ne les en empêchoit pas, et il lui a souhaité un bon voyage. Il ne faut pas être surpris que le roi, poussé à bout de toutes manières, ait laissé brûler le Palatinat, et ordonné tout ce qu'on lui reproche.

Le malheur poursuit le roi d'Angleterre si vivement, que tout le monde abandonne son parti. Ceux qui font semblant d'être pour lui n'agissent de la sorte que dans le dessein de le trahir avec plus de sûreté. Ayant appris que le prince d'Orange débarqué avoit un aussi grand nombre de partisans, il résolut, mal conseillé de ceux qui vouloient le perdre, de porter remède à son malheur, avant qu'il fût plus grand, en allant à la rencontre du prince d'Orange, et du maréchal de France M. de Schomberg, qui s'étoit avancé jusqu'auprès de Salisbury, où il avoit campé (1).

(1) Frédéric-Armand de Schomberg porta les armes dans son extrême jeunesse sous Guillaume, prince d'Orange, et vint servir en France, où il obtint, bien qu'il fût protestant, le bâton de maréchal de France. A l'époque de la révocation de l'edit de Nantes, il rentra en Hollande où il avoit fait ses premières armes, et fut reçu avec distinction par le prince d'Orange qui se

Un parti devoit enlever le roi Jacques aussitôt qu'on l'auroit arrêté. Effectivement ce prince avança jusqu'auprès de Salisbury, et y fit camper ses troupes avant que d'y aller. On remarqua un certain milord, l'une des créatures du roi, et qui, de son page qu'il avoit été lorsqu'il n'étoit que duc d'Yorck, s'étoit si bien avancé, que le roi lui donna une partie du commandement des troupes près de Salisbury. Ce prince le croyoit bien résolu de se sacrifier pour lui, comme il le lui avoit témoigné, en considération de tous ses bienfaits. Le traître fit bien le contraire. Il avoit comploté avec le prince d'Orange de se saisir de la personne du roi le jour qu'il iroit visiter le camp dont il avoit le commandement, et de le livrer au maréchal de Schomberg. Dieu qui est le protecteur des rois, et particulièrement du roi d'Angleterre, défenseur d'une si bonne cause, et qui n'est haï de ses sujets que parce qu'il est catholique, ne l'abandonna pas dans cette occasion. Il fit con-

---

fit un devoir d'employer contre Louis XIV un maréchal de France. Schomberg se fit tuer en Irlande pour y soutenir la cause de Guillaume, monarque protestant qui montoit sur le trône, contre le monarque catholique qui en étoit précipité (*Note de l'éditeur*).

noître que les yeux de sa providence sont clairvoyans. Il inspira à quelqu'un de découvrir au roi la trahison machinée contre lui. Quoiqu'elle fût ourdie fort secrètement, elle fut néanmoins découverte comme par un miracle. Le roi étant sur le point de partir pour aller visiter le camp, il lui prit un saignement de nez qui dura long-temps, et permit à quelqu'un de ses fidèles sujets de l'avertir de la conspiration tramée contre lui. On devoit se saisir de sa personne dans le camp, et on lui dit que le prince Georges de Danemarck, son gendre, et l'un de ceux qui l'avoient fait partir de Londres pour aller à la rencontre du prince d'Orange, étoit du complot pour l'enlever.

Le roi, environné de dangers, se résolut de retourner à Londres, sous prétexte qu'il avoit été averti que des partis s'étoient emparés de la ville d'Yorck et de ses magasins, mais afin de faire rentrer les rebelles dans leur devoir. Il reconnut alors qu'ils agissoient tous de concert, et que la trahison étoit commune. Il commanda donc à l'armée et à son équipage de retourner à Londres en diligence, en leur disant : *Que ceux qui m'aiment me suivent;* circonstance qui engagea les traîtres à lever

le masque. Le prince Georges se voyant découvert, quatre ou cinq cents soldats et la plupart des officiers du parti du prince refusant de suivre le roi, furent joindre le prince d'Orange, dont les forces augmentoient visiblement, quand celles du roi diminuoient.

D'un autre côté, à mesure que le parti du roi fondoit, on crut devoir imprimer de la crainte aux ambassadeurs qu'on croyoit attachés à Jacques. On pilla leurs hôtels : et pour en imposer aux catholiques romains qui pouvoient s'y assembler et y comploter, on pilla leurs maisons ; on profana leurs chapelles ; on en maltraita les prêtres, emportant leurs ornemens et les brûlant dans les places publiques avec les images. Celui qui fut le plus maltraité fut l'ambassadeur d'Espagne à qui l'on vola des effets précieux de la valeur de plus de deux millions. Les ouvriers, à qui on avoit inspiré ces désordres, disoient qu'il avoit retiré tous les biens des catholiques dans sa maison. Quant à l'ambassadeur de France, M. de Barillon, il avoit requis des gardes de la ville, et il protesta à milord maire qu'il tueroit tout Anglais qui viendroit pour le piller. Pour le lui prouver, il fit placer au passage de sa porte deux pièces de canon chargés de mitrailles. Il

lois du royaume [illegible]roient renversées par cette convocation, puisqu'un parlement d'Angleterre ne pouvoit être libre à côté des ennemis de l'état armés et répandus dans son royaume. Le roi fit donc expédier des lettres circulaires dans les provinces pour y envoyer leurs députés (1). Il vouloit faire croire qu'il y

(1) M. Necker mit la France, en 1788, dans la position où les Levellers, les Presbytériens et les Wigts conduisirent l'Angleterre en 1648 et en 1688.

Le presbytérien Genevois se garda bien, en 1788, de demander au roi des *états généraux libres* ou des états généraux exclusivement composés du tiers-état. Le parallèle des révolutions eût été trop facile ; mais il doubla le tiers-état pour composer en France une assemblée telle que les ennemis de la maison de Stuart l'avoient voulue sous Charles I.er et sous Jacques II. Il composa donc une assemblée dont la partie populaire fut prépondérante, afin qu'elle ne pût être arrêtée dans ses lois et ses destructions, ni par le clergé, ni par la noblesse, ni par la magistrature établis en France et dans tous les empires bien constitués pour la conservation des institutions politiques qu'il vouloit détruire. Tel étoit le *parlement libre* qui pouvoit convenir à M. Necker.

On connoît les opérations de ce parlement et les effets de la mesure genevoise, d'opiner *par tête* et de proscrire l'opinion *par ordre*. On a vu les effets terribles de la translation en France d'un mot qui n'étoit

consentoit

consentoit volontiers. Mais il prenoit en même temps des mesures pour mettre en sûreté la reine et son fils le prince de Galles. Son con-

---

Français qu'à Genève, celui de *représentation nationale*. On a vu aussi combien nous avons été aimés de nos *représentans libres* que nous avions crées. On a vu combien ils se sont aimés eux-mêmes.

Frères et amis le 14 juillet, insurgés ensemble contre le plus doux des monarques, voyez les progrès de leur haine mutuelle quand ils se sont réunis, mesurés et connus. Voyez comme ils se calomnient, se fusillent, se proscrivent, s'emprisonnent, se décapitent, se déportent et se dépouillent, tantôt au champ de Mars en 1791, sur l'autel même de la patrie; tantôt au 10 août 1792; puis au 31 mai 1793, au 10 thermidor 1794, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, etc.

Les restes des proscrits, étudiez-les bien, continueroient encore à s'entre-détruire, si le suprême Pacificateur de tant de tempêtes n'eût établi, dans le sein de cette monstrueuse *représentation libre* et *nationale*, une monarchie en opposition au système anglican et révolutionnaire du banquier Genevois.

La nature enseigne à tous les hommes, elle enseigne aux nations qui ont des principes de vie, l'art de se conserver, et c'est la nature qui nous enseigna les moyens de nous sauver, en nous indiquant le chef qui se chargea de nos destinées.

En dernière analyse, le parlement *libre* de Guillaume devoit être opposé au parlement du roi Jac-

seil catholique et privé lui inspiroit d'un autre côté de confier la défense de ses droits au roi de France, plutôt que de la livrer à ce parlement prétendu libre, mais environné des forces de son ennemi.

---

ques pour détruire l'alliance de la France et de la maison de Stuart qui l'avoit conclue, comme en France les états-généraux devoient être opposés, en 1789, à l'Autriche et à l'influence de cette maison sur nos affaires. Cette cause fut une de celles très-nombreuses qui déterminèrent notre révolution; je les ai classées dans son histoire inédite (*Note de l'éditeur*).

ÉVASION

DE LA REINE D'ANGLETERRE

ET

DU PRINCE DE GALLES,

CONDUITS EN FRANCE

PAR LE DUC DE LAUZUN.

ÉVASION

DE LA REINE D'ANGLETERRE

ET

DU PRINCE DE GALLES,

CONDUITS EN FRANCE

PAR LE DUC DE LAUZUN.

Il y avoit plus d'un mois que les Anglais ne savoient où étoient la reine et le petit prince : on disoit seulement qu'elle n'étoit pas sortie de Londres. Le roi avoit envoyé le prince de Galles en divers endroits, et l'on croyoit qu'il étoit à Portsmouth, afin de l'embarquer, et de le faire passer en France. Ce qui confirmoit qu'il pouvoit y être, c'est que le roi y avoit envoyé un carrosse à six chevaux, escorté de deux mille hommes : ce qui donna lieu aux Hollandais de l'investir par mer et par terre, croyant l'enlever ; mais Dieu le gardoit, et toutes leurs espérances furent vaines. Dans cette situation des Anglais, le roi vit qu'il étoit temps de sauver ce qu'il avoit de plus cher, la reine et son fils.

Alors on l'entendoit dire : *Tous les An-*

glais se déclarent contre moi ; il ne me reste plus que Dieu et le roi de France. Abandonné de sa nation, il choisit l'un des plus braves, des plus intrépides et des plus généreux Français pour sauver sa famille, le comte de Lauzun, à qui il confia sa femme et son fils, pour les tirer d'un misérable royaume, où petits et grands alloient les proscrire. M. de Lauzun reçut ce témoignage de la confiance du roi d'Angleterre avec tout le respect imaginable, en lui protestant qu'il sacrifieroit sa vie pour sauver ce sacré dépôt. Le roi lui dit : *Il n'y a plus de sûreté pour moi dans mon royaume; je ne puis demeurer à la merci du plus impitoyable des peuples, toujours altéré du sang de ses maîtres.* Il donnoit en même temps à la reine l'espérance de la suivre de près. Cette princesse ne croyoit pas que les affaires fussent aussi empirées; mais après les premiers sanglots, se recommandant à la divine Providence, elle se résolut de partir pour sauver ce petit prince; car elle eût mieux aimé périr avec son époux, plutôt que de se sauver seule en l'abandonnant. La promesse que le roi la suivroit bientôt, et la gloire de Dieu qu'elle avoit en vue, la déterminèrent. Elle considéra que, si le malheur

vouloit que son époux périt en cette rencontre, elle seroit admirée du siècle présent et de ceux à venir pour avoir sauvé ce jeune prince, qui, élevé dans notre sainte religion, seroit un jour *le vengeur de sa maison, le défenseur de la Foi, et le restaurateur du christianisme* dans un malheureux royaume, envenimé et armé contre la religion véritable. Au contraire en restant en Angleterre au milieu d'un peuple soulevé, elle devoit s'attendre que le prince d'Orange, maître des décisions de son *parlement libre*, feroit déclarer que le prince de Galles étoit un prince supposé. Il avoit déjà indiqué dans son manifeste qu'il falloit ainsi attaquer la légitimité de cet enfant(1); et après l'avoir ainsi perdu, on devoit s'attendre qu'il s'en prendroit à la reine elle-même qu'on livreroit au mépris des peuples. Enfin elle ne devoit pas se dissimuler que le parti

(1) Ce fut en effet la naissance du dernier rejeton de la maison de Stuart qui accéléra la révolution. Son alliance avec la France l'avoit rendue odieuse, ainsi que sa religion; et dans cette position extrême la naissance d'un héritier de la couronne, qui est une circonstance du jour dans les monarchies bien organisées et paisibles, étoit devenue une occasion de soulèvement contre la maison de Stuart, et l'une des causes de ses malheurs (*Note de l'éditeur*).

qui avoit ruiné Charles I.er, créé une république et le protectorat, étoit de nouveau soulevé contre le rejeton de son auguste famille. Ainsi son unique et dernière ressource étoit dans Louis XIV.

Le roi Jacques voyant son épouse résolue à partir, la livra aux soins de M. de Lauzun, que la France avoit envoyé à Londres pour être utile à son allié. Il le chargea de ne point l'abandonner qu'il ne l'eût déposée lui-même *dans les mains du très-chrétien roi de France, le plus pieux et le plus grand de tous les rois.* La reine partit à une heure après minuit, lundi 20 décembre. Trouvant la porte du jardin fermée, et gardée par un homme et une femme, elle sortit par une plus petite porte dérobée, et fit un détour en secret pour prendre le carrosse du résident de Florence qui étoit au premier poste, et qui la conduisit au bord de la Tamise à Westminster. Là M. le comte de Lauzun avoit posté un batelier, afin de passer l'eau, comme il faisoit souvent avec ses passe-ports, tant pour lui que pour sa famille. La nuit étoit extrêmement sombre, la pluie abondante et la rivière enflée et agitée extraordinairement. Elle fut traversée cependant, toute large qu'elle est,

et si vîte, que le carrosse qui attendoit depuis deux jours dans un çabaret de village, à l'opposite, à deux mille pas de l'eau, ne se trouva pas prêt, malgré les instances de Dufour, valet de chambre français, fort intelligent et fort actif, qui menoit aussi l'affaire. Ainsi, la reine fut exposée à la pluie, et dans la boue pendant un quart-d'heure. Le maître du cabaret eut la curiosité de venir observer avec une lanterne ceux qui accompagnoient le comte de Lauzun qui avoit fait louer le carrosse. L'adroit Rina fit semblant de glisser; et se laissant tomber sur la lanterne, la renversa par terre, et éteignit la lumière, ce qui fit une querelle qui fut appaisée avec des honnêtetés. Lorsque le carrosse avança, la nourrice, avec le prince de Galles qui monta la première; la reine avec une cassette; le comte de Lauzun et la Seisse, firent partie carrée. Rina monta derrière le cocher. Saint-Victor qui avoit son poste à quatre pas de là avec trois cavaliers bien montés et bien armés, observèrent leur distance. On marcha avec de fréquentes alarmes.

Ils trouvèrent à mille pas du chemin six ou sept cavaliers qui dirent: *Voilà des papistes qui se sauvent, il faut les assommer.* Le co-

cher eût été peut-être leur complice ; mais Dufour le pressa, et les cavaliers détournèrent les charretiers de leur délibération, et en empêchèrent l'exécution. Deux mille pas après, un autre charretier, bien jureur, leur disputa un chemin étroit, disant : *Je ne recule pas pour des papistes ;* mais comme cette famille ne vouloit pas incidenter dans son malheur, le carrosse recula quelques tours de roue, reprit la route, arriva à sept heures du matin, et s'embarqua pour aller prendre l'yacht, demi-lieue au dessous et au milieu de la rivière. Une vingtaine de gens de la reine qui étoient partis de Londres par eau, l'attendoient dans de grandes inquiétudes depuis deux heures. On renvoya à Londres Gauthier, perruquier, sa femme et son petit enfant, de l'âge du prince de Galles, qu'on avoit fait descendre la Tamise, afin qu'en cas que la famille royale eût été arrêtée, comme soupçonnée d'enlever le prince de Galles, on eût fait prendre le change aux agresseurs, et livré le petit nourrisson, ce qui pouvoit sauver le véritable. Le comte et la comtesse de Ri.... furent encore reçus dans l'yacht, comme faisant partie de la suite de dona Victoria Vontecune, qui étoit dame d'honneur de

la reine, et l'on fit voile sur les neuf heures du matin.

La navigation fut fort heureuse. On n'eut pour toute rencontre qu'un vaisseau de guerre à l'ancre, éloigné à perte de vue, qui ne songeoit guère à des passagers. A cinq heures du soir, ils mouillèrent l'ancre à la hauteur des Dunes. Des coups de canon que l'on entendit tirer, les inquiétèrent fort la nuit suivante. Le petit prince avoit jusque-là favorisé la retraite par un silence merveilleux. Pressé par la faim, parce que sa nourrice, la plus malade de l'équipage, n'étoit pas en état de lui donner la mamelle, ou de lui rien donner de bon, il se mit à crier du ton que Dieu lui avoit donné, assez haut et assez fort; et le capitaine du yacht qui ne croyoit avoir ni nourrice ni enfant dans son bord, commença à deviner une partie du secret. Il s'en expliqua d'une manière obscure, en disant sur les cris si longs de cet enfant: *Mon Dieu! j'ai bien de l'impatience de mette mon petit ami à terre.* Comme il étoit protestant, on s'étoit défié de lui, et on l'observoit. S'il eût fait le moindre mouvement contre son devoir, on avoit mis à la suite de dona Victoria quatre capitaines de vaisseau, catholiques hollandais, avec quel-

ques pilotes de la même nation et religion ; qui devoient jeter ce capitaine et l'équipage anglais dans la mer, et conduire l'yacht en France.

Enfin, on y arriva, cinq heures après avoir levé l'ancre, le mardi, sur les neuf heures du matin, fort heureusement, par le secours du paquebot, qui empêcha l'yacht de toucher un banc à dix pas de lui, où il se seroit brisé, s'il ne lui eût servi de guide pour le pilotage. La reine en sortit la coiffe levée. Ce fut alors que le capitaine qui la reconnut, tomba en pamoison d'étonnement. La première parole qu'il dit, quand elle lui fut revenue, ce fut : *Madame, je serai pendu à mon retour.* La reine fut conduite dans une maison bourgeoise pour son logement, M. de Charost ne pouvant lui donner autre chose, dans l'état de précipitation avec lequel il fallut la recevoir. En s'asseyant dans un fauteuil qu'on lui offrit, elle dit : *Il y a plus de trois mois que je n'ai été ni si bien, ni en repos, ni en sûreté pour ma vie et pour celle du prince de Galles mon fils.* Elle fit venir le capitaine du passage, adoucit ses craintes et son chagrin par des honnêtetés, en paroles et en guinées, si bien qu'il lui protesta que, quand il l'auroit

comme, quoiqu'il y allât de sa vie, il auroit fait son devoir. Il est resté plus de vingt jours en France, sans oser repartir pour Londres.

Après avoir un peu respiré, la reine d'Angleterre a demandé du papier et des plumes pour écrire à notre invincible monarque. Elle l'a fait en ces termes.

SIRE,

« Une pauvre reine fugitive et baignée dans » ses larmes, n'a pas eu de peine à s'exposer » aux plus grands périls de la mer pour venir » chercher de la consolation et un asile auprès du plus grand et du plus heureux mo» narque du monde. Sa mauvaise fortune lui » procure un bonheur que les nations les plus » éloignées ont ambitionné. La nécessité n'en » diminue rien, puisqu'elle en fait les lois, » et que c'est par une estime singulière qu'elle » vient lui confier tout ce qu'elle a de plus » précieux dans le monde, la personne du » prince de Galles son fils. Il est encore trop » jeune pour en partager avec elle la juste re» connoissance; elle est toute entière dans » mon cœur, Sire, et je me fais un plaisir, au

» milieu de tous mes chagrins, de vivre à » l'ombre de votre protection ».

Signé, LA REINE D'ANGLETERRE.

La reine est presque seule dans son appartement ; elle a passé sa seconde nuit en France bien plus tranquillement que les précédentes. Elle a reçu deux courriers, dont le dernier, frère de milord Schelton, l'a assurée avoir baisé la main du roi samedi au soir, quand il s'embarqua pour la seconde fois dans une meilleure barque. Elle fait tous les jours des prières régulières ; elle y emploie six heures chaque jour, ne les interrompant que par des visites fréquentes au prince de Galles, à qui elle donne toutes ses assiduités. Elle est allée dans l'église cathédrale, à Beauvais, empêchant des cérémonies qu'on vouloit lui faire, comme en 1650, en pareille occasion, à la feue reine d'Angleterre sa belle-mère. En y entrant, elle s'écria : *Ah ! la belle église.* M. l'évêque de Beauvais lui dit qu'elle se distinguoit encore moins par l'élévation et la beauté de son édifice, que par le mérite du chapitre qui la desservoit. La reine lui dit : *Monseigneur, vous en êtes le chef.* Elle al-

la l'après-dîner aux Filles de Saint-François, me disant en chemin que depuis long-temps elle n'avoit pas reçu de si vrais témoignages de dévoûment et de zèle. Je profitai de sa conversation, et de la familiarité dont elle honora les religieuses. Elle dit que la chute du trône et de sa fortune, ses fatigues, ses dangers lui avoient moins coûté que sa séparation du roi son mari, et l'incertitude de son sort. Sa piété encore plus ardente que celle de la duchesse de Modène, et de la feue princesse de Conti, nous édifia. Elle ajouta : *Si le roi avoit voulu feindre en matière de religion, ou en prendre une autre que celle des catholiques, il auroit été le plus heureux prince, et le plus aimé qui dût régné en Angleterre ; mais*, dit-elle, IL VAUT MIEUX ÊTRE MALHEUREUX. Elle parle français aussi-bien que Madame, hormis cet accent qu'elle a plutôt emprunté de l'anglais qu'elle ne l'a retenu de l'italien. En cas de besoin, elle s'expliquoit en latin. Elle a beaucoup acquis par la lecture ; sa taille est aussi fine à proportion que la vôtre ; mais plus grande. Elle a le visage fort long et fort maigre ; cela peut n'être pas naturel ; car les troubles où elle est depuis trois mois, l'ont réduite apparemment

en cet état, plutôt que la prétendue et fausse grossesse qu'on lui a attribuée en Angleterre et en France. Quand elle est partie ce matin, après avoir entendu une seconde messe, elle s'est presque mise à genoux devant M. l'évêque de Beauvais, mais pour en recevoir la bénédiction. En montant dans le carrosse, elle lui dit qu'elle savoit l'estime et la distinction que le roi faisoit de lui, et qu'elle se flattoit que S. M. lui tiendroit compte de la bonne réception qu'il lui avoit faite. On ne peut pas faire une plus grande chère et plus magnifique que ses Anglais la firent chez l'évêque; mais, en gens de leur nation. Les malheurs ne leur ôtent point l'appétit, et ce seroit pitié perdue que d'en avoir pour ces aventuriers. Ils nous racontent avec leur grand sang-froid le bouleversement de leurs affaires, et tout cela ne les empêche ni de boire, ni de manger, ni de rire. Vous dirai-je, madame, qu'un de ces messieurs, en nous parlant de la perte de ses biens et de ses charges comme d'une histoire du siècle passé, mangeoit ce matin, à son déjeûner, un poulet d'Inde, et la moitié d'un jambon? Et voulez-vous que je vous ajoute que le milord Herbert, chef de la justice, qui est la plus belle charge du royaume par l'autorité

torité universelle qu'il en retire, nous disoit en goguenardant, qu'il ne s'étoit sauvé avec la reine, tout protestant qu'il est, que parce que le milord Herbert son frère, ci-devant vice-amiral d'Angleterre, qui a pris le parti du prince d'Orange, lui avoit écrit qu'*il n'étoit qu'un misérable de servir un papiste; qu'il alloit à Londres, et qu'il seroit le premier pendu.* Ce M. Herbert nous a ajouté que son frère seroit homme à le faire comme il le lui avoit écrit. Jugez des massacres et du sang qui coule peut-être en ce moment à Londres. Il est des réflexions qui jettent la reine dans une extrême désolation, quand elle pense que ses amis répandent peut-être leur sang pour son époux, pour son fils et pour elle. C'est sans doute pour la consoler, qu'on lui a dit que son mari étoit dans un vaisseau de cinquante pièces de canon, le meilleur de son royaume; elle se flatte que le vent l'aura débarqué sur une des côtes de Normandie ou de Bretagne. Ce rayon d'espérance a changé le teint et l'air de la reine. Elle a été arrêtée au milieu de notre place par un courrier que le roi lui envoyoit, en confirmation de cette bonne nouvelle. Son petit prince y prenoit part; il nous a quitté en riant et en sautant

sur les bras de sa remueuse, et la reine lui a donné le surnom, en souriant, de *Jacques Pélerin*. Cet enfant a soutenu le voyage de terre et de mer, changeant de climat, sain et sauf, lui qu'on n'osoit changer d'appartement à Saint-James, sans la consultation des médecins.

PREMIÈRE ÉVASION

DE JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE.

PREMIÈRE ÉVASION

DE JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE.

IL EST ARRETÉ ET CONDUIT A LONDRES.

Sa Majesté Britannique tint parole à la reine. Il sortit de Londres, déguisé en valet de chambre du chevalier d'Aletz, catholique depuis quatre ou cinq ans. Arrivé à la Tamise, il y jeta le grand sceau de l'état; et comme il s'étoit confié à la première barque, elle se trouva si mal fûtée et elle prenoit tant d'eau, qu'ils se virent exposés à un naufrage certain, s'ils alloient plus loin. Après une heure de navigation dangereuse, ils vinrent à bord pour prendre un autre yacht qu'il avoit fait préparer pour la reine, en cas que celui de Granesine ne réussît pas, en attendant une seconde barque que le chevalier d'Aletz lui faisoit préparer. Le roi, débarqué et assis, fut insulté par des habitans qui lui disoient : *N'es-tu pas un papiste ?* La réponse étoit embarrassante pour un catholique romain qui ne doit pas nier ce qu'il est. Le roi dit qu'il

étoit connu de milord Tel, qui vivoit dans le voisinage, et qu'il croyoit homme sûr. Quelques-uns se détachèrent pour l'aller chercher, tandis que la canaille le maltraitoit, mais au point de lui dire qu'il étoit bien hardi d'être assis devant la compagnie, ayant une casaque si chétive. Le milord arrivé, reconnoissant le roi, se mit à genoux, et lui rendit, en apparence, de grands respects. Mais en témoignant à S. M. qu'il seroit perdu s'il facilitoit son évasion, il le retint, et il en donna l'avis à la ville de Londres, d'où la garde anglaise arriva pour le ramener; mais cette fois la populace, émue de ses malheurs, au lieu de le maudire, le reçut avec de grandes acclamations. Cet accident, et la bonne réception du peuple, jetèrent tous les partis dans les plus grandes inquiétudes; tout le plan des conjurés en fut dérangé. Deux rois sembloient arriver à Londres par deux portes différentes, pour occuper le même trône. On ne sut donc au premier moment vers lequel se diriger, à cause de la légèreté de la populace. On eût bien voulu que le roi n'eût pas été arrêté; mais la noblesse et le clergé anglican, revenus de leur premier étonnement, reprirent bientôt leur ascendant sur ce malheureux prince. Il

voulut profiter de ce retour simulé de son peuple; mais se voyant encore abandonné, il essaya de recourir à la pitié de son gendre, et de lui demander une conférence, pour concerter avec lui un accommodement. Or, le prince d'Orange étoit instruit qu'il n'étoit plus environné que de quelques ecclésiastiques romains. Il répondit à son roi et à son beau-père, en faisant arrêter son envoyé, milord Feversham, et en envoyant sa garde hollandaise investir le château de Witehal où étoit le roi, avec ordre d'expulser sa garde, et de l'en faire sortir lui-même quand il seroit sans sûreté. Il fit avancer en même temps ses troupes vers la capitale, et chargea un Italien de la maison du roi, et d'autres domestiques, de lui persuader en secret de prendre la route d'où il étoit revenu, tandis qu'il lui fit offrir publiquement le choix d'une retraite dans l'un des trois châteaux qu'il lui indiqua. Le roi préféra celui de Rochester.

Guillaume, qui avoit conduit son affaire criminelle avec tant de suite, de profondeur et de secret, ne fut point satisfait que la ville de Londres reçût ainsi son beau-père. Les seigneurs et le clergé anglican l'avoient prié de venir les défendre, de se dire leur protecteur, et de rétablir leur religion et leur monar-

chie dans un état florissant, et maintenant sans le consulter, ils rappeloient le roi Jacques : il est vrai qu'ils répondirent au prince d'Orange qu'il ne s'agissoit que d'un malentendu, d'une distraction. *Que faire du roi ?* étoit la demande de tous les partis dans cette douteuse circonstance. Voyant les troupes hollandaises s'approcher de Londres, les uns parloient de lui faire son procès, les autres, de le jeter dans un cachot, et les plus scélérats de l'empoisonner. Les plus fidèles, au contraire disoient que sa fille, princesse d'Orange, avoit tiré de son mari la promesse qu'il ne lui seroit pas fait de mal, ni attenté à sa liberté. Les plus osés proclamoient cette nouvelle consolante. En entrant dans Londres comme en triomphe, Guillaume leva les doutes. La veille de ce jour malheureux, Jacques n'ayant plus qu'un marchand de vin et un valet de chambre pour conseils, en étoit sorti par une autre porte. Des officiers français protestans, et fugitifs depuis les édits de révocation, entrèrent dans la capitale du protestantisme, à la suite de Guillaume. Les prêtres romains, et les jésuites du parti du roi en sortoient par une autre porte, essayant de s'enfuir en France, et de gagner un état ami et allié.

SECONDE ÉVASION

DU ROI JACQUES II.

IL ABORDE EN FRANCE.

SECONDE ÉVASION

DU ROI JACQUES II.

IL ABORDE EN FRANCE.

C'est le valet de chambre qui nous a dicté comment le roi se sauva la seconde fois. Il reçut d'abord une lettre assez respectueuse du prince d'Orange, par laquelle il lui marquoit que, craignant qu'à son arrivée dans Londres le peuple ne se portât à quelques insolences contre la personne de S. M., il lui conseilloit de se retirer dans un des trois lieux qu'il lui marquoit. Le roi lui répondit : qu'il prenoit volontiers le parti de la retraite ; mais qu'il ne pouvoit accepter aucun des lieux qu'il lui désignoit, préférant le château de Rochester. Les prêtres romains et les jésuites étoient alors enfuis et dispersés, et le valet de chambre qui racontoit le fait, ainsi que le marchand de vin, étoient l'unique et dernier conseil du monarque ; ils lui proposèrent cet avis, dans le dessein unique de le sauver. Le prince d'Orange agréa ce parti. Pour l'exécuter sûrement, il envoya cinquante de ses gardes à cheval, et cent de ses gardes à pied qui con-

duisirent la barque du roi dans des bateaux séparés, jusqu'à Rochester, où ils le gardèrent à vue, mais avec de grands soins. Le valet de chambre revint conférer avec le prince d'Orange à Londres (où il étoit entré avec de grandes acclamations et feux de joie, quand le roi en étoit sorti), pour lui demander un passe-port, pour lui troisième, qui contrefaisoit aisément le Hollandais, par la facilité qu'il avoit de parler la langue : encore ce valet de chambre, l'un des officiers les plus obscurs de la maison du roi, n'occupoit cette place que parce que ceux qui l'avoient eue, avoient abandonné S. M. Il pouvoit donc impunément contrefaire tel personnage qu'il vouloit, pour arriver à Guillaume. Revenu à Rochester avec son passe-port, il détermina le roi à se sauver, en lui observant qu'il n'avoit plus d'autre garde que celle du prince d'Orange, dont il étoit devenu le prisonnier ; ajoutant que le bruit commun dans Londres portoit les choses à de plus fâcheuses extrémités contre sa personne. Il fit coucher le roi le samedi, premier jour de l'an 1689, dès huit heures du soir. Il fit retirer les gardes de la chambre, les endormit ; et sur les dix heures et demie, il le fit relever, l'habilla d'un méchant sur-

tout de toile, lui mit un emplâtre au visage, une serviette sale et ensanglantée autour de la tête, et le fit sortir par une porte secrète et inconnue aux gardes, dont il avoit dérobé la clef à un valet du concierge. Le roi avoit deux montres, et quelque monnoie : c'est tout ce qu'il emportoit de ses trois royaumes.

Les trois fugitifs firent considérablement de chemin à pied dans des terres labourées. Ils les traversèrent, et prirent le premier bateau dans la rivière qui les mena, avec assez de périls, au port, je crois que c'est celui de Charnesse. Ils représentèrent le passe-port qui fut reçu, et s'accommodèrent avec le patron d'un si petit yacht, qu'ils avoient de la peine à y coucher tous les trois, n'ayant que deux hommes pour les conduire sur mer. Ils n'en eussent pas voulu davantage ; car le premier compliment qu'ils leur firent, en se voyant en pleine mer, fut de présenter le pistolet au patron et à son matelot, leur ordonnant de les mener en France, et non pas en Hollande, comme ils étoient convenus, leur disant de choisir ou d'être jetés dans la mer, ou de faire une grande fortune. Le pilote, homme de composition, sur cette alternative, donna proue aux côtes de France, et aborda à

Ambleteuse, après quarante heures de navigation difficile, traversée par les vents, mais favorisée par une frégate française qui aborda au même port. Plusieurs officiers du roi déguisés, ayant quelques passe-ports, et cinquante Irlandais, cachés à fond de cale, y avoient été poussés par la même marée avec le duc de Berwich, fils aîné naturel du roi. Le roi dépêcha celui-ci à Versailles.

S. M. Britannique resta quelques jours à Ambleteuse. La réponse qu'il fit au premier compliment qu'il reçut en France fut laconique. Il dit au clergé : *Messieurs, priez Dieu pour nous : nous défendrons la cause de J. C. Il faut espérer qu'il ne nous abandonnera pas.*

Le roi se mit à table : il y fit mettre dix ou douze seigneurs avec lui, entre autres son second fils naturel qui arriva fortuitement avec un vaisseau, à Ambleteuse, quatre heures après que le roi y avoit abordé. Il invita aussi milord Melfort, le marquis d'Espani, et cinq ou six autres Français, à qui il fit apporter des couverts. Le roi se distinguoit par son habit ; il étoit d'une simple tiretaine brune ; mais il dit que l'étoffe valoit bien le surtout de toile qu'il avoit sur mer. Ce fut pendant

le premier souper que le valet de chambre dicta la manière dont il avoit sauvé le roi, pour ne pas en oublier les circonstances.

Le duc d'Aumont, à la tête de la noblesse, alla prendre le roi, qui vint coucher à Boulogne. S. M. fit mettre à table jusqu'à son pilote qu'il a fort recommandé au duc d'Aumont. Elle entendit la messe le lendemain, déjeûna, mit un pain et une petite bouteille de vin dans sa poche, et se mit dans une chaise roulante pour aller coucher à Abbeville, jusqu'où le duc d'Aumont l'accompagna. M. de Chauvelin lui donna à dîner jeudi à Amiens, et à souper à Breteuil. Il passa hier dès cinq heures du matin à Clermont, dîna à onze à Creil, et trouva à Lusarche des relais et des hardes que le roi lui avoit envoyés. Il arriva à Saint-Germain-en-Laye, sain et sauf, après tant de périls et d'étranges aventures; il n'avoit que les effets que le roi lui avoit envoyés, sans lesquels le roi de la Grande-Bretagne (1) n'eût pu être différent dans son extérieur d'un

(1) Louis XIV avoit offert à Jacques, quelques mois auparavant, des vaisseaux et des troupes françaises pour le secourir, quoiqu'une telle entreprise fût extrê-

homme du commun. Pour paroître devant le roi, il n'avoit pas même avec lui la marque de ses ordres.

---

mement délicate, puisqu'elle avoit pour but de réprimer la religion du pays, dans un temps d'insurrection. Cette assistance fut refusée, parce que le conseil du roi Jacques n'avoit pas encore désespéré de sa position, et parce qu'il ne voulut pas pousser à bout une nation jalouse de sa liberté que des troupes étrangères et catholiques auroient compromise. Dans le conseil du roi se trouvoient des personnes attachées à Guillaume, qui accéléroient en secret la révolution. On dit au roi qu'il falloit éviter l'inconvénient de recevoir la loi de Louis XIV, et que les mesures et les desseins du prince d'Orange n'étoient que présumés sans être connus. Jacques II refusa le secours, et l'on voit la position où il se trouva réduit en si peu de temps (*Note de l'éditeur*).

RELATION

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A SAINT-GERMAIN,

A l'arrivée de LL. Majestés Britanniques,
le 6 et le 7 janvier 1689.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ A SAINT-GERMAIN,

A l'arrivée de LL. Majestés Britanniques, le 6 et le 7 janvier 1689.

Le roi notre maître qui avoit reçu le mardi au soir la nouvelle que le roi d'Angleterre s'étoit sauvé une seconde fois, fut en peine le lendemain, mercredi 5 janvier, de ce qu'il n'en recevoit pas de nouvelles. Toute la cour paroissoit dans une grande consternation ; lorsque sur le midi et trois quarts, la messe du roi étant entre l'évangile et l'offertoire, M. le Premier ayant parlé tout bas au roi, S. M. cria tout haut : *Le roi d'Angleterre est arrivé en France ; il est à Boulogne.* On ne pensa plus qu'on étoit à la messe ; et ce fut une si grande joie dans la chapelle, que le bruit des courtisans pensa interrompre le prêtre. Pendant cette confusion, Monseigneur ne put s'empêcher de dire en pleine chapelle à Madame : *Vous voyez le cœur des Français.*

Dès ce moment, la cour se livra à la plus

[illegible] commandé ses gardes
ses gendarmes et ses chevau-lég
deux compagnies de mousquetaires
pes accompagnèrent S. M. jusqu'
Chatou, dans un endroit où est
ronde qui forme une étoile, où a
plusieurs grandes routes. Le roi a
près d'un quart d'heure, le prince
Sa voiture étant arrivée, S. M. fit l
démarche, ouvrit la portière elle-m
sant : *Il faut que je fasse ma pre*
site. Il prit l'enfant dans ses bras, le
sieurs fois, le caressa beaucoup,
très-beau, et ferma la portière pou
le carrosse de la reine qui approch
tôt que cette princesse aperçut Loui
pied à terre ; et le roi l'ayant saluée
adressa ces paroles : *Sire, vous v*
princesse malheureuse qui trouve
de consolation dans les bontés

ne l'entendis pas. Bientôt il présenta
eigneur et Monsieur, qui remontèrent
e roi dans le carrosse de la reine d'An-
e, et arrivèrent à la porte du château
nt-Germain, sur les quatre heures et
rt. Le roi descendit le premier du car-
prit soin lui-même de ranger le sac,
la main à la reine, et la conduisit dans
partement, qui est celui de la feue reine
naîtresse. Cet appartement est magni-
ent meublé. On conduisit ensuite le
de Galles dans le sien, qui est celui de
uc de Bourgogne. Bientôt le roi intro-
ette princesse dans un cabinet, où ils
ensemble environ une heure et quart,
à il la conduisit dans l'appartement du
de Galles, où il la laissa, et s'en re-
à Versailles.

endemain, vendredi 7 janvier 1689, le
rès avoir envoyé un gentilhomme au
ngleterre qui avoit trouvé les carrosses
M. à Clermont, pour le prier d'aller
oit à Saint-Germain, partit à cinq heu-
n quart. Il fut chez la reine qui le re-
lit. A six heures trois quarts, le roi
leterre, éclairé d'un très-grand nom-
flambeaux, s'avançoit : M. le Premier

étoit avec lui, le chevalier de Saint-Deaud lieutenant des gardes du corps, avoit été nor mé par le roi pour servir auprès de sa pe sonne. Il reçut le roi Jacques à la descente son carrosse, et se mit en fonction. Apr avoir traité cet officier avec des marques d'u très-grande bonté, le roi d'Angleterre, re contrant M. de Lauzun, l'embrassa des de côtés, et lui dit : *Voilà un bon ami que je su bien aise de revoir ici.* Il monta l'escalier, trouva le roi de France à la porte de la sal des gardes. Le roi d'Angleterre se baissan plia un peu le genou ; le roi se baissa auta que lui, le retint, l'embrassa tendrement à plusieurs reprises, si bien, qu'on comp qu'il l'avoit baisé dix fois. Notre roi lui di *On ne peut avoir plus de joie que j'en de voir que V. M. est ici.* Après toutes l embrassades, Louis dit au roi d'Angleterr *Ne perdons pas de temps : montons ; la re ne brûle d'impatience de voir V. M.* Il prit par le bras, et le conduisit dans la char bre de la reine, lui donnant toujours la droi ce que le roi d'Angleterre refusoit d'acce ter ; mais le roi lui ayant témoigné qu'il souhaitoit, il ne fit plus de difficultés de prendre.

Jamais le roi notre maître n'eut tant de graces, tant de majesté, et tant de grandeur dans toutes ses actions, en même temps plus de joie qu'il en paroissoit sur son visage. Après que LL. MM. eurent demeuré environ un quart d'heure dans la ruelle du lit de la reine, on envoya chercher le prince de Galles; et comme on ne put l'avoir, parce qu'on le remuoit, les deux monarques allèrent de suite pour le voir dans son appartement. Le roi Jacques versa quelques larmes sur cet enfant. Louis, attendri, le ramena auprès de la reine, et s'en retourna à Versailles, après avoir été une demi-heure environ avec S. M. Britannique.

Louis fit donner à la reine six mille pistoles qui furent remises dans une cassette, placée dans son cabinet le jour qu'elle arriva; dix mille autres pistoles furent mises dans celui du roi le lendemain.

J'ai été témoin oculaire de l'arrivée de la reine, et de l'entrevue des deux Majestés. J'oubliois de vous dire que la reine voyant les troupes de la maison du roi qui accompagnoient S. M., lui dit : *Sire, voilà les plus belles troupes du monde; mais ce que je trouve de plus beau, c'est leur fidélité pour*

V. M. Cela nous a paru fort à propos ; car c'est ce manque de fidélité qui nous la fait voir ici.

Le roi d'Angleterre fut samedi à Versailles ; le roi fut au-devant de lui au-delà de Sa... Les deux rois furent deux heures renfermés ensemble ; ensuite le roi l'amena chez madame la dauphine, où LL. MM. furent un bon quart d'heure ; il y avoit un grand nombre de dames. Le roi d'Angleterre l'ayant quitté au sortir de là, fut rendre visite de son chef à Monsieur et à Madame, après quoi il retourna à Saint-Germain.

Pendant que le roi a demeuré à Saint-Germain, il a été fort souvent à Versailles, où il a trouvé auprès du roi toutes sortes de conseils, de consolations et d'avis. Il vint à Paris avant de partir pour repasser en Irlande. Il fut à Notre-Dame le vendredi 25 février 1689; il y entendit la messe dans le chœur, et communia des mains de M. l'abbé Parfait. Il fut après chez monseigneur l'archevêque, et alla dîner chez M. le comte de Lauzun, auquel il avoit donné le même jour au matin l'ordre de la Jarretière. Après dîner, il alla voir les religieuses Anglaises des Fossés-Saint-Victor, et Monsieur au Luxembourg.

DESCENTE

DE JACQUES II

EN IRLANDE.

DESCENTE
DE JACQUES II
EN IRLANDE.

Le roi d'Angleterre partit le lundi 28 février, pour aller en Irlande où sa présence étoit nécessaire. Il fut coucher, accompagné de quantité d'officiers que le roi lui donna pour son conseil, à Orléans, où il logea chez M. de Creil, intendant, qui avoit été au-devant avec les habitans en armes, hors de la ville. Il fit mettre à table, avec lui, la femme de M. l'intendant qu'il baisa sur la joue, et d'autres dames; le lendemain, il fut coucher à Tours, et arriva à Brest. Il descendit en Irlande avec quatorze vaisseaux de guerre que le roi lui avoit donnés, et sept brûlots, où il trouva un royaume fidèle et catholique, gouverné par le comte de Tirconel. Le roi lui a toujours fourni l'argent qu'il lui a fallu. Il a passé la mer comme par miracle, sans donner aucun combat, quoiqu'il y eût beaucoup de vaisseaux anglais postés pour l'empêcher de passer.

Le roi d'Angleterre, en arrivant, dit au comte de Tirconel : *Je ne suis pas présentement en état de reconnoître votre fidélité ni votre valeur ; mais voilà un présent que le roi de France vous envoie.* En même temps, il lui donna dix mille pistoles, et une épée garnie de diamans, le fit duc lui et toute sa postérité, qui dès la naissance en portera le titre. Sa fidélité, son intrépidité et son courage lui avoient conservé ce royaume. Quelques villes qui tenoient le parti du prince d'Orange se rendirent ; mais Londonderi, au nord de l'Irlande, lui résista : c'est une place très-forte devant laquelle il mit le siége. Comme il n'avoit pas les choses nécessaires pour le presser, il tint long-temps devant la place, et réduisit les assiégés à manger des chiens, des chats, des chevaux, et leva le siége. Il assembla un parlement en Irlande, à Dublin.

Pendant la première campagne, il ne s'est rien passé de considérable entre son armée et celle de Schomberg, qui commandoit l'armée débarquée pour le prince d'Orange. Les flottes, de part et d'autre, évitoient le combat ; les troupes d'Ecosse étoient purement observatrices. Guillaume passa en Irlande. Le roi

hasarda une bataille, et la perdit complètement, et avec elle ses trois royaumes.

Telle fut en Angleterre la fin de la maison de Stuart; elle ne fit plus que des tentatives malheureuses depuis la bataille de la Boine. Guillaume III avoit déclaré la guerre à la France le jour qu'il accepta la couronne: c'est le portrait de ce célèbre usurpateur (1) qui

(1) L'étude des mémoires du parti opposé apprend que, si Jacques II avoit su profiter de l'enthousiasme inattendu du peuple touché de ses malheurs, quand il rentra dans Londres, il eût opposé à Guillaume de grandes difficultés. Le génie versatile de la populace, et les réflexions de la partie éclairée et paisible des habitans de Londres pouvoient être dirigés, dans cette circonstance, contre un prince qui venoit donner aux Anglais une monarchie dont ils ne connoissoient pas le caractère. Mais Jacques II ne sut ni plier, ni négocier, ni se montrer avec la dignité d'un caractère. Rentré dans ses foyers, il demandoit des satisfactions en faveur des catholiques qu'on avoit insultés, et des ambassadeurs qu'on avoit pillés. Les catholiques et les jésuites furent de nouveau son conseil, eux qui l'avoient induit par un zèle ardent et si déplacé en Angleterre, au milieu des factions. Le parti secrètement agitateur, qui travailloit pour Guillaume, et qui avoit cessé d'agir quand il crut Jacques embarqué, voyant le retour des catholiques, se réveilla, et la nouvelle, vraie ou

va nous occuper, ainsi que l'histoire de ses campagnes contre la France.

---

faussé, que le jésuite Peters étoit rentré au conseil avec le roi, donna soudain au génie du peuple une autre tournure.

En France, nous avons entendu quelques cris d'agitation qui décomposoient spontanément la révolution croissante, et la révolution quand elle périclitoit. Ces deux mots, *les Cordeliers se relèvent*, prononcés par les royalistes et circulant avec rapidité, ont mis un jour le directoire en péril, et accéléré d'autres événemens (*Note de l'éditeur*).

PORTRAIT

DE

GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE,

ROI D'ANGLETERRE,

Auteur principal de la Ligue d'Ausbourg, contre Louis XIV ;

Extrait du porte-feuille du Maréchal duc de Villars.

PORTRAIT

DE

GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE,

ROI D'ANGLETERRE,

Auteur principal de la Ligue d'Ausbourg, contre Louis XIV;

Extrait du porte-feuille du Maréchal duc de Villars.

Il ne suffisoit pas au prince d'Orange, pour mériter le nom de grand homme, de se voir assis sur le trône d'Angleterre; il falloit que par des actions personnelles il méritât de porter ce titre bien ou mal acquis.

Avoir eu l'adresse de se faire offrir la couronne d'Angleterre, puisqu'on ne peut appeler conquête ce qui n'a coûté, ni combats, ni sang répandu, est le plus grand bonheur qui soit jamais arrivé à un homme qui n'eut besoin que de savoir garder son secret pour réussir. Il n'y a pas même lieu d'être surpris que l'auteur de l'entreprise et ses complices aient pu garder le secret, puisqu'il étoit convenu que la couronne en seroit le prix pour

le prince, tandis que ses complices étoient bien instruits qu'ils ne pourroient le découvrir, sans s'exposer au dernier supplice.

On peut donc assurer que le hasard, la rebellion, la religion protestante, et la situation des affaires ont porté, sans coup férir, le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, et que pour s'y placer, il a fallu seulement qu'il se soit prêté à la fortune qui a pris le soin de le conduire.

Il falloit en Europe un chef à l'eglise protestante qui alloit être réduite aux abois, à l'époque de l'avénement de Guillaume au trône d'Angleterre; et si la jalousie de quelques princes catholiques (1) contre le roi ne les eût ligués avec Guillaume pour se soutenir, ce prince eût régné fort obscurément dans son île. Cette jalousie fut si outrée, qu'elle alla jusqu'à vouloir réprimer le mérite que le roi se faisoit auprès de Dieu, en travaillant à l'abaissement bien motivé de la religion protestante européenne.

La plupart des princes catholiques, il est vrai, plus sages et plus religieux, n'ont pu voir avec indifférence cette ligue de princes

(1) Du pape, de l'empereur, de l'Espagne, du duc de Savoie, du roi de Pologne Sobieski, etc.

catholiques avec Guillaume. En effet, on avoit besoin en Angleterre d'un chef, sous le nom duquel on pût agir en Europe ; et comme il eût été honteux à un prince catholique de se mettre à la tête de la ligue, puisqu'il falloit commencer par détruire la religion catholique en Angleterre ; la ruine de Jacques fut résolue. La ligue d'ailleurs étoit très-puissante, et, comme il n'étoit rien qu'elle ne pût se promettre de ses forces, il n'étoit pas nécessaire pour elle de choisir un génie supérieur. Le prince d'Orange avoit à souhait tout ce qu'il pouvoit désirer pour l'entreprise. Les Hollandais étoient en sa disposition. Les autres, dans la pensée que l'union de la France et de l'Angleterre, alliée de la maison de Stuart, étant rompue, la France ne pourroit jamais résister à ses ennemis, se promettoient de réduire le roi, et d'empêcher l'exécution de ses plans. Enfin, on peut dire qu'au commencement de la ligue, que le prince d'Orange a réduite à l'extrémité par sa mauvaise conduite, il étoit maître à peu près de l'argent et des forces de l'Europe. Les états protestans, que le roi avoit tant envenimés par la révocation de l'édit de Nantes, avoient fait de Guillaume leur idole, non qu'ils le crussent

de leur religion. Etoit-il possible d'en avoir une ; et d'oser porter les crimes jusqu'où il les a poussés ? mais c'étoit assez qu'il affectât de paroître protestant, et qu'avec des forces suffisantes, il eût la volonté de faire la guerre au roi. En livrant de rudes assauts à la religion catholique, tout lui étoit favorable, et jusqu'à tel point, que si quelque chose avoit dû le chagriner, c'étoit de ne pouvoir contribuer à son élévation qu'en abandonnant son nom et sa personne à la fortune qui lui avoit applani tous les chemins, et qui l'entraînoit sur le trône, avec la rapidité dont elle se sert quand ses succès ne doivent point avoir une longue durée.

Le secret ayant été l'ame de cette affaire qui éclata tout d'un coup, on fait l'honneur au prince d'Orange de croire qu'il avoit fait mouvoir bien plus de ressorts qu'il n'en avoit fait agir ; mais la prompte élection de ce prince, sans aucun obstacle, fit voir qu'elle ne pouvoit lui avoir coûté que des souhaits. Se voyant à la tête de la plus grande partie des forces de l'Europe et de ses souverains, par le commandement qu'ils lui laissoient, avec le pouvoir de résoudre et d'agir, il pouvoit faire des actions capables de lui mériter le nom de

Grand que lui donnoient déjà ceux qui l'avoient élevé. Il pouvoit, avec le secours de toute l'Europe, se rendre maître de tout ce que son ambition auroit pu le porter à envahir. Il pouvoit se répandre comme un torrent chez ses ennemis et conquérir. Cependant il n'a réussi dans aucune de ses tentatives pour la ligue. Comme capitaine, il n'a pu accabler ses ennemis ni par le nombre, ni par adresse; mais il a fait quelque chose de plus surprenant, et pour ainsi dire d'incompréhensible: il a gâté les dispositions favorables où étoient pour lui toutes les affaires de l'Europe, et déshonoré la puissance de presque tous les souverains qui s'étoient ligués avec lui.

Quand les alliés eurent formé la ligue, la France, qui ne vouloit point troubler le repos où elle avoit conduit l'Europe, n'étoit point armée. Si les alliés avoient eu un chef prudent et habile, ils auroient pu faire la conquête de Philisbourg, du Palatinat, de la Savoie, Mons et Namur, et remporter plusieurs autres avantages dont on ne dit rien; mais comme on n'a rien fait que par les ordres du prince d'Orange ou en sa présence, comme il a été l'ame qui a fait mouvoir ce grand corps contre le roi, on a fini, après l'avoir mis en

état de tout entreprendre, par lui reprocher d'avoir mal répondu à l'attente avantageuse qu'on avoit de lui. Aussi quand il avoit été nécessaire de se battre, il s'occupoit des siéges; et quand il falloit prendre des villes, il hasardoit des batailles.

Les ennemis n'avoient perdu aucun poste en Flandre depuis le commencement de cette guerre. Sitôt que Guillaume y parut, ce ne fut que pour y voir prendre Mons. Il a été en Angleterre, et il en a fait venir de nouvelles forces; mais il semble qu'il n'ait voulu les avoir, qu'afin de laisser prendre Namur avec plus de honte. Pour l'affaire de Mons, amis et ennemis, tout en a parlé, et ce n'a pas été à sa gloire. La perte de cette place lui devoit faire prendre de justes mesures pour empêcher celle de Namur; il le pouvoit, sans rien faire qui fût au dessus de la portée du moindre génie. Le roi ne s'étant point mis en campagne avant le temps ordinaire de l'ouvrir, il devoit en ne suivant que l'usage des armées de Flandre, s'y mettre aussitôt que ce monarque; cependant Namur se trouve assiégé avant qu'on lui voie dix mille hommes ensemble; la ville est prise avant qu'il en ait trente-cinq mille, et le reste s'assemble pen-

dant qu'on poursuit le siége du château. Quand il se voit à la tête de cent mille hommes, il menace et n'agit point, quoique les forces du roi soient divisées, et qu'il eût un prétexte pour risquer, puisqu'il auroit pu empêcher, et prendre Namur en gagnant une bataille; mais sitôt que les forces de S. M. sont unies, il n'y a plus de siége à faire lever; et quand le gain d'un combat lui apporteroit moins d'utilité, il ne manque pas à l'engager le 3 août 1692, afin d'en avoir perdu de toutes les sortes. Lorsqu'on donna la bataille de Flenoux, les deux partis avoient de la cavalerie et de l'infanterie; il n'y avoit à l'affaire de Leuze que de la cavalerie contre de la cavalerie, et dans celle du 3 août, l'infanterie seule a combattu contre l'infanterie, il falloit ce dernier combat pour le convaincre qu'il sera toujours battu de quelque manière que ce soit; et ce qu'il y a de chagrinant pour lui dans cette dernière affaire, c'est qu'il étoit fort persuadé que, si la cavalerie ne pouvoit tenir contre la nôtre, son infanterie étoit si supérieure, que la nôtre ne pourroit tenir contre la sienne, et c'est ce qui lui a fait hasarder si légèrement ce dernier combat, parce qu'il n'avoit que de la préventoin contre notre infanterie

sans certitude qu'elle dût mal faire ; un plus habile homme que lui auroit fait réflexion, que, si les Français font quelque prise, c'est rarement en reculant, et qu'une nation aussi belliqueuse que la Française, secondée des Suisses seulement, qui semblent ne respirer que dans la guerre, devoit triompher d'un corps composé de tant de nations ; où l'union des parties ne peut que très-difficilement être parfaite. La plus grande partie de l'infanterie du prince d'Orange a combattu contre la moindre partie de la nôtre. Lorsqu'ils ont résolu le combat du 3 août, sans avoir communiqué son dessein à personne, il fit le 2 août un détachement de son armée, qu'il envoya du côté de Namur, afin d'ôter les soupçons qu'on eût pu avoir de son dessein. Il ordonna aussi un grand courage pour le jour du combat, et le soir, pour se préparer à marcher la nuit pour venir à nous, il fit assembler l'état-major ; il l'assura que la victoire étoit certaine, qu'il connoissoit le terrain, et qu'il ne resteroit pas dix mille hommes ensemble à M. de Luxembourg. Il en étoit si persuadé, qu'il fit suivre toutes les tentes, ne doutant pas qu'il ne dût camper le lendemain dans le camp de ce général. Il fit prendre le devant à douze

mille hommes de troupes choisies, et il partit six heures après à la tête du reste de l'armée, et se rendit au rendez-vous qu'il avoit donné aux douze mille hommes ci-dessus. Il fut surpris de ne les y pas trouver. Il les fut chercher jusqu'à un village où il y avoit de nos troupes, et rejoignit son armée sans les avoir trouvés; il crut que nous les avions peut-être défaits. Il tint un grand conseil de guerre pour délibérer s'il continueroit sa marche pour nous attaquer. Les députés des Hollandais opinèrent à ne point combattre; le prince d'Orange fut du même avis; mais il ne l'appuya pas si fortement. L'électeur de Bavière soutint avec opiniâtreté qu'il falloit donner la bataille, et dit que le peuple de Bruxelles demandoit ce combat, croyant que c'étoit le seul moyen d'éloigner les Français de leur ville. Il y avoit si long-temps qu'il crioit *bataille*, qu'il fut déféré à son sentiment; et dans ce moment les douze mille hommes parurent: ils furent égarés par les guides qui les avoient ramenés au camp d'où ils étoient partis et d'où ils revenoient. Le prince d'Orange dit à ses troupes qu'il abandonnoit au pillage tout le camp des Français, et qu'ils trouveroient de quoi s'enrichir à jamais dans le quartier des

lui-même de n'être jama
Bas que pour voir prei
solut d'ordonner que s
qu'un drapeau par batai
veille du combat. Il se s
peaux avoient été vus
après la bataille de Cas
Fleurus: il avoit même s
comme cette guerre ne
quoiqu'il tâche de persu
ses alliés, la politique d
tous les bonheurs qui lu
terre et en Hollande, et
ceux de son parti, afin
toujours armés, pour
d'Angleterre ne remon
quoi les alliés tant prote
travaillent avec honte,
tage, pour eux. Aussi l

on a lieu de dire du prince d'Orange qu'il est le premier homme du monde. Il ordonna encore la veille du combat secrètement que ceux qui se verroient hors d'état de conserver les drapeaux eussent à les déchirer plutôt que de les abandonner. M. de Luxembourg avoit aussi d'espions ; mais on ne put l'avertir de la marche du prince d'Orange ; ils furent pris et pendus, et entre autres un qui s'étant introduit parmi les domestiques de M. l'électeur de Bavière qui l'avoient trouvé si agréable par son enjoûment, qu'ils le firent connoître à leur maître qui lui avoit fait même plusieurs libéralités. Cet espion parloit plusieurs sortes de langues ; mais ayant été découvert pour ce qu'il étoit, il fut aussi pendu. Le prince d'Orange étoit persuadé que son infanterie étoit de beaucoup supérieure en bonté à celle de France et plus nombreuse, il voulut que l'infanterie de M. de Luxembourg eût seule part au combat. Il se souvenoit de celui de Leuze et craignoit que, si l'affaire devenoit générale, sa cavalerie intimidée ne lâchât pied. Il pensoit juste ; car notre cavalerie étoit supérieure en nombre et bonté. Il ne lui suffisoit pas de bien connoître le terrain, comme il disoit, il falloit qu'il fût propre à être attaqué, et qu'il ne fût

pas coupé de haies, de fossés et de ruisseaux qui faisoient qu'un sage capitaine l'eût trouvé inattaquable. Il vouloit risquer; mais il auroit mieux fait de risquer le tout pour le tout, comme il avoit dit qu'il le feroit à Namur. On ne l'auroit point alors blâmé quand il auroit été battu, puisque sa gloire, ses alliés, l'intérêt de la ligue, et tous les peuples de Flandre demandoient qu'il hasardât un combat pour conserver cette place. Il n'eût point été alors garant de l'événement, comme il le doit être pour en avoir voulu donner un sans nécessité, et sans qu'il lui en pût revenir nulle utilité, mais seulement un peu de gloire d'avoir affoibli une armée, qui, quelque avantage qu'il eût pu avoir, devoit, après le combat, être encore aussi nombreuse que la sienne. M. de Luxembourg, sitôt qu'il fut arrivé à Houds près d'Enghien, envoya plusieurs partis pour apprendre des nouvelles de l'armée du prince d'Orange. M. le duc du Maine les alla reconnoître dans leur camp proche de Notre Dame-de-Hall, où ils avoient la droite. Leur corps de bataille étoit à Brance-le-Château, et leur gauche à Bois-Seigneur-Izaac. Il remarqua qu'ils faisoient des passages. Cela ne faisoit pas assez d'effet pour deviner où le prince

d'Orange vouloit tourner. On sut qu'il avoit fait tenir cinq ou six mille prisonniers et rien davantage. Le prince d'Orange n'ayant point déclaré son dessein à personne, M. de Luxembourg étoit campé avantageusement, sa droite étoit à Strinkerke, sa gauche à Erindes, le centre et le quartier général à Houïr, à un quart de lieue d'Enghien, et le corps de réserve à Mark. M. de Luxembourg avoit envoyé divers partis le samedi 2 août pour reconnoître les ennemis et leurs desseins. Voici ce que dit M. de Tacy qui en commandoit un.

«M. de Luxembourg me donna la veille du combat soixante carabiniers et quelques dragons, avec ordre d'aller sur le camp des ennemis. Je me rendis fort près de leur camp à la pointe du jour du combat, et comme j'appréhendois qu'ils ne dérobassent une marche à M. le maréchal du côté de Ninoue, où il y avoit apparence qu'ils devoient aller, je n'avois attention que de ce côté-là; mais regardant autour de moi par curiosité, je découvris une grande colonne de cavalerie qui marchoit à la petite pointe du jour à la sourdine droit à Enghien où est notre camp. Ne croyant pas qu'ils eussent envie de marcher à nous, je m'avançai de plus près, et vis que c'étoit l'ar-

mée du prince d'Orange : j'écrivis à M. le maréchal ; je fis ensuite un prisonnier, qui me dit que le prince d'Orange faisoit marcher son canon. Je ne doutai plus de son dessein, j'écrivis encore à M. le maréchal ; en lisant cette lettre, il reçut des avis de sa droite que l'on découvroit les ennemis. Le prince d'Orange avoit envoyé ses bagages à Bruxelles ; le deuxième et troisième il partit de son camp à deux heures du matin. Il arriva à sept heures du matin sur des hauteurs à un quart de lieue de nous. On croyoit qu'ils ne venoient que fourrager, comme en effet ils en firent mine. La droite de notre armée où s'est fait l'attaque étoit fermée par un petit ruisseau et bordée de marais au devant de Strinkerke. M. de Luxembourg fait mettre son armée en bataille, avoit disposé ses troupes de manière qu'il pouvoit renforcer sa droite où devoit arriver le plus grand choc, de sorte que la ligne qui faisoit tête aux ennemis étoit soutenue de quatre autres lignes d'infanterie doublées derrière elle. La cavalerie de la droite, qui se mit en bataille derrière l'infanterie, étoit tantôt sur une, deux ou trois lignes, selon que le terrain le pouvoit permettre.

Les ennemis ne commencèrent à canonner qu'à neuf heures au matin, et les deux armées

ne furent rangées tout-à-fait qu'à deux heures. Les Anglais et les Danois firent l'attaque. Le feu fut grand ; ils étoient supérieurs à nous, avantageusement postés, et notre canon n'étoit pas encore arrivé. Les vieux officiers disent qu'ils n'ont jamais vu de feu semblable ; cependant nos troupes tinrent ferme. M. de Luxembourg étant avec tous les princes et M. le duc de Montmorency avec M. le comte de Luzasviots poussèrent où étoit ce grand feu, et ce fut là où M. le duc de Chartres reçut deux coups aussi favorables que glorieux, et que M. le marquis de Tillades fut blessé. Les ennemis avoient un grand avantage, parce qu'ils s'avançoient à la faveur de leur canon. Ce qui fit que M. le marquis de Rochefort abandonna son poste et six pièces de notre canon qui venoient d'arriver ; il fut pourtant ferme jusqu'à ce qu'il eût eu quelques régimens de renfort. Cependant les ennemis, après avoir éssuyé une décharge de notre canon à bout touchant, nous en prirent encore six pièces au devant desquels ils mirent des chevaux de frise. M. le prince de Conti fut un moment seul l'épée à la main auprès de notre artillerie. M. de Vendôme lui mena deux bataillons suisses qui ne purent arrêter les ennemis, M. de

mais ceux qu'il comma
des princes qui les ani
on cessa de tirer et on
à la main. M. Bonejea
des gardes qui chassè
gagnèrent le terrain, (
perdu, en faisant d'eu
Tous les princes et s
toujours à la tête des g
et passèrent les haies e
mis abandonnèrent dix
deux autres furent tr
après le combat; ceci s
M. de Boufflers avec l
rude combat l'épée à la
ennemis. M. Dumontal
M. de Mailly et M. d'Al
là que M. le prince de T
Bouillon, fut blessé, le

s'enfuirent, et se retirèrent pourtant en assez bon ordre; ils étoient sur trois colonnes, ils laissèrent, pour n'être point embarrassés, leurs tentes et leurs chevaux de frise.

Pendant le combat, on surprit un courrier que le prince d'Orange envoyoit au gouverneur d'Ath, auquel il mandoit que, sur les avis qu'il avoit eus que l'armée de M. de Luxembourg manquoit de canon et qu'il avoit jeté son infanterie dans plusieurs places, il alloit nous attaquer, et que, comme il étoit presqu'assuré de nous battre, il n'avoit qu'à prendre ses mesures. L'infanterie et l'artillerie de M. de Boufflers n'arrivèrent qu'après l'action; on auroit infailliblement défait toute l'armée ennemie sans la nuit qui survint; mais les ravines, les bois et les défilés la sauvèrent. M. de Boufflers coucha sur le champ de bataille, ce qui, avec le canon, les dragons et les prisonniers, marque une pleine victoire.

De dix canons que l'on a pris aux ennemis, il y en a quatre de six livres de balles et six de trois livres, deux aux armes du prince d'Orange, deux à celles d'Angleterre, deux à celles des alliés, et quatre à celles d'Hollande; et les deux embourbés avec huit drapeaux seule-

ment; le reste ayant été perdu. Ils n'en avc
d'ailleurs qu'un par bataillon. On a trouvé
qu'à quarante corps morts l'un sur l'aut
à cent pas de là, quatre-vingts auprès
colonel. Les chemins et les fossés en ét
tellement comblés, qu'ils fermoient le pas
en plusieurs endroits. Ils ont perdu prè
douze mille hommes, suivant même une
qui vient de Bruxelles. Il y a environ
quatorze cents prisonniers, par lesquels
appris que le prince d'Orange avoit fait d
toutes ses troupes que notre armée étoit e
mement fatiguée, qu'il y avoit quantité de
lades, que notre infanterie ne valoit
qu'elle étoit affoiblie de plus de cinq
mille hommes, et que nous fondions
notre espérance sur notre cavalerie et
maison du roi; qu'il n'y avoit rien de si
que de nous battre dans l'endroit où
étions, et qu'il n'y avoit qu'à nous atta
avec vigueur, dans le temps que notre
lerie n'auroit pas joint, pour nous taill
pièces avant qu'elle fût arrivée. Ils se
doient beaucoup sur un renfort considé
des troupes d'Hanovre et des alliés
étoient venues d'Angleterre. On a pri

leurs charriots. M. de Boufflers envoya deux cents louis d'or aux soldats, aux gardes, et fut voir tous les officiers blessés.

Comme on ne put enlever tous nos blessés le même jour, on les pansa et on leur promit de les venir querir le lendemain. Trois cents des ennemis blessés se traînèrent parmi les nôtres; on ne vouloit pas les enlever, disant à M. de Chartres (1) que c'étoient des ennemis; mais ce prince leur répondit qu'il ne connoissoit point d'ennemis à moins qu'ils n'eussent l'épée à la main; et ils furent emmenés. Il fit donner de l'argent à tous les officiers blessés qui en avoient besoin.

Lorsque les ennemis accabloient par le grand nombre les Suisses qui étoient pressés de reculer, M. le prince de Conti prit un drapeau de leur bataillon en le tenant d'une main et son épée de l'autre, et leur dit. « Messieurs, » je vous crois trop braves pour m'abandonner dans une pareille occasion; et si vous » m'abandonnez, je suis résolu de demeurer » seul ». Ce fut alors qu'on gagna le canon des ennemis. Il a eu la vie sauvée, parce que son

(1) Depuis régent de France (*Note de l'éditeur*).

cheval se cabra dans le moment qu'un boulet passoit effleurant son chapeau ; il eut deux chevaux tués sous lui. Enfin toute l'armée dit qu'il sembloit que l'ame du Grand Condé animât ce prince et M. le duc de Bourbon.

On ne sait pas véritablement où étoit le prince d'Orange ni l'électeur de Bavière pendant l'action; il est très-certain qu'ils étoient fort éloignés du péril. Le prince de Wirtemberg est celui qui a le plus agi. Les ennemis ne sont pas si en peine de ce qu'ont fait nos princes pendant le même combat, et ne peuvent s'empêcher de publier qu'ils les ont trop vus pour leur gloire, et pour l'intérêt de la ligue.

PRÉCIS HISTORIQUE

De la chute de la Couronne d'Angleterre, de l'établissement éphémère de la République et du Protectorat ; du rétablissement, et de la ruine définitive de la Maison de Stuart ; et de l'avénement de la Maison de Brunswick à la Couronne d'Angleterre.

PAR J. L. SOULAVIE.

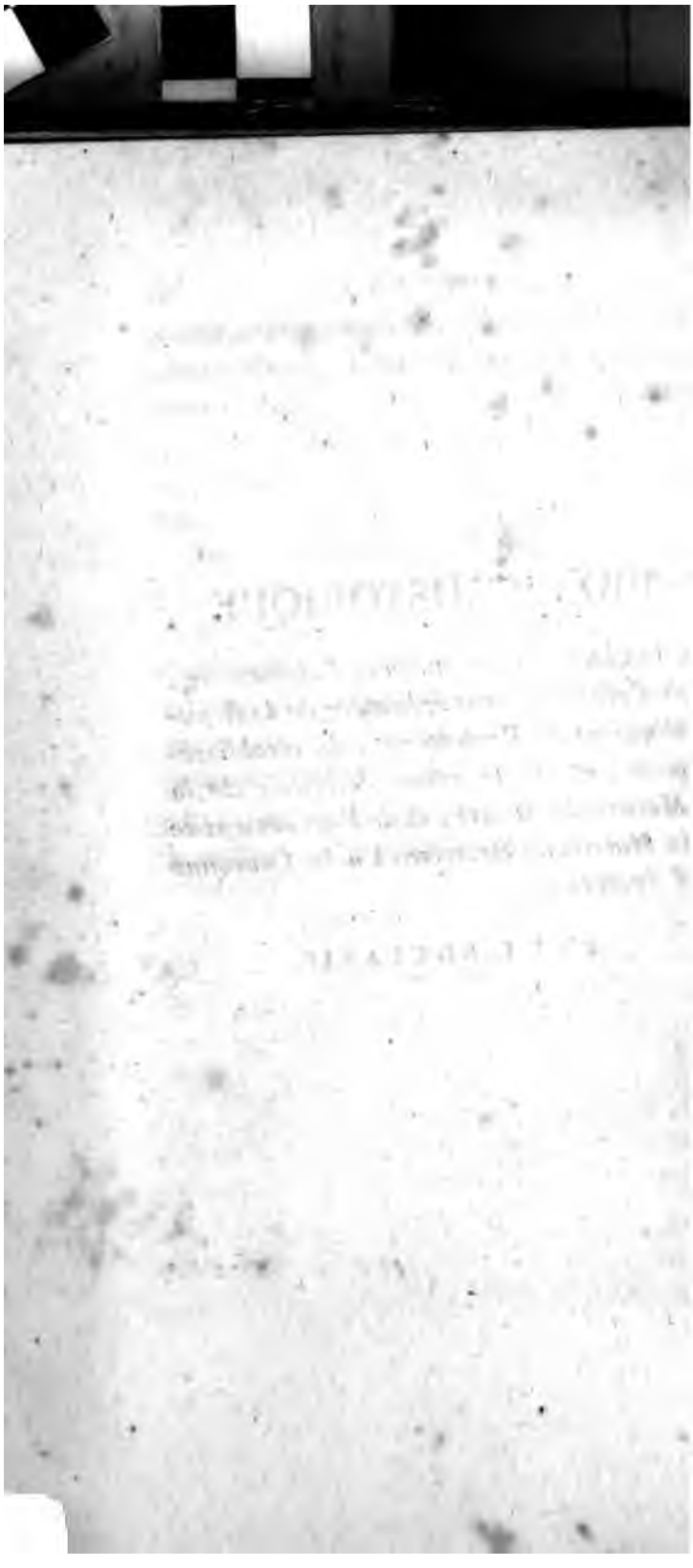

PRÉCIS HISTORIQUE

DES

DERNIÈRES RÉVOLUTIONS

D'ANGLETERRE.

Portrait de cette Nation.

Les portraits du roi Jacques II et de Guillaume III ne sont point dans ces Mémoires très-ressemblans. Le premier est l'ouvrage d'un compagnon d'infortunes du roi, et le second d'un proscrit. L'un et l'autre contiennent sans doute des Anecdotes intéressantes, et la plupart inconnues, sur les détails de l'évasion. Sous ce point de vue, leur ouvrage est utile et curieux. Mais, comme les auteurs ne sont point impartiaux, ni envers la nation Anglaise, ni envers les deux rois, j'ai voulu ajouter ici le portrait de cette nation, celui des derniers rois de la dynastie des Stuart, et celui de Guillaume, prince d'Orange qui la précipita du trône en 1688.

Le portrait d'un grand peuple est la revue générale de ses principes et de ses actions. C'est l'image de sa conduite dans les circons-

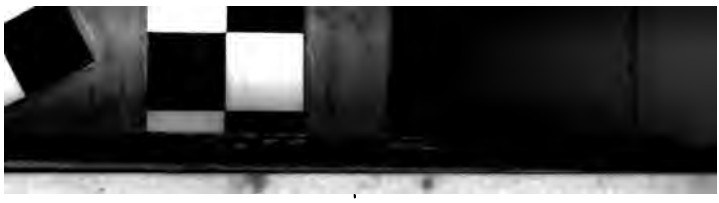

tances de sa gloire et de ses infortunes. C'est le tableau de son caractère et de ses mesures à l'égard de son gouvernement et de l'opposition dans des temps difficiles.

La masse des peuples est inerte et soumise de sa nature. Elle jouit ou elle souffre long-temps en silence du bon ou du mauvais génie qui la gouverne ; mais il y a dans cette masse un fonds d'industrie qui lui est propre, qui caractérise les nations, et que je désire avoir bien démêlé dans ce portrait de la nation Britannique.

Les Saxons, qui subjuguèrent l'Angleterre, lui donnèrent ce gouvernement libre, litigieux et primordial, d'où naquirent tant de querelles domestiques. Guillaume I.er abolit la puissance mixte, et institua le gouvernement militaire.

Pour le maintenir, il dépouilla les grands de la monarchie Saxonne de leurs domaines, et les distribua aux compagnons de ses conquêtes. Quand cette révolution fut solide et consommée, l'aristocratie vint se combiner avec l'autorité royale. Une charte qui associoit les barons au pouvoir suprême, souvent méconnue des rois, fit long-temps couler le sang. Les guerres continentales furent

un objet de distraction salutaire. Pendant les croisades, les Anglais, comme les autres peuples, furent entreprenans et chevaleresques; mais dans le deuxième et le troisième rang. Deux fois sous nos rois débonnaires, ils tentèrent de s'établir dans nos foyers, et deux fois ils en furent expulsés. Rentrés dans leurs domaines, ils s'abandonnèrent de nouveau à leurs querelles intestines pour la *Rose Blanche* et la *Rose Rouge*, pour la *Succession*, et pour la *Grande Charte*. C'est ainsi que s'écoulèrent les neuf premiers siècles de l'existence des Anglais, deux fois conquis et gouvernés par des Français; deux fois conquérans; et autant de fois expulsés de notre territoire.

Jusqu'à Henri VIII, il y a beaucoup d'entreprises sentimentales et d'humeurs chevaleresques dans les révolutions d'Angleterre. Son histoire, toujours mêlée avec la nôtre, offre alors beaucoup de ressemblance dans la partie militaire; mais depuis le règne de Henri VIII, les affaires religieuses, changées en affaires d'état, et les affaires d'état, maniées par le peuple, modifient le caractère Britannique. Avant Henri VIII, la nation Anglaise agissoit davantage, suivant le génie des peuples guer-

riers. Dès le règne de Henri VIII, l'état, pour diriger les affaires, est obligé de méditer sur les opinions et de compter avec les factions domestiques. Son administration en devient bien plus difficile et plus compliquée. L'état n'a plus de modèles; il ne peut partir en sûreté, qu'après de nouvelles expériences. Les opinions théologiques passent des cloîtres dans les campagnes, dans les cités, dans les camps; celles du cabinet jusque dans les presbytères, et toutes les idées litigieuses et révolutionnaires du temps, dans la masse du peuple qui en est toute agitée. Cette période qui suit la chevaleresque, doit être appelée la *période de sang*. En voyant couper tant de têtes illustres, sur le trône, dans l'église, et parmi les grands, on sent bien que les factions victorieuses vouloient détruire les factions affoiblies. Tous ces crimes les multiplioient, et leur donnoient un caractère de fourberie et de férocité qui distingue la *période*.

La position des Anglais, renfermés, et en péril dans leur île, est la cause principale du mécanisme singulier de leurs mouvemens. Le caractère de leur histoire, si différente de celle des autres peuples, vient en partie de leur situation insulaire. La difficulté d'en sortir, pour

se réfugier en Europe, la nécessité de périr sous les coups et sous les yeux d'un vainqueur, concentroient la fureur des factions emprisonnées et en présence. Les factions de l'Angleterre étoient dans la position des factions de Paris, quand la dominante fermoit les barrières, pour exercer les vengeances du 10 août, du 2 septembre, du 31 mai, etc., etc.

La différence de l'histoire d'Angleterre de celles des autres nations vient d'ailleurs de la différence du principe moteur des révolutions. Dans les états du continent, c'est du sein des peuples que partent les opinions et les systêmes subversifs. En Angleterre, Henri VIII, Edouard, Marie, Elisabeth, Guillaume III les commencent et les conduisent. Les factions et la populace ne se saisissent du mouvement révolutionnaire que sous Charles II. Pour établir la vérité de ces observations, et distinguer la différence des mouvemens, voyez Henri VIII: il répand le sang le plus illustre pour fonder une religion, et abolir la catholique. Voyez sa fille Marie; elle dresse les échafauds pour y conduire les notables protestans, et rétablir l'Eglise catholique. Elisabeth succède: son règne, placé au milieu de tant de débats, est remarquable par des conceptions vastes et

ingénieuses ; elle pense que les lettres neutraliseront les opinions qui déchirent sa patrie ; qu'un système commercial, maritime et colonial, sera l'antidote de la maladie religieuse et politique qui a gagné ses peuples ; et que les lois les réformeront. L'histoire dit qu'elle ne put corriger la magistrature qu'elle avoit trouvée, ni en créer une; en sorte que plus les rois seroient remarquables par l'énergie de leur volonté, et la grandeur de leurs entreprises, tels qu'Elisabeth, Louis XIV, Frédéric II, etc., plus l'ordre judiciaire trouveroit de moyens d'échapper à leurs résolutions. Ces grands princes au moins nous ont laissé ce problême singulier à résoudre.

L'Europe, toutefois, admire encore aujourd'hui les institutions d'Elisabeth ; son système maritime qui reçoit à chaque règne de nouveaux accroissemens ; sa suprématie religieuse qui s'étend sur toutes les églises protestantes du monde ; sa religion épiscopale hiérarchique et sacramentelle, dont elle se déclare le chef, et qu'elle emprunte des Romains, des calvinistes et des luthériens, pour appaiser les sectes qui divisoient la nation Britannique.

Les calvinistes, il est vrai, continuèrent de dominer en Ecosse, et les catholiques en

Irlande. Les premiers lui reprochent leur dégradation, et les Irlandais la cruauté. Elisabeth en effet rouvrit les prisons, et dressa des échafauds pour immoler des catholiques : c'étoit l'erreur du temps. Il falloit aux rois le sang des protestans ou celui des catholiques. Elisabeth exigea bien davantage. Pour s'assurer que sa religion ne seroit pas détruite par Marie Stuart, héritière catholique de sa couronne, elle la fit mourir avec cruauté pour ne laisser après elle que des rois de la religion qu'elle avoit établie. Elle avoit méprisé en Ecosse une faction populaire qui n'en étoit pas. Cette faction mécontente et oubliée, se soulevant contre la religion d'Elisabeth, renversa la monarchie.

L'Angleterre, à la mort d'Elisabeth, étoit à peine entrée dans le dédale de ses révolutions. Cependant, sous Jacques I.er elle s'étoit reposée. A l'avénement de Charles à la couronne, les factions étoient mécontentes, mais silencieuses et assoupies. Le génie dangereux du cardinal de Richelieu les réveilla. Cet homme extraordinaire, protecteur des sectes protestantes d'Allemagne, étoit en France leur premier persécuteur. Il avoit conçu et commencé le démembrement des possessions Au-

trichiennes, et maintenant il travailloit à bouleverser la suprématie universelle et protestante, que le chef de l'église anglicane affectoit jusque sur les églises françaises. Trouvant en son chemin des ambassadeurs que Charles I.er tenoit chez les rebelles de la Rochelle, il résolut d'occuper chez lui un prince qui se mêloit ainsi des affaires des autres. Richelieu n'est pas l'auteur uniquement d'un *Testament politique*. Il avoit composé un mémoire plus laconique et plus infernal, intitulé : *Manière d'occuper chez elle sa Majesté Britannique, etc. etc.* Henri VIII, Marie, Elisabeth, qui avoient établi, renversé et rétabli trois religions différentes, lui avoient appris que, si les rois d'Angleterre pouvoient ainsi remuer les affaires des peuples, il étoit encore possible de prendre, dans les affections des peuples, de quoi remuer les affaires du roi, et d'user de représailles envers Charles I.er Ce monarque étoit chef de la religion anglicane, le métropolitain des églises protestantes européennes et le protecteur de celles de France. Richelieu, étonné de la hardiesse du système religieux et hiérarchique conçu par Elisabeth, vit la France entre deux feux; entre le pape de Rome et le chef de l'église anglicane; [illegible]

bon et le mauvais principe pouvoient agiter la France. Son rang en Europe reculoit. Londres devenoit une métropole. Voyant en Ecosse la secte républicaine des presbytériens extrêmement jalouse de cette hiérarchie religieuse et politique, il ordonna à Montreuil de partir pour l'Ecosse, de l'armer contre Charles, contre les évêques, contre toutes les parties de l'édifice religieux de la nouvelle église anglicane. Charles ne pouvoit manquer d'intervenir à ce litige, ni d'être attiré en Ecosse. Richelieu l'y attendoit. Guillaume Pitt ne fut, en 1789, qu'un machiavéliste du second rang, un dangereux copiste. Richelieu, voyant la profondeur et les périls de son ouvrage, recula et se repentit. Pitt le poursuivit et spécialement jusqu'au 21 janvier 1793. Les rois foibles, qui ont besoin des hommes d'état du naturel des Richelieu et des Pitt, encourent les dangers de Louis XIII et de Georges.

Richelieu et les chefs des factions Ecossoises avoient bien conçu qu'il falloit dans un roi Britannique quelque chose de plus que des vertus et des talens pour gouverner les Anglais. Ils voyoient dans les opinions religieuses et politiques qui divisoient le peuple des

forces menaçantes capables de donner à un roi de grandes inquiétudes. Une fortune audacieuse manquoit à Charles. Que pouvoient craindre d'un prince, dont la vertu étoit la qualité dominante, des conspirateurs déterminés qui voyoient de loin un trône vacant qui les attiroit, qui s'escortèrent d'une multitude hideuse et horrible pour s'y faire accompagner; qui dissipèrent les ordres antiques de l'état; qui en avilirent les dignitaires et firent les premiers essais d'un machiavélisme inconnu sur les favoris du roi. On dit qu'un prince très-puissant, instruit des inconvéniens des affections des souverains, décide et change tous les ans les grandes entrées de ses cabinets. Du temps de Charles I.er les rois ignoroient la mesure de mobiliser les faveurs du prince.

L'art de gouverner n'étoit point dans Charles aussi flexible. Il se trouvoit engagé dans une querelle avec Cromwel, conducteur de toutes ces factions audacieuses qui, sous les rois foibles et débonnaires, rôdent autour du trône pour le désoler. Cromwel envioit le sceptre de Charles. Dans ses profondeurs méditatives, il amenoit les coups définitifs par des coups préparatoires. Il fit accuser Buckingham l'ami du roi, pour tâter le terrain. Il envoya Laud et Strafford,

Strafford, deux confidens du roi, à l'échafaud avant de l'y conduire. Le caractère du peuple Anglais est versatile. Il s'étoit soumis au schisme sanguinaire de Henri, à l'humeur dévote et farouche de Marie, à la hiérarchie éclatante d'Elisabeth. A présent, dans le tumulte de ses mouvemens, il pouvoit adopter différentes sortes de régime. En immolant les fidèles et les favoris, le monstre combinateur étudioit en silence l'effet que devoit produire sur l'imagination d'un peuple pareil, le spectacle horrible et sanglant d'un monarque monté sur un échafaud.

L'affaire des conjurés alla vîte. Les Ecossais soulevés et armés se soumirent et se révoltèrent plusieurs fois. Une portion du parlement d'Angleterre s'unit aux rebelles. L'autre composée de grands et de prélats lui resta fidèle; mais les presbytériens des deux royaumes d'Angleterre et d'Ecosse se réunirent. Ces hésitations du parlement et de l'armée montroient dans les grands corps de l'état des masses encore difficiles à ébranler contre le roi.

Les incertitudes étoient les mêmes dans la populace. Aux avanies fréquentes, dont on accabloit le roi, succédèrent à Londres et à Edimbourg des réceptions et des entrées ma-

gnifiques. Le monarque hué s'entendoit proclamer quelquefois *le bon roi*. Le peuple une fois déclara digne d'exécration quiconque leveroit encore contre lui des troupes. Cromwel, dans la crainte que la populace ne lui échappât, fit demander au roi, pour la réprimer, des concessions que le monarque ne pouvoit accorder, celles de réprimer *les papistes*, de dépouiller les évêques de leurs voix au parlement, de limiter la puissance du clergé, d'abolir la lithurgie, d'éloigner ses ministres suspects. Le parlement contestoit au roi tous ses pouvoirs quand il falloit obéir; il lui en supposoit pour le détruire. Son audace se multiplioit à chaque concession du monarque, et quand il parloit d'accommodement. Il demandoit que le roi ne fît de ministres que ceux qui seroient agréés; qu'il ne fût accordé aucune place, sans l'aveu du parlement; que la marine, les arsenaux, la milice et les plans fussent sous son autorité; que les pairs catholiques fussent dégradés; que la lithurgie d'Elisabeth fût changée; que le roi congédiât ses gardes. Sur ces demandes, le parlement se divisa. Une partie vint se ranger autour du roi; l'autre continua la résistance, et la guerre fut résolue entre les troupes du roi et celles que leva

le parlement. Cette guerre eut le caractère des guerres de révolution : elle fut impétueuse, destructive, méprisant les anciennes méthodes, soumise aux passions énergiques du temps. Charles fut victorieux à Edgehil et battu à Nesby. Dans son désespoir, il s'imagina qu'il trouveroit son salut dans l'armée victorieuse, et il alla se jeter dans ses bras. Il tenta de fléchir l'état-major, à la tête duquel un prince résolu et heureux pouvoit trouver encore le berceau d'une seconde monarchie; mais Cromwel négocioit, et il promettoit aux geoliers du roi de l'argent, ce principe moteur de toutes les sortes de forfaits. Il assiégeoit d'un autre côté les forteresses du roi, dont il avoit besoin comme prisons et comme places fortes, pour en imposer aux peuples qu'il avoit résolu de gouverner. Et tel étoit l'aveuglement du roi, qu'il croyoit encore que Cromwel dont il ignoroit les plans, se rangeroit dans son parti, s'il lui accordoit les articles qu'on lui demandoit.

La cour de France voyoit bien autrement; elle rougissoit d'avoir préparé tant de malheurs au gendre et à la fille de Henri IV. A la politique de Richelieu avoit succédé celle de la veuve de Louis XIII, régente de France. Jadis, persécutée du cardinal, sa politique

extrême ne pouvoit lui plaire. Elle fit entendre aux chefs de l'armée d'Ecosse, qu'elle les délivreroit des embarras où les affaires du roi les conduiroient, s'ils demandoient sa médiation. L'armée écossaise la sollicita, et la régente leur envoya Bellièvre.

Le négociateur avoit déjà tenté des mesures pacifiques à Londres, dans le parlement; ensuite il avoit traité avec les chefs de parti qu'il avoit pris un à un, et comblé de promesses. L'orateur lui répondit pour tous, que le parlement avoit résolu de ne point finir les affaires actuelles, par la médiation d'aucun prince étranger. Bellièvre eut recours aux chefs de l'armée d'Ecosse; mais Cromwel avoit pris les devans. Le négociateur français ne trouva que des hommes décidés à livrer le roi, pervertis par une promesse de Cromwel, de cent mille livres sterling pour un premier paiement. Bellièvre tenta de fléchir le roi, le conjurant de sacrifier cette hiérarchie litigieuse, proscrite et insultée de toutes parts. Le monarque étoit inflexible. Bellièvre s'unit alors à la noblesse écossaise, dont le culte étoit presbytérien, pour l'engager à supprimer ces évêques que l'Eglise romaine et l'Eglise réformée prenoient pour des faux prélats de l'invention d'Elisa-

arles avoit des principes bien diffé-

ituation du monarque empiroit. Les de ses misères, à l'exception de Crom- étoient épouvantés. Il se fit, vers ce là, une de ces scissions qui changent re et les formes des séditions populai- partie religieuse des presbytériens, e des malheurs où elle avoit conduit le que, ne désirant que de capituler avec sépara de la partie ambitieuse qui alla tituer à Cromwel. On appela ce parti-ci s *indépendans*. Cromwel se trouvant à de ces hommes, capables de tout for- dacieux, s'aperçut qu'il étoit temps de rer de la personne du roi. Les Ecos- lui livrèrent, en touchant le premier nt des sommes convenues. Cromwel on prisonnier, en le comblant de res- t d'espérance. *Hé, s'il en revenoit,* dit- irfax, *il se ressouviendroit de moi, is à ses yeux confondu dans la foule.* arlement, voyant ce monstre devenu le du monarque, ordonna que le roi lui fût conduit dans un château. Cromwel ré- , en jetant une armée dans la ville de es, pour envelopper le parlement, et

en faisant décider que le roi abjureroit, et n'auroit plus de communication avec le parlement. La chambre des seigneurs, effrayée et observatrice, sentant que lorsqu'il n'y auroit plus de roi, il n'y auroit pas de pairie, fit des difficultés. Cromwel les leva avec de nouvelles troupes. Alors une partie des pairs disparut : celle qui restoit signa les décrets.

La nation Anglaise de tous côtés se souleva, désapprouvant les traitemens qu'on faisoit endurer à son roi. Cromwel écarta cet orage, en annonçant qu'on alloit traiter avec lui. Des commissaires effectivement allèrent lui demander ce qu'ils savoient bien qu'il ne leur accorderoit pas, l'abolition de l'épiscopat et des églises romaines, et cette longue suite sur-tout de propositions incendiaires qui anéantissoient la monarchie. Mais le roi captif leur accorda presque tout, à l'exception de l'épiscopat, dont il avoit besoin pour l'ordination des prêtres, et la conservation de l'église d'Angleterre.

Cromwel alors, craignant un accommodement avec lui, vient en personne au parlement. Il en expulse cent individus; il en emprisonne quarante. Les exclus protestent, les restes déclarent la protestation séditieuse

Cromwel, pour les mettre d'accord, forme une compagnie de régicides, qu'il appelle *cour nationale*, pour finir toutes ses querelles avec le roi. Les estampes contemporaines de la révolution d'Angleterre peignent le monarque dans cet étrange tribunal, couvert et assis sur un fauteuil devant ses juges, et orné de l'ordre d'Angleterre. La femme de Fairfax se lève du sein des spectateurs, et apostrophe les accusateurs de Charles : *Non, ce n'est pas le peuple Anglais*, s'écrie-t-elle, *qui l'accuse, c'est le traître que voilà*, en montrant Cromwel. Le roi fut condamné à la mort, lui et ses principaux adhérens. On déclara la royauté abolie. On data les années de la 1.re de la liberté. On abolit tous les sermens dus au roi. On décréta ceux de la république.

Le génie vindicatif des révolutionnaires n'étoit pas encore satisfait.

Les *Levellers*, les *têtes rondes*, les *applanisseurs*, les amis de l'égalité, et cette longue suite de familles révolutionnaires, dont l'histoire se plaît de conserver les noms, ne trouvant dans Cromwel qu'un successeur du roi Charles, une république fictive, un gouvernement vigoureux, s'aperçevoient que les jour-

nées révolutionnaires qu'ils avoient soutenues et rendu si furieuses, tourneroient au profit de Cromwel. Après tous les périls qu'ils avoient encourus, en détruisant pièce à pièce l'édifice de la monarchie, ils s'imaginoient que le gouvernement leur appartenoit. Cromwel, pénétrant leurs intentions, résolut de leur couper chemin. Il les avoit appelés partout où il n'avoit pas voulu se commettre. Les trouvant plus grossiers que le reste de la population révolutionnaire, incapables de rien administrer, propres à tout détruire, doués d'un caractère ferme, violent et emporté, il les avoit exercés au commencement, et rendus propres à la sédition. Il les avoit façonnés dans des assemblées publiques et nocturnes: Il leur avoit appris comment il falloit précéder, suivre, escorter et huer un grand monarque aux prises avec des séditieux : comment ils devoient agir pendant les insultes populaires ; comment ils pouvoient glacer d'épouvante les citoyens de Londres observateurs de ces spectacles ; comment ils devoient les contenir dans une position purement observatrice, et comment il falloit agir en les mettant dans l'attente des événemens encore contenus dans les conceptions téné-

le Cromwel. La nature avoit donné
ellers et aux *têtes rondes* une vo-
terminée. Par eux Cromwel avoit
et avivé la révolution et la républi-
maintenant, à la veille d'être chef
and état que ces agitations avoient
rsé, ne pouvant plus les employer, il
solu de les détruire. Il fut aisé à son
cond en ressources de les attirer à di-
bats; ils s'y laissèrent mener; et quand
veloppa, Cromwel, à la tête de son
t rouge, tua de sa main les chefs, et
boucherie effroyable de six mille de
s rondes. Pitt, d'Orléans, Mira-
. ordonnateurs de nos journées du
t, 5 octobre, etc. etc. ne tiennent que
nwel *l'art de la subversion des mo-*
s. Voyez le mécanisme des soulè-
des fauxbourgs de Paris dans mon
, sous presse, de la Révolution;
ment l'organisation de la journée
oût.

ystême de Cromwel se développoit.
s rondes abattues, il alla soumettre
e et les Ecossais. Le jeune roi Char-
a tenter une descente en Angleterre
lèvement de son parti. Cromwel dis-

sipe cet orage ; il confie le gouvernement de l'Ecosse à Monck, dont la conduite adroite et suivie prépare en silence, à la tête de ses troupes, le rétablissement de la monarchie. Monck se soumet à toutes les autorités qui s'élèvent et tombent sous ses yeux, se réservant pour des circonstances prospères.

En Angleterre, en attendant, toutes choses réussissent à Cromwel. Le jeune roi Charles II vaincu, s'en est éloigné. Son parti est nul, épouvanté et impuissant. L'Ecosse est appaisée; l'Irlande soumise. L'Angleterre est délivrée d'une armée royale. Cromwel, auteur de tant de succès, est admiré, obéi, flatté et complimenté, comme si toutes ses expéditions étoient légitimes. Il voit cet état des esprits, et il en profite pour faire son entrée triomphante dans la ville de Londres. Le parlement, plus *républicain* que *cromwelliste*, jaloux de sa puissance, veut déclarer la guerre en Hollande pour l'y envoyer. A côté de tant de bonheur, un mécontentement secret et dangereux se manifeste. Cromwel pénètre et prévoit le dessein. Pour remédier à tout événement, il se présente sans le prévenir, à ce parlement, dit *le rump*, dont il s'étoit servi pour ruiner les affaires de Char-

les. *Ce rump*, reste ignoble de l'ancien parlement d'Angleterre, mutilé par les factions successives, devoit sa longue permanence à sa haine pour la monarchie; et maintenant que Cromwel vouloit en former une, le tour de ce long parlement arrivoit d'être dissipé. Cromwel va le trouver, prend avec lui un ton populaire pour le déshonorer; casse et disperse les quatre-vingts derniers républicains qui le composoient. *Tu es un ivrogne*, dit-il à celui-ci; à l'autre, *tu es un voleur*; à celui-là il disoit, *tu es un adultère .... je te dis que Dieu ne veut plus de toi*, dit-il à un autre de ces représentans. MAISON A LOUER est l'affiche qu'il appose sur la porte du palais qu'il ordonne de fermer.

La joie secrète des royalistes, qui voyoient les républicains et les juges du roi châtiés par Cromwel, étoit extrême. Celle des catholiques, témoins de la chute de l'église d'Elisabeth, et des désordres qui se mettoient dans la révolution, étoit égale. Rome les gouvernoit assez en secret par des missionnaires, et il ne manquoit à cette église clandestine que de pouvoir sans danger célébrer au grand jour ses mystères. Pour s'appuyer d'un simulacre de parlement nécessaire à l'imagination

des Anglais, Cromwel ayant détruit *ce rump* qui duroit depuis dix ans, établit ce parlement, que les Anglais appelèrent *Bare-bone*, dont les individus n'étoient connus que par des mœurs décriées. Avides, joueurs, immoraux, sans propriétés, sans principes, et sur-tout sans religion, Cromwel les choisit propres à devenir les grands de sa monarchie. *Le rump* qu'il venoit de casser étoit remarquable par ses mœurs républicaines et grossières; *Bare-bone* l'étoit par ses mœurs grossières et ses immoralités. Ce que la société renfermoit de plus vicieux y étoit concentré, mais avec des vices plus polis que populaires. Les Anglais l'appellent *Bare-bone* du nom d'un marchand à qui la nature avoit donné une éloquence marquante et populaire.

Bare-bone, esclave le jour qu'il devient législateur, reçoit de Cromwel et des officiers de l'armée un diplôme qui le nomme souverain pour seize mois. L'état-major en donne un autre à Cromwel, qui lui décerne la réalité de la puissance. Il est proclamé PROTECTEUR DE LA NATION ANGLAISE. Avec ce titre non défini, la gloire extérieure et la puissance de Cromwel sont portées à leur

comble. Respecté de la Hollande, recherché à l'envi de l'Espagne et de la France, son commerce et sa marine sont florissans ; la discipline militaire est rigoureuse. Il est craint des officiers, respecté de l'Europe, parce qu'il est fort ; mais il est abhorré de sa nation ; il est vu comme un monstre hardi, ingénieux et puissant. Son administration est éclairée et ferme. Il protége dans toutes les parties du monde tout ce qui est protestant. Le cardinal Mazarin respecte en France les injustes prétentions de sa suprématie religieuse. Ses vaisseaux, qui couvrent les mers, lui permirent de publier cet acte de navigation qui en assure aux Anglais la souveraineté ; souveraineté si bien enracinée et chaque jour accroissant avec de telles forces, que les coups que lui porte encore en ce moment tout le génie de la France conduit avec tant d'énergie et de sagesse, n'a pu, ni la détruire, ni l'ébranler. Ne pouvant se dissimuler l'état d'opprobre où est tombé *Bare-bone*, Cromwel l'induit à reconnoître lui-même son impuissance, et à rendre ses pouvoirs à ses officiers ; mais il ordonne la convocation d'un troisième parlement pour laisser à ses peuples un fantôme de liberté.

Ce parlement est composé de *cromwelistes*, de *républicains* et de *royalistes* qu'il paie et appaise avec sept millions sterlings tirés de la caisse des troupes. La liberté toutefois se manifeste de toutes parts. Ce parlement, voyant la puissance publique se mobiliser, passer de l'état-major à *Bare-bone*, et de *Bare-bone* à l'état-major au gré de Cromwel, veut examiner les sources de ce pouvoir fantastique.

La puissance réelle qui étoit dans l'armée, dans l'état-major et dans Cromwel, étoit en opposition à toutes les lois de l'Angleterre. Le tyran, qui ne pouvoit se le dissimuler, tempéroit les mécontentemens de ses officiers. Il parloit autrement aux membres du parlement, leur faisant entendre qu'ils mettoient en question une puissance positive qui les avoit convoqués. Un jour voulant entrer dans leur chambre, ils trouvèrent une garde qui ne permit d'entrer qu'à ceux qui signèrent en sa faveur *l'engagement de fidélité*. Quatre-vingts qui refusèrent furent mis à la porte. Le reste ne signa que pour se réunir et soulever les provinces.

De quelque côté que Cromwel se tournât, et quelque position qu'il prît, il étoit entre deux

précipices. Les royalistes d'un côté, de l'autre les républicains ne trouvoient en lui qu'un usurpateur de la couronne et de la liberté publique. Les conspirations se multiplioient. Les coupables étant décapités, Cromwel, pour renforcer l'autorité militaire, sa dernière ressource dans les temps de crise, établit des *majors généraux* à la tête de tous les comtés, et changea encore le parlement. Il en falloit bien un à ce peuple infortuné. Il avoit vu le parlement abolir la monarchie, faire mourir le roi, dissiper la chambre des seigneurs, établir l'égalité, s'approprier la puissance suprême, et le titre de *représentant de la nation*. Ce peuple obéissoit au mot de parlement, aux sabres de Cromwel et au conseil des officiers.

Cependant ce parlement ne fut pas plus soumis à Cromwel que l'antécédent. Dès le jour de la première séance, cent membres ayant refusé de signer *l'engagement*, en furent exclus avant d'y siéger; ceux qui restèrent, plus intimidés, renoncèrent à reconnoître Charles II par un acte solennel. Ils déclarèrent par un autre que tout attentat contre la vie du protecteur seroit un crime de haute trahison.

Cromwel, effrayé de ses succès et de ses crimes, ne couchoit plus deux nuits de suite dans

le même appartement. Il ne voyoit par-tout que des *Levellers*, des *têtes rondes*, des *anglicans* et des *royalistes* qu'il avoit emprisonnés, proscrits ou mitraillés. Il se résolut de changer de système, de caresser tous les partis, de placer les membres démis, de ne plus distinguer aucun des anciens partis et de les appeler tous à le servir indistinctement. Alors l'Angleterre, terrorisée par Cromwel, se reposa. Les emprisonnemens et les supplices cessèrent; les suppôts de sa police furent jetés dans des prisons. Dès-lors tous les partis, appelés et caressés par Olivier Cromwel, l'aidèrent à rendre la nation Britannique une des premières puissances de l'Europe. Des poètes ornoient leurs ouvrages d'estampes d'oliviers chargés des épithètes d'*éternel, bénigne, pacifique, juste, clément, pieux, magnanime* ..... Cromwel n'a plus dans le parlement mutilé que des voix favorables. Une partie de l'Angleterre est ivre de sa gloire au dehors et de sa prospérité intérieure. On voit paroître inopinément dans cette circonstance un alderman de Londres, membre du parlement, qui demande dans la chambre de déclarer que Cromwel est *roi d'Angleterre*. La situation des esprits étoit telle alors, que

ses

les amis, son gendre, et son beau-frère s'élevèrent contre la proposition. Ses ennemis, au contraire, l'adoptèrent. La masse de la chambre, toute stupéfaite, ne savoit comment opiner. Dans cette incertitude les ennemis de Cromwel l'emportent, et le trône lui est offert. C'est ce que vouloit l'hypocrite. Aussi éloigné de manifester ses désirs que de faire ce que désiroit son ennemi, il cita *sa conscience qui lui défendoit d'accepter la couronne, et sa politique qui lui ordonnoit de soutenir la république et de la faire prospérer.* A l'*acte d'offre* succéda l'*humble requête.* Dans cet acte nouveau, le parlement lui confirmoit le protectorat, lui donnoit le pouvoir d'élire son successeur, et conservoit à la nation anglaise celui d'élire un parlement en deux chambres, qui ne seroient plus destituées ni ensemble, ni partiellement. C'est en vertu de cet acte qu'il partagea le parlement en deux parties. Pour tranquilliser les *égaliseurs*, les *Levellers*, les *têtes rondes*, il en appela une la *chambre des communes.* L'AUTRE CHAMBRE est le nom qu'il donna à celle qui pouvoit rappeler la chambre des pairs qu'il n'aimoit pas et qu'il avoit détruite. Les républicains en fureur, en voyant l'état

se métamorphoser en monarchie avec de
chambres, et avec un pouvoir exécutif à vi
le menacent sourdement. Pour le glacer
terreur, le colonel Sexby, l'un des chefs d
applanisseurs échappés au massacre, pub
l'ouvrage, intitulé : *Tuer n'est pas assas
ner,* où il prouvoit qu'il étoit juste de le t
à quelque prix que ce fût. La majorité de
chambre des communes, composée de ro
listes, unis aux républicains, ôte la voix né
tive, le *veto*, à l'autre chambre.

Il manquoit une hiérarchie d'intérêts et
rangs à l'édifice politique de Cromwel. Voy
deux partis extrêmes de nouveau réunis co
tre lui, voyant que sa haine à la royauté e
l'anarchie lui procuroit en retour la haine
républicains et des royalistes, il casse
chambre des communes et l'AUTRE CHAMB
Dieu soit juge entre vous et moi, dit-il. Ils
répondent *amen ;* lui, les dépouille. Au
lieu de tant de luttes, une fièvre mortelle
saisit. Il est entre la mort et la coalition
républicains et des royalistes qui méditoi
de le faire périr. Ainsi finit cet homme, qu
postérité déteste et admire ; mais elle ajo
qu'il rendit la nation anglaise puissante et r
pectable ; qu'il la gouverna au milieu des d

sensions intestines ; qu'il l'empêcha de tomber dans le gouvernement désordonné des *têtes rondes ;* et que l'anarchie après lui se releva. Que ne se présentoit donc un homme puissant en génie, en vertu et en caractère militaire, pour créer un état, et dompter comme lui les crimes déchaînés dans toute l'Angleterre ? Cette nation seroit sortie du cahos par la bonne voie, et l'histoire en honoreroit le héros. La nature n'avoit pas créé la nation anglaise, la première nation, ni en génie, ni en moyens, comme sa voisine.

Richard son fils et son successeur n'avoit ni la vigueur, ni son hypocrisie. Les factieux et les intrigans qui l'entouroient et qui l'avoient mesuré et approfondi, dédaignèrent de se ranger autour de lui, pour gouverner au nom d'un homme nul, comme ils le font dans les monarchies bien assises. N'ayant hérité de son père d'aucun moyen de les contenir les uns en présence des autres, toutes les factions furieuses, dont ils étoient les chefs, sortirent des positions où son père les avoit réduites, et se déchaînèrent. Une fois déchaînées, le protectorat usé ne put plus ni les ramener, ni les réunir, ni les réduire. Comment obtenir des officiers le respect et la soumission, qui

étoient les deux bases de la puissance du père ? Richard n'étoit pas guerrier. La mort du père n'ayant pas légitimé la puissance du fils, que toutes les factions appeloient *usurpateur;* les royalistes, parce qu'il occupoit le trône; et les républicains, parce qu'il les avoit dispersés, il ne restoit plus un seul appui à Richard. Il essuyoit les coups tout à la fois et des républicains et des royalistes. Son état, comme celui de son père, manquoit de hiérarchie. Le fondateur de cet étrange gouvernement n'avoit cessé de lutter contre cette position pénible ; et Richard qui n'en connoissoit pas les mystères, ne pouvant le maintenir, une confusion générale en saisit toutes les parties.

Pour en débrouiller le cahos, qu'on se rappelle des différens parlemens, organisés et cassés par Cromwel : qu'on se représente le *rump*, *Bare-bone*, les *presbytériens*, les *royalistes*, l'*état major ;* tous ces partis s'ébranlèrent, lorsque Cromwel eut disparu. Le nouveau protecteur, effrayé, tente de se faire un appui d'une chambre des communes, et de l'AUTRE CHAMBRE.

Toutes choses étoient dans cette position critique, quand les parens de Richard,

effrayés comme lui, commencent la débacle de ce gouvernement. Son oncle et son beau-frère lui persuadent que le parlement qu'il alloit convoquer, ne pouvant être docile, il devoit, comme son père, s'environner d'officiers. Richard ordonne à chaque régiment de lui en envoyer. Ils s'assemblent donc, et ils se font appeler le *grand conseil de l'armée*. Les communes et l'AUTRE CHAMBRE, composée d'officiers, s'assemblent de même. Les communes votent contre ce *grand conseil;* l'autre chambre le protège. Les luttes et les désordres recommencent. L'Angleterre voyant le conflit d'une chambre haute, d'un parti protectoral, d'une chambre des communes, d'un grand conseil des armées, ne sait plus où trouver son gouvernement. Les officiers, qui le convoitent, ordonnent au protecteur de dissoudre le parlement, s'emparent de l'autorité publique, et rappellent le *rump*. Cromwel père l'avoit cassé. Ce *rump*, rétabli, se venge sur le fils; il le dépouille. Ainsi finit le protectorat, qu'Olivier n'avoit soutenu qu'en remplissant l'univers de sa renommée et de ses actions. L'Angleterre ne cite pas du fils une seule action historique.

Où étoit allé se placer, s'avilir et se perdre

le gouvernement d'une grande nation ! Les sobriquets de *rump*, de *parlement croupion*, de *Bare-bone*, indiquent combien l'Angleterre étoit humiliée et désolée; mais de quelque côté qu'elle se tournât, elle ne pouvoit entrevoir un gouvernement paisible. Le retour des *royalistes* lui faisoit redouter un règne de sang et de vengeances. Les *indépendans*, qui avoient renversé la couronne et établi le protectorat, lui étoient odieux. Elle avoit en exécration les *têtes rondes*. Les *presbytériens* et les *républicains*, jouets des *royalistes* et des factions, élevés et abattus au gré des vents, étoient environnés de puissans ennemis. De tant d'autorités établies et avilies, il restoit un parlement et des officiers qui continuoient la lutte. Le roi Charles II, errant en Europe, instruit de ce désordre, s'établit en Bretagne, à St.-Malo, comme spectateur. Monck, qui négocie avec lui, obéit au *prince* et à la *république*. Il reçoit les instructions du *roi* et du *rump* avec un respect égal. Il promet à tous les deux l'influence et les secours de douze mille hommes de ses troupes. Il assure le roi qu'il le délivrera de la république et du protectorat de Lambert. Il promet au parlement républicain de le faire respecter, et

de ruiner pour toujours le système de Cromwel, et il tient parole à l'un et à l'autre successivement : si bien que, de quelque côté que la fortune voulût passer avant qu'il entrât dans Londres, il eût pu dire et prouver au parti victorieux qu'il l'avoit servi fidèlement.

Le péril des révolutions, les cachots d'où Monck étoit sorti, les proscriptions toujours menaçantes, avoient rendu la génération si bien circonspecte, si méditative et si fausse, que toutes les factions, leurs chefs et individus avoient une opinion secrète, différente de leur conduite connue. La variété des sermens révolutionnaires qu'ils avoient prêtés, et les différentes espèces de terreurs dont ils avoient souffert, expliquent ce phénomène des révolutions ; mais ceux qui étoient attachés au système du protectorat approfondirent et jugèrent Monck. Lambert qui en étoit le chef, se voyant environné de dangers, se résout d'en sortir par un coup de parti. Il marche sur Londres à la tête de ses troupes, et le *rump*, se voyant à la veille d'être enveloppé, maîtrisé, dispersé et peut-être emprisonné, casse Lambert.

Personne n'obéissoit plus en Angleterre. Lambert, sans s'étonner, entre dans Lon-

dres, ferme les avenues et les portes du p
lement. L'Angleterre se voit sans protecte
sans roi, sans pouvoir exécutif, sans par
ment. Un *conseil des dix* se forme dan
sein de l'armée; il est composé de *royalist*
de *républicains*, de *cromwellistes*. Cha
faction en danger avançoit ses chefs dans
momens de crise. Tous les partis envoient
députés à Monck pour pénétrer ses disp
tions dans ce temps d'alarme publique. Mon
fort de ses troupes, de ses résolutions et
son courage, sort de son état d'inaction,
nonce au *roi* qu'il va le délivrer du contin
teur de Cromwel, et du *rump républica*
Il déclare aux émissaires du *rump* qu'il vi
dra le protéger de ses troupes et dissipe
protectorat. Il avance. Le gouvernement p
visoire de Londres, le sentant approcher,
connoît la faute d'avoir accepté l'exercice
la puissance suprême, sans avoir consulté
général, l'idole des Ecossais et de ses troup
comme l'avoient fait les deux Cromwels.
conseil des dix tente de négocier avec l
et donne l'ordre de l'arrêter ou de débauc
ses troupes. Monck amusé le comité de sû
té par des négociations lentes. Par une esp
d'arrangement, il convient qu'il s'oppos

au rétablissement du roi, et il continue sa marche. Le *rump*, feignant de croire que Monck vient le protéger, et le délivrer de Lambert et de ses troupes qui l'avoient enveloppé, se rassemble au nombre de quatre-vingts membres. C'étoit le reste de tant de républicains. On est surpris de toutes les fausetés de ces factions jadis si déterminées. La trahison étoit devenue un art : funeste résultat de tant d'oppressions et de tant de conjurations différentes. Celui-là seul étoit à plaindre et coupable qui ne trompoit pas habilement et heureusement.

Bare-bone étoit effrayé. Le *rump* affectoit le courage. Non loin de ces deux ombres de parlement, Monck voyoit, dans une position bien moins abjecte, une secte religieuse, odieuse au roi et à l'anarchie. C'étoit une de ces factions tracassières, pernicieuses, et sans caractère véhément, que les révolutions accroissantes jettent à côté de leur chemin, mais qui se relèvent quand les contre-révolutions arrivent. Les temps de calme revenus, ces sectes, se donnant de nouvelles dénominations, recommencent leurs intrigues sourdes ou séditieuses. Leurs talens et leur ambition consistent à traverser le gouvernement qui ne

la connoît pas, à le jeter dans de grands périls, à capituler avec lui dans ces circonstances difficiles, ou à le conduire au bord d'un précipice. Là s'arrêtent les factions mitoyennes pour ne pas se perdre ensemble. L'histoire la plus austère compare ces sectes inquiètes et intrigantes, à ces fées fugitives, aventurières et malfaisantes des Mille et une Nuits, qui, voltigeant depuis des siècles, d'un bout du monde à l'autre, agitent les gouvernemens et les peuples, sur-tout en Italie dans les temps moyens, et dans tous les temps en Angleterre et en France. Jadis elles s'appeloient en Angleterre la *Rose blanche* ou la *Rose rouge*. Sous Charles I.er elles se firent connoître, dans l'église et dans l'état, sous le nom de *Puritaines*. En France nous avons vu aussi ces sectes mitoyennes, placées entre les anarchistes et les royalistes qu'elles désoloient ensemble ou séparément, et qui se détruisoient elles-mêmes. Puissantes du poste qu'elles occupoient dans la classification des ordres d'un état mal organisé, l'usage qu'elles faisoient de la loi du plus rusé contre le plus fort, et leur agiotage de la liberté et du patriotisme, étoient les causes de leurs succès et de leurs revers. En effet, quand elles s'associent *avec*

l'anarchie, elles incendient. En France et en *Angleterre*, elles ouvrent la porte qui mène *à l'échafaud* les rois débonnaires, et elles les abandonnent; et au contraire quand elles s'associent *avec les couronnes*, elles dissipent *les républiques* et *les protectorats*, et de telle manière que la place demeure nette, jusqu'à ce que de nouveaux objets changent le nom, la face et la position de toutes choses, savoir, leurs *alliances* éternelles avec tout qui est dissident chez l'étranger; le *caractère débonnaire* d'un nouveau monarque; la *haine* éternelle qu'elles ont vouée à toute autorité, et leur facilité naturelle de se liguer entre elles, et de se dissoudre. Les couronnes bien constituées sont fortes d'une hiérarchie d'opinions et d'affections utiles que l'état ne doit jamais perdre de vue. Cette affection brûlante, qui sert avec une espèce de fanatisme le gouvernement, qu'on observe sur-tout dans les troupes, et qu'on trouvoit, dans l'ancien régime, par exemple, dans le haut clergé, dans la haute noblesse et dans la haute magistrature, est la première et la plus énergique des passions qui servent les états monarchiques. Les affections amies et prudentes, que l'on trouve sur-tout dans l'administration,

viennent après. Les jouissances paisibles et amicales de la masse des peuples qui profitent en silence des bienfaits d'un gouvernement régulier, suivent les antécédentes. L'opinion hostile de l'opposition, qui tend à bouleverser les empires, quand toutes ces affections amies n'existent pas, ou quand elles ne pèsent pas toutes ensemble sur elle, se trouve au fond et dans les marais d'une monarchie saine et vigoureuse. Mais, en Angleterre, la hiérarchie des sentimens affectionnés étoit intervertie (1). Cette fée malfaisante, que je

(1) Cette hiérarchie le fut bien davantage en France par la révolution qui avoit tout jeté dans le chaos, quand, dès le premier jour du consulat, on vit peu à peu la hiérarchie des sentimens et des ordres, succéder à la confusion antécédente. Les conceptions du grand architecte de ce nouvel édifice se développèrent avec tant de suite et de prévoyance, que les ennemis extérieurs de la nation furent étonnés de l'apparition spontanée du nouvel ordre, et sur-tout de son caractère hiérarchique. Deux coopérateurs de ce grand ouvrage, C**** et F** parurent avec des opinions pacifiques; et cette hiérarchie, dont la destruction avoit coûté tant de sang précieux, n'en coûta pas une goutte quand il fallut la rétablir.—C. et F. qui jouissoient d'une grande prépondérance dans les temps où ils parurent,

viens d'indiquer, s'étoit établie, à l'époque dont je parle, au milieu de la hiérarchie monarchique pour remuer tous les ordres de l'état et les empêcher de suivre leur destinée. Une fois elle dirigeoit les torches de l'anarchie, une autre fois abandonnant ce parti, elle disposoit des affections supérieures. Cette fée vit encore en Angleterre; mais les trois Georges l'ont vieillie et déplacée; on l'appelle *l'Opposition*. Plus vigoureuse, sous Louis XIV, elle se disoit *la faction des Wigts*, et sous Charles II, *la secte des presbytériens*. Charles I.er et Cromwel, dans leurs débats avec elle, l'avoient bien approfondie. Les amis de la maison de Stuart précipités du trône par ses intrigues étoient loin, en songeant à la restauration, de se fier à elle et de vouloir en faire la base de la nouvelle monarchie. De tout temps elle étoit odieuse aux rois; et, comme elle étoit odieuse aussi à l'anarchie, elle pouvoit être employée à peu de chose, parce que l'anarchie se réprime par les lois et la force, et non par des opinions.

---

ayant attaché à cette hiérarchie tant de Français, l'histoire leur conservera ce qui leur est dû d'éloges, et la génération actuelle, ce qui leur est dû de gratitude.

Les anciens presbytériens ayant aboli la su prématie pontificale du pape sous Henri VIII et l'épiscopat sous Edouard; ayant accablé d'af faires et d'embarras le roi Charles pour le ré duire et l'obliger à capituler; établis par leur religion *au fond de la hiérarchie des pou voirs et des rangs;* rougissant de cette po sition qui leur est particulière; ne pouvant, suivant leur système religieux et politique, endurer qu'un grand monarque s'adressât à si peu de monde pour être obéi de tous; riches, éclairés et fort remuans, leur inimitié étoit dan gereuse. Leurs services étoient suspects au roi; l'intrigue audacieuse étoit leur élément. Ils étoient odieux aux royalistes qu'on alloit réta blir dans les charges, et à l'anarchie qu'on vou loit adoucir et ramener. Ils étoient étrangers à la restauration de l'état. *Que faire de ces presbytériens,* disoient les chauds amis de Charles II?

Monck les trouvant contre-révolutionnaires étoit malgré lui leur allié nécessaire et leur ami de circonstance. Ce profond militaire, con tent de voir leur état de zizanie avec le crom wellisme, qui duroit depuis leur expulsion du parlement, résolut de les faire servir à ses fins, de les introduire dans le plan et d'en faire

en politique ce qu'un général fait à la guerre, *une réserve*. En les replaçant au parlement et à côté du *rump*, d'où Cromwel les avoit précipités, il les neutralisoit. Cette position les empêchoit de recommencer les anciennes querelles contre la couronne qu'il alloit relever. C'est avec les presbytériens, ainsi constitués en opposition avec la république et en présence des guerriers de la contre-révolution, qu'il alloit dissoudre *le rump*, en attendant que le tour de ces presbytériens pût arriver d'être exclus du *long parlement* où ils avoient joué, usé et fini quatre rôles : celui de *l'intrigue* contre Charles I.er ; celui d'une *lâcheté extrême* en présence de Cromwel, à qui ils sacrifièrent la république et la couronne ; celui d'une *vengeance inutile* envers le *rump* qui expiroit, et celui de la *versatilité* dans l'ensemble de leur conduite depuis le commencement jusqu'à la fin du *long parlement*.

Monck est un modèle des hommes d'état, quand, dans les contre-révolutions, il s'agit d'abattre les échafauds et d'ouvrir les prisons de l'anarchie ; lui seul savoit où cesseroit le mouvement de tant de roues et où étoit le point d'échappement ; lui seul pouvoit décider cette question sanguinaire de ces tyrans de nouvelle

espèce qui se disoient, en répandant le sang français, *où nous arrêterons-nous ?* Monck avoit en horreur tous les assassinats politique. Il s'étoit convaincu qu'ils continuoient, au lie de finir les révolutions. Obligé de conteni l'impatience de Charles II, qui le soupçonnoi de fausseté et qui pouvoit tout gâter par le mesures gauches et en contre-sens, suivant son caractère; obligé d'un autre côté de négocier avec les presbytériens pour aboutir par eux et sans se commettre, jusqu'aux royalistes et aux républicains, il s'étoit dit que toutes les pièces de la machine révolutionnaire s'écrouleroient ensemble et sans danger. Ainsi avons-nous vu Perronet décintrer ses ponts en tirant une cheville. Dans cette opération, Monck vouloit agir d'une manière purement mécanique sans employer la violence des passions, et sans mettre en présence celles qui avoient soutenu, et celles qui détruisoient la révolution.

Les presbytériens, plus avisés et plus instruits que les anarchistes, et que la masse des royalistes et des épiscopaux, voyoient le danger de leur position. Ecartés des affaires et odieux à tous, ils ne demandoient qu'à trouver un libérateur, à capituler, et à rentrer dan

ans les affaires et les intrigues. Monck, as-
ré des chefs presbytériens, et par eux de la
ue de la faction, s'approche davantage
la ville de Londres. Toutes les appareu-
annonçoient qu'il venoit protéger la ré-
lique, comme il l'avoit assuré, ou qu'il
oit rétablir le *rump*, et dissiper les trou-
de Lambert, qui l'avoient dispersé. L'An-
terre, qui voit approcher une crise, ignore
lle sera sa destinée. Tous les partis étoient
, épuisés et impuissans. Ils ne pouvoient
régner sur l'Angleterre qu'avec les ins-
nens de la tyrannie. Le cromwellisme
soutenu, à la vérité, par un homme ca-
le, le général Lambert; la république par
ieux *rump*; mais la couronne l'étoit par les
ux secrets de tout le monde.

e protectorat, la république, la royauté
copale, la royauté presbytérienne étoient
résence de l'armée de Monck. La patrie
royant de nouveau en état de danger, il
rme un *comité de sûreté*. Le parti du roi
lui de la république étoient animés, mais
intelligence, contre le protectorat qui les
persécutés. Ce monstre politique alloit
attaqué par deux ennemis à la fois, quand
oupes de Lambert, voyant celles de Monck

s'approcher de la ville, se saisissent de leur général, le jettent dans la tour, se dévouent aux destinées de la patrie, et se mêlent dans ses rangs.

Ainsi finit l'horrible invention du protectorat, gouvernement tyrannique d'un homme violent, rusé et profond qui se trouva à la tête d'une armée victorieuse; qui conduisit son roi à l'échafaud; qui fonda une monarchie viagère et périssable comme lui, qui ne trouva ni clergé, ni noblesse pour donner quelque dignité à son institution odieuse; qui n'eut ni la puissance ni le crédit de se composer un sénat; qui choisissoit à la hâte, dans la plus vile canaille de Londres, *les roués* de tous les partis pour en composer un parlement éphémère qu'il renversoit au besoin; qui n'avoit que des places amovibles à distribuer, et qui, battu par deux tempêtes à la fois, celle que suscitèrent les royalistes, et celle des républicains, devoit succomber à la première mutation de gouvernement. C'est avec de tels moyens que Cromwel gouverna l'Angleterre, et se fit respecter en Europe. La république n'avoit-elle pas bien façonné les Anglais à la tyrannie?

Dès que les soldats de Lambert eurent jeté

le dernier ambitieux du protectorat dans la tour, la guerre civile se simplifia. Le mécanisme de la révolution se détendit et se décomposa. Le champ de bataille resta à la république, à un *comité de sûreté* qui rétablit le *rump* dissipé par Lambert, et qui se changea *en conseil d'état*. Monck avoit promis au *rump* qu'il viendroit le défendre des factions. Arrivé à vingt milles de Londres, il demande que les troupes de la ville en sortent pour faire place à celles qui s'en approchent pour défendre le parlement. Ne voyant plus devant lui que ce *rump* décrépit, mutilé et qui parle encore de république, il se résout de décomposer, dénaturer et dissiper ce dernier épouvantail des citoyens intimidés et paisibles; mais l'histoire observe qu'il veut détruire sans effusion de sang ces restes d'une république qui en avoit tant répandu, et de si illustre.

Pour le faire finir de sa mort naturelle, Monck n'eut qu'à comparer ce qu'avoit été ce *rump*, ce qui lui étoit arrivé, ce qui l'avoit fait *rump*, ce qui l'avoit fait appeler le *long parlement*, le *parlement croupion*, et ce qu'il étoit actuellement devenu. Monck, ayant traité avec les presbytériens expulsés, se libéroit avec eux en les rétablissant dans le pou-

voir législatif. Il tempéroit, il neutralisoit, il changeoit, il mobilisoit ainsi les factions.

Il fit en même temps un essai public du crédit expirant de *Bare-bone*, extrait par Cromwel de la lie de l'Angleterre. *Bare-bone* étant peu instruit, Monck l'induisit facilement à faire la demande d'un serment général d'abjuration de la royauté. Si la pétition de *Bare-bone* pouvoit réussir, Monck appréciait ce qui restoit de forces au *cromwellisme* et à la *république*. Il vérifioit si elles étoient défaillantes. Si *Bare-bone* n'étoit pas écouté, la république et le parlement de Cromwel étoient reconnus pour ce qu'ils valoient. *Bare-bone* n'obtint pas même de réponse... C'est bien alors que Monck redouble la marche de ses troupes. La république et le protectorat étoient jugés en face de l'Angleterre.

Les événemens étant ainsi préparés, Monck à la tête de ses troupes fait son entrée triomphante dans la capitale et dans le parlement. Quelques membres du *rump* soupçonnant qu'il vouloit ou succéder à Cromwel ou relever le trône, lui demandent *le serment* contre *Charles II*. Monck lève le masque, il leur demande *la réinstallation des ministres fidèles dans l'église, un parlement libre et complet et le*

rétablissement des membres exclus en 1648. *Vous serez vous-mêmes*, leur dit-il, *ce parlement complet, si vous le voulez, quand vous ferez siéger à vos côtés des collègues qui vous manquent depuis* 1648. Quant au serment contre Charles II, Monck fixe le *rump;* et se souvenant de la variété et du nombre des sermens que ses individus avoient prêtés au roi, à la république et aux deux protecteurs, *moins vous ferez de sermens*, leur dit-il: et *plus votre conscience sera nette.* Se plaignant ensuite des complaisances du parlement pour *Lambert*, *Vane*, et *Ludlow*, le général Monck indiquoit la chute des factions et des autorités chancelantes. *Vane* étoit un des plus célèbres chefs de la république, *Ludlow* l'un des juges du roi, et *Lambert* vouloit rétablir le protectorat. On jugea alors que la république étoit perdue et que le roi Charles se releveroit.

Pour accélérer ce grand événement, Monck, comme il l'avoit médité, appelle à son secours ces presbytériens par qui le trône avoit été si souvent insulté. Il appelle, assemble et mène au parlement ces presbytériens expulsés par le *rump*, et les installe. Le nombre des nouveaux venus est si supérieur en crédit et en nombre

à celui du *rump*, que tous les prétendus *indépendans* dont il se disoit composé, saisis d frayeur, se lèvent spontanément et abandonnent la salle. Les presbytériens se croyant d venus une autre espèce de *parlement croupion*, satisfaits d'avoir dispersé leurs ennemis désignent Monck généralissime des troupes, et convoquent la chambre des pairs et une chambre légale des communes. Une partie de la république d'Angleterre s'étoit déjà réduite en fumée ; ses restes se précipitoient dans les bras d'un général. C'est ainsi que finit ce *long parlement*, *ce rump*, *ce croupion*, qui avoit fait mourir le roi, et désolé si long-temps la nation Britannique. Ce ne fut qu'alors que les républicains maladroits commencèrent à lire et à voir clair dans leurs destinées. S'apercevant que Monck ne vouloit pas de la succession de Cromwel, toutes les terreurs dont étoient saisis et accablés les *royalistes*, les *épiscopaux* passèrent dès ce moment dans l'ame des *républicains* et des *cromwellistes*. Les bourgeois de Londres, se jouant de la terreur, commencèrent alors à boire à la santé de Charles II ce qui ne leur étoit pas arrivé depuis 1648.

Lambert, chef des *cromwellistes*, et les notables de sa faction étant dans les fers, ceux

qui tenoient de ce parti leurs emplois et leurs richesses, se trouvèrent dans de cruels embarras. Les artistes qui, sous Olivier Cromwel, avoient imaginé et gravé cet olivier surchargé d'épithètes glorieuses; les gens de lettres qui, en divisant cette idée primitive et en la multipliant, avoient changé les branches de cet olivier en autant de vignettes dont ils ornoient leurs ouvrages, n'étoient pas moins embarrassés de ces monumens de leur servitude. J'ai recueilli quinze gravures de ces rameaux d'olivier, et je les ai classées dans ma collection d'estampes sur l'histoire de France dans la section relative aux enfans de Henri IV, à Henriette sa fille et à son gendre Charles I.er. Sur chacune de ces vignettes gravées en bois est écrit l'un de ces attributs : *fortis, victor, princeps, felix, pacificus, sapiens; benignus, misericors, justus, gloriosus, religiosus, cœlestis, æternus.*

Les presbytériens n'étoient pas maltraités dans la personne de leurs chefs, comme les cromwellites dans celle de Lambert. Richard Cromwel étoit oublié et méprisé, mais Lambert, né avec des talens et de l'ambition, étoit réputé dangereux. Ils alarmoient encore la prévoyance du général Monck et ils étoient

eux-mêmes alarmés de tous les progrès de la monarchie. La terreur des autres républicains fut plus expressive. Ils avoient accusé Monck de vouloir usurper le protectorat, et ils le lui offrirent, par une pétition en règle comme s'ils lui avoient demandé une faveur, lui promettant d'avance de le servir avec fidélité. Le conseil d'état demandoit de plaisanter de leur politique par une punition, Monck intercéda. Ils s'avisèrent alors d'un autre stratagême : ils publièrent des lettres supposées qui annonçoient que le roi alloit arriver *pour faire pendre tous les républicains*. Londres fut un moment dans le trouble, quand soixante-dix notables de la capitale publient l'engagement de vivre en paix et sans se venger de leurs tyrans.

Toutes les factions étant ainsi déconcertées, désunies, dispersées, désarmées, et changées en fumée, Charles II s'annonça du continent avec les expressions d'un libérateur bienfaisant. Il accordoit un pardon général (*mais à l'exception de ceux que le parlement en jugeroit indignes*). Il confirmoit la vente des biens du clergé et de la couronne. La chambre des pairs fut rétablie. Une chambre légale des communes fut élue. On ôta de

registres publics tous les actes injurieux à la royauté. On proclama le rétablissement de la monarchie, qui ne coûta pas à Monck une goutte de sang républicain, et l'incendie révolutionnaire s'éteignit peu à peu dans le sein du parlement faute de combustibles. Pour donner l'exemple de la soumission, Monck, né royaliste, emprisonné par les républicains, défenseur en apparence du protectorat, temporiseur enfin et royaliste, reçut à genoux Charles II, le réinstalla et rentra lui-même dans la classe des premiers sujets de la monarchie.

Pourquoi Charles n'appela-t-il pas Monck dans ses conseils et ces soixante-dix aristocrates, qui avoient répondu de l'amnistie? Peut-être sa maison régneroit encore; mais la cour, mal conseillée, accumulant d'autres combustibles dans ses entours, préparoit un nouvel incendie. Le *fanatisme de la liberté* venoit de finir. Le *fanatisme royal* alloit commencer. La nature avoit condamné ce peuple insulaire, plus méditatif que sentimental, à des secousses et à des bouleversemens périodiques. D'où venoit donc ce principe agitateur tantôt dans le peuple et tantôt dans le monarque? de l'amour de la liberté politique et religieuse dans le peu-

ple; de la roideur et de la foiblesse dan
rois; de la fureur d'écrire et de parler
l'extension et les limites de la puissance r
le; de la part que les troupes prenoient
discussions; des factions qui en résultoien
de la politique secrète des puissances c
nentales ennemies naturelles des Angla

Le rétablissement et la chute définit
de la maison de Stuart.

Le goût des discussions politiques éto
effet la maladie incurable des Anglais. On
où leur gouvernement poursuivi par les
tions avoit été se jeter, se ruiner et se pe
Sa mobilité depuis Cromwel ne permet p
cilement à l'histoire de le suivre pour le
dre dans ses égaremens et ses métamor
ses. Charles I.er se laissa pousser dans l
publique; la république dans le protect
le fils de Cromwel dans la confusion de
tre à cinq gouvernemens inexplicables
maintenant que la dynastie s'étoit re
avec tant de pompe et d'acclamations
scènes d'un nouveau genre alloient s'offri
génie méditatif, analytique et méconten
Anglais alloit commencer un autre systè
dépouillement et de démolition. C'est la

de la maison de Stuart et le retour de ses misères qu'il me reste à peindre depuis le moment où toute l'Angleterre, toutes les autorités, tous les ordres de l'état sont soumis à Charles II remonté sur son trône en 1660 jusqu'au jour où son frère et son successeur Jacques Stuart, délaissé du peuple, du clergé, des grands de l'état, de ses amis personnels et de ses enfans, n'a plus qu'un valet de chambre et un marchand de vin pour conseils, et se laisse persuader de fuir en France pour éviter le sort de son père Charles I.er

Et cependant les acclamations et le dévoûment pour Charles II, quand il vint rétablir le trône, étoient unanimes et sincères. Si ce prince avoit fixé et organisé ce dévoûment, s'il l'avoit même supposé adhérent à quelque chose de permanent, s'il l'avoit revêtu de la puissance imposante que je vais peindre et qui l'effrayoit depuis longtemps, s'il avoit employé ces pierres fondamentales et angulaires sur lesquelles reposent tous les états, les rois comme les peuples, la maison de Stuart étoit rétablie sur des bases plus solides; mais Charles II n'avoit ni génie ni vertu militaires; il avoit même le cœur ulcéré contre les troupes

vit la république. Sous
qui avoit battu le roi au
que, laissa celle-ci se r
pour se dévouer au prot
néral contre-révolution
également étrangère à la
publique et au *protectora*
en triomphe dans la ville
voit encore, la veille du
masque, en faire la base
sortes de gouvernemens.

En méditant sur cette v
humiliantes, on est oblig
chacun de ces gouvernem
eut recours à une force ar
blissement, ses progrès
éphémère, et que, de que
se tournât pour sortir de
livrer de la puissance de

où elle avoit reçu tant de blessures ; mais où *les rois* trouvent la source naturelle de leur *puissance*, Charles n'aperçut que des dangers. Il ne voit dans les troupes que des factions argumentantes et munies de sabres. L'armée de son père, qui étoit chevalier et brave, avoit plié. L'armée victorieuse l'avoit jeté dans les fers. L'armée, que Cromvel envoya contre lui en Ecosse, acheta sa tête à prix d'argent. L'armée d'Ecosse, qui avoit négocié et vendu cette tête précieuse, la livra en touchant la somme convenue, à l'armée qui la porta sur un échafaud. L'armée fidèle, que lui-même Charles II avoit commandée pour l'aider à remonter sur le trône, n'ayant ni des opinions ni des humeurs chevaleresques, avoit été vaincue par l'armée de la révolution, et il avoit été obligé de fuir en France. L'armée de Monck venoit, à la vérité, de le rétablir sur le trône, en dissipant les factions usurpatrices ; mais Charles, né timide, indolent et défiant, incapable sur-tout des conceptions qui créent ou réparent les monarchies usées ou abattues, ne crut apercevoir dans cette armée qu'une force versatile, toujours capable de lui prescrire une conduite et un plan, ou de le dé-

que, n'ayant pas de rég
chaque événement la pu
gouvernement de nouve
se crut pas capable de fi
armées fugitives de sa n
avoit connu l'art de diri
troupes qui escortoient s
ce dévoûment odieux p
mée n'étoit plus en Angl
bonde, prostituée à toute
et sur laquelle Charles
compter.

Ce prince reçu de ses pe
pressement, voyant les fa
bandonna donc, à l'aventu
tions apparentes de ses su
Angleterre et dans tous
roi ne jouit pas de la pu
combinée, tempérée, &

irques éclairés qui l'avoient précédé, qui voient mis en présence la force armée et ıtérielle de l'état et la force morale des orités méditatives et délibérantes pour les tenir, et qui avoient régné en paix et venu les catastrophes, en balançant les ıx forces. Charles ordonna donc la disso- on de l'armée de Monck; il n'appela point son conseil les soixante-dix membres clergé et de la noblesse qui avoient ga- ti l'oubli du passé. On va voir comment système politique s'exécuta, et où il le duisit, lui et son frère. Les débats de la ronne et des factions recommencent.

Toutes ces furies religieuses, politiques et bitieuses, qui avoient insulté et renversé rône, loin d'être anéanties, n'étoient qu'a- rties, invisibles et plus réservées. Il étoit ırel que le génie de l'égalité, jeté dans le ; des Anglais, fût offensé du rétablisement ıe nouvelle hiérarchie. La faction de l'éga- presbytérienne, des *indépendans*, des *Le- ers* et *des têtes rondes*, sortis de son sein, it éloignée de ses enfans à mesure que les êts avoient troublé toute la famille. Mais sent les chefs de ces factions républicaines, ntens d'être gouvernés par un roi leur

ennemi commun, se réunissoient en secret et se rendoient compte de ce que chacune avoi observé de la marche et du plan du gouvernement. Les presbytériens furent les premier à parler. Quand le roi rétablit la hiérarchie, ils s'avisèrent qu'il les avoit jetés dans une autre roture. Ils se plaignirent qu'on ne leur avoit pas tenu parole. Ils haïrent en secret le gouvernement, et ce fut la première et la plus active des causes de la dégradation définitive de la maison de Stuart. La faction ne voulut plus se réconcilier avec le trône.

Les griefs des *têtes rondes*, des juges du roi, des chefs du *cromwellisme* étoient d'un autre genre. Quand ils s'aperçurent que le roi n'avoit promis qu'une amnistie équivoque; quand le chevalier Vane, le plus remarquable des républicains qui n'avoit pas voulu la mort du roi, fut mis en jugement; quand on eut écarté des emplois presque tous les révolutionnaires; quand le roi ordonna aux juges fugitifs de son père de venir se constituer prisonniers pour jouir de l'amnistie; quand on eut ôté les biens et la liberté à tous et la vie à plusieurs pour le prix de leur soumission et de leur confiance; quand dans la chambre haute on demanda la tête de cent soixante

républicains

publicains ; quand on institua la fête an-
elle et religieuse *du Repentir*, le jour de
mort de Charles I.er ; quand les cadavres
plusieurs notables républicains confondus
c celui de Cromwel furent déterrés et at-
és à un gibet ; quand les prisonniers les
s remarquables du parti du *protectorat*
ent tirés de leurs cachots, traînés sur une
e la corde au cou, et montrés en spectacle
pied d'une potence ; quand le chevalier Va-
républicain tempéré qui avoit tout tenté
rempêcher le supplice de Charles I.er, porta
ête sur un échafaud, etc. etc. toute la nation
glaise, qui avoit pris plus ou moins de part
révolutions, douta de la clémence et de
capacité du prince. L'histoire d'Angleter-
offroit des preuves éclatantes que les plus
lens révolutionnaires pouvoient servir le
et s'amender. L'envoyé d'Angleterre en
lande avoit été ministre de Charles I.er,
a république, de Cromwel père, de Crom-
l fils, et des comités des officiers pendant
onfusion du gouvernement. Il l'étoit enco-
le Charles II, et le protée étoit cité. Roya-
et républicain, cromwelliste et de nouveau
aliste, il ramassoit à présent en Hollande,
r le service du roi, les juges de Charles I.er.

avec lesquels il avoit jadis révolutionné, pour être menés à l'échafaud. Dans les factions religieuses on trouvoit des faits analogues. L'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, *catholique* sous Henri VIII défenseur de la foi; *schismatique* sous Henri hérétique; *catholique* de nouveau sous Marie, changea de religion pour la quatrième fois en montant à l'échafaud. Il se déclara luthérien. Dans l'administration de l'état on voyoit le grand chancelier Shaftsbury qui avoit servi toutes les sortes de gouvernemens. Monck avoit servi les deux Cromwel et les deux Charles. De ces exemples on inféroit que le génie révolutionnaire des Anglais étoit susceptible de modifications et d'amendemens; tandis que le roi remontoit la machine de la révolution par de nouvelles effusions de sang.

Charles n'étoit pas capable de profiter de ces exemples. Les révolutionnaires, qu'il avoit appelés à son service avoient beau se citer comme preuve de l'utilité du système d'oubli; les ennemis du feu roi, ceux-mêmes qui s'étoient volontairement constitués prisonniers du monarque, et sur son invitation, perdirent leurs emplois. On ôta à tous les juges de Charles I.er les biens et la liberté, et un grand

nombre porta la tête à l'échafaud. Okeiy déclara que la peur de la mort l'avoit engagé à faire. Il se disoit dévoué à Charles II. Il prioit pour sa propérité. La commission royale, qui le condamna à la mort, accorda son corps à ses amis pour l'ensevelir honorablement, à cause de sa résignation (1).

Le supplice du chevalier Vane caractérise mieux l'esprit de Charles II. Ce républicain disoit à ses juges : *Si la soumission à la république d'Angleterre est un crime, la nation fut donc criminelle. Cependant les anciennes lois vouloient que personne ne fût coupable, pour avoir obéi à l'autorité dominante, parce qu'un prince chassé n'a pas le droit d'exiger l'obéissance de celui à qui il ne peut offrir sa protection. De simples particuliers pouvoient-ils discuter les titres du*

(1) Sur quatre-vingt-neuf individus, qui avoient pris part au jugement de Charles I.er vingt-cinq étoient morts, vingt-neuf étoient fugitifs, sept furent remis à la clémence du roi, et vingt-neuf condamnés à mort. Dans ces vingt-neuf, il y en avoit dix-neuf qui s'étoient constitués prisonniers sur l'invitation du roi pour obtenir l'amnistie ; l'un d'eux fut exécuté avec dix autres qu'on avoit attrapés pendant leur fuite.

gouvernement ? L'usurpation, plus fo
que la puissance déchue, nous oblige
également de lui obéir. J'ai condamné to
tes les violences contre Charles Ier. mais
voyant dans son malheur extrême, je m'
tachai aux communes, à la source de to
les pouvoirs quand la patrie est abando
née. Eh ! qui oseroit condamner la nati
Anglaise d'avoir eu recours au gouver
ment républicain dans sa détresse, quand
prince n'avoit pas pu conduire le gouver
ment royal? Je pouvois fuir au retour du
mais je voulus rester, fort de ma conscien
de la promesse royale de l'oubli, et de
résolution de défendre la liberté à l'exe
ple des plus grands hommes de l'antiquité
au prix même de mon sang.

Toutes ces raisons étoient loin de touch
les commissaires du roi. Ils l'avoient déjà
gé. Son courage les offensa ; afin que Vi
ne parlât plus de la sorte en présence du p
ple spectateur de son supplice, on ordo
des roulemens de tambour. Il dit seulem
que *sa mort étoit le passage à la félic*
et la récompense de ses actions. Lamb
fut aussi condamné à mort, mais avec sur

uges dirent que Vane auroit obtenu la
e faveur, si ses raisons n'avoient irrité.
ert fut exilé.

rès ces vengeances le roi renvoya le par-
t dont il craignoit les presbytériens qui y
t prépondérans. Pour les attirer à l'é-
nglicane, il leur offrit des évêchés; un
ccepta. Il leur ordonna des prières com-
s avec les anglicans; il chassa de leurs
is ceux qui ne voulurent pas s'y confor-
et les exila à cinq milles de distance du
ils prêchoient. Il épousa une princesse
ique, il s'allia avec la France réputée
mie des Anglais et du protestantisme,
i vendit Dunkerque pour quatre cent
francs. Son frère, le duc d'Yorck, se
rtit à la religion catholique, et il se for-
ns son ministère une cabale de cinq mi-
s, qui résolurent de rétablir et de fixer
ité du roi.

deux chambres se plaignirent alors de
issement du *papisme*, des confréries ca-
ies, de l'influence des jésuites, et de la
ition de la messe. Le duc d'Yorck,
raver ces plaintes, se déclara lui-même
que. Le roi s'allia à la France au mé-
la ligue protestante de l'Angleterre,

du Danemarck et de la Hollande. Il osa de
venir pensionnaire de Louis XIV, qui paya
neutralité jusqu'à la somme de deux mi
lions sterlings, au grand scandale des Anglai

Le parlement, qui duroit depuis dix-hu
ans, lui témoignoit de la défiance; le roi
cassa. Il avoit pour ennemis, dans cette c
constance, les révolutionnaires dont il av
conduit les chefs à l'échafaud; les presbyt
riens qu'il avoit dégradés et trompés; le pa
ennemi de la France son alliée, et le parl
ment qu'il avoit cassé. Il commençoit à s'at
rer la haine du corps épiscopal, parce qu
favorisoit les *papistes* ouvertement. Ce m
contentement des autorités de l'état et d
factions ayant passé dans le cœur de ses s
jets, plus il changeoit de parlemens, et pl
la nation s'obstinoit à lui envoyer des r
publicains et des presbytériens mécont
pour former de nouveaux parlemens. Le d
d'Yorck, plus détesté que lui, passa à Br
xelles pour éviter un orage. La chambre d
communes le déclara déchu de la successi
Bientôt on vit ce prince revenir dans le roya
me, en sortir, y rentrer alternativement. Cl
que voyage avoit l'air d'éluder autant de pr
criptions.

Le parti des Wigts, composé de *presbytériens*, d'*anarchistes*, de *têtes rondes*, d'*indépendans*, de *républicains*, grossissoit à vue d'œil. Le parti du roi et des citoyens timides, crainte de retomber dans les malheurs du dernier règne, se concentroit. Celui des sages cherchoit des moyens-termes, et désiroit des rapprochemens. Le roi, occupé de dissoudre et de renouveler ces parlemens, en cherchoit un qui voulût concourir à son dessein de rétablir l'autorité absolue. La nation lui prouvoit, en lui envoyant cinq parlemens consécutifs républicains et presbytériens, qu'elle étoit envenimée.

Le cinquième parlement n'avoit duré qu'une semaine. Ces successions rapides des parlemens annullés par le roi et rétablis par la volonté nationale; la résolution que prit le monarque de s'en passer; ces évasions inopinées et ces retours du duc d'Yorck, héritier présomptif du roi, fuyant les proscriptions et attiré par son droit à la couronne; ces conjurations protestantes qui font couper des têtes catholiques; ces conjurations catholiques qui font couper des têtes républicaines et protestantes; l'audacieuse supposition de ces crimes d'état, vile et honteuse ressource des factions

qui rougissoient de leur haine ; l'incend
la ville de Londres dont elles s'accus
réciproquement ; les débats qui s'élev
sur la souveraineté des peuples et sur l
mites de la puissance royale, avoient mis
gleterre dans un état de crise dont la m
Charles II retarda le dénouement. Il est t
de faire connoître les puissances contin
les intéressées à jeter les Isles Britann
dans tous ces embarras, et de saisir
fait la main invisible qui étoit, dans le c
même du roi, l'instrument de cet inf
machiavélisme.

Louis XIV, qui dirigeoit ses affaires d
la mort de Mazarin, voulut connoître à
ses intérêts relativement à la maison
Stuart. Richelieu avoit mis aux prises le
ple et le roi d'Angleterre. Mazarin, all
protectorat, laissant dans l'abjection la
son des Stuart, avoit amusé Charles II,
tif et proscrit ; il lui disoit que, s'il ne se
troit pas, c'étoit pour le mieux servir q
les circonstances seroient favorables. Ses
messes, grimaces de ministre, étoient d
tres que Louis XIV, gouvernant lui-
ses états, eût pu réaliser ; mais Colber
vouloit créer un système commercial

time et manufacturier, et Louvois qui avoit un plan militaire analogue au caractère du roi, voyant cette nouvelle Angleterre sortir du sein de l'anarchie, et la maison de Stuart se relever de ses infortunes, étoient bien résolus de ne point s'écarter des principes de Richelieu et de Mazarin, mais de prendre avec l'Angleterre un parti définitif et différent de ces embûches interminables que les deux nations étoient accoutumées à se dresser. Louis, instruit de la puissance que sa maison retiroit de la loi fondamentale de la succession, demandant à Louvois et à Colbert quelle étoit la condition de la maison de Stuart à ce sujet, les ministres lui montrèrent une liste des rois d'Angleterre qui prouvoit que depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Charles II, l'Angleterre n'avoit jamais eu de suite plus de trois rois régnant par droit héréditaire ; mais que, souvent tourmentée par des convulsions pour la succession du trône, les rois se retiroient des dangers par des dangers différens. Ainsi le roi désignoit quelquefois son successeur ; d'autres fois le conseil le nommoit lui-même à la mort du prince en le supposant désigné. Le plus souvent le parlement avoit usé du droit de le choisir ou de

concourir au choix. Les usages favorables
la branche aînée avoient été souvent interv
tis, et de longues guerres civiles en avoi
toujours été le résultat. Le droit de successi
étoit donc en Angleterre une source de l
ges, et la maison de Stuart, qui avoit app
fondi toutes ces questions en succédant à l
sabeth, avoit résolu de terminer ces troub
en suivant cette loi salique et conservat
qui, depuis Pharamond, étoit une base de
puissance de la nation française.

Louvois et Colbert, qui avoient des in
rêts différens, avoient mis par leurs répon
unanimes Louis XIV dans une nouvelle sph
politique. Ce prince demandant aux deux
nistres quelle étoit la condition à cet ég
de l'Angleterre soumise à la famille du p
tecteur, ils répondirent : *Cromwel désig
vainement son fils pour successeur ; à
mort, les passions qu'il avoit comprimée
réveillèrent soudainement toutes ensem
pour replonger Richard dans la foule.
premiers empereurs Romains et Ottom
ayant détruit, comme Cromwel, les autor
établies dans l'état quand ils l'avoient c
quis, la liste chronologique et l'hist
de ces empereurs furent si extraordinai

qu'elles obligent les fidèles ministres du roi à les soumettre à ses méditations, afin qu'il juge de la destinée de l'Angleterre, si les anciens ordres de l'état ne se fussent réveillés et rétablis à la mort de Cromwel. Ils observèrent au roi qu'une armée, des officiers et un second Cromwel auroient sans cesse succédé au premier, à ses officiers, à ses troupes, si Charles II n'avoit été rappelé à temps pour rétablir toutes choses à leurs places. Ils délivrèrent en même temps à Louis XIV les listes comparées des rois de France et d'Angleterre, des empereurs Romains, Ottomans et Germaniques, afin que dans sa sagesse il jugeât comment il devoit en agir avec l'Angleterre, avec la maison de Stuart, et avec les autorités qu'avoit abolies le protectorat (1).

J'ai extrait en 1788 les pièces relatives à ces instructions des papiers de Colbert de

(1) Il résultoit des mémoires des ministres et des listes comparatives des empereurs Romains, Ottomans et Germaniques, que, plus les états ont d'institutions civiles, et plus leur histoire étoit paisible et tempérée, et qu'une dynastie ne pouvoit au contraire s'établir paisiblement dans un état militaire. On ne voit pas alors comment Louis XIV, après la destruction

Croissi, recueillis avec ceux de Colbert et de Torcy, célèbres ministres de Louis XIV. Elles étoient conservées avec beaucoup de

---

de l'ancien clergé anglican ; après la chute de la noblesse, et dans une circonstance où il ne restoit plus qu'un fragile parlement, pouvoit vouloir établir un gouvernement absolu en Angleterre. La liste dont je publie ici les résultats lui présentoit des données qui méritoient bien quelques méditations.

RÉSUMÉ *de la liste des cent quinze empereurs Romains, depuis Jules César, jusqu'à l'empereur Constantin V.*		RÉSUMÉ *de la liste des quarante-huit empereurs d'Occident, depuis Charlemagne, jusqu'à Ferdinand III.*	
Morts naturellement.	37		32
Assassinés.	54		8
Empoisonnés.	2		1
Expulsés du trône.	6		5
Abdications.	6		1
Enterré vivant.	1		0
Suicidés	5		0
Frappés de la foudre.	2		0
Noyé.	0		1
Genre de mort inconnu.	2		0
SOMMES.	115		48

La liste des successions dans l'empire ottoman étoit singulièrement remarquable. Depuis la chute des empereurs Grecs, les Turcs n'avoient régné qu'en mas-

soins par le feu duc de Luines, qui me les communiqua et qui les tenoit de ses ancêtres. Louis XIV prit le double des mémoires et

---

sacrant leurs frères, leurs oncles, leurs cousins. Tous ces faits montrent avec quel zèle, dans les empires nouvellement établis, les sujets doivent concourir à l'envi à la paisible formation des autorités conservatrices des dynasties. La bonne ou la mauvaise destinée des peuples dépend des institutions primitives. Il faut laisser *aux rouës* seuls de dire comme madame de Pompadour : *après nous le déluge*. Cette longue suite de princes qui ont régné sur la France avec si peu de révolutions sanglantes et intestines ; cette antique prospérité de nos ancêtres ; notre horreur naturelle en lisant les histoires barbares et ignominieuses des empereurs Romains, prouve que notre constitution française avoit des institutions réfléchies et amies des dynasties régnantes. Tous les états de l'Europe y avoient puisé des principes, des moyens et des idées. Mon opinion particulière sur les causes de la longue conservation de nos anciennes dynasties, avec si peu de révolutions, est établie, 1.° sur la permanence du premier ordre de l'état indéfectible depuis Clovis à côté du trône ; 2.° sur la noblesse qui devint héréditaire ; 3.° et sur l'existence d'une magistrature puissante dans l'état. Nos trois dynasties, où l'on voit tant de princes incapables, tant de rois infirmes, mineurs et vieillards, n'ont pas commis une seule faute grave contre leurs intérêts, que ces ordres

des listes, et ordonna de lui choisir à Londres un agent fidèle *pour relever la maison de Stuart, pour lui assurer l'autorité absolue, pour rétablir la religion catholique en Angleterre, pour la dégager, ainsi que la couronne, des entraves du parlement; pour empêcher le retour de la politique d'Elisabeth; pour traverser l'établissement d'une suprématie religieuse et protestante qui tendoit à faire de la ville de Londres une métropole bien plus agissante dans le monde que l'église romaine*, etc. Le roi vouloit que ses peuples pussent s'occuper d'affaires commerciales. Il résolut de mettre aux prises les deux puissances commerçantes, l'Angleterre et la Hollande, pour les détruire l'une par l'autre. Il voulut que la France eût des alliances avec la Hollande pour attaquer l'Angleterre. Il

---

auxiliaires, observateurs du danger commun, n'en aient averti le chef de l'état. Divinités tutélaires de la nation éternelle, puissiez-vous répandre les idées conservatrices de NAPOLÉON et de l'ancienne France. J'ai touché beaucoup de ces questions dans les *Mémoires de Louis XVI* et dans le discours préliminaire des *Mémoires de madame de Pompadour*. A Paris, chez *Treuttel* et chez *Bertrand*, 7 vol.

voulut en avoir une, quoi qu'elle pût coûter, avec l'Angleterre pour détruire la Hollande. Il ordonna de lui chercher auprès de Charles un ministre habile capable de l'aider à l'exécution de ce plan, d'attirer à son service le comte de Shaftsbury, et de le préférer pour le plan à tout autre ministre ou courtisan.

Ce ministre de Charles II, entré dans la chambre des communes sous Charles I.er à l'âge de vingt ans, avoit été le serviteur de ce prince, puis de la république et puis de Cromwel. La mobilité de ses affections, son inimitié pour les *Levellers*, les services qu'il rendit à Monck quand il vit revenir la monarchie, la hardiesse de son éloquence, la facilité de son caractère et la beauté de son génie ayant fait parler de lui, Charles II l'avoit appelé dans son conseil privé. On avoit bientôt démêlé qu'il étoit tout à la fois homme d'état, intrigant ou quelque chose de plus. Charles II n'avoit pas d'enfant. Les Anglais les plus dévoués à sa famille parloient de le remarier, de le délivrer d'un libertinage plus scandaleux à la cour d'Angleterre, que dans celles du continent, et d'engager son épouse stérile et princesse portugaise à prendre le voile en France dans le couvent des Anglai-

ses. On assuroit que la maison de Stuart, ré-
cemment battue par tant de tempêtes, qu
vouloit adopter le système de la succession d
France, trouveroit dans une autre générati
de princes le moyen d'assurer la couronn
et d'étouffer d'avance ces révolutions éven
tuelles indiquées par des citoyens éclairés e
prévoyans. Les malheurs récens étoient un
leçon terrible. On présumoit que Charles I
éviteroit de suivre les plans de Charles Ier. L
couronne avoit fait naufrage; on la croyo
relevée de ses dangers.

Les plans de la France et de Shaftsbur
étoient bien différens. Pour écarter le systèm
d'une fécondité en princes du sang et fixer l
roi dans son libertinage, il jette dans so
lit une seconde maîtresse. La nature a voul
que les princes d'un génie étroit et contem-
porains des princes puissans en pensées et e
courage seroient malheureux, et que les na
tions sous un prince débonnaire seroient pu
nies des règnes célèbres et entreprenans. Lou
ordonna de préparer une alliance intime
perpétuelle avec Charles, de séduire ce prin
ce, ses ministres, les notables du parlemen
et des factions, et de recevoir et de suivre s
ordres.

Il se formoit dans ces circonstances en Hollande un prince militaire et sérieux de son naturel, sage, ambitieux et prévoyant, qui brûloit de se distinguer en imitant ses illustres ancêtres. Les princes d'Orange avoient été la république de Hollande, province démembrée de la couronne d'Espagne; Guillaume III, voyant que la maison de Stuart et le système de Louis XIV s'établissoient en Angleterre malgré le génie, les intérêts et la résistance de cette nation, résolut de se mettre à la tête des puissances protestantes, de détrôner la maison de Stuart, de tenir tête à Louis XIV, de bannir ses principes de la cour de Londres, et d'épouser la nièce de Charles II pour donner des titres colorés à son plan d'usurpation, qu'il roula dans sa tête pendant neuf ans. Il se promit de faire jouer à l'Angleterre, puissance maritime, un rôle continental; d'établir un système inconnu et des expressions nouvelles dans la politique générale; de faire valoir contre la France l'audacieuse expression *d'équilibre de l'Europe;* de diriger contre Louis XIV toutes les puissances sous prétexte de cet équilibre; de rétablir à la cour de Londres le système d'Elisabeth; dans l'état, la suprématie religieuse et pro-

testante, à la tête de laquelle Charles II et l duc d'Yorck, esclaves de Louis XIV, dédai gnoient de se montrer.

Guillaume pénétra bientôt le comte d Shaftsbury et les autres agens de Louis XIV Il ne coûte à un traître, pour servir deu puissances ennemies, que les moyens difficiles de rendre des services agréés et mixtes Le comte, obligé de suivre à prix d'argen les instructions de Louis et de Guillaume, s trouva de nouveau dans son élément, l'intrigue, le trouble, les conjurations et les perfidies. Pour obéir aux deux mobiles, il se jett dans le parti populaire. Et parce que Charles flottoit entre les deux systêmes, celui de la *puissance absolue* qui convenoit à la France et celui de la puissance mixte qui convenoit à Guillaume, le comte, voyant le roi d'Angleterre se refuser à des mesures arbitraires, lui dique, puisque le parti républicain faisoit chaque jour impunément des progrès nouveaux, il étoit de son devoir de s'insinuer dans cette faction pour la connoître et la réprimer dans les circonstances.

Shaftsbury avoit un génie naturellement fécond en objections et en moyens d'opposition. Ce genre d'esprit le rendoit propre

par conséquent, à renverser plutôt qu'à créer. Il avoit des fils d'intrigues qui aboutissoient à tous les partis qu'il avoit servis. Il passoit pour homme capable de soutenir un bon et un mauvais parti avec sang-froid et avec passion. On le disoit décidé à commettre tous les crimes nécessaires à la réussite de ses plans qui ne lui coûtoient que la peine de les préparer et de les exécuter. Fanfaron, audacieux, menteur, impudent, il disoit, sous le règne de Charles II, que Cromwel avoit voulu le faire roi. Quand Louis XIV envoya Croissy à Londres, il se vanta de ses moyens de succès pour une grande entreprise, en lui citant la variété des factions qu'il avoit servies, et en lui montrant la variété de manteaux et d'habits qu'il avoit conservés. Il ouvrit en sa présence une grande armoire, où étoient pendus ceux qu'il avoit portés quand il étoit membre des communes sous Charles Ier.; quand il servit la république; quand il s'attacha à Cromwel; quand il suivit les entreprises de Monck; quand Charles II l'appela en son conseil; et quand il fut créé grand chancelier. C'est en effet sous ces divers manteaux que le comte avoit agité la nation Anglaise. Ce fut lui qui, dans le conseil de Charles II, fit

accorder la liberté de conscience à toutes les sectes dissidentes, pour plaire à Louis et à Guillaume ; à Louis, parce que cette mesure favorisoit les catholiques ses amis ; à Guillaume, parce qu'elle lui préparoit de loin les voies du trône et les succès d'une conjuration qu'il ne pouvoit exécuter que lorsque les factions animées seroient aux prises. Ce fut lui qui suscita les plus méchantes contrariétés au duc d'Yorck, et le fit déclarer, en citant sa religion et son amour du despotisme, inhabile à succéder à la couronne. Le roi Charles, ayant démêlé sa conduite tortueuse, lui ôta la charge de grand chancelier, et l'envoya à la Tour. Là, devenu plus circonspect, son caractère s'aigrit ; il jura de ruiner la maison de Stuart, et de soulever contre elle tous les partis dont il disposoit. Elargi, il forgea deux conspirations contre Charles, qu'on attribua aux républicains et aux royalistes. Méprisé de la France qui l'avoit payé, abhorré des partis qu'il avoit soulevés, se voyant à la veille de périr du même supplice auquel il avoit conduit le parti d'Oates et le parti de Sidney, l'un et l'autre soudoyés par un prince que je ne nommerai pas, parce que les pièces sont inédites et incroyables, il s'enfuit, et alla mourir

en Hollande, contre laquelle il avoit dit en plein parlement *delenda est Carthago*, quand il arma contre elle le roi son maître.

Jacques II, arrivé à la couronne, s'étoit déjà égaré dans une route où Louis XIV, Guillaume III, et le comte de Shaftsbury l'avoient conduit. Une bonne intelligence avec son parlement, ou plutôt le système d'Elisabeth, pouvoit encore le retirer de la position où le plan de la France, de son père et de son frère le tenoit immobile et captif. Mais le commencement de son règne apprit que Jacques étoit un roi perdu. Il fit monter à l'échafaud le duc de Montmouth, son frère, coupable, mais dont la conspiration découverte n'étoit plus dangereuse. Bientôt il envoya au pape, qui n'étoit pas son ami, une ambassade odieuse aux Anglais, et permit au nonce de faire à Londres en habits pontificaux cette entrée pompeuse qui scandalisa toute l'Angleterre, sans que le pape lui en sût gré. Il fit emprisonner à la Tour sept évêques anglicans qui ne vouloient pas se soumettre à sa doctrine.

A mesure que la cause de Guillaume III triomphoit ainsi à Londres, celle de Louis XIV y dépérissoit; et parce que Louis affectoit un grand zèle contre le protestantisme, parce qu'il essayoit de le détruire en France et à

Londres, parce qu'il faisoit cause commune avec Jacques dans sa lutte contre les Anglais l'Europe se réunissoit pour soutenir par-tou le protestantisme contre Louis. Guillaume III promettant d'humilier Louis XIV en Angleterre si on vouloit lui sacrifier Jacques II tout le monde le lui abandonna. L'animosité étoit telle, que le pape lui-même, dédaignant le zèle de Jacques, disoit publiquement que ce prince détruiroit tout ce qu'il y avoit encore de catholiques en Angleterre. L'Autriche, qui le poussoit, la Savoie, l'électeur Palatin, la Prusse, la Bavière s'unirent à Guillaume pour rompre l'union de Louis et de Jacques, pour rétablir en son lieu le chef de l'église protestante en opposition ouverte contre le zèle catholique de Louis XIV. Voyez, Français, quelles conceptions suivies et profondes dans Napoléon! Le système religieux et diplomatique de la tolérance vient de renverser l'église patriarchale de Georges III et de ses successeurs. Le véritable protecteur des églises protestantes est désormais au château des Tuileries. Les protestans européens ne sont plus ni les instrumens ni les alliés de la cour de Londres; l'église de Georges ne s'étend plus au-delà de son île.

Jacques II étoit déjà détrôné dans l'esprit

de tous les peuples. Devenu odieux à l'église anglicane, aux presbytériens et à toute l'Angleterre dont il méprisoit les droits, Guillaume s'aperçut qu'il étoit temps de se montrer, de préparer ses troupes et ses flottes, dont il fit semblant de menacer la France, pour cacher son jeu; mais Louis en avertit Jacques et lui offrit des secours qu'il refusa, et Guillaume débarqua en Angleterre sans opposition.

Le roi Jacques, observateur de ses infortunes, voit dès ce moment toutes les parties de sa puissance se dissoudre. Ses troupes, sa marine, son parlement, ses amis, ses conseils, ses deux filles, l'abandonnent, le renient ou ne le connoissent plus. Ses troupes jettent les armes. Les presbytériens lèvent les bras vers Guillaume leur libérateur. Les catholiques romains consternés et fugitifs prennent la route de France. Le roi, demandant des avis et des secours à un vieux courtisan dont il avoit fait mourir le fils à la suite d'une conspiration: *J'avois un fils qui eût pu vous servir*, dit-il à Jacques, *par sa jeunesse et ses talens; quant à moi, je suis trop vieux*, et il passe dans le parti de Guillaume.

On a vu ci-dessus, dans les pièces que j'ai

publiées, le détail des malheurs de ce prince. Il fut réduit à consulter ce qu'il y avoit de plus ignoble et de plus ignorant dans la société pour savoir ce qu'il avoit à faire dans ces dures circonstances. Son valet de chambre et un marchand de vin le déterminèrent à fuir à la hâte ses trois royaumes, et cette fin ignominieuse et triste le préserva du sort qui l'attendoit et que lui réservoit la nature des choses, s'il se fût obstiné à régner sur un parti aussi impuissant en Angleterre, que l'étoit celui de l'église romaine. Un parti Français très-nombreux vint dans le continent s'attacher à ses destinées.

Résumé.

Telle fut la fin du roi Jacques II ; trois fautes, que ne commettent point les rois prévoyans, l'y conduisirent.

1.° Le refus d'entrer dans la ligue catholique et protestante d'Ausbourg contre Louis XIV. Il voulut conserver l'alliance d'une nation ennemie de la Grande-Bretagne; et toute la nation Anglaise se souleva.

2.° La tentative de Jacques de gagner à son parti par l'édit de la tolérance, les deux ennemis

mis de la monarchie et de l'église anglicane; les presbytériens et les catholiques.

3.° *Le* mépris des lois et des autorités établies depuis Elisabeth pour contenir les deux ennemis d'une constitution protestante et hiérarchique.

Jacques, à la vérité, avoit appris de Mazarin *qu'il est inutile de placer et de récompenser ses amis quand on a des ennemis à neutraliser;* mais il étoit plus équitable, plus sûr et plus naturel d'écouter Louis XIV, qui disoit : *en donnant un emploi à un homme qui ne m'aime pas, je fais un ingrat et cent ennemis; je me suis toujours mieux trouvé de me servir de mes amis.* M. de Voltaire ne devoit pas se permettre de mutiler cette observation profonde d'un grand roi qui en avoit recueilli de si beaux fruits.

Cependant les presbytériens triomphoient. Vainqueurs de l'ancienne église anglicane sous Henri VIII; vaincus sous Marie; méprisés d'Elisabeth fondatrice de l'église hiérarchique-épiscopale qui fut prise dans leur sein; mécontens et tracassiers sous Jacques I.er; conspirateurs sous Charles I.er; dédaignés de Cromwel; intrigans subalternes sous Charles II; de nouveau conspirateurs sous Jacques II; ils

avoient tant cherché de gouvernemens
avoient enfin rencontré dans la maisc
range une dynastie de leur secte, :
contre la France. Mais Guillaume p
il les relever de l'état de nullité où le
gion les retient et les conserve, et d
pour eux la religion nationale hiérar
qui déjà avoit fait tant de martys ? Emb
de ces presbytériens auteurs de tant d
ges, Guillaume s'imagina d'occuper l
nie remuant en le dirigeant contre la F
il en composa sa diplomatie secrète; et
règne de Guillaume se passa en haines é
tes et secrètes contre nous. Ils auroient s
contre la France une guerre éternelle, s
qui succéda à Guillaume, fatiguée
caractère audacieux et turbulent, n'eû
pité de sa cour les chefs d'une factio
difficile et aussi mutine. Des hommes
des généraux du premier ordre la
soient. Anne fut obligée de les pou
Pour les écarter des affaires dans les
ils n'étoient pas très-purs, elle les fit
en jugement, et la France, qu'ils avoi
duite à une sorte d'extrémité vers la
règne de Louis XIV, put alors obtenir
d'Utrecht.

Mais la dynastie ayant fini en Angleterre dans la personne de la reine Anne, les presbytériens se relevèrent encore. Pour soutenir un nouveau roi sur le trône d'Angleterre, on crut devoir recourir à leur audace. La maison de Brunswick professoit le même culte; mais fort embarrassée de l'amitié républicaine et turbulente des sectaires Anglais, Georges I.er et ses successeurs continuèrent à les diriger contre la France et à conserver dans leur cabinet leur funeste politique extérieure. Plus observés dès ce moment, obligés de se travestir, de changer leur nom révolutionnaire odieux et criminel, et de faire oublier leurs inspirations, on ne les appela plus que *des Wigts*. Le cardinal de Fleury traita avec les chefs de ce parti pour en obtenir la longue paix de 29 ans. On les perdit donc de vue dans les cabinets diplomatiques. Pitt père, qui faisoit la collection de leurs papiers, qui étudioit leurs moyens, leurs projets, leurs systèmes, se réservoit pour développer un jour la haine héréditaire de la faction contre la nation française et la transmettre à son fils. Je vais résumer aussi, et laisser à mes concitoyens et à mes enfans, la doctrine si peu connue et si imperturbable des Wigts et des

presbytériens, qui forment une seule et r
secte quand il s'agit de la France, de la
gion catholique, et de la suprématie
gieuse des rois d'Angleterre sur les pui
ces protestantes.

A la paix de Riswick, ils obtinrent q
dynastie presbytérienne-hollandaise
établie sur le trône d'Angleterre (1).

A la paix d'Utrecht, ils voulurent q
dynastie hanovrienne et presbytérienn
cédât à la hollandaise qui finit dans la
sonne de Guillaume III, mort sans e
et que la couronne de Prusse fût confir
la maison de Brandebourg (2).

Par le traité de la quadruple alli

(1) Ils demandoient de plus que la maison de
debourg fût couronnée. Les cinq puissances c
ques, qui avoient mis à Londres une dynasti
testante, en opposition à Louis XIV, s'y refusèr
les presbytériens se réservèrent pour un autre tr

(2) Cette fois la monarchie prussienne fut
nue en Europe. L'électeur de Brandebourg, qu
manqué son coup, se ravisa. Instruit que cinq
seurs jésuites, directeurs de la conscience de ci
catholiques, spécialement de l'empereur, s'étoi
posés à la création de sa monarchie, l'électeur
avec le confesseur de l'empereur, qui reconnut

les presbytériens obtinrent que la maison de Hanovre seroit maintenue, et celle de Stuart sacrifiée. Ils voulurent qu'en cas de mort de Louis XV, Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV, seroit préféré au roi d'Espagne, qui en descendoit. Directeurs de la politique de Dubois et de Law, c'est à cette secte que nous devons attribuer les troubles de la régence.

Par le traité d'Aix-la-Chapelle, leur parti voulut que Marie Thérèse alliée de l'Angleterre seroit et demeureroit dépouillée, et qu'un prince protestant (pour favoriser la balance

---

narchie prussienne. Soyons justes envers le confesseur. La compagnie de Jésus, qui n'avoit pu conserver, sous Jacques II, la liberté de conscience favorable au parti catholique en Angleterre, obtint que la Prusse ne persécuteroit jamais les catholiques, et que, dans une prochaine circonstance, la liberté extérieure *de culte et de conscience* leur seroit accordée. *Par ce moyen*, disoit le confesseur jésuite, *la Prusse deviendra prospère et florissante ; elle aura dans son sein les réfugiés protestans, les réfugiés catholiques, et ses naturels.* Trois peuples se réuniront. On ne peut avoir une politique plus déliée. Frédéric II s'est souvenu depuis de l'ancienne alliance de la maison de Brandebourg avec les jésuites. Quand le pape les détruisit, il les conserva en Silésie.

des forces protestantes et des forces catholiques en Europe) garderoit la Silésie, et que les restes de la maison de Stuart seroient de nouveau et définitivement sacrifiés :

Par le traité de Londres, que le Canada terrain français, égal à l'Europe en étendue, et catholique romain, passeroit sous le régime du gouvernement Britannique.

Par un traité qui n'est pas public (signé à l'occasion de la conversion du landgrave de Hesse, entre l'Angleterre, le Danemarck, et la Suède, auquel accédèrent les maisons de Brunswick et d'Orange), le parti voulut que les souverainetés protestantes fussent conservées *in statu quo* avec des articles d'éventualité en cas d'extinction des maisons catholiques.

Il voulut que la Pologne catholique, démembrée principalement au profit d'une puissance protestante et d'une autre puissance séparée de Rome, ne fût pas secourue par le gouvernement d'Angleterre.

Par le traité de Paris, le parti voulut que la souveraineté de la république Américaine presbytérienne, fût accordée sur la demande de la France aux Etats-Unis. Ce parti, pendant toute la guerre d'Amérique, ne ces-

de lutter contre le cabinet de Georges III. La France vouloit établir un nouvel état qui se trouva protestant ; c'est la seule fois que la France et le presbytérianisme ont travaillé dans le même but.

Enfin, pour suivre cette faction dans ses dernières opérations, je dirai qu'elle voulut par toutes ses manœuvres souterraines, avec l'Orléans et avec les autres révolutionnaires, qu'une maison protestante régnât sur les Français ; que le culte constitutionnel fût établi sur les débris du culte préexistant ; que les Irlandais ne fussent pas écoutés ; et que sa secte prît un autre nom et formât des alliances en Allemagne et en France.

Tel est le système religieux protestant et patriarchal de l'Angleterre, en opposition au culte catholique de la maison de Bourbon et au système de liberté religieuse de NAPOLÉON. On voit que les lois anglaises ne sont pas tolérantes.

La suprématie maritime des Anglais est assez connue. Leur système commercial ayant supplanté celui des Portugais, des Vénitiens, des Génois, de l'Anse, de la Hollande, des Echelles, est le présage de ce qui doit arriver à la Suède, à la Russie, au Danemarck, à toute l'Europe, si

principe moteur de
le sens que la politi
comme principe dis
bien établie.

Lorsque la cour de
et la secte qui embr
térienne, de l'autre
église anglicane, le c
ba à cette attaque co

Quand la démocra
côté, et les autorités
attaquèrent en même
les I.er, ce prince fut l
deux factions réunie

Quand le protecto
listes de l'ancienne A
républicaines des *pres*
que Cromwel destitua
même, ce gouvernem

rieée des aristocrates de l'ancienne Angleterre et des restes des révolutionnaires de la république et du cromwellisme, cet état-major passa comme une ombre fugitive.

Quand les deux monarques, Charles II et Jacques II, se trouvèrent poursuivis par la chambre haute et par la chambre basse, Guillaume III entra en triomphe dans la ville de Londres.

En France, quand l'ancienne monarchie fut attaquée en 1788, par les notables du royaume, par le clergé, la noblesse, les parlemens, les pays d'état, d'une part; et de l'autre par la démocratie presbytérienne et populaire qu'un banquier, un aventurier Genevois organisa et lui suscita, l'ancienne monarchie française succomba à l'attaque simultanée.

Quand la monarchie constitutionnelle de 1791 fut assaillie par les royalistes de l'ancien régime et par les républicains, une poignée de brigands des faubourgs suffit pour la renverser le 10 août.

Quand la révolution eut essuyé, pendant la réaction, assez de coups sanglans des royalistes, et des révolutionnaires *constituans*, *girondins* et *cordeliers*, elle se réduisit en fumée; mais

il resta en France, comme il étoit resté en A
gleterre dans les Wigts et presbytériens, u
faction intacte, méditative, ancienne directri
des calamités publiques, et alliée nécessai
des presbytériens. Je l'ai peinte dans m
Histoire de la Révolution.

Aucun parti révolutionnaire, excepté ce pa
ti privilégié, n'a résisté aux coups portés p
deux partis opposés. L'échafaud fut constan
ment le résultat de la vie politique des not
bles de chaque faction ; et, quand d'Orléan
Brissot et Robespierre y arrivèrent, les roy
listes de 1789 et les révolutionnaires de 17
crioient ensemble : *vive la République !*

Deux forces vives avoisinent tous les go
vernemens.

Ceux qui l'aiment, qui le louent, le défende
et l'environnent, sont d'un côté. Les méco
tens qui en sont l'opposition sont de l'autre

Quand la portion de l'état, intéressée à l'
mer, à le louer et à le défendre, se trouv
côté ou dans l'opposition, là se trouve la ch
nécessaire de tout gouvernement.

C'est pourquoi toute monarchie est en p
ril quand la section la plus distinguée du pe
ple professant les plus saines maximes
gouvernement monarchique est en oppositi

de cœur avec lui ; comme toute république touche à sa fin quand avec une bonne doctrine elle a des mœurs perdues.

En deux mots, un gouvernement n'a pas des moyens de résister à l'attaque combinée ou simultanée de ses amis et de ses ennemis naturels : c'est le gouvernement de Jacques II et de la France avant le 18 brumaire.

On pourroit dire cela d'une autre manière. La monarchie française, tourmentée par la doctrine régnante en 1788, se jeta dans le sein d'une république et méprisa ses mœurs naturelles ; et la république française, traversée par ses mœurs monarchiques, retourna à ses institutions primitives et méprisa sa doctrine éphémère.

Or, quel est le principe dissolvant de l'ordre établi et hiérarchique des monarchies paisibles et tempérées, sinon l'intrigante action politique, religieuse, intermédiaire, qui passe à droite et à gauche dans les partis amis et ennemis des gouvernemens, pour diviser, affoiblir, attaquer et dissoudre, formant des inimitiés et des alliances nouvelles ?

J'ai peint les factions anglaises ; il me reste à montrer la nation qui en a souffert.

à nous subjuguer ,
continentale et à la p
aussi trois siècles à r
continentale ; et ce n
que les Anglais ont
France de leurs diplô
de leurs monumens.

Déchirée par ses fa
glantes, quand la guer
pas l'antidote, l'Angle
tions révolutionnaires
commerce, et depuis C
s'est conservée jusqu'à
narchie commerçante
vers, dictant sa volon
européens, non par la
mais par l'attrait des réc
et par ses alliances avec
continentales.

la maison de Bourbon. Foyer des révolutions, ses aventuriers, ses Law, ses Necker, ses Marat devinrent des hommes d'état en France pendant les minorités et les troubles ; et telle est la contrariété du génie des deux nations, que les opinions qui la conservent doivent nous détruire, quand ce qui nous détruisoit est par contre-coup le maintien de son salut et de sa puissance (1).

Voudroit-elle donc la paix avec nous, cette puissance monstrueuse sous le règne de Napoléon? Tant que la faction qui la gouverne dominera, elle ne peut vouloir que la guerre; elle est peut-être incapable de négociation. La situation et les plaintes de la France depuis vingt ans démontrent que les Anglais, étudiés en Asie, en Amérique et en Europe, sont devenus les ennemis, par leurs principes, de l'espèce humaine. Les malheureux! ils ont oublié l'époque de la grande paix de vingt-neuf ans sous le cardinal de Fleury.

(1) J'ai traité en détail son Histoire Moderne dans es *Mémoires du Règne de Louis XVI*, 6 vol. à 'aris, chez *Wurtz* et *Treuttel*. Ils se vendent, traduits n anglais, à Londres, 6 vol. *in*-8.° chez *Robinson*, ue *Pater Noster*: ainsi que dans l'*Histoire de la Décadence de la Monarchie*, 3 vol. chez *Duprat*, à aris, rue Git-le-Cœur.

Ennemis du roi de France et de Navarre, roi constitutionnel, du gouvernement révol tionnaire et directorial, du consulat, de l'empi et de tout Français, qu'ils ont cru devoir in re dans leurs quatre listes de proscription dant nos périodes révolutionnaires, chaq opération de Napoléon les irrite. Il n'est un acte du Gouvernement français qui ne contrarie. Le projet d'une marine; le sa de Napoléon, son empire héréditaire; s tout la liberté de conscience qui leur ôte allié; l'extension du territoire, résultat leurs principes; la fermeture des ports; silence de nos factions, leurs alliées; la con cation de leurs marchandises; un livre nouv sur les intérêts de la France; un ouvrage cé bre écrit par un Français, s'il ne rend ho mage à la grande nation insulaire; tout ce arrive en France depuis vingt ans, presque en sens contraire de ce qu'ils ont voulu; création de huit nouvelles monarchies pr que toutes en faveur de princes catholique la maison Napoléon; le démembrement la chute des couronnes et des souverain protestantes; la dissolution de leur système plomatique; le rétablissement d'une dyna suzeraine sur de nouvelles bases; notre prof et éternel mépris des cinq couronnes que

Anglais ont voulu nous donner; les justes châtimens qui arrivent à presque toutes celles qui ont osé y prétendre; l'insuccès de la révolution, grandeur de Napoléon, etc., etc., etc., déconcertent, irritent, animent, confondent les Anglais. Dans la position actuelle, ils ont des plans régicides et incendiaires à Paris, à Pétersbourg, à Copenhague.

Si les trois royaumes demeurent intacts; si le progrès de leur richesse commerciale continue; si leur marine n'est pas morcelée; si la marine française reste dans un état d'inaction; si notre commerce extérieur ne se rétablit; si les factions alliées de l'Angleterre ne se neutralisent absolument; si celle des *roués* lui demeure dévouée; si la Russie, que de grands intérêts attirent sans cesse vers la cour de Londres, ne demeure fidèle; si les états héréditaires de l'Autriche ne sont pas démembrés; trente ans de recherches et de réflexions sur ces matières me font craindre et dire en bon français que si nous sommes bien assurés de notre gloire et sûreté pendant tout le règne de Napoléon, l'Angleterre, qui veut se venger de Richelieu, de Louis XIV, de Louis XVI, de Napoléon, attend une minorité ou le passage d'un règne à un autre pour recouvrer sa domination politique sur le con-

tinent et tenter de renverser la monarchie de Napoléon.

Les puissances secondaires ont un génie qui leur est particulier. Souffrantes en présence d'un homme de caractère qui rarement gouverne une nation du premier rang, elles se saisissent de la supériorité, pendant les minorités, et sous les rois foibles des puissances du premier ordre.

Or, la nation Anglaise, sage, prévoyante, énergique, industrieuse, politique dans l'exercice de ses intérêts, a prévu pour elle tous ces cas; elle est toujours l'Angleterre, sous Guillaume III comme sous ses rois impuissans, et c'est ce qui la sauve des coups de la France.

Il n'est pas nécessaire d'observer que cette grande nation a déjà assuré à la postérité, aux nations futures, des productions éternelles de son génie. Comme tout ce qu'elle a fait porte le caractère de la force et de la profondeur; sous ce point de vue, les ouvrages de ses philosophes, tels que Newton, Robertson et autres, et de ses littérateurs Milton, Richardson, Pope, etc., etc., suffisent pour la placer dans le rang des immortelles.

FIN DU PORTRAIT DE L'ANGLETERRE.

LETTRES

DE LOUIS XIV,

DE MADAME DE MAINTENON

ET DU

MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

LETTRES
DE LOUIS XIV
ET DU
MARÉCHAL DUC DE VILLARS,

Écrites pendant la guerre de la Succession d'Espagne, et communiquées à l'éditeur,

Par M. le marquis de VOGUÉ, *lieutenant-général des armées du Roi, par feu M. l'évêque de Dijon, et par le comte de* VOGUÉ, *député à l'assemblée constituante.*

DESCRIPTION *de la bataille de Fridlingue, adressée à Louis XIV, le* 16 *octobre* 1702, *par le maréchal duc de Villars, qui l'avoit gagnée.*

SIRE, j'avois l'honneur de rendre compte à V. M. par une assez longue dépêche du 14 de tout ce qui regardoit la prise de Neubourg, qui a coûté le sieur Petitiers, capitaine des grenadiers de Coussol, à la valeur duquel et à celle du sieur Gaureau, lieutenant colonel de Béarn,

bataille, dont M. de C
de donner la première

Je fus informé que
jour, l'armée de l'emp
M. le prince de Bade, s
quittoit ses retranchem

V. M. comprendra q
placée au-delà du Rhi
raisons que j'ai l'honn
promptement en bataill
mens des ennemis. Le m
bordes et de Chamarante
de l'infanterie. Elle marc
pour gagner la crête d'
élevée.

La cavalerie des Impe
deux mille chevaux que l
taille dans la plaine, et
placée, la gauche au fort

rie des ennemis faisoit tous ses efforts pour gagner la tête de la hauteur, avec cette circonstance qu'elle y montoit en bataille par une pente douce, et que celle de V. M. traversoit des vignes et des hauteurs escarpées qui en ralentissoient la marche. . . . . L'on voyoit avec peine le trop d'ardeur de notre infanterie, et malgré ses heureux succès, on n'oublia rien pour lui inspirer plutôt de l'ordre que la valeur (*). On vit la cavalerie des ennemis s'ébranler pour venir à la charge : celle de V. M. étoit dans tout l'ordre convenable. On avoit, dès le matin, recommandé aux cavaliers de ne point se servir d'armes à feu, et de ne mettre l'épée à la main qu'à cent pas des ennemis, et, à la vérité, ils n'ont pas tiré un seul coup; les Impériaux ont fait les trois quarts

(1) Ce succès dépendoit de la promptitude du soldat Français, que la nature a rendu si industrieux pour le coup de main fait à propos, et pour un mouvement inopiné et inattendu qui lui assure le gain des batailles ; le soldat grimpa vers la hauteur, à travers des vignes ou des lieux difficiles, sans désordre. C'est pendant ce mouvement pénible que les armées française et ennemie se trouvèrent en présence : nos troupes ne connurent leur position qu'au son du tambour de l'ennemi (*Note de l'diteur*).

du chemin.... La cavalerie impériale a été entièrement renversée sans qu'aucun escadron de celle de V. M. se soit démenti (1). J'ose dire à V. M. que sa cavalerie s'est surpassée, et elle peut juger de la perte des Impériaux par leur avoir pris plus de trente étendards, trois paires de timballes; et nous voyons par des ordres de bataille pris aux ennemis qu'ils avoient cinquante-quatre escadrons, et V. M. trente-quatre..... Notre infanterie avoit ren-

(1) Quelques soldats Français, entraînés par leur impétuosité, poursuivoient encore les fuyards, et en avoient atteint la masse. Celle-ci les repousse, et les fait rentrer dans notre armée, qui, voyant ce mouvement rétrograde, se laisse saisir d'une terreur panique après le gain de la bataille. Villars, stupéfait de voir son armée rétrograder, court à elle un drapeau à la main, et s'écrie : *Vive le roi ! la bataille est à nous*. Les rangs répétoient : *Vive le roi!* Une bataille gagnée pouvoit se perdre par des marches et des attaques qui n'étoient pas dans les plans de son général. Villars se portant vers sa cavalerie, sa bonne fortune lui envoya un soldat qui lui dit : *Vous allez être enveloppé par les bataillons ennemis ; ils sont là.* Le secrétaire de Villars, qui lui servoit d'aide de camp, fut pris. Villars ne marque au roi aucune de ces circonstances (*Note de l'éditeur*).

versé celle des ennemis, pris leur canon, mais le trop d'ardeur. . . . . la porta à sortir dans la plaine après avoir chassé les ennemis du bois, et à perdre ainsi son avantage.. . . . Cependant on peut juger de l'avantage qu'elle a eu.... pour avoir gagné plusieurs drapeaux *sans en avoir perdu un seul.* Tous les jeunes colonels y ont montré une valeur infinie.. . . . . Les ennemis ont eu plus de trois mille hommes tués sur le champ de bataille, ils n'ont pas un seul de nos prisonniers. Nous savons que le général Stauffenberg y a été tué . . . . . Nous avons été aujourd'hui sur le champ de bataille, et les endroits où leurs bataillons ont été défaits sont marqués par toutes leurs armes abandonnées. L'on a poussé les ennemis une lieue au-delà du champ de bataille dans lequel l'armée de V. M. a campé.... etc. etc.

Signé, le Marq. DE VILLARS.

Nous apprenons dans ce moment que M. le comte de Furstemberg, un des premiers et des meilleurs généraux de l'empereur, a été tué; c'est l'homme en qui M. le prince de Bade avoit sa principale confiance (1).

(1) Le soldat Français, qui sentoit le prix d'être commandé par Villars, cria à plusieurs reprises, en voyant

Lettre de M. le marquis de Villars au ro du 21 octobre 1702.

SIRE, tous les jours nous découvrons de nouvelles pertes des ennemis qui n'ont sauv que leur canon, lequel même a été abandonn pendant vingt-quatre heures dans les bois d Kander; toutes leurs autres munitions de guerre ont été transportées dans Huningue jusqu'à la concurrence de dix milliers de pou dre, des boulets à proportion, et une quantit prodigieuse d'outils à remuer la terre. Nou n'apprenons pas qu'ils aient plus de quarant ou cinquante de nos prisonniers, l'on retrouv des drapeaux dans les bois, et ce dernie courrier rapporte encore à V. M., aussi-bie que le précédent, que leur armée ne s'est ra semblée qu'à dix lieues du champ de bataill M. le maréchal de Catinat m'a mandé qu M. le prince de Bade avoit été blessé au bras.

---

la victoire se déterminer : *Vive le maréchal de Vi lars !* Le fort de Fridlingue se rendit le lendemain discrétion. Le roi envoya à Villars le bâton de mar chal de France, et une lettre très-flatteuse, où le r lui disoit : *Je suis autant Français que roi ; ce q terniroit la gloire de la nation me seroit plus sens ble que toute autre chose* (Note de l'éditeur).

J'appren

J'apprends par la dernière lettre de Strasbourg que tout ce qu'il y avoit de troupes vers Haguenau a repassé le Rhin : et du moins ; Sire, un des premiers fruits de la bataille est d'avoir chassé des terres de V. M. ce grand nombre d'Allemands qui prétendoient s'y établir cet hiver. Le principal que j'en espérois, V. M. le verra par les lettres de M. de Ricous dont je lui envoie copie.

J'avoue, Sire, que ce n'est pas sans un extrême étonnement et une bien vive douleur que je trouve M. l'électeur manquer à la parole qu'il m'avoit donnée de marcher de notre côté, et que M. de Ricous estime que, si je ne puis percer jusqu'à eux, il ne faut compter sur aucune jonction de cet hiver. . . . . .

Les troupes de V. M. sont en bon état ; et elle sera informée que la cavalerie que j'ai emmenée s'est entièrement rétablie. J'ai trouvé ce moyen-là en sauvant la Haute Alsace, en résistant aux premières plaintes des officiers qui n'entendoient pas leurs intérêts, et qui, par une avidité mal placée, ne comprennent pas qu'il faut donner un jour ou deux aux communautés pour voiturer les fourrages, et qu'après cela le cheval qui n'est pas obligé d'aller à chercher à trois ou quatre lieues, s'est rétabli

avec la moitié moins, et l'on empêche la ruin
entière des villages. J'ose dire à V. M. q
cette économie, je l'entends assez, et je su
très-assuré que M. Dubourg, des brigadie
et des colonels conviendront que j'ai sau
leurs régimens, ainsi que la Haute Alsac
et qu'elle se ressent du bon ordre qui a é
observé.....etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars au r
du 10 *mars* 1703.

Sire, Votre Majesté est maîtresse
Kell; et par cette conquête importante j'
dire qu'elle est maîtresse de la guerre. J
l'honneur d'envoyer à V. M. la capitulati
J'ai été tenté de donner quelques jours
plus, afin que la garnison pût être prisonni
de guerre; mais quand j'ai songé que les
nemis ont encore la contrescarpe entière; q
falloit une descente d'un fossé revêtu, pr
dre une espèce de demi-lune, passer d
fossés pleins d'eau, ruiner, ouvrir une pla
dont le rétablissement auroit coûté trop c
à V. M., balançant les divers intérêts, je
pas cru qu'ils pussent être comparés. Les
tres que j'ai reçues de M. le maréchal de T
lard, une heure avant que de signer la cap

lation, m'engageoient encore à finir une affaire si importante : et ce qui marque le plus le bonheur qui accompagne les armes de V. M., c'est qu'à peine cette capitulation a-t-elle été signée, qu'il a commencé une neige si abondante, qu'il y en a présentement plus de deux pieds sur la terre, et qu'en vérité les tranchées, le service de l'artillerie, et tout siége devient bien difficile. Que n'auroient pas à souffrir les troupes de V. M., lesquelles, ayant fait ce siége avec toutes les commodités du monde, vont achever de se rétablir pour recommencer dans six semaines, puisque V. M. verra dans la copie de la lettre de M. l'électeur de Bavière ci-jointe, que ce prince songe réellement à la jonction, et que l'on peut compter certainement qu'elle se peut, je crois, faire, mais du moins tenter, sans que l'armée de V. M. soit exposée à sa perte certaine, comme jusqu'à présent l'on auroit pu le craindre de tous les obstacles qui s'y rencontroient.

J'aurai l'honneur d'envoyer à V. M. par le retour du courrier Sainte-Marthe un projet conforme à celui qu'elle trouvera dans la lettre de M. l'électeur de Bavière ; et j'ose supplier très-humblement V. M. d'être persuadée

que la joie parfaite, que je ressens de l'heureuse exécution de sesdits ordres, ne ralentit pas mon ardeur de lui rendre, si je puis, de plus importans services. J'ai déjà pris la liberté de le dire à V. M., cette ardeur, mon zèle pour sa gloire, me tiennent lieu de capacité et de lumières : et c'est déjà beaucoup d'être persuadé que rien n'est impossible à tant d'ardeur. J'en attends les plus heureux et les plus grands succès, et des bontés de V. M. qu'elle daigne avoir pour agréables ces sentimens, aussi-bien que le profond respect et la parfaite vénération, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

J'envoie M. le marquis de Saint-Hermine porter cette lettre à V. M. J'avois envie de procurer à mon frère le bonheur d'apprendre à V. M. quelque chose qui lui fût agréable; il le regarde bien comme un des plus sensibles de sa vie; mais il a cru et moi aussi qu'elle auroit pu penser qu'il n'étoit auprès de moi que pour un pareil voyage. Il désire plus ardemment encore les occasions de la servir; et j'espère, Sire, en avoir souvent de causer des dépenses à V. M. par de pareils envois.

re de M. le maréchal de Villars au roi, du 12 mars 1703.

:, j'ai ouï dire que M. le maréchal de
m avoit envoyé à M. de Lapara le plan
manière dont il croyoit que nos attaques
nt être menées. A Dieu ne plaise que
ende désapprouver des conseils respec-
comme les siens, mais assurément je ne
rois pas suivis, quand une garnison est
, et l'infanterie des assiégeans nom-
; mais si c'est le contraire, il faut une
onduite ; et sans compter que l'événe-
a justifié celle que je me suis opiniâtré
re, j'ose dire que toute autre rendoit le
long et même incertain.

r du roi à M. le maréchal de Villars. De Versailles, le 16 mars 1703.

a cousin, la lettre que j'ai reçue de vous
courrier Sainte-Marthe me donne lieu
iter la matière la plus importante, sur
le j'aie eu depuis long-temps à prendre
solution, et d'autant plus difficile, que
bien des choses nécessaires que la con-
re ne permet pas d'attendre. Je sais que
oupes auroient besoin de repos pendant

quelque temps, pour pouvoir agir plus utile
ment dans la suite ; qu'il n'y a aucunes répa
rations faites ; que les recrues, les habits, le
chevaux de remonte n'ont pas joint ; que plu
sieurs officiers sont absens, ou par congé o
par semestre ; et que trois semaines ou u
mois de temps auroient entièrement rétab
des troupes qui souffriront pendant toute l
campagne d'une marche précipitée; mais quan
je compare ces inconvéniens à celui de laisse
la Bavière exposée à toutes les forces de l'em
pereur, à celles de l'Empire, et une partie d
celles des Hollandais qui ont dû joindre de
puis peu de jours le prince de Bade ; que c
général qui a laissé prendre Kell, n'en éta
qu'à six lieues, ne peut avoir d'autre obje
que celui de profiter du temps qui reste, ava
l'entrée de la campagne, pour marcher le plu
diligemment qu'il pourra vers la Bavière, e
attaquer de toutes parts les états de ce prince
le forcer à recevoir de l'empereur les condi
tions qu'il voudra lui accorder, ou le chass
entièrement de ses états; que c'est le seul a
lié à qui je dois tous les avantages que vo
avez remportés jusqu'à présent ; qu'il peu
avec des forces suffisantes, faire trembler l'em
pereur et l'Empire, leur donner la loi, et pr

curer la paix si nécessaire à l'Europe; je ne trouve pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que celui de vous mettre en état, avec un corps de troupes considérable, ou de joindre les siennes, ou de vous approcher du prince de Bade, et de l'occuper de manière à ne lui pas laisser la liberté de partager ses forces, sans s'exposer à se faire battre, et vous faciliter des moyens plus glorieux de faire la jonction. Mon intention est donc qu'aussitôt ma lettre reçue, vous preniez les mesures nécessaires avec l'électeur de Bavière pour faire la jonction. Par tout ce que vous me mandez, et la connoissance que j'ai du pays par où vous devez marcher, il me semble que vous le devez déterminer à faire avancer à Willinghen le plus de troupes qu'il pourra, et qu'en arrivant, vous devez vous rendre maîtres de ce poste, qui vous servira pendant tout le reste de la guerre pour assurer vos subsistances, et établir vos communications; que c'est le seul endroit où vous pouvez vous joindre plus sûrement. L'électeur de Bavière peut faire couler le long du Danube les troupes qu'il destinera pour cette jonction; elles seront en sûreté, couvertes de ce fleuve, et se mettront à portée de ne rien craindre, lorsqu'elles le pas-

seront pour s'avancer à Willinghen le même jour que vous y arriverez : vous le pourrez faire avec la même facilité, en vous couvrant de la Kinche, et vous trouverez des secours à Offembourg et Geyembach. Il y a même plusieurs gros lieux sur votre route qui pourront servir à vous procurer des commodités pour vos vivres et la subsistance de mon armée ; si le prince de Bade ne laisse aucunes troupes que celles qui sont nécessaires pour garder les places du Rhin, Landaw et la Loutre, et qu'il marche avec toutes ses forces en Bavière, je vous permets de mener avec vous jusqu'à soixante bataillons et soixante escadrons : je les ai marqués sur l'état que je vous envoie ; vous ne changerez rien à la cavalerie ni aux dragons. Pour l'infanterie, comme elle n'est pas toute à portée de marcher aussi diligemment qu'il est nécessaire, je vous permets d'y faire les changemens que vous croirez être obligé de faire indispensablement, observant néanmoins de laisser en Alsace Navarre, Nettancourt et Couesquen, et quelques autres des anciens régimens, pour faire la tête de l'armée qui s'assemblera en Alsace pendant la campagne prochaine, en cas que les ennemi aient des troupes à portée ; s'ils n'en ont point

e verrai pour lors l'usage que j'en pourrai aire; quoique je n'aie pas lieu de douter que prince de Bade ne marche avec toutes les oupes qu'il a, vous devez néanmoins vous surer, avant de vous avancer avec les soi- nte bataillons et soixante escadrons, qu'il restera pas assez de troupes pour le Rhin, ur assembler un corps, et entrer en Alsace; r en ce cas, je désire que vous ne preniez e quarante bataillons et cinquante esca- ons pour les mener en Bavière. Je m'aban- nne sur cela à votre discrétion, avec une ière confiance, étant bien persuadé, avec bonne volonté que je vous connois, que us prendrez toujours sur vous tout ce qui ne us sera point absolument nécessaire. Vous ouverez à Huningue des équipages d'artille- à la Petite-Voie. Vous ferez du mieux que us pourrez pour les vivres. Je donne ordre Chamillart de faire avancer le plus diligem- nt qu'il sera possible les chevaux et équi- ges qui sont en état. Il vous envoie un fond traordinaire pour la subsistance d'un mois, cherchera tous les moyens d'en faire passer ns la suite, lorsque vous en aurez besoin.

Je fais avancer le maréchal de Tallard à halsbourg, et lui ordonne de tenir le corps

de troupes qu'il commande aux environs, afin qu'il soit à portée de marcher en cas de besoin, ou pour soutenir l'Alsace, ou pour vous fortifier. Je ne saurois trop vous répéter l'importance dont il est de faire au plutôt la jonction, ou d'assembler une armée assez nombreuse pour retenir celle du prince de Bade. Vous avez acquis assez de gloire, vous avez fait tout ce que le courage, le zèle le plus ardent, et l'expérience la plus consommée me devoient faire attendre de vous; ce qui vous reste à faire est encore plus important, et vous pouvez vous combler d'honneur, et me procurer une paix glorieuse, en joignant les troupes de l'électeur de Bavière, et portant avec lui la guerre dans le milieu de l'Empire. Chamillart vous enverra par mon ordre l'état des officiers généraux qui doivent marcher avec vous; et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Signé, Louis.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du 25 avril 1703.

Sire, j'ai toujours soutenu, quand V. M. nous ordonnoit dans les dernières guerres de

ber l'ennemi et de combattre, et que l'on
it que ses postes étoient inaccessibles,
alloit les approcher et les voir pour en
nous-mêmes, puisque l'armée qui cher-
combat ne hasarde rien d'approcher les
urs postes. S'ils sont bons, l'ennemi ne
itte pas pour marcher en avant, ni pour
uivre en nous retirant. S'il en sort, c'est
ce que désire l'armée, qui a intérêt de
ber le combat. Enfin, Sire, le salut ou la
de l'armée de V. M. dépendra entière-
de la fidélité d'un prince, auquel l'em-
r peut faire du bien et du mal, et V. M.
ut lui faire que du bien. V. M. sait bien
our s'assurer des hommes, il faut ces
grands moyens; et elle daigna approuver
sonnement que je pris la liberté de lui
sur M. le duc de Savoie, lorsqu'après
fait espérer un traité à M. de Tessé,
l'armée de V. M. étoit dans ses états,
sa toutes les conditions qu'il avoit accep-
dès que cette armée eut repassé en Dau-
, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 7 juin 1703.

On ne peut être plus sensible que je le suis, monsieur, à toutes les marques de bonté que je trouve dans les lettres que vous m'écrivez; je dois craindre d'en abuser, et j'avoue, monsieur, que je me reproche de vous avoir parlé trop souvent sur une grace que deux raisons m'ont porté à désirer avec plus d'ardeur que naturellement je n'en devois montrer; peut-être que la première ne devroit pas déplaire à S. M.

La seconde a été un désir très-vif de voir S. M. mortifier ses ennemis; car je nomme ainsi ceux qui ne se déclaroient les miens que parce que j'ai le bonheur de la servir plus heureusement qu'un autre, et qu'une grace aussi grande punit ceux qui veulent ternir les meilleurs actions, et attaquer une conduite jusqu'à présent, j'ose le dire, aussi sage qu'heureuse.

A Dieu ne plaise que je puisse regarder autrement que comme une grace infinie celle que j'ai osé demander; mais pour obtenir des graces, il faut, je crois, représenter ses services, sur-tout quand on n'est pas assez

le ou assez heureux pour se ménager de
ntes protections. Personne n'est plus
ıncu que moi du mérite de M. le duc
court, et ne trouve plus justes les graces
ı reçues de la bonté de S. M. Quant à la
ju'il a eue à mettre la couronne d'Espa-
ur la tête du roi à présent régnant, je
ı bien fâché de diminuer le mérite des
iations heureuses par lesquelles il peut
favorablement disposé les esprits; mais,
eur, on ne peut pas me refuser d'avoir
contribué que personne à ce grand évé-
nt, puisque, pendant que M. le duc d'Har-
étoit à Paris, le cardinal Porto-Carrero et
ui ont le plus contribué ensuite au testa-
, portèrent le feu roi d'Espagne à envoyer
pereur le pouvoir de s'emparer de tous
ats d'Italie, et firent donner ordre à tous
e-rois et gouverneurs de recevoir les
ı et les troupes de l'empereur dans toutes
places.

vu les princes Eugène et de Vaudemont
ı porter les ordres déja expédiés pour
gimens qui devoient aller dans l'état de
et à Naples. Le roi me fit l'honneur
vertir de cette résolution des Espa-
ar un courrier, m'ordonnant *de ne rien*

omettre pour traverser un dessein qui mettoit l'Italie entre les mains de l'empereur.

Après vingt-sept jours d'une négociation très-vive, j'eus le bonheur d'obtenir de l'empereur un engagement par écrit, qui me fut remis par MM. les comtes d'Harach et de Kaunitz, par lequel l'empereur promettoit de n'envoyer aucune troupe en Italie, où étoient celles de S. M., pour traverser pour lors ce dessein. Il n'y en avoit encore aucune en Dauphiné, tout étoit vers Baïonne, la Catalogne et l'Alsace. Ce fut cette résolution du conseil de l'empereur qui porta le roi des Romains à de si grandes fureurs contre le ministère, qui l'obligea à dire qu'il falloit faire pendre les ministres; que j'avois reçu cinq cent mille écus et distribué très à propos. Le refus de l'empereur de profiter de cette bonne volonté du roi d'Espagne arriva à Madrid peu de semaines avant la mort de ce prince, et marqua si bien la foiblesse de la cour de Vienne, que ces mêmes ministres, qui vouloient se donner à l'archiduc, conclurent à un parti contraire. Ne pourrois-je pas me flatter d'avoir rendu dans cette occasion un service assez important?...

La crainte qu'avoient l'Angleterre et la Ho

ande d'un accommodement du roi avec l'em-
ereur ne pouvoit-elle pas contribuer à faire
ouver quelques facilités à M. de Tallard au-
rès du roi Guillaume? .. . Cependant, mon-
ieur, à mon retour je trouvois que j'avois
itu les buissons et mes camarades pris les
iseaux.

Voici, monsieur, la dernière fois que je vous
rlerai sur tout cela. Je n'ai pas l'honneur
être encore bien connu de S. M. J'espère de
lui qu'elle m'a fait de me mettre à la tête
: ses armées les plus sensibles récompenses;
our moi, *c'est la gloire de lui rendre de*
ands services. Qu'elle ne craigne jamais
ue mon intérêt particulier ait la moindre
art à mes actions : j'ose dire que je suis né
éritable et vertueux. Peut-être qu'avec cer-
in général il faudroit se dire quelquefois :
-t-il intérêt que la guerre dure? profitera-
il des plus heureuses conjonctures pour acca-
ler ce qui est ébranlé? J'irai toujours au bien
vec la même ardeur, et suivant la droite rai-
on autant que je pourrai connoître. Graces à
ieu, jusqu'à présent je ne me suis pas trompé
ans les projets; et j'espère le même bonheur,
uisque j'aurai toujours le même zèle et la
ême ardeur, et pour vous, monsieur, toute

la considération et l'attachement que mérit le plus honnête homme qui ait jamais ét ministre.

Je crois, M. devoir vous dire que si quelqu'u de MM. les généraux se plaint de moi, il est d'un profonde dissimulation ; je n'en vois aucun qu ne me montre et beaucoup d'estime et beaucoup d'amitié. Mon caractère naturellement n'est bien caressant, mais il ne m'est jamais arrivé de dire une parole dure; pour pénible, j ne dis pas qu'à Bichel celle-ci ne me soit échappée à quelqu'un des plus difficultueux. Messieurs, je vous ai assez fait connoître de quelle importance il étoit pour le roi et pour l'état de trouver les moyens d'emporter cette place pour que l'on dût plutôt chercher à m'applanir ces difficultés qu'à m'en faire tous les jours et je regretterai toute ma vie ces deux premières journées, mais il n'en faut plus parler Je vous dirai seulement que, comme rien n convient mieux à ceux qui ont l'honneur d commander qu'une politesse infinie, et toujours des termes qui adoucissent ce qu'il y de dur dans l'obéissance, il y a aussi de la foblesse à être trop occupé de plaire et de caresser. Celui qui en fait son premier soin se défie de son génie et de sa vertu ; les qualit

s plus nécessaires à ceux qui commandent, est justice et fermeté ; celles-là attirent le ur des honnêtes gens et mènent les au- s par la crainte. Le pauvre M. de Luxem- urg caressoit tout le monde et avoit mille nemis ; ses favoris tour à tour se déchaî- ient contre lui. N'ayez nulle inquiétude sur manières dont je vivrai avec tout le mon- . Hors les paresseux et méchans officiers, us verrez que l'on sera content de moi. Vous ordonnez de vous dire librement ma pen- sur nos principaux sujets, il y a de l'esprit, la capacité ; du reste je ne vous dirai mot ucun : quand ils auront bien fait, je n'oublie- i pas d'en rendre un compte fidèle. Après la, ce que je connois tous les jours dans la atique des hommes, c'est que l'on ne les naît point, et que souvent les idées que n en a en bien ou en mal sont mal fondées. suis quelquefois forcé de me rendre à cette inion des Espagnols, laquelle j'ai toujours mbattue, qui veulent que l'on dise : cet hom- e-là étoit brave ce jour-là : ce qu'il y a de en certain, c'est que la vertu ferme, solide, nstante est bien rare : si par hasard vous trouvez soutenue de quelque génie, ne la butez pas par les défauts dont elle peut être

accompagnée. Vous, monsieur, qui êtes un grand ministre chargé des plus importantes affaires du plus grand royaume de l'univers, vous en avez une plus nécessaire et plus difficile que de régler les finances et l'état de la guerre, c'est d'étudier et de connoître les hommes qui n'approchent jamais du roi et de vous qu'avec un masque. Pour moi, je suis assez démasqué, Dieu merci, sur-tout depuis quelques jours; c'est ce qui me fait vous supplier d'aimer vos serviteurs avec leurs défauts. Je suis très-parfaitement, monsieur, votre très-humble, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS (1).

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 8 septembre 1703.

Vous verrez, monsieur, dans la dépêche de Sa Majesté, que je la supplie très-instamment de m'accorder mon congé : je vous conjure de me le faire obtenir; car je ne

(1) C'est dans cette circonstance que M. de Villars reçut le portrait qu'on trouve au commencement de cet ouvrage, du Vicomte de Turenne, où ce grand homme est peint comme un personnage simple et modeste. Villars marque à son épouse, au sujet de ce portrait, qu'i

eux absolument plus demeurer dans un
mploi où je perdrois mon honneur qui m'est
us cher que ma vie. Je ne suis pas mal
c l'électeur ; mais d'être bien ou mal avec
, d'en être estimé ou méprisé, est absolu-
nt inutile pour l'obliger à prendre les bons
tis. Je savois tout cela avant que de le join-
; le baron de Smiconi, homme de bon es-
qui l'a gouverné et qui pourroit le gouver-
encore, a voulu absolument s'en séparer,
auroit plutôt quitté sans nul emploi. Pour
, monsieur, je finirai cette campagne com-
je pourrai, après quoi vous pourriez, si
s voulez, me faire mourir de chagrin ; mais
'y veux pas demeurer davantage.
u reste, nous sommes à la veille de man-
r de tout ; le parti que je proposois pou-
nous remettre dans l'aisance. Les trou-
affligées, l'officier inquiet, Dieu veuille
assister ! Enfin je désire absolument mon
é, que vous devez d'autant plus volontiers
corder que je suis inutile au roi ici. Je
rois lui rendre de bons services ailleurs.
ai l'honneur, d'être, monsieur, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

---

our une leçon : *chacun fait comme il peut et
il est capable* (Note de l'éditeur).

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du 8 septembre 1703.

Sire, Votre Majesté a été informée par toutes mes précédentes dépêches et par la première même, que, dans la première conversation que j'ai eue avec M. l'électeur, je le pressois de s'assurer d'Ausbourg. Depuis cela, je n'ai cessé de lui représenter qu'il ne pouvoit être tranquille sur la sûreté de ses états qu'en occupant une ville mal intentionnée et qui n'attendoit que la première occasion de marquer sa mauvaise volonté. Toutes mes représentations ont été inutiles par les traîtres qui environnent ce prince, et par la disposition qu'il a toujours eue à préférer les mauvais conseils aux bons. Enfin, Sire, depuis un mois j'ai redoublé mes instances, je lui ai envoyé le colonel Ocford, et ne pouvant rien gagner par la fausse opinion qu'avoit l'électeur que les otages donnés par la ville d'Ausbourg lui suffisoient, ou par quelque autre raison que je ne puis encore démêler, il n'a jamais voulu y marcher. Voyant donc que, selon toutes les apparences, le prince de Bade prenoit cette route, j'avois pris toutes les mesures ou pour combattre ce prince entre l

nube et l'Iller ou entre l'Iller et le Lech, ou
r arriver avec lui à Ausbourg. M. l'élec-
, par une opiniâtreté que notre armée
re croit une perfidie, m'a empêché d'au-
é de prendre ces partis-là ; et enfin a
hé vers Ausbourg si lentement, que l'en-
i y est arrivé une journée entière avant
. A peine ce prince a-t-il vu l'armée en-
ie occuper cette ville, que son abattement
consternation ont paru conformes au pé-
ses états ; tout le monde a cru sa dou-
feinte, et qu'ayant été aussi vivement
ité par moi sur une entreprise indispen-
ment nécessaire, ce prince, accommodé
lement avec l'empereur, avoit voulu une
n qui parût forcée de changer de parti. Je
s pas, Sire, que moi-même je n'aie eu la
e pensée ; mais enfin, voyant que l'armée
. M. étoit perdue sans ressource s'il vou-
s livrer aux Impériaux, et qu'il n'y avoit
rti à prendre, pour voir s'il étoit véri-
ment changé, que de tâcher de relever son
ge par quelque grand dessein, je lui ai
ndé : *voulez-vous vous livrer à nos en-
, ou prendre le parti du roi ?* Il m'a
'il sacrifieroit sa vie pour me le prou-
e lui ai dit : *prenons donc une grande*

l'une défende le Le
que l'autre marche
armées ennemies l'
rir au secours de l'
puisque nous avons
ra observée par celle
le Lech, qui garder
péchera les secours q
le duc de Bourgog
l'empereur PAR LE CŒ
vons le courage aba
même de vos officie
tout ira mieux que ja
brassé avec des larme
bles, et m'a dit que c'
m'inspiroit. Enfin, Sir
mais c'est le seul qui p
mée, laquelle à préser
ressource, du moins le

ennemis sont déjà consommés de fourrage et de subsistance, je me trouvois entre l'armée du prince de Bade et du comte de Stirum, sans pouvoir avancer ni reculer qu'avec un très-grand péril d'être défait dans plusieurs marches qu'il faut faire au travers d'un pays difficile pour s'approcher des montagnes Noires. J'espère, Sire, pouvoir rétablir les affaires et l'esprit chancelant de l'électeur, mais, après cela, j'ai une grace à demander à V. M. c'est la permission de quitter un commandement qui expose ma réputation, laquelle m'est plus chère que la vie. Je ne servirai point sous un prince environné de traîtres, qui font manquer les plus sages et les plus grands projets, et je conjure V. M. de m'accorder cette permission, laquelle je préférerai aux plus grandes graces dont elle pourroit m'honorer. Ma santé, Sire, est même si altérée de ces dernières agitations, que mon corps ni mon esprit ne peuvent plus les soutenir. Je me trouve assez de force encore pour ce que j'entreprends; mais, Sire, si V. M. ne veut pas perdre un serviteur dont la première qualité est le zéle, qu'elle me permette un peu de repos, et de n'être plus exposé à la mortelle douleur de me voir chargé d'une honte que je

n'ai pas méritée; quand je prends la liberté de supplier très-humblement V. M. de m'accorder mon congé, ce n'est point du tout que je sois mal avec M. l'électeur; il me marque beaucoup d'amitié, et je sais qu'il a donné des ordres réitérés au baron de Smiconi, pour obtenir des graces de V. M. pour moi. Mais ce n'est point du tout celui qu'il aime ni qu'il estime le plus dont il suit aveuglément les conseils, c'est de celui qui l'obsède et le mène par opiniâtreté à son but. Cela, Sire, est si contraire à mon naturel, que pour ma vie je ne le ferois pas. D'ailleurs quel est l'homme sage qui, étant soumis à un prince, veut prendre sur soi dans des occasions difficiles d'agir contre sa volonté et répondre de tous les événemens? V. M. n'a pas un sujet dans ses armées qui ne soit plus propre que moi à commander sous l'électeur. Ce prince n'a jamais pu me dire d'autre raison pour n'avoir pas suivi le projet concerté de marcher à Passau et à Lintz, si ce n'est qu'il a cru que M. de Bade m'accableroit. J'en ai été bien embarrassé de M. de Bade, j'ai conservé avec quarante-cinq bataillons assez foibles et soixante-six escadrons, malgré toute sa supériorité, tout le Danube depuis Ratisbonne;

i-dire, les postes suivans : Ratisbonne,
im, Ingolstat, Donnavert, Hostel, Dil-
, Lauvingen, Lespheim, Ulm, Aschen
mmingen : dès que l'ennemi a passé le
e, il a été attaqué et battu, et je l'aurois
core en dernier lieu, si M. l'électeur
venu pour m'en empêcher. V. M. sau-
jour que l'empereur étoit perdu, si
oit marché à Passau; et il n'y a que des
agnés par l'empereur ou des ignorans
nt pu s'opposer à ce dessein. Présen-
, Sire, nous nous approchons d'Aus-
Si le comte d'Arco n'a pas suivi les pre-
ordres de l'électeur, qui étoient d'aller
ch, et que ce comte puisse nous aider à
r un pont sur le Lech, nous pourrons,
passer cette rivière, couvrir un peu la
e. Si le prince de Bade a fait des ponts
sbourg, notre marche sera inutile. En-
e, je ferai tout ce qui me sera possible
ider à la jonction des forces de V. M.
Haut Danube. Mais si V. M. veut être
rvie, j'ai déjà eu l'honneur de lui man-
: n'est point un simple détachement,
n armée d'Allemagne presque entière
it, après la prise de Brisack, le Hou-
, prendre Willinghen et s'établir sur

le Haut Danube, car, comme j'ai eu l'hon neur de lui dire, plus elle aura de troupe dans l'Empire, plus aisément elles y subsiste ront. J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du 10 septembre 1703.

Sire, quand on veut absolument prendre de fausses mesures, on a le malheur et la honte de les voir toutes manquer. M. l'élec- teur a voulu rapprocher d'Ausbourg l'ar- mée de V. M., c'est-à-dire vingt-six batail- lons et deux de M. l'électeur, et quarante- huit escadrons, le reste étant avec M. d'Usse dans le camp de Dillingen, ou dans Ulm avec M. de Blainville.

L'armée de V. M., composée du nombre de troupes que j'ai eu l'honneur de lui expli quer, a marché par une plaine de cinq lieue jusques aux portes d'Ausbourg. M. l'électeu avoit compté que son général Arco seroit d l'autre côté du Lech avec tous les matériau nécessaires pour faire un pont de radeaux s cette rivière. Nous avons trouvé, Sire, que général l'avoit abandonné par des ordres l'électeur dont je n'ai eu aucune connoissan

et séparé ses troupes ; qu'il en avoit envoyé une partie à Munich, le reste dans Friberg, qui seront prisonnières de guerre demain, si elles ne se retirent pas cette nuit ; ainsi nous n'avons eu dans cette marche que l'avantage de présenter la bataille au prince de Bade, lequel ayant déjà deux ponts sur le Lech, et fait entrer un corps de troupes en Bavière, n'a pas seulement laissé sortir un escadron de son camp pour nous reconnoître. L'armée de V. M. est si consternée de toutes les fausses démarches que l'on lui fait faire depuis huit jours, qu'elle croit l'électeur dans une intelligence secrète avec les ennemis ; et certainement, Sire, si l'on agissoit de concert avec eux pour faire réussir tous leurs desseins, l'on n'auroit pas une autre conduite. Plusieurs des officiers-généraux de V. M. m'ont pressé de sonder l'électeur sur les sentimens dans lesquels il peut être ; je l'ai fait en lui demandant même s'il seroit possible qu'il eût pris quelques mesures avec l'empereur. Je dois dire, Sire, qu'il m'a paru dans une fermeté entière sur les intérêts de V. M. ; elle trouvera ci-joint une copie d'une de ses lettres sur mes instances pour se rendre maître d'Ausbourg, sur laquelle il me mande qu'il a des raisons

insurmontables de n'y pas songer. Je gard
l'original comme une justification des bo
conseils que je lui ai donnés, dont il n'a voul
suivre aucun. V. M. verra par les *duplicat*
ci-joints de mes dépêches du 30 août et 8 sep
tembre, que toutes mes mesures étoient pris
pour combattre le prince de Bade; car j'avou
Sire, que je suis outré de douleur que, hor
l'armée entière de V. M., informée de m
conduite et de mes projets, toute l'Europ
puisse me croire capable des fautes puéril
que nous faisons depuis huit jours. J'ai pris l
liberté de dire à V. M. que ma réputation m'
toit mille fois plus chère que ma vie, et je l
supplie de me pardonner celle de lui repré
senter encore qu'il est hors de mon pouvoir d
commander son armée, et de veiller l'élec
teur d'assez près, pour que tous les mauva
conseils que des traîtres ou des ignorans l
suggèrent, et que de lui-même il préfère to
jours à tous les autres, ne prévalent. V. M.
des généraux qui, très-capables d'ailleurs,
dont l'esprit est naturellement plus propre
insinuer leurs sentimens, réussiront parfai
ment bien ici. Pour moi, Sire, quand ma sa
té, qui est bien altérée, me le permettro
j'avoue que je ne puis en même temps go

verner une guerre très-difficile, et la plus extraordinaire tête qui ait jamais été : c'est celle de l'électeur. Je ne me plains point de lui ; il a des bontés infinies pour moi, approuve tout ce que je dis, et n'en fait jamais rien. M. de Monasterol, qui se croit très-capable, lui a fait faire des fautes considérables. Je supplie V. M. de se faire rapporter ma lettre du 17 mai; elle verra que M. de Ricous l'a convaincu d'avoir seul porté M. l'électeur à ne pas donner le temps d'établir une communication vers le haut du Danube ou le lac de Constance ; car, sans les ordres réitérés de l'électeur, j'en comprenois trop bien la conséquence, pour m'éloigner sans avoir un poste fixe qui pût communiquer à Ulm ou à Memmingen. Je ne sais plus ce que l'électeur fera pour sauver sa femme et ses enfans. Pour le gros des affaires, je sais bien que le principal intérêt de V. M. est que son armée se rapproche d'Ulm, pour qu'il n'y ait aucune difficulté à la jonction des troupes qu'elle a sans doute ordonné à M. le maréchal de Tallard d'envoyer. D'ailleurs, nous sommes sans une pistole, ni sans un sac de grain assuré ; passé le mois de septembre, je suis obligé de nourrir et payer le peu de troupes que M. l'électeur

m'a laissées. Ses commissaires, ses commandans de place volent tout pour eux, et ne tirent rien pour leur maître. Jamais je n'ai pu obtenir que le commandant de Braunau, place vers l'Autriche; ceux de Ratisbonne, Amberg, vers la Bohême; Ingolstat, tirassent une pistole de contribution au profit de leur maître; mais lui-même, Sire, n'est-il pas sorti du Tirol, sans autre profit que des porcelaines et un cheval de bronze. M. de Ricous, qui d'autorité a renvoyé M. de la Billardrie, n'a pu me donner aucune raison sur cela. Le départ de l'électeur la nuit d'Inspruch est la plus honteuse chose du monde; qu'avec dix-huit bataillons, et autant d'escadrons, on craigne deux ou trois mille paysans, cela ne se comprend pas; et s'il étoit demeuré, je réponds à V. M. que, quoique plus foible de près de vingt mille hommes que M. le prince de Bade, avec toutes les forces qu'il avoit devant moi, ce prince n'auroit pas gagné Ausbourg, du moins sans un combat, dans lequel je n'aurois pas craint la supériorité en nombre des ennemis; car jamais armée n'a montré une si grande fermeté que celle de V. M., et je suis sûr de renverser tout ce qui ne sera pas couvert de rivière ou de murailles. Il est vrai,

Sire, que l'inquiétude leur prend; le soldat et presque tous les officiers se croient trahis. J'espère, Sire, pouvoir mander par cette dépêche à V. M. à quoi se déterminera M. l'électeur.

En attendant, Sire, je dois avoir l'honneur d'informer V. M. de ce qui regarde le rang de ses officiers-généraux avec ceux de V. M., et ce qui s'est passé à cette occasion.

J'ai fait savoir il y a long-temps à M. le comte d'Arco, que l'intention de V. M. étoit que ses lieutenans-généraux prissent l'ordre de lui, et il est très-content de cette bonté de V. M.; à l'égard des lieutenans feld-maréchaux qui répondent à la dignité de maréchal de camp (car pour expliquer les rangs à V. M., j'aurai l'honneur de lui dire que parmi les Allemands le feld-maréchal prétend le commandement égal à celui de maréchal de France) il y a de grandes différences; mais pour entendre les divers grades, il faut mettre celui-là égal. Au dessous de feld-maréchal, il y a les généraux de cavalerie et d'artillerie qui sont comme les lieutenans-généraux. Sous ceux-là sont les lieutenans feld-maréchaux ou dans la cavalerie ou dans l'infanterie, qui répondent au maréchal de camp: sous ceux-là,

les généraux-majors ou généraux de
ou général vacht-meister (car ces tr
différens sont le même état), qui rép
l'état de brigadier. Or, les lieutena
maréchaux de l'électeur, dont M. de
terol et M. de Ricous sont, ont vo
lieutenans-généraux ; et pour lever t
ficultés, ont porté l'électeur à les
tels, et prétendent rouler avec ceux
et commander tous nos maréchaux d
lesquels m'ont tous fait leurs plaintes
quant cependant une soumission entiè
prié de faire ensorte qu'ils ne reçusse
ordres de M. de Ricous qui n'a ja
que capitaine d'infanterie, et de M.
nasterol qui étoit capitaine de drag
six ans. J'avois trouvé, Sire, un ex
cela, que M. l'électeur a d'abord
Auparavant, j'en ai parlé à M. de
lequel m'a dit : *que je voulois mett
vision entre les troupes de V. M.
de l'électeur ; que j'offensois mén
lecteur qui, sachant que les lieute
néraux de M. de Savoie avoient r
ceux de V. M., trouveroit fort
qu'on fît la moindre difficulté.* Je
mais au nom de Dieu rendons-no

de justice ; voulez-vous être tout d'un coup lieutenant-général des armées du roi? en vérité, c'est un grand pas ; et si mon frère, pour lequel je pourrois obtenir la même grace que vous avez demandée à l'électeur, avoit cette vision, je lui dirois : mon frère, vous n'êtes pas sage. Je n'ai pu l'en faire revenir ; mais M. l'électeur s'étant accommodé d'un expédient qui satisfaisoit ses lieutenans-généraux, qui étoit de leur donner des postes dans l'ordre de bataille, disant : quand il se trouvera des maréchaux de camp, vous les commanderez ; et mon intention, secrètement, et du consentement de l'électeur, étoit de n'y en point mettre, sans recevoir l'ordre de V. M. ; j'ai dit même à M. de Ricous qu'on lui pratiqueroit un poste pareil, en cas de bataille. Il m'a dit tout haut devant l'électeur : Il faut, monsieur, que cela soit décidé ; et, puisque M. l'électeur nous fait lieutenans-généraux, nous en devons servir. Je lui ai dit : M. l'électeur a approuvé ce que je lui ai proposé ; et pour vous, monsieur, je ne donnerai à aucun des maréchaux de camp la mortification de recevoir vos ordres, sans un consentement du roi sur cela : discours dont il a été très-offensé, et qui me paroît à moi la justice même. Cela

s'est passé tout haut devant M. l'électeur. Voilà, Sire, un détail que je suis très-honteux d'expliquer à V. M. dans une conjoncture où il y a tant d'autres affaires difficiles et fâcheuses; mais c'est pour avoir l'honneur de lui rendre un compte fidèle de ma conduite en tout.

Je dois avoir l'honneur d'expliquer à V. M. que dans les pressantes instances que j'ai faites à M. l'électeur, pour le porter à se rendre maître d'Ulm, j'ai eu l'honneur de lui mander et celui de lui dire que j'étois très-persuadé que V. M. ordonneroit à monseigneur le duc de Bourgogne de faire tous les efforts possibles pour lui envoyer un puissant secours du côté du Rhin; que je ne désespérois de celui d'Italie, mais que s'il pouvoit arriver que l'un et l'autre manquassent, je m'engageois, étant maître de la ville d'Ulm, de soutenir la guerre plus d'un an, sans aucun secours. Enfin, Sire, ses domestiques sont les premiers à dire qu'il est trahi, ou qu'il s'accommode. Notre armée est dans une terrible agitation; et pour moi, Sire, dans la plus vive que puisse jamais ressentir un fidèle serviteur; car, enfin, Sire, M. le prince de Bade, maître d'Ulm, en y laissant trois ou quatre mille hommes avec de

milices, peut, à jour nommé, donner un ren-dez-vous à l'armée du comte de Stirum, le oindre dans le confluent de l'Iller et du Da-ube, au dessus d'Ulm; alors je ne puis plus ider en rien le secours que monseigneur le uc de Bourgogne voudroit m'envoyer; et armée de V. M. n'ayant plus d'argent ni de ivres que pour ce mois, court risque d'être erdue, si dans cette juste crainte je ne me âte de prévenir les ennemis, pour gagner lm. M. l'électeur y avoit déjà consenti; mais l. de Ricous s'oppose à ses sentimens, et je e puis m'empêcher de me plaindre de ce ue M. de Monasterol a toujours traversé nes conseils, et tenu de très-dangereux liscours.

Je ne veux rien omettre de ce qui peut fai-e voir à V. M. mon extrême attention pour out ce qui peut marquer une déférence aveu-gle pour M. l'électeur; ses trois escadrons de cavalerie, et ses deux bataillons, et un esca-dron de gardes tiennent la droite et la gauche de notre armée, et messieurs ses lieutenans-généraux à leur tête, dont la conduite pour la guerre est si surprenante, qu'un d'eux, pou-vant se retirer avec trois des meilleurs batail-lons de l'électeur, il les a placés dans un bourg,

à une demi-lieue des ponts des ennemis sur le Lech ; c'est-à-dire que nous apprendrons d'un moment à l'autre qu'ils sont prisonniers de guerre.

J'ai appris que M. de Monasterol, qui veut gouverner absolument, et disposer des projets, a empêché le dessein de Passau, projet qui mettoit l'empereur à deux doigts de sa perte ; et comme M. de Monasterol a voulu publier que c'étoit moi qui avois détourné l'attaque du Tirol, M. le comte du Bourg leur a soutenu publiquement qu'il avoit été envoyé pour faire reprendre le dessein de Passau, et empêcher celui de Nuremberg qui étoit visionnaire ; et quant au dessein du Tirol, qu'il m'en apprit les premières nouvelles. Il en avoit été parlé auparavant, mais après celui de Passau. Ce petit ministre ne sait à qui s'en prendre des fautes capitales qu'il a fait faire à son maître, malgré tout ce que j'ai pu faire pour les empêcher, ce dont l'armée entière de V. M. est informée.

M. l'électeur vient me dire qu'il voyoit bien que son pays étoit dans un très-grand péril ; qu'il croyoit qu'il falloit le conserver autant que l'on pourroit ; mais préférer à tout les facilités de la jonction des troupes de M. le duc

de Bourgogne, et l'établissement d'une communication; qu'il avoit donné les ordres nécessaires pour faire sortir l'électrice de Munich, et ses principaux meubles. Voilà qui est dit, il faut voir combien cette volonté durera.

Tous nos officiers-généraux, dont j'ai les opinions par écrit, et lesquelles j'aurai l'honneur de rapporter à V. M., sont du sentiment de préférer à tout la communication, et la raison de guerre le veut; car combien de fois a-t-on vu quitter un pays pour y pouvoir revenir plus fort quelque temps après; mais M. l'électeur nous demande quatre ou cinq jours, après quoi il en voudra encore davantage. On croit lui devoir donner cette satisfaction; j'y consens: sachant cependant fort bien que les momens sont précieux à la guerre, sur-tout quand un ennemi peut vous prévenir, je ferai tout ce qui sera possible pour établir la jonction; après quoi, Sire, j'ose encore une fois demander à V. M. mon congé, persuadé qu'il est même du bien du service qu'elle me l'accorde, puisque parmi le très-petit nombre de talens que Dieu m'a donnés, celui de gouverner un prince comme l'électeur ne s'y trouve point assurément. Le baron de Smiconi est auprès de V. M. Il ne parlera pas indis-

humblement V. M. de
ner un général pour cette
sons que j'ai l'honneur d
d'ailleurs, c'est que ma
ayant même eu déjà quelq
succombera : ma plus vive
pouvoir sacrifier ma vie
gloire de son service, etc.

Signé, le Mar

Lettre de M. le maréchal
du 21 septembre 1703
d'Holstet.

Sire, l'armée de V. M. vien
victoire très-complète sur
reur, commandée par le com
ennemis ont perdu toute le
nous avons déjà plus de tre

quatorze mille hommes de pied effectifs, et celle de V. M. n'étoit pas de neuf. La bataille a duré sept heures, et l'infanterie ennemie n'a été entièrement rompue qu'après une lieue et demie de retraite, leur cavalerie se ralliant toujours sous leur feu; celle de V. M. a fait des prodiges de valeur. Nous comptons déjà près de quatre mille prisonniers, et jamais victoire n'a été si complète. M. le chevalier de Tressemane aura l'honneur d'informer V. M. des détails, et de quelle manière cette bataille a été donnée; elle étoit d'une nécessité indispensable pour le salut des forces que V. M. a daigné me confier. Enfin, Sire, si V. M. veut donner la loi à ses ennemis, je la conjure de ne pas faire dépendre ses avis de personnes dont la conduite très-irrégulière me fait mille fois plus de peine que le prince de Bade à la tête de deux armées, dont la moindre est plus nombreuse assurément que celle de V. M. J'ose la supplier d'avoir pour agréable notre zèle pour sa gloire, et le bien de son service. Pour moi, Sire, je regarde comme mon plus grand bonheur celui de la persuader qu'elle n'aura jamais de serviteur plus ardent ni plus fidèle.

J'aurois fort voulu, Sire, procurer à mon

frère le bonheur d'apprendre à V. M. ur nouvelle qui lui sera agréable ; mais dans le agitations où je me suis trouvé depuis quel ques jours, je lui dois cette justice, que se conseils et sa fermeté m'ont été d'un gran secours.

Je dois me louer, Sire, de tous les officier généraux. M. de Lée est dangereusemer blessé, et a servi avec sa fermeté ordinaire.

J'ai eu l'honneur de dire à V. M. que la ca valerie avoit fait des merveilles. Je lui do nommer M. le marquis de Levy qui l'a très dignement commandée ; M. le marquis d Boujoles, MM. de la Vrillière, d'Heudicourt du Bourg et Kercado, entre autres, ont fa les plus belles charges, ce dernier étant entr seul, au milieu de l'infanterie des ennemis et si pour lors j'avois trouvé un plus gran nombre d'escadrons pour le soutenir, el étoit entièrement détruite. Les Irlandais o marqué leur bonne volonté et leur ardeur o dinaire, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du 24 septembre 1703.

Sire, S. A. E. voulant absolument que j'aie
honneur d'informer V. M. des détails de la
lus grande et la plus heureuse victoire qui
it été remportée depuis long-temps, bien que
: prince, et par s'être trouvé par-tout, et
ns les endroits les plus périlleux, et par le
mmandement général, ait une connoissan-
plus parfaite que personne de tous les évé-
mens, je dois croire que sa modestie l'em-
che de parler d'une action si glorieuse pour
; et j'aurai l'honneur de dire à V. M. que
Dusson qui commandoit le corps d'armée ;
ssé dans les lignes de Willinghen, me man-
le 17 que l'armée impériale, commandée
r le général-maréchal, comte de Stirum,
it quitté son camp d'Hausen ce jour-là, et
rchoit au-delà d'Holstet. Je reçus la lettre
M. Dusson à cinq heures du soir : j'allai
endre compte à S. A. E. Comme l'on étoit
résolu de marcher à celle des deux armées
emies qui nous en donneroit la première oc-
on, il fut proposé de ne pas perdre un mo-
t de temps pour joindre M. de Stirum,
rant que l'on pourroit le mettre entre l'ar-

mée que commandoit S. A. E. et le corps
M. Dusson, et l'attaquer en même temps.
m'avançai cette nuit sous Donavert, avec
brigades de Massembach et Danlezi. S. A.
résolue à marcher dès le matin, pour suiv
avec l'armée, j'envoyai des partis toute
nuit, qui me rapportèrent que les ennem
étoient campés au dessus d'Holstet, leur can
s'étendant du bord du Danube au pied d
montagnes. Les lettres de M. Dusson me
confirmoient, et j'écrivis à S. A. E. à de
heures après minuit, que je croyois absol
ment nécessaire qu'elle suivît la première r
solution, et s'approchât de Donavert. Penda
le 19, les avis furent un peu incertains:
plupart cependant confirmoient que l'arm
de M. de Stirum étoit toujours dans son mê
camp. L'on ordonna de ne laisser sortir p
sonne de Donavert, pour cacher nos mou
mens aux ennemis; et j'allai trouver S. A.
comme elle arrivoit dans son quartier d'Ob
dorff, à près de deux lieues de Donavert.

M. de Cheladet, qui avoit ordre d'obser
les mouvemens des ennemis avec la caval
de M. Dusson, m'envoya son frère me d
que très-assurément ils étoient campés
hauteur de Gremingen. Sur cela, je man

à M. Dusson de prendre ses mesures pour arriver à la pointe du jour près des ennemis ; que dès qu'il verroit leur armée, il tirât trois coups de canon, que l'on feroit la même chose de notre côté ; et il fut résolu que l'on marcheroit dès dix heures du soir, laissant tous les bagages entre le Danube et la Vemiltz. S. A. S. partit à minuit ; cependant, quelque diligence que l'on pût faire, les marches de nuit étant toujours embarrassantes, et l'armée ayant le Danube et la Vemiltz à passer sur un seul pont, et près de quatre lieues à faire, on n'arriva à la vue des ennemis que sur les huit heures du matin. Cependant M. Dusson s'étant trompé sur le signal des trois coups de canon, parce que les ennemis le tirèrent dès qu'ils le virent approcher, et qu'il crut que c'étoit nous, passa le ruisseau d'Holstet, et se mit en bataille devant eux, commençant même un gros feu d'artillerie, que nous n'entendîmes pas, parce que le vent étoit contraire. Se trouvant trop avancé, et les ennemis marchant à lui, il se retira, et rentra dans les lignes de Dillingen, la cavalerie ayant fait même diverses décharges, dont plusieurs lui firent heureuses : les régimens de la Vrillière et de Montmain ayant pris quelques étendards

et des timballes, et MM. de Vivans, Saint Contest, de la Vrillière, d'Aubusson et Monmain s'y étant fort distingués.

Cependant l'armée que commandoit S. A. E. approchoit, et se mit en bataille ; la gauche au château de... dans lequel les ennemis avoient cent hommes que l'on fit sommer, et qui répondirent fièrement, et la droite au pied des montagnes. En approchant de l'ennemi, l'on trouva qu'il avoit quitté son camp et s'étoit mis en bataille sur deux lignes bien formées derrière le ruisseau de..... La plupart des tentes étoient tendues, et l'on aperçut d'abord que leurs bagages commençoient à s'ébranler pour prendre le pied des montagnes. L'armée fut très-promptement en bataille, et l'on marcha aux ennemis, dont quinze à seize troupes de cavalerie se retiroient à deux cents pas de nous, à mesure que l'on approchoit.

L'on se trouva sur le bord de ce ruisseau, derrière lequel étoit celle des ennemis, et l'on songea à gagner le pied des montagnes. La brigade du Dauphin eut ordre de border le bois, et l'on passa plusieurs petits ruisseaux et marais très-difficiles d'eux-mêmes, mais que la valeur de la cavalerie de V. M. ne trouva pas la moindre difficulté à traverser.

Le comte de Lannion commandoit l'aîle droite, lequel, dans tout le cours de cette action, a marqué sa valeur ordinaire. En approchant du village de..... qui est auprès des montagnes, l'on fut très-étonné d'y trouver la brigade de Bourbonnais, du corps de M. Dusson, laquelle n'avoit pu se retirer avec le reste de ses troupes. Cette brigade qui pouvoit être inquiète, ne fut pas fâchée de nous voir arriver. L'on appuya diligemment la droite à ce village. La brigade du Dauphin eut ordre de s'en approcher, et l'on attendit que l'infanterie eût gagné un village qui étoit dans le centre, pour marcher de front aux ennemis. Les Irlandais, commandés par le milord Clare, s'avoient occupé avec une ardeur de combattre que l'on ne peut assez louer ; et d'abord on marcha aux ennemis. M. de Lannion, à la tête des brigades de Conflans et de Bouzoles, composées des escadrons des gardes de S. A. E. et des régimens de Royal, Royal-Piémont, Prince-Charles, Livry, d'Hudicourt et Conflans, chargea la gauche des ennemis avec une extrême vigueur. On ne peut trop louer les brigadiers et les colonels de ces deux brigades. L'on trouva devant soi plusieurs bataillons qui se retiroient avec beaucoup de fer-

meté ; et comme l'infanterie de V. M. qui avoit fait près de neuf lieues, sans le moindre repos, ne pouvoit arriver assez vîte, l'on ordonna aux escadrons du Dauphin et de Berentin de charger cette infanterie. Ceux du Dauphin le firent avec une extrême valeur, et le marquis de Kercado s'y jeta, malgré un très-gros feu, rompit deux bataillons, et prit un drapeau ; mais comme il n'avoit que ses trois escadrons, l'infanterie reprit sa marche.

Dans le même temps, l'on vit divers bataillons des ennemis qui appuyoient leur gauche à un bois près des montagnes. M. de Lée marcha pour les attaquer, à la tête de la brigade du Dauphin, que celle de Bourbonnais suivoit. Les ennemis firent un assez gros feu ; et ayant un peu ébranlé les seconds bataillons Dauphin et celui de Guienne, ils entrèrent dans ces bataillons, et firent une très-belle charge et très-hardie. Les escadrons du Dauphin furent commandés pour soutenir cette infanterie, laquelle d'elle-même se rétablit. Le régiment de la Fronnaye attaqua aussi les bataillons d'arrière-garde, rompit les derniers rangs, mais le reste fit un feu prodigieux ; et enfin, quoique notre cavalerie, que le sieur Douville faisoit suivre, et servir le plus promptement

l étoit possible, leur fit diverses déchar-
; cette infanterie fit plus de deux lieues et
ie, depuis le premier champ de bataille,
être rompue en aucune façon. Cepen-
la cavalerie la côtoyoit toujours, gagnoit
: les devants de la brigade des Irlandais,
:lques compagnies de grenadiers ayant
les derniers rangs, le désordre s'y mit;
it entièrement rompue. Nos troupes en
it beaucoup dans les bois, où le massa-
t fort grand, il dura même toute la
l est certain que les ennemis ont eu
le cinq mille hommes tués sur le champ
aille. Le nombre des prisonniers passe
mille; et à tous momens nos partis qui
dans les bois nous en amènent, et il en
: quantité d'eux-mêmes, espérant plus
iartier de l'armée que de ceux qui les
uivent.

:ennemis ont perdu leur artillerie entière,
itant en trente-trois pièces de fonte, dont
:urs de vingt-quatre, lesquelles ont été
iites à Ulm; un pont de bateaux, sur des
iots qu'ils avoient intention de jeter sur
mbe, au dessous d'Holstet, pour séparer
ée du corps de M. Dusson; et généra-
tous leurs bagages, quantité d'étendards,

drapeaux, timballes, dont on ne sait pas e
core le nombre. Jamais armée n'a fait un pl
grand butin ; mais l'on doit cette louange au
troupes, qu'elles ont traversé les bagages sa
qu'aucun homme ait quitté les rangs ; et hor
les hussards qui n'ont fait que piller, aucu
cavalier ni soldat n'a eu part au butin qu'a
près l'affaire entièrement consommée.

La cavalerie de V. M. y a fait tout ce qu
l'on peut attendre de sa réputation si établie.

Quant à l'infanterie, commandée par MM
de Magnac et de Chamarande, c'est un bon
heur, Sire, comme j'ai déjà eu l'honneur de l
dire à V. M. qu'elle n'ait pu joindre celle de
ennemis qu'elle auroit bien battue ; mais c
n'eût pas été sans perte, et nous l'avons dé
faite plus tard, mais plus sûrement, et sa
qu'il nous en ait rien coûté. M. de Lée, qui s
trouva à la tête de ces bataillons Dauphi
ébranlés, paya dignement de sa personne, c
a été percé de cinq ou six coups ; il en revie
dra, comme je l'espère. MM. Durosel et Dru
qui menoient les secondes lignes, l'ont f
avec tout l'ordre et la capacité que leur exp
rience leur donne. MM. de Marivaux et L
gall ont parfaitement bien fait.

Je dois nommer singulièrement M. le m

quis de Levy, commandant la cavalerie; MM. les brigadiers les marquis de Conflans, Bousoles, Massembach; MM. de Kercado, Jeune, Dubourg, d'Heudicourt; enfin, Sire, tout ce qui s'est trouvé à portée de pouvoir attaquer les ennemis, les a parfaitement battus. M. le comte de Tressemanes, major-général, et M. de Beaujon, maréchal des logis de la cavalerie, ont très-utilement servi.

S. A. E. me défendroit sans doute, par sa modestie, la justice que je lui dois d'avoir toujours donné les ordres avec cette présence d'esprit et cette netteté que sa valeur et son expérience lui donnent, et s'être trouvé dans les endroits les plus périlleux, et d'avoir ajouté à sa première gloire toute celle de cette action. Pour moi, Sire, je ne payerois pas assez de mon sang l'honneur de la confiance de V. M. et la gloire de la servir.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Fontainebleau, le 25 septembre 1703.

Mon cousin, lorsque j'ai reçu votre lettre du 10 de ce mois, j'avois été informé par différens endroits de la prise d'Ausbourg, et des

embarras dans lesquels se trouve l'éle
que les ennemis sont maîtres de ravag
pays, d'attaquer Munich, et de lui ôte
moyen de subsister avec son armée; la n
sans argent ni magasins, étant beaucou
rieure à celle de M. de Bade. Dans une p
situation, il n'est pas question de rai
sur les fautes passées, ni de chercher l'a
il faut songer uniquement au mal prés
aux moyens de sauver mon armée. S'i
pas possible de conserver les états du
Bavière, je lui mande par la lettre qu
trouverez dans votre paquet, et que j
envoie par trois différens endroits, a
vous en receviez quelqu'une, que, dan
trémité où il se trouve réduit, ses i
m'étant aussi chers que les miens, il do
vailler à faire son accommodement ave
pereur, plutôt que de perdre ses états;
cet accommodement, procurer une enti
reté, pour que mon armée puisse rent
Alsace. Je mande au maréchal de Tall
se tenir prêt à marcher vers Willinghen
se rendre à jour nommé, aussitôt qu
lui aurez donné de vos nouvelles; et en
tendant, de se tenir de l'autre côté du
afin d'être plus à portée de vous secou

is êtes forcé de prendre le parti de vous
rer. Pour qu'il reçoive plus sûrement de
lettres, écrivez par la même voie du sieur
onbeausard, par laquelle les deux dernière
e vos lettres sont venues; par celle du
d'Aubusson, qui en a plusieurs dans sa
le qui ont été reçues; et par tous les au-
endroits que vous pourrez trouver. Ne
point avancer le maréchal de Tallard
nécessité, et sans être bien assuré de le
re. Je lui mande de porter le plus de vi-
qu'il pourra. Je donnerai ordre que l'on
trouver de l'argent pour les troupes que
commandez, afin qu'elles soient secou-
de toutes les choses dont elles auront
esoin plus pressant. Si vous pouvez faire
rte, en cas que l'électeur trouve l'empe-
porté à le recevoir à un accommodement,
ngager à ne point donner ses troupes
servir contre les miennes; mais de de-
er dans une exacte neutralité, en lui four-
it seulement son contingent, ce sera un
au service que vous me rendrez, qui
guères moins important que ceux que
n'avez rendus jusqu'à présent. Vous pou-
pour l'y engager, lui représenter que
oupes ont été levées en partie, et entre-

tenues de mon argent. Faites-lui entendre même temps, sans vous engager à rien, que n'oublierai point l'état où il s'est mis pour r soutenir ainsi que le roi d'Espagne, dans la gu re injuste que l'empereur a entreprise cont moi. Si vous croyez qu'il soit impossible rester en Allemagne, après avoir pris vos de nières resolutions avec l'électeur, vous vo retirerez par la voie la plus sûre; et lorsq vous aurez joint le maréchal de Tallard, vo pourrez venir me rendre compte de votre ca pagne, et lui laisser le soin de l'armée, qu distribuera dans des quartiers, pour y pass l'hiver, suivant les ordres que je lui enverr J'espère que vous conduirez aussi heureu ment votre retraite que vous avez fait l'entr en forçant les passages des montagnes; et présente n'étant pour autre fin, je prie Di qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et d gne garde.

Signé, LOUIS.

Lettre de M. le maréchal de Villars au ro du 1.er octobre 1703.

Sire, M. le chevalier de Tressemanes au l'honneur de rendre un compte fidèle à V. de la situation des affaires en ces pays-

Il est très-constant, Sire, que, sans la bataille que j'ai donnée malgré l'électeur et toute sa cour, son accommodement étoit fait avec l'empereur, et peut-être en abandonnant l'armée de V. M., laquelle étoit perdue sans ressource, sans la victoire qu'elle a remportée, et qui n'a pas assurément tant affligé l'empereur que madame l'électrice et tout Munich. Je sais, Sire, que l'on a été au désespoir par l'opinion que cet heureux succès pourroit retarder la conclusion du traité avec l'empereur, lequel, selon toutes les apparences, se renoue présentement; du moins M. l'électeur a dit que les envoyés de Brandebourg et d'Hanovre à la diète y travailloient. Il n'a pas été en mon pouvoir d'obtenir de ce prince qu'il me laissât profiter de la victoire, soit en m'avançant dans le Wirtemberg, ou en marchant au devant des secours que nous devons attendre du Rhin, et dont les retardemens pourront faire renouer le traité de l'électeur. Ce prince a voulu marcher à Ausbourg, s'imaginant que le prince de Bade s'en éloigneroit. Je l'ai assuré du contraire; le prince de Bade n'a fait autre chose, depuis qu'il a su que l'armée de Stirum étoit battue, que de prendre Preiberg, petite ville de Ba-

vière, vis-à-vis d'Ausbourg, sans demande cependant des contributions à tout un pays dont il a pu tirer plus de quatre mille écus, depuis vingt jours qu'il est le maître d'envoyer des partis jusqu'à Munich. V. M. jugera des raisons de sa modération.

Présentement, Sire, je puis me trouver presque aussi embarrassé qu'avant la bataille, n'ayant pas une pistole pour payer l'armée passé le 5 octobre; et parmi tant de différentes inquiétudes, la plus grande est de n'être honoré d'aucun ordre positif de V. M. *depuis cinq mois.* Il y a divers partis à prendre, et, hors de traverser les montagnes et de m'abandonner à la conduite d'un prince qui certainement n'en a pas une fort réglée, je n'ai pu me déterminer à rien par les ordres de V. M. C'est un état bien cruel pour un sujet rempli d'ardeur et de zèle. V. M. a vu par mes précédentes dépêches que le seul bon sage et grand parti que l'on pourroit prendre dans l'ouverture de la campagne, étoit *d'attaquer Passau ou Lintz.* Ce dessein fut rompu *par quelque bon serviteur de l'empereur*, et le comte de Monasterol ayant voulu répandre faussement que c'étoit par mes conseils qu'on avoit pris celui d'aller en

irol, le comte du Bourg lui a soutenu pu-
iquement que cette résolution avoit été
ise sans ma participation. Il est vrai qu'il
avoit été parlé; mais l'exécution ne s'en de-
t faire qu'après celle de Passau, et après
ir pris préalablement les mesures conve-
les avec M. de Vendôme. Enfin M. le comte
Bourg m'apprit, non seulement que le
sein étoit pris d'attaquer le Tirol, mais
: les troupes s'ébranloient déjà pour cela.
s les commencemens le succès a passé nos
érances, et dans la suite il est arrivé des
lheurs auxquels on n'auroit jamais dû s'at-
dre, par la perfidie et la lâcheté de ceux
quels la garde des places avoit été com-
e; les mêmes sentimens ont paru, quand
a empêché l'électeur de se rendre maître
.sbourg. Je sais par ce prince même que,
ntrant mes lettres au comte d'Arco, son
éral, par lesquelles je le persécutois in-
amment de se rendre maître de cette vil-
il lui fut répondu : quand même le prince
Bade l'auroit, que feroit-il tant avec Aus-
rg. Nous le voyons présentement, après
r reconnu le camp retranché du prince
Bade, rempli de fourrages et de grains
faire subsister son armée plus de six

mois ; que, qui tient un tel poste est, difficulté, maître de la Bavière. V. M. vu encore dans mes lettres que je mand l'électeur que, bien que je comptasse su secours du Rhin sans désespérer de d'Italie, cependant, s'il arrivoit que l'u l'autre manquassent, je pouvois avec bourg me passer de tout ; comme il est tain aussi, Sire, que l'ennemi, maîtr cette place, et ayant une armée retra sous ses murailles, peut nous empêch prendre aucune sorte de quartier d'hive tre Ulm et Munich. M. l'électeur ne co point ou feint de ne pas connoître de conséquences ; et j'avoue que je suis de douleur de gouverner les armées de V sous un prince qui, par opiniâtreté, veut jours prendre les mauvais partis, et l'o peut suivre les bons qu'en se brouillant lui. Par exemple, il vouloit opiniâtrement ner toute l'armée de V. M. au dessus d bourg, abandonnant tout le Danube d Ulm jusqu'à Ratisbonne. J'ai disputé heures ; et ne pouvant le convaincre par son, je suis demeuré ferme à ne pas une faute aussi capitale que de laisse prince de Bade la liberté de faire reveni

Lauvingen et Donavert les forces qui se rejoignent à Stirum; il a été fâché six heures, et m'a avoué, après cela, qu'il avoit tort.....

Quand je le presse de faire raccommoder Munich, il me parle des ouvrages de Scheleiskemb; il me dit qu'ils avoient été interrompus pendant trois ou quatre jours par la peur qui s'étoit emparée des ouvriers, mais que tous y étoient revenus; et quand on lui représente la nécessité de faire quelques ouvrages à Munich, il me parle de celle de profiter du mois d'octobre pour incruster les marbres de son orangerie.....

J'ose supplier V. M. de m'honorer de ses ordres précis. Je n'ai point du tout l'esprit timide à prendre sur moi de certains partis; mais ceux qui peuvent faire périr une armée sans combat, comme si je la jetois toute entière au-delà du Lech, sans aucune espérance de communication, ni de troupes, ni de lettres de change; ceux-là, Sire, il faut que V. M. les ordonne..... etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Fontainebleau, le 14 octobre 1703.

Mon cousin, les dernières lettres que vous m'avez écrites du 30 du mois passé et du 3 de celui-ci, que j'ai reçues par le sieur de Freteville, aide-major de l'armée que vous commandez, m'ont confirmé tout ce que j'avois vu dans celles que j'avois reçues de vous des 8 et 10 de l'autre mois, et qu'il y a si peu de concert entre l'électeur de Bavière et vous, que rien ne peut rétablir la conformité des sentimens si nécessaire dans la conjoncture présente. Il veut faire hiverner toutes mes troupes et les siennes dans ses états ; vous voulez vous séparer de lui, l'abandonner à ses propres forces en les augmentant néanmoins de quelques-unes des miennes, vous retirer avec le surplus du côté de Wirtemberg et des montagnes Noires, où vous prétendez prendre des établissemens et vous y maintenir pendant l'hiver. Mais pour l'exécution de ce dessein, vous me mandez de faire avancer à Willinghen l'armée du Rhin, de donner mes ordres pour que le maréchal de Tallard se rendre maître de cette place, qu'il continue sa route jusqu'à Moescrik, que vous lui ferez trouver des sub

sistances. Si la lettre que je vous ai écrite le 8 a pu passer, vous serez informé dès à présent de la résolution que j'avois prise aussitôt après la nouvelle de la victoire que vous avez remportée sur le comte de Stirum, de faire le siége de Landau : la prise de cette place m'a paru de telle importance pour la suite de cette guerre, en cas qu'elle dure, que, malgré les difficultés de la saison déjà bien avancée et celles qui se rencontreroient pour vous joindre, j'ai donné mes ordres au maréchal de Tallard pour l'investir le 9 de ce mois ; rien ne peut l'avoir retardé que les pluies qu'il a fait qui ont rendu les chemins de la forêt d'Haguenau presque impraticables.

Je vous envoie le duplicata de cette même lettre, qui vous instruira si particulièrement de mes intentions, que je n'aurois rien à y ajouter, si les affaires de Bavière ne demandoient pas que je prisse une prompte résolution qui mette M. l'électeur de Bavière en état de se déterminer. Rien n'y peut contribuer davantage que de vous accorder la permission que vous me demandez de revenir en France et d'envoyer le comte de Marsin auprès de lui. Vous lui connoissez des talens propres à gouverner une cour difficile ; vous en voyez la nécessité ; vous m'assurez que vous ne sauriez y demeu-

rer, vous n'êtes point assez fort pour vous séparer ; la conjoncture est si délicate et les conséquences du retardement sont si grandes, que j'ai jugé plus convenable à mes intérêts de vous employer ailleurs, que de vous laisser dans une situation à ne pouvoir me rendre tous les services dont vous êtes capable, si vous n'aviez pas à combattre la mauvaise volonté des uns et le peu d'ardeur des autres. Pour l'électeur, il me paroît par ce qu'il me mande qu'il est engagé de bonne foi, et la proposition qu'il me fait de faire donner des vivres et le logement à mes troupes dans son pays pendant l'hiver ne me laisse pas lieu d'en douter; s'il avoit dessein de s'accommoder, il vous auroit laissé suivre votre projet ; mes troupes étant éloignées de son pays, rien ne l'auroit retenu. Prenez donc vos mesures pour passer le plus sûrement et le plus promptement que vous pourrez. Si le comte de Marsin ne se trouve pas à Schaffouse lorsque le sieur de Tressemanes, que j'ai chargé de cette lettre, y arrivera, que l'escorte soit prête à revenir, et qu'il ne la puisse faire attendre. Vous en prendrez une telle que vous croirez convenable pour votre sûreté, et vous vous rendrez à Schaffouse le 9 ou le 10 du mois prochain.

Je donne ordre au chevalier de Tressema

ses de mander au sieur de Senerie de retenir le comte de Marsin à Huningue jusqu'au 6, afin qu'il ne se rende à Schaffouse que la veille ou le jour que vous y arriverez. Je me réserve, lorsque vous serez près de moi, à vous faire connoître toute la satisfaction que j'ai des services importans que vous m'avez rendus, et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Signé, Louis.

Lettre de M. le maréchal de Villars, à M. de Chamillart, du 21 octobre 1703.

Je dois, monsieur, vous rendre compte l'une cabale qui s'est formée contre moi, et es raisons particulières qui ont animé chaun de ceux qui la composent. M. de Ricous, arce que je n'ai pas trouvé juste que de caitaine d'infanterie il fût lieutenant-général es armées du roi..... Du reste le roi sait ombien j'ai eu l'honneur de lui en mander u bien, en lui expliquant ses intentions de rendre la main sur moi par-tout. M. Dusson, arce que je n'ai pas loué sa sottise de s'être pproché trop tôt des ennemis, puisque la rai- n veut que l'armée la plus foible se trouve

à portée d'attaquer quand la plus forte com
mence, ce qu'il pouvoit en se plaçant derrièr
le ruisseau d'Holstet ; et d'ailleurs j'ai blâm
sa prompte et honteuse retraite qui pouvo
nous faire perdre la bataille ; mais vous ave
pu remarquer dans ma relation à S. M. com
me je traite cette matière. Il ne peut point s'ex
cuser sur ma première lettre de se mettre i
portée d'attaquer à la pointe du jour. Premiè
rement, parce qu'un général qui voit les mou
vemens des ennemis doit toujours se conduire
sur ce qu'il peut en découvrir de ses propres
yeux. L'ennemi ne pouvoit pas faire remuer
un escadron que l'on ne le vît de la tour d'Hol
stet. D'ailleurs c'est que je lui écrivis une
seconde lettre à minuit, qu'il reçut à sept
heures du matin, par laquelle je l'avertissoi
que nous ne pouvions pas arriver sitôt que j
l'avois espéré, par les difficultés de passer l
Danube et la Vemiltz sur un seul pont.

Enfin ce M. Dusson, me croyant d'ailleur
peu satisfait de ce qu'il a envoyé un courrie
pour rendre compte de la bataille, est à la tê
te de la cabale. Je l'ai un peu traité comm
je le devois, et il est venu aujourd'hui me de
mander pardon de sa mauvaise conduite de
vant la plupart des officiers-généraux, les

quels me paroissent très-contens de moi, et je ne sache personne qui puisse se plaindre que de ma vivacité à faire bien servir. Ils savent d'ailleurs que je suis juste, qualité qui attire plutôt l'estime que l'amitié, mais que je crois vous convenir mieux que toute autre. Je voudrois, monsieur, être moins sensible, mais vous, sur les bontés de qui je compte, n'avez-vous point pensé que je serois outré de douleur, que dans la première lettre dont S.M. daigne m'honorer aprés la bataille, il ne paroisse la moindre attention sur un tel service, qu'elle ne soit occupée que de ce qu'on lui écrit faussement de ma conduite avec M. l'électeur et ses généraux. Je vous avoue, monsieur, que je sens vivement un tel malheur, étant aussi occupé que je le suis de la gloire de plaire au roi. Ma santé s'en ressentira, et je ne puis vous cacher que j'en ai eu la fièvre. J'en avois déjà ressenti plusieurs accès. Je vois que l'on me compte pour peu, et peut-être n'est-il jamais arrivé que dans la première lettre que reçoive un homme qui vient de gagner une grande bataille donnée malgré l'électeur et son petit ministre, le général qui sauve l'électeur et l'armée pour la quatrième fois ne reçoive aucune marque de la satisfaction que

l'on a de sa conduite. En voilà assez, mo
sieur, car vous serez affligé de ma doule
Je demande du moins du repos de corps
d'esprit : je ne le prendrai pas que je ne sc
entièrement accablé, et cela à Schaffouse do
le séjour n'est pas charmant ; mais c'est que
n'en puis plus.

Au reste, monsieur, les nécessités de l'a
mée sont extrêmes, S. M. aura la bonté d
pourvoir. Je vous envoie un secrétaire homm
d'esprit et capable de vous rendre un bo
compte de tout. Je crois que l'on est que
quefois bien aise de pouvoir interroger.

M. Dusson se fait tout blanc de son ép
et de la lettre en chiffre dont vous l'avez h
noré et l'a montrée à tout le monde. Je vo
bien que ces gens-là sont quelquefois écouté
pour moi, je ne sais qu'avoir une conduı
très-droite et telle, je crois, qu'un aussi ho
nête homme que vous la peut désirer dans l
serviteurs du roi.

Vous croyez, monsieur, que par cette le
tre en chiffre que vous avez écrite à M. Du
son, et qu'il montre à tout le monde, et p
deux lettres du roi rendues par M. Ricous, sa
que le général de l'armée puisse dire un se
mot dans cette occasion, on donne lieu à ces de
messieu

sieurs de me décréditer entièrement et s l'armée et auprès de M. l'électeur; c'est-re que S. M. ne m'honore pas d'une entière iance. J'avois pris la liberté de mander à f. dès le commencement, qu'il étoit du ı de son service que moi, ou tout autre qui oit l'honneur de commander son armée, ût tellement accrédité auprès d'elle, que sonne n'osât contredire ses avis. M. de Mo-terol n'a pas eu cette crainte, les ayant tous ıqués depuis le premier jusqu'au dernier; is, graces à Dieu, inutilement celui de la aille. C'est à vous de juger de ce qui peut ıvenir sur cela au bien du service du roi: ur moi, je suis plus que satisfait de l'es-ne dont mes amis et ennemis veulent bien 'honorer. Je suis très-parfaitement, mon-eur, votre, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

ettre de M. le maréchal de Villars au roi, du 21 octobre 1703.

Sire..... je supplie très-humblement V. M. le pardonner à un homme, qui a pour pre-ıier objet la gloire de lui plaire, de mon-er à V. M. quelque douleur que dans la pre-

mière lettre dont elle daigne m'honorer, ap
avoir appris la bataille, elle paroisse pl
occupée de ma mauvaise conduite avec l
l'électeur et ses généraux, que de celle q
j'ai eue dans cette action. Il est certain, Sir
que je n'écris point ces lignes sans avoir le
larmes aux yeux, et je connois trop la grand
bonté de V. M. pour n'être pas persuad
qu'elle sera sensible à ma juste douleur, l
quelle certainement ne rétablira pas ma sa
té .... etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. d
Chamillart, du 23 octobre 1703.

Je vous assure, monsieur, que c'est avec u
bien sensible joie que je reçois la liberté q
S. M. veut bien m'accorder, et vous ne po
viez me donner des marques de votre am
tié plus satisfaisantes qu'en me tirant d'
lieu où j'ai le malheur de voir les plus i
portans services tellement détruits par les i
postures de M. de Monasterol, que dans de
premières dépêches dont S. M. a daigné m'h
norer après la bataille, sa bonté si nature
pour tout ce qui a la gloire de la servir

as portée à me dire un seul mot sur ma
luite dans cette action. Je l'ai seul proje-
opiniâtrement voulue, acheminée malgré
les conseils de ce petit fripon de Monas-
qui veut encore ternir ma réputation sur
ırêt . . . . . Mon capitaine des gardes,
st un très-honnête homme, sait que de-
le premier mai ce que j'ai reçu des sauve-
es ne va au monde qu'à cent soixante-
mille francs . . . . . Et cet argent a servi
munitionnaire général et au trésorier ; en-
e n'en veux d'autre avantage que de me
ommager en partie de mon équipage et
a campagne. . . . . L'honnête homme et
illard sont toujours confondus. N'a-t-on
dit la dernière campagne qu'elles ont valu
cent mille francs en deux mois à M. le
échal de Boufflers : je l'ai toujours con-
omme très-désintéressé ; mais l'on ou-
es opinions que l'on a sur cela. J'ai l'hon-
r d'être, etc.

Signé, le Maréchal DE VILLARS.

tre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 25 octobre 1703.

ous jugerez, monsieur, par toutes les rai-
que je prends la liberté d'expliquer à S. M.

que je ne puis pas ne point désirer
demment mon congé. Ma santé est v
ment altérée, mais je la menerois ju
mort si ma réputation n'étoit pas bas
métier que je fais, assuré que l'on emp
mes meilleures actions; et quelle crue
rience n'en fais-je pas? Quoi! je sera
de tout le mal qu'on s'attirera malgré
seils. Enfin, monsieur, j'attends M. le c
Marsin avec la plus grande impati
monde. Les passe-ports ne me manque
pour lui et pour moi si les escortes s
difficiles. En vérité, monsieur, je n
vous ne m'avez pas un peu abandon
tout ce qui s'est passé en dernier lie
le craindrai jamais de l'amitié que v
vez fait l'honneur de me promettre, ni
tachement avec lequel je suis, monsi

Signé, le Maréchal DE VILL.

---

(1) On a déjà publié dans divers ouvra
ques fragmens de trois des lettres précédentes
du maréchal de Villars. J'ai cru devoir les fai
mer en entier, et y ajouter celles qui furent
au ministre par ce général. Ces lettres suffis
montrer combien les camps sont, comme l
des foyers d'intrigues. Celle qui détourna V

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 14 novembre 1704.

.....J'apprends dans ce moment par M. d'Alais une chose qui vous paroîtra assez surprenante.

Un monsieur de Mandajors, seigneur de la terre du même nom, maire d'Alais, ayant dans cette ville et dans la comté les premières charges qui ont été vendues pour le roi ou pour M. le prince de Conti, ayant d'ailleurs été long-temps subdélégué de M. de Baville, est un homme de soixante ans, sage pour ses mœurs, de beaucoup d'esprit, ayant composé et fait imprimer divers ouvrages; j'en ai lu quelques-uns, mais dans lesquels, avant que de savoir ce que je viens d'apprendre de lui, je trouvois une imagination bien vive. Voilà le caractère de cet homme.

Une prophétesse de vingt-sept à vingt-huit ans fut arrêtée il y a dix-huit mois et menée devant M. d'Alais. Il l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques: cette créature, après

---

se porter sur Vienne ne fut pas la moins préjudiciable aux intérêts et à la gloire du roi.

l'avoir écouté, lui répond d'un air grave e
modeste, et l'exhorte à ne plus tourmenter l
vrais enfans de Dieu, et puis lui parle un
heure de suite une langue étrangère, à l
quelle il ne comprit pas un mot. Comme no
avons vu le duc de la Ferté autrefois, quand
avoit un peu bu, parler anglais devant les A
glais, j'en ai vu qui disoient: j'entends bien qu
parle anglais, mais je ne comprends pas
mot de ce qu'il dit. Cela eût été difficile au
si à comprendre, car jamais il n'avoit su
mot d'anglais. Cette fille parle de même
grec et l'hébreu.

Vous croyez bien, monsieur, que M. d'
lais fit enfermer la prophétesse. Après pl
sieurs mois, cette fille paroissoit revenue
ses égaremens, et par les soins et avis du sie
de Mandajors qui la fréquentoit, on la lai
en liberté, et de celle que le sieur de Ma
dajors prenoit avec elle il s'en est ensuivi q
cette prophétesse est grosse.

Mais le fait présent est que, depuis h
jours, le sieur de Mandajors maire s'est dé
de toutes charges, les a remises à son fils
a dit à quelques particuliers et même à M.
vêque que c'étoit par le commandement
Dieu qu'il avoit connu cette prophétesse

ne l'enfant qui devoit naître seroit le véri-
ble Sauveur du monde. De tout cela, mon-
sur, en tout autre pays que celui-ci l'on ne
rait autre chose que d'envoyer M. le maire
la prophétesse aux Petites-Maisons. M. l'é-
que et M. de la Fande m'ont proposé de
e arrêter cet homme J'ai voulu en confé-
avec M. de Baville, ordonnant cependant
l'observer et la prophétesse aussi, de ma-
re qu'ils ne puissent s'échapper; ma pensée
st qu'au milieu des fous ce qui regarde un
comme celui-là doit faire le moins de bruit
il est possible; et tâcher de le dépayser tout
ucement et l'arrêter ensuite. Car vous ju-
bien, monsieur, que de déclarer pour pro-
ète un maire d'Alais, seigneur de terres assez
nsidérables, subdélégué de l'intendant, tout
la, au milieu des gens qui jusqu'aux der-
rs paysans se disent prophètes, pourroit
re quelque désordre.

Voilà qui vous est conté bien au long; mais
trouvez-vous pas, monsieur, l'aventure,
nme je vous l'ai promise, assez surprenan-
car cet homme-là, hors cette folie de croire
e Dieu lui a ordonné de connoître cette
e, paroît avoir beaucoup d'esprit, de savoir
de sagesse dans ses discours; enfin comme

étoit Dom Quichote, très-sage, hors quand il étoit question de chevalerie errante.

Je vous supplie, monsieur, de ne point divulguer ce que j'ai l'honneur de vous mander, jusqu'à ce que nous ayons tout doucement enfermé notre homme et sans bruit.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 14 mai 1705.

Il arriva hier ici un scandale dont je crois qu'il faut faire punir sévèrement les auteurs. Un dragon du régiment de Pau étoit condamné pour duel à être pendu et mené à la potence; comme il étoit prêt à y monter, un capitaine de l'étranger, nommé Dorvise, commandé pour la garde, étant à la tête de son détachement, s'avise de demander qu'on relise la sentence. Le lieutenant-général de Thionville la fait relire par une complaisance ridicule; pendant ce temps-là ce capitaine crie que c'est un plaisant jugement; fait marcher la garde les armes hautes. L'aide-major de la place le saisit par le juste-au-corps; le capitaine des portes lui dit. Comment, monsieur, vous allies contre les ordres du roi. Le capitaine dit qu'il s'en moque et marche à la potence, d'où le dragon se sauve, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Marlboroug, du 5 juin 1705.

Monsieur, je suis fort honteux dans le premier commerce que j'ai l'honneur d'avoir avec vous, d'être obligé à vous supplier de me pardonner un manque de politesse, ouvrant quelques lettres qui vous étoient adressées ; quoique le courrier qui les portoit n'eût aucun passe-port, j'aurois eu pour tout ce qui vous regarde le respect qui vous est dû, si un homme comme vous, monsieur, ne méritoit trop d'attention pour ne pas inspirer beaucoup de curiosité. Je vous avouerai, monsieur, que je n'ai pas présentement ces lettres; j'aurai l'honneur de vous les renvoyer incessamment et bien cachetées, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 9 juin 1705.

. . . . . .

Je vous avoue que je suis surpris du grand nombre de déserteurs des ennemis et de toutes les nations. Leur armée est assurément grosse, mais je la crois mauvaise. Je désirerois fort qu'ils voulussent m'attaquer. Je ne vous dirai pas que j'aspire à une affaire générale ; elles

sont si décisives, et il y entre tant de h
quelques précautions que puisse prend
général, que tout homme sage doit reg
ces grands événemens-là avec respect
j'en chercherai de petites, persuadé de
périorité de nos troupes....

Lettre de M. le maréchal de Villars à Ferriol, ambassadeur à la Porte, juin 1705.

. . . . . .

En attendant les grands événemens, i
une fort grande politesse entre M. de
boroug et moi. Il m'a fait faire beauc
complimens, et fait dire qu'il espéroit v
belle campagne, puisqu'il avoit affaire
Je lui ai fait présent de quatre pièces
de Champagne; il m'a renvoyé beauc
liqueurs d'Angleterre. Enfin, monsieu
intérêts du prince près, l'intelligence e
nêteté de part et d'autre ne peuvent ê
grandes.....

Lettre de M. le maréchal de Villars du 18 juin 1705.

Sire, dans le moment mon trompe
j'avois envoyé à l'armée des ennemis

de leur départ, en arrive, et a laissé le duc de Marlboroug à Trèves ; toute leur armée a passé hier. et aujourd'hui la Moselle et la Sarre, une partie sur des ponts faits à Igell, et l'autre à Consarbrick.

Mais, Sire, je dois avoir l'honneur de rendre compte à V. M. de ce que mon trompette me rapporte, sur quoi je l'ai très-soigneusement interrogé, et lui ai bien défendu de me mentir.

Il m'assure donc que M. le duc de Marlboroug, après beaucoup de complimens pour moi, lui avoit dit ces mêmes paroles : dites à M. le maréchal de Villars que je suis au désespoir que le prince Louis m'ait manqué de parole, et que je ne puis m'en prendre qu'à lui de voir toutes nos mesures rompues.

Il a envoyé un de ses aides-de-camp à l'empereur pour lui faire ses plaintes. Les discours publics de tous les généraux sont de se déchaîner contre le prince Louis, traitant sa conduite de trahison manifeste. V. M. sera bien persuadée que j'ai eu peine à croire les discours de mon trompette ; il m'a soutenu qu'il n'augmentoit ni diminuoit les propres termes du duc de Marlboroug.

Le prince de Bade n'est point arrivé à Trè-

ves. Ce trompette dit avoir entendu de plusieurs officiers généraux, lesquels paroissen outrés ainsi que le milord, et même s'expliquoient audit trompette, que le prince Louis devoit, avec toutes les troupes, joindre l'armée le 10 (la retraite honteuse des ennemis se fit le 11), et puis, conformément aux résolutions déjà prises, attaquer l'armée de V. M.; en un mot, faire les derniers efforts, ou pour la forcer dans son poste en la tournant, ou lui ôter ses subsistances, et la forcer à reculer.

Non seulement M. le prince de Bade n'a pas voulu joindre l'armée; mais le duc de Wirtemberg, commandant en son absence, a eu ordre de lui de ne pas combattre. Enfin, Sire, mon trompette m'a dit qu'il sembloit qu'ils s'étoient tous donné rendez-vous pour venir jurer autour de lui. J'apprends encore par ledit trompette que l'on embarque à Trèves le gros canon qui y étoit arrivé, et la plupart des munitions de guerre; que le duc de Marlboroug fait marcher en Flandre quarante bataillons; il n'a pu m'expliquer le nombre d'escadrons : ce seroit de seize plus qu'il n'auroit amenés.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. le marquis d'Alègre, du 19 juin 1705.

. . . . . .

J'aurai seulement l'honneur de vous dire que mon trompette, que j'avois envoyé à l'armée des ennemis la veille de leur départ, revint hier au soir, et me rendit compte du chagrin mortel de M. de Marlboroug qui le chargea de me dire, après beaucoup de complimens, que le prince de Bade lui avoit manqué de parole, et qu'il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui de la manœuvre honteuse qu'il étoit obligé de faire. Tous ses généraux ont parlé de même à mon trompette, jurant publiquement contre le prince Louis, l'appelant hautement le prince des Louis (mots que je vous répète pour avoir été dits à mon trompette par M. de Marlboroug lui-même).....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 27 juin 1705.

..... Au reste je vous dirai que j'ai reçu e grands complimens de M. l'électeur de Bavière que l'on recevoit toujours de bonnes nouvelles des pays où je commandois; qu'il e prioit de compter sur son amitié. Je ré-

pondrai à ces avances-là avec beaucoup d reconnoissance et de respect. Il a bien fait d commencer, car, tout grand prince qu'il est il n'auroit jamais eu signe de vie de ma part.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M.d Thungen, du 26 juillet 1705.

Je ne veux pas être plus long-temps san avoir l'honneur de vous informer d'une fo lie outrée que nos hussards firent hier, et don je fais chercher les auteurs avec soin pou vous les envoyer liés et garrottés, afin qu vous en fassiez la justice que vous trouvere convenable.

Vous saurez donc, monsieur, que dans un parti de la garnison de Landaw sur lequel no hussards tombèrent hier, il se trouva parm les prisonniers un jeune homme qui leur di que l'on avoit pendu à Landaw le même jou un des hussards qui avoit été pris la veille sur quoi les hussards sans autre délibératio pendirent sur-le-champ cet homme-là et vou loient traiter de même d'autres prisonnier s'étant révoltés contre un capitaine franç qui arriva dans le temps qu'ils venoient faire ce crime-là : il y a deux officiers hu

sards qui en sont coupables, lesquels ayant été avertis, avant de rentrer dans le camp, de l'intention que j'avois de vous les renvoyer pour leur faire subir telle punition qu'il vous plairoit, se sont évadés. Je les fais chercher très-soigneusement et vous promets, monsieur, de vous les envoyer liés et garrottés. Je n'ai pas voulu vous cacher plus long-temps cette action indigne, pour que vous connoissiez l'horreur que j'ai de la conduite de ces misérables-là, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Thungen, du 26 juillet 1705.

..... Je déteste ce qu'ont fait nos hussards, et vous voyez vous-même que l'on n'est pas le maître de leur conduite, puisqu'un de nos trompettes avec un de mes passe-ports a été comme assassiné par nos propres hussards qui lui ont pris, outre les chevaux que vous aviez la bonté de renvoyer, le sien et tout ce qu'il avoit pour moi.....

Lettre de madame de Maintenon à M. le maréchal de Villars, du 26 mai 1709.

Quand je pourrois douter de ce que vous ites, monsieur (ce qui ne m'arrivera pas)

nous savons assez d'ailleurs l'extrémité où vous vous trouvez, et avec quelle activité vous vous êtes mis en état de subsister quelques jours. Je vis, il y a quelque temps, une lettre de M. de Tarneau, qui mandoit à madame d'O les peines utiles que vous vous donniez, et votre prodigieux travail. Il auroit écrit tout de même le contraire.

M. le prince Eugène dit hautement à la Haye qu'il entrera en France. Comme rien n'échappe à mes craintes, mon inquiétude est qu'il ne se mette entre vous et nous. Je n'ai osé confier ma pensée qu'à mon ami M. le maréchal de Boufflers, ayant peur que ce ne fût une sottise : mais il m'a dit que ce n'en étoit point une, et que ce seroit le plus grand malheur qui pourroit nous arriver.

Mon espérance est en Dieu et en vous, qui ne vous laisserez pas surprendre, et qui ne pouvez être accablé que par le nombre. Au reste, je ne cesse de persécuter le roi, M. de Chamillart et M. Desmarets pour votre subsistance.

Nos maréchaux de France sont persuadés que si le roi étoit bien servi, nous pourrions encore soutenir la guerre. Ils ont, monsieur, une très-grande opinion de vous.....

Ce sont de grandes extrémités de manquer d'argent et de pain. Il faut bien céder, quand Dieu se déclare aussi visiblement contre nous.

.... Il n'est question ici que de pain. M. Desmarets a donné des ordres pour en faire venir de tous côtés. On croit pourtant que la récolte sera meilleure qu'on ne pensoit.

On vous croit à St.-Cyr, un saint: Je voudrois que cela fût vrai, afin d'attirer sur vous la bénédiction de Dieu.

Lettre de M. le maréchal de Villars à madame de Maintenon, du 26 mai 1709, au camp de Lens.

Je vois, madame, avec la plus sensible peine, toute celle que vous souffrez de la situation actuelle des affaires. J'aurai l'honneur de vous donner quelque soulagement sur une partie de celles dont le roi me fait l'honneur de me charger. Je m'assure des vivres; et quoique tous ceux, sur lesquels je comptois en partant de Marly, m'aient manqué, j'en ai trouvé de nouveaux, et j'en ai jusqu'au 10 juillet. Quant aux fourrages, par l'économie que j'ai pratiquée depuis près d'un mois, et par

les ordres que j'ai donnés de mettre toute l cavalerie au verd dans des quartiers, à deu journées au plus du rendez-vous général, no seulement j'en aurai autant que les ennemis mais j'épargne tous les jours plus de cent mill francs au roi.

Dieu veuille, madame, que je puisse soula ger non seulement ses finances, comme j'en ai déjà eu le bonheur quelquefois, mais les soins dont un si grand et si bon roi est cruel- lement travaillé; et qu'il ait autant de bonté pour moi que nous lui en avons vu pour ceux qui le servoient plus mal.

L'on trouvera dans les troupes le zèle et l'ardeur qu'elles doivent à leur maître et à leur patrie, et à moi, s'il plaît à Dieu, les sen- timens que vous me faites l'honneur de me souhaiter dans la conjoncture présente.

Je suis très-redevable aux dames de Saint- Cyr de l'opinion qu'elles veulent bien avoir de ma sainteté, je voudrois bien qu'elle fût fondée, puisque j'aurois, pour mon salut e celui de l'état, toutes les qualités nécessaires Quand je parle de mon salut, permettez-mo de me compter avant l'état. Quand il ne sera question que de ma vie, je la mettrai à sa pla ce, par rapport à ce que je dois au roi et

mon pays. J'oserai toujours, madame, me flatter de vos bontés que je mérite par le profond respect et la parfaite vénération, avec lesquels j'ai l'honneur de vous être dévoué.

Les ennemis n'iront point en France, madame, et j'espère me conduire de manière, avec l'aide de Dieu, que je réprimerai leur orgueil.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, du 6 juin 1709.

. . . . . ,

Je reviens à mes moutons, c'est-à-dire à quelques graces du roi. Quoique je sois bien attristé de tous les soins présens et à venir, et que mon zèle pour le roi me soutienne, ne pensez-vous jamais, messieurs les ministres, que quand un homme est un peu surchargé, il faudroit l'égayer dans son travail. Ayez au moins la bonté de penser que, pour disputer de bonheur au prince Eugène et à milord Marlboroug, il faudroit quelque petite chose qui ne coûtât rien au roi. Vous ne vous êtes pas mal trouvé d'avoir demandé la Duché avant la campagne de la Moselle d'où je renvoyai Marlboroug; que me donneriez-vous tout à l'heure, si j'en pouvois faire autant?

Beaucoup, je crois : et s'il y avoit une
bre des assurances pour vous tranquill
une campagne où nos ennemis, par le
solentes propositions, paroissent voul
envahir, vous y mettriez gros. En
monsieur, je vous croirai un très-mau
litique, si, pour me mettre en bonheu
ne m'envoyez la pairie. Il n'en coût
tant au roi, que pour six ou sept ma
de France qui ont eu en même temp
les dignités, charges, gouvernemens,
et qu'il a fallu prier de se reposer.

Je ne vous en dirai pas davantage, (
toujours avec plus d'attachement q
sonne, etc.

*Lettre de M. le maréchal de Villar
dame de Maintenon, du 6 juin 1*

. . . . . .

Il ne faut pas toujours faire tant d'ho
l'homme, que de croire que la seule g
mène. Cependant ces sentimens, fort
mon zèle, et ma fidélité pour le roi
tiendront toujours; mais quand on
toutes les charges, dignités, biens, h
que le roi a donnés à tant de maréc
France, qu'il a été obligé d'ôter du se

r tous ces discours, madame, qui sentent
ition, des dames de Saint-Cyr ne me
nt plus si dévot. Je ne me donne pas
el; je me recommande pourtant bien à
et à vous aussi, et j'ose vous demander
ı de réflexion sur les vues d'ambition
ivation, et le bonheur des deux géné-
ne j'ai devant moi. Voulez-vous que je
spute la fortune? Quelque chose, ma-
pour m'égayer un peu le cœur, qui ne
as d'être par fois contristé. En vérité,
ne, c'est moins par ambition que pour
ltre en bonheur.....

du roi à M. le maréchal de Villars,
du 9 *juin* 1709.

ı cousin, j'ai été forcé de prendre la ré-
n de continuer la guerre, mes ennemis
t voulu consentir à la paix qu'à des con-
, dont l'exécution ne dépendoit pas de

fait faire aux Invalides du pain, moitié
ne de froment, et moitié de farine d'a-
J'ordonne à votre courrier d'en pren-
ux, et de vous les porter, s'ils sont en
n pouvoir faire l'épreuve. Je fais sa-

voir en même temps au commissaire qui a la direction de cette maison, qu'il vous envoie un mémoire de la manière dont on prépare l'avoine; de ce qu'un septier, mesure de Paris, fournit de farine, et ce que l'on ôte de son. J'en ai déjà fait faire l'épreuve à un quart de farine d'avoine, contre trois quarts de froment: il s'est trouvé très-bon. S'il vient des blés assez abondamment, on pourra se passer de ce secours; mais dans ces commencemens-ci, vous ne devez rien négliger pour prolonger vos subsistances.....

Je suis persuadé de la bonne volonté de mes troupes, et de celle de ceux qui les commandent; mais cela seul ne suffit pas pour arrêter un ennemi audacieux qui a été heureux depuis long-temps, et dont les forces sont encore plus considérables que par le passé; et la présente, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, du camp de Lens, le 13 juin 1709.

J'avois écrit à M. de Chamillart, monsieur, dans le temps que j'ai appris qu'il étoit hors de place (Il se retira le 10 juin 1709, et eut pour

eteur M. Voisin), pour le supplier d'of-
ma vaisselle d'argent au roi, comme font
urs autres qui ne sauroient avoir un
lus ardent que le mien; mais je ne sais
ent accommoder ma bonne volonté à ma
on présente, qui m'oblige à tenir une
ssez considérable; et il vous reviendra
tre que je nourris un assez grand nom-
fficiers généraux et particuliers. Pourvu
ie déplaise point à S. M. que je mange
ns de la vaisselle d'étain, je donnerai
e que j'ai de bon cœur. Elle sait bien
ai pris la liberté de la supplier plus d'une
e ne me laisser pour tout revenu que ce
ant pour nourrir quinze ou vingt domes-
qu'il y a chez moi, et je serai toujours
donner tel exemple.

de madame de Maintenon à M. le
réchal de Villars, du 14 juin 1709,
tarly.

. . . . . .

is aurez été fâché de M. de Chamillart;
e roi a été obligé de se rendre à la voix
ue. J'espère que M. Voisin s'abattra
, et servira plus vivement.....
reine d'Angleterre m'ordonna hier de

vous conjurer de sa part de bien traiter le chevalier de Saint-Georges que vous aurez mardi. Il marche avec peu d'équipage. Il fera mauvaise chère..... C'est un aventurier qu'on n'en sauroit trop faire : s'il périt, il n'a plus besoin de rien ; s'il vit, et qu'il vous suive, il aura une réputation qui contribuera à le rétablir.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à madame de Maintenon, du 17 juin 1709.

. . . . . .

Il est vrai, madame, que je suis très-fâché que M. de Chamillart ait pu s'attirer la disgrace de S. M. Vous savez, madame, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire quand vous avez eu la bonté de m'en parler à mon dernier voyage. Ses intentions et son zèle étoient tels que l'on pouvoit le souhaiter, ne croyant pas volontiers ; pour moi, je sais bien qu'il ne m'a jamais cru. J'étois fort raccommodé avec lui cet hiver ; je comptois fort sur son amitié : j'ai pour principe de m'attirer toujours celle de ceux que le roi honore de la première confiance. J'étois des amis de M. Voisin, et je suis persuadé que c'est un bon choix. Qu'il ne se laisse pas subjuguer par les courtisans, c'est

un dangereux écueil pour quiconque veut bien servir son maître.....

Lettre de madame de Maintenon à M. le maréchal de Villars, du 19 juin 1709.

Il est vrai, monsieur, que vos dernières ettres m'ont affligée en ce qui a rapport à ous. Je voudrois bien que vous n'augmen-assiez pas les peines du roi, en l'exposant à ous refuser quelque chose, et je voudrois ien aussi que vous n'eussiez point d'autres in-uiétudes que celles de la place où vous êtes ; me semble qu'il y en a bien suffisamment our vous occuper, et pour vous faire oublier os intérêts particuliers.....

J'espère que notre nouveau ministre sera oins lent et moins abattu que l'étoit l'autre, du moins que ce ne sera pas sitôt. Il est fort mes amis, et je vous prie, monsieur, qu'il it des vôtres.....

ettre de M. le maréchal de Villars à M. de Torcy, du 27 juillet 1709, au camp de Denain.

Je n'ai pas voulu me plaindre jusqu'à pré-nt, monsieur, des irrégularités de la poste. me mande que l'on ouvre toutes mes let-

tres, et je vous assure que je ne demande pas mieux: je ne saurois imaginer que S. M. l'ait ordonné : je compte trop sur l'honneur de votre amitié pour penser que vous vous amusiez à ces petites curiosités-là; et je ne crois pas que les gens de la poste eussent l'insolence de manquer au respect qu'ils doivent à de certaines gens, et sur-tout dans le poste où je suis; mais il est bien vrai que madame de Villars ne reçoit pas mes lettres, et que les siennes, et la plupart de celles que je reçois de Paris, m'arrivent deux jours plus tard qu'à la plupart des autres personnes. Enfin, monsieur, je vous en fais mes plaintes. J'ai ouï dire que M. le maréchal de Berwick vous en fit de pareilles l'année dernière.

M. Voisin m'a envoyé une copie de la lettre que vous lui écrivez, sur ce que mes courriers en portent trop : c'est ce qu'on pourroit faire à celles de trois ou quatre particuliers quelquefois, et même très-rarement. Cela a confirmé l'opinion, que l'on vouloit voir tout ce qui s'écrit. Personne n'est plus indifférent sur cela que moi; car, Dieu merci, je n'écris à personne qu'au roi et à mon ministre. J'en usois de même avec vous, monsieur, quand vous étiez le mien. Je serai fort aise, je vous assure, mon-

sieur, quand je n'aurai à écrire à personne, et que je pourrai demeurer dans mon château. Je fais ici la plus surprenante campagne qui ait jamais été : c'est un miracle que nos subsistances, et une merveille que la vertu et la fermeté du soldat à souffrir la faim : on s'accoutume à tout ; je croyois cependant que l'habitude de ne pas manger n'étoit pas bien facile à prendre.

Je suis, etc.

Lettre de M. le marquis de Torcy à M. le maréchal de Villars, du 2 août 1709, à Marly.

Aussitôt que j'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, j'ai envoyé querir M. Pajot, et je lui ai montré les plaintes que vous faites de l'irrégularité des postes. Je vous assure que je lui ai parlé avec la même vivacité que vous m'avez écrit sur ce sujet, ne pouvant être indifférent ni sur ce qui vous regarde, monsieur, ni sur les moindres soupçons de votre part. Comme de la part de la poste les justifications sont inutiles, quand il arrive quelque retardement, je ne vous ennuierai point en vous rendant compte de ce qu'il m'a

dit pour attribuer la faute à ceux qui écrivent, et qui n'envoient pas les lettres aux heures fixées pour le départ du courrier. Il vaut mieux vous assurer que j'espère que vous n'aurez plus lieu de vous plaindre après l'avertissement que j'ai donné. Il est non seulement juste que vos lettres soient portées régulièrement ; mais il faut aussi que chacun contribue à vous épargner la peine sur des bagatelles, quand vous êtes occupé et chargé de tout ce qu'il y a de plus important pour l'état. Je vous assure que cette considération, quelque grande qu'elle soit, ne peut rien ajouter au désir que j'ai toujours eu de contribuer, autant qu'il peut dépendre de moi, à votre satisfaction, et de vous marquer en toutes occasions que je suis plus que personne, etc.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, du 17 août 1709.

. . . . . .

L'on veut me faire défier des troupes. M. d'Albergoty qui est un brave homme, m'ayant de même l'avoir fait savoir à Monseigneur, dit que cette armée est bonne pour faire paix, mais non pour faire la guerre....

Examinons tout. Vous savez, monsieu

que depuis long-temps l'esprit de gloire et d'ambition est fort baissé dans les officiers généraux. En vérité, les deux derniers maréchaux de France que le roi a faits peuvent-ils réveiller l'ardeur? Jugez-en vous-même. L'on peut donc compter que les plus anciens officiers généraux sont dégoûtés.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, du 20 août 1709.

. . . . . .

Vous voulez bien me demander, monsieur, ce que vous pourriez faire pour moi auprès du roi dans la conjoncture présente. J'aurai l'honneur de vous parler avec ma franchise ordinaire. Je vous proteste que je ne me soucie bien vivement de rien, que de rendre au roi et à ma patrie des services qui puissent conserver la gloire de l'un, et empêcher la ruine totale de l'autre. Il est vrai que la commission est dure ; que depuis quatre mois je n'ai pas un moment de repos. Ne pourroit-il point venir dans l'esprit de S. M. qu'un homme dans cet état violent a besoin que son travail soit égayé? Comment madame de Maintenon, qui m'honore de ses bontés, n'a-t-elle pas pensé que la pairie pourroit me faire plai-

sir ? Qui, de tous ceux qui en sont ho
et qui ont l'honneur d'environner le roi
blés d'ailleurs de toute sorte de graces,
du de plus grands et de plus heureux se
à S. M. ? Peut-elle être retenue par croi
voir faire la même grace à d'autres ? Se
gens qui ne veulent ou n'ont pas voulu s
Si je m'étois opiniâtré à ne point parti
mes subsistances ne fussent assurées, l'
du roi seroit dissipée il y a plus de deux
et celle de ses ennemis seroit peut-ê
la Seine.

Jetez les yeux sur les passe-ports du
Eugène et de milord Marlboroug. Ou
biens, les revenus immenses, quels hon
quels établissemens, quelles dignités n'c
ces deux hommes-là ! Le roi me fait l'hc
de m'opposer aux deux plus heureux
raux de l'Europe par ces endroits-là
quoi ne veut-il pas, que pouvant leur
ter le bonheur des actions de guerre, j'
che un peu de leur fortune par les di
sur-tout quand il n'en coûte rien au r
core une fois, monsieur, les travaux
pénibles et accablans doivent être éga
quelques graces du maître. Si vous fait
ge de cette lettre, je vous supplie, mo

que cela paroisse venir de vous uniquement, et vous en ferez usage, si vous n'êtes pas retenu par des considérations de cour, lesquelles ont mis l'état sur le bord du précipice. Vous serez bien persuadé, monsieur, de ma très-vive reconnoissance, et du parfait attachement avec lequel je suis, etc.

Lettre du M. le maréchal de Villars au roi, du 14 septembre 1709.

Sire, M. le marquis de Nangis aura l'honneur de présenter à V. M. les drapeaux et étendards, et de lui rendre compte de la bataille d'Aunoi, ce qu'il peut mieux qu'un autre, ayant toujours été dans le plus grand feu et le plus grand péril. Par les perquisitions les plus exactes, je ne vois point que les troupes de V. M. aient perdu plus de quatre ou cinq drapeaux ou étendards.

Je supplie V. M. de vouloir bien se souvenir que j'avois l'honneur de lui mander la veille de la bataille que par fois j'aurois préféré une action de cavalerie à une d'infanterie; mais que cependant les dispositions étoient si bonnes, que j'avois lieu d'espérer un bon succès. La vérité est que j'ai souhaité d'être attaqué; et pour que V. M. puisse comprendre

quelle a été la prodigieuse perte des ennemis, j'aurai seulement l'honneur de lui dire que la bataille a duré près de huit heures; qu'ils ont attaqué vingt-six bataillons des troupes de V. M. avec près de cent quatre-vingts; que pendant les deux premières heures, ils n'ont pas gagné un pouce de terrain; qu'on les a repoussés plusieurs fois des endroits où ils avoient pénétré; et que dans les attaques de poste, le soldat qui est à couvert fait un furieux massacre des troupes qui ne l'emportent pas d'abord. Enfin, Sire, si Dieu nous fait la grace de gagner encore une pareille bataille, V. M. peut compter que ses ennemis sont détruits.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre de l'électeur de Cologne à M. le maréchal de Villars. De Valenciennes, le 26 août 1709.

Comme vous souhaitez, monsieur, que j vous informe de tout ce qui vient à ma con noissance, je vous donne avis par cette lett que, selon les nouvelles que je reçois dans moment de très-bon lieu, le duc de Marlb roug, piqué au vif des railleries que l'on f de lui en Angleterre, de ce qu'avant l'ouve

tu

ture de la campagne il avoit assuré qu'il iroit jusqu'à Versailles rendre visite à S. M. T. C., a résolu, pour les faire cesser, de changer le siége de la citadelle de Tournai en blocus, et de vous attaquer dans vos retranchemens pour pénétrer, s'il réussit, jusque dans le cœur de la France. Quoique je sois persuadé, monsieur, que, par les bonnes dispositions que vous avez faites, le succès ne répondra pas à son attente, j'ai cru que je devois vous faire part sur-le-champ de cette nouvelle, afin de vous témoigner que je ne néglige rien de tout ce qui peut regarder le bien de la cause commune. Je me sers en même temps de cette occasion pour vous assurer que personne n'a véritablement plus d'attention à ce qui vous regarde en particulier, ni plus d'estime pour votre mérite, monsieur, que

Jos. CLÉMENT, *électeur.*

Lettre du maréchal de Villars à madame de Maintenon, du 29 août 1709.

Vous serez bien affligée, madame, de la déloyable conduite de M. de Surville .... Il est certain, madame, que la fermeté et le dé- faut de la gloire s'affoiblit dans la plupart des

officiers..... Il est surprenant que l'on v
approcher une bataille qui doit décider
sort de l'état, sans que personne parte po
s'y trouver. Quand Charles-Quint assiég
Metz, tous les princes du sang, et ce qu'il
avoit de gens de qualité la plus distinguée
s'y jetèrent. J'espère, avec l'aide de Die
que tout ira bien.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, 29 août 1710.

J'ai vu, monsieur, avec une extrême pein
la mauvaise nouvelle arrivée d'Espagne do
je crains bien les suites : mais ce qui vous su
prendra, c'est que cette bataille donnée et pe
due le 20 de ce mois a été si bien sue des e
nemis le 27 au soir, qu'ils en ont fait la r
jouissance hier. Un capitaine de cavalerie q
vient de... et un maréchal des logis qui dé
serte de leur armée et arrivent dans ce mo
ment, nous apprennent que cette réjouissan
a été faite sur la nouvelle d'une bataille g
gnée qu'ils disent leur donner toute l'Espagn
Vous pouvez donc compter, monsieur, qu'
est parti quelqu'un de Paris dans le même in
tant que M. le duc d'Albe a reçu la nouvell
qui l'a apportée en toute diligence aux enn

mis. Elle a été connue dans l'armée du roi par les courriers de M. l'électeur de Bavière ; et la tenant secrète, tous les officiers de la gauche où est logé M. le comte d'Arco me l'apprirent dans le même temps que je recevois votre courrier. Je vous avoue, monsieur, que ces intelligences des ennemis DANS LE CENTRE DU ROYAUME SONT BIEN CRUELLES : mais ce qui l'est encore davantage, sont les malheurs même. Celui-ci me touche fort. Béthune jusqu'à présent se défend parfaitement bien : vous jugerez mieux de la beauté de la défense par les gazettes même des ennemis que par les lettres de M. de Vauban. Je vous envoie celle de Bruxelles.. . . . . .

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. le marquis d'Antin, du 12 septembre 1710.

Je sais, monsieur, l'intérêt que vous prenez à M. le Duc, et sur cela j'ai cru devoir me donner l'honneur de vous dire que, quelques bonnes et grandes dispositions qu'on voie dans ce jeune prince, un homme de mérite, d'autorité et de confiance est cependant nécessaire pour donner ses conseils ; et s'il y a un âge où l'on en ait plus besoin, c'est celui où l'on entre dans le monde. Ce pauvre Lanoue mourut avant-

hier. C'étoit assurément un très-honnête ga
çon, mais il perdoit son crédit. M. de Xai
trailles est plus propre que personne à cet e
ploi-là, et ce sera un malheur pour M. le D
si sa mauvaise santé l'empêche de lui rend
des services utiles. Voyez à choisir, persom
n'est plus propre que vous à choisir bie
N'allez pas prendre des bigots sur-tout q
croient avoir tout gagné quand ils empêche
un petit péché, et pardonnent mille sottise
Enfin vous en savez plus que moi sur cela e
sur beaucoup d'autres choses.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, du 23 septembre 1710.

..... J'aurai l'honneur de vous parler su
MM. les officiers-généraux. Il y a des sujet
excellens dans toute sorte d'états, parmi le
colonels, les grenadiers, les maréchaux d
camp et lieutenans-généraux; mais tous ne son
pas égaux, il s'en faut de beaucoup, et il y en
tels qui nous feroient perdre une bataille pa
faitement bien et par conséquent mettroie
le royaume en fort grand danger. M. le ma
réchal d'Harcourt pourra vous en parler
son retour. Il a aussi bon esprit qu'homme d
France. Mais je vois que tous les gens d'u

prit net jugent presque de même sur les ommes. M. de Bernières, qui est depuis 12 ans ans ces pays-ci, les connoît fort bien : je lui rouve l'esprit sain..... Choisissez deux ou rois hommes à qui vous puissiez vous fier : l seroit bon que S. M. eût la bonté de les consulter, ou par vous, ce qui seroit mieux, ou par elle-même si elle aime mieux être directement informée. Je les connois fort bien, mais moi qui vous parle, monsieur, je trouve que je ne les ai pas connus dans les premiers ommerces que j'ai eus avec eux. D'ailleurs les ommes changent, et tel qui a été fort bon, deient médiocre et quelquefois misérable. Les nnemis ont en cela un grand avantage sur ous. Premièrement leurs armées se trouvent emplies de princes que le hasard a fait trouer du plus grand courage. Il y en a trois en- e autres qui ont les premières charges, quoiu'assez jeunes, et qui ont essuyé plus de coups e fusil que nos capitaines de grenadiers. Leurs eux généraux en chef ont grande part à l'éévation et au choix des officiers-généraux. Aucun emploi de guerre ne se vend parmi eux, et par conséquent il n'y a pas tant d'enfans colonels.....

Lettre de M. de Torcy à M. le maréchal Villars, du 1er. juin 1711.

.... L'affaire d'Angleterre dont le roi v a parlé prend un fort bon train, et je co mence à croire que ce sera par cette voie qu pourra voir le dénoûment de toutes chos M. de Marlboroug a de terribles ennemis combattre dans son pays, et s'il ne fait rien s'il est malheureux cette année, il peut com ter d'être absolument perdu. Mais le sort d particulier est de peu d'importance par ra port aux affaires générales.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Torcy, du 11 juin 1711, à Marly.

M. l'électeur de Cologne, monsieur, a u passion d'aller à Barcelone, à laquelle il peut résister, et il est bien persuadé que l'a chiduc ne pourroit résister aussi à tous moyens qu'il a de le séduire. Il me prop de feindre d'aller se renfermer à la Trape de partir déguisé. Il s'imagine que la comte d'Œting, grande maîtresse de l'archiduche ayant été sa grande maîtresse à lui-mêm ne pourroit se défendre de leurs anciens e gagemens. Je ne sais ce que madame la co

tesse de Fugger diroit à tout cela; mais enfin, monsieur, je ne puis m'empêcher de vous exagérer le zèle et l'ardeur de ce bon prince pour le roi. Je lui ai mandé que connoissant la véritable amitié de S. M. pour S. A. E. j'étois persuadé qu'elle ne consentiroit jamais aux fatigues et aux périls d'un tel voyage. Ne parlez pas de tout ce projet-là, s'il vous plaît, à M. Cark, lequel peut-être n'approuveroit guères plus le pélerinage de Barcelone que la retraite de la Trape. Pour moi qui suis le bon ami de M. l'électeur, il me fait l'honneur de me confier toutes ses vues et passions. Il est bien certain qu'il en a une très-forte pour les intérêts du roi et n'approuve des vues de M. l'électeur de Bavière que celles qui sont conformes à nos intérêts.. . . . . .

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. Voisin, du 18 août 1710.

. . . . . .

Il ne faut pas s'imaginer que, si l'Espagne n'étoit plus chargée de ces guerres, elle nous enverroit de puissans secours; vous n'en auriez pas une pistole ni un homme de plus au service du roi: et les Espagnols verroient avec joie les ennemis aux portes de Paris.....

Lettre de M. le maréchal de Villars à ma dame de Maintenon, du 29 juillet 1711.

J'espère que S. M. sera satisfaite de la guer re que nous faisons ..... Mais, madame ce qui vous fera encore un plus sensibl plaisir, c'est l'ordre et la discipline qui s'ob servent dans cette grande armée. L'on y voit le cavaliers et soldats éviter de marcher dans u champ semé, et dans les blés que l'intérêt dur oblige de conserver entiers à la tête du camp et tout cela, madame, sans que depuis troi mois j'aie été obligé de faire mourir un seu homme : il est peut-être sans exemple qu'u si grand nombre d'hommes ait vécu si lon temps avec tant de sagesse. (Il y en avoit vingt six mille)..... .....

Vous me faites l'honneur de me dire madame, que vous voudriez bien ne me vo plus gronder. Permettez-moi de vous di que les bons et solides serviteurs gronde souvent, que les mauvais et ceux qui ne so gent qu'à plaire pour leurs propres intéri approuvent toujours. Je devrois, madam être un peu mieux connu du roi et de vo Quelle intrigue me croyez-vous à la cour? n'écris au monde qu'au roi, à vous, madam

rrement et au ministre..... L'on passe
l'hiver à vous dire que je suis haï : les cour-
s répandent qu'il règne une discorde af-
e dans cette armée, que tous les officiers-
raux sont brouillés avec moi. Rien n'est
faux : mais ils le disent, et de ces discours
dus sans fondement il en reste une im-
ion, et même dans votre esprit, malgré
juste pénétration.
urai l'honneur de vous dire, madame,
: ne suis brouillé avec personne dans l'ar-
et que les gens de bien et de courage, et
omptent plus sur leurs actions que sur la
e, me regardent comme leur unique res-
e : mais ce nombre diminue tous les
. Nous voyons depuis plusieurs années
it de cour régner dans les armées : et
ient cela ne seroit-il pas, si les protec-
de cour l'emportent sur les bonnes ac-

des Lettres de M. le Maréchal de Villars.

HISTOIRE

DE LA

CAMPAGNE DE L'ANNÉE 1734

EN ALLEMAGNE,

Commandée par le maréchal de Berwick, et après sa mort par le maréchal d'Asfeld,

Ecrite par les officiers de l'état-major, avec des Notes des différens partis qui la divisoient, et conservée dans les porte-feuilles du comte de Mailly, mestre-de-camp de cavalerie dans cette armée, et depuis maréchal de France.

TAT DE L'EUROPE
EN 1733,

)RTRAIT DU CARDINAL DE FLEURY,

idéré comme diplomate dans ses Rela-ns avec la Maison d'Autriche : suivi de xposé des causes et des effets de la rre de 1733 : pour servir à l'intelligence Mémoire des maréchaux de Berwick 'Asfeld.

Par l'éditeur de ces Mémoires.

uerre de 1733, la troisième du dix-hui-ième siècle, en est une des plus remarquables effets, quoiqu'elle ait fait peu de bruit. misérable esprit de haine et de parti igaré tous ceux qui ont consulté M. de e sur cette guerre, il est convenable xposer en peu de mots les causes et es.

e Voltaire d'ailleurs en a mutilé l'his-un tel point, qu'il ne parle pas de la d'Allemagne, où nous avions cent Français commandés par le maréchal wick contre le prince Eugène; tandis rit avec soin et avec beaucoup de détail

l'histoire de notre armée en Italie, et c
quinze cents hommes envoyés au nor
faire semblant de soutenir l'élection
nislas.

Quant aux causes de cette guerre
solution du cardinal de Fleury, de rét
politique extérieure et intérieure de la
sur les bases qu'elle avoit sous Louis
fut la principale; et ce fut pour y arri
la guerre avec le moins de dépense
(mais en évitant une guerre maritim
tinentale), que l'adroit cardinal di
armées en trois parties. La principale
en Allemagne; la seconde passa en I
se mêla avec celles d'Espagne et de P
que Fleury avoit résolu d'armer cont
triche; et la troisième au nord. Mais
que Fleury prépara et ordonna en Pol
fut que feintise. Il détestoit la reine,
vouloit pas lui faciliter les moyens d
la cour ni un parti, ni du crédit. Il ne
pas d'ailleurs convenir à la France de
grands sacrifices pour rétablir au nor
de cette princesse, qui étoit âgé et san
mâles. La France n'étoit pas assez
sée à sacrifier, à chaque élection d'u
Pologne, des millions et une armée pc
un roi qui ne pouvoit établir avec

ème de politique permanent. Il étoit plus
au système national, étouffé par le car-
Dubois et relevé par le cardinal de Fleu-
y envoyer quelques troupes seulement,
faire entendre à l'Autriche que la France
ndonnoit pas Stanislas, afin d'occuper
puissance du côté du nord, quand on dé-
ploieroit ses possessions du côté de l'ouest
midi. Telle étoit la cause de la division
s armées en trois parties en 1733. Trois
étoient la base de cette opération. Le
nal vouloit une armée formidable et me-
te en Allemagne, toute composée de
ais, qu'il étoit dans l'intention de ména-
omme réserve. Il en vouloit une seconde
lie, composée de Français, d'Espagnols
Piémontais, pour frapper les grands
à la maison d'Autriche; c'étoit son ar-
ctive; et il voulut faire semblant d'avoir
rmée au nord, *avec un roi de paille*,
ie on le disoit à la cour, pour retenir en
ne les troupes de la maison d'Autriche
l on la chasseroit de ses domaines d'Ita-
el étoit le plan du cabinet, gouverné ab-
ent en 1733 par le cardinal de Fleury.
rance n'avoit jamais mieux combiné la
ue et les armes, la force et la ruse.

Les puissances ennemies avoient de
rêts bien opposés. La Russie, à qui Pie
Grand avoit montré toutes ses forces
de s'en servir, vouloit les essayer con
puissance dont elle avoit essuyé le plu
sultes et de mépris pendant l'époque
barbarie. Résolue de se faire une répu
en Europe et de mériter d'y être rema
elle envoyoit aux Polonais une armée
binée avec celle d'Autriche, pour leur d
un roi, pour éloigner Stanislas, et con
un électeur de Saxe. La Russie étoit loin
loir faire un affront inutile au beau-p
Louis XV. Elle avoit déjà proscrit et
de Pologne Stanislas; mais elle médi
principe qui se développe et se confirm
la suite du dix-huitième siècle, et qu
trouve en 1730 que dans les dépêches d
bassade de Vienne, celui d'*induire les*
des puissances continentales à s'ent
truire. Voyant la maison d'Autriche
occupée de l'idée de faire accepter de
de force sa *pragmatique* dont je vais p
la Russie l'amusoit en Pologne, où cin
mille hommes de troupes Autrich
créoient un roi, quand leur monarqu
détrôné à Naples, suivant les projet

son de Bourbon, exécutés par Fleury:
tre aux prises les grandes puissances
Europe, les dépouiller au profit des su-
rnes, pour tout envahir un jour à l'ouest
midi, étoit déjà la maxime secrète de la
de Russie; mais son cabinet n'avoit pas
i le premier cette iniquité. Cette inven-
étoit due au grand Henry, au grand car-
de Richelieu, au grand Louis XIV,
cette différence entre les systêmes fran-
t moscovite, que le principe, dans le ca-
de Russie, étoit l'ouvrage de la violence
machiavélisme criminel d'une couronne
assez puissante, quand, dans les conseils
i maison de Bourbon, ce principe étoit
sultat d'un ressentiment aussi noble que
contre une puissance moderne, éphé-
, périssable, qui avoit démembré l'em-
de Charlemagne. Je vais la peindre.
maison d'Autriche venoit d'éprouver d'u-
anière douloureuse les effets des systêmes
enri IV, de Richelieu et de Louis XIV. Elle
vu le dernier de ses archiducs, roi d'Es-
e, appeler à sa succession un prince de la
on de Bourbon. Elle avoit fait couronner
les VI, autre archiduc, à Madrid; et deux
Louis XIV, Philippe V, l'en avoient chassé,

Désespérée des progrès de sa ruine et des
croissemens des forces de la France, elle av
traité pendant la minorité de Louis XV av
l'abbé Dubois, chef des *roués* qui gouve
noient la France, et qui ne demandoient p
mieux que de vendre leur patrie à quelq
puissance ; elle leur avoit fait entrevoir
probabilité de la mort de Louis XV, enfa
débile, dont on n'espéroit pas un long règ
Elle s'étoit comportée avec eux par des traité
comme si la mort de l'enfant royal étoit assur
et pourvu qu'elle régnât en paix en Italie, el
avoit garanti au duc d'Orléans, le cas arrivan
la couronne de France. Cette politique te
doit à préserver ses possessions en Italie
l'ambition de la reine d'Espagne. En Franc
elle mettoit aux prises la loi Salique et le trai
d'Utrecht. Les hommes sages et prévoyans
voyoient les causes d'une guerre générale
Europe pour la couronne de France, et pe
être le germe d'une guerre civile. Effectiv
ment, la maison d'Orléans étoit bien résol
de soutenir ses droits à la couronne, fon
sur le traité d'Utrecht et sur les renonciati
du roi d'Espagne. L'Espagne, de son cô
étoit bien résolue de maintenir l'ordre d
succession réglée par la loi Salique.

cardinal de Fleury voulut sortir de cette
on. *Les roués* y avoient précipité la
e. L'Autriche étoit intéressée à l'y re-
r. Fleury, trouvant l'antidote de leur
ue dépravée dans la politique de Louis
l'embrassa et la suivit dès le jour même
entrée au ministère. J'en ai sous les
es preuves instrumentales dans les ins-
ns qu'il ordonna d'envoyer au jeune duc
helieu, alors ambassadeur à Vienne.
sont inédites, et elles prouvent que le
al préféroit de se trouver dans un état
alité offensive avec l'Autriche. La fein-
: l'alliance ne pouvoit donc plus durer.
ır de Vienne sentit que notre cabinet
rançais, et que le cardinal ne méritoit
réputation d'homme foible dans la-
il sembloit se complaire, et qu'il per-
t aux *roués* de lui prodiguer (1).

---

leury ne tarda pas à ôter à l'Autriche le fils du
c'étoit le seul ami puissant qui lui restât en
lans le conseil. Sans violence et sans coups d'é-
cardinal dispersa son parti, et l'envoya lui-mê-
pouillé de ses emplois, dans un monastère,
ccupant de théologie, il demeura jusqu'à sa
omme une espèce de prisonnier volontaire.
it un ancien plan parmi *les roués* contre la

Instruite que le cardinal de Fleury vo
la remettre dans sa situation dangereus
rivale de la France, et l'y tenir pour suivr
plans de Louis XIV, l'Autriche s'avisa de

---

sûreté de la branche régnante ; et ce plan, qui
échoué sous la minorité, étoit connu de l'Autri
de l'Angleterre. De nouveaux *roués*, même d
la naissance du dauphin, pouvoient donner enco
vives inquiétudes qui avoient tant tourmenté Louis
Pour en prévenir même la possibilité, Fleury
lut séparer le chef des Orléans, de sa maison
ses officiers, jusqu'à ce que l'état pût obtenir plu
enfans de Louis XV, pour la sûreté de la cour
Tout cela se fit sous Fleury, sans commotion et
violence. Et si Louis XVI, si Lafayette, si le
constitutionnel attaché au prince régnant (au
d'envoyer en Angleterre, où étoit le principe m
des événemens, le successeur des Orléans) a
autrement disposé de la personne qui causoit ta
troubles, la révolution, qui n'étoit conduite, le
tobre 1789, que par une trentaine d'individus q
demandoient qu'à se vendre, s'arrêtoit où elle étoi
vée. Ceux-là le savent bien, qui peuvent se s
nir de ce qu'elle leur coûta de peines, de sollici
de contentions d'esprit et de courses, pour la mai
et la ravitailler depuis le 5 octobre jusqu'à la
la constituante, lorsqu'ils la laissèrent envahir
faction des Cordeliers, qui détrôna le roi l'ann
vante.

r en sortir par un autre stratagême. C'est que l'on voit tout ce qu'il y avoit de ré- ions, de tempérance, de combinaisons et ultes secrètes dans l'esprit du cardinal, id il s'agissoit ou de suivre la politique de is XIV, ou de s'en écarter, pour adopter nouveauté de l'espèce que proposa l'Au- e pendant l'ambassade du maréchal de elieu.

tte puissance, qui avoit fait trembler l'Europe sous Charles-Quint, qui se dé- t contre la France pendant trente années, nant une guerre qu'on croyoit intermi- , pour se délivrer des entraves qu'elle de Mazarin à la paix de Westphalie; fière maison, à laquelle Louis XIV avoit sé pendant un demi-siècle le génie de de généraux, de tant de négociateurs et nt d'hommes d'état; en un mot, l'orgueil- Autriche, tombant en quenouille à la de Charles VI, demandoit au cardinal *arier un prince de la maison de Bour- , dom Carlos, à Marie-Thérèse, héri- de toutes les possessions Autrichien-* Effectivement, de tant de princes de cette on, il ne restoit plus que Charles VI, é à chercher des maris à ses archidu-

chesses. Il y en avoit sept dans toute sa race, dont deux bonnes à marier.

Quelle occasion apparente d'une gloire éclatante pour le cardinal ! Le mariage d'une archiduchesse jetoit dans la maison de Bourbon cette suite innombrable de grandes et petites souverainetés accumulées, que l'Autriche tenoit sur-tout de ses alliances conjugales. La postérité de Louis XIV, dont Fleury respectoit si profondément la mémoire, alloit régir presque toutes les possesions de Charlemagne, toutes celles de Charles-Quint et toutes celles de Louis XIV. Fleury étudia long-temps la nature de ces offres ; mais plus il admiroit ce qu'elles avoient de spécieux et de grand, plus il faisoit d'objections. Il flottoit, il combinoit, il consultoit. Adroit, patient, rusé, fin, retenu dans ses spéculations diplomatiques, il apprit que la Russie, le Nord, la Prusse, l'Allemagne, s'opposeroient à la puissance colossale des enfans de Louis XIV résultant de ce mariage, et que l'Angleterre renonceroit à l'alliance avec nous pour tirer part de la succession. Redoutant la simultanité d'une guerre continentale et d'une guerre maritime, contre laquelle le feu roi l'avoit chargé de prévenir son successeur, il résolut

avoir examiné les effets de ce mariage,
é cinq fois au duc de Richelieu, am-
eur à Vienne, de le rejeter pour les
érations suivantes.

le commencement de son ministère,
, les armes à la main, avoit exigé de
:he qu'elle dissoudroit sa compagnie
ide. Uni à l'Angleterre, il avoit étouffé
: manière le projet que l'Autriche avoit
le se placer dans le rang des puissan-
ritimes. Ensuite il avoit fait camper
mées de cavalerie sur la Sambre, sur
ıe, sur la Meuse, pour tenir en respect
l'embarras Charles VI. Pour le désoler,
répandu dans les cabinets ce problême :
· *où l'empereur sera frappé.* Il étoit
olu de protéger l'établissement projeté
Carlos en Italie, et celui qui étoit sti-
r la quadruple alliance.

eur aux minorités après le règne des
entreprenans. Charles VI, ayant lieu
ıdre, après sa mort, le démembrement
ítats, voyant la France capable de trai-
ıtriche comme il avoit traité lui-même
:e à la mort de Louis XIV, avoit ima-
: pancarte, qu'il appeloit sa *pragma-*
nction, et qu'il offroit à la signature

des puissances qui vouloient lui promettre de respecter après lui l'unité et l'indivisibilité de sa monarchie. Cette démarche de la cour de Vienne manifestoit le sentiment qu'elle éprouvoit déjà de sa foiblesse. Fleury, qui connoissoit mieux que lui ses moyens, l'attendoit à cette signature. Il l'attendoit sur-tout aux négociations du mariage de sa fille. L'Autriche ne pouvoit éluder soit l'opposition, soit les entraves, soit l'intervention de la France à ce mariage, quand Marie-Thérèse seroit nubile. Le cardinal, instruit que Charles VI avoit des vues secrètes à cet égard sur le duc de Lorraine, avoit résolu, dès le premier jour de son ministère, de réunir cette province à la France, suivant le projet de Louis XIV, qui l'avoit tenté si vainement. Dans les instructions du duc de Richelieu, cet article étoit traité comme un secret d'état. Le cardinal avoit lui-même attiré le duc de Lorraine à Paris, pour en avoir un acte de foi et hommage au roi pour le duché de Bar. Ensuite il avoit inondé ses possessions de troupes Françaises, qu'il ne retira que pour cacher son jeu quand il voulut donner des satisfactions à l'Angleterre. Habile à tromper les ennemis de la France et ses propres ennemis; paisible

teur des événemens ; rusé et sage,
reculoit quand il étoit menacé, et fei-
e craindre quand on lui parloit bien
ient. Plein de réserve et d'adresse, il
rtoit son ennemi pour arriver à son
partoit de la position où il sembloit
é conduit et réduit pour reprendre et
ses vues et ses entreprises. C'est la
ce des vieillards qui ont un caractère
ciliant, et une grande expérience. On
mbien la France, audacieuse, puis-
militaire de son naturel, dirigée par
me de ce caractère, devoit en tirer de
La ruse et la force gouvernoient la
En diplomatie, Fleury parloit rare-
ec netteté et rondement. Maître du fin
, il trompoit souvent ceux qui se flat-
ie le tromper. Il s'étoit mis en cela de
avec le cabinet de la cour de Vienne,
ffirmative et la négative devoient être
sse comparés pour ne pas en être la

x-là s'écartent donc de la vérité de
re, qui, prévenus contre les prélats qui
mieux servi la monarchie, se permet-
epuis un demi-siècle, de dénaturer le
t du cardinal, pour en publier la cari-

cature. Nous devons à sa prudence les he
reux effets de la guerre de 1733. Si le maria
de dom Carlos avec Marie-Thérèse fut pr
posé de bonne foi, il nous eût donné u
guerre compliquée maritime et continent
le, du caractère de celle de la Successio
En 1733, la France n'étoit point guérie d
maux que l'Europe lui avoit faits penda
cette guerre, ni de ceux auxquels elle avo
été induite pendant la minorité par la polit
que astucieuse de l'Angleterre. Qui osera bl
mer Fleury de s'être contenté des duchés
Lorraine et de Bar, et du royaume de N
ples; d'avoir employé la ruse et la force
l'égard d'une puissance si habile à s'en se
vir, et d'avoir repris et continué avec trois a
mées, réelles ou simulées, l'ancien systè
de démembrement de la maison d'Autriche

Le cardinal se contenta donc de se prése
ter à elle dans une attitude fière, militaire
menaçante. Il étoit bien résolu de ne rien e
treprendre de décisif en faveur de Stanisl
Il avoit l'air de le secourir, et il le laiss
partir pour la Pologne, déguisé en marchan
Mais il perçoit au cœur la maison d'Autric
en Allemagne, et il la démembroit en Ital
L'expédition militaire nécessaire à l'exécut

plan est l'objet du mémoire qui suit; où
tant de mesures locales et savantes
le prince Eugène, conçues par les plus
s capitaines de Louis XIV. Ceux de
XV venoient sous de tels maîtres faire
remières armes contre l'Autriche, con-
t ainsi les plans de la maison de Bour-
us un nouveau roi de France.

s cette guerre de 1733, on voit les géné-
e Louis XIV terminer leur carrière mi-
; Villars en Italie, et Berwick en Allema-
ave comme dans sa jeunesse, Berwick oc-
ire, voulant observer les mouvemens
nce Eugène, se place sur un lieu élevé une
à la main, entre le feu des batteries fran-
t autrichienne. Il étoit soutenu par ses en-
ans cette position un boulet lui emporte
. Turenne et Charles XII, ainsi éle-
r des monticules pour observer, avoient
ppés de mort, le premier au cœur, et
nd à la tempe.

nature a donné aux grands militaires un
ère différent du reste des hommes; mais
is généraux ne portoient pas en leur
ne la destinée du reste des mortels! Le
r qu'ils affrontoient ne tenoit pas dans
anses cent millions d'Européens!

Le maréchal de Mailly, de qui je tiens ce mémoire, servoit dans cette armée en qualité de mestre-de-camp de cavalerie. Il ne parloit jamais de cette campagne sans émotion; sans blâmer la funeste division des généraux; sans parler d'une main invisible, celle de Fleury, qui tenoit cette armée stationnaire; sans louer la résolution spontanée de vingt-trois officiers qu'il vit prêts à partir pour aller enlever ou détruire l'inscription injurieuse contre la France que le duc de St.-Simon a conservée dans ses Mémoires que j'ai publiés en treize volumes (à Paris, chez Wurts), et que l'Autriche avoit fait placer à Hocshtet quand elle gagna la bataille de ce nom; sans parler du maréchal de Berwick que Mailly peignoit en 1785, étendu, palpitant et versant la dernière goutte de son sang sur les genoux de ses gendres et de ses enfans qui s'en trouvèrent tout couverts.

Voyez à la suite de cet ouvrage le reste des Observations relatives à l'Autriche et au ministère du cardinal de Fleury.

HISTOIRE
DE LA CAMPAGNE
DE L'ANNÉE 1734.

Le roi, ayant pris la résolution de faire vivement la guerre à l'empereur du côté du Rhin, donna au commencement de l'année 1734 les ordres nécessaires pour remplir les magasins des villes frontières de munitions de guerre et de bouche : il nomma M. le maréchal de Berwick général de ses troupes du Rhin et de la Moselle; et vers la fin de février il envoya ses ordres à M. le maréchal du Bourg, qui commandoit en Alsace, pour faire marcher du côté de Weissembourg toute l'infanterie qui avoit hiverné dans cette province et la disperser dans les villages qui sont le long de la Loutre, depuis cette ville jusqu'à Lautrebourg.

Les ennemis qui avoient pris sur la fin de l'année dernière leurs quartiers sur les bords du Rhin depuis Stolophen jusqu'à Philisbourg, et avoient travaillé tout l'hiver à relever leurs lignes d'Etlinguen, s'imaginèrent que ce corps de troupes ne s'assembloit à

Weissembourg que pour travailler de n
côté à rétablir les lignes qui bordoient
ciennement la Loutre; mais ils se trompo
comme le roi l'avoit prévu; il n'avoit choi
quartier d'assemblée, que pour leur
prendre le change, et il avoit de bien
grands projets qui avoient été mûremen
digés et concertés pendant l'hiver avec l
maréchal de Berwick dans plusieurs co
rences que ce général avoit eues avec
ministres.

Le maréchal ayant enfin reçu ses inst
tions sur toutes les opérations de la campa
prit congé du roi, sous prétexte d'aller va
pendant quelques jours à ses affaires do
tiques; mais il partit lorsqu'on s'y atte
le moins, et prit la route de Strasbourg
passant à Nanci, il fut long-temps enf
avec MM. de Belle-Isle et Duvernay, direc
général des vivres. Il dit au premier qui
venu exprès de Metz pour recevoir ses or
de se tenir prêt à marcher incessamment
quinze bataillons et vingt escadrons
s'emparer de Trèves, et faire ensuite le
de Traherbak (1). Cette place, quoique p

(1) Il n'est pas décidé s'il fut avantageux à la F

est extrêmement forte, étant située sur une montagne presque inaccessible; et elle rend maître celui qui l'occupe d'une partie du cours de la Moselle. Toutes les choses nécessaires pour cette expédition étoient préparées depuis long-temps. M. de Belle-Isle s'étoit bien douté que si les armées du roi faisoient

---

de commencer la campagne par le siége de Traherback; ceux qui ont été d'avis de cette expédition diront que Traherback et Trèves nous servent très-utilement à interrompre la communication de Mayence à Luxembourg, donnent la facilité de prendre des quartiers le long de la Basse Moselle, et de les étendre en tirant vers le Rhin.

Ceux qui ont été de l'avis contraire diront que Traherback étoit une conquête assurée pour la fin de la campagne; que le temps qui a été employé à faire ce siége l'auroit été plus utilement, si on avoit marché d'abord aux lignes d'Ellinguen; qu'il falloit, sans s'arrêter pendant trois semaines dans le camp de Spire, éloigner des bords du Rhin les ennemis qui n'avoient pas eu le temps de rassembler leurs troupes; même, selon toute apparence, n'auroient-ils pas été en état de soutenir le camp d'Hailbron, n'ayant alors que neuf à dix mille hommes. La preuve de ce dernier raisonnement est évidente, puisqu'au 4 mai leur armée n'étoit pas composée de vingt-cinq mille hommes, quoique notre présence, le long des bords du Rhin, les pressât de se mettre au plutôt en campagne.

quelques entreprises du côté du pays de Trèves, il seroit chargé du soin de les conduire; aussi n'avoit-il rien négligé, soit pour l'arrangement de l'artillerie, soit pour la subsistance des troupes. Il avoit été secondé dans cette dernière opération avec un zèle extrême par M. Duvernay. Ils regardoient l'un et l'autre succès des armes du roi comme leur affaire particulière, et oubliant les chagrins qu'ils s'étoient autrefois causés réciproquement, ils avoient travaillé de concert à tout ce qui pouvoit faciliter l'exécution de ce dessein.

Les magasins des villes d'Alsace n'étoient pas moins bien fournis que ceux du Pays Messin; il y avoit depuis Strasbourg jusqu'à Landau des amas de fourrages assez considérables pour nourrir au sec vingt mille chevaux pendant plus de six semaines, et des farines pour un an.

Ces heureuses dispositions déterminèrent M. le maréchal à se mettre au plutôt en campagne, sans craindre de ruiner sa cavalerie ce qui est ordinaire, lorsqu'on y entre de bonne heure.

Il arriva à Strasbourg le 30 mars: M. le duc de Noailles s'y rendit le 1.er avril, et en repart

'lit le lendemain pour aller rassembler pro- de Sar-Louis un corps de troupes de dix- bataillons et de vingt-un escadrons, et her du côté d'Humbourg, afin de couvrir iée de M. de Belle-Isle pendant le siége raherbak.

s mouvemens des troupes de la Moselle la Sarre étant réglés, M. le maréchal ne ı plus qu'à se mettre incessamment en agne. Il employa quatre ou cinq jours à ırer toutes choses. Le 7, il fit partir du Louis M. de Dreux avec quinze batail- et lui donna rendez-vous le 8 à la Petite ande. M. de Silly, qui commandoit dans gnes, reçut ordre de rassembler ses tiers, et de venir camper le 8 sous Lan- M. le maréchal s'y rendit le même jour, 9 au matin il détacha ce lieutenant-gé- avec neuf escadrons et deux mille gre- rs pour faire l'avant-garde des colonnes, er reconnoître le terrain où devoit cam- 'armée.

de Silly marcha droit sur Philisbourg; squ'il fut arrivé sur la hauteur, d'où l'on ette ville, environ à une demi-lieue de la sée qui y conduit, il mit ses troupes en lle et fit halte.

M. le maréchal, ayant reconnu le car
prit Spire pour son quartier général, mit to
l'armée sur une ligne ; la gauche au Spirba
le centre à Helinguesteim, et la droite à
hauteur, qui regarde la Petite Hollande.
fut reconnoître un ouvrage à corne que l
ennemis avoient rétabli en-deçà du Rhin :
sert à couvrir le pont volant de Philisbou
Cet ouvrage avoit été rasé à la paix, mais
puis la guerre déclarée les ennemis y avoi
travaillé avec tant de promptitude, qu'il é
en défense lorsque nous arrivâmes. On c
cependant qu'on l'attaqueroit ; les troupes
rent même commandées pour l'emporter
pée à la main ; mais, après une mûre dé
bération, il fut résolu de se retirer et de
mettre seulement hors d'insulte de ce côté
On porta pour cet effet à la tête de la cha
sée, qui conduit à cet ouvrage, quatre c
hommes. M. de Dreux, qui fut chargé d'a
reconnoître le terrain, trouva les vestiges
ancien retranchement qui avoit autrefois s
au même usage ; il le fit border par soi
fanterie, et réparer les endroits que le te
avoit détruits.

M. le maréchal envoya un détachemen
cent hommes à Guermesseim. On s'est

's servi utilement de ce vieux château, il
à portée d'observer de près et de loin les
vemens des ennemis; de près en les em-
ınt de jeter des ponts dans les îles voisi-
de loin, par ce qu'on découvre du haut
tour une partie des mouvemens qu'ils
ent faire entre Philisbourg et Stolophen.
rès que M. le maréchal eût mis en sû-
le côté par où les Impériaux pouvoient
iéter le plus facilement, il pensa à pren-
les précautions sages pour mettre son
lier général hors d'insulte, il fit entrer
la ville de Spire deux bataillons, et ou-
ela il fit couvrir ce quartier du côté de
ns par la brigade d'Artois, composée
ıatre bataillons. La nature sembloit avoir
nché ce camp; il étoit couvert d'un côté
es murs de cette ville, et entouré par les
s du Spirback, qui se sépare en plusieurs
bras. Telle étoit la position du camp
pire, que M. le maréchal occupoit avec
ınte-deux bataillons, dix-huit escadrons
valerie, six de dragons, et un de hus-
. Il avoit jugé à propos de ne pas faire
:er le reste de sa cavalerie pour ménager
ys.

général resta dans ce camp sans faire

aucun mouvement, jusqu'au 15 qu'il détacha M. de Balincourt, maréchal de camp (1), avec six escadrons et une brigade d'infanterie pour aller proche de Menstat, à cinq lieues de Spire. Ce poste est excellent, ayant à sa gauche une montagne inaccessible, à sa droite un bois très-fourré et marécageux, en avant deux ruisseaux assez considérables, le Neuback et le Spirback. Tous les généraux qui ont campé à Spire ont occupé par quelques gros détachemens la trouée qui est entre Neustat et Spiredorff, comme étant le seul lieu par où l'on puisse tenter en force le passage du Spirback.

En 1703, les Impériaux avoient fait des lignes (qui sont à présent entièrement rasées) depuis Spiredorff jusqu'à Oberambak, pour

(1) Puisque M. le maréchal avoit résolu de différer jusqu'au 1.er mai les opérations de la campagne, il auroit pu occuper son infanterie à travailler aux retranchemens du Spirback. Il ne pouvoit pas ignorer que ce poste ne devint un jour très-nécessaire à fortifier; et l'eût-il été beaucoup moins, il falloit employer le loisir des troupes, que cette occupation eût détournées du libertinage et de la maraude, qui furent poussés au dernier excès.

mpêcher les Français d'entrer dans la plaine
e Worms, ville ouverte et sans fortifications,
tuée a une demi-lieue du Rhin, à moitié che-
in de Spire à Mayence. Worms appartient
l'évêque de ce nom; cette ville est extrême-
ent pourvue de grains; ce fut dans la vue
e s'en emparer et de les conduire de l'autre
ôté du Rhin, que le 18 les Impériaux y en-
oyèrent huit cents hommes; mais M. le ma-
échal ayant détaché M. de Beauklay, maré-
al de camp, avec douze cents hommes d'in-
nterie, six compagnies de grenadiers, et les
eux régimens d'Aumont et de Châtellerault
avalerie, pour les en chasser, ils se retirèrent,
orsqu'ils apprirent que nos troupes étoient ar-
ivées à Frakandal. M. de Beauklay continua
ependant sa marche jusqu'à Worms. M. le
aréchal qui avoit résolu d'occuper cette ville
endant que l'armée resteroit proche de Spi-
e, fit marcher trois bataillons pour soutenir
es premières troupes et mettre ce poste en
ûreté contre un coup de main.

Pendant que nous étions tranquilles à Spi-
e, Belle-Isle étoit occupé à faire les appro-
hes de Traherback; cette entreprise étoit
raversée par des difficultés presque insur-
montables; les pluies continuelles avoient ren-

Toute l'armée éto
ment de ce siége de
mencement des opé
chal avoit projetées :
tif à tous les mouven
nemis, ayant appri
leurs troupes augm
que M. le prince Eug
bourg du 27, résol
marche.

M. le duc de Noai
avec la plus grande

(1) Le corps des troup
de Noailles proche de H
grande utilité. Si M. le
avancer dès le commence
ral auroit alors été en éta
maines plutôt, et auroi
ment le siége de Traber
mis des bords du Rhin,

d'Humbourg pendant les préparatifs du siége de Traherback, et qui avoit été obligé de renvoyer toute sa cavalerie du côté de Sare-Louis pour subsister plus facilement, venoit de rassembler son armée et s'étoit mis en marche depuis quelques jours pour se rendre à Haguenau le 29. Il avoit mandé à M. de Tœrray, commandant la brigade des Gardes Françaises (lequel étoit détaché à Kaises-Loutre pour établir par Neustat une communication avec l'armée de M. le maréchal), de se rendre le même jour à Landau, et d'y attendre de nouveaux ordres.

M. de la Billarderie étoit resté à Strasbourg pour y faire passer sur le pont de Kell la gendarmerie et quelques régimens qui venoient de Condé et de la Haute Alsace. Toutes ces troupes se tenoient prêtes au premier ordre; elles avoient autant d'impatience de marcher que M. le maréchal pouvoit en avoir de se mettre à leur tête. Il fit partir du camp de Spire six bataillons et le régiment de Fits-James cavalerie pour arriver le 1.er mai au Fort-

---

d'un bon général de ne jamais remettre au lendemain ce qu'il peut faire d'utile; souvent l'occasion s'échappe lorsque l'on y pense le moins.

Louis, rendez-vous général des troupes devoient y passer le Rhin.

Pendant que M. le maréchal se prépar marcher aux lignes d'Ellinguen, il avoit l dans le camp de Spire M. le marquis d'As avec trente-deux bataillons, quatorze e drons, sans compter ceux qui étoient déta à Worms, et vingt-trois campés proche I dau qui devoient aussi marcher à ses ord La position où étoit cette armée amusoi le prince Eugène ; et le retenant dans camp proche Philisbourg, l'empêchoit de poser du côté du Fort-Louis au passage de troupes dont il n'avoit aucun soupçon: suite cette armée venant à marcher ver Bas-Rhin, elle le mettoit dans l'incertitu et ne lui permettoit pas de prévoir de côté M. le maréchal vouloit porter toute forces.

Quoique ces deux armées fussent sépa de plus de vingt lieues, elles n'en faisoient, ainsi dire, qu'une, et la réussite du projet pendoit tellement de la justesse de leurs m vemens, que M. d'Asfeld n'en devoit aucun sans avoir été averti de la march M. le maréchal.

M. d'Asfeld reçut le 22 la nouvelle

l'armée étoit passée sans que personne se fût présenté pour s'y opposer ; sur le champ il manda à la cavalerie qui étoit restée derrière de le venir joindre, il fit venir de Landau cent bateaux et tous les agrêts nécessaires pour jeter un pont sur le Rhin.

Le 3 à six heures du soir, il détacha M. de Dreux lieutenant-général et MM. de Beaufremont et de Banière maréchaux de camp, avec trente-deux compagnies de grenadiers et autant de piquets pour marcher à l'île de Nekreau et s'en emparer. Ce détachement arriva au bord du Rhin vers minuit ; on mit à l'eau tous les bateaux avec une si grande diligence, que les grenadiers furent en état de passer à trois heures du matin : on travailla tout de suite à la construction du pont qui fut parfaitement achevé à deux heures après midi (1).

(1) Trop de prudence fit perdre l'occasion de défaire entièrement le peu de troupes que M. le prince Eugène avoit rassemblées. Si M. d'Asfeld avoit eu ordre de passer tout de suite à Nekreau, et de marcher vers Brucksal, il coupoit par cette marche la retraite des ennemis, qui ne pouvoient plus gagner Hailbron. Ce coup étoit immanquable ; mais M. le maréchal de

Les grenadiers, qui s'étoient emparés de l'île, n'avoient trouvé aucune résistance à cette expédition. Ce poste important n'étoit gardé que par soixante hommes des troupes de l'électeur Palatin. Ce prince demeuroit dans son superbe château de Manheim, où, tranquille au milieu des alarmes de deux armées ennemies, il s'étoit fait une loi d'observer une parfaite neutralité, et recevoit en apparence avec une égale bonté les officiers Français et ceux des troupes Impériales;

Berwick craignit que M. le prince Eugène (dont il croyoit les troupes plus nombreuses qu'elles ne l'étoient en effet) ne marchât à M. d'Asfeld, et ne vînt lui livrer bataille; cette crainte paroît avoir été mal fondée; à douze escadrons près, l'armée de M. d'Asfeld étoit aussi forte que celle de M. le maréchal de Berwick. Ce dernier attaque les ennemis, quoique derrière des retranchemens où ils n'osent l'attendre; il veut craindre cependant pour l'armée de M. d'Asfeld, et ne lui permettant pas de passer le Rhin, il l'oblige à s'en retourner par ses derrières, comme si réellement les ennemis étoient en état de combattre; mais, au lieu de faire tête, ils se retirent avec précipitation. Des ordres supérieurs arrêtent M. d'Asfeld, et l'empêchent, en se portant sur leur passage, d'inquiéter leur retraite d'un côté, pendant que M. le maréchal les poursuit de l'autre.

dans le fond de son cœur, il faisoit des
pour les Français, et désirant leur pro-
'avantage de ce poste, il avoit donné
l'officier qui commandoit cette troupe
etirer dès qu'il nous verroit paroître.
'Asfeld avoit suivi de près le détache-
e M. de Dreux; il étoit venu passer la
'endroit où l'on construisoit le pont, et
plaisir à voir avec quelle activité on y
oit. Il avoit ordonné à l'armée de mar-
e heure avant le jour, sans tambour ni
tte, et pour mieux dérober notre mar-
Impériaux, de laisser une partie des
endues. M. de Flavacourt fut chargé
ière-garde, composée de six escadrons
ons, et de deux hommes par compa-
nfanterie.

réussit suivant nos desseins. Les Im-
ne furent avertis de notre marche,
squ'il ne fut plus temps de s'y opposer.
-moment que nos détachemens mar-
vers Nekreau, M. le prince Eugène
que M. le maréchal avoit passé le Rhin
-Louis. Il laissa dans son camp de Phi-
g cinq à six mille chevaux pour ob-
l'armée qu'il voyoit encore campée à
et marcha avec toute son infanterie

vers les lignes, ne doutant pas que M. le r
réchal ne dût les attaquer incessamment. Lo
que son infanterie fut en marche, il prit
devans et vint coucher à Mulberg. En a
vant, il demanda aux officiers qui comm
doient les lignes, s'ils ne savoient aucune n
velle des Français. Ces officiers étoient
mêmes qui avoient été chargés du soin de f
rétablir ces lignes ; ils comptoient sur la b
té de leurs retranchemens. Ils lui répondi
avec confiance qu'il n'y avoit rien à crain
que l'on disoit à la vérité que les Fran
avoient passé le Rhin ; mais que, quand m
leur armée seroit plus forte de moitié, il
leur étoit pas possible de forcer les lignes

M. le prince Eugène leur reprocha
trop grande sécurité, et les assura, en
renvoyant chacun dans leurs postes, qu
elles étoient attaquées avant que toute son
fanterie fût arrivée, elles seroient em
tées : enfin il leur ordonna de se tenir pr
combattre le lendemain.

Quelque diligence que l'infanterie qu
noit de Philisbourg pût faire, elle ne
voit arriver que le 4 au soir, ce qui jetoi
le prince Eugène dans une inquiétude i
primable. A le voir, on eût dit qu'il avoi

liment secret de toutes les mauvaises
es qu'il devoit recevoir. A peine fut-
é à cheval le lendemain, pour recon-
es lignes et faire sa disposition pour les
e, que l'on vint lui dire que Traher-
oit pris du 2; une heure après, que
sfeld avoit passé le Rhin à Nekreau;
, pour mettre le comble au malheur
bloit le poursuivre, que les lignes ve-
d'être forcées; que les Français, les
urnés par la montagne, en étoient maî-
e ce moment, il ne pensa plus qu'à se
Il manda à ses troupes qui venoient
lisbourg, et à celles qui se retiroient
es, de marcher droit à Graben. Le 5
ua sa route vers Brucksal, d'où il par-
avec une précipitation si grande, que
he ressembloit plutôt à une fuite qu'à
raite. De Brucksal, il prit le chemin
ron, ne se croyant pas en sûreté en
u Nècre. Laissons-le pour quelque
respirer, après plusieurs jours de mar-
cée, et revenons à l'armée de M. le ma-
de Berwick.

projet (1), en passant le Rhin au Fort-

(1) Le projet de M. maréchal de Berwick, pour

Louis, avec une partie de son armée, et voyant l'autre à Nekreau, étoit d'obliger M prince Eugène à abandonner les lignes, avoir d'autre parti à prendre. Ce général campé à Philisbourg, avec environ vingt- mille hommes. Son armée étoit trop fo pour la séparer et faire tête des deux côt

S'il marche aux lignes avec toutes ses ces, M. le maréchal repasse le Rhin, et naut à grandes journées joindre M. d'As qui s'est assuré d'un passage, il va pre les lignes à revers, et contraint l'armée et mie, trop foible pour l'attendre, à se reti

S'il marche du côté de Nekreau pour a quer M. d'Asfeld, qui l'attend dans un c retranché, ou si, faute d'être averti, il meure dans son camp de Philisbourg, M maréchal attaque les lignes, et les trou peu garnies de troupes, s'en rend facilen le maître.

---

forcer les lignes, est un des plus beaux et des sûrs que puisse former un général habile; il fut co avec secret et les précautions qu'exigent les af importantes; il eût cependant été à souhaiter qu général eût suivi les ennemis avec plus de vivacit les auroit fort embarrassés dans leur retraite.

Le succès montre que notre général ne s'étoit pas trompé dans ses conjectures.

Etant arrivé le 3 à Morche, il sut que les lignes n'étoient gardées que par quatre ou cinq mille hommes. Le moment lui parut favorable. Il résolut d'en profiter, et d'attaquer le lendemain sur deux colonnes, afin de partager les forces des ennemis. M. le prince de Tingris fut chargé de l'attaque de la gauche; M. le duc de Noailles de celle de la droite, par où l'on espéroit les forcer le plus facilement. M. le maréchal devoit avec le reste de l'armée demeurer derrière les colonnes, pour être en état de marcher où sa présence et ses forces seroient nécessaires.

Pour arriver à l'attaque de la droite, il falloit prendre un grand détour; ce qui fit que M. le maréchal de Noailles partit sur le soir avec neuf compagnies de grenadiers, deux brigades d'infanterie, deux régimens de dragons, et quelques troupes de la maison du roi. Cette colonne marcha toute la nuit par des chemins difficiles et escarpés avec une joie et une légèreté qui sembloient annoncer un heureux succès. Elle se trouva au point du jour peu éloignée des lignes. M. de Noailles fit faire halte pour laisser reprendre haleine à

son infanterie, et pour aller reconnoître l'en nemi.

Pendant ce temps, M. le prince de Tingri marchoit vers Mulberg, avec la colonne de l gauche (dont le régiment des Gardes avoit l tête); mais l'intention de M. le maréchal n'é tant pas que cette colonne attaquât la premiè re, lorsqu'elle fut à la grande portée du fusi des ennemis, elle s'arrêta, les laissant occupé a examiner la manœuvre que nos troupes vou loient faire.

Cependant M. de Noailles, ayant laissé Et lingen à sa gauche, tâchoit de gagner les hau teurs, où il ne put arriver que sur les dix heu res. Il trouva les retranchemens bordés d quelques bataillons, et en avant des lignes de abattis considérables. Ces difficultés n'arrê tèrent point le courage des Français, déter minés à vaincre ou à mourir.

Lorsque les Impériaux virent la tête de l colonne à cent pas d'eux, ils firent une dé charge de toute leur mousqueterie qui ne tu que sept ou huit des nôtres. Leur ardeur n'e fut point rallentie ; au contraire, se jetar avec plus de vivacité dans les abattis, ils ma chèrent à grands pas vers les lignes. Ils n purent cependant y arriver avant que les en

nem

nemis eussent rechargé leurs armes. Nos grenadiers n'étoient plus qu'à vingt pas d'eux; lorsque les Impériaux firent une seconde décharge, qui mit hors de combat environ soixante hommes tués ou blessés. Comme nous avancions toujours malgré ce feu, les ennemis, se voyant forcés, tournèrent le dos, et ne pensèrent plus qu'à marcher vers les bois qui leur offroient une retraite assurée, d'où ils gagnèrent Graben sans avoir perdu beaucoup de monde.

Les troupes des ennemis qui occupoient les postes du côté de Mulberg, au moment que M. le prince de Tingris marchoit pour les aller attaquer, ayant appris que leurs lignes avoient été forcées par la gauche, et que M. de Noailles se disposoit à les prendre en flanc, se retirèrent sans en disputer l'entrée. S'ils eussent tenu ferme, il n'eût pas été facile de les forcer, les lignes du côté de Mulberg ressemblant plutôt à une forteresse qu'à un retranchement ordinaire (1).

(1) M. le duc de Bevrenne avoit fait travailler pendant tout l'hiver à rétablir les lignes d'Etlinguen. Il en avoit coûté aux princes de l'Empire plus de trois millions pour achever ce grand ouvrage. Depuis le

M. le maréchal, ayant appris que la colonne de M. le prince Tingris avoit pénétré, fit marcher toute son armée pour le soutenir. Il n'étoit pas sans inquiétude de ne point apprendre des nouvelles de M. le duc de Noailles, qui avoit cependant eu l'attention de lui mander son heureux succès; mais l'aide de camp s'étoit égaré, et quoique depuis plus de trois heures la colonne de la droite fût entrée dans les lignes, la première nouvelle qu'en eut M. le maréchal fut par M. de Noailles lui-même. Il avoit observé de la montagne les mouvemens des ennemis, et voyant leur contenance mal assurée, il avoit fait couler ses troupes le

---

Rhin jusque par-delà Mulberg, toutes les redoutes et les courtines étoient revêtues de poutres et de madriers joints ensemble, qui formoient une muraille de dix à douze pieds de haut. Les fossés et les berges étoient garnis de fraises et de palissades. C'est ainsi qu'étoit assurée la droite des lignes que la situation rendoit la plus foible, et qui par ces travaux étoit devenue la plus forte; le centre étoit défendu par des inondations et des abattis; la gauche du côté d'Etlingues, par des retranchemens ordinaires couverts en avant par des abattis, et terminés du côté de la montagne par des redoutes fortifiées de même manière que celles de la droite.

retranchemens, pour en faciliter l'en-
[illegible] le prince de Tingris, et venoit le

M. le maréchal fit avancer quel-
[illegible]drons pour suivre les ennemis jus-
[illegible]trée du bois ; mais il ne jugea pas à
[illegible]e les poursuivre plus loin dans un
[illegible]pé et inconnu, à cause de la nuit qui
[illegible]hoit. Il prit son chemin vers Mulberg,
camper son armée. Le lendemain, à
[illegible] du jour, il suivit M. le prince Eugè-
[illegible]rabén, où notre avant-garde arriva
son arrière-garde venoit d'en partir
[illegible]t de précipitation, que l'on trouva
[illegible]lusieurs tentes et quelques malades
[illegible]nés.
maréchal, voulant laisser reposer son
fatiguée par huit jours de marche con-
, et assurer la communication pour
[illegible]lement ses convois de Strasbourg et
-Louis, séjourna à Graben jusqu'au 9.
ce temps, il fit retrancher ce village
[illegible]aire des fours et des magasins. Il fit
[illegible]re un pont sur le Rhin à Roussen,
[illegible]mmuniquer aisément avec l'Alsace,
[illegible]ancha la tête de ce pont pour favo-
débarquement de ses convois, qui

devoient descendre le long du Rhin. Ces deux postes étoient très-importans, puisqu'ils devoient assurer la subsistance de toute l'armée. M. le maréchal laissa M. de Balincourt, maréchal de camp, avec neuf bataillons et trois escadrons de dragons à Roussen, comme l'endroit où la garnison de Philisbourg pouvoit faire plus aisément quelque tentative, et envoya la brigade de Toulouse occuper Graben.

Les lignes (1) forcées et déjà à moitié rasées, la retraite de M. le prince Eugène vers Hailbron rendroit inutile un plus long séjour de l'armée qui étoit à Nekreau. M. le maréchal manda à M. d'Asfeld de le venir join-

(1) Les lignes sont en apparence à moitié détruites, mais réellement elles ne le sont point. Les paysans, qui ont été employés à ce travail, ayant trouvé trop de difficultés à couper et à arracher les madriers qui en font la principale défense, se sont contentés de les couvrir de terre pour en dérober la vue, en sorte qu'en très-peu de temps les ennemis pourroient rétablir ces lignes, et les rendre aussi bonnes qu'elles l'étoient au commencement de la campagne, ne s'agissant pour cela que de relever le peu de terres qui a été jeté dans les fossés. Les écluses, qui servent aux inondations, et une grande partie des abattis, existent encore dans leur entier.

e au plutôt. Ce dernier fit partir la moitié
: son armée le 7, aux ordres de M. de Quad,
ıi joignit M. le maréchal. M. d'Asfeld pas-
ı la nuit à replier son pont et à le faire con-
uire en sûreté à Landau. Il arriva le 9 à
ıraben, comme l'armée se mettoit en mar-
he sur quatre colonnes, deux d'infanterie
ans le centre, deux de cavalerie sur les ailes,
our venir occuper les hauteurs de Brucksal,
ù le 10, après bien des marches et contre-
ıarches, elle se trouva enfin rassemblée au
ombre de soixante-quinze bataillons, quatre-
ingts escadrons de cavalerie, vingt de dra-
ons et deux de hussards.

M. le maréchal, à la tête d'une armée vic-
orieuse, même sans avoir combattu, songea
profiter d'une victoire qui lui avoit si peu
oûté. Le 11, il détacha M. de Quad, lieu-
enant-général; MM. de Philippe et de Beau-
remont, maréchaux de camp, avec six ba-
aillons et quinze escadrons, pour aller mettre
ı contribution le Wittemberg. Ce détache-
ıent devoit se porter du côté de Phorseim,
t faire des courses dans le pays. Pour régler
ı marche du reste de l'armée, M. le maré-
ıal n'avoit que deux partis à prendre; l'un,
e suivre M. le prince Eugène, et l'aller atta-

quer dans son camp d'Hailbron, où il s'étoit retranché ; l'autre, d'assiéger Philisbourg.

Il se trouvoit de grandes difficultés pour marcher en avant ; la communication devenoit difficile : pour l'assurer, il falloit laisser de trois lieues en trois lieues, de gros détachemens, ce qui, en affoiblissant l'armée rendoit douteux le succès de cette entreprise. Notre général prit le parti d'assiéger Philisbourg. On avoit toujours cru que cette place étoit inattaquable pendant l'été, à cause du Rhin, qui déborde régulièrement tous les ans par la fonte des neiges ; mais le ciel favorisoit les armes du roi, et le beau temps, qui avoit fait réussir en Italie ses projets pendant l'hiver, sembloit lui assurer la prise de Philisbourg. Il n'étoit point tombé de neiges dans les montagnes, par conséquent les crues du Rhin devoient être moins considérables, et cette place, quoique très-forte par elle-même, paroissoit plus facile à prendre.

M. le maréchal dépêcha un courrier, pour mander au roi son dessein et recevoir ses ordres. En attendant la réponse, il prit tous les arrangemens nécessaires pour faire réussir cette entreprise.

Le 16, il envoya M. de Vallière, lieutenant

ral d'artillerie, à Strasbourg, pour pré-
cent pièces de gros canon, quarante
ers, vingt pierriers, et quantité de mu-
s pour attaquer vivement la place. Ce
devoit être embarqué et devoit descen-
hin jusqu'à Gnaudeneim. Notre général
ensuite à prendre ses précautions pour
ger M. le prince Eugène de l'inquiéter
it le siége. Il envoya le 17 MM. de
s et de Nangis, avec douze cent cin-
chevaux, seize compagnies de grena-
t seize piquets, pour reconnoître toutes
itions où il pourroit camper son armée
rvation. Ces messieurs furent du côté
t-Sim, lieu fameux par la bataille que
Turenne y gagna, d'où ils envoyèrent
chement pour descendre le Nècre jus-
eidelberg. Après avoir employé trois
examiner tous les postes les plus avan-
, ils n'en trouvèrent point de plus pro-
couvrir le siége de Philisbourg, que
ui est entre le ruisseau de Saint-Sim et
ien. M. le maréchal auroit sans doute
ce camp, si son dessein avoit été de
ttre les ennemis à force égale; mais il
ésolu de prendre Philisbourg (1) sans

(1) Non seulement il est bien difficile à un géné-

qu'ils pussent s'y opposer, ni l'engager à une bataille. Suivant ce projet, il falloit pourvoir à tous les mouvemens que M. le prince Eugène pourroit faire pendant le siége:

Venir à force ouverte pour attaquer l'armée d'observation:

Faire diversion en marchant du côté de Neubourg, y jeter un pont sur le Rhin, et entrer dans la Haute Alsace:

Descendre le Nècre pour passer le Rhin à Coblentz, et laissant la Moselle à gauche, aller dans le pays de Luxembourg; c'étoit les trois seuls partis qu'un général aussi expé-

---

ral, qui est arrêté à un siége, d'éviter le combat (si le général ennemi a résolu de l'attaquer), mais il est même bien dangereux de vouloir l'éviter avec trop de soins. L'armée française a essuyé, pendant le siége de Philisbourg, de grands inconvéniens dont la seule cause a été le soin que M. de Berwick a voulu prendre d'éviter le combat: projet qui n'eût pas réussi, si M. le prince Eugène avoit été de bonne heure en état de marcher. Ce général ne se seroit pas amusé à venir seulement regarder nos lignes (qui même n'eussent pas été achevées à son arrivée), il eût passé le Rhin entre Worms et Mayence, et fut venu dans la plaine de Spire attaquer l'armée française, diminuée du nombre de troupes qui avoient été obligées de rester au siége.

rimenté que M. le prince Eugène pût prendre; aussi ce fut contre ces trois mouvemens ue M. le maréchal jugea à propos de se prémunitionner. Il falloit pour y réussir tenir l'arée le plus ensemble qu'il seroit possible, mettre à portée de suivre M. le prince Eune, soit qu'il marchât par sa droite, soit l'il marchât par sa gauche. Il n'étoit pas bien é de concilier cet arrangement avec la subtance d'une armée nombreuse en cavalerie, qui devoit encore être augmentée par pluurs corps qui venoient joindre. D'ailleurs, s'agissoit d'aguerrir l'infanterie qui, après rès vingt ans de paix, n'étoit pas encore coutumée au feu, quoiqu'elle s'y présentât ec une valeur infinie.

Ces considérations déterminèrent M. le aréchal à faire le siége avec toute son interie, à retrancher des lignes de circonvallion de manière qu'elles ne pussent être atquées facilement. A l'égard de la cavalerie, n'en vouloit garder que ce qui lui étoit abolument nécessaire, son dessein étant d'en voyer une partie du côté de Spire, d'où lle seroit à portée de marcher vers la Moelle, et de laisser l'autre sur son flanc droit our observer l'ennemi, et s'opposer à son

passage, en cas qu'il marchât vers la
Alsace.

M. le maréchal, voyant que tout étoi
pour le siége, manda aux treize bataillo
étoient restés tant à Graben qu'à Rous
faire descendre le pont de bateaux j
Gnaudeneim et de s'approcher de Philis
Il détacha le même jour du camp du F
sal quinze bataillons, qui marchèrent
Oberausen. Cette infanterie investiss
place en deça du Rhin. M. de Belle-Isle
arriver le 26, et la resserrer de l'autr
avec les Suisses, qui campèrent à la
Hollande. Il amenoit de Landau un p
bateaux, qu'il fit construire vis-à-vis Ol
sen, pour rétablir la communication ave
mée de M. d'Asfeld.

Dix mille pionniers travaillèrent ave
grande diligence aux lignes de circon
tion. Ce n'étoit pas un petit ouvrage. I
rain qui est proche de Philisbourg, d
de Gnaudeneim, où M. d'Asfeld avc
puyé la droite des lignes, n'est que ma
bois: il n'étoit pas facile d'y établir une
munication. Il y pourvut cependant en
faire des abattis dans les parties maré
ses où on ne pouvoit remuer la terre

donna six redoutes à cent cinquante toises l'une de l'autre, pour couvrir le retranchement qui étoit trop près du bois, et fit couper tous les arbres qui auroient pu en faciliter les approches en couvrant l'ennemi. Depuis ce bois jusqu'à Oberausen, où étoit la gauche, c'est une plaine de sable qui se creuse très-facilement et s'éboule de même. Dans cette partie, on traça des bastions et des courtines, entourés d'un fossé de vingt-quatre pieds de large et de huit de profondeur.

Malgré ces travaux immenses, les lignes eussent été faciles à attaquer, si le grand nombre d'infanterie qui devoit les défendre ne les avoit rendues formidables.

Pendant que M. D'Asfeld donnoit ses soins à cet ouvrage, M. le maréchal quitta le 25 le camp de Brucksal, après avoir envoyé à M. de Quad, qui devoit rester du côté de Rastat, un renfort de quatre bataillons et de dix escadrons. L'armée marcha par la gauche, et passant sur trois colonnes la Creiche, petite rivière dont les bords sont très-difficiles, elle vint camper le long de ce ruisseau, l'infanterie sur une ligne, la droite et la gauche appuyées à des bois extrêmement grands. la cavalerie sur deux lignes derrière l'infanterie.

M. de Berwick (1), qui devoit vaquer à tou établit son quartier-général à Kisloc, pet village au milieu des bois. Il étoit justement égale distance de Croneau, où étoit campé grande armée, et d'Oberausen, où étoit quartier-général de l'armée de M. d'Asfel Il garda avec lui trois brigades d'infanterie deux régimens de dragons.

Le camp de Croneau (2) est un des plus s surés que l'on puisse prendre lorsqu'on veut point être attaqué ; mais on ne pourro pas y demeurer long-temps avec de la cavale rie, parce qu'il ne se trouve sur les derrièr que des bois et des marais, et qu'il est impo sible d'aller fourrager en avant, si l'enne

(1) M. le maréchal de Berwick aimoit à tout fai par lui-même ; il étoit rare qu'il chargeât aucun d lieutenans-généraux de l'armée du moindre détail ; qui les avoit un peu indisposés contre lui.

(2) M. le maréchal, toujours dans l'idée de ne poi combattre, plaça son armée dans un trou, d'où e ne pouvoit plus sortir que par une chaussée où à pei passoit-il deux hommes de front. Cependant c'étoit seul chemin par où l'on pût entrer ou sortir du cam L'armée y demeura huit jours, et acheva de conso mer le peu de fourrage qui restoit aux environs Philisbourg,

venoit camper sur les hauteurs qui en sont proches et à portée de défendre le passage de la rivière.

Quoique M. le prince Eugène restât tranquille dans son camp d'Hailbron, d'où il ne vouloit pas sortir sitôt, il faisoit courir le bruit qu'il alloit incessamment marcher. Ces faux bruits, renouvelés plusieurs fois, persuadèrent à M. le maréchal que M. le prince Eugène, sachant que l'armée française avoit passé la Creiche, seroit tenté de venir camper entre le Nècre et nous. Il résolut de prévenir sa marche, et entra le 2 dans les lignes avec quatre-vingt-trois bataillons et vingt-six escadrons; mais comme toutes ces troupes auroient été trop serrées dans les retranchemens, il fit camper trente bataillons et quatorze escadrons à Rheinauxen, où il établit son quartier-général. M. le duc de Noailles repassa le Rhin le même jour avec cinquante-deux escadrons, qui furent campés entre les deux Spirback, où étoient déjà les dix-sept qui composoient la réserve de M. de Belle-Isle. Ce corps, quoique campé en première ligne de la cavalerie de M. de Noailles, faisoit un service parculier et ne rouloit point avec elle.

La marche de l'armée française (1) fut avancée de sept à huit jours pour prendre une position avant que M. le prince Eugène eût fait de mouvement, et lui ôter le léger avantage de se vanter à toute l'Europe d'avoir fait repasser le Rhin aux Français avec des troupes fort inférieures en nombre. Les apparences auroient été pour lui, et on auroit cru notre retraite forcée, quoique dans le vrai sa marche n'eût influé en rien sur la nôtre, qui étoit résolue depuis plus de quinze jours.

Le siége de Philisbourg étoit commencé du 1er. M. de Gassion avoit fait ouvrir la tran-

(1) L'armée ne se retira si vîte, pour repasser le Rhin, qu'afin de mettre l'amour-propre de M. le maréchal à couvert. Il appréhenda que, s'il se retiroit plus tard et lorsque l'ennemi se seroit mis une fois en marche, on ne l'accusât de s'être retiré malgré lui. La précipitation dont il usa dans cette occasion a été cause en partie du mauvais état où s'est trouvé la cavalerie, à la fin du siége; il auroit toujours été temps (puisqu'il étoit déterminé à ne point combattre), de repasser le Rhin à l'approche de M. le prince Eugène. Nous n'aurions point mangé sans nécessité un pays dont la prise de Philisbourg et les lignes du Spirback nous assurent la propriété au moins pour le temps de la guerre.

chée de l'autre côté du Rhin par les Suisses, qui étoient chargés de l'attaque de l'ouvrage à corne, lequel est proche de la Petite Hollande. On croyoit que les Impériaux défendroient vigoureusement cet ouvrage ; il leur eût servi très-avantageusement pour battre nos tranchées le long du Rhin, et nous rendre les approches beaucoup plus difficiles ; mais ils ne le tinrent que deux jours, et quoique nos batteries ne fussent pas encore commencées, ils l'abandonnèrent la nuit du 3 au 4.

Le 5, le régiment des Gardes ouvrit la tranchée en deçà du Rhin. Les assiégés tirèrent quelques volées de canons sur nos travailleurs, sans aucun effet. Comme c'étoit le côté de la fausse attaque, et que l'on ne se soucioit pas qu'elle avançât trop vîte, elle avoit été ouverte fort loin, et à la faveur d'un petit rideau ; les travailleurs la poussèrent cependant le lendemain jusqu'à trois cents toises du chemin couvert, pour favoriser deux batteries que M. Vallière vouloit élever, afin d'attirer le feu des ennemis sur la fausse attaque et les amuser pendant que l'on formeroit la véritable le long du Rhin. On y trouve une langue de terre de deux cents toises, bordée d'un côté par ce fleuve et de l'autre par les marais qui,

environnant de toute part cette place, la rend presque imprenable (1).

Comme le côté du Rhin est le seul par où l'on puisse attaquer Philisbourg, la nature ayant pourvu aux autres, l'art des plus habiles ingénieurs a été employé à le fortifier de plusieurs ouvrages extérieurs.

Cette partie de la ville est entourée par plusieurs enceintes différentes. La première et l'ordinaire est le corps de la place, la seconde un ouvrage à couronne, et la troisième un ouvrage à corne qui s'allonge sur le bord du Rhin. Ce dernier ouvrage est flanqué le long de la branche de plusieurs redoutes et demi-lunes, et d'une contre-garde qui couvre le demi-bastion droit. Toutes ces fortifications sont enveloppées d'une coupure tirée depuis

(1) On peut aussi attaquer Philisbourg entre les deux marais. Plusieurs ingénieurs prétendent que, si l'on avoit continué les tranchées du côté de la fausse attaque, cette place auroit été prise trois semaines plus tôt; au moins falloit-il toujours y travailler, jusqu'à ce qu'on eût trouvé des difficultés insurmontables.

L'usage dans les siéges étant de pousser presque également les ouvrages de la vraie ou de la fausse attaque, afin de laisser ignorer aux ennemis l'endroit où réellement vous déterminez vos efforts.

marais jusqu'au Rhin, dont les eaux rete-
ues forment jusqu'au bord de ce fleuve une
ondation difficile à passer. Malgré toutes
s difficultés, M. le maréchal ordonna d'ou-
ir la tranchée la nuit du 6 au 7, le long de
chaussée qui conduit à la place. On tira trois
allèles depuis le marais jusqu'au Rhin.
Le 7, les assiégés, qui jusqu'à (1) ce jour n'a-

1) Dans les siéges ordinaires, les batteries des
égeans démontent en trois ou quatre jours toutes
batteries des assiégés; mais à Philisbourg elles
rent avec la même force jusqu'à la prise de l'ou-
ge à couronne. Ceux qui n'en savoient pas la rai-
en accusoient la maladresse des canonniers et le
d'expérience des officiers d'artillerie, mais à tort;
e leur étoit pas possible de faire autrement. Lors-
l'on attaque une ville, on embrasse par des tran-
s tout le front du poligone : ainsi, d'abord que
batteries sont élevées, vous battez en même temps
es les défenses que vous voyez, et dont par consé-
nt vous êtes vu. Il n'en étoit pas de même à Phi-
bourg; les tranchées ne pouvoient embrasser que
ers des ouvrages, c'est-à-dire depuis la gorge jus-
l'angle saillant de l'ouvrage à corne; par consé-
nt les défenses de l'ouvrage à couronne ne pou-
nt être battues qu'indirectement et de fort loin;
ai donnoit la facilité aux assiégés d'incommoder
coup nos tranchées, que toutes leurs batteries
ient en écharpe.

voient défendu les approches de la ville par le feu de quarante pièces de canon, tiroient continuellement sur les tranchée sur les batteries, commencèrent à tirer mousqueterie.

L'écluse qui retenoit l'inondation étoit quée d'une lunette. Le gouverneur y posté cent hommes qui incommodoient b coup nos travailleurs, et d'où les assiégés voient tenter quelques sorties. Pour êtr état de les repousser, on fit mettre sur le tre les deux compagnies de grenadiers d gimeut de Bourbonnais qui, ennuyés d' exposés au feu sans avoir permission de t marchèrent (1) à l'ouvrage et l'emporte l'épée à la main. Ils firent quelques prisonn et culbutèrent dans l'inondation tout ce se présenta devant eux. Ils abandonn cependant l'ouvrage, parce que les ingéni n'étant pas prévenus de cette attaque, travailleurs ne se trouvant pas comma pour faire le logement, on fut obligé de

(1) Cette action fut très-courageuse, mais el servit à rien : si les assiégés s'étoient mieux défen les deux compagnies de grenadiers auroient été écr sans ressource.

:nir à perfectionner les ouvrages projetés
our cette nuit.

Le 9 et le 10 furent employés à élever des batteries proche du Rhin pour écrêter les défenses. Le 11 on travailla à saigner l'inondation.

Il fut alors question de savoir (1) si l'on pousseroit les travaux par la droite de l'attaque ou par la gauche. Les ingénieurs proposoient deux moyens pour se rendre maître de l'ouvrage à corne.

Le premier et le plus simple, de s'allonger vers la tête de cet ouvrage, d'attaquer la demi-lune qui est sur le bord du Rhin, de battre la face du demi-bastion, et de faire le passage du fossé et le logement à l'ordinaire. Il falloit de cette manière détailler tous les ouvrages

(1) Le peu d'accord qui se trouva dans les avis des ingénieurs à cette occasion a causé de grands inconvéniens qui eussent été irréparables, si le Rhin avoit augmenté avant la prise de l'ouvrage à corne. On perdit six jours à pousser les sapes par la gauche : travail qui fut inutile ; et ces six jours retardèrent la prise de Philisbourg de quinze.

L'ouvrage à couronne, qui avoit été pris avant que les eaux eussent débordé, ne put être emporté qu'après qu'elles furent en partie écoulées.

les uns après les autres, ce qui paroissoit
tarder la prise de la ville.

Le second, de laisser à droite la tête
l'ouvrage à corne, et allongeant les sap
par la gauche, de battre en même temps
branche de cet ouvrage et la face du bastio
de l'ouvrage à couronne ; on comptoit par
moyen, lorsque les brèches seroient faite
forcer les assiégés d'abandonner l'ouvrage
corne, de crainte d'être coupés. Ce dernie
avis prévalut, quoiqu'il s'y rencontrât d
grandes difficultés ; et le 12 au matin, M.
maréchal se rendit à la tranchée pour donne
ses ordres en conséquence.

Les ennemis continuoient à faire grand fe
de leur canon, ce qui n'empêcha pas M.
maréchal de s'élever sur le parapet pour mieu
voir. Le grand nombre de siéges et de batai
les où il s'étoit trouvé, et le sang-froid do
ses actions étoient toujours accompagnée
l'avoient accoutumé à mépriser les dange
et à ne rien précipiter dans ses démarches.
se faisoit soutenir par ses enfans, et la lune
à la main, il examinoit les moyens d'accél
rer la prise de Philisbourg. Ils le prioient
se retirer, mais en vain ; son heure étoit v
nue ; un boulet de canon, en lui emportant

e, termina par une mort glorieuse une car-
:re qu'il avoit heureusement fournie pen-
nt quarante-huit campagnes. Quelle image
nt mieux représenter les horreurs de la
ierre, que la vue du corps de ce général
endu entre les bras de ses deux gendres et
e ses deux fils, couverts du sang de leur
ère! Quel spectacle pour ceux qui l'avoient
ivi! Quelle consternation dans la tranchée!
n eût dit, à voir la douleur des soldats,
u'ils venoient de perdre leur père (1). M. le
uc de Duras, qui avoit été blessé du même
oup, *fut* pour eux un nouvel objet d'alarmes
t de regrets. La crainte de le perdre leur fai-
oit croire ses blessures plus dangereuses
qu'elles ne l'étoient en effet.

Cette nouvelle ne tarda pas à se répandre
ans toute l'armée, qui déplora pendant quel-
es momens la mort de son général, et cher-
a des raisons pour s'en consoler.

(1) Les officiers et les soldats furent attendris par ce
pectacle; mais quoique M. le maréchal de Berwick
ssemblât en lui plusieurs des qualités essentielles qui
ment un bon général, cependant il n'étoit point
né dans l'armée où il ne fut regretté que par ses amis
rticuliers.

Les princes et les officiers-généraux s'en pressèrent de se rendre chez M. le marqu d'Asfeld. Le titre de premier lieutenant-gén ral lui donnoit de droit le commandement d l'armée ; sa sagesse et ses longs services n permettoient point de douter que le roi n'ei la bonté de le lui conserver.

Il s'empara de tous les papiers, et dépêch un courrier pour porter en cour la triste nou velle. Depuis long-temps M. d'Asfeld avoit confiance du défunt maréchal (1), qui ne fa soit rien sans le consulter ; aussi le nouve général se trouva instruit par avance d'u partie des opérations de la campagne, et po le moment présent il ne pensa qu'à continu le siége de Philisbourg.

On attendoit avec impatience le retour courrier. Il apporta le 16 à M. d'Asfeld e M. de Noailles leurs patentes de maréchal de France, et au premier celle de général d armées du Rhin et de la Moselle.

---

(1) Ce fait n'est point absolument juste, et to l'armée y a été trompée. M. le maréchal de Berwic pendant cette dernière campagne, n'ouvroit point a solument son cœur à M. d'Asfeld, quoique les app rences y fussent.

Le roi paroissoit désirer (1) que les deux maréchaux travaillassent de concert à tout ce qui pouvoit contribuer au bien de son service. Ils se trouvèrent l'un et l'autre très-disposés à remplir les intentions de Sa Majesté. M. le maréchal d'Asfeld avoit grande confiance aux lumières de M. de Noailles; il se reposoit volontiers des soins les plus importans sur sa vigilance et son activité. M. le maréchal de Noailles, de son côté, n'entreprenoit pas la moindre chose sans l'avis et le consentement de M. d'Asfeld, dont la prudence lui étoit d'autant mieux connue, qu'il étoit plus capable d'en juger.

Comme ils agissoient de concert (2) on ne perdit point de temps, on travailla à la sape depuis le 12 jusqu'au 16, pour gagner l'angle

(1) Dans cette occasion, M. le maréchal de Noailles se comporta en vrai citoyen; il connut la nécessité d'accréditer le nouveau général dans l'esprit de l'officier et du soldat; il voulut être le premier à donner l'exemple de l'obéissance et de la déférence qui sont dues à celui qui, étant à la tête des armées, y est revêtu de l'autorité royale.

(2) MM. les maréchaux parurent, pendant le siége de Philisbourg, être toujours du même avis et vivre en bonne intelligence; ce qui a duré jusqu'à la conférence d'Openem, dont je parlerai dans la suite.

saillant de l'avant-chemin couvert, où M. de Belle-Isle fit faire le logement. On continua à étendre ce logement par la gauche, tout le long de la branche de l'ouvrage à corne; on éleva le 18 de nouvelles batteries, et le 19 les ingénieurs voulurent travailler au passage du fossé, mais ils connurent qu'il étoit impossible d'emporter l'ouvrage à corne par le flanc, tant que les ouvrages de la tête subsisteroient en leur entier. On fut donc obligé d'abandonner ce travail, et de pousser les sapes par la droite jusqu'au bord du Rhin. On se logea le 22 sur l'angle saillant du chemin couvert du bastion de l'ouvrage à corne. On attaqua la nuit suivante toute la partie qui est entre cet angle et celui de la demi-lune; on y tua et fit prisonniers un grand nombre des assiégés; et le lendemain on fut absolument maître de tout le front du chemin couvert. Le 27 on se logea sur la demi-lune.

Il ne se trouvoit plus d'ouvrages qui empêchassent d'achever le passage du fossé; on usa dans ce travail d'une si grande diligence, qu'il fut fini le 30 au matin. M. de Belle-Isle (1) étoit de tranchée, et alloit être relevé

(1) On a voulu blâmer M. de Belle-Isle d'avoir fait attaquer cet ouvrage en plein midi, et d'y avoir fait

lorsqu'on vint l'avertir que les ennemis jetoient des goudrons pour brûler le pont. Cela lui fit prendre le parti d'attaquer, quoiqu'en plein jour. Il fit déboucher les grenadiers de Gondrin et de Conti, qui chassèrent les ennemis jusque dans la coupure qu'ils avoient faite parallèle à la branche. Nous perdîmes à cette attaque cent hommes tués ou blessés; comme elle n'avoit pas été préméditée, et qu'il ne se trouva pas de travailleurs, M. de Belle-Isle fit donner des outils aux grenadiers, qui, encouragés par sa présence, firent le logement. Le lendemain M. de la Billarderie attaqua la coupure où les ennemis s'étoient

---

tuer du monde mal à propos; mais c'est injustement, il ne pouvoit pas prendre d'autre parti; les ennemis vouloient brûler le pont, ce qu'il étoit très-nécessaire d'empêcher. Pour y réussir, il fit déboucher un lieutenant et trente hommes pour se loger seulement au pied de la brèche. Cet officier, trouvant une occasion de faire une action d'éclat, monta à la brèche, et s'empara d'une partie de l'ouvrage. Cet heureux succès obligea M. de Belle-Isle à faire soutenir cette première troupe pour avoir le temps de se loger au haut de la brèche, où l'on se maintint malgré le feu des assiégés. Cette action, loin d'être condamnée, mérite d'être approuvée.

retranchés. Les grenadiers (1) du régim des Gardes firent, dans cette occasion, des tions d'une valeur incroyable ; ils se rendir maîtres de la totalité de l'ouvrage à cor après avoit perdu cent cinquante homm quinze sergens, et treize officiers. Pendant l'armée française s'occupe durant quelq jours à élever des batteries dans l'ouvrag corne, reprenons ce qui regarde celle de M prince Eugène.

Depuis le 8, nos généraux avoient re plusieurs avis que les ennemis étoient en m che ; mais ces avis s'étoient trouvés faux; M. prince Eugène avoit seulement détaché qu tre mille chevaux et quelque infanterie po aller attaquer M. de Quad, qui s'étoit rappr

(1) Peut-être auroit-on pu emporter cette coup sans perdre autant de monde ; mais la valeur officiers et des grenadiers du régiment des Gardes mena un peu trop loin ; au lieu d'attaquer avec quante grenadiers, et tenir les autres au débou pour soutenir, en cas de besoin, les premiers, trois compagnies voulurent partager le péril et la gl elles se jetèrent dans l'ouvrage, où il y en eut la m tié de tués inutilement, puisqu'il est vrai de dire cinquante hommes eussent suffi pour soutenir les vailleurs.

hé de Graben. Ce dernier ayant été averti le
qu'il paroissoit un corps de troupes du côté
e Bretten, crut que c'étoit la tête de l'ar-
ée ennemie et (1) se retira sous le Fort-Louis
ec sa cavalerie, ayant renvoyé dans les li-
es son infanterie composée de dix batail-
ns; mais le détachement ennemi étant re-
urné vers Hailbron, M. de Quad revint à
ulberg, et M. Philippe fut détaché avec
eux mille grenadiers pour occuper Graben.
M. le maréchal d'Asfeld (2) apprit le 16 que
l. le prince Eugène faisoit descendre le Nè-
e à beaucoup de bateaux, et que douze cents
ommes, après avoir chassé les troupes de l'é-
cteur Palatin d'Heidelberg, s'en étoient em-
arés, et y faisoient construire des fours. MM.
s maréchaux tinrent conseil, et cherchèrent

(1) M. de Quad prit dans cette occasion son parti
peu trop vîte; il se retira jusqu'au Fort-Louis avec
e précipitation qui ne fut point approuvée.

(2) On crut alors que M. le prince Eugène tenteroit
ôt le passage du Rhin que de venir se présenter
r attaquer les lignes: aussi nos généraux prirent
toutes les précautions possibles pour n'être pas sur-
s, en cas que M. le prince Eugène voulût exécuter
rojet.

à pénétrer où ce mouvement pouvoit conduire l'armée ennemie. C'étoit-là le premier qui semblât réellement indiquer une marche prochaine vers le Rhin : ils crurent que M. le prince Eugène vouloit tenter un passage proche de Worms. Il n'y avoit pas d'apparence de le lui disputer depuis cette ville jusqu'à Mayence ; il auroit fallu s'éloigner de douze lieues de Philisbourg, et nos généraux étoient trop prudens pour diviser leurs forces. Ils crurent seulement pouvoir s'y opposer depuis Spire jusqu'à Worms. Ils firent revenir M. de Quad et l'envoyèrent du côté de Frenkandal pour observer depuis Worms jusqu'à Manheim. Entre cette ville et Spire il ne se trouve que deux seuls endroits où les ennemis puissent jeter des ponts, Altrip et Creiche ; M. de Belle-Isle vint camper avec les dragons à la Rehute, également à portée de marcher à l'un ou à l'autre.

Cette disposition sembloit assurer suffisamment les bords du Rhin entre Spire et Worms ; mais elle n'ôtoit pas à M. le prince Eugène la possibilité de passer entre cette ville et Mayence, et de venir en force camper dans la plaine de la Rehute ; les deux corps détachés, quoique composés de soixante escadrons, auroient

obligés de se retirer à son arrivée, et de re-
ser le Spirback.

M. le maréchal de Noailles étoit campé à
re (1) avec cinquante escadrons et quel-

---

1) Si les ennemis étoient venus pour nous attaquer
s la plaine de Spire, l'armée du roi auroit occupé
même terrain qu'occupoient les Impériaux à la ba-
lle gagnée par M. de Tallard. M. le maréchal de
illes fit fortifier avec grande diligence le Spirback
uis Marientrau jusqu'au Rhin, pour couvrir, en cas
besoin, la droite de l'armée ; la gauche eût été ap-
yée à un petit ruisseau qui passe à Linquenfelt, et
centre se seroit trouvé entre Hartausen et Helin-
stin.

Mais, me dira-t-on, puisque le poste du Spirback
i bon, pourquoi ne pas l'occuper, au lieu d'at-
dre l'ennemi dans la plaine? La raison en est facile
nner.

L'infanterie étant employée au siége, on ne pouvoit
dégarnir les lignes de circonvallation pour aller
côté de Neustat occuper celles du Spirback, ce qui
oit trop divisé les forces de l'armée française; au
qu'en choisissant un champ de bataille sur les
teurs de Spire, l'infanterie pouvoit passer le Rhin
ntre heures, et venir occuper les postes qui lui
nt destinés, et repasser de même de l'autre côté,
s ennemis par quelque contre-marche y avoient
olé nos forces. Il y avoit trois ponts préparés pour
liter ce passage.

ques bataillons; il s'étoit chargé de veiller de ce côté-là à tout ce qui pouvoit assurer la prise de Philisbourg ; sa prévoyance lui fit connoître tous les inconvéniens qui arriveroient, si M. le prince Eugène venoit camper sur le Neubak; non seulement il auroit extrêmement resserré les subsistances, mais aussi il auroit pu, s'il avoit jugé à propos, engager une affaire avec d'autant plus d'avantage, que nos forces étant séparées, il pouvoit nous venir combattre dans une belle plaine avec une armée supérieure en cavalerie, et égale en infanterie. Ces réflexions déterminèrent M. le maréchal de Noailles à se retrancher derrière le Spirback, afin de défendre plus aisément l'entrée de la plaine de Spire. Autrefois, dans ce même poste, M. le maréchal de Choiseul, avec trente mille hommes, arrêta M. le prince Louis de Bade, qui en avoit soixante; mais le terrain n'est plus le même, à cause de la grande quantité de bois qui ont été défrichés depuis ce temps-là. M. le maréchal de Noailles voulut lui même aller reconnoître tout le cours de cette rivière, et les postes qu'il falloit retrancher les premiers, en cas que le temps ne lui permît pas d'achever en total un ouvrage si utile, non seulement pour la con

onclure, mais aussi pour tout le temps de la guerre, ces lignes, une fois perfectionnées, mettant en état avec peu de troupes de garder l'entrée de l'Alsace du côté du Bas Rhin.

Quand on veut fortifier des lignes, les deux postes principaux sont la droite et la gauche: lorsqu'ils sont en sûreté, il est facile de secourir le centre, par où les ennemis ne tenteront pas même de passer, à moins que leurs troupes ne soient extrêmement supérieures. Suivant ce principe, M. le maréchal de Noailles ordonna de retrancher le Spirback, depuis Marientrau jusqu'à Spire (1). Cet endroit est facile à bien fortifier par le secours même du ruisseau qui peut fournir à une inondation très-sûre et très-abondante. Il fit élever, pour soutenir les eaux, huit digues dont les têtes furent défendues par autant de demi-lunes fraisées et palissadées, qui, en assurant l'inondation, mettoient la droite des lignes hors d'insulte.

(1) Depuis Neustat jusqu'à Spire, le Spirback a ent dix-sept pieds de pente; ce qui donne la facilité e rendre les inondations très-abondantes et d'autant eilleures, qu'il est impossible de les saigner depuis nhoffen jusqu'au Rhin.

La gauche fut appuyée à Neustat entre cette ville et les bois de Spirdorf (qui continuent jusqu'à Spire). Il se trouve une plaine d'environ demi-lieue coupée par le Neubak et le Spirback , dont les bords en cet endroit étant plats sont peu propres à élever une inondation. Pour aider à la nature, M. de Noailles fit creuser un nouveau et même lit à ces deux rivières , lequel longeant les terres depuis Vintzing jusqu'à Heitmeil, peut servir de fossé à un retranchement qui doit mettre ce poste en sûreté.

Entre Heitmeil et Marientrau le pays est couvert de bois assez clairs , à la vérité, par où des partis pourroient se glisser aisément, mais ces bois étant coupés en des endroits par des marais, et bordés sur toute leur longueur par le Spirback , il n'est pas facile d'y faire passer une armée nombreuse , sur-tout lorsqu'on lui dispute le passage. M. le maréchal de Noailles résolut de laisser , pour le présent, cette partie du terrain sans y ajouter de nouvelles défenses, et de presser seulement les travaux qu'il avoit projetés; ils furent commencés et presque achevés en moins de quinze jours. Il ne restoit que très-peu de chose

înir, lorsque M. le maréchal d'Asfeld lui anda que sa présence étoit nécessaire à l'ar-ée du siége.

Les avis venoient de toutes parts que l'ar-ée ennemie étoit en pleine marche (1), et ue pour cette fois M. le prince Eugène s'ap-rochoit réellement des lignes; il étoit parti d'Hailbron le 25, et marchant sur trois co-onnes, l'une par Saint-Sim, l'autre par Epin-uem, la troisième par Bretten, il tenoit nos énéraux dans l'incertitude de l'endroit où il ouloit se porter. Le 27 il vint camper, la droi-e à Langenbrik, le centre à Obstat, et la gau-he tirant vers Brucksal.

Quoique les lignes fussent achevées depuis ong-temps et qu'elles fussent déjà en état de éfense, l'approche de l'ennemi fit sentir la onséquence de les rendre encore plus fortes.

(1) Cette marche fut fort belle et fort capable de nner de la jalousie à nos généraux; elle conduisoit même temps trois différens corps de troupes, l'un rs le Bas Rhin, l'autre du côté des lignes, et le isième vers le Haut Rhin; mais elle eût causé plus inquiétudes, si M. le prince Eugène se fût mis en arche quinze jours plutôt. Il est à croire qu'il a eu de nnes raisons qui l'en ont empêché.

M. le maréchal d'Asfeld fit creuser un avant-fossé (1), et par delà ce fossé trois rangs de puits de huit pieds de profondeur disposés en échiquier, de manière que de l'un à l'autre il n'y avoit pas un pied de distance. La défense de ce triple retranchement devoit être confiée à quatre-vingt-douze bataillons et soixante escadrons. Leurs postes étoient déjà désignés depuis plusieurs jours, et, en cas d'attaque, chacun étoit instruit de la manœuvre qu'il devoit faire.

Depuis que l'armée de M. le prince Eugène étoit campée à Brucksal, il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir fourrager de ce côté-ci du Rhin ; ce qui engagea le 29 M. le maréchal d'Asfeld de faire repasser toute la cavalerie qui étoit campée, soit à Rheinhausen,

(1) Il n'est pas pardonnable d'avoir attendu jusqu'au dernier jour à perfectionner les lignes, on avoit cessé ce travail, comme si jamais l'ennemi n'eût dû paroître.

Se présente-t-il, on passe les jours et les nuits, et à grande peine peut-on perfectionner, en plusieurs jours, les nouveaux travaux qui n'auroient pas même été commencés, si M. le prince Eugène eût attaqué en arrivant, comme il n'eût pas manqué de faire, si son dessein avoit été de combattre.

oit dans les lignes, et de l'envoyer dans la
laine de Spire.

Le 30, M. de Belle-Isle, qui étoit à la Re-
te se rapprocha des lignes, et vint camper
r la hauteur de la Petite Hollande; M. de
uad, qui étoit du côté de Frenkandal, re-
t à la Rehute. Par cette disposition, l'in-
terie (1) se trouvoit seule dans les lignes, et
cavalerie étoit campée en quatre différens
ps aux environs de Spire.

Le 1.er juillet à la pointe du jour, on décou-
t l'avant-garde de l'armée ennemie qui lon-
oit les bois de Wissental, et marchoit sur
ix colonnes, la première vers ce village, la
onde vers Graben.

Messieurs les maréchaux fi[illegible]ettre l'in-
terie en bataille, et pass[illegible] Rhin aux
ante escadrons, qui devoient combattre
les lignes; il y eût quelques escarmouches
e nos hussards et ceux des ennemis; quel-
volées de canon tirées sur leurs troupes,
l'on voyoit défiler du côté de Wissental

(1) Quelques jours après, M. d'Asfeld fit venir
e régimens de dragons, qui [illegible]nt dans les li-
usqu'à la fin du siége.

et qui vinrent camper à couvert du bois : tout annonçoit le combat, et l'arrivée du roi de Prusse (1) à l'armée ennemie paroissoit en devoir être le signal. Nos généraux s'y préparèrent, ils restèrent jusqu'à minuit à la tête des troupes qui couchèrent en bataille, attendant avec impatience le jour qui devoit leur fournir l'occasion de montrer leur courage (2).

Le même jour, à huit heures du soir, M. le maréchal d'Asfeld fut averti que les ennemis avoient envoyé vers Mulberg un corps de dix mille hommes avec quantité de bateaux.

---

(1) On se persuadoit facilement que le roi de Prusse n'étoit venu que pour être témoin de quelque événement considérable, et, selon toute apparence, on croyoit bientôt en venir aux mains. Ce roi (si l'on en croit le bruit public) fit son possible pour engager M. le prince Eugène au combat, jusqu'à lui proposer de remplacer de ses troupes et à ses dépens le nombre de soldats qui seroient tués dans cette action, si les Impériaux étoient repoussés. Si ce fait est vrai, il paroît que le roi de Prusse n'observoit pas entièrement les lois d'une parfaite neutralité.

(2) Il est difficile d'examiner la bonne volonté de l'officier et du soldat; on voyoit avec plaisir l'impatience qu'ils avoient de combattre.

M. d'Hérouville, qui étoit détaché le long du Rhin avec quatre bataillons et deux régimens de cavalerie pour établir des postes et des communications depuis Lymerchem jusqu'à Lautrebourg (1), avoit eu les mêmes avis; ce qui détermina M. le maréchal d'Asfeld à faire marcher sur-le-champ M. de Duras avec dix-neuf escadrons et sept bataillons pour s'opposer au passage (2) que les ennemis paroissoient vouloir tenter.

Le 2, l'infanterie coucha à Lymerchem,

---

(1) On compte depuis Philisbourg jusqu'à une lieue par-delà Lautrebourg dix endroits propres à jeter des ponts, Roussen, Lymerchem, Nue, Forche, Yoquesam, Aguenback, Neubourg, Sunerem, Selz, Munckausen. Tous les bords du Rhin dans ces endroits sont couverts de bois et coupés de ruisseaux; ce qui les rend très-difficiles à garder.

(2) Les inondations, qui incommodoient beaucoup nos troupes à l'armée du siége, servirent très-utilement la cavalerie qui gardoit les bords du Rhin. Sans ce secours, elle auroit eu bien de la peine à empêcher les ennemis de passer; les chemins le long du Rhin sont étroits et si difficiles, qu'il est impossible d'y conduire des troupes jusqu'à ce qu'on ait fait des communications; on a commencé à y travailler. Il est de conséquence de suivre ces ouvrages.

Les ennemis firent cette marche pour nous engager

et la cavalerie alla jusqu'à Jochenum. M. maréchal de Noailles, qui avoit suivi ce premier détachement avec les dragons, les fit camper proche Lymerchem, et vint coucher à Jochenum. Le 3, il s'avança avec la cavalerie à Neubourg; l'infanterie resta dans les prairies d'Aquemback aux ordres de M. d'Hérouville. On ne doutoit plus que les ennemis ne marchassent vers la Haute Alsace; M. le maréchal de Noailles avoit déja même commandé des détachemens pour remonter le Rhin, afin d'être instruit de leur marche, lorsqu'il reçut un courrier de M. le maréchal d'Asfeld qui lui mandoit que les ennemis se rapprochoient des lignes. A cette nouvelle, M. de Belle-Isle y marcha avec les dragons; M. le maréchal de Noailles le suivit de près, ayant fait dire à M. le duc de Duras de venir à Rhinsabre avec la cavalerie, et de laisser M. d'Hérouville avec trois escadrons et neuf bataillon

---

à dégarnir les lignes en envoyant de l'infanterie le lo des bords du Rhin; mais M. d'Asfeld ne prit point change, et ne fit observer ce corps de troupes que p de la cavalerie et des dragons qui rejoignirent qu ques bataillons qui, dès le commencement du siég avoient été destinés à cet usage.

our veiller à ce qui se passeroit depuis Lau-
ebourg jusqu'à Jochenum.

Les batteries qu'on avoit dressées pendant
es divers mouvemens se trouvèrent enfin
chevées; et le 4 on commença à battre l'ou-
rage couronné avec vingt-quatre pièces de
anon; la brèche fut praticable le 6, il ne s'a-
gissoit plus que de faire le passage du fossé.
Les ingénieurs espéroient pouvoir achever le
pont en trois jours; selon toutes les apparen-
ces, ils y auroient réussi, si le Rhin, qui avoit
commencé à déborder depuis le 1.er du mois,
n'avoit traversé leurs entreprises. Quoiqu'il
n'y eût point de fonte de neiges dans les mon-
gnes, on vit avec étonnement les pluies
ire grossir (1) dans un jour ce fleuve de
is à quatre pieds, et inonder les plaines les
s reculées. On a beau lire les histoires, je
s que l'on y verra peu d'exemples d'une
tion pareille à celle où se trouva l'armée
aise pendant la fin de ce siége. On ne

---

(1) Il y avoit trente ans que le Rhin n'avoit si fort
é; et ce fleuve, qui grossit seulement une fois
nnée, et dont les eaux s'écoulent tout de suite
lles ont une fois commencé à diminuer, débor-
s différentes reprises.

pouvoit plus relever les tranchées que tous les deux jours, et pendant la nuit. Les parapets qui, au commencement, mettoient à peine les soldats à couvert du feu, ne pouvoient plus suffire à les élever au dessus des eaux. Ils s'en servoient comme de chaussées pour traverser l'inondation, et marchant alors d'un pas assuré entre deux précipices, ils essuyoient à découvert tout le feu de la place avec une constance digne d'admiration. Il falloit apporter dans des vedlins les fascines et les choses nécessaires pour le passage du fossé, qu'il devenoit impossible de combler. La communication d'un côté du Rhin à l'autre étoit absolument coupée. Les convois, soit pour l'artillerie, soit pour les vivres, ne pouvoient venir qu'en bateaux. En cas d'attaque, l'infanterie se trouvoit confiée à ses propres forces, sans qu'il fût possible à la cavalerie de passer le Rhin, et de venir occuper les postes qui lui étoient destinés. Cependant l'heure du combat sembloit approcher. M. le prince Eugène étoit campé à une demi-lieue des lignes à la tête de quatre-vingt mille hommes, et donnoit à juger par ses manœuvres qu'il vouloit les attaquer. Il tenoit presque toujours nos troupes sous les armes, exposées au feu

partie de son artillerie et de vingt piè-
canon que les assiégés tiroient conti-
ment sur elles.

12, il envoya six mille hommes s'em-
de Roussen, poste très-bon au bord du
, environ à un quart de lieue de nos li-
Ce premier détachement fut suivi le len-
n d'un pareil nombre de troupes. Ce
ement pouvoit tendre à l'exécution de
rojets différens. Le premier et le plus dif-
à cause de l'inondation, et de la proximi-
nos troupes, étoit de jeter un pont sur
in; le second, d'attaquer avec toutes
rces dix bataillons qui se trouvoient sé-
du reste de l'armée par l'inondation;
roisième, de venir casser notre pont de
leneim, et jeter du secours dans la place.
rnier parut le plus à craindre à M. le
hal d'Asfeld; il envoya le comte de
avec douze cents hommes pour mettre
it en défense, et s'opposer au passage
iteaux. Soit que les ennemis trouvas-
op de difficultés à cette entreprise, soit
en connussent l'inutilité, ils ne tentè-
ien, et nous laissèrent tranquilles de ce
a. Ils avoient quelques jours auparavant
du côté de Wissental, le long des bois.

On travailloit de notre côté sans
combler le fossé de l'ouvrage à cour
jetoit par jour quatorze à quinze mi
nes, et cependant il n'y avoit pas d'a
que le pont pût être fini de quelques

Nos généraux attendoient ce mon
grande impatience ; ils espéroient
l'ouvrage à couronne seroit pris, é
tôt les maîtres de la place, et ils
geoient rien pour y parvenir. La nui
16, le pont se trouva enfin achevé. (
à l'assaut ; les ennemis ne firent q
charge, et voulurent se retirer ; mais
nadiers entrèrent avec tant de furie
vrage, qu'ils en tuèrent un grand n
prirent quatre-vingts prisonniers
vailla au logement (1) le long des

mpossible de se loger dans le tertre
: l'ouvrage qui est absolument creux
: le fond est un marais.

7, le gouverneur envoya le major de la
emander une permission de porter une
M. le prince Eugène. M. le maréchal le
ès-poliment, sans cependant lui accor-
demande. Il donna des louanges au
: et à la fermeté du gouverneur ; il fi-
discours, en disant que la valeur de-
oir des bornes, que les assiégés de-
connoître qu'ils étoient à présent hors
e faire une longue résistance, qu'ainsi
evoient point espérer de capitulation,
ndoient que les batteries fussent com-
s ; que, s'ils ne se rendoient pas dans
t-quatre heures, la place seroit livrée
ur des soldats qui brûloient d'impa-
le l'emporter d'assaut ; que cependant
seroit les actes d'hostilité jusqu'à ce

---

te le corps de la place etoit entouré d'un bon
d'un chemin couvert ; ce qui devoit retarder
de la ville de huit jours ; mais réellement il
nais eu de chemin couvert ; et le fossé est si
, qu'il n'a pas trois pieds de profondeur. C'est
gagea les Impériaux à capituler.

que M. le gouverneur eût envoyé sa réponse. La journée se passa en pourparler. La place capitula à dix heures du soir; et le lendemain le régiment des Gardes s'empara des portes.

M. le maréchal d'Asfeld fit travailler tout de suite à combler les tranchées, et réparer le chemin couvert. La garnison évacua la place le 11 avec tous les honneurs de la guerre, et fut conduite à Mayence. Elle étoit composée de trois mille hommes encore en état de combattre. Il y en avoit eu pendant le siége douze cents de tués ou blessés.

Quoique Philisbourg fût pris, M. le prince Eugène restoit toujours campé dans les bois de Wissental; on ne pénétroit point quel avoit pu être son dessein, en venant se présenter à une demi-lieue de nos lignes sans rien entreprendre; sûrement quelques raisons supérieures l'avoient empêché de suivre ses premiers projets. Quelle apparence, en effet, qu'un général de son mérite et de sa réputation fût venu si près de Philisbourg pour être témoin de la prise de cette place et, pour ainsi dire, en signer la capitulation! Il devoit être instruit avant de partir d'Hailbron de la situation des lignes. Les gens du pays ne lui

ient pas laissé ignorer les travaux immen-
s qui assuroient la circonvallation, et l'im-
ssibilité de l'attaquer (1).

Il est donc plus vraisemblable de croire
'il s'étoit avancé seulement pour attirer sur
i l'attention de nos généraux, et les amu-

(1) A moins de vouloir refuser à M. le prince Eugène
sage du bon sens, on ne peut pas se persuader que ja-
is ce général ait voulu attaquer les lignes, même dans
temps où elles étoient les plus foibles. Il n'est pas vrai-
mblable de croire que quatre-vingts bataillons de
oupes ramassées au hasard puissent forcer derrière
s retranchemens près de cent bataillons de l'infan-
ie française réunis en un seul corps.

Les avis contraires étoient fondés dans cette occa-
n sur un faux principe. Lignes attaquées, lignes
cées; par conséquent M. le prince Eugène risquera
t pour nous combattre. Ce principe, qui est vrai en
-même, lorsque des troupes gardent des lignes
ne grande étendue où elles ne peuvent pas être par-
t également en force, et quelquefois en danger d'ê-
tournées par leur flanc, devient faux par rapport
situation des lignes de Philisbourg. La droite et la
che étoient appuyées au Rhin, et hors de danger
re prises en flanc; les troupes étoient en force par-
, et outre les bataillons qui devoient d'abord faire
à l'ennemi, il y avoit en seconde ligne des corps
éserve considérables, qui devoient se porter aux
cipales attaques.

ser par sa présence, pendant qu'une partie de ses troupes marcheroit pour tenter un passage sur le Rhin, et que les inondations ayant rendu les bords de cette rivière impraticables, il avoit été contraint de demeurer dans l'inaction par l'impossibilité où il s'étoit trouvé de rien entreprendre.

Quoi qu'il en soit, il resta dans le camp de Wissental pendant vingt jours; il en repartit le vingt-unième pour reprendre celui qu'il avoit précédemment occupé proche de Brucksal; résolu d'y attendre que notre armée fît quelque mouvement, et de s'opposer aux entreprises de M. le maréchal d'Asfeld. Cherchons à présent à pénétrer quels peuvent être les projets de ce général pour le reste de la campagne.

Nulle apparence qu'il veuille se porter en avant de Philisbourg dans un pays ruiné, en présence d'une armée presque aussi forte que la sienne, qui a l'avantage du poste (1) et des subsistances, il ne lui reste donc plus que deux partis à prendre.

---

(1) Les hauteurs de Brucksal forment un très-bon camp; on ne sauroit y arriver par le côté du Rhin sans passer la Salsa ou la Creiche; le terrain qui e

'un, de descendre le Rhin jusqu'à Mayen-
l'autre', de remonter ce fleuve pour le
r au Fort-Louis, et vivre aux dépens de
emi depuis Rastat jusqu'à la plaine de
e. Il n'étoit pas possible qu'il exécutât ce
er projet, sans déposter M. le prince Eu-
Il étoit campé à Brucksal, et avoit allongé
orps séparés jusqu'à Mulberg; il se seroit
dans la plaine de Stolophen, et empê-
l'armée française de déboucher au Fort-
s, il l'auroit contrainte de manger une
e de l'Alsace.

le maréchal d'Asfeld se trouva, pour
dire, forcé à marcher vers le Bas Rhin,
y rencontrer deux avantages.
an, de vivre pendant quelque temps dans
ays neuf et abondant, et d'y laisser repo-
s troupes fatiguées des travaux du siége.
autre, d'obliger M. le prince Eugène à se
ster et à découvrir ou la Franconie ou le
emberg.

---

ces deux ruisseaux étant coupé par un marais, prince Eugène pouvoit tenir très-long-temps e camp, et tirer ses vivres du bailliage de Bret-

Il fut donc résolu de prendre des arrangemens pour faire marcher l'armée vers Mayence. Le 22, M. de Belle-Isle fut détaché avec les dragons et quelque infanterie pour s'emparer de Worms, et y établir l'entrepôt des vivres. M. de Quad marcha le même jour à Oberstadt avec trente-cinq escadrons; le reste de la cavalerie demeura, partie à Rhinsabre aux ordres de M. le duc de Duras, partie dans la plaine de Spire aux ordres de M. le duc de Chaulnes, et toute l'infanterie sous Philisbourg, où elle resta jusqu'au 28 qu'elle vint camper à Spire.

M. le maréchal d'Asfeld y arriva le même jour, en repartit le 30, et fut camper le premier août près de Worms avec cent dix escadrons et quatre-vingts bataillons.

M. le maréchal de Noailles resta à Spire avec vingt-cinq bataillons et vingt-un escadrons qu'il dispersa dans plusieurs quartiers séparés.

La marche de M. le maréchal d'Asfeld ne permettoit plus à M. le prince Eugène de différer la sienne; mais, soit qu'il remonte le Rhin et tente de passer en Haute Alsace; soit que, descendant ce fleuve il passe le Nècre et vienne

du

côté de Mayence s'opposer à nos entreprises, l'armée de M. le maréchal de Noailles tient également en échec.

S'il veut remonter le Rhin, M. le maréchal d'Asfeld détache trente bataillons pour joindre l'armée de M. de Noailles qui suit l'ennemi, et observant ses mouvemens, lui en défend le passage. Pendant ce temps-là, M. d'Asfeld faisant diversion passe entre Worms et Mayence, et va établir des contributions jusqu'aux portes de Francfort.

Veut-il au contraire descendre le Rhin (1) avec toutes ses troupes, et venir sur les bords du Mein, M. de Noailles passe à Philisbourg, envoie un gros détachement faire contribuer le Wirtemberg qui refuse de tenir les engagemens qu'il a pris avec M. de Quad, s'empare du camp de Rastat, et s'assure un chemin ouvert jusqu'à la plaine de Veille.

M. le prince Eugène (2), en général habile,

(1) Ce projet, qui en lui même est très-bon et qui le réussi (si l'exécution avoit été conduite avec autant d'arrangement que l'exigeoit une affaire de cette importance), eût encore été meilleur, si le but de cette marche avoit été de s'emparer d'Heidelberg, et de se porter le long du Nècre.

(2) Jamais M. d'Asfeld n'a pu se promettre d'éloi-

et sa gauche proche
fit passer le Nècre
en trois corps de b
laissa l'arrière-gard
M. le maréchal d
dès le 4, et ayant la

---

gner des bords du Nècr
Eugène y laissoit, tant
Spire, le seul objet p
étant de garder Heidel
le cours du Nècre.

(1) Cette disposition
l'armée française étant
Oppenem, l'autre à W
M. le prince Eugène ét
ordre dans sa marche p
venions que pourroient

(2) Il eût été à souhai
feld se fût porté jusque

cadrons et douze bataillons, il étoit venu camper la droite à Oppenem, et la gauche à Guinsem sur la Selz.

Ce mouvement engagea M. le prince Eugène à faire jeter deux ponts sur le Mein et un troisième au dessous de Mayence sur le Rhin; il fit passer le Mein à son avant-garde seulement, et le reste de ses troupes demeura dans la même position.

M. le maréchal d'Asfeld voyant que M. le prince Eugène s'opiniâtroit à ne point dégarnir les bords du Nècre tant que M. de Noailles resteroit à Spire, lui manda le 8 de venir avec toute ses troupes à Oppenem.

Cette marche détermina M. le prince Eugène à croire que véritablement nous voulions porter toutes nos forces vers le Bas Rhin; il fit aussitôt passer le Mein à son corps de bataille et marcher son arrière-garde à Guernsheim, résolu (1) de passer incessamment le

---

sur nos derrières, et mangeant aux environs de cette ville le seul pays appartenant à l'électeur de Mayence, qui avoit épargné les terres de l'électeur Palatin.

(1) M. le prince Eugène feignoit de vouloir passer le Rhin, et faisoit son possible pour le persuader en faisant tous les préparatifs qu'exigeoit ce dessein. Il

Rhin au dessous de Mayence à la faveur de
fortifications de cette place, et d'un camp re
tranché où il avoit déjà porté huit à dix mil
hommes.

Les soins de M. le maréchal d'Asfeld (1)
avoient enfin amené M. le prince Eugène d
il le désiroit, il ne croyoit pas que rien pû

---

eût été à souhaiter qu'il eût pris ce parti; cette marc
eût facilité l'exécution du projet de M. le maréch
d'Asfeld qui auroit immanquablement réussi, si l
ennemis avoient fait passer en-deçà du Rhin une pa
tie de leur armée.

(1) Il y a trois choses à examiner; la première, l
motifs qui ont engagé M. le maréchal d'Asfeld à se
tirer d'Oppenem; la seconde, quelle marche ce gé
ral auroit dû faire pour réussir dans son projet; e
troisième, le temps où M. d'Asfeld s'est retiré, et
raisons qui ont empêché M. de Noailles d'envoyer
détachement en Wirtemberg.

Jamais M. le maréchal d'Asfeld n'a pu imaginer
se retirer d'Oppenem pour éviter M. le prince Eug
Tous les bruits qui ont couru à ce sujet sont sans
dement. Il a eu en vue deux objets principaux; l'
de ménager pendant l'été un pays où il veut établir
quartiers d'hiver, et qui peut être utile à conser
si le roi veut ouvrir la campagne prochaine par le
de Mayence; l'autre, d'aller punir les habitans
Wirtemberg, qui refusent de tenir les engagem

empêcher de passer le Rhin à Philisbourg, d'envoyer des troupes dans le Wirtemberg et de s'assurer une subsistance facile pour le reste de la campagne.

Il songea donc au plutôt à se retirer d'Oppenem, et pour faciliter sa retraite, il renvoya

---

qu'ils ont pris avec M. de Quad. Quels sont les moyens pour faire réussir ce dernier projet, qui semble intéresser davantage M. d'Asfeld?

Eloigner M. le prince Eugène du Nècre, l'attirer vers le Bas Rhin, attendre qu'il ait fait passer ce fleuve à une partie de son armée, et pendant qu'il se livre tout entier aux soins de défendre les environs de Mayence, faire marcher un corps de troupes légèrement sur le Nècre, s'emparer d'Heidelberg, et en occupant ce poste donner le temps au reste de l'armée de passer le Rhin à Nécreau, et de couper la communication du Wirtemberg à l'armée ennemie; elle est obligée, pour aller défendre ce pays, de passer par la Françonie, et de gagner à grandes journées le chemin d'Hailbron.

Pendant ce temps-là, elle vous donne la facilité d'exercer contre les habitans du Wirtemberg les châtimens qu'exige leur mauvaise foi.

Nous venons d'examiner les raisons de se retirer l'Oppenem, les manœuvres qu'il falloit faire pour exécuter ce projet. Voyons à présent celles qui ont été faites, et pourquoi M. de Noailles n'a pas envoyé en Wirtemberg. M. le maréchal d'Asfeld, pour attirer l'arrière-garde de M. le prince Eugène vers le Bas Rhin,

le 12 ses gros équipages à Worms (où M. de Noailles l'attendoit avec ses troupes). Le 13, il vint camper à Westoffen et le 14 entre Frenkandal et la montagne.

Le même jour, M. le maréchal de Noailles se mit en marche avec trente-deux batail-

---

mande à M. de Noailles, le 8, de marcher à Oppenem. Le 9, en arrivant à Worms, ce dernier reçut ordre d'y laisser ses troupes, et de venir trouver M. d'Asfeld (C'est après cette conversation qu'on s'aperçut pour la première fois de la mésintelligence qui commençoit à naître). Il est difficile de savoir ce qui s'est passé dans cette conférence, MM. les maréchaux n'ayant pas été d'accord. Par la suite des faits dont ils étoient convenus ensemble, je vais donc seulement rendre compte des mouvemens qui ont été faits depuis ce jour. M. le maréchal d'Asfeld abandonne pour ce moment le dessein de se porter sur le Nècre, et de s'emparer d'Heidelberg; la crainte de manquer de subsistance a beaucoup influé sur cette résolution; il se contente d'envoyer six mille hommes faire une course dans le Wirtemberg, pendant qu'il fait occuper le camp de Rastat avec cinquante-deux bataillons cinquante-sept escadrons. M. de Noailles est chargé de cette commission, et de faire les arrangemens nécessaires pour se mettre en marche au premier ordre. Ce projet exige de même que l'autre que la présence de l'armée française arrête M. le prince Eugène sur les bords du Bas Rhin, et lui dérobe la connoi-

lons et trente-un escadrons, et coucha à la Rehute, le lendemain à la Petite Hollande. Il fit prendre du fourrage pour deux jours, du pain pour quatre; et passant le Rhin à Philisbourg,

---

sance de ce qui se passe sur nos derrières; mais M. le maréchal d'Asfeld négligea de prendre cette précaution, en faisant une marche vers Mayence, ou au moins en demeurant quelques jours à Oppenem. Il renvoie le 12 les gros équipages sur ses derrières. Le 13, il décampe, et vient coucher à Westooffen; et ce n'est qu'après avoir annoncé pendant trois jours à M. le prince Eugène que l'armée française va bientôt remonter le Rhin, qu'il mande le 14 à M. de Noailles de l'aller passer à Philisbourg.

A la première nouvelle que M. le prince Eugène avoit eue que les équipages de l'armée française remontoient le Rhin, ce général avoit fait de gros détachemens pour se porter sur le Nècre. Ces troupes marchoient avec tant de diligence, que le même jour que M. de Noailles coucha à Graben, il eut avis que ces détachemens ennemis arrivoient à Heidelberg, ce qui ne nous donnoit qu'un jour et demi d'avance sur eux. Ces avis étoient sûrs, et furent confirmés par des lettres de M. le maréchal d'Asfeld, qui mandoit que l'armée ennemie s'étoit mise en marche six heures après son départ d'Oppenem.

M. de Noailles ne crut pas qu'étant si près de l'ennemi, il fût prudent d'envoyer dans le Wirtemberg un détachement qui ne pourroit être soutenu lorsqu'il

il fut à Graben; en y arrivant, il apprit que M. le prince Eugène avoit fait un détachement de dix-sept mille hommes choisis, dont partie s'avançoit à grandes journées à Hailbron, partie à Heildelberg, et que la tête de ces troupes commençoit déjà à paroître sur les bords du Nècre. Ces nouvelles venues par des voies sûres déterminèrent M. de Noailles à aban-

---

y seroit entré. La communication de ce pays avec les plaines qui bordent le Rhin étant coupée par des montagnes où l'on ne sauroit passer que par des gorges éloignées, il aima mieux commettre sa conduite à la censure du public que hasarder de faire battre inutilement les troupes du roi. Je dis inutilement, car en effet quel avantage pouvoit-on espérer d'une course faite à la hâte et, pour ainsi dire, en fuyant? Tous les exploits de ce détachement se seroient terminés en enlevant quelques baillifs pour assurer le paiement des contributions que l'on sera toujours à temps d'exiger, ou pendant l'hiver, ou ce printemps en entrant en campagne. Cinq cent mille francs, à quoi montent les impositions du Wirtemberg, sont-ils des objets assez considérables pour risquer un corps de troupes, et le commettre à être coupé dans sa retraite. Je laisse à des gens plus éclairés que moi à décider si M. de Noailles a eu tort ou raison de ne point exécuter à la lettre les ordres que M. le maréchal d'Asfeld lui avoit donnés, d'envoyer dans le Wirtemberg.

mer le projet d'envoyer en Wirtemberg, à se contenter d'occuper le camp de Ras-
Dans cette vue, il manda à M. de Guer-
(qui avoit été détaché de la grande armée c vingt-cinq escadrons et vingt bataillons, ui attendoit à Philisbourg de nouveaux or-
), de remonter le Rhin jusqu'à Muni-
sen.

I. de Noailles partit de Graben le 17, et coucher à Mulberg le 18. En arrivant à tat, il fut reconnoître les chemins par on convoi de pain et les troupes de M. de erchy devoient passer pour le venir join-
. Il ne fut pas peu surpris de voir que les ds du Rhin et les marais qui environnent inmors (où étoit le débouché du pont), ent si remplis de boue, qu'il étoit abso-
ent impossible d'y faire passer ni la ca-
rie ni les caissons; il ordonna de rom-
ce pont et de le remonter jusqu'au Fort-
is, où il manda à M. de Guerchy de se dre.

e 19, M. de Noailles partit de Rastat, int camper la droite à Stolophen, et la che à Stelinguen, où il donna ses soins à e jeter au plus vîte un pont pour commu-
uer de l'autre côté du Rhin et faciliter la ction des troupes.

Cependant l'armée de M. le maréchal d'A
feld étoit en marche ; la cavalerie longeoit l
montagne par Durchem, Neustat et Landau
l'infanterie suivoit les bords du Rhin par Spi-
re, Goermesheim, Rhinsabre, Lautrebourg
et se rapprochoit du Fort-Louis où toutes le
troupes devoient se rassembler le 21.

Le 22, M. le maréchal de Noailles quitt
le camp de Stolophen, et marcha entre Iffer
seim et Sandwir à une petite lieue de Rasta
Il fut le même jour reconnoître un terrai
propre à camper toute l'armée, partie faisan
face à la rivière de Rastat, partie en différen
corps le long de la montagne.

Le 23, M. le maréchal d'Asfeld passa l
Rhin avec la plus grande partie de ses trou
pes, et vint coucher à Iffersseim ; le reste d
l'armée demeura à Stolophen ; et le 24, ce gé
néral vint occuper le camp de Cupenheim ; c
camp, qui sera plus aisément reconnu sous l
nom de *camp de Rastat*, est un poste très
bon, où une armée, même inférieure, ne pe
être attaquée sans un désavantage de la pa
de l'ennemi.

Depuis le Rhin, passant par Rastat, ju
qu'à Niderbil, ce sont des marais inpratic
bles coupés dans le milieu par la Mourgu
ces marais sont bordés d'une petite plain

où M. de Belle-Isle campa avec seize escadrons et huit bataillons.

Depuis Niderbil (1) jusqu'au pied de la montagne où est situé Cupenheim, les bords de la Mourgue deviennent moins marécageux. On occupa le terrain qui est entre ces deux villages avec trente-six bataillons. La brigade des Gardes et les hussards couvrirent le quartier-général. Ensuite, retournant d'équerre sur l'infanterie, on fit camper entre la Favorite et Eberseim vingt-un escadrons; mais comme cette plaine est extrêmement proche de la montagne, on posta en avant dans les gorges trois brigades d'infanterie.

M. de Flavacourt occupoit une partie du terrain qui est entre Eberstein et Bade avec vingt-cinq escadrons et quatre bataillons, et M. le prince de Tingris étoit campé dans la gorge de Bade, avec vingt-sept escadrons et six bataillons. Ces quatre différens corps de troupes faisoient chacun leur service séparé, et composoient pour ainsi dire quatre armées

(1) Si l'on vouloit attaquer une armée postée derrière la Mourgue, l'endroit le plus propre est entre Niderbil et Cupenheim, les bords de cette rivière étant fermes et guéables dans toute cette partie.

différentes. M. de Quad étoit resté proch
Lichtenau avec une cinquième, composée d
huit bataillons et de trente-cinq escadrons
d'où il partit le 25 pour aller à Vilstet.

Il étoit de la dernière importance d'occu
per de bonne heure ce poste, pour empêche
l'ennemi de prévenir, par quelque gros déta
chement, notre marche vers la plaine d
Veille.

Depuis Rastat jusqu'à Fribourg, il ne s
trouve que trois passages par où l'on puiss
traverser les montagnes qui séparent le Wir
temberg des plaines qui bordent le Rhin, l
gorge d'Obercrik, celle de Valerick, et le Va
de Saint-Pierre.

Les troupes de M. de Quad, étant campée
proche Vilstet, à égale distance des deux pr
miers, en masquoient suffisamment le d
bouché, et donnoient le temps au reste d
l'armée d'arriver sans être obligée de press
sa marche.

A l'égard du troisième, il est trop éloig
et trop bien défendu par les fortifications
Fribourg, pour oser en disputer le pass
aux ennemis.

Le même jour que M. le maréchal d'Asf
étoit parti d'Oppenem, ils s'étoient mis

marche, et abandonnant les bords du Mein, ils avoient pris leur route vers le Nècre. La promptitude avec laquelle M. le prince Eugène étoit parti d'auprès de Mayence, et les deux jours de marche forcée qu'il avoit faite pour arriver à Heidelberg, laissoient croire qu'il projetoit de suivre incessamment l'armée française; mais au lieu de faire aucun mouvement, il demeura proche la Menne (1), dans

(1) Le séjour de M. le prince Eugène proche de la Menne est un trait de l'habileté de ce général. En suivant l'armée française le long du Rhin, dans un pays absolument dévasté, il court risque de ruiner son armée, sans pouvoir tirer aucun avantage de cette marche. Veut-il se porter du côté du Wirtemberg, il mange lui-même un pays qu'il a intérêt de conserver, et où sa présence n'est point nécessaire, puisque l'armée française ne peut s'y porter en entier, à cause de la difficulté des passages et du trop grand éloignement de ses magasins. Il se contente d'envoyer un détachement léger pour l'inquiéter dans ses marches, et pour contenir les partis que l'on eût envoyés dans ce pays. Cependant il reste près d'Heidelberg, où il ruine les terres de l'électeur Palatin, dont la fidélité lui est suspecte, il fait fortifier ce poste, et travaille de bonne heure à assurer les quartiers qu'il projette d'occuper pendant l'hiver.

une inaction qui pouvoit avoir pour princi
deux raisons absolument contraires.

L'une, d'être dans l'impossibilité de
entreprendre contre une armée plus forte
la sienne, postée dans un camp avantage
et qu'il ne peut suivre qu'en traversant
pays absolument dévasté, où les voitures n
quent pour suppléer au mauvais arrangen
de ses vivres et de son artillerie.

L'autre, d'attendre que l'armée franç
soit contrainte d'abandonner le camp de l
tat et de se retirer vers la Guiriche, e
fournisse, par son éloignement, une occa
facile de faire quelques tentatives du côt
la Basse Alsace, et de rappeler, par cett
version, une partie de nos troupes ou le
du Spirback, ou dans les lignes de La
bourg.

M. le maréchal d'Asfeld, en passant le I
n'avoit pas perdu de vue le poste du Spir
Il en connoissoit l'importance. Il y avoit l
pour le garder onze bataillons et vingt-q
escadrons aux ordres de M. de Leuville
troupes étoient suffisantes pour défend
passage du Rhin depuis Spire jusqu'à
nheim, et en cas que les ennemis le passa

s bas, M. de Leuville avoit ordre de se
irer derrière les retranchemens, et d'y at-
dre le secours que M. le maréchal d'Asfeld
it à portée d'envoyer, tant qu'il demeure-
à Cupenheim.

le général auroit désiré, par cette raison,
voir y rester long-temps; mais les fourra-
de la plaine avoient été consumés par
le Quad au commencement de la campa-
, ce qui nous les rendoit très-difficiles ou
-rares, étant obligés de les aller chercher
ıatre et cinq lieues dans les montagnes,
des chemins étroits et des pays coupés,
quelque nombreuses que fussent les escor-
elles pouvoient à peine suffire pour cou-
la retraite des fourrageurs contre les
ses et les embuscades de deux mille hus-
s qui, étant aidés et avertis par les gens
pays, voltigeoient sans cesse autour de
s.

uoique ces sortes de troupes ne soient
it à craindre, elles ne laissent pas d'être
iétantes, parce que vous les rencontrez
le moment que vous les croyez le plus
ınées, et parce qu'elles vous attaquent tou-
s avec avantage lorsque vous êtes les plus

foibles, et évitent le combat par une fuite
gère lorsque vous êtes en force.

Le défaut de subsistance obligea bien
M. d'Asfeld d'abandonner le camp de Cu
nheim pour remonter le Rhin, et par cor
quent de s'éloigner des troupes qu'il a
laissées dans le Spirback; mais comme e
devenoient trop foibles, n'étant plus à po
d'être soutenues, notre général jugea à p
pos de faire marcher à Neustat la réserv
M. de Belle-Isle, avec ordre de faire a
ver les travaux qui avoient été commei
le long du Spirback.

Le 3 septembre, l'armée se mit en ma
sur trois colonnes. La première, comp
de toute la réserve et de toute l'infanterie
étoit campée à Cupenheim, marcha par Ifl
seim. La seconde, composée de vingt-et u
cadrons qui étoient proche la Favorite,
Sandwir, et vint coucher avec l'infante
Stolophen. La réserve passa le Rhin et pi
chemin de Landau. La troisième, comp
des troupes de M. le prince de Tingris
M. de Flavacourt, et de trois brigades
avoient campé dans les gorges d'Ebers
prit son chemin par la montagne, et arriv

à Appenmuir, où M. le maréchal lui avoit donné rendez-vous.

Son armée, qui avoit couché le 3 à Stolophen, vint le 4 à Bichen et le 5 à Wilstet, où l'on trouva les fours établis et abondance de provisions (1) de bouche de toute espèce, que M. le maréchal du Bourg avoit envoyées d'Alsace.

M. de Quad, qui étoit parti depuis quelques jours de Wilstet pour aller camper à Offenbourg, vint trouver M. le maréchal d'Aseld à son arrivée, et lui rendre compte des postes les plus convenables à prendre pour faciliter la subsistance de la cavalerie, qui avoit grand besoin de repos, et pour réparer

(1) Cette abondance fut d'autant plus agréable, que, pendant tout le temps que l'armée resta à Capenheim, les vivres y avoient été forts rares et très-chers. Ceux qui sont chargés de la police d'une armée ne sauroient trop employer leurs soins à y procurer l'abondance; c'est un des moyens principaux pour y maintenir le bon ordre, et détruire dans le soldat l'esprit de maraude. Il est même facile en pays ennemi de lui faire donner quelque secours aux dépens du pays qui les fourniroit volontiers; mais, pour réussir dans ces sortes de fournitures, il faut prendre des arrangemens de bonne heure, ce qui demande un grand détail.

les fatigues que les jeûnes et les longue
ches lui avoient causées (1).

M. le maréchal d'Asfeld avoit inten
rester aux environs de Wilstet et d'
bourg le plus long-temps qu'il lui sero
sible, et tous ses projets sembloient se
ner à faire vivre l'armée aux dépens d
nemi, qui, étant éloigné de plus de
lieues, laissoit une entière liberté de
dre dans les pays les plus abondans.
même il auroit été beaucoup plus près,
lui auroit été plus aisé que d'arranger
lité des subsistances avec la sûreté de l'

Les gorges d'Obercrik et de Valc
les pays les plus abondans et en mêm
les plus nécessaires à garder.

M. le maréchal d'Asfeld jugea à pr
séparer son armée en deux corps, afi
occuper plus sûrement.

Le 7, il envoya M. le prince de Tin

---

(1) Pendant le séjour que l'armée fit à Offe
la cavalerie, qui étoit fort fatiguée, commenç
tablir, et se trouva à la fin de la campagne en b
meilleur état qu'elle ne l'avoit été vers le milie

(2) Pendant le séjour que M. le prince de
fit à Rhinchem, M. de Gassion proposa de p

r à Rhinchem, avec vingt-deux batail-
quarante-huit escadrons. Il lui donna
de s'emparer d'Obercrik, et de pour-
ur trois semaines à la subsistance de sa
ie. Le même jour, ce général, ayant
uatre bataillons à Wilstet pour la sûre-
ours et des magasins, se posta avec le
e l'armée à Offembourg, qui est le dé-
de la gorge de Valcrik. Il campa son
sur deux lignes, dont la première fut
ée de toute l'infanterie, faisant face à
tagne, et la seconde de toute la cava-
lerrière l'infanterie.
occuper Guequembak et Haslac par
détachemens. Ces deux postes sont
ncés dans la gorge et très-importans.
posa aussi d'envoyer un corps séparé
, petite ville sur le chemin de Fri-
Offembourg; mais M. le maréchal
d ne le jugea pas à propos. Rien, en

---

es, et d'entrer dans le Wirtemberg. Il de-
pour cette expédition vingt compagnies de
rs, vingt piquets soutenus de quatre batail-
ais M. le maréchal d'Asfeld trouva que ce
ment étoit trop foible, et ne voulut pas lui per-
xécuter cette entreprise.

effet, ne l'obligeoit à prendre de plus gra
précautions (1); les deux passages princ
étoient suffisamment gardés, et les tro

(1) Au lieu de se contenter de se mettre à c
des courses des ennemis, n'auroit-il pas été plu
d'en faire nous-mêmes dans leur pays, puisque
Gassion, après avoir reconnu les passages, avoit
de pénétrer dans le Wirtemberg avec quatre
hommes. Il étoit possible d'y en envoyer un plus
nombre.

On auroit pu faire un détachement de douze ou
ze mille hommes, et marchant en force, être
d'en imposer au peu de troupes que les Imp
auroient dans ce pays. Ce détachement auroit
pain ou du biscuit pour six jours, temps suffisa
faire cette course, et avoir repassé les montagne
l'arrivée de M. le prince Eugène.

Ce général s'avance-t-il dans le Wirtember
vous en chasser, qu'avez-vous de mieux à désire
avez enlevé des otages, vous avez assuré vos co
butions, et vous vous retirez à l'approche des e
fatigués par plusieurs marches forcées, et vous l
gez de manger un pays qu'ils veulent conserver.

Ce général est-il assez imprudent pour march
toutes ses forces, laissant le Nècre dégarni, le
pes, que vous avez laissées dans le Spirback,
jeter un pont au dessous de Mahiem, faire une
de l'autre côté du Berguestrass, et imposer d
tributions dans une partie de la Franconie.

nemies ne pouvoient venir à lui qu'après
oir débouché par le Val Saint-Pierre, ce
i ne pouvoit arriver sans qu'il fût averti de
rs mouvemens. De toutes les troupes de
mpereur, huit mille hommes seulement
oient suivi notre marche. M. le prince Eu-
ne les avoit détachés à la sollicitation de
le duc de Wirtemberg, pour couvrir son
s; elles marchoient à la même hauteur que
nôtres, laissant les montagnes pour bar-
re entre elles et nous. Ce corps étoit trop
ble pour s'approcher trop près de notre ar-
e; aussi le général Pétrarche, qui le com-
ndoit, se contentoit-il d'occuper les gorges
ignées, et de nous harceler dans nos four-
es avec ses hussards, qui nous prenoient
s les jours quelques hommes et quelques
vaux. J'ai passé sous silence quantité d'es-
mouches et de petits combats entre les par-
ennemis et les nôtres. Ces détails devien-
it ennuyeux et de peu de conséquence.
illeurs mon intention, en écrivant ce Mé-
ire, a été de suivre les opérations essen-
les de la campagne, et j'ai cherché à péné-
les raisons qui ont fait agir les généraux.
ne suis pas assez téméraire pour oser me
ter d'avoir toujours réussi; mais si dans

quelques occasions je me suis écarté de leur véritables idées, l'exactitude des faits et la vraisemblance naturelle qui approche de la vérité, doivent dédommager le lecteur, si quelqu'un, par hasard, jette les yeux sur un papier de si peu de conséquence, et qui n'a été écrit que pour me rappeler dans l'occasion des faits qui s'oublient facilement.

Des ordres supérieurs m'ayant obligé (1) à quitter l'armée le 10 septembre, c'est à ce

(1) M. le maréchal d'Asfeld avoit d'abord eu vue de finir la campagne dans la plaine de Veille; mais vers le 10 de septembre, voyant son armée établie à Rhinchem et à Offembourg, il jugea à propos de ne plus faire de mouvement; il fut engagé à prendre ce parti par la proposition que lui firent les baillifs de Briscault, de fournir, dans le camp même d'Offembourg, les fourrages nécessaires pour l'armée.

Le général Pétrarche voulut d'abord s'opposer à cette contribution; mais les habitans du pays représentèrent à M. le prince Eugène que, s'ils ne livroient pas aux Français les fourrages qu'ils leur avoient promis, ces derniers viendroient en force pour les consommer; ce qui seroit fort préjudiciable aux gens du pays.

Ce général eut égard à leurs remontrances, et manda à M. Pétrarche de laisser conduire les fourrages au camp d'Offembourg; ce qui fut exécuté par les habitans du pays avec autant d'exactitude qu'ils le purent

ır que je termine l'histoire de cette campa-
e, qui paroît devoir finir au camp d'Offem-
urg.

---

qui n'étoit pas aisé, à cause de la quantité innom-
ıble de voitures, qui étoient nécessaires pour le
ıer.

FIN DU PREMIER VOLUME.

fin, 196. *Résumé*, 200. *Portrait de la nation Anglaise*, 212.

Lettres de Louis XIV, de madame de Maintenon, du maréchal duc de Villars, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, 219.

Etat de l'Europe en 1733, *portrait du cardinal de Fleury, considéré comme diplomate dans ses déclarations avec la maison d'Autriche, par* J. L. Soulavie, 331. *Système du cardinal en attaquant cette maison*, 335.

Histoire de la campagne de l'année 1733, *tirée du porte-feuille du maréchal de Mailly qui servit dans cette guerre*, 349.

Fin de la Table du premier volume.

PIÈCES INÉDITES

SUR LES REGNES

DE

LOUIS XIV, LOUIS XV

ET LOUIS XVI.

Ouvrage dans lequel on trouve des Mémoires, des Notices historiques et des Lettres de Louis XIV, de madame de Maintenon, des maréchaux de Villars, de Berwick et d'Asfeld, etc.

Et la Chronique Scandaleuse de la cour de Philippe d'Orléans, régent de France, écrite par le duc de Richelieu, etc. etc.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez Léopold COLLIN, Libraire, rue Git-le-Cœur, N.° 4.

1809.

LA CHRONIQUE

SCANDALEUSE

DE LA COUR DE PHILIPPE,

DUC D'ORLÉANS,

Régent de France pendant la minorité de Louis XV;

Où l'on voit les intrigues secrètes, le libertinage de mœurs, l'irréligion de cet âge et l'influence de l'Angleterre et de l'Autriche sur les affaires de France; composée par Louis-François Armand, DUC DE RICHELIEU, *en* 1722, *à sa sortie, pour la troisième fois, de la Bastille.*

LA CHRONIQUE SCANDALEUSE DE LA COUR DE PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS,

Régent de France pendant la minorité de Louis XV.

CHAPITRE PREMIER.

Le régent fait casser le testament de Louis XIV, en traitant avec le parlement. Portrait du duc d'Orléans, régent de France.

Les Anglais s'étant séparés des autres ennemis de Louis XIV, les Français reprirent alors leur ancien courage, et remportèrent la fameuse victoire de Denain, qui délivra la France d'une situation critique ; et s'étant emparés de nouvean de Douai en Flandre, de Fribourg et de Landau sur les Allemands, on conclut la paix de Bade. Le duc

d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, y fut reconn
roi d'Espagne et des Indes avec les autres con
ditions du traité. Le roi ne survécut que deu
ans à cette paix. Un an avant sa mort, il fi
un testament olographe ; il le déposa solem
nellement entre les mains du premier prési
dent au parlement, pour n'être ouvert qu'a
près sa mort, toutes les chambres assemblées
et en la présence des princes et des pairs d
royaume.

Le roi mourut le 1.er septembre 1715, à
huit heures du matin. Dans tout le cours de s
maladie, il montra la plus grande fermeté
et travailla avec ses ministres aux affaires d
l'état avec tant de présence d'esprit, qu'on n
pouvoit assez l'admirer. Se voyant dépérir, i
ordonnoit ce qu'il croyoit à propos pour l
bien de l'état, et pour la sûreté de son arrièr
petit-fils Louis XV qui, d'une nombreuse fa
mille issue de son sang, étoit le seul qui l
restoit, avec une santé bien débile.

Quoique le testament du roi fût cacheté
que le public ne sût pas ce qu'il contenoit, c
pendant, comme les rois ne peuvent rien fa
qui reste absolument inconnu de ceux qui
environnent, et comme dans une affaire d
nature d'un testament qui regardoit le gouv

nement de l'état, il avoit été nécessaire de consulter des ministres pour faire les dispositions suivant les règles et les lois du royaume, le contenu de ce testament ne fut pas tenu si secret, que le duc d'Orléans, principal intéressé, n'en fût informé. On a plusieurs raisons de croire que M. de Torcy, secrétaire d'état, et M. de Bloin, l'un des premiers valets de chambre, en dirent assez au duc d'Orléans pour l'instruire que, par ces dispositions, la régence qui lui appartenoit de droit lui étoit entièrement ôtée, et qu'elle étoit restreinte de manière qu'il n'avoit aucun pouvoir réel. En effet, S. M. établissoit pendant la minorité du jeune roi un conseil de régence, duquel le duc d'Orléans étoit véritablement le président, mais où tout devoit se résoudre à la pluralité des voix. Il y avoit encore plusieurs autres restrictions importantes qui ne lui laissoient pas l'ombre de cette autorité étendue que l'usage et les lois donnent aux régens de France.

Aussi le duc d'Orléans fit-il agir le peu d'amis qu'il avoit, même du vivant du feu roi, pour rompre ces dispositions. Il employa le président de Maison auprès des principaux du parlement, promettant de rendre à cette

cour le droit de faire des remontrances a
d'enregistrer les édits, prérogative im
tante que le roi leur avoit ôtée, et qui d
aux parlemens une autorité qui les fait c
dérer en quelque manière comme les tute
sur-tout des rois mineurs, et les défens
des droits du royaume. Il se joignit en
plus étroitement avec les ducs de Noaill
de Saint-Simon, et quelques autres qui n
avoient pas tourné le dos pendant ses
heurs sous le règne de Louis XIV. Ses
le servirent si bien, que le parlement,
l'espérance de recouvrer son autorité, a
donna le parti et les principes de Louis
pour se tourner tout à coup du côté du
d'Orléans. Le duc de Noailles l'assura
troupes qui étoient à sa disposition ou d
beaux-frères qui commandoient le régi
des Gardes. Le duc de Saint-Simon, conj
tement avec le duc de Noailles, lui con
la plupart des pairs du royaume, après l
role que le duc d'Orléans leur donna
seroit favorable aux ducs pour termin
leur avantage la dispute d'étiquette
avoient avec le parlement.

Philippe d'Orléans, devenu régent,
serva toutes les familiarités qu'il avoit

eux qui avoient été ses amis auparavant.
ince avoit les manières douces et aisées,
avec ceux qui l'approchoient fort amica-
t, souffrant qu'on lui dît librement tout
on vouloit sans s'en formaliser, ni faire
réponses qui peuvent mortifier les in-
s. Il prenoit plaisir à souper avec des
s joyeuses et avec ses amis particuliers,
oient des gens d'esprit et d'une conver-
enjouée. Sa table étoit bonne, mais
ccès; et comme il aimoit le vin, on y bu-
eaucoup plus qu'il ne convenoit chez un
de France. D'ailleurs, ayant le malheur
point supporter le vin aussi-bien que
uvives, il se levoit souvent de table ivre
nt la raison fort altérée. Deux bouteil-
vin de Champagne faisoient en lui cet
Ce n'est pas que cette ivresse le rendît
x ou hautain; le vin ne faisoit qu'abat-
n esprit et préjudicier à sa santé, de
re qu'il ne pouvoit plus se lever matin
vaquer aux affaires, présider les con-
et diriger les emplois et les travaux de
ence. Il couchoit souvent avec de nou-
femmes, ou bien il s'épuisoit avec elles,
le cours de la journée. Les ennemis de
eurent donc beau jeu sous un régent de

cette sorte. Ils commencèrent par dénatur la politique externe et la finance. C'étoit un grande et belle circonstance pour l'Autrich et sur-tout pour l'Angleterre, qui l'attendoie depuis la mort du duc de Bourgogne, avec l quel elles se seroient comportées bien diff remment; tant la mort d'un héritier de l couronne bouleverse en France et en Euro les affaires générales et particulières; tant l variété des prétendans introduit dans l'ét des factions dangereuses et des événemer extraordinaires. Nous allons les développe dans ces Mémoires.

CHAPITRE II.

Comment l'étranger profita du caractère d régent. L'Angleterre désunit les allianc que Louis XIV avoit contractées, et l régent s'allie aux ennemis naturels d la France. Guerre de la régence cont l'Espagne.

L'extrême délicatesse de Louis XV, âgé cinq ans à la mort de son bisaïeul Louis XI fut l'occasion des troubles qui s'élevèrent e tre la cour du régent et la cour de Madrid.

L'Europe, par les derniers traités sig

avec Louis XIV, obligée de céder à ce monarque, après une guerre de terre et de mer, le royaume d'Espagne avoit pris des mesures pour prévenir et empêcher l'union des deux couronnes de France et d'Espagne. L'Europe avoit fait contre nous pendant douze ans une guerre très-meurtrière. L'Autriche, l'Empire et l'Espagne s'étoient unis pour empêcher l'éventualité de la réunion de l'Espagne avec la France. Ainsi l'Europe savoit déjà apprécier les forces naturelles de la nation Française et les comparer à celles de l'Autriche ; et quand la France, sous Louis XIV, n'eût obtenu que cet hommage, ce règne ne lui eût pas été si inutile.

Mais toute l'Europe liguée n'avoit posé les armes en 1713 qu'après avoir pris ses sûretés par des traités pour empêcher l'agrandissement de la France. Louis XV, enfant débile et cacochyme, venant à mourir, il étoit des intérêts de la maison d'Orléans d'exiger le maintien des derniers traités de Louis XIV, qui, en écartant la maison d'Espagne, assuroient l'accession du régent à la couronne.

Mais le régent étoit éloigné du trône par sa naissance ; il ne descendoit que de Louis XIII, étant né de Monsieur, frère de Louis XIV. Le roi d'Espagne, au contraire, descendoit di-

rectement du feu roi, étant né du gra
phin Monseigneur, fils unique de Lou
Il étoit appuyé et fort dans ses droits
lois fondamentales du royaume relat
succession ; et il n'est pas douteux
Français, braves de leur naturel, n
préféré de maintenir la loi de l'état a
dice des traités que le feu roi n'avo
qu'à cause des circonstances où il fut ré
toute l'Europe armée et conjurée con

La reine d'Espagne, qui gouvern
lippe V, confia ses intérêts à un hom
génie élevé, ardent et audacieux. De
curé, guide de l'armée du duc de V
en Italie, il s'étoit élevé jusqu'à la di
cardinal et à celle de premier ministre
de Madrid. En habile homme, il s'en
tous les plans de politique du car
Richelieu qui en avoit tant conçu en fa
la maison de Bourbon, et s'il n'eût eu
vais instrumens pour l'exécution de
prises ingénieuses et vastes qu'il co
le régent n'avoit eu à Paris, dans la p
du cardinal Dubois, une tête aussi activ
rusée que celle du ministre Espagno
gent de France eût été enlevé et r
Son alliance avec l'Angleterre eût

outre. L'Espagne lui eût fait tout le mal qu'il
a fait lui-même au parti Espagnol qui, par son
mbassadeur Cellamare, voulut délivrer la
rance d'une régence aussi dépravée que celle
u duc d'Orléans.

C'est dans cette situation des choses que
Autriche et l'Angleterre promettent au ré-
nt de le reconnoître roi de France, si le
ne roi vient à mourir, et se lient par un trai-
pour maintenir les articles relatifs à l'exécu-
n des traités antérieurs. La France s'obligea
bandonner le parti du prétendant au trône
Angleterre, qui étoit l'allié naturel et ca-
lique de la couronne depuis Charles II,
ce que le parti opposé et dominant y étoit
re ennemi, et l'Angleterre s'obligea d'ai-
le régent contre la loi Salique et con-
le parti de Louis XIV attaché au système
grandissement de la France, et au rappel
Philippe V en France, en cas de mort du
ne Louis XV.

i la France eût laissé faire l'Espagne, gou-
ée par Alberoni, Philippe V eût réussi
s son projet de reconquérir sur l'Autriche
cile et la Sardaigne qu'il avoit perdues par
aité d'Utrecht, et l'Autriche Allemande,
eu d'avoir acquis, eût continué d'être dé-

membrée selon le plan du cardinal de Rich
lieu. Ce plan guerrier et politique ne ver
pas que la France, étant en guerre avec l'Au
triche, signe avec elle un traité que ce ne
soit un traité de démembrement au profi
de la France et au préjudice de l'héritage d
Charles-Quint.

Mais l'alliance secrète et depuis si solem
nelle du régent avec l'Autriche et l'Angle
terre, qui lui avoient promis leur assistanc
contre tous prétendans à la couronne, e
vertu non de la loi Salique, mais du trai
secret, rompit toutes les mesures, tous l
plans de l'Espagne et des restes de la cour d
Louis XIV, si bien que tous ces vieux soldat
que le feu roi avoit formés, voyant cette dé
gradation de notre système militaire et pol
tique, firent pleuvoir sur le régent et sur se
abbé Dubois, instrument de ces manœuvre
toutes sortes de sarcasmes et de pasquinad
qu'ils méritoient si justement, et dont ils
se relevèrent jamais dans l'esprit du public

En effet, quand l'Espagne, devenue Fra
çaise, attaqua par la Méditerranée la mais
d'Autriche, qui n'y avoit pas un vaisseau
qui y occupoit Naples, la Sicile et la Sard
gne, la France et l'Angleterre se réunir

pour donner à l'Autriche des secours d'où l'Angleterre retira tout l'avantage, soit par son établissement et sa prépondérance sur la Méditerranée, empire qu'elle ne perdra pas aisément, soit en élevant au rang de puissance maritime une puissance telle que l'Autriche qui, si elle est bien conseillée, se dégagera des obstacles que la France a toujours opposés à sa fortune sur mer, soit par la destruction des forces navales Espagnoles, l'un des buts de l'Angleterre.

On ne sera donc pas surpris que le régent ait dissipé les bureaux des affaires étrangères du feu roi; ni qu'il ait substitué *les roués* à l'administration de cette portion délicate du gouvernement. Le marquis de Torcy fut le premier personnage qu'il sacrifia. Philippe avoit traité du vivant de Louis XIV avec les Anglais: ce fut le premier sacrifice qu'ils exigèrent le jour qu'il s'empara au parlement de l'autorité royale. Ce jour-là le régent eut le talent d'anéantir et d'annuler les plus beaux génies formés à l'école des hommes d'état de Louis le Grand. Or, quels hommes Philippe leur substitua-t-il? Ici commence en France le régime des roués. L'abbé Dubois, leur chef, qui avoit tout arrangé avec Stairs, étoit

devenu leur instrument pour bouleverser
les ordres de l'état. Je vais faire le port
des roués.

CHAPITRE III.

Suite du portrait et de l'inconduite du
gent. Son libertinage ruine sa santé. An
dote relative aux mœurs de ses cou
sans. Commencement en France de
faction des Roués. *Le régent en es*
chef. Histoire de ses incestes.

Le régent, qui avoit résolu de ne pas se
ner, s'étoit mis dans l'usage de se faire
au bal qui se donnoit dans la grande sall
l'Opéra, tenant par la main quelqu'une d
maîtresses. Quelque peu convenable qu
la publicité de ses amours, il y alloit sou
ivre, sans que ceux de ses favoris qui ét
les plus sages pussent l'en empêcher.

La première année de la régence de Ph
pe, le duc de Noailles, son principal m
tre, s'y fit voir aussi ivre que lui et da
un menuet. Cette hardiesse donna lieu à
sieurs auteurs de chansons de pronostiqu
malheurs qu'on devoit attendre d'un tel

vernement. Le duc de Noailles s'étant aperçu à temps d'une faute qui souleva la capitale et les restes de la cour du feu roi si décens et si religieux, s'en corrigea de manière que non seulement il ne soupa plus avec le régent, mais pas même ailleurs que chez lui et avec un ou deux amis familiers; à dix ou onze heures au plus tard il étoit couché pour se lever le grand matin et vaquer aux affaires. Il continua cette manière de vivre avec tant de suite, qu'il ne soupoit plus du tout en 1721, se couchant à la même heure, tandis que le régent, au lieu de l'imiter, s'enfonçoit tous les jours de plus en plus dans le vice, soit par ses excès dans le vin, soit par son abandon à ses femmes, soit par tout le reste, comme nous le verrons dans le cours de cette narration que j'écris en 1721. Telle fut la conversion de Noailles.

Parmi ceux qui participoient encore à la familiarité du régent, il y avoit quelques seigneurs de sa cour d'une conduite assez sage; tel étoit par exemple le marquis de Canillac, que le régent appeloit son Mentor, quoiqu'il fût du nombre de *ses roués*, parce qu'il lui donnoit des conseils de sagesse, et qu'il tâchoit de l'empêcher le plus qu'il pouvoit de faire de

ces indécences qui soulevoient tout le peuple contre lui, et sur-tout les dévots de l'ancien temps. J'en citerai un trait.

Un soir que le régent étoit plus ivre qu'à l'ordinaire, et qu'il vouloit descendre de son Palais-Royal dans la salle du bal, Canillac le supplia de se coucher, lui remontrant avec douceur et respect qu'il n'étoit pas en état de paroître en public. Le régent acquiesça à ses remontrances et se coucha en sa présence, voyant bien qu'il ne le quitteroit pas qu'il ne fût endormi. En effet Canillac demeura dans sa chambre tant qu'il crut le régent éveillé. Mais il arriva que, tandis que ce prince faisoit semblant de dormir, Canillac s'en alla, et peu de temps après qu'il fut sorti, le régent ayant demandé si le marquis étoit loin et ayant su que oui, il voulut se lever, s'habilla, descendit au bal, et y fit connoître le malheureux état où le vin l'avoit mis et réduit. Le lendemain ayant vu Canillac qui lui faisoit sa cour, et sachant bien qu'il étoit informé de la scène de la veille, il lui dit: *Voilà mon Mentor qui va bien me gronder de ce que je fis hier malgré lui.* Canillac lui répondit: *ne le craignez pas, Monseigneur car jamais vous ne serez mon Télémaque*

En effet, depuis ce temps-là Canillac voyant que ce prince n'étoit pas capable de profiter des conseils de ses amis et que ses vices ne faisoient que croître et embellir, le livra à sa malheureuse destinée. Son tempérament le guida uniquement et l'emporta avec beaucoup de violence hors des limites connues. J'ai voulu rapporter ce trait pour faire connoître, d'une part, la complaisance que le régent avoit pour ses amis, et d'une autre, pour faire voir qu'avec beaucoup d'esprit le vin ne l'empêchoit pas de connoître le mal qu'il se faisoit; pour montrer enfin le degré de remords et de honte qu'il en avoit, ainsi que la puissance invincible du penchant vicieux qui l'entraînoit de telle manière, qu'il ne pouvoit ni s'abstenir de ses convoitises, ni céder à la pudeur.

On peut connoître par là que Philippe avoit quelques amis sages qu'il respectoit; mais ceux auxquels il se livroit entièrement étoient ceux qui lui ressembloient, qui avoient plus de complaisance pour sa manière de vivre et qui s'y conformoient plus volontiers. Il les honoroit particulièrement de ce nom scandaleux de ses roués, titre nouveau qui, pris dans le sens d'honneur, signifioit qu'il les croyoit capables de se faire rouer pour lui;

mais que les Parisiens et les vieux re
de la cour du feu roi n'interprétoient pas
cette manière. Ils disoient que les compagn
de débauche du régent étoient de *véritab*
espèces, des gens dignes d'être roués. Je
veux pas dire toutefois que ces compagn
de débauche fussent autant de scélérats. P
faire leur fortune, ils favorisoient sans d
les vices du prince; mais ils étoient de c
espèce de gens dont toutes les cours sont p
nes; gens qui seront toujours détestés.
royaumes où ils ne défailliront jamais; g
sans principes et sans mœurs, avides de pi
et de butin, et spéculateurs habiles dans l
de dépouiller une nation, une province, u
ville, ou bien la riche administration dont
manutention leur est confiée. Voulez-vous
connoître réellement, sachez ce qu'ils étoi
et ce qu'ils possédoient avant la création
leur fortune, et vous aurez la mesure de
qu'ils valent par ce qu'ils ont été obligés d
maginer et de faire pour puiser quelque p
ou pour dépouiller quelqu'un, et créer de n
velles fortunes, qu'ils ont d'ailleurs très-ra
ment l'art et les moyens de conserver.

Ces roués étoient le comte de Nocé,
du feu sous-gouverneur du régent,

été élevé avec lui dans son enfance avoit grande part à sa familiarité, *soutenue la parenté*, comme le disoit le régent, e qu'il étoit l'amant secret de madame de bère, maîtresse si connue du prince. Or ué ne voloit pas, mais il se faisoit donner. homme, qui ne manquoit pas d'esprit, de sa faveur, piqué de quelques railleries Noailles, intègre et délicat sur la probité, t faites de lui, s'étoit ligué contre lui avec uc de Saint-Simon, qui étoit aussi piqué re ce duc. Unis dans leur ressentiment ne Noailles, ces deux favoris lui avoient aré ouvertement la guerre, sans craindre oste de principal ministre qu'il occupoit, ar conséquent les effets de sa fureur; et me ils obsédoient pour ainsi dire le ré- t, ils ne manquoient pas de faire au mi- re tout le mal qu'ils pouvoient en criti- nt toutes ses actions quand l'occasion s'en sentoit, jusqu'à le faire passer pour fou, à se de cette facilité et mobilité d'actions et pensées qui étoient naturelles en lui. Et me il n'est pas possible qu'en gouvernant grand royaume à demi-ruiné, et où les in- lts sont si opposés, on ne déplaise à bien gens; comme souvent la nécessité force

des hommes d'état à faire de certaines choses dans la vue d'un bien futur, quand elles paroissent des fautes actuelles aux yeux vulgaires, ces gens-là, soutenus par d'autres favoris toujours ennemis du ministère, ne laissoient passer aucune action pour dénigrer Noailles auprès du régent et dans le public, faisant courir de lui la plus mauvaise opinion qu'on pût donner d'un homme d'état de qui le public fut bientôt porté à croire tout le mal qu'on en dit ; et cependant Noailles n'avoit commis d'autre faute que celle de s'être séparé des roués pour suivre un système différent.

La duchesse de Berry ne l'aimoit pas. Noailles ne mendioit pas sa faveur par des bassesses qui étoient si connues de ceux qui vouloient se maintenir. Cette princesse, toute occupée de jouir de ses plaisirs, se mettoit peu en peine du reste, pourvu que son père lui fournît les millions dont elle avoit besoin pour satisfaire ses envies et ses prodigalités. Le duc d'Orléans, à son retour d'Espagne sous le feu roi, avoit réussi à séduire cette princesse sa fille au point de coucher avec elle, et avoit continué de l'aimer mariée au duc de Berry. Devenue veuve, il parut l'aimer da-

s de père et fille, vint en France le parti des
és; car pour plaire au régent, ou parce que
t la vérité, sa cour ordinaire se vante d'une
sance de cette espèce.....
n exhortoit donc la princesse à faire en-
un enfant qui accomplît le mystère des
x races. La chanson fut composée par
eune Arouet, qui depuis donna la tragé-
d'Œdipe; et comme le régent fut irrité
se voir ainsi chanté, Arouet, ami du duc
B..., qui avoit le renom d'aimer les jeunes
s, envoya au régent le couplet qui suit, et
at le duc lui-même qui le lui présenta.

Non, Monseigneur, en vérité,
Ma muse n'a jamais chanté
Ammonites, ni Moabites.
B** vous répondra de moi.
Un homme instruit chez les....
Des peuples de l'ancienne loi
Ne connoît que les....

e régent rit beaucoup d'un couplet qui
oit été si criminel et si bien puni du temps
eu roi et sous bien d'autres monarques. Il
at même l'applaudir avec le duc de B...; et
seulement il ne dit mot alors au jeune
uet, mais quelque temps après le poète
at fait représenter Œdipe, qui obtint de

si grands applaudissemens, il lui donna une médaille d'or du poids d'un marc avec son effigie. Cependant la tragédie d'OEdipe n'étoit qu'une allusion à la vie du régent avec sa fille aînée, avec la seconde et avec la troisième, qu'il avoit déjà commencé à poursuivre : aussi cette pièce fut-elle reçue des Parisiens avec transport (1).

Dans ces circonstances, madame la marquise de Parabère étoit la maîtresse en titre

(1) Elle fut jouée pendant quarante-cinq jours sans interruption, fréquentée par le régent qui se vit en scène, et par madame d'Orléans, épouse du régent, qui depuis en accepta la dédicace. Le jeune Arouet dans son audace disoit à cette princesse : qu'il avoit composé OEdipe *pour lui plaire*, et qu'il la mettoit sous sa protection, comme le foible essai de sa plume. M. de Voltaire n'avoit effectivement que dix-neuf ans, quand il donna cette pièce, ou plutôt la première de ses insultes contre le gouvernement de sa patrie. Il vouloit se liguer alors avec les restes de la cour de Louis XIV, qui dominoient dans Paris, avec madame la duchesse d'Orléans, qui professoit les maximes du feu roi son père ; et comme le duc d'Orléans ne l'avoit pas récompensé à la mort de Louis XIV, pour avoir publié le pamphlet si connu sous le titre de *j'ai vu*, contre le règne de Louis XIV ; comme le jeune Arouet fut mis à la Bastille, poursuivi par le parti du feu

rente du régent. Cette dame, jeune, dégoûtée de son mari, s'étoit attachée ce avant qu'il fût régent, peu de temps n'il eût renvoyé mademoiselle de Sery. ,qui se soucioit bien plus d'une bouteille

---

é de la hardiesse de la satire, le poète dé- Bastille y composa la tragédie d'OEdipe, où es mœurs du régent lui-même, sans rentrer avec le parti de Louis XIV, qui ne lui par- mais les *j'ai vu*. Ainsi, dès l'âge tendre, et tant dans la république des lettres, Arouet en opposition ouverte et avec les amis de la t de la vertu que Louis XIV avoit laissés dans me, et qui furent en opposition avec le nou- vernement. Il se trouva en même temps en op- vec la cour du régent, qui se conduisoit par pes opposés. Dès l'âge de dix-neuf ans, Arouet t d'hostilité avec toutes les sortes d'adminis- France, quel qu'en pût être le caractère. e crée de ces sortes d'esprits qui ne peuvent ne dans les troubles. Malheur aux nations uvent des hommes de génie avec ce carac- sont les moteurs des révolutions. Comme ltaire, ils se placent avec les gens vertueux ouvernement immoral, de la nature de celui , de Dubois et de Law, et peignent le vice s ses couleurs. Sous un gouvernement réglé incipes, ils répandent des satires dans le goût u (Note de l'éditeur).

que de sa femme, ne la touchoit point. temps après qu'il fut devenu régent, l étant grosse de ses faits et du vivant d le prince nous dit tout en riant : *il j enivrer M. de Parabère et faire troi femme auprès de lui.* Le naturel de ce étoit de se permettre des railleries su Cependant la mort de ce mari débarr femme et le régent des précautions de bien moins nécessaires depuis la mort dans un temps où M. de Parabère ne soit pas très-disposé d'endurer le fai de son caractère très-brutal et très-vin Quant à la dame, elle avoit plus de beau d'esprit. Elle s'étoit prise d'amour pou gent, beau garçon, prince humain e lier, dont la conversation, quand il v étoit charmante. Lorsqu'il soupoit au Royal, il l'invitoit avec quelques autr mes de moyenne vertu et de sa coteri tre autres la duchesse douairière de C alors maîtresse de Fargi, l'un des roué homme bien fait, de bonne mine et de res agréables, qui disoit le bon mot, e très-bien de la flûte.

Les autres roués étoient le chevalie miane, qui ne manquoit pas d'esprit e

e jolis vers; mais c'étoit aussi un autre grand vrogne qui plaisoit fort au régent, parce qu'il imitoit le mieux qu'il pouvoit.

Le marquis de la Fare, son capitaine des gardes, bon réjoui et très-joli homme, étoit aussi l'un des roués, ainsi que le marquis de Broglie, riche en bons mots et en jolies reparties, etquelques autres buveurs qui divertissoient le régent en lui contant les nouvelles de la ville, particulièrement celles qui regardent l'amour et la débauche; Nocé étoit presque toujours de la partie, particulièrement lorsque madame de Parabère y soupoit.

Le régent aimoit autant cette dame qu'il en étoit capable, mais point assez pour quelle pût l'empêcher de se partager avec d'autres femmes, soit en secret et dans sa chambre, soit par l'entremise de ses domestiques et de ses roués qui s'étudioient tous les jours à lui procurer de nouvelles jouissances. On avoit, par ce moyen, ses bonnes graces. On les obtenoit aussi, quand on l'assuroit que, depuis qu'il étoit régent, il étoit devenu et plus beau et plus capable.

Sa fille, de son côté, lui procuroit des femmes sans scrupule et sans ces jalousies qui tourmentent le vulgaire des amans. Le père et la

fille, ne connoissant pas ce qu'ils app
des préventions bourgeoises, étoient p
dés qu'il n'y avoit qu'à jouir et à se sa
suivant ses désirs, sans s'embarrasser
délicatesses qui ne sont bonnes qu'à
amères les douceurs les plus savoureu
jouissances de l'amour. On vivoit donc
lais-Royal avec une liberté souveraine
lousie sur-tout en étoit bannie ; la seu
lupté triomphoit, et l'anecdote suivante
firme.

Lorsque le régent formoit une com
de plus de cinquante gardes à cheval à
la duchesse de Berry, il étoit arrivé à
un jeune gentilhomme cadet de Gasc
mais de bonne maison, appelé *monsi*
Riom, simple lieutenant dans le régim
roi. Le duc de Richelieu étoit alors en n
d'acheter ce régiment de M. de Nangis
doutoit pas que le marché ne fût bient
clu. Riom venoit donc faire la cour
comme à son futur colonel. Cette acqu
n'ayant pas eu lieu, il fut question de
sir des officiers de la compagnie des gar
la duchesse de Berry. Riom, qui avo
parente placée auprès de la duchesse,
amis pour faciliter son intention d'ach

mance de ladite compagnie, dans l'es-
ce que cette charge lui serviroit de de-
our arriver au lit de sa maîtresse, dont
clinations étoient si connues du public,
beaucoup d'amitié pour M. de Richelieu,
consultoit sur son projet. Le duc lui ré-
it, que s'il se croyoit des talens nécessai-
suffisans, il ne manqueroit pas de réussir;
il l'avertit bien de toutes les conditions
es de la princesse, et comme les jeunes
de nos jours ne font plus de facons, Riom
s preuves et les constata en présence du
le Richelieu et autres seigneurs de la
..... demanda la lieutenance, et avec ces
, sa bonne mine et les qualités qu'il cita
valoir, il obtint la charge...La duchesse,
incue de la bravoure et de tout ce dont
étoit capable, fut si contente, qu'il de-
l'arbitre de ses plaisirs. Rarement de-
elle changeoit, hormis le père et *quel-*
autres par-ci par-là, (comme elle s'ex-
it) ..... Riom fut donc le favori en titre
eul bien-aimé.

om ne se piquoit pas de fidélité. Il y avoit
s de madame de Berry une madame
ouchi, sa confidente, femme hardie, frin-
et jolie, dont il s'accommodoit d'au-

tant mieux, qu'elle aimoit de ramasser les miettes et le superflu de sa maîtresse. Un jeune homme dans ce temps-ci est accoutumé à ces superflus, et quand il s'agit de faire en cachette une infidélité passagère.....

Le régent, instruit de ces amours, ne les applaudissoit et ne les blâmoit pas. Pour les faciliter, la duchesse de Berry, Riom, les roués, la Mouchi soupoient tous ensemble comme bons amis, recevant du régent les amitiés qu'un père accorde à la famille. Mais, comme ce prince avoit de l'esprit et de la pénétration, il connut, aux mines et regards de Riom et de la Mouchi, qu'ils s'entendoient sans parler, et il en dit quelque chose à sa fille, qui ne le crut pas. Un soir que nous étions à souper, madame de Mouchi ayant voulu marquer avec le pied sous la table la tendresse qu'elle avoit pour Riom placé à côté de la duchesse de Berry, il arriva qu'au lieu de toucher les pieds de Riom, elle pressa beaucoup trop fort les pieds de la duchesse; ce qui la mit tellement en colère, que, ne dissimulant plus son chagrin, elle leur fit des reproches aigres et communs. Le père, prenant le parti de sa fille, dit, en sortant de table à un des roués qui se trouvoit à la fête : *Il y a long-temps que j'ai dit à ma*

que Riom et la Mouchi la trompoient ; elle n'a pas voulu me croire ; je suis ise qu'enfin elle-même s'en soit éclair-

tant ce père étoit doux et complaisant les goûts de la duchesse de Berry !

e autre circonstance donna encore une le la vie de ce palais de la joie et des rs. La fille du régent, nonobstant le nerce qu'elle avoit avec son père, lui roit toujours les jouissances de son goût.

entendre mieux l'historiette, il faut sa- que, quoique ce prince eût la vue fort e et qu'il eût encore l'un des deux yeux oible que l'autre, il aimoit à jouer à la e, disant que cet exercice et le mouve- qu'il occasionnoit lui étoient utiles.

it un jour avec le duc de Richelieu, il nna un si rude coup de raquette à l'œil s foible, et ce coup occasionna une telle n, qu'on craignit qu'il ne devînt tout- t aveugle. Il fit des remèdes, et la vue venoit pas. L'année suivante, il se pré- un prêtre, qui offrit de le guérir, citant eurs expériences qui lui avoient réussi. nna son remède à Chirac premier mé- du régent, qui le trouva profitable, pouvoir faire du mal. La difficulté con-

sistoit en ce qu'il falloit, pendant tout le temps du remède, vivre de régime, ne pas voir de femmes et sur-tout ne pas boire de vin. Chirac, interrogé par le duc de St.-Simon s'il croyoit que ce remède pût le guérir, répondit qu'il ne pouvoit que lui faire du bien, ne fut-ce qu'en retenant le prince pendant quinze ou vingt jours, et en l'empêchant de continuer ses débauches dont il n'avoit pu suspendre les excès, quelque peur qu'il lui eût faite de l'apoplexie dont il l'avoit menacé. Chirac ajouta, que, si le régent vouloit se soumettre au remède, en observant le régime il guériroit; mais il m'avoua lui-même que le prince ne put se contenir que jusqu'au quatrième jour. Il recommença donc sa manière de vivre, au Palais-Royal et au Luxembourg, s'enivrant et se satisfaisant avec ses femmes à son ordinaire.

Il y avoit en ce temps-là au Luxembourg une fille de Prondre, fameux et riche financier. Elle avoit été mariée à M. de la Rochefoucault de la famille de ce nom, ayant peu de bien; mais attaché au service de madame de Berry en qualité de capitaine de ses gardes. Prondre lui avoit donné sa fille en mariage avec un million de bien et une promesse du

régent

ent que la dot lui tiendroit lieu de taxe.
te jeune mariée fort belle plut au régent
eut envie d'en jouir. Madame de Berry,
ui il en parla, n'hésitant pas à les faire
uver ensemble, fit venir la dame dans sa
ambre où étoit son père, et employa les ca-
ses, les paroles tendres, les actions et les vio-
ces pour l'engager à consentir. Madame de
Rochefoucault résistant avec courage, ma-
me de Berry, après l'avoir plusieurs fois
ortée et réprimandée de sa sottise, la saisit
r les épaules, la mit dans ses bras, s'assied
e-même et la tenant fortement, se fit aider
permit au régent de se satisfaire. Madame
la Rochefoucault outragée, irritée, furieuse
fait, de sa publicité, et de la présence d'un
rs, voulant se défendre et se dégager des bras
père et de la fille, frappa dans ses mou-
mens l'œil malade du régent et faillit l'ex-
ire de l'orbite. Ainsi le mal empira, et le
gent n'ayant pas cessé les déréglemens de
vie, le prêtre qui avoit entrepris de le gué-
r le quitta. On le paya, et le régent conti-
a son genre de vie. Après avoir fait pen-
nt toute l'année quelques remèdes inutiles
insignifians, il resta privé de l'usage de cet
il gauche ; suite funeste d'une entreprise

amoureuse du régent et de la complais
de sa fille dont le sein et les bras étoient
venus le lit des voluptés du duc d'Orléa

Vers la fin de l'année 1716, le régent r
nant un soir du Luxembourg plus ivre
l'ordinaire, il n'y avoit dans son carrosse
le jeune marquis de la Fare, son capit
des gardes et l'un de *ses roués*. Le ré
après avoir gardé quelque temps le silei
aussi-bien que la Fare, par respect et p
qu'il croyoit que son altesse dormoit
qu'elle cuvoit son vin, le régent s'éveil
comme d'un profond sommeil lui parla a
*La Fare, je te prie de me couper la m
droite.* La Fare ayant répondu qu'il n'o
roit pas à un tel ordre, lui demanda ce
pouvoit le porter à une aussi étrange ré
tion. Le régent lui répondit; *comment
sens-tu pas la puanteur qui sort de
main, elle a contracté une odeur qu
n'ai pu dissiper en me lavant, je ne
pas la souffrir davantage.* La Fare ré
dit qu'il ne sentoit rien. Tandis que le ré
insistoit pour qu'il lui coupât la main, La
lui répliquoit que la mauvaise odeur s'en
en dormant, ainsi qu'il lui étoit arrivé
quefois à lui-même. Avec des discours

les ils arrivèrent au Palais-Royal, et le
nt se coucha. Fargis sortant de faire sa
, La Fare lui conta tout, et Fargis le
à sa maîtresse, la veuve duchesse de
es, qui le redit encore à la Parabère.
-ci, désolée de la vie du régent, qui,
s fréquentes infidélités, manquoit à l'a-
véritable qu'elle avoit pour lui, se ré-
de lui faire comprendre quelle étoit sa
ur. Le soir suivant, soupant tous ensem-
vec La Fare et Fargis chez le régent, ma-
de Parabère parut si triste et si réser-
que le duc lui demanda plusieurs fois si
étoit malade, et quelle étoit la cause de
stesse. Madame de Parabère lui répon-
e lui-même en étoit la cause. Lorsqu'ils
t sortis de table, et les dames retirées
la garde-robe pour rendre le vin qu'elles
nt bu de trop, la duchesse de Gèvres re-
ra à la Parabère son amie qu'elle ne
oit pas marquer à cet amant, qui étoit
ître de sa fortune, les mécontentemens
e pouvoit en avoir, et lui fit observer
le devoit se contraindre un peu plus et
nuler davantage. Madame de Parabère
uffant et élevant la voix lui répondit,
n'y avoit pas moyen de tenir contre les

débauches incompréhensibles de cet homme, elle dit qu'elle l'avoit aimé de bonne foi; mais qu'elle ne pouvoit plus le souffrir depuis qu'il menoit la vie des chiens ; ajoutant qu'elle savoit tout ce que La Fare lui avoit dit des infamies du Luxembourg. Ce vacarme attira le régent, naturellement curieux. Il écouta, et ayant entendu tout le discours, il en fit des reproches aimables à la dame, et dit à La Fare : *si je n'étois aussi bon que je le suis, je te ferois jeter par la fenêtre comme tu le mérites, pour avoir publié ce que je disois en te demandant de me couper le bras.* La Fare un genou en terre lui en demanda pardon, s'excusa en prétextant qu'étant encore plus ivre que lui, il avoit trouvé la demande de se faire couper le poignet singulière, et dit que le vin lui avoit ôté la raison au point qu'il lui avoit été impossible de garder le silence. La Fare, saisi de crainte et fatigué de ses excès, fut pris d'une fièvre violente dont Chirac le tira ainsi que les caresses du régent et les visites qu'il lui fit et lui fit faire pour lui marquer qu'il le remettoit dans ses bonnes graces.

Telle étoit la facilité du régent.

Cependant cette maladie alarma les amis de La Fare, et plus encore la jeune princesse

nti, qui s'étoit liée d'un commerce d'a-
avec lui. Mais elle l'abandonna par es-
e changement pour prendre Clermont,
nyer, si bien fait de sa personne et avec
ens qui manquoient à La Fare, suivant
ison scandaleuse du temps. On voit par
ce qui se passoit à la cour du Luxem-
pendant la régence du duc d'Orléans.
autre trait peint avec exactitude son
é et son libertinage. Il étoit convenu de
faire aucune façon dans les orgies avec
nviés. Un soir le régent ayant ordon-
Broglie de prendre un flambeau, te-
-même une de ses femmes, et la me-
ns la chambre voisine.... en présence
glie, qui posa le bougeoir. Il avoit un
livres qu'on n'a osé ni faire imprimer,
en France que sous la régence du duc
ns... Madame la duchesse de Berry,
e de voir tout cela, encore plus qu'en-
et jalouse.... se jette sur un pot à
e verse, et profère une impiété qui n'a
oubliée. *Nous sommes tous ici, tant*
us sommes, de bons chrétiens, dit-
laissons donc pas mourir l'enfant de
sans baptême. La saillie de madame de
que le feu roi auroit punie exemplai-

rement, parut si gentille à la compagnie, c
les *roués* la racontèrent à qui voulut l'ent
dre. Le régent fut le premier à la faire cou
dans Paris ; et on observa qu'elle se répar
aussi promptement que l'éclair et qu'on la
à Bayeux et à Marseille le même jour. D
l'on peut inférer de quelle manière on p
loit de la cour du régent. Les dévots, qui
voient que ce prince avoit fait ses Pâques,
furent stupéfaits.

Cependant le duc d'Orléans n'a plus
passions du jeune âge. Les excès l'ont j
dans une situation de nullité dont il est
premier à se vanter. Pour se refuser, les c
mes à qui il ne peut convenir lui disent qu'el
ne savent pas refaire de mauvaises éducatio
D'autres sont bien moins scrupuleuses. M
combien de fois n'ont-elles pas été punies !
dame de Berry toute la première, puisque la
ture lui refuse ce que toujours lui redema
sa tête. Son tourment journalier est extr
et visible ; il cherche les femmes qui lui
fait quelque impression et demande c
dont il entend louer la beauté. Il ne s'
che point absolument à ce qu'on appelle
beauté de visage ou *de corps*, il ne tr
belles que les femmes qui le sortent de sa s

tion, en sorte que, sous ce point de vue, la plus petite bourgeoise est presque toujours celle qui lui plaît davantage. Ses valets de chambre et *les roués* ses favoris, connoissant ce goût, lui produisent et proposent celles qu'ils estiment jolies, capables de le satisfaire et de le retirer de son état d'anéantissement. C'est dans cette circonstance qu'un Pasquin satirique fit la description de ses gestes et actions sous le nom de prince d'Aurélie (qui signifie d'Orléans en style de Rabelais). Tel étoit le sommaire des chapitres de cet ouvrage.

Comme le prince d'Aurélie enchérissoit sur *les travaux d'Hercule qui coucha en une nuit avec les cinquante filles du roi. Comme le prince d'Aurélie, voulant renouveler l'histoire des patriarches, avoit choisi pour modèles et patrons Noé et Loth*, l'un pour le vin et l'autre pour ses filles. On dira peut-être qu'il n'est pas croyable que sa fille, la duchesse de Berry, favorise les débauches de son père, et bien moins encore qu'elle en soit autant aimée. Des passions de cette nature ne sont pas ordinaires ; mais le portrait de cette cour est fidèle. Il est vrai qu'il n'est rien de si rare en France que des tempéramens qui ne connoissent que des jouissances atro-

ces ; celui du régent, celui des princes
filles ne peuvent être comparés qu'à c
Messaline et des empereurs Romain
saline se maria publiquement avec un
amans et avec toutes les cérémonies re
Elle rentra ensuite dans son palais av
mari adultérin, dans un char déc
comme les nouvelles épouses, et du vi
l'empereur avec qui elle étoit mariée. F
sant des hommes et des femmes en
sence pour s'exciter, et sans cesse tour
et transportée d'une ardeur indomptab
saline alloit déguisée dans les lieux d
titution, d'où, comme le poète le di
revenoit *lasse et non rassasiée*. Mad
Berry ne se permit pas tout-à-fait ce
d'excès ; mais ce n'est pas sans l'avoir
qu'on lui donna le nom de *Messalin*
çaise. De même, quoique le régent n'
la cruauté naturelle de Caligula, il in
partie cet empereur Romain, qui aya
ché avec ses trois sœurs, coucha avec s
filles. Caligula invitoit les filles et les
Romaines les plus belles, soit seules o
leurs pères ou maris, se levoit de
amenoit avec lui celle qui lui plaisoit l
et après s'être satisfait, revenoit avec

ant à la compagnie toutes les sortes de
rs qu'ils avoient su se procurer. Il
t les parties du corps qui étoient loua-
et blâmoit celles qu'il croyoit le méri-
ans que les assistans, même les pères ou
aris qui connoissoient toute sa cruauté
nt s'en plaindre. Les Mémoires de Sué-
ont connus.

régent, plus humain, agissoit de même,
sans user de violence; régnant sur un
où il ne fut plus besoin de force et où, pour
fortune et pour s'avancer, l'usage pré-
de ne pas faire grand cas *de cet hon-*
que les autres nations (suivant le lan-
du régent) *ont placé en certain lieu*
rs femmes et de leurs filles. Je rap-
ces mauvaises maximes, non pour les
uver, mais pour peindre au naturel un
où l'on ne trouva plus de bien réel que
oyens de le satisfaire, et où la volupté
ère parut plaire aux dames de la cour,
eption de celles du règne de Louis XIV
on ne parloit qu'en les appelant *les*
rières.

femmes titrées imitèrent bientôt la cour
princesses, la bourgeoisie seule ne pa-
it pas généralement aussi effrénée. Mo-

mouroit à St.-Cyr. On ne connoissoi
tradition, pour ainsi dire, l'antiqu
de Marie de Médicis, et des deux
chesses mère et épouse de Louis X
avoient tenu la cour de France da
perpétuel de décence, de majesté
gnité vraiment royales. Pendant la
madame la duchesse de Berry, fille d
étant la veuve d'un fils de France ;
les lois de l'étiquette avant sa mèr
cérémonies d'appareil, et fit les ho
la régence contre le droit naturel.
peut conclure ce qu'étoit cette cou
xembourg où dominoit l'impude
nage, et où la nature même ne po
se faire entendre, madame la duch
léans, épouse du régent, n'ayant s
aucune influence

roi, faire l'histoire des amours passagers de plus de deux cents heureux ; mais l'amitié que j'ai pour le sexe m'en empêche, ainsi que la résolution de ne pas déplaire aux maris et aux parens, car nous sommes bien ensemble. Et cependant du temps de la minorité du roi, on ne faisoit pas de façon pour paroître publiquement ce qu'on étoit. Le régent ne faisoit pas de difficulté de raconter à ses maîtresses, à ses amis et à ses confidens, qui le redisoient, ses jouissances bonnes ou mauvaises ; et ce qu'il y avoit de bon avec une telle ou avec une telle autre dame. Le duc de Noailles, qui avoit paru sur la scène au commencement, avoit fait tout comme les autres ; mais s'étant corrigé aussitôt que sa famille lui eut fait reconnoître sa faute, il donna dans un tel excès contraire, que personne ne soupoit plus chez lui, si ce n'est un ou deux amis familiers. A dix ou onze heures, il étoit couché pour se lever matin et vaquer aux affaires. Il ne tenoit pas même une table somptueuse, ce qui est une espèce d'inconvenance dans un temps où l'on n'a d'amis que lorsque l'on fait bonne chère. D'où il arriva qu'il vit se multiplier autour de lui des envieux et des ennemis, et qu'il se trouva seul de son opinion, quand il lui falloit des par-

tisans parmi *les roués*. Quant à la jeunesse de la cour, elle avoit bien secoué le frein dans lequel le feu roi la retenoit sans cesse. Ce prince, qui savoit par sa propre expérience qu'on ne peut empêcher les hommes et les femmes de s'aimer dans son royaume, avoit exigé que les abus de la cour et même dans la ville fussent secrets et modestes. Sous la régence, le prince ne se mit plus en peine des affaires des autres sur ce point, montrant lui-même l'exemple d'un vice impudent. La jeunesse alloit donc à bride abattue par-tout où par l'ardeur de l'âge elle fut entraînée. Bientôt il n'y eut plus de maison ou de lieu si saint et si bien fermé que l'amour n'y pénétrât. Il y eut peu de monastères, et j'en sais bien quelque chose, où l'on ne pût s'introduire avec des échelles de corde. Les filles les mieux gardées et les plus enfermées vouloient faire tout comme les autres, regardant comme une tyrannie injuste de ne pas avoir des amans suivant la plus ancienne méthode du feu roi qu'on citoit.

Le jeune duc de Richelieu et la jeune duchesse de Villeroi s'aimoient depuis longtemps; mais comme les jaloux voient plus que les autres, le beau-père, amoureux de sa belle-

lle, s'étant aperçu de l'intrigue, obtint que, u consentement de sa famille, la dame seroit nfermée dans un couvent à quatre lieues e Paris. Leur amour étant ingénieux et enreprenant les fit convenir d'éluder les préautions de la famille. Cette dame ayant une utre duchesse pour cousine, qui aimoit un rince qu'on avoit éloigné d'elle pour de semlables soupçons et qui étoit dans le même as, convint que les deux amans seroient inoduits dans la maison un jour de dévotion articulière dans le couvent et pendant que outes les religieuses seroient occupées. Cette ésolution prise, il ne s'agit plus que de trouer un moyen qui facilitât l'entreprise, elles ésolurent de recevoir les amans assez bien éguisés pour ne pas être reconnus. Ces deux eigneurs, qui n'avoient pas encore de barbe menton s'habillèrent en abbés, se firent nduire par un prêtre qu'ils avoient gagné, furent présentés par lui à l'abbesse, comme s neveux du curé de Joire, supérieur de ce ouvent. L'abbesse les reçut avec des marues d'une amitié singulière que leur bonne ne leur valut et que leur témoignèrent tous les religieuses qui les voyoient. Madame bbesse les pria même de faire un petit ser-

mon devant un auditoire particulier e
nombreux dans l'intérieur du convent
comme l'un d'eux parloit fort bien et
beaucoup d'esprit, il s'en acquitta de m
que son sermon passa comme pour u
promptu. La cérémonie finie, les deu
bés furent conduits dans une salle ba
la duchesse pensionnaire étoit desc
pour recevoir l'autre duchesse ; et c
le respect qu'on leur portoit vouloit
les fussent seules, les deux amans
duits satisfirent leur passion avec l'
de leur âge et triomphèrent des diffi
qu'ils avoient surmontées. Le peu
raconte de la régence du duc d'Orléan
suffire pour faire connoître comme le
et sa cour se gouvernoient. J'ajouter
circonstance importante, c'est que da
même temps le régent ayant attaqué
conde fille, très-bien faite, beaucou
jolie que les autres, et fort aimable, elle
dit aux sollicitations importunes de son

Cette nouvelle liaison du régent av
seconde fille diminuant l'ardeur pour
dame de Berry, c'est dans cette circons
que celle-ci s'arrangea avec le comte de R
ainsi que je l'ai dit, laissant faire à ce

'il vouloit avec les autres ; car, il lui donnât beaucoup d'argent, ioit fort peu du reste. Quant à la ıîtresse du régent, sa seconde fille, ıina pendant quelque mois ; mais toit si libertin, qu'aucune sorte ne pouvoit le fixer ; et la prin- ant si constant dans son goût pour ent, ne put supporter l'idée ni oyée, ni d'être supplantée, ni ırs, ni par quelque autre de l'es- adame de Parabère, par exem- oua tout à sa mère, madame d'Or- confessant qu'elle avoit du goût dévote. Elle lui dit qu'il étoit trop vivre avec son père et d'en être n comme sa fille, ni comme une ais comme une fille d'Opéra, et la raison particulière qui la dé- se retirer au couvent et qui enga- ıe la duchesse d'Orléans à faire le sa seconde fille, ce fut l'amour ef- ınu qu'elle avoit pour son sexe. Elle ı assurée, en faisant profession, ɔit abbesse et quelle seroit à la tête on dans laquelle tous les secrets sevelis. Le régent, de son côté, ne

pouvant se résoudre à se séparer de sa fille pour toujours, se promit bien de ne pas la perdre de vue. Cette vie, moitié dévote, moitié libertine, rappelle les accès de repentir qui tourmentoient périodiquement madame la duchesse de Berry, quand il falloit chaque année faire ses Pâques, soit qu'elle fît semblant d'avoir des remords, ou qu'elle en fût quelquefois saisie en réalité. Elle disoit publiquement qu'on lui avoit prédit qu'elle n'atteindroit pas l'âge de vingt-cinq ans, et comme elle en avoit alors vingt-deux, elle assuroit qu'il étoit temps de songer à faire pénitence, parce que dans trois ans elle devoit mourir.

Elle avoit donc choisi chez les Filles du Calvaire un appartement où elle se retiroit pour passer la semaine sainte et presque toutes les grandes fêtes. Elle y vivoit alors comme une simple religieuse. Elle y couchoit sur un lit aussi dur qu'une pierre et peu convenable à sa délicatesse, ce sont ces retraites momentanées et ces petits mouvemens de dévotion qui ont fait dire encore qu'elle avoit épousé Riom par principe de conscience, afin de pouvoir vivre avec lui légitimement; mais Riom n'en est jamais convenu avec moi qui le recevois

dans

mon intimité, soit qu'il eût peur de dé-
: au régent avec qui il n'étoit pas bien
: la mort de la duchesse, ou qu'effecti-
nt cela ne fût pas vrai.

ut-être madame de Berry vouloit-elle
es retraites au Calvaire donner de temps
mps au public une meilleure opinion
:, en imitant la duchesse d'Orléans sa
:, qui avoit un appartement au couvent de
tmartre, où elle alloit pleurer les fautes
n mari. Cette princesse étant de son na-
une grande pleureuse, les larmes sou-
ient tellement ses douleurs, que la du-
e de Sforce, sa confidente et sa meilleure
, ne manquoit jamais, lorsqu'elle la voyoit
blée par des vapeurs tristes qui la tour-
oient, de lui raconter des choses plus
s encore, afin de provoquer des pleurs et
i rendre peu à peu sa tranquillité.

faut avouer aussi que cette malheureuse
esse, madame d'Orléans, étoit tourmen-
ntant qu'il étoit possible. Sans parler de
ce que les déportemens de son mari lui
oient d'inquiétudes domestiques de tou-
spèces, elle se voyoit environnée de trois
: dont l'aînée menoit aux yeux du public
ie la plus scandaleuse et ne faisoit aucun

cas de sa mère : la seconde, ayant é
vertie par son père, ainsi que la premi
toit résolue de quitter sa mère pour u
genre de libertinage. La troisième, q
alors pressée vigoureusement par un p
brûloit du désir d'obtenir ses faveurs,
eu la force de résister jusqu'à ce mome
sollicitations que par l'amour dont elle
pour le duc de Richelieu.

Il faut bien raconter encore cette l
en la prenant de plus haut, puisqu'elle
le portrait du duc d'Orléans.

Ce jeune duc, alors à la fleur de so
n'ayant que vingt-deux ans, étoit d'une
agréable et d'une taille élégante. Il a
réputation en France de surpasser les
gens de la cour par les talens de l'esp
Il mettoit tant de recherches et de m
cence dans ses habits, il étudioit tant de
de charmes et de moyens dans les ma
qu'il étoit difficile aux femmes de le vo
l'aimer ou sans le désirer. Il avoit eu l
heur ou plutôt le malheur de ne pas d
à madame la Dauphine, mère de Louis

(1) Observez que le duc de Richelieu se p
même.

et par une indiscrétion de l'âge de seize ans, ayant trop montré le portrait de cette princesse qu'il portoit au bras, le feu roi qui l'aimoit tendrement et vouloit le corriger, l'envoya à la Bastille le 22 avril 1711, où il resta jusqu'au 29 juin 1712, d'où il alla servir en Allemagne sous le maréchal de Villars; et se trouva près de lui à la bataille de Denain.

A peine étoit-il sorti de sa prison, que mademoiselle de Charolois, sœur de monsieur le duc de Bourbon, se prit pour lui d'une telle passion, que, malgré toutes les infidélités qu'il lui a faites, elle l'aime avec la même ardeur depuis huit ans (car c'est en 1721 que j'écris). Cette passion étoit si vive, que tout ce qui l'entouroit s'empressoit de la servir et de lui procurer les moyens de voir son amant à la dérobée; car le duc de Richelieu s'étant brouillé avec M. le duc et madame la duchesse, il ne pouvoit aller que pendant la nuit à l'hôtel de Condé.

Il est vrai que l'appartement de mademoiselle de Charolois étant au rez-de-chaussée sur le jardin qui étoit presque toujours ouvert en été, et dont il avoit la clef en hiver, il entroit chez elle par la fenêtre et n'en sortoit que peu

de temps avant le jour ; par ce même jardin qui me rappelle une anecdote que je ne puis m'empêcher de raconter. Elle arriva au duc un soir d'été qu'il attendoit à son ordinaire le moment fortuné qui lui avoit été indiqué, et je la rapporterai, parce que sous le feu roi les jardins publics n'étoient pas plus consacrés à cet usage la nuit que le jour ; tandis que, pendant la régence, tout y fut permis et dans tous les genres.

Richelieu arrivant au rendez-vous un peu plus tard qu'à l'ordinaire, le jardin étoit désert ; le duc s'y croyoit seul, lorsqu'il vit à vingt pas de lui, au clair de la lune, un homme qui, ayant aperçu un jeune adolescent qui paroissoit être d'un âge à ne pas avoir de barbe au menton, le suivit avec empressement. C'étoit un des individus de la secte à laquelle le feu roi avoit si constamment fait une guerre très-secrète, préservant sa nation du mal qu'elle pouvoit lui faire, et de la réputation qu'elle lui auroit donnée...

Le duc, craignant d'être découvert, ignoroi encore qu'il y eût une confrérie en Franc dont les actions fussent aussi hardies et aus impunies ; il ne pouvoit croire sur-tout q les jardins des princes du sang fussent l

de leurs attentats . . . . . Il ne
ıa pas de raconter cette aventure à sa
sse qui lui dit que rien n'avoit été capa-
dissiper et d'éloigner ces sortes de con-
protégés par des gens puissans . . . . .
ıendant les occasions de voir sa prin-
n'étoient pas aussi fréquentes qu'elle
ıt désiré, quoique plusieurs de ses amies
ɔrisassent de tout leur pouvoir. Sa sœur
ıcesse de Conti s'y prêtoit d'autant plus
tiers, que mademoiselle de Charolois lui
it le même service pour le marquis de
re dont le prince de Conti étoit devenu
;,après que La Chapelle, son pourvoyeur,
ısieurs autres lui eurent rapporté diffé-
ıchoses sur le compte de sa femme et de
mant. Mais la duchesse de Berry servit
ı que personne les amours de mademoi-
le Charolois. On ne pouvoit pas hon-
ıent lui refuser sa cousine, quand elle
mandoit pour souper avec elle. Riom et
lieu étoient introduits alors par des por-
crètes, et la table, réveillant les désirs,
ıit plus délicieuses les orgies des qua-
nans qui avoient trop de confiance les
our les autres pour se cacher le plus pe-
cident de leurs intimités.

C'est vers ce temps-là que le duc de Richelieu, allant faire sa cour au duc de Lorraine qui logeoit au Palais-Royal, s'aperçut que mademoiselle de Valois jetoit souvent sur lui des regards des plus beaux yeux du monde et d'une manière à le persuader qu'elle l'aimoit et quelle désiroit d'être aimée.

Le duc qui l'entendit lui répondit comme il le devoit. Il aimoit et estimoit mademoiselle de Charolois, mais comme dit la chanson de ce moment-là :

Le plus sevère
Ne refuse guère
Le plaisir
Qui vient s'offrir.

et son amour pour elle n'étoit pas de nature à laisser échapper une si grande princesse qui s'offroit d'elle-même.

Mademoiselle de Valois étoit très-belle et n'avoit que dix-huit ans. Ses yeux étoient charmans, sa peau étoit blanche comme le lis, très fraîche et de la plus grande fermeté ; mais elle étoit fille du régent, bien gardée, et par conséquent d'un accès difficile. Le prince le voloit pour lui.

Le duc commença par s'introduire dans

où elle jouoit, et trouva le moyen de
r auprès d'elle. La conversation s'é-
l'abord entre leurs pieds, et devint
lle vivacité, que nulle éloquence n'au-
mieux l'exprimer. Richelieu ne laissa
apper une occasion de lui glisser une
ar laquelle il la supplioit de lui indi-
; moyens de lui mieux exprimer tous
imens dont il brûloit pour elle. Le bal
éra lui procura quelques momens de
ation; et dans les premiers jours de ca-
ne confidente envoyée par la prin-
St.-Eustache prenoit les lettres du duc,
ettoit celles de l'amoureuse Valois qui
nettoit de saisir le premier moment où
rroit le recevoir chez elle, sans qu'on
:rçût.

t arrivé à l'un des bals une petite aven-
obligeoit les jeunes amans de pren-
es les précautions possibles.

:onseil, ami particulier du duc qui le
par amitié, et qui n'avoit rien de ca-
r lui, ayant un domino pareil à celui
elieu, causoit avec la princesse pro
:nt pour s'entretenir ensemble de ce
moient tous les deux. Le régent, que
ne éclairoit, et qui soupçonnoit l'intri-

gue de sa fille, s'approcha d'elle, et ayant cru reconnoître le duc de Richelieu, il lui dit : *Beau masque, prenez garde à vous, si vous ne voulez pas encore retourner à la Bastille.* Monconseil reconnoissant la voix du régent, et voulant le détromper, ôta son masque et se fit connoître, mais le duc d'un ton de colère ajouta : *Dites donc à votre ami ce que je viens de vous dire à son intention*, puis lui tournant le dos, il s'éloigna.

Monconseil ne tarda pas à retrouver Richelieu. Il lui raconta ce qui venoit d'arriver, mais le sort en étoit jeté. Les cœurs enflammés des deux amans suivant plutôt l'impétuosité de leurs désirs que la froide tranquillité de la raison, eurent recours à l'un des plus hardi sardeux expédiens que l'on puisse imaginer. Le duc ayant à peine un peu de barbe au menton, s'habilla en femme, et conduit par la confidente de la princesse, traversa tous les appartemens où étoient plusieurs de ses femmes qui ne prirent pas garde à lui. Il arriva ainsi heureusement dans un cabinet où elle l'attendoit plus morte que vive; celle qui l'avoit introduit resta dans la pièce précédente afin d'être aux aguets, si quelqu'un s'avançoit pour les surprendre.

Le duc ne perdit pas son temps à de fades protestations d'amour. Il se hâta de cueillir une fleur si constamment refusée aux vives sollicitations du plus vicieux des pères. Charmés l'un de l'autre, ils se promirent de se revoir le plus souvent qu'ils le pourroient. La seconde visite, qui ne tarda pas à s'effectuer de la même manière, y mit le sceau ; et cette séance qui parut si courte aux amans, dura cependant si long-temps, que la duchesse d'Orléans qui ne voyoit pas sa fille à l'heure coutumée, et qui étoit instruite des désirs de son mari, soupçonna qu'elle avoit été enfermée avec lui. Elle s'en plaignit au régent, le suppliant d'épargner cette jeune princesse. Le duc lui jura que ses soupçons étoient faux, et offrit à lui prouver par témoins qu'il avoit pendant tout ce temps-là fort éloigné de sa fille et fort occupé à des choses très-importantes avec ses ministres.

Cependant l'amoureux père ne laissa pas d'aber ce soupçon ; il fit si bien, qu'il découvrit par la confidente de sa fille tout ce qui avoit passé entre elle et le duc de Richelieu. Cette demoiselle, qui étoit assez jolie, n'avoit pu échapper aux sollicitations du régent qui avoit obtenu ses faveurs. Elle céda d'autant

plus facilement aux promesses et aux menaces de son ancien amant, qu'elle étoit de son naturel fort intéressée.

Le régent, bien instruit et furieux, fit donc une scène terrible à sa fille, lui reprochant de se refuser à ses transports pour se livrer toute entière à l'infidélité d'un trop jeune libertin et d'un enfant qui ne seroit pas longtemps sans l'abandonner. La malheureuse princesse, tremblante de crainte de son père et d'amour pour Richelieu, faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour l'appaiser et lui persuader qu'il ne s'étoit rien passé que d'honnête entre elle et le duc. Elle employa les plus tendres caresses pour le désarmer. Ce père tout-puissant menaçoit de faire périr en secret son rival; et cependant les caresses de sa fille bien-aimée eurent cette fois l'art d'établir un doute dans son esprit enflammé de jalousie. Il sortit de chez elle sans être assuré qu'elle eût succombé, mais bien certain de l'amour violent qu'elle avoit conçu pour le duc de Richelieu.

Pendant quelque temps les visites furent donc interrompues. La princesse ayant un jour observé que, dans un mur qui communiquoit à une de ses garde-robes, il y avoit

ès de la terre une très-petite ouverture par
uelle il seroit peut-être possible que le duc
passer, elle l'en fit aussitôt avertir. L'a-
reux paladin ne se le fit pas dire deux
; et comme il avoit la taille très-fine de la
is, ayant quitté ses habits, il parvint au
de ses désirs, et jouit encore du bonheur
fable de se trouver avec sa charmante
esse, avec laquelle il passa la nuit.....
ette manière de la visiter ayant été répé-
plusieurs fois, le régent, qui en fut encore
rti, fit murer la brèche avec de grosses
res, quoiqu'il lui parût impossible qu'un
me pût passer par une si petite ouverture.
pauvres amans furent donc bien pénauds,
-tout la princesse qui, par le moyen de
e brèche, avoit goûté des plaisirs dont
nt ce temps elle ne s'étoit jamais doutée, le
ayant accordé à peu de femmes de pou-
rprofiter d'un talent peu commun que pos-
oit le duc de Richelieu.....

La pauvre Valois languissoit d'amour, pen-
it que son amant ne manquoit pas d'occa-
ns pour se consoler de ne plus la voir; tan-
que chaque jour elle avoit à supporter les
proches, les fureurs même de son père, qui
pouvoit lui pardonner de se refuser à son

bonheur, par l'unique raison qu'elle le sacrifioit à l'amour qu'elle éprouvoit pour le duc. Un jour, dominé par sa passion atroce plutôt que d'un véritable amour, et ne pouvant plus résister aux désirs qui le dévoroient, Philippe en vint au point de lui promettre que, si elle vouloit satisfaire ses transports, il lui donnoit sa parole qu'il lui procureroit tous les moyens de voir Richelieu à son aise, tant qu'elle le voudroit et sans qu'on le sût. *Faites vos réflexions*, lui dit-il, *et demain vous serez à moi, ou votre amant est mort*.....

Dès qu'il fut sorti, la princesse ne tarda pas à consulter son amant sur le parti qu'elle avoit à prendre. Le duc, peu délicat et fort amoureux,..... voyant qu'il n'y avoit pas d'autres moyens de jouir tranquillement de sa maîtresse, l'exhorta d'accepter le marché, mais de ne rien acccorder, sans le mémoire du prisonnier et que donnant donnant. Cela fut exécuté, et le régent fut fidèle à sa parole.

Il y avoit dans la cour des cuisines une chambre dont le mur étoit mitoyen à celui d'une garde-robe de la princesse sa fille. Il en fit déloger le cuisinier, et fit abattre de ce mur ce qu'il en falloit pour construire une porte. Dans cette ouverture on plaça une ar-

toire dont les battans pouvoient s'ouvrir également du côté de la princesse et dans la petite chambre. Le duc fut possesseur de la chambre, et la princesse eut la possession de l'armoire, avec la faculté d'ouvrir au duc aux heures qu'elle lui indiqueroit. Par cette invention, le régent avoit voulu non seulement donner à sa fille tous les moyens qu'il lui avoit promis, mais il espéroit cacher aux yeux du public l'intrigue qui le déshonoroit.

Les clefs étant remises au pouvoir de la princesse, sa reconnoissance n'eut point de bornes; elle satisfit tous les désirs de son coupable père. Le régent, au comble de ses vœux, eut la générosité de ne pas faire attendre son rival, qu'il savoit languir dans la chambre du maintenir..... Il lui avoit permis de jouir tant qu'il voudroit du bonheur de passer la plus grande partie de la nuit avec sa maîtresse et de souper quelquefois tête-à-tête avec elle, n'étant servis que par la demoiselle qui avoit été leur première confidente et dont la trahison les avoit conduits au bonheur.

Presque toutes les fois que le duc venoit, il la quittoit quelques momens avant le jour. Le régent, instruit de son départ, entroit par la même porte, dont il avoit la clef, et le rem-

plaçoit. Son plus grand plaisir étoit de se faire raconter ce qui s'étoit passé, et ce souvenir animoit tellement cette princesse, que le récit des transports de son amant lui faisoit endurer plus favorablement ceux de son père, qui s'étoit aperçu de ce moyen de lui plaire. Leurs séances se terminoient toujours par des exhortations du père, quant à lui....

Un soir, ils arrivèrent tous deux à la fois.

Cependant l'amour dénaturé du régent pour mademoiselle de Valois avoit beaucoup tempéré celui qu'il avoit eu pour madame de Berry, qu'il continuoit de voir; mais il lui fournissoit de grosses sommes pour lui donner des soupers assaisonnés de toutes les débauches imaginables. Ce nouvel amour acheva enfin de déterminer sa seconde fille à prendre le voile. Elle entra cette année dans le couvent de Chelles, dont elle devint abbesse à la place de madame de Villars, qui se retira dans une autre maison avec une pension de 12,000 l. Nous laisserons madame l'abbesse voler de jouissances en jouissances et contenter ses penchans vicieux, sans renoncer à ceux de son père, qui alloit la voir de temps en temps, lui accordant aisément tout ce qu'elle lui demandoit; et comme elle étoit bien payée, elle

a trouvé le moyen de mettre deux millions à fonds perdus sur la ville, ce qui l'a rendue fort riche. Elle affectoit des dehors modestes, alloit fort régulièrement au chœur; mais il lui échappa de dire une fois quelques paroles qui firent entendre quelle vie elle y menoit; et pour ne plus revenir sur son compte, je dirai que le régent conserva jusqu'à la fin de sa vie quelque liaison avec elle, ainsi qu'avec la duchesse de Berry, avec madame de Parabère et avec madame Daverne, etc. Il eut aussi un grand nombre de passades; mais son véritable amour, qui dura jusqu'à sa mort, celui qui le brûloit sans cesse et qu'il ne pouvoit éteindre, fut la passion qu'il ressentoit pour mademoiselle de Valois, qui lui avoit été cédée par le duc de Richelieu aux conditions connues. Rien ne put la diminuer, pas même les sentimens que lui inspira la marquise de Sabran de la maison de Foix, et par son mari d'une des meilleures maisons de France. Ils n'étoient pas riches; elle se mit en tête de le devenir en se servant de sa beauté: son esprit étoit aussi folâtre et enjoué que sa figure étoit charmante; sa naissance augmentoit la hardiesse de son caractère, et son petit accent gascon ajoutoit de l'agrément à tout ce qu'elle

disoit. Etre vue du régent et le subjuguer l'ouvrage d'un instant. Elle fut donc bie déclarée maîtresse ; elle tira de lui des p sens et fit nommer son mari chambellan prince ; ce qui lui procura dix mille écus le régent lui donna pour payer cette char

Cet amour se refroidit bientôt et par constance naturelle du régent, et par les nières hautaines, vives et railleuses de m me de Sabran. Une danseuse de l'Opéra, n mée *la Souris*, à cause de sa taille légè de son air fin, la supplanta: Je dirai tout par quelle aventure extraordinaire le ré fut privé de cette nouvelle maîtresse.

Le duc de Richelieu, furieux contre le gent de ce qu'il excédoit la princesse des resses qui lui répugnoient, résolut de s'en ger et conçut le projet insensé de lui enl publiquement *la Souris*, sa nouvelle quête. Pour y réussir, il mit dans sa c dence Thevenard, célèbre acteur de l'O favori de cette fille, et lui fit présent de cents louis pour lui donner un fête villag dans sa maison d'Auteuil. Il y eut un feu tifice, des illuminations et un bal. *La ris* étoit la reine de la fête. Le duc d chelieu, arrivant dans un de ces petits

qu'on appelle des *phaétons*, la fit enlever par deux hommes affidés qui la lui amenèrent dans un char, et tous deux, semblables à Pluton et Proserpine, partirent à toute bride pour Paris, où le duc la mena chez lui et passa la nuit avec elle....

Soit que le régent fût las de cette fille, ou par d'autres raisons qui ne sont pas venues à la connoissance, il ne témoigna aucun ressentiment de cette insulte, et prit une autre danseuse nommée *Emilie*, bien plus jolie que la *Souris*....

Je ne ferai mention de leurs amours que dans quelque temps; mais je parlerai de celles d'un auguste magistrat qui, dans ce temps-là, étoit devenu l'heureux possesseur de la supérieure de la Madeleine de Trainel au faubourg Saint-Antoine, car il recherchoit et aimoit les religieuses....

CHAPITRE IV.

Anecdotes relatives aux ministres du régent, et principalement à M. d'Argenson, chargé de la police, etc.

M. d'Argenson, alors âgé de plus de soixante ans, n'étoit encore que lieutenant de police, ministère qu'il exerçoit en galant homme, quoiqu'avec fierté et rigueur. Il étoit grand, très-brun et si noir de visage, que lorsqu'il prenoit le ton de magistrat, il vous glaçoit de terreur. Il étoit instruit de tout ce qui se passoit, connoissoit les mœurs, les vertus et les vices des Parisiens, qui le craignoient comme le feu, quoiqu'il usât fort discrètement des connoissances qu'il avoit, particulièrement des gens qui étoient d'une qualité distinguée. Un tel homme, fier, dur et terrible, étoit le particulier le plus doux et le plus aimable lorsqu'il conversoit avec ses amis. Plein d'esprit et de finesse, il avoit un enjouement, une gaîté charmante dans le propos et sur-tout à table, où il se plaisoit infiniment. Son plus grand bonheur étoit de vivre dans une extrême lubricité; et comme les filles de joie étoient dé-

ıtes de son administration, il se faisoit
les plus jolies, qui lui procurèrent cette
e invétérée que rien ne fut capable de
e et qui accéléra sa fin. Il y avoit quel-
nps aussi qu'il aimoit une religieuse Ur-
, par le crédit et l'argent de l'abbé de
is, alors son amant, avoit obtenu de
de Rome la dispense des vœux solem-
l'elle avoit faits. Elle s'étoit d'abord fait
r de son couvent et s'étoit retirée dans
artement à Paris, hors du couvent de
ception, où d'Argenson la voyoit. Mais
légoûta bientôt, étant devenu amoureux
petite et jolie novice des Hospitalières
bourg Saint-Marceau, qu'il avoit sé-
u point de l'engager à s'évader, en lui
ttant de faire sa fortune. La supérieure,
des avis de cette fuite, en empêcha
l'exécution; ce qui mit d'Argenson
ne telle colère, qu'il suspendit un bâti-
u'il avoit accordé et fait commencer dans
vent. La supérieure, qui auroit alors
que la moitié de ses filles se fussent
s et que son bâtiment eût été fini, trouva
d'appaiser d'Argenson en lui aban-
nt l'objet de ses amours, et le bâtiment
evé dans la suite....

M. d'Argenson aima encore une abb
même faubourg, et lui fit gagner b
d'argent; ce qui lui étoit fort aisé al
le roi accordoit facilement aux couven
mission de faire des loteries et d'en
quinze pour cent pour réparer ou bât
pouvoit manquer à leur église.

Ainsi, sans qu'il lui en coûtât rien
genson pouvoit faire beaucoup de b
religieuses, qui avoient pour lui des c
sances, sans compter les toiles peint
étoffes des Indes défendues en France
il pouvoit disposer lorsqu'elles avo
confisquées aux Anglais, qu'il emp
orner les cellules de ces saintes rel
M. d'Argenson d'ailleurs jouissoit s
privilége qui étoit fort utile à ses a
projets : il avoit le droit d'entrer à tou
dans les couvens comme lieutenant d
étant inspecteur né de leur temporel.

C'est ainsi qu'après avoir parcouru
coup joui dans presque tous les cou
Paris, le hasard le conduisit à la M
de Trainel....

D'Argenson étoit d'Angoulême e
nant général de cette ville. L'abbé P
conseiller d'état, frère du contrôleur

llé avec les autres commissaires pour
r aux grands jours que l'on tenoit dans
province, goûta l'esprit du lieutenant
l, et dit qu'avec tant de mérite on de-
ttirer à Paris, plutôt que de le laisser
é dans le fond d'une province. Il lui per-
donc de venir avec lui, l'emmena, le
ua à son frère, qui le fit procureur gé-
de la chambre des amortissemens, dont
soit alors la recherche. . . .

s ce temps-là, il y avoit à Paris un re-
r des tailles d'Angoulême nommé Fer-
à qui d'Argenson avoit rendu des servi-
et homme, pour lui prouver sa reconn-
nce, lui prêta quarante mille écus pour
r une charge de maître des requêtes,
i étoit nécessaire pour parvenir à toutes
ices auxquelles il prétendoit déjà et qu'il
ennes depuis. Fermes fut ainsi l'artisan
ite la fortune des d'Argenson.

receveur des tailles avoit une fort jolie
e seize ans que le duc de Richelieu cour-
à l'insu de son père, qui avoit pour elle
ntimens plus que paternels, et qui en
l'autant plus jaloux que cette aimable
t ne vouloit se prêter à aucun de ses
. Il y avoit aussi dans cette maison une

fille, parente de la femme de Fermes; et comme ce brave homme détestoit son épouse qui l'adoroit, adoroit sa fille qui le détestoit, pour se consoler des contrariétés qu'il éprouvoit, il s'accommodoit de temps en temps de la parente de sa femme, qui n'ayant rien dépendant absolument de lui pour exister et n'étant que médiocrement jolie, se trouvoit trop heureuse de pouvoir procurer quelques plaisirs à cet oncle, pour qui elle feignoit ressentir les sentimens les plus tendres.

Ce fut dans cette maison que d'Argenson, allant voir son ami Fermes, fit connoissance avec la Husson, cette consolatrice de l'amoureux receveur des tailles. Peu de temps après, Fermes mourut et laissa 8,000 livres de rentes à cette fille, ainsi qu'un logement dans sa maison qu'elle ne put occuper, ne voulant pas demeurer avec la veuve, qui l'accabloit de reproches pour toutes les peines qu'elle lui avoit causées. Elle prit le parti d'écrire à d'Argenson, pour le supplier de lui accorder sa protection et de la placer dans quelque couvent où elle pût être à bon marché. D'Argenton la mit à la Madeleine de Trainel, et comme il la trouva jolie et fraîche, il en fit sa maîtresse....

uc de Richelieu, qui l'avoit souvent
ée dans ses amours avec la fille de Fer-
ıi avoit promis de lui être utile quand
ırroit. La Husson lui écrivit pour l'en-
ı l'aller voir. Il y alla, et ayant pro-
'occasion d'une brèche de mâçon, il
ans le couvent, et la trouvant parfai-
bien logée et entourée de religieuses
e de la supérieure, qui lui faisoient la
ne fut pas long-temps à se douter de
é. Cette supérieure avoit de beaux
ne belle peau, de la fraîcheur, un
fort agréable, une belle taille; son
aut étoit d'être un peu trop grasse, in-
ent qui se changeoit en qualité pour
ı qui, comme notre M. d'Argenson,
les femmes de cette sorte. Cette fem-
ıiqu'âgée de près de quarante ans, ne
ıit pas en avoir plus de vingt-cinq, tant
gieuses connoissent l'art de se bien
er.

ıc sut bientôt que tous les égards que
noignoit à la Husson venoient de ce
avoit obtenu de d'Argenson une per-
de ces loteries pour le couvent, et que
s peintes arrivoient en quantité pour
: les appartemens de la supérieure et

des plus jolies religieuses. La Husson, qui étoit de bonne foi, faisoit son possible pour que d'Argenson prît quelque amitié pour la supérieure : elle n'y réussit que trop bien, et fut aussi elle-même l'auteur de sa ruine.

Cette ingrate supérieure, non contente des services que lui rendoit la malheureuse Husson, et qui pis est de la complaisance qu'elle avoit. . . . . .

. . . . . .

. . . . . forma le coupable dessein de la supplanter auprès de d'Argenson et n'employa que peu de temps pour y réussir. Son embonpoint étoit un puissant attrait pour le vertueux magistrat : elle le fit possesseur de sa personne, et parvint à le refroidir entièrement pour la Husson qui, plus maigre que sa rivale, ne pouvoit combattre à armes égales le goût charnel du lieutenant de police.

Les plaintes de la délaissée ennuyèrent bientôt le vieux amant qui n'aimoit plus. Les querelles et les injures succédèrent, et la supérieure prit un tel empire et un ton si haut, que la Husson fut obligée de déloger ; ce qu'elle fit du consentement de d'Argenson, qui lui accorda une petite pension pour ajouter aux 8,000 liv. de Fermes.

Ella alla s'enfermer dans un couvent de Notre-Dame des Prés, aux environs des Invalides, d'où elle demanda en vain à d'Argenson la grace d'une loterie dans ce couvent, qui lui promettoit une gratification de quinze à vingt mille livres sur les premiers deniers de la recette. Le duc de Richelieu fit ce qu'il put pour engager d'Argenson à lui accorder cette grace ; mais il ne voulut jamais y consentir, détourné par sa nouvelle passion qui régnoit despotiquement sur lui.

Les preuves d'amour de cette supérieure furent d'un genre distingué. Elle commença par faire bâtir dans l'église de la Madeleine une chapelle dédiée à Saint Marc, patron de M. d'Argenson ; ensuite on y construisit une espèce de tombeau où devoit être déposé après sa mort un cœur qui, pendant sa vie, avoit si fort chéri le couvent. On peut dire qu'il s'y enterra de son vivant ; car en 1718 ayant été fait garde des sceaux et chef des finances, on vit ce grave magistrat qui réunissoit en sa personne les fonctions les plus augustes de la magistrature, puisqu'alors le chancelier étoit exilé, se retirer tous les soirs dans le couvent, où il s'étoit fait bâtir un appartement qui communiquoit à celui de sa

favorite, qui ne lui plaisoit plus alors e
vement, à cause de plusieurs autres
complaisante supérieure lui procuroit
délasser de ses travaux. En arrivant il
choit, et alors la supérieure et ses com
frottoient avec de l'eau-de-vie les pi
monseigneur le garde des sceaux et
grattoient, ce qui étoit infiniment du g
monseigneur d'Argenson.

Ensuite les houris qui environnoie
lit lisoient les placets dont ses poches
pleines. C'étoit alors que les affaires au
les s'intéressoit la supérieure s'expé
selon ses désirs. C'étoit à elle aussi qu
s'adressoit, et en vérité elle vendoit les
à juste prix.

Lorsque les affaires étoient expédié
ne songeoit plus qu'aux plaisirs. On s
auprès du lit de monseigneur. La table
propos galans lui inspiroient quelques
désirs qu'on s'empressoit de satisfaire. C
il étoit obligé de se lever matin, à onz
res son sérail le quittoit. Toutes l'en
soient, et celle qu'il avoit désignée pou
la dernière trouvoit toujours quelque
pour laisser partir ses compagnes et re
sa rentrée dans les dortoirs. Le bon soir

ui donnoit étoit tendre et expressif. Que ouvoit-on dire dans le public de ce qu'un rand magistrat, abandonné entièrement penant toutes ses journées au service de l'état, abandonnât les soirs au service de Dieu, et e retirât dans un lieu si saint où, avec le seours des prières de ces bonnes filles, le ciel ui fournissoit la sagesse dont il avoit besoin our gouverner le royaume. La médisance ne ouvoit trouver à mordre sur lui, puisqu'il ne ouvoit y avoir de témoins; il n'avoit donc à raindre que la calomnie. Il est vrai qu'elle e se gênoit point sur son compte, répandant es poisons sur les détails de la vie de ce verieux magistrat.

CHAPITRE V.

uite des anecdotes galantes du régent de France et de la cour du Luxembourg.

Ce fut à la fin de cette année 1718 que le égent, à qui le duc de Richelieu avoit enlevé *Souris*, comme je l'ai déjà dit, peu en peie de cette perte, s'en consola en prenant *milie*.

Cette fille, plus jolie que l'autre, lui ins-

pira plus de désirs, et il s'y attacha si forte-
ment, qu'on crut long-temps qu'elle auroit la
prépondérance sur ses autres maîtresses. Nous
en parlerons plus longuement en 1719.

Vers la fin de 1717 ou au commencement
de 1718, le chevalier de Die, cousin de Rions,
vint à Paris. Jeune, bien fait et d'une figure
fort agréable, il alla au Luxembourg visiter
son cousin qui lui procura l'honneur de faire
sa cour à la duchesse de Berry. La princesse
trouvant fort à son gré le nouveau venu du
fond de sa province, débuta par lui donner
un logement dans son palais, et ne fut pas
long-temps sans être curieuse de ses talens.

De Die n'aspiroit pas à cette faveur. Ayant
trouvé madame de Mouchi fort à son gré, il
lui faisoit sa cour, ce qui ne déplaisoit pas à
cette intrigante, qui ne cherchoit qu'à imiter
sa maîtresse. La duchesse de Berry, qui ne
vouloit pas se déclarer sans savoir à quoi s'en
tenir sur les talens du chevalier, ordonna à
madame de Mouchi de lui donner un rendez-
vous sans lumière où elle se trouveroit à sa
place. Elle obéit, et de Die, croyant coucher
avec sa maîtresse, qui avoit la taille assez
mince, fut un peu étonné de lui trouver la
nuit plus d'embonpoint qu'il n'en paroissoit

Cette bonne fortune lui plut tellement, les promesses à ravir madame de Ber- n'avoit pas tardé à se découvrir à son mant. Elle ne le garda que six semai- ndant lesquelles Riom fut délaissé. nme Riom aimoit véritablement la e, il témoigna une si grande douleur, n fut touchée, remercia de Die, et fit dans ses fonctions le pauvre Riom, onserva jusqu'à la mort de cette prin- ivée en 1719, comme nous le verrons

août 1718 mourut Marie-Anne de Condé, duchesse de Vendôme, née vrier 1678, veuve du duc de Ven- ii, par sa conduite et ses victoires en , peut être justement appelé par Phi- le *restaurateur de sa couronne.* Il ousé mademoiselle de Condé, non par ur elle, mais parce que le feu roi l'a- iré, et pour frustrer de sa succession e Savoie qu'il haïssoit, ayant fait do- le tous ses biens, en cas qu'il n'eût pas , à la princesse son épouse.

me de Vendôme étoit encore jeune lle devint veuve, et à l'imitation des es des maisons d'Orléans et de Condé,

elle crut devoir employer ce qui lui rest
beaux jours à jouir des faveurs de l'amo
de celles du libertinage.

Elle chérissoit un jeune gentilhomme l
gnol nommé le chevalier de Soldoville,
geoit chez elle, le fit manger à sa tab
vécut avec lui comme madame de Berr
Riom. Ceux qui ont la folie des mariag
surent qu'elle l'avoit épousé en secret;
d'autres plus indulgens et plus niais di
pieusement que ce commerce étoit de
amitié platonique. Le public plus malin
soit différemment et moi aussi.

Vers les premiers jours d'avril, la duc
surprise par une grosse fièvre, voulut s
fesser et faire son testament. Les méd
toujours ignorans, et Baron entre autr
voulurent ni du notaire, ni du confesseu
éviter une révolution qu'ils crurent nui
l'assurant qu'elle n'avoit rien à craindre.
tivement elle mourut deux heures après
sant ses amis et ses domestiques frust
bien qu'elle vouloit leur faire.

Le pauvre Espagnol ne dit mot, quoi
lui retint même ses meubles, ce qui
croire que le mariage étoit imaginaire. Ce
dant il l'aimoit véritablement et il la reg

dit plus que tous les biens du monde. Si elle eût été mariée avec lui et si elle lui avoit donné quelque bien par ce contrat de mariage, il n'auroit pas voulu le demander pour ne pas faire de tort à la mémoire de sa maîtresse. C'est la mode d'aimer en Espagne; cette mode n'avoit pas encore été reçue en France, et elle ne s'y est pas introduite depuis.

En ce temps, madame de Parabère étant grosse, insistoit auprès du régent pour qu'il reconnût son enfant, ainsi qu'il avoit reconnu ceux de mademoiselle de Sery. Le régent, étant à souper avec Nocé et plusieurs autres, dit tout haut dans cette circonstance : *madame de Parabère m'importune pour que je reconnoisse son enfant; mais je veux voir auparavant s'il ressemblera à Nocé ou à moi. S'il lui ressemble, ce sera à lui d'en prendre soin : s'il a de mon air, nous verrons ce que je ferai.* Nous répandîmes ce fait et cette observation dans la capitale, où ils réussirent mieux qu'on ne s'y attendoit, car la nouvelle circula d'un faubourg à l'autre.

Nocé, d'un air sérieux, répondit que sûrement monseigneur le régent vouloit plaisanter, et ne croyoit pas un mot de ce qu'il venoit de dire de lui et de madame de Parabère;

si vous le pensiez, ajouta-t-il au prince, *je ne crois pas que vous nous honorassiez de vos bontés; nous en serions indignes, et moi plus que tout autre, étant comblé de vos bienfaits.*

Le régent, après quelques légères railleries, changea de conversation, et resta probablement dans son opinion qui étoit celle de tout le monde....

CHAPITRE VI.

Portrait des mœurs des princes et des grands en France, suivant l'exemple du régent.

En 1719 l'amour se montroit effrontément dans Paris, sans voile et sans bandeau. L'exemple des chefs autorisoit les déportemens de la multitude. La duchesse douairière vivoit publiquement avec Law. La duchesse de Bourbon, méprisée de son mari, se consoloit avec du Chayla. La princesse de Conti, fille du roi, quoiqu'à demi-dévote et souvent agitée de scrupules et de remords, ne pouvoit renvoyer son neveu la Vallière. La jeune princesse de Conti, malgré toute la jalou

i mari, conservoit la Fare et se prépa-
le quitter pour Clermont, gentilhomme
maison. Sa sœur, mademoiselle de Cha-
, aimoit, comme on sait, le duc de Ri-
u, et le lui prouvoit tant qu'elle pou-
et sa cadette, la belle mademoiselle de
ıont, commençoit déjà à aimer le duc de
n.

us avons dit que les filles du régent
nt des amans; madame de Berry, son père,
et les passades. La seconde avoit tou-
s filles du couvent; et mademoiselle de
s, le duc de Richelieu, plus son papa
le détestoit.

ıdemoiselle de la Roche sur Yon jouis-
ɔaisiblement de Marton; madame du
e avoit le cardinal de Polignac et quel-
autres. De cette manière, les princesses
ng, que le feu roi avoit conservées dans
ıcence et le respect pour le public, s'é-
t bien pourvues. Leurs amours se pas-
t de manière que tout le monde le savoit
/oyoit sans qu'on y trouvât à redire, parce
a morale et la dévotion du feu roi avoient
éritablement trop onéreuses. Ni les pères,
s maris ne purent retenir le torrent des
rdemens. On répondoit aux observations

des gens sensés du siècle de Louis XIV en leur demandant s'ils vouloient rétablir le règne de madame de Maintenon qui, ayant inspiré au feu roi de donner du ton à la vertu et à la dévotion, avoit établi une bigoterie étrangère au caractère français et tout-à-fait insupportable. C'étoit bien pis que l'inquisition d'Espagne. Aussi, quand madame la duchesse avoit voulu, en qualité de mère, corriger ses filles, elles lui avoient aussitôt répondu qu'elle feroit bien mieux de leur montrer par sa propre conduite la vertu qu'elle vouloit leur prêcher. M. le duc trouvoit très-bon que sa femme, dont il ne se soucioit pas, se divertît avec d'autres, pourvu qu'on le laissât, ou avec madame de Nesle ou avec la marquise de Prie.

Le régent souffroit patiemment que ses filles et ses belles-sœurs vécussent de la même manière ; mais il ne pouvoit s'accoutumer que sa femme le fît cocu. Cependant cette princesse faisoit tous ses efforts pour qu'il n'eût point de soupçon motivé. Le duc de Richelieu observa et a raconté qu'un matin qu'il étoit chez elle, Marton et Duchayla y étant entrés pour lui faire leur cour, aussitôt qu'ils furent partis, elle lui dit avec sa grace ordi-

ire : *Vous voyez que je ne hante que mes arens*, faisant allusion à leur vie libertine ans le sein de la famille, que ces deux roués isoient être bonne à renouveler pour la re-aire et la bonifier.

Dès le commencement de cette année, madame de Berry se trouva encore grosse, et on ne le cachoit qu'au régent. Comme son embonpoint étoit énorme et comme la robe abattue à laquelle on avoit ajouté des cerceaux, grossissoit de beaucoup celle qui les portoit, il étoit très-aisé de cacher cette grossesse. Cependant dans les Noëls qui coururent avant le jour de l'an, on trouva ce couplet fort remarquable.

Grosse à pleine ceinture,
La féconde Berry
Dit en humble posture
Et le cœur bien marri :
Seigneur, je n'aurai plus les mœurs aussi paillardes,
Je ne veux plus que Riom, don don,
Quelquefois le papa, là, là,
Par-ci, par-là mes gardes.

Voici celui du régent.

Apercevant Marie
Si gracieuse à voir,
Il lui dit : Je vous prie
A souper pour ce soir.

Venez chez la Berry ; nous ferons bonne ch
Nous nous enivrerons, don, don ;
Nocé même y sera, là, là,
Mais sans la Parabère.

La vie que menoit le régent étoi
ble, que Chirac, son premier médec
à la fin, que toutes les fois qu'on le ve
cher pour lui, la crainte perpétuelle
toit et le tourmentoit lui faisoit touj
mander s'il n'étoit pas tombé en a
En effet il falloit bien qu'il eût un
ment de fer pour résister à ce trai
Cependant Chirac obtint, à force d
trances, qu'il s'abstiendroit de dîner,
tant plus nuisible que de s'appliquer
res après les repas. Il ne prend donc
qu'une tasse de chocolat ; mais il y
d'ambre, qu'il n'est pas possible qu'
trouve incommodé avant peu. Il a
cette habitude, parce qu'il croit que
gue forte et spiritueuse contribue à
ner ce que la nature lui refuse, c'e
autant de force réelle qu'il a des l
dans le cerveau ; et quoiqu'on lui ait
tré que l'ambre détruit ce qu'il désir
server et de rétablir, rien ne peu
vaincre.

Ainsi tout ce qu'on lui a prédit commence à
'effectuer, et au moment où j'écris, ce prince
'ayant pas encore quarante-sept ans (puis-
ı'il est né le 2 août 1674, à trois heures après
idi), le bruit qui court dans son palais se ré-
ınd dans la ville par ses femmes. Elles di-
nt toutes qu'il a plus de soixante ans; et les
édecins expérimentés qui connoissent sa vie
ient que cette vieillesse anticipée de la moitié
: sa personne gagnera bientôt l'autre moitié,
que nous n'aurons pas un vieux duc d'Or-
ıns.

Quoi qu'il en soit, je sais certainement que
: amours avec sa fille, mademoiselle de Va-
s, étoient trop violens pour ne pas produire
dégoût qu'elle en avoit. Elle tâchoit de s'en
nsoler avec le duc de Richelieu, qu'elle ai-
ɔit tous les jours davantage. Elle le voyoit
plus souvent qu'elle pouvoit; et quoique
ıdame la duchesse douairière d'Orléans la
ınât avec elle pour passer l'été à Saint-
ınd, ce voyage n'empêchoit pas leurs plai-
ı. Elle les rendoit au contraire plus piquans
· les obstacles; car le duc, qui y alloit sou-
ıt dans sa chaise de poste, arrivoit vers mi-
t, entroit chez elle par ses fenêtres, qui
ient de plein pied au jardin, et repartoit un
avant le jour.

Les preuves d'amour qu'il lui donnoit n'empêchoient pas qu'elle ne ressentît la vive jalousie des sentimens qu'elle ne doutoit pas que le duc n'eût pour mademoiselle de Charolois. Mademoiselle de Valois avoit sur elle l'avantage de quelques années de moins. Aussi on s'aperçut bientôt qu'elles se haïssoient cordialement; mais mademoiselle de Charolois se plaignoit tendrement, et mademoiselle de Valois menaçoit avec fureur. Le duc n'étoit occupé qu'à les tromper et à les appaiser toutes deux, ce qui n'étoit pas une petite affaire; et comme son principe favori est que la jalousie qu'on sait donner aux femmes augmente leur amour et ne le diminue jamais, il leur donnoit ou bien il leur laissoit toujours quelques soupçons qui grossissoient en son absence, et qu'il tempéroit ou détruisoit pour un temps quand il se trouvoit avec elles.

C'étoit un singulier spectacle que d'examiner ces deux princesses, lorsqu'elles se trouvoient à l'Opéra, s'envoyer des regards furieux et partant des plus beaux yeux du monde. Lorsque Richelieu s'y trouvoit, ce qui arrivoit souvent, la partie du public bien instruite étoit plus attentive à leur manége qu'à la représentation de la pièce. Quand on jouoit l'Œdipe, où tout le monde curieux se portoit

on vouloit les voir et on ne pouvoit se lasser d'étudier les physionomies connues. Il courut alors ce couplet de chanson qu'on attribua à mademoiselle de Charolois. Il est si connu !

La grosse Valois
Fait avec son père
Ce que fit autrefois
OEdipe avec sa mère :
Quelle fille ! quel papa ! etc. etc.

On sait qu'on répondit par ce quatrain.

C'est beaucoup d'honneur pour Philippe
Que de lui comparer OEdipe ;
L'un ignoroit ce qu'il faisoit ;
Mais l'autre sait bien ce qu'il fait.

CHAPITRE VII.

Le duc de Richelieu à la Bastille pour la seconde et la troisième fois. Suite des anecdotes de la ville et de la cour.

Dans un moment où le duc de Richelieu étoit parvenu à les appaiser toutes deux et à en être également aimé, il lui arriva un malheur qui fut un coup de foudre pour ces deux princesses. Il avoit été déjà mis à la Bastille à l'âge de quinze ans, à cause de madame la du-

chesse de Bourgogne, qui depuis fut dauphine. Le 4 mars 1716 il y avoit été mis une seconde fois jusqu'au 21 août suivant pour la raison que voici.

La comtesse de Gacé s'étant trouvée à un souper avec le duc de Richelieu, le prince de Soubise, le marquis et la marquise de Nesle, madame de Nassau leur sœur et un autre homme dont j'ai oublié le nom, mais tous du parti des *roués*, ou *roués* eux-mêmes, on publia qu'on avoit si bien enivré cette jolie comtesse, que l'ayant dépouillée dans cette orgie nocturne, les convives et enfin les valets en avoient profité les uns après les autres. Ce qui n'est pas douteux dans cette affaire, c'est que Gacé et le duc se battirent. Richelieu dit que le vrai motif du duel fut une chanson que Gacé chanta : c'étoit une épigramme sur le duc de Richelieu. Mais celui-ci se trouvant au bal de l'Opéra aux pieds d'une dame qu'il cajoloit, Gacé lui adressant la parole, l'avertit de ne pas écouter un masque aussi perfide en amour. Richelieu se levant, le fit sortir pour se battre et le suivit. Le combat fut fort animé. Richelieu blessa Gacé au bras et en deux autres endroits ; mais ne poussant pas assez ses coups, les blessures furent toujours légè-

res. Gacé, supérieur en force et en âge, allongea mieux le bras, et passa son épée au travers du corps du duc de Richelieu, mais de manière qu'elle ne fit que raser les boyaux sans les offenser. Ils furent mis tous les deux à la Bastille, d'où ils sortirent au bout de cinq mois et quelques jours, les informations leur ayant été favorables.

Dans cette circonstance, l'amoureuse Charolois alla plusieurs fois le trouver dans sa prison avec la princesse de Conti, qui avoit assez de bonté pour les y laisser seuls. Elles parvenoient à entrer à la Bastille déguisées en femmes du commun; mais comme à la cour on savoit tout, le gouverneur à la fin eut ordre de bien examiner qui pouvoient être ces deux femmes, et cet officier s'acquitta si bien de sa commission, qu'elles furent reconnues. Toute communication fut donc interrompue et ne fut rétablie qu'à la sortie des deux seigneurs.

Ces deux emprisonnemens avoient peu inquiété le duc et ceux qui s'intéressoient à lui; mais le matin du 28 mars 1719, Richelieu étant encore dans son lit à dix heures fut arrêté et mené pour la troisième fois à la Bastille avec un seul valet de chambre; et tous

selle de Valois à s'affliger et non pas à e
hélas ! s'écria-t-elle, *que mademoiselle Valois le sauve, et je consentirai à ne p le revoir.* Dès qu'elle fut un peu rétablie, employa madame la princesse de Conti tous ses amis pour solliciter le régent et deux commissaires qui étoient nommés p l'interroger.

Quant à mademoiselle de Valois, qui voit rien à dissimuler avec son père, commença d'abord par lui refuser l'obje son culte et à prendre le haut ton avec lui régent observa à sa fille au moment des plications qu'après toutes les complaisa qu'il avoit eues pour lui, au lieu d'en a fait un ami reconnoissant, il n'avoit tro qu'un ennemi cruel qui vouloit sa ruine donnant au roi d'Espagne des facilités venir en France lui arracher la régence. suite il reprocha à sa fille de se liguer avec ennemi, au lieu de se réunir à son père ne lui avoit jamais témoigné que l'amou plus violent, l'amitié la plus tendre, et la mission la plus aveugle à toutes ses volo Enfin il la pressa avec tant de logique, qu' ne sut que lui répondre, et fut trop heureus tout promettre à ce père dénaturé pour se

erver le droit de demander la vie de son
mant, si malheureusement il étoit condamné
mort; mais en donnant donnant, comme
lle l'avoit pratiqué avec succès.

M. d'Argenson, en attendant, naturellement dur, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour perdre Richelieu, quoiqu'il lui eût toujours témoigné de l'amitié et quoiqu'il eût été amoureux de l'abbesse, sœur du duc, qui le lui recommandoit avec ardeur. Mais cet homme, qui sacrifioit tout à sa fortune, croyant plaire au maître, s'il pouvoit rendre le prisonnier criminel, avoit accepté le vil emploi de commissaire, quoiqu'il ne convînt pas à un garde des sceaux de faire le lieutenant criminel.

Le Blanc, secrétaire d'état de la guerre, se conduisoit par les mêmes principes. Les gens de cour n'ont d'autres dieux que le prince et leur intérêt. Cependant le duc de Richelieu, bien averti de tout ce qui se passoit et de ce qu'il devoit répondre, se défendoit avec une énergie et avec un courage étonnant, par ses vives réponses à ces deux juges d'enfer. D'un autre côté, l'amour et l'argent avoient ouvert tous les verroux de la Bastille.

Cependant le public ne prit pas le change.

On savoit qu'Albéroni, qui gouvernoit
pagne, étoit trop sage pour se confier a
de Richelieu, jeune homme de vingt-
ans qui n'avoit de goût que pour les pl
et qui n'avoit ni crédit, ni autorité. (
même il auroit consenti à livrer la v
Baïonne, disoit-on à Paris, *où est la*
tude que son régiment lui eût obéi ? (
donc en général dans la capitale que s
ritable crime étoit d'être aimé de ma
selle de Valois, que l'on savoit être ad
régent. Ce prince étoit donc injuste da
accusation et ses prétextes. Les opin
conséquence se dirigèrent toutes contr

Ce qu'il y avoit de plus à craindre
duc, c'est qu'outre le régent, il avoit u
nombre de rivaux et d'ennemis qu'il
faits et qu'il avoit mérités, à cause d
mes ou des parentes des grands seig
qui il étoit parvenu à plaire. Il n'avo
guère pour lui de solliciteurs à la co
le cardinal et le duc de Noailles, le
Melun, et quelques autres moins en
qu'eux, qui craignoient que le régent ne
faire contre l'héritier et le petit-neveu d
cardinal ce que cet homme d'état avoit
lui-même contre les plus grands enne

couronne. On sait bien que le cardinal fit
ler le sang des ennemis de la France quand
châtia des conspirateurs, et maintenant que
conspirateurs étoient dans le gouvernement,
oit naturel qu'ils s'en vengeassent sur le pe-
neveu du cardinal. Car le régent, Autrichien
Anglais, en 1721, et avant la mort de Louis
V, étoit capable, en me sacrifiant à ses amis,
désirer la ruine des Richelieu.

Une circonstance encore bien malheureuse,
t que la duchesse de Berry, furieuse de
infidélités et de ses amours pour mademoi-
le de Charolois, s'étoit déclarée contre lui.
, elle gouvernoit en même temps son père
on amant. Je crois que la raison de sa co-
étoit de ce que sa sœur, mademoiselle
Valois, amante du duc de Richelieu, irri-
les désirs du régent par ses difficultés et
refus, et tendoit à la priver totalement de
liaisons avec son père. Et quoiqu'elle ne
prettât pas absolument un homme qu'elle
moit plus; quoiqu'il cessât de l'aimer; quoi-
elle même en aimât d'autres, cependant
étoit toujours fâchée que le régent fût
é d'une nouvelle maîtresse, quand cette
tresse étoit sa sœur. Tout ce que made-
selle de Beaujolois put obtenir d'elle, ce

fut de ne rien dire contre le duc. Le maréchal de Villeroi fit la même promesse.

Laissons à présent et le duc de Richelieu et ses deux maîtresses, pour terminer l'histoire de la duchesse de Berry. Sa grossesse avançoit, et elle n'étoit ignorée que de son père. Cela n'empêcha pas cette princesse de faire la Semaine Sainte une retraite au couvent des Ursulines. Le jour qu'elle les quitta, elle alla déguisée chez une de ces femmes qui disent la bonne aventure, pour la consulter. La devineresse voyant ses mains et son visage, lui dit: *Vous êtes la veuve de votre cousin et l'épouse de votre père dont vous êtes amoureuse et grosse; votre accouchement sera périlleux; mais si vous en réchappiez, vous vivriez long-temps.* Madame de Berry, étonnée de ces prédictions et de ces vérités, lui donna quelques louis, et s'en retourna bien vîte, frappée d'une terreur qui ne la quitta plus.

Elle entroit alors dans son huitième mois de grossesse. Quelques jours après, elle fit une chute qui causa la mort de son enfant. La fièvre lui prit; le transport et tous les accidens qui l'acompagnent, s'emparèrent d'un corps usé pas tant de déréglemens. Les médecins

édecins la saignèrent beaucoup, mais sans en opérer de mieux. M. le régent, qui se iquoit de se connoître en médecine, vouloit l'on lui donnât l'émétique, et ceux des mé- cins qui n'étoient pas du secret de la gros- sse furent de son avis. Enfin il fallut que le irurgien de la princesse déclarât à Chirac qui en étoit, et celui-ci en avertit le régent onné des réserves de sa fille.

Alors on lui donna les remèdes convena- es. La princesse fut délivrée d'un enfant ort depuis plusieurs jours. En peu de temps le se fût rétablie, si dans sa mauvaise des- ée elle ne se fût mis dans la tête de cacher e sa maladie venoit d'une grossesse. Bon é, mal gré, elle voulut aller à Meudon con- l'avis des médecins, et elle s'y fit trans- rter. Alors toute circulation et dépuration rrêta; le lait se grumela, et la fièvre lui vint avec des douleurs atroces. Pour com- e d'imprudence, elle se fit encore transpor- r à la Muette, où, après avoir beaucoup uffert pendant quelques jours, elle mourut mercredi 21 juin 1719, avec des preuves dévotion et d'intrépidité chrétiennes join- s à des preuves d'un stoïcisme payen. On a

observé cette alternative dans le passage d'un règne à l'autre : je parle de l'intervalle de temps qui s'écoula entre le règne du feu roi et la régence du duc d'Orléans, dont les principes furent contradictoires.

Riom étoit alors à l'armée à la tête de son régiment. Sa maîtresse n'avoit pu obtenir du régent qu'il restât avec elle, malgré toutes les prières qu'elle lui fit, ce qui me prouve qu'une histoire qui couroit alors avoit beaucoup de fondemens.

Un soir en soupant, le régent qui étoit instruit par la police de tout ce qui se passoit, voulut plaisanter M. de Riom en présence de sa maîtresse, sur quelques fredaines qu'il avoit faites. Riom un peu chaud de vin, outré qu'on parlât de ses infidélités, s'émancipa jusqu'à dire au régent qu'il ne descendoit pas chez lui de sa loge, pour jouir des plus infâmes coquines de Paris. Le régent furieux alloit lui jeter une assiette à la tête, si madame de B... ne se fût mise entre eux pour appaiser son père. A la mort de cette princesse, Riom fut défense de revenir à Paris, et il ne put obtenir la permission que plus d'un an après à la sollicitation du duc de Biron et de qu...

es autres parens du favori, ce qui a prou-
que le régent avoit quelque amitié réelle
ur la duchesse de Berry.

On a su que cette princesse, se voyant près
mourir, avoit chargé un courrier de plu-
urs pierreries d'un grand prix pour les por-
r à Riom. Le régent, averti du fait par
. de la Vrillière, secrétaire d'état, prit ces
erreries comme héritier de sa fille. Ma-
me de Mouchi, à la mort de sa mai-
esse, fit aussi un paquet des plus beaux bi-
ux de la duchesse. Le régent, averti par
s domestiques qui haïssoient madame de
ouchi et son mari, les fit demander. Ma-
me de Mouchi répondit que sa maîtres-
lui en avoit donné une partie, et l'avoit
argée d'envoyer l'autre à Riom. Le régent
int tout en disant: *c'est autant de pris sur
nnemi.*

Presque aussitôt que la princesse fut expi-
e, M. de Mouchi, qui savoit combien il étoit
i de toute la maison, craignant d'être insulté
u tué par ceux qu'il avoit maltraités comme
nt ordinairement les favoris insolens, prit
n épée et s'évada le plus secrètement qu'il
it par le bois de Boulogne. Sa femme l'ayant
ivi peu de temps après dans un carrosse,

ils disparurent entièrement de Paris et de la cour, et n'y revinrent jamais : suite nécessaire de la manière dont cette cour, composée de prostitués et de prostituées, avoit vécu.

Quant au pauvre Riom, qui avoit été le plus doux et le plus obligeant des hommes, il fut plaint de tout le monde; sa fortune étoit si médiocre, qu'il avoit peine à s'entretenir honnêtement et à soutenir son carrosse. Il regrette moins la fortune qu'il n'a pas faite, qu'une bonne amie qui avoit pour lui toute l'amitié et la confiance qu'on peut désirer. Ce pauvre garçon fait rarement sa cour au régent, et n'en est pas vu de bon œil. C'est ainsi que la fortune se joue des hommes.

Madame de Berry a laissé un seul enfant qu'elle a eu de son père. Un inconnu alla un jour dans le couvent des Hospitalières du faubourg St.-Marceau et fit trouver bon à la supérieure de recevoir une petite-fille d'environ deux ans, ainsi qu'une gouvernante pour la servir, et il paya d'avance plusieurs années d'une grosse pension.

Le marché étant fait, cet inconnu vint chercher l'enfant, et le conduisit avec sa gouvernante à ce couvent. Le carrosse étoit rempli de plusieurs ballots de linge orné de dentelles

étoffes pour des robes. Il y avoit un petit
ice de vaisselle d'argent. Tout fut remis
e les mains de la supérieure qui n'eut pas
eine à comprendre que cette enfant ap-
enoît à des gens d'importance. Elle peut
r maintenant cinq ou six ans, elle a
transférée à l'abbaye de Chelles, sous la
ction de sa tante, pour en faire sans doute
aussi bonne religieuse qu'elle.

a mort de madame de Berry ne diminua
ien la lubricité de son père; mais elle ne fit
l'avilir davantage par le choix qu'il fit
es jouissances. Après la mort de sa fille;
s tant d'anecdotes scandaleuses; après des
s d'une si basse prostitution, il ne lui fut
donné d'avoir des femmes distinguées
r ses plaisirs. Les plus petites bourgeoi-
de Paris menaçoient alors leurs filles des
urs du régent, comme des attaques du
-garou.

près l'enlèvement de *la Souris*, dont j'ai
é, ce prince s'attacha à la danseuse *Emi-*
plus belle et moins libertine que *la Sou-*
mais qui donnoit tout ce qu'elle gagnoit
page du duc de Luxembourg, dont elle
éperdûment amoureuse.

e duc de Melun avoit aimé *Emilie*, mais,

obligé de partir pour la guerre d'Espagne, Fimarcon lui succeda. Fimarcon suivit bientôt le duc de Melun, le régent hérita alors de sa maîtresse.

Cette charmante fille sut tellement captiver le régent, que son règne eût pu durer fort long-temps, s'il n'eût été le plus inconstant des hommes. Le régent lui faisoit continuellement des présens d'argent, de bijoux d'or et de pierreries. Elle portoit au bras son portrait enrichi de diamans superbes. Ses doigts étoient ornés des plus belles pierres fines. Tout cela lui étoit indifférent et lui paroissoit superflu. Un jour que S. A. R. voulut lui donner deux pendans d'oreilles qui lui avoient coûté quinze mille livres, *Emilie* lui répondit modestement que ces diamans étoient trop beaux pour elle; mais que, pour ne pas refuser le don qu'il vouloit lui faire, elle le supplioit de lui donner la valeur de ces quinze mille livres, afin qu'elle pût acheter une maison à Passy où elle avoit résolu de se retirer, dès qu'elle n'auroit plus le bonheur de lui plaire. Car certainement, après avoir joui des bontés d'un si grand prince, jamais personne ne devoit lui succéder. Le régent approuva son projet; et comme les billets de banque étoient alors

dans leur plus grande force, il en prit dans sa cassette qu'il lui donna, et l'embrassa tendrement.

Emilie, arrivée chez elle, trouva pour vingt-cinq mille livres de ces billets, au lieu de quinze mille livres. Elle en prit pour dix mille, et reporta sur-le-champ tout le reste au régent, en lui disant que certainement il s'étoit trompé. S. A. R. l'assura qu'il avoit pour elle une estime qu'il accordoit à peu de personnes.

Une preuve qu'il disoit vrai, c'est qu'un jour l'abbé Dubois, ayant à lui communiquer des dépêches importantes arrivées d'Angleterre, et auxquelles il falloit répondre sur-le-champ, il entra chez lui à sept heures du matin, et s'approchant de son lit, il le trouva couché avec *Emilie*. En attendant que cette fille se levât, il alloit sortir: mais le régent lui ordonna de lui apprendre pour quelle raison il venoit de si bonne heure. *La Emilie est secrète*, ajouta-t-il, *elle a un excellent esprit, peut-être nous donnera-t-elle un bon avis*. L'abbé obéit, et le régent demandant à Emilie ce qu'elle pensoit de ce qu'elle venoit d'entendre, elle y répondit si bien, que le régent adoptant son avis, s'écria: *ne t'avois-je*

pas bien dit, l'abbé, qu'elle nous donneroit un bon conseil. Exécute donc ce qu'elle a prononcé. L'abbé Dubois sortit fort mécontent de ce que les secrets les plus importans de l'état se trouvoient confiés à une créature de cette espèce, et qu'elle en déterminât la conclusion; ce qui n'étoit pas encore arrivé.

L'attachement du régent pour cette intéressante fille dura plus de six mois, jusqu'au retour de Fimarcon, qui revint de l'armée à la fin de 1719. Cet écervelé, amoureux comme un fou, menaçant un jour *Emilie* de la tuer si elle revoyoit le régent, la battit si cruellement et l'intimida si fort, qu'il l'obligea d'entrer dans un couvent à Charenton, où lui seul pouvoit la voir. Sa jalousie étoit si grande qu'il avoit fait environner ce couvent par un grand nombre d'espions, pour que personne n'en approchât. Pour intimider les tourières, il les menaça de les brûler ainsi que toute la maison avec elles, si elles laissoient parler cette fille à d'autres qu'à lui. En un mot il dépensa avec elle en très-peu de temps plus de deux cent mille livres qu'il avoit gagnées aux actions.

Fimarcon est de mes amis, et bon enfant quoiqu'un peu fou, comme on vient de le voir

[redacted] ne sais ce qu'on doit admirer le plus [redacted]ie de ce jeune forcené d'amour, ou de [redacted]é du régent de se laisser encore enle- [redacted]e maîtresse. Peut-être étoit-il las de [redacted] comme il l'avoit été de *la Souris*, [redacted]e aussi ne fut-il pas fâché de trouver [redacted]exte honnête de s'en défaire sans qu'on [redacted]eprocher son inconstance.

[redacted]rcon fut arrêté un an après et mis au [redacted]vêque, pour avoir donné des coups de [redacted] à un gentilhomme au milieu des Tuile- [redacted] l'occasion d'une fille à laquelle il par- [redacted] étoit condamné à un an de prison; mais [redacted]ce d'argent le guichetier le laissoit sortir [redacted] les soirs, pour souper avec ses amis, ce [redacted] a fait cent fois chez moi. Avant le jour il [redacted]remettoit en prison.

Il ne faut pas oublier tout-à-fait notre vieux [redacted]rde des sceaux dans le couvent, où il sem- [redacted]qu'il s'oublioit lui-même. Il s'y tenoit pres- [redacted]invisible, et on ne pouvoit entrer chez lui [redacted]e par une petite porte qu'il avoit fait faire [redacted]ns la rue, afin de faciliter l'entrée et la sor- [redacted]pendant la nuit, lorsque les portes du cou- [redacted]nt étoient fermées. Ce monastère étoit de- [redacted]u un sérail de saintes filles, convenable [redacted] vieux lascif tel que lui, qui avoit grand

chelieu où il resteroit jusqu'à nouvel ordre.

Tout cela s'effectua le 30 août 1719, et comme la maladie n'étoit que fictive, le duc employa les quinze jours qu'il resta à Conflans à recevoir ses amis pendant le jour, à remercier ses amies à Paris pendant la nuit, escaladant les murs de Conflans pour sortir et rentrer sans que personne ne s'en doutât.. . . .

Les quinze jours étant passés, le duc de Richelieu se préparoit à partir le lendemain pour sa terre, lorsque le soir il vint un courrier de M. le Blanc, qui annonça au duc que son altesse, voulant lui donner des marques de son amitié, changeoit le lieu de son exil, et l'envoyoit à St.-Germain-en-Laye, dans le gouvernement du duc de Noailles son parent et son ami. La joie du duc fut au comble, ainsi que celle de ses amis. Il ne fallut pas chercher bien long-temps pour se douter qui pouvoit être l'auteur de ce bienfait, il le devoit encore à la fille du régent, à mademoiselle de Valois.

On lui donna, pour l'accompagner dans son exil, un lieutenant colonel de cavalerie, fort honnête homme, et tel qu'il le falloit au duc pour s'acquitter de sa commission; cette commission portoit que le duc ne pourroit s'éloi-

ner tout seul de St.-Germain que de deux lieues seulement, et que, s'il vouloit aller plus loin, ce seroit avec cet officier qui ne lui permettroit jamais d'entrer dans Paris.

Ce bon homme, déjà vieux, se couchoit de bonne heure. Dès qu'il étoit endormi, le duc venoit à Paris chez mademoiselle de Valois sa bienfaitrice, ou chez mademoiselle de Charolois. Ce fut alors que mademoiselle de Valois lui apprit tout ce qu'elle avoit fait pour se tirer de sa prison, et l'empêcher d'aller à Richelieu. Outre les complaisances importunes qu'elle n'avoit cessé d'avoir pour son amoureux père, elle avoit promis d'épouser le prince de Modène, et par conséquent de passer la plus grande partie de sa vie en Italie, et de s'exiler, pour ainsi dire, afin qu'il ne le fût pas. Certainement il est impossible de donner jamais une plus grande preuve d'amour, sur-tout ne pouvant douter qu'elle laissoit son amant dans les bras de sa rivale.

Le duc de Richelieu resta trois mois à St.-Germain, allant presque tous les jours chez le duc de Noailles qui y passoit la plus grande partie de sa vie. Il demandoit publiquement le terme de son exil et son retour à Paris, quand des sollicitations plus efficaces et plus

vives se faisoient en secret, et étoient d'autant plus pressantes, que le mariage du duc de Modène étoit déclaré. La malheureuse compagne qui lui étoit destinée vouloit au moins profiter du temps qui lui restoit, pour le rétablir entièrement dans les bonnes graces de son père.

A la fin et à force de caresses, le régent se rendit, et permit à Richelieu de venir le voir. Le duc de Noailles l'accompagna, le présenta et se retira un moment après. Le régent seul avec le duc l'appela INGRAT! Richelieu lui répondit: *Monseigneur, j'ai toujours été votre serviteur et votre ami. Dans le temps de la mort des princes*, lui dit-il, *lorsque tout le monde vous fuyoit à la cour et ne vouloit ni vous voir, ni vous parler, ni vous saluer, seul je vous tenois fidèle compagnie.* Comme cela étoit vrai, le régent lui tendit la main et l'embrassa.

Désormais ils demeurèrent bons amis, et le duc ne s'occupa plus qu'à jouir, autant qu'il lui seroit possible, des tendres embrassemens de sa libératrice, pendant le peu de mois qu'elle devoit rester encore à Paris; car c'étoit un des articles de l'accommodement.

Ce fut dans le courant de cette année que

l'abbé Dubois, devenu premier ministre du régent, eut l'impudence de lui demander l'archevêché de Cambrai, qui vaquoit par la mort du cardinal de la Trémouille. S. A. R. lui répondit qu'il étoit étonné qu'un homme de sa naissance et de sa façon osât demander un archevêché qui donnoit la qualité de prince de l'Empire. *Tu m'as étonné*, lui dit-il, *mais je veux t'étonner à mon tour : je te l'accorde.* Ce fut ainsi que Dubois fut fait archevêque de Cambrai. Le roi d'Angleterre l'avoit demandé.

Quelques jours après, La Fillon, qui avoit les entrées libres à toute heure chez le duc d'Orléans, à moins que le conseil ne tînt, fut voir ce prince, et l'ayant trouvé avec l'abbé, s'approcha humblement de lui, et lui demanda une grace qui feroit le bonheur de sa vie. *Parle*, lui dit le régent, *que veux-tu ?.... L'abbaye de Montmartre*, répondit-elle au régent. A ces mots Philippe et Dubois éclatèrent de rire. *Pourquoi ris-tu de ma demande*, dit-elle à l'abbé ? *tu es bien archevêque, toi, m.....; et pourquoi ne serois-je pas abbesse, moi qui suis une m.....?* Le régent fut obligé de convenir qu'elle avoit raison.

Dès ce moment-là on dit que l'abbé Dubois étoit marié, lorsqu'il reçut la prêtrise. Obligé de dire la messe, le duc de Mazarin dit de lui qu'il venoit de chanter sa première messe, et qu'il venoit de faire sa première communion. On fit ce couplet sur sa nomination.

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre
Et même un prélat important
D'un m....., d'un cuistre.
Rien ne me surprend en cela;
Ne sait-on pas bien comme
De son cheval Caligula
Fit un consul à Rome.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE VIII.

Histoire de Law et du système. La faction des Ecossais, *qui s'étoit alliée au régent de France et à la faction* des Roués, *s'en assure et s'en sert pour détruire la marine espagnole. Effets de l'alliance des roués français avec les roués d'Angleterre, qui avoient élevé la maison de Hanovre et renvoyé la maison de Stuart. Les* roués *achètent des généraux* roués, *pour faire la guerre à l'Espagne et renverser les plans de Louis XIV. Ils renversent Albéroni. Au lieu d'administrer la France, ils détruisent par le système le commerce et les principes.*

Nous voici arrivés à l'année critique de la France, pendant laquelle Law enivrant le régent et le public de toutes les apparences d'un grand bonheur, sut les tromper. Il est vrai que je ne pourrai pas dire toutes les circonstances du manége de ce scélérat. Les événemens de cette année, ceux de la suivante mériteroient un gros volume et une plume plus habile que la mienne, pour mettre

au jour les ressorts cachés que ce maudit homme fit jouer pour venir à bout de son détestable dessein de nous abîmer, de se rendre avec le régent maître de tout l'argent du royaume : circonstance dont lui-même a su bien mieux profiter que le régent, qui se contentoit de satisfaire ses volontés, à mesure qu'elles lui venoient dans la tête.

Pour traiter avec quelque suite cet article important de l'administration de la régence du duc d'Orléans, il faut se souvenir de ce que nous avons déjà dit de la facilité de ce prince et de son caractère porté à se laisser gouverner. Il étoit séduit et dominé par trois hommes au commencement du système ; et, suivant l'opinion de tout le monde, il eût été bien difficile d'en trouver de plus vicieux et de plus méchant pour administrer la France. D'Argenson n'avoit qu'un système de gouvernement, qui tendoit à la violence. Il avoit de la hardiesse et de l'esprit, non seulement pour entreprendre, mais pour conduire à leur fin les entreprises nuisibles et dangereuses à l'état, quand elles pouvoient flatter le prince : entreprises qui étoient rendues plus faisables par la facilité même des Français que l'on conduit également à la gloire et au vice.

l'abbé Dubois ne connoissoit d'autre Dieu son propre intérêt. Il étoit d'une avidité l'une avarice extrêmes. Pour parvenir à ses , il ne manquoit ni de manége, ni de diesse, ni d'effronterie. Pour aller au but, 'auroit pas hésité de mettre toute la France combustion. Et comme son ambition alloit qu'à vouloir être cardinal, dignité dont mpereur et l'Angleterre d'un côté, et les nites de l'autre, l'avoient flatté, il avoit noncé au parti de Louis XIV, qui l'avoit. jours méprisé, et s'étoit rangé du côté des nemis de la France, faisant tout ce qu'il voit pour se rendre agréable à la cour de me, après s'être rendu redoutable au commencement de la régence, en s'unissant conelle avec les parlemens.

Quant à Law, ses actions feront bien eux connoître que mes paroles sont hyposie et sa scélératesse. Voyant que la relion anglicane étoit un obstacle à l'élévation i l'attendoit en France, et particulièrent au maniement des deniers royaux, mme l'arrêt inutile du parlement le portoit, e fit catholique ; et ce fut l'abbé, frère de dame de Ferriol et de la religieuse Tencin, ncienne maîtresse de d'Argenson, de son

frère, du régent, et de tant d'autres), qui reçut son abjuration en présence du duc d'Antin et d'un curé du diocèse de Sens. Cet abbé, à cause de cette grande conversion, obtint le nom *d'apôtre Tencin.*

Ainsi l'année commença par le plus mauvais augure du monde. Le 9 janvier on déclara la guerre à l'Espagne, et tout étant prêt de notre part pour l'attaquer, cette puissance fut prise au dépourvu dans une circonstance où sa grande confiance en nous ne lui permettoit pas de se persuader que les Français pussent agir contre un roi de leur sang. Pour le placer sur le trône, ils avoient répandu le leur avec tant de dévoûment ! C'est, entre autres choses flatteuses pour notre nation, ce qu'ils dirent en plusieurs manifestes et dans des écrits fugitifs qu'ils publièrent. On vouloit même qu'une partie des pamphlets fussent fabriqués à Paris par ordre de l'ambassadeur d'Espagne, de concert avec la duchesse du Maine attachée au parti du feu roi. Une grande partie des Parisiens également, attachés au sang de leurs rois, non seulement souhaitoient que le roi d'Espagne triomphât de Philippe, mais ils pronostiquoient, suivant leurs désirs et leur usage, que lorsque nos troupes seroient

arrivées sur les confins d'Espagne, elles défileroient toutes ensemble, ou la plus grande partie au moins, au service de ce roi. Les Espagnols, persuadés de la vérité de cette vision, n'oublièrent ni écrits ni promesses aux officiers et aux soldats, pour les recevoir. Ils étoient encore bien loin de leur compte. Pour rendre cette guerre française, le régent engagea le prince de Conti à y aller en personne, lui donnant à cet effet le titre de *général de la cavalerie*, mais sous les ordres du maréchal de Berwick qui commandoit tout; et cependant comme ce maréchal avoit un fils attaché au roi d'Espagne, richement marié et demeurant actuellement à Madrid avec la dignité de grand d'Espagne, on soupçonnoit un peu sa foi, avec d'autant plus de raison, que le jeune roi d'Angleterre, qu'on appeloit *le prétendant* ou chevalier de St.-Georges de qui il étoit frère naturel, étant né du roi Jacques II et de mademoiselle Curcill, sœur de Marlboroug, étoit attendu en Espagne, ou peut-être y étoit-il déjà arrivé. Mais l'intérêt personnel étant plus énergique dans plusieurs individus que tous les devoirs du monde, le maréchal de Berwick promit d'être fidèle et inviolablement attaché au service du

régent. Et comme la principale expédi
devoit se faire du côté de St.-Sébastien e
Fontarabie, c'est dans ces contrées que le
réchal fut envoyé ayant le prince de C
sous lui.

C'est alors que les Parisiens se moquè
d'un prince bossu qui alloit porter les ar
en faveur du régent, contre un roi de
sang; mais comme il étoit aussi pauvre
contrefait, ayant d'ailleurs l'ambition de c
mander et de faire parler de lui, le ré
lui donna d'abord cinq cent mille livres
faire sa campagne, et payer sa complaisanc
prince du sang; il osa même, la veille, a
dire adieu à ses amis; il se fit voir à l'Op
en habit militaire de peau de chamois, et p
dans cet équipage au jardin des Tuileries
il y avoit beaucoup de monde, pour y pre
congé de ceux qu'il connoissoit : action
die de ce jeune prince, qui, ayant d'aill
beaucoup d'esprit, mais avec le besoin d
mûri, ne tomba point à terre, ayant été
vée par tous les poètes du temps et pa
couplets qui furent à la mode : tant on
moit Philippe V! tant on détestoit le régc

Le prince de Conti ne demeura gu
l'armée, il y fut aussi déplacé qu'à l'O

et aux Tuileries. Il fit dire de lui qu'ayant eu une dispute avec le maréchal de Berwick sur sa garde ; que, comme prince du sang, il prétendoit l'avoir particulièrement quand il étoit à la tranchée ; le régent, jugeant qu'il avoit tort dans cette occasion, et lui-même ne pouvant pas demeurer avec le général, avec lequel il étoit si mal, on lui fit dire de revenir à Paris. Il y arriva avant la fin de la campagne, et on dit de lui qu'il avoit été à la tranchée au milieu de sa garde, pour que mal ne lui arrivât.

Avant de commencer la guerre, on avoit fait savoir au roi d'Espagne, par des écrits publics et par des manifestes, de concert avec les trois autres alliés, ce qu'on prétendoit qu'on fît à Madrid. Le roi devoit laisser la Sicile à l'empereur, qui donneroit en échange au duc de Savoie la Sardaigne, que les Espagnols avoient occupée. Philippe V ne devoit jamais prétendre à la couronne de France, suivant les renonciations déjà faites, et moins encore réunir les deux couronnes. S'il acceptoit ces conditions, on lui faisoit espérer la restitution de Gibraltar ; l'empereur le reconnoîtroit pour roi d'Espagne, et assureroit au fils de la reine l'investiture de Parme et Plai-

sance et celle aussi de la Toscane, dont la succession alloit finir et où l'on mettroit des garnisons par précaution, quoique le grand duc et son fils fussent encore vivans. D'un autre côté, le roi d'Angleterre mettroit une garnison dans Livourne, en attendant que la succession arrivât.

Le roi Louis XV étoit débile : on croyoit qu'il ne vivroit pas. Les restes de la cour de Louis XIV disoient hautement que Philippe d'Orléans ne tarderoit pas à s'en défaire; aussi ces propositions furent hautement rejetées par l'Espagne. En attendant, la flotte anglaise survint. Notre rivale maritime voyant la dissension bien établie entre la France et l'Espagne, profite du moment pour détruire la marine des deux nations qui étoit la plus foible. La marine espagnole étoit d'ailleurs partagée. Une moitié bloquoit les galères de Sicile dans le port de Malte, où elles s'étoient mises à couvert; elle défit l'autre. L'Espagne, devenue l'ennemie de la France, ne sauva de sa marine ainsi divisée que les vaisseaux qui avoient pu s'enfuir et qui étoient meilleurs voiliers.

Le cardinal Albéroni étoit alors premier ministre du roi Philippe V. Les Allemands

prirent à lui, et cette perte maritime mina la ruine du reste. La flotte victo- se, tenant toujours la mer, et rasant la de Naples et de Sicile, portoit à tous nens des troupes et des vivres dans Mé- o, et quoique les Espagnols se fussent lus maîtres de Messine, néanmoins comme pereur, débarrassé de la guerre du Turc, oyoit des troupes nouvelles en Sicile, il t enfin céder à la force supérieure. L'Es- ne étoit vivement attaquée de deux côtés deux armées françaises qui, dans la pre- re campagne, prirent les trois forteresses lières de Saint-Sébastien et le port du age, brûlèrent six vaisseaux qu'on bâtis- dans ses chantiers, et enfin la ville de tarabie, de manière que les Espagnols, à de l'année, furent obligés de se soumettre conditions que leur imposoient les qua- nnemis, la France, l'Angleterre, l'Au- ne et la Hollande, que la faction des roués voit suscités. Cette guerre coûta des som- immenses à la France, car il fallut d'a- l acheter la victoire de nos généraux, pour r des généraux du parti des roués enne- des plans de Louis XIV; augmenter de noitié les troupes de l'intérieur pour la

tranquillité publique, suivant les conseils de Law, qui disoit que la France devoit avoir au moins cent cinquante mille hommes sur pied, sans se mettre en peine de leur entretien, étant sûr qu'on ne manqueroit pas d'argent. Le régent, flatté des promesses de cet homme, qui à tout moment lui montroit les cieux ouverts, ayant d'ailleurs besoin d'augmenter ses troupes pour son expédition et pour les autres desseins qu'on prétendoit qu'il méditoit, porta effectivement les troupes sur le pied qu'elles sont aujourd'hui: et il a bien fallu les y conserver, quoiqu'on n'ait pas de quoi les payer, le prince n'ayant pas encore osé désarmer; et la paix avec l'Espagne n'étant pas faite en 1721, que j'ai commencé à écrire ces Mémoires. Ces troupes coûtent plus de soixante-dix millions par an, et dans un temps où l'on sait à peine où prendre de quoi payer les choses les plus nécessaires au roi et à l'état, sans parler du sou par jour accordé à chaque soldat, comme le marquis de Broglie l'avoit conseillé pour une bonne fin, et pour éviter les étapes qui coûtoient au roi huit ou dix millions par an.

Quoi qu'il en soit, nous fûmes bien triomphans dans cette guerre; elle réussit selon les

souhaits du régent et des alliés, et sur-tout de l'Angleterre, qui détruisit de concert avec nous la marine formidable des Espagnols. Le véritable effet qu'elle a produit, a été de rendre nos ennemis réels, l'Autriche et l'Angleterre, plus puissans qu'ils n'étoient, et particulièrement l'empereur dans le continent, puisque par l'acquisition de la Sicile il restera le maître de l'Italie. Avec les troupes qu'il a dans le Milanais, le Mantouan et le royaume de Naples, il réduira, il fera trembler, il mettra à contribution, quand il voudra, tous les petits états d'Italie. Par Comachio et la Mirandole, sa garnison tient le pape dans sa dépendance. Quand il le voudra bien, comme empereur des Romains, il le déclarera son premier chapelain; et reprenant à ce titre ses anciens droits sur les papes, il ne se fera point de chef de l'église qu'il ne l'ait ou fait ou confirmé. Sous Philippe II, l'Espagne fut un instrument pour gouverner la ligue. Sous Charles VI, empereur, le pape sera obligé de faire en France ce qui lui sera prescrit par les instructions; il nous donnera des troubles, ce qu'il a commencé déjà de faire par le moyen de sa bulle.

Voilà les effets réels qu'on disoit que nos

victoires avoient produits. Revenons aux Espagnols.

La perte de la flotte espagnole n'abattit point le courage d'Albéroni. Dès l'année 1717 il avoit été créé cardinal ; et je puis dire qu'il a été mal servi dans cette guerre, ayant vu une lettre de sa main qu'il écrivoit à un de ses amis, et où il se plaignoit de ce qu'on n'avoit pas suivi ses ordres. *J'avois commandé*, disoit-il, *qu'après avoir salué la capitale, on allât à Melazzo et à Messine sans perte de temps, et moins encore m'est-il passé dans l'esprit l'extravagante imagination de séparer la flotte pour aller bloquer les galères de Sicile jusques à Malte : mais* quos Jupiter vult perdere amentat : *Dieu ôte le jugement à ceux qu'il veut châtier.* Je crois que ce qu'il dit dans cette lettre étoit véritable, d'autant que le marquis de Nancré m'a assuré que, lorsqu'il étoit envoyé extraordinaire du roi en Espagne, Albéroni lui fit voir pour son excuse l'original des instructions et des ordres qu'il avoit donnés, et qu'on avoit exécutés à rebours.

D'un autre côté, la flotte qu'il arma pour envoyer en Ecosse au roi Jacques prétendant, afin de mettre le feu en Angleterre, fut dis-

persée par les vents de telle manière, qu'il n'y eut qu'un seul vaisseau qui y arriva avec trois cents Espagnols, de quatre mille qu'ils étoient partis sur la flotte. Ces trois cents qui restoient furent faits prisonniers et menés en triomphe à Londres. Le cardinal Albéroni, sans se déconcerter, arma encore une seconde fois; mais les Anglais avoient pris de telles mesures, qu'il n'y eut plus rien à faire pour le prétendant. Ce prince n'eut donc plus d'espérances en Espagne, où les alliés ne le voulurent pas souffrir. Il fut obligé de s'en retourner à Rome, où il végéta. Je ne fais qu'indiquer les faits, le détail est pour les historiens. J'ai voulu prouver que l'alliance de la France contractée par les roués avec les Anglais et avec l'Autriche avoit renversé l'édifice de Louis XIV et notre puissance extérieure; ruiné l'Espagne; détruit sa marine; soulevé les partis de l'intérieur; et assujetti le pape à la cour de Vienne peut-être pour toujours. Les Allemands, devenus tout-puissans à Rome, crurent qu'Albéroni leur avoit attiré cette guerre, excitée dans le temps qu'ils en étoient aux mains avec le Turc. Ils firent valoir à Rome cette action comme la plus énorme et la plus dangereuse à la chrétienté et au

Saint-Siège. Ils empêchèrent qu'Albéroni eût les bulles pour l'archevêché de Séville, et l'accusèrent d'hérétique. Ils le persécutèrent de concert avec la France, qui le fit sortir d'Espagne, condition préliminaire du traité d'accommodement que le roi d'Espagne n'accorda qu'à la nécessité. Le régent étoit piqué de ce qu'Albéroni avoit voulu exciter une révolution en France, engager les Bretons à prendre les armes, et sur-tout de ce que, dans tous les écrits et manifestes qu'il répandit, il faisoit entendre que la guerre contre son cousin avoit été entreprise *pour conserver la personne du roi de France, dont il étoit tuteur, et dont la vie n'étoit pas à l'abri des poisons du duc d'Orléans.* J'ai eu entre les mains la copie de trois lettres non imprimées que le cardinal Albéroni avoit écrites au cardinal Paulucci et au doyen des cardinaux, pour se justifier sur la déclaration de guerre. Il faisoit voir d'un autre côté, par des papiers et des témoignages incontestables, *que non seulement la fausseté des accusations sur sa vie et sur ses mœurs étoient évidentes*, mais que, loin d'avoir été l'auteur de cette guerre, il s'y étoit opposé de toutes ses forces, le conseil seul d'Espagne l'ayant voulu.

avoit fait alors le devoir d'un premier mi-
ıtre, et mis tout en œuvre pour qu'elle
ıssît à l'avantage de son roi ; et sans doute
e auroit bien réussi, si le duc de Savoie
ıit voulu le seconder pour chasser les Alle-
ınds d'Italie et pour les y affoiblir, et si le
ɣent, par la guerre qu'il fit à l'Espagne,
:ût affermi la puissance allemande en Italie
point que nous avons dit et que chacun sait ;
Dieu veuille que l'empereur ne fasse pas
ntir à la France les effets funestes des se-
urs que nous lui avons donnés pour le ren-
e aussi puissant, et ruiner les projets du
and cardinal de Richelieu qu'Albéroni avoit
ıpêché d'éclore.

Voilà comme le régent, mal conseillé par
bbé Dubois et flatté par Law, conduisoit
affaires étrangères ; voilà le système de po-
ique extérieure *des roués*. En dernière ana-
se, ce système avoit pour but de *vendre la*
ance à ses ennemis, et de renverser la
litique de Louis XIV. Les Anglais au con-
ire, émus par une grande inclination pour
bien de leur patrie, Law de concert avec
x, et avec l'ambassadeur britannique, en-
ırage le régent à suivre son inclination con-
: le roi d'Espagne, parce que cette guerre

ne pouvoit pas manquer d'être utile
rieuse à sa nation ; *utile*, parce qu'elle
soit à nos dépens ; *glorieuse*, parce
établissoit leur puissance dans la Méd
née, où ils espéroient encore d'obtenir
de Livourne ; et enfin en ce que leurs
étant sans doute supérieures à celles
pagnols, tant par l'habileté dans la
que par la grandeur et le nombre d
seaux, ils avoient raison d'en espérer
toire et la destruction de l'une des pu
navales de la maison de Bourbon,
avoient juré la ruine, particulièremen
dés par les trois autres alliés qui atta
l'Espagne d'une autre manière, et lui
les moyens de faire des efforts conv
sur mer et sur terre (1).

(1) On a vu ci-dessus, tome I.er page
Louis XIV avoit résolu de mettre aux prise
lande et l'Angleterre, et de les faire détruire
l'autre, en s'attachant tantôt à l'une et tantôt
Maintenant l'état étant abandonné *aux roué*
chef l'abbé Dubois qui s'étoit, ainsi que
plices, vendu à l'Angleterre, cette puissanc
d'un temps de minorité pour mettre aux
maison de Bourbon d'Espagne avec la
Bourbon régnant en France (*Note de l'édit*
Mémoires).

J'ai placé toute l'histoire de cette guerre externe ailleurs, pour n'avoir pas à interrompre les choses qui nous touchent de plus près.

Law n'ayant plus d'obstacles au dehors, développa son système dans toute sa force. Le régent en ayant éprouvé des effets favorables dans tout le cours de la guerre, y donna la main. L'Ecossais ne trouva plus aucun empêchement de ruiner la France. Il commença par un arrêt du 3 janvier qui ordonnoit de faire trente millions de nouveaux billets de banque. Jouissant encore d'une bonne réputation, on ne fit pas une grande réflexion sur les conséquences ; on ne crut pas que ce petit commencement pût se porter à l'excès où il arriva dans l'espace d'un an. Le même jour, il fit donner un autre arrêt qui pourvoyoit à la commodité publique ; l'année précédente il avoit été ordonné que les paiemens que les banquiers ou les fermiers du roi feroient aux particuliers, si la somme excédoit six cents livres, seroient faits en or et non en argent. Par cet arrêt, le roi se faisoit prier de permettre de payer indifféremment ou en or, ou en argent, ou en billets de banque, afin, disoit-on, que les paiemens dans les provinces ne fussent pas retardés. On ne cria pas trop

contre cet arrêt, d'autant qu'étant toujours menacé d'une diminution des monnoies, le Français qui ne veut jamais perdre, et qui aime mieux rester dans la crainte de tout perdre à l'avenir, plutôt que d'être sûr d'une petite perte présente, aimoit encore mieux avoir des billets de banque (qu'on appeloit une *monnoie invariable*), plutôt que des espèces réelles sujettes à des variations (1). Ce qui facilitoit encore l'approbation de cet arrêt, c'est qu'il étoit défendu aux créanciers de refuser de leurs débiteurs le paiement en billets de banque et de pouvoir demander aucune addition d'argent comptant. C'est ainsi que Law jeta peu à peu les fondemens de son perfide systême avec une telle adresse, que les esprits, enclins à tromper et pourvus de quelque pouvoir, en lisant ces Mémoires peuvent y apprendre l'art le plus fin de *fourber* les gens de bonne foi. Le 1.er avril, il publia

(1) La perfidie du systême consistoit à persuader au peuple, peu instruit en matière de finance, que *le papier étoit seul invariable*, parce qu'il y avoit une somme déterminée sur le billet; et que l'or, dont la valeur est fixe par la nature des choses, *étoit variable dans les édits* (Note de l'éditeur).

un autre arrêt pour forger encore douze millions de billets de mille et de dix mille livres pour la plus grande commodité du public; de manière que, depuis le 3 janvier jusqu'au 1.er avril, la banque fit pour soixante et onze millions de billets.

Par un autre arrêt du 22 avril, Law fit voir que les premiers billets de banque ayant été faits payables en ceux de banque sujets à diminution et les autres payables en livres tournois, le public goûtoit davantage ceux qui étoient en livres tournois non sujets à diminution; il couroit en effet avec empressement vers ceux-ci, de manière qu'on ne put bientôt y fournir. Le roi ordonna donc de faire encore des billets en livres tournois et jusqu'à la somme, en comprenant les précédens, de cent dix millions, pour convertir ceux en écus de banque, se réservant les dix millions pour remplacer ceux qui étoient endossés, afin que, par cette manière adroite, le billet de banque fût réputé si bon, que personne n'eût à en répondre que le roi. Aussi dans cet arrêt on exagère la valeur et la bonté de cette monnoie de papier; et pour lui donner plus de crédit, le roi ordonne que dans toutes ses recettes on les prenne comme de

l'argent comptant. Il ordonne mêm
veurs de donner de l'or et de l'ar
ceux qui leur présenteront ces b
voudront avoir de l'or et de l'arge
sables objets en comparaison de c
billets. Il y a dans cet arrêt plusi
ordres et remarques imaginés pou
ces billets. On peut les lire dans le
rêt. Ce qui fit que ces billets pay
vres tournois avoient beaucoup
c'est, comme je l'ai dit, la peur
de la diminution des espèces. Au
annoncée le 7 mai par un nouve
diminue considérablement les es
fabriquées par édit du mois de ma
précédente, et qui avoient été l
brouilleries de la cour, et du parlen
étoit opposé. Il est à remarquer,
côté, que cet arrêt ne décrioit pas
d'argent; le fourbe auteur de ces a
des vues éloignées qu'il mit ensu
tion.

Law donna tous ses soins en m
pour se rendre le maître du chang
loi aux autres nations qui nous l
Il se disoit très-intelligent sur cet
et à cette fin il disoit qu'il faisoit

grande quantité d'espèces, particulièrement en or, pour les pays étrangers (1); et comme en Hollande on avoit fait un réglement qui nous regardoit sur les lettres de change,

(1) La sortie du numéraire hors du territoire étoit également un des principes de Nécker incité par les mêmes intérêts que Law, son patron et son devancier. L'étranger Nécker, en conséquence, s'étudie à disserter sur les deux cas de l'abondance et de la pénurie du numéraire dans le sein de l'état, dans son ouvrage sur-tout sur *l'Administration des Finances en France*. Il savoit bien que l'abondance du numéraire est une des bases des richesses de la France agricole, manufacturière et commerçante : richesse réelle, quand la richesse des nations administrées avec du papier est artificielle, fragile et d'un ordre bien subalterne.

Voulez-vous voir la contre-preuve du système de l'Angleterre, de Nécker, de Law, de Clavière et de d'Yvernois, lisez les ouvrages du prophète d'Yvernois sur la France. Cet homme, expulsé de Genève par Louis XVI, et par M. de Vergennes, pour ses systêmes subversifs de tout gouvernement, et reçu en Angleterre par M. Pitt, pour exécuter en France, en 1789, les projets de dévastation de notre patrie, pour y fonder les jacobins, la société des amis des noirs, de concert avec Dumont, du Roveray, Clavière, les Brissotins et d'Orléans; croyant que la France étoit arrivée à sa fin ultérieure par la pénurie du numéraire qu'ils avoient conçue dans leur plan, écrivoit à Londres que le moment étoit

parce que les monnoies y haussoient ou baissoient souvent, Law en fit donner un autre ici le 27 mai pour les contrecarrer, et pour favoriser les marchands qui avoient pourvu les troupes d'habits et d'autres fournitures, auxquels on avoit donné pour sept millions d'actions endossées de la compagnie d'Occident, et par là cautionnées par les deux trésoriers de l'extraordinaire des guerres; et quoique ces actions gagnassent alors vingt pour cent, néanmoins, pour favoriser les marchands, Law fit qu'on les leur abandonna comme non augmentées. Le fourbe savoit bien que ces marchands ou ceux à qui ils les donneroient n'auroient jamais que du papier, au lieu de

---

arrivé de la dissolution de la France; elle n'a pas, disoit-il, de moyens de se soutenir, ayant perdu une de ses richesses, son numéraire. Le prophète Anglo-Genevois est, comme on le voit, un habile instrument du gouvernement britannique pour indiquer les choses futures. Heureuse la France, si elle avoit pu connoître ce que méditoient, en 1789, les fondateurs des jacobins, de la société des noirs, les copistes de Law, du système subversif de notre commerce, et ces aventuriers expulsés de Genève par la France, que l'Angleterre nous lâcha pour se venger (*Note de l'éditeur*)!

véritable argent qu'il auroit fallu débourser.

Et pour rendre la compagnie d'Occident plus importante et plus étendue, il fit que celle de la Chine et d'Orient y fût réunie, et voulut qu'elle s'appelât *Compagnie des Indes*. En payant ce qu'elle devoit aux Malouins, ils avoient prêté de grosses sommes aux directeurs qui ne faisoient que voler les associés; tandis que, pour faire les paiemens des dettes, le roi permet de faire pour vingt-cinq millions d'actions, valant cinq cent cinquante livres, argent comptant, et non en billets de banque; car lorsqu'il étoit question de recevoir, Law vouloit du vrai argent; mais, lorsqu'il devoit, il payoit en billets, exigeant en outre pour ce papier cinq pour cent, même en recevant de l'argent. *Ce précieux papier*, disoit-il, *est une monnoie inaltérable; la monnoie métallique est sujette à l'altération* (1).

(1) On voit avec quel zèle l'Angleterre, jalouse de notre Compagnie des Indes, l'enveloppoit dans la décadence. Sous Fleury, cette compagnie se releva; mais elle fut assaillie par les systèmes destructeurs qui ébranlèrent la monarchie sous Louis XVI. L'Angleterre n'a pas encore récompensé en France les pre-

Ainsi le fonds de cette compagnie des Indes, en comptant les vingt-cinq millions, étoit de cent millions; mais comme elle devoit embrasser le commerce de tout le monde, disoit-il, exclusivement à tous autres marchands, comme, pour cela, il falloit armer un grand nombre de vaisseaux, et les charger de marchandises pour négocier avec tout l'univers, Law demanda la permission de faire encore vingt-cinq millions d'actions. L'empressement étoit fort grand (tant les Français sont faciles); il fallut que le 20 juin, au lieu de vingt-cinq, on en fît pour cinquante millions.

Law voulut aussi que ceux qui négocioient à la Louisiane eussent pour vingt-cinq millions de ces billets, comme il paroît par l'arrêt du 16 juillet.

Mais l'un des plus terribles artifices de l'Ecossais fut de se faire céder par l'arrêt du 25 juillet pendant neuf ans le bénéfice que le roi pouvoit tirer des monnoies, et ce, moyennant la somme de cinquante millions, quittes de tous frais, payables de mois en mois

---

miers instrumens de cette ruine; mais elle ne tarderoit pas, dit-on (*Note de l'éditeur*).

quinze paiemens consécutifs, déclarant ar un énorme mensonge) que, pendant ces f années, le roi ne feroit aucune augmen- ion dans le prix des espèces, ni aucun affoi- ssement dans le titre. J'ai dit que c'étoit grand mensonge; car on ne trouve pas ns l'histoire que l'on ait jamais fait mon- les espèces si haut, ni fait tant de change- ns, soit en hausse, soit en baisse, que l'a fait w en cette année.

Le même jour fut publié l'arrêt pour éta- ir des bureaux de banque dans les principa- villes du royaume, pour les infecter des- billets qu'on distribuoit au lieu d'argent, qu'on ne pouvoit pas refuser, comme le juillet. On donna un arrêt pour la diminu- n de la valeur des louis d'or qu'on faisoit aindre tous les jours. On prenoit plus volon- rs encore les billets de banque où étoit écrit *yables à vue en livres tournois;* et la vérité qu'on les payoit encore assez exactement.

Le 25 juillet il parut un arrêt pour faire ore pour vingt-cinq millions de nouvel- actions, et toujours pour des prétextes usibles. Un autre arrêt parut le 2 août pour riquer des pièces de trois deniers de cui- pur; je n'en ai vu aucune, ou bien il

en a été fabriqué bien peu. Autre arrêt du 12 août pour couper les actions ou souscriptions en parties de cinq cents livres au gré des porteurs, afin qu'elles pussent se négocier plus facilement.

Pour captiver la bienveillance des gens de l'ancienne cour et des militaires, au profit de la compagnie des Indes, Law fit donner deux arrêts les 19 et 22 août, par lesquels la compagnie feroit les avances du paiement des pensions restées en arrière, moyennant le prix de trois pour cent, qu'il retiendroit dans ses mains sur les pensions, ce qui fit plaisir aux pensionnaires et fit circuler l'argent.

Mais une des plus importantes et des plus dangereuses inventions pour les particuliers fut l'arrêt du 27 juillet, et ensuite du 12 octobre, par lesquels la compagnie des Indes offrit de prêter au roi en premier lieu douze cent millions et ensuite jusqu'à quinze cent millions, qui, joints aux cinquante des monnoies, font quinze cent cinquante millions, pour rembourser généralement toutes les dettes de l'état. Ce prêt de la banque étonna également les Français et les étrangers, puisque cette compagnie, à peine établie, prêteroit quinze cent millions au roi; et certainement

ette offre eût été exécutée dans toute son
idue, comme elle auroit dû l'être, elle
iroit pas laissé d'être d'une très-grande
ité ; car, en remboursant toutes charges et
es impositions onéreuses aux peuples, l'on
oit diminué le prix des denrées, qui étoient
cette raison presque doublées de prix, et
ient revenues à la même valeur qu'elles
ent il y à quarante ans, et du temps du
istère de Colbert, pendant lequel elles
ent à un prix modique et raisonnable, tant
r les riches que pour les pauvres ; et com-
l'on publioit que par ce moyen et autres
ntions de Law, et particulièrement par le
merce que cette compagnie feroit, l'on
oit une abondance de toutes choses, et
lle nous donneroit à bon prix tout ce que les
ngers nous apportoient et vendoient chè-
ent, cela auroit été d'une grande utilité,
échant au surplus que notre argent ne
lt du royaume. Les arts et nos manufac-
s devoient fleurir, et, pour faciliter le
merce au dedans du royaume aussi-bien
u dehors, Law faisoit espérer avec cer-
le que l'on ôteroit les barrières qui em-
oient de commercer d'une province à
re, comme en Bretagne, en Dauphiné et

dans quelques autres lieux vers la Flandre.

On devoit, à cet effet, rembourser aussi les droits qu'on levoit sur les passages des rivières et autres chemins en faveur des seigneurs particuliers qui étoient pour cela obligés d'entretenir en bon état les chemins négligés. En deux mots on publioit que la France alloit autant s'appliquer au commerce, qu'elle l'avoit négligé auparavant. Le grand nombre des vaisseaux que la compagnie devoit mettre sur mer, tant pour commercer, que ceux qu'elle auroit armés en guerre pour la sûreté du transport, devoient rendre, disoit-on, notre marine formidable aux nations voisines, car étant joints à ceux du roi, qu'on commençoit à remettre en état, il devoit en résulter quelque chose de grand, une marine redoutable. Mais ces biens promis et autres choses de cette nature qu'on annonçoit n'eurent point d'effet, parce que ce méchant homme n'avoit point dessein de faire le bien de l'état, mais seulement de l'appauvrir et de ruiner les particuliers, pour rendre, disoit-il à la cour, le roi maître absolu de toutes les facultés de ses sujets (ne voyant pas que le roi ne peut pas être heureux, puissant, si ses peuples ne le sont aussi), et dans la réalité pour détruire

[illegible] système de Colbert, notre commerce, et [illegible]otre marine marchande (1).

Le roi, en cassant le bail des anciens fermiers [illegible]énéraux, donna à la compagnie la ferme gé[illegible]érale, qu'elle augmenta de trois millions et de[illegible]i; il lui donna à prendre sur ladite ferme [illegible]uarante-cinq millions de livres par an pour [illegible]es intérêts, à trois pour cent du prêt des [illegible]uinze-cent millions qu'elle fait à sa majesté. [illegible]es millions devant servir particulièrement à embourser les rentes de la ville, les billets de [illegible]état et de la caisse commune et autres char[illegible]es et impositions, la compagnie devoit avoir [illegible]a même hypothèque sur les mêmes fonds des [illegible]ermes, et cela à trois pour cent par mois,

(1) Demandez à messieurs les législateurs de l'assemblée constituante, à ces hommes d'état par excellence, à ces réformateurs de nos finances, quel génie les guida quand ils inventèrent l'*assignat* avec lequel ils alimentèrent d'abord la cupidité de quelques fripons, renversèrent le commerce, firent resserrer une partie du numéraire, et en firent sortir le reste du sein de la France? Qui leur apprit à dilapider les biens du clergé et le domaine de la couronne, d'où résulta la perte de leur propre bien, quand ils émigrèrent eux-mêmes?

(*Note de l'éditeur*).

étant loisible néanmoins à la compagnie d'en
prunter et de créer sur elle des actions rentiè
res ou contrats de constitution à trois pour
cent pour ceux à qui elle voudroit en donner
Par ce moyen les rentes des particuliers as
signées sur la ville étoient réduites à trois pour
cent, ou bien s'ils n'aimoient mieux prendre
des actions pour leurs rescriptions des rem
boursemens des actions qu'on fit le 13 septem
bre douze ou quinze jours après pour la som
me de cinquante millions.

Il est nécessaire de remarquer que les a
tions précédentes avoient acquis un tel crédi
provenant de la facilité des Parisiens do
Law sut si bien se servir, que la ville ayan
appris qu'on alloit faire pour vingt-cinq mi
lions seulement d'actions, on souscrivit av
un tel empressement, qu'avant que l'arrêt f
rût, elles étoient remplies et prises. La
transporté de joie et de plaisir, alla lui
même chez le régent lui en donner la n
velle, et lui dire qu'il falloit, au lieu de vin
cinq millions, en créer cinquante, afin de
tisfaire le public empressé et avide de g
ce qui fut fait comme il en avoit fait la p
position.

Les choses prospérant ainsi, le 19 sept

, six jours après, la compagnie prêta en-
au roi des sommes suffisantes pour rem-
rser les rentes constituées en faveur de la
ipagnie d'Occident sur la ferme du tabac
:lle avoit prise pour quatre millions; la
ipagnie actuelle remboursant à trois pour
it, à prendre sur la ferme générale, il
ira un million de bons en sa faveur; mais
le compagnie, par une modération admi-
le, ne voulant pas en jouir, supplia le roi
vouloir supprimer les nouveaux droits
blis sur les suifs, les huiles, les cartes, et
vingt-quatre deniers sur les poissons, dont
: auroit dû jouir comme faisant partie de
ferme générale; ce que le roi accordoit
cieusement. Cette suppression donna lieu à
grandes espérances, d'autant plus que par
rafic des actions, on commençoit à gagner
sonnablement, et que les actions appelées
Occident gagnoient beaucoup. L'esprit des
risiens et autres spéculateurs du royaume
:upa facilement de ces profits.

Le 23 septembre, on donna un arrêt pour
liminution des espèces, tant d'or que d'ar-
it; *et comme ces diminutions arrivoient*
rqu'on ne s'y attendoit pas, cela fit qu'on
imoit plus les billets que l'argent, le Fran-

çais ne voulant pas perdre dans le moment. Ainsi la fureur des Parisiens continua. Il leur falloit des actions, et n'en trouvant pas assez pour les contenter, le 26 septembre on en créa encore pour cinquante millions. Pour en faciliter la vente, on consentit qu'elles seroient achetées en billets de l'état et récépissés de la caisse commune, c'est-à-dire des récépissés des rentes de la ville supprimées, ou des gardes du trésor royal, et non en billets de banque, et comme on se plaignoit de n'avoir pas assez d'actions deux jours après, c'est-à-dire le 28 septembre, on en fit encore cinquante autres millions aux mêmes charges et conditions pour contenter tout le monde; mais la capitale n'étant pas encore contente, le 2 octobre il en fut créé cinquante autres millions comme les deux premières fois. Par ces moyens, la compagnie, sans rien débourser, remboursoit les rentes de la ville et autres dettes de l'état. Car il est à remarquer que Law et la compagnie donnant des actions pour le prix des récépissés de la ville, *il ne leur coûtoit que la façon du papier pour opérer les remboursemens*, et d'une autre part, ce paiement faisoit une partie des quinze cent millions que la compagnie prêtoit au roi,

roi, laquelle par ce moyen augmentoit son dividende par le fonds des quarante-cinq millions de la ferme qu'on augmentoit encore par le prétendu ménage des commis et autres dépenses. Ce qui faisoit que ceux qui étoient remboursés par la ville, et autres dettes du roi, n'ayant point d'autre emploi, étoient comme forcés d'acheter des actions, dans l'espérance d'en tirer au moins un dividende raisonnable; et d'ailleurs comme ces actions se vendoient avec de gros profits pour ceux qui les avoient eues de la première main ou peu après, cela faisoit que presque tout le monde y couroit avec empressement.

Ce qui donnoit encore plus d'appât à ce trafic, c'est l'achat de ces actions qu'on appeloit *souscription*, parce qu'on signoit seulement l'obligation de se soumettre à l'acheter. Ces souscriptions, dis-je, n'étoient payables que de trois mois en trois mois jusqu'à la concurrence de trois mille livres, de manière qu'avant les trois mois expirés, on faisoit un gain considérable; mais ce gain n'étoit qu'en papier, c'est-à-dire en billets de l'état dont la banque abondoit; et afin qu'elle n'en manquât point, le 24 octobre on ordonna de faire encore pour cent vingt millions de billets de mille et de

dix mille livres signés seulement con
précédens par M. Bourgeois, trésori
banque, Fénélon, inspecteur, et contr
du Revert.

L'on fit aussi dans ces entrefaites q
autres réglemens de peu de conséque
pour le commerce que pour autre ch
paroissoient favoriser le bien public,
tendoient tous au bien de la compa
Indes, dont les actions prenoient par c
son plus de vigueur et se vendoient
mieux, car il faut remarquer que l
compagnie vendoit à la place les acti
tes, sans attendre qu'on allât chez el
des soumissions. Et comme elle étoit
tresse de les faire monter ou desce
prix, elle vendoit toujours cher et à
achetoit à bon marché et avec gain.

Le rembourssement que l'on fit d
des états de Bretagne, par arrêt du 11
bre, fit encore augmenter le prix de
tions, car par là le dividende de la
gnie s'augmentoit, de manière que
mois et celui de décembre les actio
lesquelles on n'avoit payé jusqu'alors q
cents livres, se vendoient quatre mill
cents, et après cinq mille ; à quoi l'

de Law et de ses émissaires contribuoit pour fomenter l'avidité des Français qui avoient tourné toutes leurs vues au gain. Mais il arriva un inconvénient fort grand (que Law dit n'avoir pas prévu); c'est que nombre d'habiles négocians étrangers, particulièrement Hollandais et Anglais, vinrent à Paris *avec de l'argent, des diamans et autres pierres précieuses qu'ils vendoient chèrement en billets de banque, et ayant fait aussi en peu de temps de grands bénéfices sur les actions en billets de la même banque, ils se présentèrent pour se faire payer en argent comptant; ce que la banque fut obligée de faire pour soutenir son crédit, de manière qu'on disoit que ces gens emportoient dans leur pays plusieurs centaines de millions*(1) *d'espèces, qui faillirent* DÉBANQUER LA BANQUE. C'étoit là le but réel de Law. Ces marchands avoient gagné, en un mois ou deux, ce que par leur commerce ordinaire ils ne gagnoient pas dans toute leur vie. Les

(1) Et voilà précisément l'un des buts des Anglais, en nous donnant le système. Ils concentroient la richesse pour la mobiliser facilement; ils l'agiotoient, ils centuploient par l'agiot leur mise (*Note de l'éditeur*).

monnoies qui étoient trop hautes chez nous n'
voient pas la même valeur chez eux ; ce qui le
étoit toujours très-utile ; puisque leur pro
ne leur coûtoit autre chose que la dépense d'
voyage dans une ville pleine de plaisirs.

Pour remédier à ce manque d'espèces,
régent permit encore le 1.er décembre à
banque, de faire trois cent soixante millio
de billets de banque, faisant, avec les préc
dens, la somme de mille millions (le ter
de milliard n'étoit pas encore fort en usag
promettant au surplus, que cette somme ét
suffisante pour la circulation et le commerc
le roi n'en feroit plus ; Law ne tint point cet
parole, car il en créa clandestinement envir
deux fois autant, comme on le vérifia l'a
née suivante.

On fit encore quelques autres réglem
profitables à la banque et compagnie des I
des, que j'omets comme de peu de cons
quence, mais qui servoient à faire valoir l
actions dont il fallut enfin que Law arrê
(mais trop tard) le prix, puisque la folie
Parisiens et des provinciaux qui étoient ve
à Paris pour acheter des actions n'avoit p
de bornes. On comptoit déja qu'à Pari
y avoit plus de cent mille individus de

venus de divers endroits pour agioter
e système. Ceux qui avoient gagné sur
ions ayant remboursé leurs créanciers
ıtes constituées sur eux, ceux-ci ne sa-
que faire de ces billets, et ayant d'ail-
erdu leurs revenus, venoient à Paris,
'espérance de réparer la perte de leur
ı par le dividende qu'ils croyoient tirer
tions, ou pour le profit qu'ils espéroient
ur les mêmes actions, en les vendant et
etant d'autres biens.
te année finit par l'arrêt déjà enregis-
la cour des monnoies le 2 de décem-
ette cour vouloit avoir seule le droit
gistrer tout ce qui regardoit les mon-
, sans que le parlement s'en mêlât. Cet
portoit la permission de fabriquer des
lles espèces d'or pur et d'argent pur,
nditions portées par l'arrêt, qui ne sont
e conséquence pour l'histoire. On fai-
loit cette pureté qu'on disoit nécessaire
s commode pour commercer avec tout
nde, mais on fit très-peu de ces espèces,
qu'on ne les avoit imaginées et faites
our leurrer les peuples, et pour ne leur
ire voir le mal qu'on méditoit de leur
Ce qui fit dire au prince de Conti, *que,*

si Law avoit mis dans son système la vente et le trafic des epouses et des jeunes demoiselles, il faudroit bien y acquiescer.

Je n'omettrai pas de dire que dès le 7 avril de cette année l'on avoit proposé une nouvelle manière d'impôt qu'on appeloit *taille graduelle et proportionnelle* (1), parce qu'elle devoit être relative et proportionnée au bien qu'on possédoit et à l'industrie qu'on exerçoit. Cette manière de lever l'impôt étoit approuvée du parlement, du duc de Noailles, sur-tout de Law, qui affectoit d'avoir le dessein d'ôter toute imposition, de quelque nature qu'elle pût être, comme aussi de supprimer les barrières du royaume pour obliger les commis et les exacteurs qui se nourrissoient du sang de leurs compatriotes à travailler à l'agriculture ou au commerce. *Par ce moyen,* disoit-il, *j'ôterai tout prétexte aux gabelliers et receveurs des tailles de vexer le public.* A dire

(1) Voilà encore une sorte d'impôt que l'Angleterre a de nouveau persuadé à la France pendant la révolution. Cette nation, riche en systèmes de subversion, conserve ses formules destructives pour les temps de minorités et de révolutions; alors elle nous donne des Law et des Clavière, avec lesquels elle exécute ses plans (*Note de l'éditeur*).

vrai, ce dessein eût été beau et approuvé ; chacun auroit su ce qu'il avoit à payer tous les ans, ayant le tarif de ce qu'il doit payer. L'industrie de chaque personne, étant distinguée en trois rangs, ce plan nouveau étoit même approuvé des fermiers et des moindres propriétaires. Les seigneurs étoient les seuls qui croyoient n'y pas trouver leur compte. On commençoit donc à essayer d'établir cette sorte de taille et à la faire goûter en plusieurs provinces, particulièrement dans le Poitou, où MM. d'Herbigny et Prémagny furent employés avec succès. Ce tarif fut affiché, et avec un peu de patience il auroit eu tout le succès qu'on en pouvoit espérer, si le sieur Law eût eu véritablement en vue le bien de la France. Mais l'expérience a fait voir que ces artifices n'étoient que des inventions pour leurrer les bonnes gens, et les entretenir dans de belles espérances d'une réforme utile et salutaire à l'état, pendant que dans son cœur Law ne méditoit qu'à faire parmi nous une révolution, et à donner la propriété des biens-fonds, comme chez les princes Mahométans, au monarque de la France (1).

(1) M. de Richelieu, peu éclairé en matière de

Le bourgeois de Paris commençoit déjà à sentir ses maux de plusieurs manières; d'abord parce que *les rentes de la ville dont il vivoit lui manquoient entièrement, suivant l'arrêt du 31 août, qui les remboursoit en papier nul;* et quoiqu'ils eussent la liberté de mettre leurs récépissés en actions, plusieurs n'y eurent à la fin pas plus de foi que moi; ou bien s'étant résolus trop tard à en acheter, lorsque lesdites actions se vendoient quatre fois plus cher qu'elles ne valoient, cela fut la première cause de la ruine de la plupart des actionnaires de cette sorte.

La seconde cause étoit aussi tous ceux qui avoient des rentes constituées sur des particuliers qui possédoient des fonds; une bonne partie ayant gagné sur les actions, ou ayant emprunté des billets de banque, ou ayant vendu une partie des biens-fonds que les agioteurs achetoient sept et huit fois plus cher, ou dont par grace *ils continuoient la rente à la moitié de ce qu'ils payoient auparavant.*

La troisième raison fut que, parmi ceux

---

finances, ne désapprouve pas cet impôt proportionnel et progressif qui en est le principe destructeur; il n'en connoissoit pas toutes les suites, il parut l'approuver.

qui s'étoient enrichis par le trafic des actions, *il y eut des individus qui à peine avoient ci-devant de quoi vivre, et qui avoient fait des profits de plusieurs millions;* et ceux qui n'étoient riches que de trois ou quatre millions passoient pour des gueux. Ces gens-là estimant peu un argent (ou, pour mieux dire, des billets), qu'ils avoient acquis sans beaucoup de peine, avoient mis la cherté sur toutes les denrées; et les marchands profitant de l'occasion, et souffrant en effet, ou par la diminution des anciennes monnoies, ou par celle qu'on venoit de faire, qui n'avoient pas leur juste valeur, enchérissoient à outrance toutes les denrées, qui manquoient même dans la ville; de manière que ceux qui n'avoient rien gagné, souffrant d'une part par la diminution de leurs biens, et de l'autre, par la cherté des vivres, étoient au désespoir, et plusieurs même se donnèrent la mort.

Les payeurs et les contrôleurs des rentes furent aussi supprimés, pour être remboursés du tiers de leurs fonds; le reste le fut en billets qui ne coûtoient que la peine de les fabriquer.

La quatrième raison est, qu'ayant supprimé les rentes sur les états de Bretagne, on sup-

prima aussi par arrêt du 26 octobre les rentes du clergé et celles des officiers; ainsi la *capitale et les provinces furent dans une grande consternation. Ce qui se vendit de comestibles et de denrées fut, même après le système, encore plus cher qu'auparavant. Le bois qui, avant* 1690, *se vendoit onze livres la voie, étoit monté et se vend encore cette année* 1721, *au prix de vingt livres; et encore l'hiver passé on avoit peine à en avoir.* Le reste augmenta à proportion; la moitié de la ville, qui avoit gagné, et particulièrement les jeunes gens, étoient dans la joie; mais les pères de famille, et ceux que l'âge avoit rendus plus clairvoyans, déploroient, au milieu des prospérités présentes, la ruine future de l'état.

Au commencement de novembre, lorsque les actions prospéroient le plus, et que tout Paris étoit enivré de joie, M. le cardinal de Noailles, notre archevêque, étant allé chez le régent, ce prince lui demanda avec gaîté ce qu'il croyoit que produiroient le système et l'habileté de Law; le cardinal lui répondit: C'EST UN ENCHANTEMENT.

Le régent, qui abonde en esprit, lui dit: *Mais sur-tout ne faites pas le signe de la croix,* M. *le cardinal;* voulant dire que le

nchantemens sont dissous par le signe de la roix d'un homme de bien, et particulière-ment d'un archevêque tel que lui.

En effet il n'y avoit que la folie des Pa-isiens qui pût alimenter ces enchantemens, espérant qu'ils gagneroient sans cesse par le rafic des actions qui ne finiroit jamais, et prétendant (c'étoit le bruit commun) que les mois suivans les actions donneroient six fois lus de profit que ce qu'elles rendoient au-paravant. Mais, afin que la postérité enten-e quelque chose dans ce négoce d'actions usqu'alors inconnu en France, et dont la némoire peut-être se perdra bientôt, je ré-umme qu'il consistoit en ceci (1).

(1) Il y a sans doute une postérité en France. Le passé donne souvent une leçon pour le futur, et elle existoit en France, quand on parla d'*assignat*; mais l'Angleterre et ses agens, qui connoissoient cette postérité, trouvèrent le moyen de lui imposer silence. Ils avoient à leur disposition une portion connue de la populace, avec laquelle ils faisoient accepter le système des assignats. *Voyez*, dans mon Histoire de la Révolution, les différentes listes des Français proscrits par l'Angleterre en 1789, 1792, 1794, etc., et tout ce qu'elle fit pour neutraliser, pendant la révolution, les opinions conservatrices, et donner du crédit aux mesures subversives du temps.

RÉSULTAT.

La compagnie avoit créé, par la pe
du roi, environ le nombre de deux c
lions d'actions, dont chacune devoi
deux mille livres en argent ou en l
banque réputés argent comptant,]
de trois en trois mois, et dont ci
étoient payés sur-le-champ, et pour
on vous donnoit une quittance de c
livres, car on ne devoit expédier la
de l'action qu'après le paiement tota
mille livres, et la quittance étoit expé
une condition expresse que, si dans le
ces des quartiers, on ne continuoit
exactement, ce qu'on avoit payé étc
et acquis à la compagnie. Tous ceux
été remboursés des rentes de la vil
leurs créanciers, et qui n'avoient qu
lets sans revenus, ont été contraints
dre des actions, et d'autant que le pri
mille livres pour chaque action paro
tit en comparaison des grands profi
en espéroit; et du revenu qu'on ap
vidende, l'on alloit à la place qui
rue aux Ours pour les acheter plus
pouvant d'ailleurs en faire autre cho

ouvant plus placer sur personne avec pro-
it. Cela fit que les actions commencèrent à se
endre dix, vingt, cinquante, cent, et ensuite
eux et trois cents, et à la fin de décembre
lles montèrent jusqu'à mille de plus qu'au-
aravant; et notez que ce mille prenoit sa dé-
omination du premier paiement, qu'on appe-
oit *prime*, c'est-à-dire cinq fois plus que le pre-
nier paiement, de manière qu'avant qu'on en
ût un second, l'action se vendoit deux mille
inq cents livres, lesquelles, avec les premiè-
es cinq cents livres qu'on avoit déjà débour-
ées, faisoient la somme de trois mille livres.
Un homme donc, qui auroit eu dix actions
ui lui coûtoient cinq mille livres au mois de
écembre, en auroit trouvé trente mille, et
elui qui en avoit cent au lieu de cinquante
mille, avoit cent mille écus.

Il est vrai que ces sommes étoient en bil-
lets, mais ils étoient estimés alors argent
comptant, et notez que les premières et an-
ciennes actions qu'on appeloit *d'Occident*,
qui n'avoient pas coûté deux cents francs, se
vendoient plus du double, c'est-à-dire deux
et trois mille écus, ce qui étoit un profit im-
mense, même à ne faire rien autre chose que
laisser couler le temps.

Mais il y avoit une autre manière de profiter encore davantage, c'étoit d'acheter ces actions quand elles se vendoient à bon marché (car le prix changeoit toujours, de la manière que la banque ou les grands commerçans le vouloient) et en revendant plus cher. Par exemple, j'achetois aujourd'hui dix actions à cent au-delà de la prime (c'est-à-dire cinq cents livres), demain je la revendois cent vingt livres, (c'est-à-dire sept cents livres). De manière que, sur dix actions, je gagnois en un instant mille livres; et comme dans la journée ceux qui entendoient ce négoce achetoient et vendoient plusieurs centaines d'actions, ils se trouvoient avoir gagné en un mois plusieurs centaines de millions d'écus, ce qui a fait que l'on a vu en si peu de temps ces grandes fortunes qui ne comptoient que par trente, quarante, soixante, quatre-vingts millions, et comme ces millions ne coûtoient guère, on en achetoit des terres, maisons, pierreries et autres meubles précieux à tout prix, ou bien les plus sages tiroient de l'argent de la banque et le cachoient sous terre pour le sortir au besoin. Mais comme la bonne fortune dilate le sang et donne de la joie, il y en a très-peu qui n'aient mis au dehors

leur bonheur, et qui ne se soient fait connoître ou par l'achat des fonds ou par les libéralités qu'ils ont faites. Le régent donnoit à ses maîtresses des tabliers remplis de billets de banque.

Mais les étrangers les plus sages de tous (1) entendant ce négoce, après avoir bien gagné dans ce change et accroissement de prix des actions, allèrent à la banque avec leurs billets, en enlevèrent l'argent, et retournèrent à leur pays chargés d'espèces, laissant les Français et les Parisiens ou particuliers avec leurs papiers inutiles, ce qui fut un grand malheur pour l'état, aussi-bien que pour la banque qui pensa de nouveau *être débanquée*, ce qui enfin causa sa ruine; car Law s'en étant aperçu trop tard, il ne fut plus temps d'y remédier, ce qui l'obligea de prendre les partis violens qu'il prit en volant tout le monde.

En attendant, Law profitant de la folie des Parisiens, étaloit les merveilles du Mississipi,

(1) Les plus sages! Ils étoient les inventeurs du fléau qui désoloit la France; ils en connoissoient le mécanisme; si bien que Law lui-même passoit dans l'esprit du feu maréchal de Richelieu, auteur de ce Mémoire, et long-temps après sa composition, pour l'instrument aveugle d'une main anglaise qui le dirigeoit.

pays connu sous le nom de la Floride; il la faisoit passer pour une nouvelle terre promise, et l'ayant retirée, comme on l'a dit, des mains de Croisat, à qui le roi l'avoit accordée, il en faisoit le lieu principal et le siége d'une nouvelle domination, d'où ceux qui s'appliqueroient à acheter des terres, et à les peupler et cultiver, pourroient tirer des richesses, en y possédant de petites provinces. Il mit donc en rentes les terres de ce pays qu'il disoit être trois ou quatre fois plus grand que la France, sous un climat heureux arrosé d'un grand nombre de grandes et de petites rivières, dont la plus renommée et la plus magnifique est celle de Mississipi, dont on a donné le nom au pays. Cette rivière, qui vient du nord de la Nouvelle France, et qui, après avoir couru cinq à six cents lieues, se jette dans le golfe du Mexique, étoit estimée très-propre à faire un grand commerce et à faire communiquer les terres du nord avec celles du sud, de ces pays que les Français occupoient de ce côté, avec les Antilles, St.-Domingue et autres, qui, avec le temps, pourroient faciliter le commerce avec la Havane, avec le Mexique et les autres terres d'Espagne, et ce, d'autant plus facilement, que le roi

i d'Espagne étoit un prince de la maison Bourbon, qui un jour pourroit être de nos is, quoique le régent lui fît la guerre cette née. Ce projet aux yeux des clairvoyans n'é- t pas sans apparence de raison. Pour ve- r encore plus facilement à bout de ce des- in, Law et sa compagnie, profitant de l'oc- sion de la guerre, avoient enlevé aux Es- gnols Pensacola, qui est le seul port de la te de Mississipi. Car l'entrée de cette rivière, étant à demi bouchée par les sables, ne rmet pas à un gros vaisseau d'y entrer. Ce rt de Pensacola devoit être comme l'entre- t des flottes et marchandises de la compa- ie française, qui, ayant toujours dans ce u un nombre de vaisseaux de guerre, au- it été redoutable aux voisins et aux étran- rs. L'on publioit que ces terres abondoient turellement en vers à soie, qu'on cultiveroit, que par ce moyen on se passeroit des soies rangères; qu'il y avoit diverses mines de étaux, particulièrement d'étain et de cui- re et même d'or et d'argent; et quoique cela e fût pas tout-à-fait véritable, il est pour- nt vrai que les peuples du Nouveau Mexique autres contigus qui venoient trafiquer chez s Illinois, peuples de la Nouvelle France, y

en apportoient une bonne quantité; ils en auroient porté davantage, si on leur avoit donné des marchandises curieuses et de leur goût. Le tabac, le café, le lin et le chanvre pouvoient venir abondamment dans ces terres nouvellement défrichées; les bois immenses devoient fournir la fabrique des vaisseaux dans le pays et même pour la France; enfin les propriétaires, servis par les sauvages du pays, devoient faire de grands profits. Le Français avide de gain n'épargne ni peine ni péril pour réussir; mais il veut trouver sur-le-champ la récompense de sa peine pour en jouir, et s'inquiète rarement de l'avenir ou de la postérité. Ces richesses apparentes chatouillant l'avidité de la nation, Law proposa la vente de ces terres, et pour la rendre plus facile, voici la proposition qu'il faisoit. Il vendoit une lieue carrée, moyennant la somme de trois mille livres, et il s'engageoit de fournir la quantité d'esclaves noirs suffisante à la culture; mais c'étoit au possesseur d'envoyer d'autres habitans pour établir et gouverner la colonie. Quant à la compagnie, elle fournissoit seulement le transport et se chargeoit de la dépense des gens qu'on envoyoit, aussi-bien que des nègres qu'il devoit fournir.

On mit donc en vente tous ces pays loin-
ains, et nos bons Parisiens ayant gagné beau-
oup de billets ou ne sachant plus que faire
u papier qu'ils avoient reçu en rembourse-
ient de leurs débiteurs, achetoient par lieues
arrées de ces terres inconnues suivant les
eilleures situations qui leur étoient suggé-
es, se croyant déjà devenus grands princes ou
ands seigneurs. C'étoit une chose curieuse
voir comme on couroit se faire inscrire
ur ces achats; deux ou trois lieues carrées
terre paroissoient une riche et belle sei-
neurie; il y eut des acquéreurs qui en ache-
rent depuis dix lieues carrées jusqu'à cent,
'où résultoit une grande province, et pour
ne somme peu importante pour ceux qui
voient gagné tant de millions, et qui se cru-
ent devenus, pendant un instant, des souve-
ains héréditaires dans l'autre monde, quand
s tomboient dans l'indigence dans celui-ci.

Il est connu maintenant que les premiers
rojets de Law pouvoient avoir une fin heu-
euse et utile, s'il s'étoit contenté de créer douze
ent millions de billets, de ne pas faire un
lus grand nombre d'actions, et de ne les pas
ire monter si haut. Si cet étranger avoit eu
e bonnes intentions, il eût donné à son sys-

tême ses bornes naturelles. Il avoit assez d'esprit pour voir que cette abondance immense de papier qu'il jetoit dans le royaume, et qu'on faisoit monter à huit ou neuf milliards, ne pouvoit manquer d'abîmer enfin l'état, qu'il dépouilloit d'ailleurs peu à peu, quelque riche qu'il fût, de l'or et argent qu'il avoit, PARCE QUE L'ÉTRANGER NE SE PAYOIT PAS EN PAPIER DE CE QUE LA FRANCE LUI DEVOIT OU LUI ACHETOIT, TANDIS QU'IL NOUS PAYOIT OU ACHETOIT EN FRANCE AVEC NOTRE MONNOIE DE PAPIER, QUE NOUS NE POUVIONS REFUSER PAR NOS LOIS. Ce fait a toujours persuadé que le but de cet Ecossais étoit de venir dépouiller la France, et non de l'enrichir. Ce fait a fait croire encore que ses promesses relatives aux possessions du Mississipi, qu'il proposoit à la manière des charlatans (1), ne tendoient qu'à éblouir le public,

(1) J'ajouterai à toutes les notes que j'ai mises dans ce Chapitre que, sous un règne ou sous le premier souverain qui régneroit en France avec des principes différens de ceux adoptés par NAPOLÉON; si l'Angleterre existe encore, les formules de révolution et de subversion, le système des *billets de banque* et des *assignats* seront de nouveau pu-

ur le faire tomber plus facilement dans les éges qu'il nous tendoit.

CHAPITRE IX.

es supplices de Bretagne pour soutenir les alliances du régent avec les ennemis de la France.

Dans cette même année commencèrent les ouilleries de la Bretagne avec la cour. Les ats devoient se tenir pour faire un don gra- it au roi. Law y envoya le maréchal de ontesquiou, qui n'eut pas le bonheur de se

---

é par les Mirabeau du temps, soufflé par les Law, r les Clavière, les d'Yvernois, les Dumont et les Roveray de ce temps-là. La populace de nos fau- urgs, comme celle du temps du régent et du temps Mirabeau, organisée en insurrections, se jouera nos opinions nationales comme, au temps du ré- nt, elle se joua du parlement, et de la minorité l'assemblée nationale pendant la révolution, pour re valoir de vive force le système subversif de cossais! Ces deux exemples prouvent de quelle uti- sont dans les grandes monarchies les autorités servatrices des doctrines nationales pour balancer uissance des innovations.

faire aimer. On demanda trois millions aux états, qui dirent, avant d'accorder la somme, *que le roi seroit prié d'ôter le sieur Montaran trésorier, qui l'empruntoit déjà à un denier trop fort, pour en mettre un autre à leur nomination.* Ils demandèrent que Montaran rendît compte immédiatement aux états, et firent quelques autres conditions avant que d'accorder la somme. Comme l'on étoit accoutumé, sous le règne précédent, d'entendre accorder la demande du roi avec acclamation, le maréchal de Montesquiou rompit et congédia l'assemblée avec un air d'indignation, faisant entendre qu'on ne faisoit pas de conditions avec le roi; il dit que Montaran ayant été mis par les ministres et du consentement du roi, les états n'avoient rien à remarquer. Ces observations irritant davantage la province contre Montesquiou et contre la cour, le régent apprit qu'après cette demande, les états lui demanderoient alors l'abolition de la capitation, comme épuisés par les grandes sommes qu'ils n'avoient pas refusé de payer au feu roi dans ses besoins pour soutenir la guerre contre tant d'ennemis, parce que ces raisons étant cessées, il étoit juste qu'ils en ressentissent quelque soulagement.

On étoit encore informé qu'ils avoient dessein de demander plus vivement *le rétablissement des priviléges de la province* qui, sous l'autorité précédente, avoient souffert de grandes diminutions, en payant des impositions auxquelles, par leur union et capitulation avec la France, ils ne devoient pas être sujets. La cour, informée de ces desseins, tint ferme et prétendit que le don gratuit devoit être accordé *par acclamation* comme à l'ordinaire, et qu'ensuite elle écouteroit ce que les états avoient à dire. Montesquiou traita même dans ses discours particuliers la noblesse des états comme rebelle; de manière qu'il y eut une espèce de confédération de l'ordre des nobles pour ne plus aller chez le maréchal. Pendant cette aigreur réciproque, la cour fit marcher quelques bataillons pour aller en Bretagne y vivre, disoit-on, à discrétion, ce que cependant ils n'osèrent faire, à cause du caractère connu des Bretons. L'Espagne les soulevoit.

On en vint à des accommodemens, car la guerre avec l'Espagne étoit commencée, et la cour de Madrid avoit avec la Bretagne des intelligences secrètes contre le régent. Ce prince rappela donc Montaran, et les états

accordèrent les trois millions, dont le régent remit encore une partie.

Mais l'aigreur étant devenue profonde dans le cœur de Philippe, dans le cœur des peuples, et dans le cœur de la noblesse Bretonne que les Espagnols invitoient à prendre les armes, il y eut dix ou douze nobles qui conspirèrent pour remettre leur pays dans une manière de liberté. Le chef de ce parti fut un marquis de Pont-Calet. Un vaisseau Espagnol, qui aborda aux côtes de Bretagne, distribua en secret quelque argent à M. de Talouet pour le répandre; mais ce gentilhomme n'ayant pas tout le génie nécessaire pour une conspiration, il fit si gauchement ce qu'il fit, que la cour du régent fut instruite qu'il se tramoit quelque chose à son préjudice; et comme il y a toujours eu de faux frères intimidés dans ces circonstances difficiles et dangereuses, on eut assez de preuves pour faire arrêter les principaux des conspirateurs contre le régent. Dix ou douze autres s'enfuirent, et eurent le bonheur de se réfugier en Espagne, où le cardinal Albéroni, qui les avoit instruits, les reçut, et leur donna des emplois ou des pensions. Quant à ceux qui furent pris, la cour envoya à Nantes en novembre

s commissaires pour former contre eux une *ambre ardente*, composée de conseillers état et maîtres des requêtes ; ils firent lé ocès à tous ceux qui avoient trempé dans tte révolte.

Ce procès fut bientôt instruit. Pour termir ici tout d'un coup l'histoire de cette affai-, cinq furent condamnés à avoir la tête nchée ; quatre autres aux prisons pour un mps, et jusqu'à un plus amplement infor-é. Tous ceux qui étoient en Espagne furent ndamnés à mort par contumace, si, dans ois mois, ils ne se présentoient personnelnent pour se justifier. Nul, comme on le at bien, ne comparut. Quant à l'exécution s coupables, elle se fit dans la ville de Nan-, les portes fermées, et sous la protection beaucoup de troupes. Pour donner plus orreur à cette exécution, elle se fit le soir, a lumière des flambeaux, sur un échafaud s-élevé, et dans un lieu tout tendu de noir. s exécutés étant des principaux seigneurs Bretagne, parens des principales familles, ir mort remplit de tristesse et de crainte ite la province, et fut la première cause de querelle dangereuse et interminable qui plus cessé entre la cour et les états de cette

province. Il sembloit que le régent pût s'épargner ces exécutions sévères, laissant en prison ces coupables seigneurs jusqu'à la majorité, afin que le roi pût les juger lui-même. Mais cette action de rigueur, assez éloignée du caractère du régent, fut attribuée à la férocité de d'Argenson, de Dubois et de Law, qui le gouvernoient alors. Elle fit craindre aux gens sensés que le prince, ayant commencé à goûter du sang Français, ne devînt un jour plus cruel.

Le régent démentit ces craintes par une amnistie générale, que le mois d'avril 1720 il fit publier pour tous les Bretons, hormis ceux qui étoient en Espagne, qui, soit directement ou indirectement, avoient trempé dans cette conspiration. En effet, le régent, de son naturel, n'étoit pas sanguinaire; et s'il n'avoit pas été poussé par ses ministres, je ne crois pas qu'il eût répandu du sang. La facilité de son caractère le détermina à faire ce qu'on lui conseilloit. D'ailleurs Dubois et Law prirent tous les moyens nécessaires pour que leur proie ne leur échappât pas en Bretagne.

Maintenant voici la partie secrète de cette conspiration, qui avoit été préparée par l'Espagne long-temps auparavant.

On a vu que le régent et l'Angleterre étoient d'accord sur un point capital ; *sur la succession à la couronne d'Espagne, et sur la succession à la couronne d'Angleterre.* Le feu roi avoit toujours dans le cœur de rétablir les Stuart sur leur trône, et d'en chasser les nouveaux venus. Le parti des Stuart étoit fort et formidable ; mais Dubois, chef *des roués*, avoit traité avec le parti du roi d'Angleterre, avant que Philippe fût régent, et *ces roués* avoient promis que ce prince se ligueroit avec le roi Georges, si le roi Georges, en cas de mort de Louis XV, si mal portant, vouloit garantir à la maison d'Orléans le trône de France.

Or, la couronne appartenoit visiblement au roi d'Espagne. La contradiction entre la loi Salique et le traité d'Utrecht fut la cause de tous les maux de la régence ; car les amis du feu roi vouloient l'exécution de cette loi, et *les roués* vouloient l'appel du régent à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Le régent, pour se délivrer des menées de l'Espagne, fut obligé de vendre l'état à l'Angleterre, qui gouverna en secret par *les roués* et par Dubois, jusqu'à ce qu'on renvoyât les conseils, et qui gouverna avec insolence quand

Dubois, d'Argenson et Law se furent mis à la tête du gouvernement. Ainsi ces conjurations, prétendues telles, n'en étoient pas; car nous n'avons jamais voulu que soutenir la loi Salique, en soutenant le *roi d'Espagne, descendant de Louis XIV,* quand nous avons vu que le *régent, descendant de Louis XIII,* osoit faire valoir ce traité d'Utrecht au détriment d'une loi fondamentale. La conjuration contre le traité n'en étoit pas une. Le véritable conjuré étoit le régent, car il espéroit sur la mort de Louis XV, et sur la destruction de la loi Salique, qui n'est bien venue d'aucune puissance.

Voilà pourquoi la maison d'Autriche se ligua avec la France et l'Angleterre, au préjudice des anciens principes de la politique française. Les Bretons, qui écoutèrent l'Espagne, pour empêcher, quand il seroit temps, l'exécution d'un système odieux aux Français, n'étoient donc pas non plus des conjurés. Ils vouloient conserver la plus sacrée de nos lois, contre un traité dicté par le besoin du temps. Ils eurent tort de citer pour prétexte les priviléges de leur pays, et ce fut sur ce motif qu'ils furent exécutés.

CHAPITRE X.

ortraits du Régent et de Law. Suite du système.

J'ai long-temps cherché comment il étoit ssible qu'un homme d'esprit comme le ré- nt pût se laisser conduire par ses trois mi- stres, qui le tenoient, pour ainsi dire, en at d'esclavage, à moins qu'on ne dise que sa cilité fatale faisoit qu'il se rendît à tout ce n'on voulût, pourvu qu'on lui laissât faire li- rement tout ce qu'il avoit envie de faire, à égard de ses débauches, car il ne se soucioit nères du reste.

La seconde chose que j'ai cherchée, ainsi ne plusieurs autres curieux de mon temps, est de savoir comment le définir. Une dame 'esprit me redressa, disant que l'on ne pou- oit définir les choses que par quelque carac- re invariable ; mais que les choses blâma- les dans la personne du régent n'étoient pas xes. Il parcouroit tantôt l'une, tantôt l'au- e, et les entremêloit de quelque chose de ouable, comme d'une certaine douceur et umanité dans la société ; d'une grande libé-

ralité, quoique mal placée; d'une discrétion admirable, pour ne rien dire en face qui offensât ou qui mortifiât : quoiqu'il fasse du mal à tout le monde, par sa mauvaise manière de gouverner, Philippe est bien éloigné du mal prémédité. Au contraire, il a envie de faire le bien à tous et en particulier, ce qui paroît évident par les graces qu'il accorde à tous ceux qui lui en demandent. Mais en les accordant sans distinction, personne ne lui en a obligation, comme cela a paru entre autres pendant la chambre de justice qu'il créa à contre cœur, et pendant laquelle, accordant des remises à des gens indignes, il se fit plus de mal à lui et à l'état, au lieu qu'en laissant les taxes dans les règles, il auroit pu employer vingt à trente millions produits des taxes, pour faire des graces à la fin aux gens qui l'auroient mérité. Je déplore donc, avec tous ceux qui connoissent ce prince, ses talens, son esprit accostable et ses manières obligeantes, qui, par la facilité d'écouter les mauvais conseils et par ses actions basses, s'est rendu méprisable; car peu de gens peuvent le haïr, et ceux qui l'approchent ne peuvent que le plaindre et l'aimer.

Cette année, Law, voyant le bon succès

son système, eut la curiosité de se transter à la rue Quincampoix, où florissoit le fic qu'on faisoit de ses actions; et comme il toit pas de sa dignité, ni de ceux qui l'acnpagnoient, d'aller dans la même rue parla foule de ses agioteurs, il entra dans une ison de la rue voisine, et dont les fenêtres ient une vue sur la rue Quincampoix; il lla accompagné du duc d'Antin, qui lui fait sa cour. Il parut à la fenêtre, au milieu s seigneurs, pour observer le mouvement le tumulte, et ayant été reconnu par quelles agioteurs, cette nouvelle circula dans instant de bouche en bouche, et toute la e répéta à grands cris : *Vive M. Law, bienfaiteur et sauveur de la France* (1).

Quelques pauvres s'étant approchés de fenêtre pour lui demander quelque chaé, il jeta à ces gens et au peuple une poignée monnoie d'or qui fit redoubler les cris de *ve M. Law*, après quoi il s'en alla.

Comme Law aspiroit encore à des choses

1) *Vive la nation! vivent les sauveurs de la France, auteurs des assignats! A bas les aristocrates, à lanterne les abbés, les évêques et les usurpateurs s biens nationaux!* J'ai entendu ces cris d'une foule ise en action à l'époque de l'invention des assignats.

plus grandes, et à devenir non seulement ministre d'état, mais premier ministre et gouverneur du royaume, il s'étoit déjà fait catholique. L'abbé Tencin s'étant fait honneur de cette conversion, joua un rôle dans la capitale, ainsi que sa sœur, mademoiselle Tencin, autrefois religieuse, qui, par les secours de l'abbé de Louvois, qui en étoit amoureux, avoit obtenu la dispense de ses vœux et la permission de rentrer dans le monde. M. d'Argenson prit bientôt la place de l'abbé de Louvois, et continua de vivre avec elle jusqu'à ce qu'une autre religieuse du faubourg Saint-Marceau lui succéda. On a vu que M. d'Argenson aimoit volontiers les religieuses; alors il céda madame de Tencin au cardinal Dubois, dont elle fit les honneurs domestiques, quand revenu de la Hay[illegible]l voulut avoir une maison. Law, converti tant bien que mal, ayant entendu la messe et communié à Saint-Roch, sa paroisse, donna à cette église cent mille livres pour achever son bâtiment, et s'obligea devant notaire de faire tous les ans une aumône de cinquante mille livres à l'hôpital, qu'il paya par avance en billets de banque, aussi-bien qu'à Saint-Roch; ces aumônes lui coûtoient des petits morceaux de papier, dont

il

savoit bien que quelque autre que lui paieit la valeur en son temps. En attendant, il mmença à acheter des maisons et des terres, agrandir le magnifique hôtel de la Banque, commander le dessein d'un somptueux hôl des Monnoies, dont il commença à jeter s fondemens à la Pépinière. Il eut aussi desin de se bâtir un magnifique hôtel à l'entrée la porte St.-Honoré, et il en acheta la place. C'est ainsi que le fourbe trompoit les plus abiles, qui croyoient que ses grands desseins ses grandes actions partoient d'un grand énie.

CHAPITRE XI.

ournal de France et de la cour du régent, depuis le mois de juin 1721, ou Matériaux pour la continuation des présens Mémoires, quand j'en aurai la faculté et le loisir.

Peu de jours après, c'est-à-dire dans le ois de juin, il y eut en quelques lieux de la retagne, particulièrement du côté de Nans, un terrible ouragan, qui renversa ou découvrit plusieurs châteaux et maisons et gran-

ges, emportant et dispersant les blés qui y étoient renfermés, et causant de grands maux aux bestiaux, aux pâturages et blés. Il y a des gens qui attribuent cet effet à ce phénomène que nous avons décrit et qui parut auprès de Rennes.

A la fin de juin, il tomba du côté de Saint-Fargeau, terre appartenant à M. Desfort, une prodigieuse grêle qui dévasta trois ou quatre de ses paroisses. Cette grêle étoit d'une grosseur prodigieuse; on mandoit qu'elle étoit grosse comme un sabot, et qu'elle avoit au milieu la dureté d'une pierre.

La peste fait des ravages terribles à Toulon. De vingt-cinq mille ames, il n'en reste plus que cinq.

A Arles, les habitans, qui avoient été renfermés dans leur ville, à cause de la contagion, manquant de beaucoup de choses et souffrant de toutes sortes de misères et de disettes, ont forcé les gardes qu'on avoit mis à leur porte, et se sont répandus dans la Camargue, qui est une île que deux bras du Rhône ont formée. Ce pays a été ensuite dévasté par des sauterelles, qui y dévorent tout.

A Paris, on craint beaucoup que par avarice quelques marchands, qui achètent à bon

arché des effets empestés, ne viennent ici ous les vendre cher et ne nous envoient ce rrible mal, nonobstant les précautions que on prend.

On a arrêté et brûlé deux ballots de marhandises de cette nature, qu'un marchand oit fait passer à Lyon, et qu'on a puni de ort, après l'avoir convaincu d'un tel crime. La herté continue toujours ici, nonobstant l'abonance et l'espoir d'une grande récolte de blés.

Le 6 ou 7 juillet, on jugea le procès de . le duc de la Force. Il fut condamné. Le duc Saint-Simon le mena au régent pour le nduire à la régente; mais il refusa, craignt ue le roi ne le chassât.

Le 13 juillet, on tint un grand conseil de gence sur la manière de rétablir les finans. A la vue de tant de maux répandus en ance par Law, le régent dit *med culpâ;* fallut songer aux remèdes.

On fit donc entrer au conseil les conseillers état du *visa*. On débattit les moyens; on solut que l'on donneroit des mémoires par rit. Le 20, autre conseil de régence là dess. Le 22, on devoit en tenir encore un aue et se déterminer.

Le régent, revenant d'une orgie de Saint-

Cloud, étoit si ivre, qu'étant descendu de son carrosse pour vomir, il tomba à terre, environné de quatre gardes. Dans cet état, il ordonna d'aller chercher madame d'Averne pour le soigner. Ses gens ayant fait des difficultés à cause de l'heure, il ordonna de partir. La favorite, avertie de son état, ne voulut pas venir, s'excusant, comme le valet, sur l'heure. Le régent demeura ainsi renversé par terre au milieu du chemin, comme un ivrogne habitué de Vaugirard, attendant la réponse. Il fut obligé de revenir seul à Paris.

On dit que le régent va à Saint-Cloud, où est madame de Parabère, le mardi au soir. Il en revient le jeudi au soir, pour assister le vendredi au conseil de conscience qui se tient devant lui, et où préside l'évêque de Fréjus, à la place du cardinal de Rohan, éloigné et envoyé à Rome.

On dit que Dubois ne le quitte de vue que le moins qu'il peut. Le caractère de Dubois est tel, qu'il ne se croit jamais sûr de la vérité.

L'évêque de Troyes ayant réprimandé madame du Deffant, sa nièce, de ce qu'elle fréquentoit la mauvaise compagnie, étant toujours et par-tout avec madame d'Averne et le régent, ce prince en parla dans le discours à

ame d'Orléans sa mère, qui fit une gran-
éprimande, en présence de la maréchale
ochefort, à l'évêque, de ce qu'il disoit
iquement que son fils étoit *une mauvaise*
pagnie. Le régent ayant voulu s'en plain-
à l'évêque au conseil de régence, on a vu
élat tourner autour de la table du conseil,
que le régent, qui le suivoit, ne pût pas
indre.

es 19 et 20 juillet, la maréchale d'Estrées
nné une fête à Issi à madame d'Averne, où
M. le régent. Ce fut une vraie orgie. Il y
t des illuminations par-tout et grande fête.
ntité de dames et d'hommes de la cour
ent observer avec curiosité par le chemin.
a entendu madame d'Averne dire tout
au régent : *Monseigneur, venez voir*
ce monde et ces dames qui vont à pied.
femme, qu'on dit être madame de Poli-
, répondit : *Il vaut mieux être à pied*
si mal montée.

nand l'abbé Dubois reçut le chapeau de
inal, on dit à la cour qu'on connoissoit
uget, mais qu'on n'avoit pas encore vu de
uereaux rouges.

régent et le pape, disoit-on, *sont des*
iniers bien habiles ; d'un maquereau ils
font un rouget.

Les femmes de la halle appellent les maquereaux *des Cambrais*, M. Dubois étant le prélat de cette ville. Ce mot est passé dans la bourgeoisie, et il est monté dans tous les rangs élevés.

Le 29, on tient un conseil ; les chefs des bureaux du *visa* y donnent leurs avis par écrit et le signent. Il y eut la plupart des avis contre le projet de faire une chambre de justice.

On ne décide rien. Le lendemain, mercredi 30, on assemble les mêmes chez le chancelier. On y réduit les avis à deux opinions.

Les Parisiens aiment beaucoup le petit roi. Il est joli comme l'Amour : il est content des applaudissemens ; il en rit beaucoup ; il y répond avec grace. Il est tombé dangereusement malade. La cour d'Espagne a fait ses malles pour venir régner. Il a été bientôt guéri. Alors, pour narguer le régent, les femmes de la halle et les orangères vinrent au Palais Royal avec des branches d'arbres, entrèrent dans la cour en criant *vive le roi*, et en dansant.

Dans toutes les rues on vit dresser des tables à plusieurs portes, on y distribuoit du vin aux passans, on dansoit en réjouissance de la santé du roi.

Dans ces entrefaites, le duc de Chartres tomba malade d'une maladie semblable à celle du roi; on le saigna du bras et du pied, et on le traita comme le roi, et, comme lui, le jour suivant il se porta bien. Ces deux maladies ont beaucoup fait jaser les spéculatifs sur la joie publique, qu'on voulut être un affront fait au duc d'Orléans.

Le dimanche 10 août, le roi alla à Notre Dame entendre la messe, pour remercier Dieu; et comme l'archevêque avoit ordonné des prières publiques, l'exposition du saint sacrement, et la découverte de la châsse de sainte Geneviève au moment où la santé du roi s'étoit améliorée, S. M. dit qu'elle iroit à Sainte-Geneviève par reconnoissance.

On parloit, du 15 au 20, d'ôter les sceaux au chancelier et de les donner au cardinal Dubois, qui aspire à être plus que cela, PREMIER MINISTRE. Le soulèvement des esprits est uniforme et universel.

Fagon s'en va à la campagne. L'on assure qu'il avoit refusé d'être contrôleur-général comme Desfort.

Le dimanche, dernier août, le régent a soupé chez M. de Vendôme, avec madame d'Averne, madame du Deffant, madame la maréchale d'Estrées et une autre. Elles s'enivrèrent.

Il n'y eut point de conseil de régence. On tira l'oie sur la rivière. Le roi regarda de son balcon. La belle école pour un roi de France!

Le 14 septembre, on tint un conseil de régence, dans lequel on déclara le mariage du roi, âgé de onze ans, avec l'infante d'Espagne, âgée de trois ans et demi.

L'on proposa la recherche des actes des notaires, depuis 1719, pour les contrats. M. le Duc, le prince de Conti, le chancelier, le maréchal de Villeroi, le duc de Noailles furent pour la négative, les autres pour l'affirmative, tant ils étoient étourdis de ce mariage et de la ligue avec l'Espagne, à laquelle on ne s'attendoit pas, à cause de la prépondérance des roués vendus à l'Angleterre.

Dans ces entrefaites, on dit que le régent a voulu goûter d'autres jolies filles.

Le 13, dimanche, M. le Duc donna une belle fête au roi à Vanvres. M. le régent m'envoya querir.

Vinaccia fait grand bruit.

Le roi a pleuré, quand on lui a déclaré ce mariage; il a dit qu'il ne le vouloit pas. Il a fait grand bruit. On a envoyé chercher M. de Fréjus pour le calmer. M. de Fréjus l'a gagné facilement.

Au conseil suivant, M. de Noailles a dit

u'il falloit demander l'agrément du roi. Il épondit qu'il feroit ce qu'on vouloit.

Le roi pleuroit, parce qu'il croyoit qu'il deoit épouser et coucher tout à l'heure avec sa emme. Il s'appaisa quand il sut que cela ne eroit de long-temps. Il a onze ans.

Le 23 septembre, sortit l'arrêt du conseil, ui oblige les notaires à donner un extrait de ous les actes faits depuis le 1.er juillet 1719, usqu'à la fin de décembre 1720.

J'eus des nouvelles de la peste qui commenoit à Avignon. La terreur est dans Paris. On roit que la contagion se promènera dans le oyaume. Le régent expédie un courrier à Roe pour faire la ligue.

Le 14, on tint un conseil de régence pour affaire des contrats. Le maréchal de Villeroi arangua, et dit entre autres choses, en parnt au roi, à qui on avoit adressé la parole, u'il savoit que, depuis que le feu roi l'avoit onoré d'être auprès de sa personne en pulic et en particulier, il lui avoit dit qu'il étoit maître en France, mais que cela l'obligeoit rticulièrement à rendre justice à ses sujets; ue l'entreprise qu'on alloit faire violoit le seet des familles, et alloit les plonger dans ne convulsion totale, dans des dérangemens

et dans des procès qui ne pourroient finir de longues années ; que cela produiroit aussi le resserrement de l'argent dont il avoit besoin ; qu'il savoit combien grand étoit l'amour que ses sujets lui avoient témoigné pendant sa maladie et sa convalescence ; que pour récompense, la première fois qu'il venoit dans son conseil, il alloit les plonger dans un abîme de malheurs ; qu'il étoit obligé de lui représenter ces inconvéniens et autres ; que M. le régent l'ayant honoré de deux audiences particulières, il lui avoit dit tout cela, et lui avoit demandé s'il ne croyoit pas qu'il fût de son devoir de parler. S. A. R. lui avoit dit qu'il le devoit. M. le Duc dit qu'il s'en rapportoit, pour la finance, à ce que ceux qui s'y entendoient mieux que lui avoient dit (le chancelier et le duc de Noailles) ; mais qu'il prioit S. M. de se souvenir que ce n'étoit pas de son avis.

Le prince de Conti parla fort bien, et dit qu'on demandoit un remède au mal lorsqu'il n'y en avoit plus.

Le chancelier montra des inconvéniens très-forts et parla fort bien ; le duc de Noailles très-bien aussi, et il parla à fond.

Mais comme ceux-ci étoient les derniers à discuter, les autres ayant consenti, l'affair

issa. M. de Torcy, qui s'étoit expliqué au
gent, lui conseilla de s'en aller à sa terre et
ne pas venir au conseil. Desfort étoit au lit
our son bonheur.

Le 22 ou 23, le régent avoit le visage si
uge, si plein et si enflammé, que Chirac le
saigner sur-le-champ, crainte d'apoplexie.
lui ordonna les eaux de Balaruc, qu'il prit
mercredi. Elles passèrent bien ; mais le
udi elles passèrent mal ou pas du tout.

On négocie tout à la fois le mariage du duc
de Chartres, fils du régent, avec une archi-
uchesse ou avec une fille du roi d'Angleterre.
C'est une politique pour hâter l'autre).

Le lundi, 22 septembre, le lendemain de
nouvelle lune, jour par conséquent qu'elle
ne paroissoit pas, l'on vit à Villeneuve-Saint-
Georges le phénomène suivant. Vers les neuf
eures du soir, on observa une très-grande
arté sur la rivière et aux environs. Ma fem-
me et autres qui l'ont vue, disent que c'étoit
ne espèce d'aurore, et que l'on auroit pu lire
ans un livre. Le curé, qui l'a remarqué com-
me les autres, dit que dans le ciel on voyoit
ne bande lumineuse, large comme la rivière,
qui venoit du côté de Paris par Villeneuve-
le-Roi vers Villeneuve-Saint-Georges, et

qu'elle se replioit en angle vers le septentrion et vers Gros-Bois, allant à Mesnil-Montant. Le curé ne put aller derrière la montagne qui la cachoit; mais elle alloit au delà. Les gens du pays m'ont dit qu'ils la virent encore à deux heures après minuit, et ils ajoutèrent avec le curé, qu'il en partoit des flammèches qui sortoient par ci, par là, montant vers le ciel. C'étoit comme la queue large d'une comète, mais bien plus claire. Le lendemain on ne vit plus rien.

Lorsque le cardinal de Noailles voulut donner son mandement, ayant exigé que le parlement approuvât la déclaration que le roi devoit faire, le duc de Noailles dit au régent qu'il falloit dresser une déclaration dont M. d'Argenson, alors garde des sceaux, étoit incapable. M. le chancelier d'Aguesseau la dressa, quoique exilé, par zèle pour le bien de la patrie qui l'animoit toujours.

Le parlement ayant fait représenter qu'il ne vouloit pas laisser passer cette déclaration telle qu'elle étoit, le cardinal ne voulut plus donner son mandement, conseillé par le duc de Noailles. Le régent ayant soupçonné cette union d'opinions, fit expédier une lettre de cachet pour exiler ou faire arrêter le duc de

›ailles, qui en ayant été bien averti, en de-
:ura fort tranquille; mais on n'osa pas met-
: à exécution la lettre de cachet, soit qu'on
l'eût dressée que pour l'épouvanter, soit
e l'on n'osât l'envoyer, de crainte que le
rdinal n'en fût encore plus roide, si l'on
oit usé de cette violence contre son neveu
contre lui; cela pouvoit retarder effective-
:nt l'accommodement qu'on désiroit.

Le mariage du roi a été conduit avec un
and secret. On a répandu des millions pour
gner le conseil d'Espagne. Le P. d'Auben-
a et une dame près la reine ont été gagnés.
n grand d'Espagne, favori de la reine, fa-
ri de toutes faveurs, y a contribué beau-
up; mais ceci est incertain, car l'intérêt de la
ine pour ses enfans y a contribué davantage.
Le fils du roi ira à Parme pour y être élevé
mme successeur. Il y sera à portée de se
ndre maître de la Toscane, où il y aura
rnison en quelques places lorsque la succes-
›n sera vacante.

Le 16 novembre, on signa au Palais-Royal
contrat de mariage de mademoiselle de
:ontpensier, avec le prince des Asturies. Le
ıc d'Ossone ayant fait la demande, le roi
ınt au Palais Royal assister aux fiançailles.
: fut à l'opéra de Phaëton, qui lui fit plaisir.

sur ce qu'il les accusoit, l'ayant abandonné.

Histoire de madame de Sabran au bal. Elle fut surprise dans l'allée de M. Raimond par M. de Mirepoix, qui le dit. La fille du régent et Ségur gardoient les manteaux avec un autre. M. le régent leur dit joyeusement: *Pourquoi sur ces degrés? Il falloit me demander mon cabinet. Ne savez-vous pas qu'autrefois je vous ai servie en telles occasions ?*

Histoire de madame d'Averne. Le marquis d'Alincourt, à qui elle parloit, lui dit: Va à ton payeur. Cela a été redit. M. le régent a répliqué à madame d'Averne, qu'il aimoit mieux être son payeur que son amant. Elle lui demanda qui lui avoit fait ce rapport; il dit que c'étoit madame du Deffant. Querelle entre les deux dames. Madame du Deffant se retire chez l'abbé Bignon.

Au mois de décembre le *visa* commence. On peut voir par l'arrêt la perte de chacun.

Le cardinal Dubois exerce le ministère dans toute son étendue.

Madame d'Averne continue avec le régent.

L'échange (1722) de l'infante et de la princesse se devoit faire le 6, jour des Rois, à l'île des Faisans. On le croit retardé.

Le

Le ballet du roi commence, S. M. danse assez mal. Il a dit qu'il danseroit encore pis, afin qu'on ne le fît plus danser.

Brouillerie de cour. Madame de Sabran et madame de Falaris étoient dans une petite loge de M. d'Orléans. Il passa avec madame d'Averne. Il demanda qui étoit là. Madame de Sabran l'invita à rester. M. le régent dit qu'il ne le pouvoit pas. L'autre dame dit qu'on se divertiroit. M. le régent s'excusa. Madame d'Averne dit pour piquer les autres : *Si j'avois le malheur de perdre les bonnes graces de S. A. R., je ne paroîtrois plus dans le monde.* Madame de Sabran à table dit qu'on le verroit à la loge comme elle. Madame de Sabran a travaillé depuis à lui donner madame Nicolaï pour maîtresse : et le prince soupa avec elle au commencement de l'an. Madame d'Averne gronda. Pour l'appaiser, le régent dit qu'il ne la trouvoit pas belle. Cependant il soupa encore aux Rois avec madame de Nicolaï.

Madame d'Averne a trois mille livres par mois pour sa table et tout ce qu'elle peut attraper.

Le régent a donné vingt-quatre mille livres de pension à madame Law et la per-

mission d'avoir un jeu chez elle ; elle a toute la cour.

M. de Fargis, l'un *des roués*, n'est plus admis aux soupers du regent, à cause des tracasseries de la cour. M. de Chartres étant malade, Fargis but à la santé de M. le Duc comme premier prince du sang.

Le roi dit à quelqu'un qui lui faisoit part de son prochain mariage : *Je suis plus avancé que vous, j'ai une femme et même un enfant.* (Le roi parloit de son épouse qui est encore un enfant).

Le dimanche 15 février le cardinal de Rohan prit place au conseil de régence après les princes du sang, et sur le chancelier. Les ducs et lui s'en plaignirent à M. le régent qui promit de donner une déclaration qui diroit que c'étoit *sans conséquence*. Cependant il en voulut donner une autre qui ne satisfaisoit pas les ducs ; ils déclarèrent qu'ils ne se trouveroient point au conseil. Le dimanche 22 le cardinal Dubois prit la place aussi, mais ni le chancelier, ni les ducs, ni les maréchaux de France n'y allèrent. Les ducs de Villeroi et de Noailles parurent pour y acccompagner le roi et se retirèrent.

On fut jusqu'au 1.er mars sans se rien dire ;

ais le samedi veille du nouveau mois ; le ré-
nt donna les sceaux à M. d'Ermenonville, et
chancelier eut ordre de s'en aller à Fresnes.
l. de Noailles eut des explications avec le car-
nal Dubois, qui finit en disant que le jour
'il entra au conseil seroit un jour mémora-
le pour lui et de triomphe, puisqu'il en avoit
assé tous les grands de l'état. M. de Noail-
s eut aussi des explications avec M. de la
illière qui lui répondit, étant traité de scri-
, qu'il avoit l'honneur d'être secrétaire d'é-
comme son père et son aïeul que les Noail-
s avoient toujours respectés.

Le 2 mars lundi, l'infante reine fit son en-
e à Paris, je la vis avec quatre compagnies
s gardes du corps dragons. Le roi alla au
vant d'elle à Bourg-la-Reine, et l'embras-
; mais il ne lui dit pas un mot : il revint ici,
la reçut au Louvre, *toujours sans dire*
ot. L'infante observa que le roi étoit beau ;
ais qu'il ne parloit pas plus que sa poupée.
le est jolie et elle a beaucoup d'esprit.

Le 2 on fit des feux et de très-belles illu-
nations aux Tuileries où je fus. Le mardi
mercredi on en fit à la ville où le roi alla.
le maréchal y fit porter le prie-Dieu. Le

roi s'y agenouilla. Après avoir soupé, il ouv
le bal et il s'en alla, attendant au bas d
degrés ses carrosses et ses gardes. Le jeu
suivant le régent donna le bal chez lui. (
chanta le *Te Deum* à Notre-Dame. Au reto
le roi fut à l'Opéra et ensuite au bal magni
que. Le lundi on fit l'illumination à la pla
du Palais-Royal et le feu d'artifice. Enfin
24 mars le duc d'Ossone donna son grand fe
sur l'eau, qui fut très-beau.

Dans ces entrefaites le régent soupa ch
un roué, Broglie, avec madame de *Sabra*
l'*Emilie* et une autre fille de l'Opéra. M
dame d'Averne voulut gronder, le régent l'e
voya promener.

Le 21 Ravanes, l'un *des roués*, qui écrit de
Mémoires, prit sa place de conseiller d'état
Pour appaiser l'évêque de Fréjus, on créa un
autre place pour lui, dans laquelle il auroi
séance, mais qui s'éteindroit à la mort du
premier mourant.

Le régent fut malade le dimanche et lund
après ces fêtes, deux saignées et autres re
mèdes le tirèrent d'affaire; il répugnoit à la
saignée. *Les humeurs se mêleront*, disoit-il
dans le sang. Chirac lui répliquoit. *Il y a bien*

g-temps, monseigneur, qu'elles sont ren-es et mêlées. Cependant quoique l'on pu-it que le régent étoit guéri, sa maladie s encore après les fêtes de Pâques, et plu-irs bruits sourds coururent sur le danger a vie.....

e souper chez M. de Broglie eut lieu le demain du bal que le régent donna chez lui. 'y enivra, et tomba évanoui. Cette débau-fut suivie le lendemain des feux et illu-iations qu'il donna au roi. Le lendemain si le régent eut un gros rhume, une op-ssion de poitrine, et il fut fort malade, né deux fois. Ayant résisté à la saignée, *crainte*, disoit-il, *que les humeurs se mê-sent avec le sang,* le médecin lui dit encore. *! monseigneur, je vous ai déjà dit qu'il voit bien long-temps qu'elles étoient lées!*

Le 28 mars 1722, il étoit encore médio-ment mal, et l'on en parloit comme d'une lropisie de poitrine et d'un polype au cœur. médecin m'a dit qu'il avoit un *hydro-e*, etc. etc.

Le 28 on cria les arrêts pour payer les det-de l'état. Ils tendoient à continuer les im-

pôts des charges supprimées qu'on devoi
bourser avec les quinze cent millions
compagnie des Indes. On disoit qu'on
nueroit les trois quarts des mêmes droit
six ans seulement, pour rembourser les
taux, après quoi les charges seroient s
mées; mais que le roi en feroit le rembo
ment *en gambades*.

Le jubilé étant enfin publié, les cardin
Rohan et Dubois voulurent accommode
dame Pleineuf avec sa fille, madame de
qui animoient leurs amans, M. le Duc
le Blanc, l'un contre l'autre. La fille y
noit la main, mais la mère Pleineuf y fit
tre des difficultés, de manière que l'acc
modement si important à l'état ne fut pa
Cependant le dédoublement des officiers
fanterie passa comme M. le Blanc le vou
ce qui fut une marque de victoire de M
Blanc, et par là le système de M. Broglie
ba. Car on ôte ainsi *le sol* au soldat.

On disoit que le ministère d'Espagne
changé; que Santo-Bueno, Cellamare et A
lar en étoient; qu'Albéroni revenoit; q
princesse des Asturies étoit dans un cou
pour deux ans.

L'abbé Fleury, confesseur du roi, accablé d'années, renonça à sa charge. Le père de Linières, jésuite, fut choisi par l'intrigue de Madame qu'il confessoit. Il fut présenté au roi par M. le Duc, le régent étant malade. Le roi ne dit pas un mot à l'ordinaire; mais trois jours après voulant faire ses Pâques, le roi demanda *l'abbé de Fleury pour se confesser*. Le bon homme dès la nuit étoit tombé en apoplexie; et le roi ne se confessa pas ce jour-là.

Le lundi 20 avril, M. de Ville-Franche me dit qu'il y avoit du changement; que M. de la Houssaye vouloit se démettre. Cependant le même jour M. de la Houssaye fut prendre l'ordre, pour le lendemain, de M. le régent qui lui dit, en dissimulant, qu'il vouloit aller voir les ouvriers de Versailles, et qu'il ne tiendroit pas conseil.

Le lendemain mardi 21, on déclara M. Dodun contrôleur-général, sur ce que MM. Fagon, d'Ermenonville et même Desfort refusèrent. Fagon dit qu'il ne se sentoit pas capable de se voir en chef, comme il l'avoit déjà dit; mais qu'il travailleroit volontiers sous des gens habiles comme M. Desfort. Cependant il acheta la charge d'intendant des finances de Dodun. Il est bon travailleur, c'est

l'ame damnée de M. le Duc. Madame de Prie et madame Tessier son intrigante firent bien leurs affaires.

M. Dodun alla deux jours après chez M. le premier président, pour lui dire que l'affaire de l'augmentation des quatre sols pour livre que le parlement ne vouloit pas passer, n'étoit pas de son bail, et même qu'il vouloit assurer le parlement qu'il interposeroit ses bons offices auprès de M. le régent pour faire que cela n'eût point d'exécution. M. le premier président le dit aux chambres assemblées le vendredi 24 avril, et elles remirent au lundi de traiter encore de cette affaire.

Cette augmentation des quatre sols pour livre fait du bruit. La Bretagne ne veut pas les recevoir, ayant, dit-elle, racheté ces droits. On y envoie actuellement des troupes pour la contraindre. Le parlement de Normandie ne veut pas non plus les recevoir. Le nouveau contrôleur-général a ordonné un nouveau *visa* des billets dont nous verrons la teneur.

L'on parle toujours du voyage du roi à Versailles; mais il est retardé, à cause des réparations.

On croit aussi le sacre du roi retardé, à ause de la vendange. Tout change ici selon es vues courantes.

Le 23 on cria un arrêt sanglant de con- amnation de la lettre des sept évêques qu'on omme injurieusement.

Les difficultés nées sur la réception de l'é- êque de Laon, fils du régent, au parlement, nt été ôtées par la dispense du pape. Il fut ıcré le 26. Il est vrai que par brevet il por- ra les armes et livrées du régent.

M. de Ségur aura aussi le brevet d'honneur.

Au commencement de mai, le parlement ›nvint de faire des *remontrances ;* on veut u'on les appelle des *représentations*. L'on it examiner par des commissaires les édits; ais le 8 mai le premier président reçut une ttre de cachet qui défend de tenir chez lui ou ns le parlement des assemblées pour aucun s, sur-tout pour des *remontrances*.

On fit néanmoins ces *remontrances*. Le roi çut le parlement dans son cabinet où étoient . d'Orléans, le garde des sceaux. Peu après ıe le premier président eût commencé à arler, M. d'Orléans dit au roi qu'il voyoit que président malade avoit de la peine à parler, u'il falloit laisser le cahier sur lequel S. M.

feroit attention. Le lendemain le régent répondit que la nécessité des affaires obligeoit le roi à demander le secours des quatre sols pour livre; il donna ordre d'enregistrer. On le fit avec les clauses.

Le procès de séparation entre le prince de Conti et sa femme commença vers le 7 ou le 8 aux requêtes. Le prince veut la renfermer, ou qu'elle se renferme dans un couvent. Elle demande une séparation totale. Elle m'a dit à ce propos ce qu'elle dit en accouchant, qu'elle aimeroit mieux avoir ces douleurs tous les jours, que de retourner avec son mari. M. de Conti disoit à M. d'Orléans qu'il ne la vouloit revoir *que pour la faire enrager*. Il l'avoit dit aussi à M. le Duc, son frère.

Le 15 le roi partit pour Versailles. Je le vis à 3 heures. Le 14, M. de Noailles reçut une lettre de cachet qui l'exiloit à Limoges en vingt-quatre heures. On lui donna un gentilhomme servant pour porter la lettre, le garder et le presser de partir. Il avoit été à Versailles et il y attendoit le roi. On le fit partir pour St.-Germain, afin qu'il allât de là à Lyon, comme en effet on l'y mena. Il y est encore dans le commencement de 1724, quoique, immédiatement après la mort du cardinal

Dubois, tous ceux qui avoient été exilés par lui soient revenus.

Autre suite du Journal. Avril, 1721, jusqu'à juillet.

L'on dit que l'arrêt contre la compagnie des Indes fut déterminé par madame de Parabère, qui n'a voulu promettre au régent de coucher avec lui qu'à cette condition. Nocé, l'un *des roués*, s'est mis en tête de la détruire (1).

Le samedi 28 avril, M. d'Orléans descendit dans la chambre de sa femme à dix heures et lui ordonna d'aller à l'abbaye de Montmartre jusqu'à nouvel ordre. Le soir précédent elle avoit été à Bagnolet avec ses dames, d'où elle ne revint qu'après minuit. Madame de Sforce l'alla trouver le lendemain. Mais le duc d'Or-

(1) Nocé, anglomane, étoit aussi un *des roués* aux ordres de l'Angleterre qui, depuis l'existence de cette compagnie commerciale, a sans cesse travaillé à la contrecarrer, à la morceler, et enfin à la détruire. L'Angleterre a employé pour cela *les roués* de la régence, Law, Necker et tous ces partisans aveuglés de la liberté du commerce, avec laquelle on n'a jamais pu commercer en France (*Note de l'éditeur*).

léans ne partit que le samedi après dîner à trois heures.

On sait à ce sujet que madame de Parabère s'étoit promenée dans le petit jardin de madame d'Orléans, qui avoit pris cela comme une insolence et avoit dit d'une fenêtre tout haut: *Voyez donc cette effrontée!* On savoit d'une autre part que M. d'Orléans ayant voulu appaiser sa femme, elle en avoit pleuré et de dépit s'en étoit allée à Montmartre où la Sforce avoit été la trouver pleurant encore.

Dimanche 20 M. d'Arancourt dit que le régent avoit proposé à madame d'Argenton de revenir à lui, et qu'elle l'avoit refusé, par dévotion, disoit-elle. M. d'Arancourt disoit le savoir de madame de Châtillon.

Le dimanche, même jour, le conseil de régence s'assembla. Dans ce temps-là, plusieurs filles de l'Opéra, entre autres la *Julie*, amusoient le régent. Le lundi 28, M. de Falaris me dit que, dans le conseil de régence, l'on n'avoit rien déterminé encore sur la réforme des troupes qu'on vouloit faire, mais seulement arrêté que les colonels iroient à leur régiment.

Cette réforme étoit néanmoins nécessaire, puisqu'on n'avoit pas de quoi payer; et M. de

la Houssaye avoit dit à M. le Blanc que l'on fît comme on voudroit ; que, quant à lui, il ne pouvoit donner pour la guerre que trente millions, et qu'elle montoit à quatre-vingts. L'on avoit bien déterminé pour la cavalerie, qui étoit de la réduire ; mais il étoit à présent question de l'infanterie, et M. de Puiségur et M. de Broglie proposoient deux manières différentes, aussi-bien que M. le Blanc. D'ailleurs le congrès de Cambrai ne se tenant point, l'on étoit embarrassé, ne pouvant pas s'assurer des voisins, et l'Espagne, entre autres, ayant cent mille hommes sur pied et plus.

La peste étoit toujours très-forte à Toulon, où il semble qu'elle s'étoit concentrée. Il mouroit soixante-dix et quatre-vingts personnes par jour, la plupart de misère, n'ayant pas de quoi subsister. Ils se plaignoient que la cour ne leur donnoit aucun secours.

Madame de Modène, avec l'excuse d'aller faire un vœu à Lorette, étant partie avec son mari, s'embarqua à Ancone, et alla de là à Venise pour venir en France. Passant à Boulogne, ils y trouvèrent Chavigny, envoyé à Gènes, qui, par ordre de la cour, y attendoit Law. Elle eut l'imprudence de lui dire

qu'elle venoit en France, et de le mander à son père. Le régent envoya en poste l'abbé, qui les trouva à Vérone, et persuada le prince de Modène de point passer outre. M. d'Orléans accorda au duc de Richelieu d'écrire à sa fille . . . . . etc.

Autre suite du Journal, 1721.

Le 30 avril, on donna un arrêt pour défendre de payer à la ville les contrats non visés; l'argent étant rare, on se hâtoit de faire viser ceux qui avoient des contrats.

Le même jour, on déclara la réforme, qui étoit de douze hommes par compagnie d'infanterie, seize de cavalerie, vingt dragons à pied, vingt-un à cheval, vingt-cinq des Gardes Françaises. Le travail des officiers réformés ou à la suite des régimens est encore secret.

L'ordre étoit seulement de se trouver aux revues. Le samedi, dernier avril, M. d'Orléans alla à Montmartre, pour persuader sa femme de revenir à Paris. Elle y revint en effet. M. de Chartres étoit en pénitence, personne ne le voyoit.

1.er *mai.*

Le dimanche 4 mai, je vins à St.-Germain.

D'Argenson retomba malade le lundi 3 mai, et mourut à la Madeleine. On publia une estampe de l'enfer, où il étoit très-maigre et desséché. Le peuple vouloit le déchirer mort, au lieu de l'avoir fait envie. Il fut enterré à St.-Nicolas du Chardonneret, et son cœur à la Madeleine où il est mort. Les enterreurs disent qu'il ne pesoit pas dix onces.

Le mercredi ou jeudi 8, l'on arrêta Guillaume, frère de Law, qui avoit fait des ballots, dit-on, pour cinq ou six millions, et qui vouloit repasser en Angleterre. On l'a mis à la Bastille. Sa belle-sœur a demandé inutilement à le voir. Celui-ci paie pour l'autre. Le Blanc y a été mis aussi, et l'on croit que c'est sur les dépositions de Guillaume. L'abbé Ollier a fait une banqueroute de huit cent mille francs; il s'étoit retiré à St.-Lazarre.

Les 7 et 9 mai fut créé pape le cardinal Conti. Le courrier arriva la nuit du 14 au 15; il est âgé d'environ 65 ans.

Le 10, M. le régent fit revivre la charge de colonel général de l'infanterie en faveur du duc de Chartres son fils. Il en parla au maréchal de Villeroi, pour y disposer le roi qui hait et le père et le fils. Cependant, lorsqu'il présenta son fils et qu'il en demanda la per-

mission au roi, Louis dit que tout ce qu'il faisoit étoit bien fait. C'étoit, dit le régent, pour récompense de ses services. Mais les princes ne vouloient pas reconnoître le nouveau colonel général. Et comme ce n'est qu'une commission, d'autant que cette charge a été supprimée par édit enregistré, et que le roi se l'est appropriée, on verra ce qu'il en sera.

Le même jour et les 14 et 15, quinze ou vingt lettres de cachet furent expédiées pour exiler ceux qui renouveloient l'appel au futur concile.

Le 21 on donna encore une prorogation de deux mois pour les *visa*, à condition que ceux qui ne feroient pas viser en un mois perdroient les deux autres tiers.

La peste augmente non seulement à Toulon, mais elle passe jusqu'à Mende, dans le Gevaudan.

L'on met trois sols pour livre d'augmentation de la capitation.

Avis de M. de Charolois; il propose de secourir les pestiférés à qui on envoie un million que Samuël Croisat empruntera sur le recouvrement de ladite capitation.

Guillaume Law est transféré au Châtelet, accusé d'avoir volé la banque et fait d'autres vols considérables.

L'on

L'on parle de faire l'abbé de Saint-Albin coadjuteur de Cambrai.

L'abbé Dubois y consent, toujours à condition d'avoir le cardinalat.

L'on parle aussi de faire, outre le colonel-général de l'infanterie, M. de Biron maître de camp général, Broglie inspecteur-général, en cassant les autres inspecteurs. Mais on dit que les princes s'opposent au colonel-général.

Le 28 mai, on déclare commissaires des finances le fils de M. de la Houssaye, et le président Dodun; c'est comme intendant des finances.

Le 30 mai, le régent, rebuté des mauvaises manières de madame de Parabère, l'exile enfin en Touraine. Ce qui a donné lieu à cela, c'est qu'étant amoureux de madame d'Averne, l'ayant vue le 26 à l'Opéra, lui ayant parlé à sa loge, en cachant son cordon bleu, et lui ayant offert la main, le matin suivant il lui envoya offrir cent mille livres en espèces, et une capitainerie aux gardes pour son mari, qui offre de la garder avec sa troupe, afin que personne que le régent n'en approche.

Ce mari complaisant tombe du haut mal. Madame d'Averne refusa d'abord; mais elle dit que,

tant que madame de Parabère et les Nocés seroient ici, il n'y avoit rien à faire. Le régent en conséquence l'a exilée dans une terre appelée le Blanc. A la nouvelle favorite a été intimée la condition qu'elle seroit étrangère aux affaires de l'état.

Cependant ce prince est tombé dans un état d'impuissance.

Madame d'Averne soupa le mercredi, en maison tierce, avec lui qui n'en revint qu'à deux heures après-minuit. Elle, de son côté, s'en alla à la campagne passer les fêtes de la Pentecôte, pour lui montrer qu'elle ne s'en soucioit pas, et pour voir si madame de Parabère partoit, malgré tout cela, le samedi, veille de la Pentecôte. Le régent manda encore madame de Falaris pour souper au Palais-Royal, ainsi que madame de Venvres, si elle le vouloit. Il est étonnant que, dans ce temps malheureux, le régent soit tant occupé de ses plaisirs. Pour les satisfaire, il prend l'argent comptant qu'il peut, désolant les ministres bien intentionnés. Le lundi, il soupa avec madame de Falaris, aux Goulots, à St.-Cloud.

Fin de la Chronique Scandaleuse de la cour de Philippe, régent de France.

)RRESPONDANCES

linal de Polignac, du Marquis de
Lieutenant-général des Armées du
du Marquis de Fénélon, etc.

. *le Duc (depuis Maréchal de Ri-*
u), et alors Ambassadeur du Roi
Cour de Vienne;

trigues de la Cour de France pen-
ministères de M. le Duc, Prince de
t du Cardinal de Fleury, en 1725,
727 :

les Pièces originales conservées en
s le Cabinet de M. le Maréchal de

CORRESPONDANCES

Cardinal de Polignac, du Marquis de illy, Lieutenant-général des Armées du oi, du Marquis de Fénélon, etc.

c M. le Duc (depuis Maréchal de Ri-helieu), et alors Ambassadeur du Roi rès la Cour de Vienne.

---

re de M. de Forba, ministre de Gènes Paris, à M. de Richelieu, le 1.er *août* 25.

e nonce qui est en Espagne a fait savoir ue la reine d'Espagne prétend que ce soit rance qui s'explique sur les satisfactions lle voudroit lui donner ; insinuant qu'on oit envoyer le cordon bleu au prince de amare. Si on se détermine à envoyer un assadeur pour faire des excuses, la reine pagne voudroit un prince du sang. On a ndu qu'on enverroit le cordon bleu à Cel-are ; qu'on étoit disposé d'envoyer le car-l de Bissy, si on étoit sûr que la reine pagne en fût contente.

Lettre de M. de Forba, ministre de Gè... à Paris, à M. de Richelieu, du 15 ao... 1725.

Le roi d'Espagne a déclaré prétendre qu'on lui envoie M. le Duc faire des excuses. On n'a rien répondu en France, attendant la réponse d'Espagne sur l'offre d'y envoyer le cardinal de Bissy; mais ayant appris par le canal des Anglais le refus du roi d'Espagne et la prétention d'avoir la personne de M. le Duc, on a répondu qu'en France on ne cesseroit de désirer la réconciliation.

Lettre de M. le marquis de Silly à M. le duc de Richelieu, ambassadeur du roi de France près l'empereur, 29 août 1725.

Pendant un voyage que Dodun étoit allé faire assez imprudemment à Orléans et à Blois, il arriva une espèce de scandale à Paris, qui mit M. le Duc dans une extrême colère; le pain faillit à manquer. On prétend que Contade en avertit la veille S. A. S. L'impression fut si forte, que le prévôt des marchands et d'Ombreval, lieutenant de police, en ont perdu leurs places. On donna au dernier l'intendance de Tours, foible dédommagement pour

un cousin de madame de Prie. Dodun a couru risque, et je ne sais ce qui seroit arrivé, si on avoit eu un sujet à mettre en sa place. Les candidats qu'on proposoit sont Desfort, Fagon, Bercy et d'Angervilliers. Ce dernier a été fortement tancé par M. le Duc, prétendant qu'il n'avoit pas exécuté ses ordres. Je crois l'orage passé contre Dodun.

Le clergé se roidit toujours contre le cinquantième denier, et le public est aussi toujours révolté contre cette imposition. L'on persiste, cependant; le produit sera bien médiocre cette année. S'il étoit bien administré, on pourroit en tirer davantage l'année prochaine; mais je vois de grands obstacles à cette administration. Le temps effroyable qu'il fait cause un grand préjudice à la récolte. Je ne crois pas néanmoins qu'on tombe dans le cas de disette de blé. Celle d'argent augmente chaque jour; et ce qui me fâche le plus, c'est que je ne vois pas prendre des mesures convenables pour rétablir la circulation. Il y auroit pourtant des moyens de rétablir les affaires, et même des moyens très-simples; mais l'intérêt particulier prévaut au bien public. J'en suis inquiet pour M. le Duc, qui, en l'état des choses, ne peut recevoir d'échec que par là.

Toutes les voix se réunissent sur le chapitre de la reine : tout le monde en paroît fort content. L'on m'assuroit ce matin qu'elle traite fort bien toutes les dames qui l'environnent, mais avec une égalité qui me confirme dans ce que vous m'avez écrit d'elle et de son caractère. On dit seulement qu'elle marque un peu plus de goût pour la duchesse de Béthune que pour les autres ; distinction cependant presque imperceptible.

Lettre de M. le duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, à M. le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome. Vienne, le 27 octobre 1725.

J'ai le ministre contre moi ; un ministre prévenu par d'anciens préjugés, et aigri par la signature toute récente du traité de Hanovre. J'ai contre moi les Espagnols, et je ne reçois pas de France la plus petite lettre de change, pour acheter au moins des partisans que l'inclination ne nous livrera jamais. Ajoutez à cela que M. de Riperda est un homme si accoutumé aux procédés extraordinaires, qu'il faut espérer des miracles pour attendre une autre conduite de sa part. Cependant on m'a mandé jusqu'ici qu'on vouloit que je soutinsse les choses avec la dernière hauteur et

la plus grande fermeté, sans m'expliquer positivement jusqu'où l'on veut que je porte les choses. V. E. voit qu'on n'est pas bien à son aise dans une pareille situation, et qu'il me faut absolument des lettres de la cour et sur les banquiers, et sur la conduite que je dois tenir. Je sais pourtant qu'on attend un courrier d'Espagne, et qu'on présume que M. le duc de Riperda aura un ordre de quitter ce caractère, et de négocier comme plénipotentiaire, ou que le roi d'Espagne fera l'empereur arbitre entre leurs nations, entre les deux comme sur le reste. V. E. connoît de quelle importance est le dénouement, et avec quelle impatience je dois l'attendre.

Lettre du marquis de Silly au duc de Richelieu. Paris, le 30 *novembre* 1725.

J'ai une véritable joie d'apprendre le départ de Riperda, et je vois avec grand plaisir la réputation que vous vous acquérez tous les jours dans le pays où vous êtes. Les lettres que reçoivent les ministres étrangers qui sont ici parlent de vous aussi avantageusement que vous pouvez le désirer, et je me trompe fort, ou le gouvernement prend des impressions sur votre compte qui peuvent produire

des effets dans la suite. Dans le moment que j'ai reçu vos lettres, mon premier soin a été de demander une heure à M. de Morville ; elle a été employée toute entière à parler de vous. M. de Morville me semble aller très-droit en besogne sur votre compte. Son amour-propre me paroît flatté du jugement qu'il avoit fait de vos talens et de votre esprit, avant que vous en eussiez donné des preuves aussi positives.

Heureusement pour vous, votre situation présente vous met à portée d'acquérir une réputation dont vous recueillerez le fruit, pendant que tous ceux qui restent ici ne peuvent tout au plus mériter que celle de n'avoir pas fait de sottises, et de ne s'être pas rendus méprisables. Si ceci dure, l'ignorance, l'insuffisance et le mépris seront le partage de la plus nombreuse partie de tout ce que vous connoissez, et même de quelqu'un de ceux auxquels vous pourriez faire attention. Le duc de Noailles seul tient une conduite dextre et avisée, et si l'on en juge par les apparences, c'est celui de tous, et peut-être l'unique, qui se met à portée de jouer un role. Le duc de Gesvres a été assez malade. La peinture que vous me faites de lui fait bien sentir que vous le connoissez foncièrement ; les bagatelles et l'enfantillage,

comme vous le dites fort bien, dont il est enveloppé, rendent l'accès difficile à un homme de mon âge pour pénétrer jusqu'au solide, et ce ne pourroient être que des occasions particulières qui m'en fournissent le moyen. Je tâcherai néanmoins de me mettre avec lui à cette partie, si cela se peut faire avec la décence convenable. Quoique le roi continue de voir souvent la reine, et qu'il vive assez familièrement avec elle dans le particulier seulement, il est aisé de voir qu'il y entre plus d'habitude que de goût. Pour de l'amour, je vous réponds qu'il n'en est pas question; et ceux qui voient les choses de plus près, semblent douter que l'esprit et le goût puissent être assez remplis. L'amour de M. le Duc pour madame d'Egmont ne fait que croître et embellir, suivant ce qui me revient d'assez bon lieu. Elle se conduit avec lui à merveille. Elle ne lui parle jamais d'aucune affaire, ni d'état, ni de cour; elle ne lui demande aucune grace, et il n'est question dans leur commerce que de plaisirs, de tendresse et de galanteries. Il y a eu une espèce de scène de la part de madame de Prie; et soit qu'effectivement elle fût alarmée, ou qu'elle jouât la jalouse, il y a eu de la

bouderie, de la colère et des reproches de sa part; mais cela s'est appaisé : vous en avez jugé sainement ; M. le Duc ne fait point d'infidélité à son esprit; elle est toujours très-bien avec lui.

Les clameurs augmentent de toutes parts. J'ai été surpris en arrivant à Paris d'entendre le langage que l'on y tient, et d'y voir de près la misère où tout le monde, sans exception, se trouve réduit. L'état des provinces n'est pas moins violent; le clergé s'est séparé mécontent au dernier point. Les évêques du Languedoc les plus sensés prennent des prétextes pour ne point aller aux états de cette province, qui s'ouvriront le 13 du mois prochain; et si l'on ajoute foi aux nouvelles qui viennent de ce pays là, il pourroit s'y passer des choses désagréables au gouvernement. Après vous avoir fait une peinture très-véritable de la situation présente, je dois vous dire qu'elle n'est pas sans remède; il y a même plus d'un moyen, et ils sont en assez grand nombre, pour espérer qu'on en prendra au moins quelqu'un de ceux qui peuvent adoucir, si l'on ne veut pas ou que l'on ne sache pas remédier tout-à-fait; et je ne puis pas imaginer que la friponnerie,

la méchanceté et la noirceur puissent aller assez loin pour achever de mettre tout dans le dernier désordre.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 2 décembre 1725.

L'avis qu'on me donna mal à propos avant-hier que votre courrier devoit partir, m'obligea de finir ma lettre à la hâte et de la porter moi-même à votre intendant. Je n'avois pas eu le temps de vous mander que l'on soupçonne ici quelque négociation secrète du gouvernement avec l'Espagne. Le fils de Montgon, autrefois officier de gendarmerie, fort connu du roi d'Espagne et assez aimé de lui, s'étoit retiré à Saint-Sulpice depuis huit ou dix ans, et il se fit prêtre dans ce temps-là. Il y en a trois ou quatre que, sur la nouvelle de la retraite du roi Philippe à St.-Ildefonse, cet abbé de Montgon eut envie d'aller finir ses jours avec lui. Un jésuite de Paris, en qui il avoit confiance, se chargea d'en écrire en Espagne au confesseur. Ce dernier en parla au roi, qui accepta avec plaisir l'offre de l'abbé de Montgon; mais la mort du roi Louis et le retour du roi Philippe à Madrid firent changer de projets à l'abbé de Montgon. Comme ce détail étoit

connu du père de Lignière, il en rendit compte il y a quelque temps à M. de Fréjus, et tous deux en parlèrent à M. le Duc. On a cru apparemment que ce pouvoit être un moyen, et l'on fit de nouveau écrire cet abbé de Montgon au père Bermudes, qui répondit que le roi et la reine d'Espagne étoient trop irrités du renvoi de l'infante, pour qu'il osât leur parler d'un Français. Il faut que les esprits se soient adoucis depuis ce temps-là, car on a mandé à l'abbé de Montgon que le roi d'Espagne seroit bien aise de le voir. Cet abbé étoit en Auvergne, où il a fait des missions, et c'est de là qu'il a envoyé la lettre qu'il avoit reçue, et dans le moment on lui a envoyé ordre de se rendre à Baïonne, où il a reçu ou recevra des instructions et des passe-ports.

D'un autre côté, un M. de Lenoncourt, qui est Sublet d'Hudicourt, et qui porte le nom de Lenoncourt, parce que sa mère étoit héritière d'une branche de cette maison, fit un voyage en Espagne il y a un an ou dix-huit mois, parce que sa sœur, qui avoit épousé Amenzaga, cidevant gouverneur de Charleroi, étoit morte, et qu'il avoit une espèce de succession à recueillir. Ce Lenoncourt, fort connu du roi Stanislas, fut chargé par lui de demander au

)i d'Espagne quelques secours d'argent, dont avoit grand besoin dans ce temps-là. Les af-ires de ce Lenoncourt l'avoient retenu en spagne. Il y a un Français à Madrid qui y est abli depuis l'avènement du roi Philippe à la ıuronne, et ce Français s'est toujours main-nu en liaison avec le palais et les ministres. es ambassadeurs de France, qui ont été en ce ıys-là, ont presque tous conservé avec lui ıe sorte de correspondance, et l'on s'étoit lressé à lui, depuis le renvoi de l'infante, ɔur tâcher d'entamer quelque négociation, pour pénétrer autant qu'il le pourroit les spositions du roi, de la reine et des minis-es. Vous savez sans doute que, suivant l'u-ıge ordinaire du gouvernement, on s'étoit ervi des Anglais pour négocier avec l'Espa-agne, concurremment avec le pape. Ce Fran-ais de Madrid a mandé depuis deux ou trois ıois, qu'on prenoit à gauche, et que le pape, t encore bien moins les Anglais, ne vien-roient à bout de rien. Sur cet avis, M. Duver-.ay, qui connoissoit Lenoncourt par le roi Stanislas, imagina de s'adresser à lui pour en-amer l'affaire. Je ne sais pas ce qui s'est pas-é, mais je crois savoir bien que M. de Mor-ille n'a été informé de tout ce manége que

quand il n'a plus été possible de le lui cacher.

Ce Lenoncourt est revenu d'Espagne. Il a passé par Chambor, et il a été suivi bientôt après d'un Irlandais, nommé le chevalier du Bourg, attaché depuis long-temps à la cour d'Espagne, où la princesse des Ursins l'avoit amené. Ce chevalier du Bourg vint en France, sous le prétexte de s'attacher, par ordre du roi d'Espagne, à la reine douairière qui est ici, avec le titre de maître de sa garde-robe et de majordome. Il a passé par Chambor pour conférer vraisemblablement avec le roi Stanislas, et il a paru à Fontainebleau. On l'a presenté au roi et à la reine. Je tâcherai de pénétrer ce qui se passera et le train que prendra cette négociation. Si j'en crois ce qu'on m'a dit de ce personnage, c'est un homme d'intrigue et de manége, mais dont l'esprit, qui n'est pas du premier ordre, est susceptible de tracasseries. On parle beaucoup d'arrangement des finances ; on dit même qu'il en doit paroître un à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. Quoi qu'il en soit, je sais de bonne part que M. le Duc est inquiet et agité. Il le seroit bien davantage s'il savoit le véritable état des choses ; mais on redouble d'attention pour le circonvaller, et nul de ses

véritables

véritables amis ne peut lui parler ; on l'a mis en garde contre tout le monde. Les affaires que j'ai ici ne me permettront pas d'aller à Versailles avant mardi ou mercredi. Votre courrier sera vraisemblablement parti avant ce temps-là ; mais suivant ce qu'il m'a dit, et ce qu'il a répété à votre intendant, je présume que vous aurez lieu d'être content.

Lettre de M. le duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, à M. le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome, 22 décembre 1725.

Je crains que le parti de M. le duc d'Orléans, par le moyen des gens dont vous croyez avec raison que M. le Duc doit se méfier, n'ait trop d'influence dans les décisions du conseil, car il est certain que ce parti est formidable. Le chef est assurément moins mal né que son père, et s'il a l'esprit gauche, il a le cœur plus droit ; mais il n'a pas moins de désir de régner, sans, je crois, être capable de recourir aux mêmes moyens qu'auroit fait son père. Le même esprit de gouvernement, qui faisoit agir le père, détermine la conduite du fils, et les le Blanc, les Belle-Isle, le maréchal de Berwick, et autres gens de pareille espèce, sont

les principaux ressorts qui font mouvoir son conseil. Ils voudroient bien, je crois, engager encore une fois les Français dans une guerre contre les Espagnols : peut-être que les Anglais n'en seroient pas trop fâchés. Aussi, quoique je sois très-sûr que, si on s'y prend bien, ils entreront dans toutes nos vues, ayant de plus grands intérêts devant les yeux, ayant continuellement besoin de nous pour détourner des maux présens, et ne craignant pour l'avenir que la réunion de la monarchie universelle sur la même tête ; nous pouvons nous porter à l'empêcher aussi pour prévenir de plus grands malheurs, au cas que les événemens ne répondissent pas à tous nos désirs. Je suis très-bien informé que, si notre jeune roi venoit à mourir sans enfans mâles, l'empereur s'engage à soutenir le prince des Asturies sur le trône de France et dom Carlos sur celui d'Espagne, qui par là lui céderoit toutes ses prétentions en Italie. V. E. croit bien que, si l'empereur pouvoit encore sous main aider M. le duc d'Orléans à faire durer la guerre civile, s'il pouvoit trouver jour à reprendre en attendant l'Alsace, et à nous réduire dans l'état le plus bas où nous ayions jamais été, il le feroit avec plaisir. V. E. voit par là l'impor-

tance qu'il y a de prévenir ces cas, afin que, si malheureusement ils arrivoient, ils ne traînassent à leur suite de plus grands malheurs qui doivent faire frémir tous les Français, quand on vient à penser que le roi n'a pas encore eu la petite vérole, et qu'on se rappelle tous les malheurs de sa famille. L'empereur est plein encore de projets et de vastes idées qu'il faut tâcher de prévenir, et qui nous doivent engager à lier une négociation qui, étant bien menée, ne peut jamais tourner qu'à notre avantage; car l'empereur aura beau vouloir transmettre toute sa succession à sa fille aînée, nous serons, je crois, plus les maîtres de la négociation que lui, sur-tout quand il s'agira du bien général de l'Europe; et il sera très-difficile que les autres puissances, en faveur de nos soins, ne nous forcent d'accepter, soit en Flandres ou en Lorraine, des choses qui pourroient être fort à notre convenance, ou tout au moins de nous donner le temps de remettre notre royaume qui, par toutes les nouvelles qui me reviennent, est dans une fâcheuse situation. Les ennemis de M. le Duc contribuent trop à le décrier. Nous sommes bien sûrs de ses bonnes intentions, et ses amis doivent être bien affligés; mais il n'en a pas en assez grand

nombre, et le peu de soin qu'il a d'entourer le roi de gens sur qui il puisse compter sûrement, encourage ses ennemis. La manœuvre du clergé n'est pas une affaire à négliger, et ce que V. E. me fait l'honneur de me mander que quelques évêques ont porté au St.-Siége, est une chose horrible. Il est certain que le parti qui tourmente M. le cardinal de Noailles est celui que M. le Duc a le plus à craindre, et l'on est fort heureux d'avoir V. E. à Rome dans ces circonstances ; mais les affaires du jour et les détails emportent trop l'attention de M. le Duc, et il n'a point assez de ressources, ni d'assez fortes, contre toutes les choses qu'il doit craindre : je lui en ai parlé souvent et lui en écris encore. Il doit songer à avoir des gens à la cour sur l'esprit et le cœur desquels il puisse sûrement compter, et j'en vois peu de ce nombre. Les manœuvres de M. d'Orléans continuent toujours à cette cour, comme je l'ai mandé à V. E., et toutes les nouvelles de Paris me font trembler pour le prince que nous avons raison d'aimer, et dont la suite du gouvernement est, je crois, utile au royaume.

Lettre de M. le cardinal de Polignac à M. le duc de Richelieu, décembre 1725.

Je ne sais ce qu'on doit penser du départ précipité de Riperda. Est-ce pour être premier ministre? vous avez bien raison de souhaiter que ce fût Albéroni : je n'ai rien oublié pour cela; c'est un homme sur qui M. le Duc peut compter. Ce que vous m'apprenez des pratiques du duc d'Orléans, que vous avez si habilement découvert, me fait horreur : je ne crois pas ce prince aussi mal né que son père; mais je suis sûr que ce qui l'environne est occupé à lui mettre dans le cœur le même désir de régner, et dans la tête les mêmes espérances(1). Vous avez rendu au roi et à M. le

(1) Le cardinal de Polignac avoit intérêt de désirer que le cardinal Albéroni fût rappelé dans le ministère. Il avoit été, ainsi que le duc de Richelieu, l'agent d'Espagne dans la conjuration contre le régent. Il étoit également l'ennemi de la maison d'Orléans. Il l'observoit, et il s'étoit aperçu du désir héréditaire de régner inhérent dans sa famille. Le gouvernement obligea le fils du régent à se retirer à Sainte-Geneviève, loin des affaires; et je tiens de M. Guetard, janséniste comme lui et son confident, qu'il fût sorti de sa retraite pour disputer le trône de France à l'Espagne, si le roi Louis XV fût mort avant la naissance du Dauphin. Ses mesures étoient prises pour cela (*Note de l'éditeur*).

Duc un grand service, en avertissant de tout. Pour moi je vois dans les discours de Cienfuegos, quelque chose qui ne s'en éloigne pas; il parle avec éloge du duc d'Orléans, et blâme le prince que nous aimons. Il doit se précautionner là-dessus, et craindre l'homme du clergé qui a le plus de crédit sur le roi. Je ne voudrois pas jurer qu'il veut fomenter sous main la résistance de l'assemblée au cinquantième denier, et le recours des evêques au saint office; car c'est là qu'ils se sont adressés. J'ai fait et je fais encore tout mon possible pour savoir leur nom, et ce tribunal me les cache. On m'en a nommé deux, M. d'Embrun (Tencin), fameux élève du Palais-Royal, et M. de Beauvais, cousin-germain de la duchesse de Lévi. Tout cela sent la même cabale, je ne le saurois assurer positivement, n'ayant pas vu leurs lettres. Comptez que la faction qui tourmente M. de Noailles est celle qui crie plus haut contre M. le Duc. Ces gens-là cherchent à troubler le royaume, et savent que le moyen le plus sûr, c'est d'aigrir, au lieu d'accommoder les différens de la religion.

Lettres de M. de Richelieu à M. de Silly, du 26 janvier 1756.

J'ai empêché l'alliance de la cour de Vienne avec la Moscovie, et celle-ci n'a aucun bien bon-ami, excepté l'Espagne.

Du 9 février 1726.

La familiarité du roi et du duc de Gesvres a été plus grande qu'on ne sait et qu'on ne pense : nous sommes dans une parfaite anarchie; heureusement le caractère du roi se développe; l'évêque de Fréjus finira par perdre madame de Prie et M. Duvernay.

Du 25 mai 1726.

Je suis charmé que le roi croisse; je n'ai jamais douté de son esprit, mais seulement du temps de son développement.

Du 1.er juillet 1726.

J'obtiens de l'empereur avec peine que M. de Fréjus sera fait cardinal avant la promotion des couronnes.

J'ai toujours prévu que l'aveuglement de M. le Duc pour madame de Prie et Duvernay le perdroient. Je ne suis point content du

retour de M. le Blanc, il est bien intrigant. Je crois que nous allons nous raccommoder avec l'Espagne. M. de Fréjus avoit ci-devant une intelligence avec la cour de Madrid.

La cabale de le Blanc et de Belle-Isle s'efforce de dominer au conseil, je crains qu'ils ne perdent Morville..... Desfort est un homme sec qui voudra bien gouverner..... Je ne doute pas que les Villeroi et les la Rochefoucault, le maréchal de Villars et sa femme et autres de la cour ne tiennent bon contre M. le Blanc.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 11 *février* 1726.

Autant que j'ai pu le démêler, le roi de Sardaigne ne se presse pas de prendre un parti; il me semble qu'il en use en homme sage, il veut voir plus clair. Je crois cependant que dans la suite il se tourneroit de notre côté, le cas s'offrant; car il ne peut s'agrandir que du côté du Milanais, et l'acquisition du tout ou d'une partie de ce duché est sa passion dominante.

Je ne vous parle point de l'Espagne; les nouvelles publiques vous apprennent tout ce qu'y fait Riperda. Vous avez bien raison, ce

ieroit un coup de partie de la rapprocher de ious.

La cour est à Marly depuis le 8 de ce mois ; :lle en revint le 1.er, et j'ai passé à Versail- es les huit jours qu'elle y a séjourné. M. de 'réjus paroît de fort bonne intelligence avec M. le Duc; et M. le Duc paroît fort content de M. de Fréjus : la reine parle souvent à ce der- ıier, et le traite de mieux en mieux ; cepen- lant madame de Prie est, selon toute appa- 'ence, tout aussi-bien avec M. le Duc et avec a reine, et M. Duvernay, qui avoit paru s'é- oigner pendant quelques jours, est revenu, t semble mieux que jamais avec M. le Duc ; :ependant la fermentation est plus forte qu'elle n'avoit encore été, et les différentes cabales ont dans un mouvement perpétuel.

M. de Fréjus, contre l'ordinaire, a eu tous es jours chez lui une si grande affluence de ourtisans et des plus haut huppés, que tout on appartement en étoit rempli ; mais celui .e M. le Duc ne l'étoit pas moins. Il est vrai, .u milieu de tout cela, que le roi donne des narques d'attention et d'amitié à M. de Fré- us ; il semble même qu'elles s'étendent sur es gens qui sont de ses amis, et suivant ce ue je puis savoir, la confiance du roi a redou- lé à son égard.

Voilà au vrai l'état des choses; il me paroît qu'il est difficile de deviner juste. Pour moi, je demeure toujours dans ma même opinion, je vous l'ai mandée dans ma lettre du 13.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 17 février 1726.

Voici le véritable état de la cour; j'en suis bien informé.

M. le Duc est rassuré de tous points. M. Duverney est mieux que jamais auprès de lui, il semble qu'il ne craint plus qu'on le nécessite de le chasser: il a toujours la même confiance et le même attachement pour madame de Prie; mais celle-ci qui ne peut pas douter de l'éloignement personnel que le roi a pour elle, et qui connoît le peu de ressources qu'elle peut tirer de la reine, paroît vouloir se retirer; non pas quitter sa place de dame du Palais, mais habiter souvent à Paris, et même aller quelque temps à la campagne. Des gens bien instruits pensent que M. Duvernay n'en sera pas fâché, parce qu'il se croit assez fort pour se soutenir tout seul; peut-être se trompe-t-il.

Les affaires de finances sont dans la même situation, on travaille à l'établissement du cinquantième, et je ne doute pas qu'il ne s'établisse: mais l'opération de la monnoie devient

douteuse : si elle manquoit, je ne vois plus de ressources dans le système que les Pâris ont fait prendre à M. le Duc : ils le soutiennent cependant dans l'erreur et l'y induisent de plus en plus ; son aveuglement sur M. Duvernay est d'autant plus incompréhensible, qu'il pourroit voir par expérience que tout ce qui se passe est absolument opposé à ce qu'ils lui avoient promis.

Du reste M. le Duc est fort content de M. de Fréjus. Il se croit assuré totalement de ce côté-là, et encore plus du côté du roi, qui montre effectivement de l'amitié pour lui. Vous pouvez compter que ceci est un portrait d'après nature. D'un autre côté, M. de Fréjus paroît mieux que jamais avec le roi ; les plus fins courtisans, qui s'en aperçoivent, redoublent d'attention pour lui. Ses amis et la cabale s'impatientent de ne le voir pas opérer avec plus de vigueur ; les plus vifs craignent qu'il ne foiblisse ; les autres se flattent qu'il agit avec prudence et en connoissance de cause ; mais comme il ne s'ouvre à qui que ce soit, on ne peut faire des commentaires sur les apparences.

La reine a changé sa façon de vivre ; elle ne s'enferme plus l'après-dinée, elle la passe

avec ses dames du Palais qui travaillent, pendant que l'une d'elles fait la lecture de quelque livre de piété : représentez-vous madame de Nesle lisant l'histoire de Joseph.

Madame d'Egmont est toujours très-aimée de M. le Duc ; mademoiselle de Charolois est languissante depuis quelque temps ; elle craint beaucoup de perdre M. de Dombes qui paroît avoir du goût pour la marquise de Villars.

On m'a dit que les actions du duc de Gesvres remontent, et que la nouvelle faveur du duc de Retz n'a pas de suite marquée.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 24 février 1726.

L'on m'a dit depuis quelques jours que l'on avoit insinué au cardinal de Polignac de demander à revenir. Je ne le sais pas d'assez bonne part pour vous en assurer ; je vais tâcher d'être bien informé de ce fait. S'il étoit vrai, il faudroit un ambassadeur à Rome, et je ne vois personne ici ni ailleurs qui dût mieux convenir au gouvernement que vous pour remplir cet emploi : il me semble aussi qu'il conviendroit fort à vos vues, ou du moins à celles que j'ai toujours eues pour vous.

Dans le système présent, et qui, selon tou-

pparences, sera de durée, la conduite
ires étrangères est la partie la plus
e du ministériat, et les titres et les di-
ıe doivent point donner d'exclusion,
ceux qui en sont revêtus y joignent la
et l'expérience. Jusqu'à présent per-
ı'a songé à prendre ce chemin, vous
ıivi de bonne heure, vous avez acquis
ières, vos talens se développent, vous
es établi une réputation : voilà bien
ons, ce me semble, pour vous exciter
la même route. Si je puis voir M. de
e pendant les deux jours qu'il sera à
e tâcherai de démêler si l'on songe ef-
nent à rappeler le cardinal de Polignac,
ıs manderai dans le moment ce qu'il
dit sur cela.

Le 17 février.

pris hier qu'on se plaint du cardinal
gnac : ce sont les constitutionnaires.
'assura en même temps qu'il est sou-
r M. de Morville. Si je puis voir ce
ces jours-ci, je tâcherai de démêler la

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles le 12 mars 1726.

M. de Fréjus et les cardinaux de Rohan et de Bissy ont soupçonné le cardinal de Polignac de quelque partialité dans l'affaire de la constitution ; ils s'en sont plaint assez vivement : cela a donné lieu au bruit répandu que le cardinal de Polignac reviendroit; et le public nommoit déjà le marquis de Brancas pour lui succéder. Il est certain qu'il conviendroit au parti moliniste; mais jusqu'à présent je crois pouvoir vous assurer qu'il n'est question de rien de positif. Comme cela pourroit changer par la suite, et que le cardinal de Polignac reviendroit, soit par insinuation, soit par sa propre volonté, faites de bonne heure vos réflexions, et voyez les mesures que vous jugerez à propos de prendre, supposé que vous voulussiez obtenir sa place. Plus j'y pense et plus je le désire pour vous ; vous savez mes raisons.

Tout est ici dans la même situation ; les patentes de conseiller d'état, données à M. Dauvernay, ont fait grand bruit à Paris : la cour n'y a pas fait la même attention, parce qu'on a dit que c'étoit une suite naturelle de sa charge

de secrétaire des commandemens de la reine, qu'elles étoient sans fonction et à l'instar de celles données au grand Paris lorsqu'il quitta le trésor royal : la défaite est grossière ; c'est une échelle toute prête pour s'en servir, si on le veut, à la première occasion.

J'ai trouvé ici le bruit de votre prompt retour fort répandu, il l'étoit déjà à Paris. Ce n'est pas tout, il s'en répand un autre ; c'est que vous avez parlé dans vos lettres un peu trop ouvertement de l'état des affaires, et je sais par un très-grand hasard et par une voie sûre, que le maréchal d'Uxelles s'est entretenu sur cela avec quelqu'un sur le ton de légèreté et d'inconsidération de votre part : je vous répète mot pour mot ce qui m'a été dit : je vous suis trop véritablement attaché pour ménager les termes ; mais ne me commettez pas, je vous prie, avec le maréchal ; il démêleroit bientôt par qui et comment vous auriez été instruit. Examinez-vous, et rappelez à votre mémoire ceux à qui vous avez écrit, afin de démêler d'où part l'indiscrétion.

On commence à croire ici qu'il n'y aura point de guerre, du moins pour cette année ; on s'y prépare cependant avec assez de diligence ; ce sera peut-être un moyen de l'empê-

cher. L'ordonnance pour la levée de soixante mille hommes de milices vient d'être publiée. La monnoie va bien jusqu'à présent ; mais je doute un peu que cette opération soit suffisante ; il est vrai qu'il y a des moyens pour y suppléer, reste à savoir si on voudra les prendre.

Je n'ai pu encore voir M. de Morville que des momens et en public ; il m'a promis de me donner une heure la semaine prochaine pour causer en liberté.

Lettre de M. le marquis de Silly. Chantilly, le 14 juillet 1726.

La santé du roi se fortifie chaque jour et par l'exercice à cheval et par la chasse ; il est sérieux et trop méditatif pour son âge ; il passera tout le mois de juillet à Chantilly où M. le Duc est bien content de le tenir. Le duc de la Trémouille n'est pas du voyage. Comme il passe pour prendre avec le roi les plaisirs de l'âge, et comme sa place facilite leurs familiarités, le prince de Talmont son tuteur veut le marier avec mademoiselle de Bouillon.

Peu de jours après l'arrivée du roi à Chantilly, il a fait une chute de cheval : cet avis des dangers du roi a donné à M. le Duc la plus vive

ve inquiétude. Les dames qui l'agacent, sans
nvoir lui toucher le cœur, en ont été très-
aues. Il ne paroît pas que le roi témoigne du
ût pour aucune de celles qui se présentent.

Lettre du duc de Silly. Paris, le 21 mars 1716.

Le duc de la Trémouille ayant été éloigné,
la société des petits garçons renvoyée dans
urs terres ou chez leurs parens, une affaire
nportante s'engagea tout naturellement ;
elle du mariage du roi avec toute autre prin-
esse que l'infante.

Les Espagnols, furieux du renvoi de cette
une personne à Madrid, veulent nous décla-
er la guerre. On a tenté de persuader la cons-
ience du roi, aux fêtes de Pâques, en lui a dit
ue la crainte de voir le roi son neveu, devenu
ort et vigoureux, se livrer à la débauche
voit engagé le conseil à lui donner une épou-
e de son âge ; rien n'a pu calmer le roi, ani-
né contre nous par la reine. L'abbé de Livry
eur avoit donné la nouvelle de ces détermi-
ations en pleurant, et la reine, qui en étoit
ien instruite, ne lui a pas permis de dire ce
u'il lui étoit ordonné dans cette difficile cir-
onstance.

Du 1.er avril 1726.

Les ambassadeurs ont demandé que l'infante leur fût remise ; on leur a refusé cette demande, en leur disant qu'elle seroit reconduite avec toutes les convenances et respects dus à une princesse du sang, et c'est la duchesse de Tallard qui la ramène. Le roi d'Espagne dans son humeur a chassé Livry.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le cardinal de Polignac. Vienne, le 11 mai 1726.

J'ai reçu la lettre dont V. E. m'a honoré, le 20 du mois passé. C'est une très-grande consolation pour moi dans l'impatience que j'ai eue de l'excès des dévotions que j'ai essuyées de voir qu'elle trouve les siennes aussi un peu longues : et comme celles où j'ai assisté ont été cinquante fois et plus longues et plus pénibles que les siennes, au dire même du nonce, je la supplie de penser où devoit être mon esprit, que j'ai trouvé abandonné de la grace qui ne m'a paru ni efficace ni suffisante, et malgré tout le zèle que j'ai pour le service du roi, je puis assurer V. E. que, si j'avois su la vie qu'on mène ici, rien dans la nature ne m'auroit fait accepter cette ambassade;

inuera rien de mon appli-
e l'on doit examiner plus
emens que l'on prend :
s, rien ne doit em-
l'habileté pourra
ge et la patience

ue le duc de Riperda est
, et dit des choses, non seu-
décentes à un ministre, mais qui
jeter son maître dans les plus grands
. Tels sont les discours qu'il a tenus
stres d'Angleterre et de Hollande.
lleurs un fort grand menteur ; qua-
e très-mauvaise et indigne d'un mi-
nais, malgré cela, il entend cepen-
affaires et n'est pas sans une sorte
é, ainsi que j'ai déjà mandé à V. E.
pensois.

e M. le marquis de Silly à M. de Richelieu.

couvre chaque jour de nouveaux faits
u cardinal Dubois.
3, le père Fouquet, jésuite, revint en
le la Chine où il avoit passé vingt-
, et où des disputes de religion l'a-

voient brouillé avec ses confrères. Il avoit enseigné à divers Chinois des dogmes différens de ceux de sa société. Il rapportoit en Europe des mémoires à cet égard. Deux lettrés de la Chine avoient fait le voyage avec lui; l'un étoit mort sur le vaisseau; et l'autre, arrivé à Paris, devoit être mené à Rome, comme témoin des affaires de la Chine. Le père Fouquet et son lettré logeoient à la Maison Professe, rue St.-Antoine. Quelques secrètes que fussent leurs vues, les jésuites en pénétrèrent quelque chose. De son côté, le père Fouquet découvrit leur dessein, et sans perdre un seul moment, il partit la nuit en poste pour Rome avec son lettré. On fit courir après eux, mais on n'attrapa que celui-ci. Cet infortuné voyageur ne sachant pas un mot de Français, les jésuites allèrent trouver le cardinal Dubois, qui pour lors étoit bien avec eux, et ils lui dirent qu'ils avoient parmi eux un jeune homme qui étoit devenu fou, et qu'il falloit l'enfermer. Le cardinal donna sur-le-champ, sur cette simple accusation de folie, une lettre de cachet, la chose du monde dont il étoit le plus libéral. Le lieutenant de police, chargé de venir prendre ce fou, trouva un homme qui faisoit des révérences à la chinoise, ne par-

oit que comme en chantant et avoit l'air extrê-
ement étonné. Il le plaignit beaucoup d'être
mbé en démence, le fit prendre et l'en-
oya à Charenton, où il fut d'abord fouetté
gulièrement deux fois par jour. Ce pauvre
tré ne comprenoit rien à cette manière de
cevoir les étrangers; il n'y avoit que deux
urs qu'il étoit à Paris, et il trouvoit les
eurs des Français assez étranges. Il vécut
si trois ans au pain et à l'eau entre les frè-
fouetteurs et des pauvres fous. Au bout
trois ans, le ministre changea, et l'on nom-
un nouveau lieutenant de police. Ce ma-
trat commença son administration par al-
visiter les prisons, et entre autres celle
s fous de Charenton. Après les avoir exami-
s, il demanda s'il ne restoit plus personne
voir. On lui répondit qu'il y avoit encore
pauvre malheureux, mais qu'il parloit une
ngue que personne n'entendoit. Un jésuite,
i accompagnoit ce magistrat, dit que c'étoit
folie de cet homme de ne jamais répondre
français; qu'on n'en tireroit rien, et qu'il
nseilloit de ne pas se donner la peine de le
re venir. Le magistrat n'eut point d'égard
ce conseil, et le malheureux fut amené;
abord il se jeta aux genoux du lieutenant

de police, qui lui fit parler espagnol, latin, italien, grec, anglais, etc. Il disoit toujours *Kanton, Kanton.* Le jésuite assura qu'il etoit possédé; mais le magistrat, qui avoit entendu dire autrefois qu'il y avoit une province de la Chine appelée *Kanton*, s'imagina que cet homme pouvoit bien en être. Pour s'en éclaircir, il fit venir des Missions Etrangères un intrerprète qui parloit le Chinois, et tout fut reconnu. Le magistrat ne sut que faire, ni le jésuite que dire; mais M. le duc de Bourbon, qui étoit alors premier ministre, ayant su la chose, fit donner de l'argent et des habits à l'infortuné Chinois, et le renvoya dans son pays, d'où, s'il y arrive, on ne croit pas que beaucoup de lettrés s'avisent jamais de faire le voyage de Rome.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Rome, le 18 mai 1726.

J'entre dans votre juste douleur sur l'opinion que vous voyez établie, à la cour où vous êtes, des divisions de la nôtre; je sais bien qu'il y en a beaucoup, et j'en suis très-mortifié; tout cela ne vient que d'un seul homme qui les fomente et qui abuse du crédit que la jeunesse et l'habitude lui donnent. . . . . Je vous

drois bien que M. le Duc n'eût pas ces épines-là, ou qu'il fût en état de les écarter.

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 15 juin 1726.

Je reçus hier votre lettre du 25 mai, et par un *post-scriptum* du 5 juin, je n'y répondrai qu'à la fin de celle-ci.

Je vous en ai adressé une avant-hier, qui contient un détail assez circonstancié du dernier événement. Voici les premières suites.

M. Desfort est contrôleur-général, et M. le Blanc, secrétaire d'état de la guerre. MM. Dodun et de Breteuil ont été remerciés; le premier pria M. de Fréjus de demander au roi qu'il lui fût permis de se retirer, le moment d'après qu'il sut le départ de M. le Duc. Il s'est conduit avec esprit, avec dignité et avec courage. On a donné seize mille livres de pension à M. de Breteuil, et le logement de M. Desfort.

M. de Fréjus ne prend point de titre; mais tous les ministres subalternes viendront travailler chez lui, et après qu'ils auront dégrossi la besogne, il les conduira chez le roi; ils rapporteront à Sa Majesté l'extrait de chaque affaire, et toujours en la présence de M. de

M. Desfort est réellement contrôleur-général, car il fera les états de distribution, et M. Boulogne devient d'évêque meûnier, car il n'est plus que son commis : M. Desfort s'est beaucoup fait prier pour accepter la charge de contrôleur-général, et ce n'a été que sous la condition d'être le maître du tripot. Vous ne doutez pas qu'il n'ait bien fait ses conditions ; il garde sa place de conseiller au conseil royal des finances, et tous ses bureaux de finances. C'est une réserve de quarante mille livres de rente, sans préjudice des appointemens de contrôleur-général.

M. le Blanc n'a pas été si difficile, il s'est soumis d'abord. Desfort et lui sont *amis intimes*, je vous fais cette remarque, et je la crois à propos.

On a envoyé M. Duvernay à la Flèche par une lettre de cachet ; et M. de Maurepas a écrit à madame de Prie que le roi vouloit qu'elle envoyât sa démission de dame du Palais, et qu'elle allât dans le moment à la terre de son mari en Normandie.

Je vous ai mandé, par ma lettre du 12, que mademoiselle de Clermont l'avoit menée à Chantilly : elle y a reçu la lettre de M. de Maurepas ; et voici le comble de la misère. M. le Duc a fait écrire madame de Clermont, et

peut-être a-t-il écrit lui-même pour demander avec instance qu'on lui laissât cette créature avec lui à Chantilly. Je doute beaucoup qu'on le lui accorde, mais quoi qu'il en soit, ses ennemis, qui sont en très-grand nombre, se servent de cette dernière démarche pour le déprimer et le rendre méprisable aux yeux de tous les honnêtes gens et même du public.

Le roi montre de l'amitié et des attentions pour M. le Duc. St-Pau, lieutenant des gardes du corps eut ordre de le suivre jusqu'à Chantilly, et de venir rendre compte au roi de l'exécution de ses ordres; il revint à Rambouillet rendre compte au roi de sa mission, et il rendit à Sa Majesté ce que M. le Duc l'avoit chargé de lui dire. Le roi fut assez touché pour laisser paroître quelques larmes devant un assez grand nombre de courtisans, et il rentra promptement dans son cabinet, où je sais qu'il pleura pendant quelques momens.

Voilà des phénomènes bien difficiles à ajuster : le vendredi 7 du mois de juin après dîner, l'exil de M. le Duc fut résolu, et depuis ce jour-là le roi l'accable d'amitiés, et porte la dissimulation au-delà de tout ce que vous pouvez imaginer; accommodez tout ceci. Vous

le pourrez en réfléchissant et en faisant une analyse exacte de la machine humaine. Nous verrons demain ce qui se passera par rapport aux conseils.

Le 16 juin, le conseil s'est tenu à l'ordinaire, à M. le Duc près. On disoit dans le public que l'on déclareroit ce soir les augmentations et les changemens. Les maréchaux d'Uxelles et de Berwick sont deux candidats. Le roi a dit aujourd'hui aux ministres qui sont du conseil d'état qu'il vouloit à l'avenir que tout le monde s'adressât directement à lui pour les graces et pour le reste.

Pâris l'aîné et son frère la Montagne ont eu hier des lettres de cachet; le premier va en Dauphiné, et la Montagne à Périgueux. La charge de garde du trésor royal a suspendu la même aventure pour Montmartel, qui vraisemblablement aura le même sort, après avoir remis dans les formes ordinaires ses registres et les fonds dont il est chargé.

Voici un fait assez ridicule : la lettre de cachet de M. Duvernay portoit simplement l'ordre de se retirer à cinquante lieues de Paris. Il dit à celui qui la lui remit qu'il alloit se retirer à la Flèche. On avoit compris ici que c'étoit à la Flèche en Anjou, mais ce n'est pas

tout-à-fait là qu'il est allé. Il y a quatre ans que ses frères et lui ont acheté une terre en Lorraine, qui s'appelle *la Flèche*, et c'est à cette Flèche-là qu'il a choisi sa retraite. Le voilà donc hors de France, en pays étranger, et par conséquent maître de lui : on n'a point arrêté ses papiers ; il est vraisemblable cependant qu'il savoit bien des choses : faites vos réflexions.

Le roi va demain à Rambouillet ; je resterai cependant ici jusqu'à l'après-dinée, afin d'être en état de vous mander par le premier ordinaire ce que je pourrai apprendre dans la matinée. J'irai coucher demain au soir à Epinay ; j'irai vendredi à Chantilly, et je ne pourrai revenir à Versailles que samedi. Je remets à ce temps-là à répondre à votre lettre, à vous mander ce que j'apprendrai, et à vous dire mes conjectures sur tout ceci.

Madame de Prie a obtenu la permission d'être quatre jours à Paris.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le cardinal de Polignac. Vienne, le 22 juin 1726.

J'ai eu l'honneur de parler à V. E. du cardinal Albéroni ; et comme dans la lettre

qu'elle me fait l'honneur de m'écrire le 27 mai elle me marque que la reine d'Espagne conservoit toujours pour lui une amitié qui n'étoit traversée que par Riperda, à l'heure qu'il est que le voilà perdu, peut-être pourra-t-il profiter de la conjoncture, et peut-être pourrons-nous lui aider; puisqu'il est dans de si bons sentimens, sans doute nous y travaillerons. Pour lui, il seroit bien homme à goûter les idées dont j'ai eu l'honneur de faire part à V. E.

Lettre de M. le marquis de Silly. Epinai, le 28 juin 1726.

Vous trouverez peut-être trop de distance entre mes lettres; ce n'est pas ma faute, jusqu'à présent rien n'a paru.

J'ai été à Chantilly, comme je vous le mandai le 19. J'y ai trouvé M. le Duc occupé de la chasse, de sa maison, de ses jardins, gai et sentant le bien-être de mener une vie tranquille et à son goût dans le plus beau lieu du monde : tout cela est dans l'ordre ordinaire. Tels sont les commencemens, je n'en suis pas surpris; mais je le suis beaucoup de voir qu'il est plus entêté que jamais de madame de Prie, qu'il croit qu'elle n'a aucune part à sa dis-

grace, et qu'au contraire c'est lui qui a causé la sienne, qu'on a toujours voulu le perdre, et qu'on chasse madame de Prie et les Pâris, parce que l'on sait qu'elle et eux lui étoient attachés à la mort et à la vie : il débite tout cela sans s'échauffer, et quand on veut lui ouvrir les yeux, il sourit et regarde en pitié ceux qui lui parlent; il est ensorcelé. Tout ce qu'on avoit dit sur le compte du roi à l'égard de M. le Duc n'est pas véritable, il n'a presque pas parlé de lui.

J'allai à Versailles samedi; le conseil d'état de dimanche et de mercredi se sont tenus à l'ordinaire : point de nouveau ministre. On vous aura sans doute mandé que dans celui du dimanche 17, qui fut le premier depuis le départ de M. le Duc, le roi fit lire un mémoire dans lequel il déclaroit qu'il prenoit lui-même le gouvernement de son état, et il est vraisemblable que l'on aura envoyé ce mémoire aux ambassadeurs.

Les affaires sont conduites dans la forme que je vous ai marquée : chaque sous-ministre vient travailler chez M. de Fréjus, et travaille ensuite en sa présence avec le roi. M. le maréchal d'Uxelles est chez M. de Fréjus, lorsque M. de Morville y travaille. C'est M. de Mor-

ville lui-même qui, selon moi, l'a sagement demandé avec instance; et dès le temps de M. le Duc il lui avoit été permis de communiquer toutes les affaires au maréchal : il venoit fort souvent chez M. le Duc, qui étoit déterminé à le faire entrer dans le conseil : il est très-apparent qu'il y sera bientôt; je crois même n'en devoir pas douter, et qu'il pourroit bien être le seul, d'ici à quelque temps. Si l'on en croyoit Desfort et le Blanc, on ne l'y mettroit ni lui ni d'autres.

Il est dans le projet de la cabale de les faire entrer tous deux dans le conseil, et de substituer l'un ou l'autre à la confiance du roi pour remplacer M. de Fréjus, quand il manquera. Comme le Blanc a plus d'insinuation dans l'esprit et que sa prodigalité à faire des plaisirs et des graces lui a gagné la bienveillance d'un grand nombre de gens considérables, c'est sur lui que la cabale porte le plus les yeux.

La duchesse de Lévi et madame Dangeau, amies de confiance de M. de Fréjus, sont intimement liées avec le Blanc, et principalement la première; son mari est cousin germain de Belle-Isle. Enfin, selon toutes les apparences, c'est elle et madame Dangeau qui ont

mené le dernier événement; tous les autres, intéressés ou par haine ou par espérance, se sont ralliés à elles, et leur ont laissé la conduite et la direction des moyens. Les Orléans y sont indirectement entrés : l'animosité leur a fait oublier que l'événement seroit solidaire pour tous les princes du sang : je prévois qu'ils ne seront pas bien long-temps sans s'en apercevoir, et de la sottise grossière qu'eux, les Condé et les bâtards ont faite de ne pas s'unir tous intimement après la mort de M. le duc d'Orléans. Ce n'a pas été la faute des gens sensés qui sont de leurs amis : les Luynes, les Chaulnes, les Mortemart, les Charot, le duc d'Humières, les Saint-Simon, les Luxembourg, et tout ce qui tient à ces familles directement ou subsidiairement, sont du côté de le Blanc et de Desfort, sous le masque d'être liés à M. de Fréjus. Le maréchal de Berwick, qui de tous les temps est lié avec lui, ne l'est pas moins avec le Blanc.

Le duc de ..... nage entre deux eaux : on imagine qu'il est en danger, et que ses anciennes liaisons avec M. le Duc rendent suspecte la familiarité qu'il a avec le roi, qui, par parenthèse, traite moins bien depuis le changement ceux que M. le Duc avoit le plus

admis auprès de lui. Je vous en cite un pour exemple. Le marquis de Nesle s'est présenté inutilement trois fois de suite pour des promenades en calèche, et pour Rambouillet.

Les Rohan font à leur ordinaire; ils se maintiennent autant qu'il leur est possible dans une conduite égale avec les différens partis : ils ont fort bien fait avec la maison de Condé, mais au nom de madame la Duchesse; ils soutiennent leurs anciennes liaisons avec M. de Fréjus : ils sont amis de tous les temps de Desfort et de le Blanc.

Le duc de Noailles auroit fort désiré d'entrer dans le conseil; vous pensez bien qu'on ne l'y mettra pas : mais on n'empêchera point, ou je me trompe fort, que le roi n'ait beaucoup de goût pour lui. Il est venu un peu plus souvent à Versailles qu'à son ordinaire pour voir, je crois, s'il pourroit profiter de la conjoncture; il a bien senti que le moment n'étoit pas venu, et suivant ce qu'il m'a laissé entendre, il remettra de la distance entre ses voyages à la cour.

Je ne sais point encore comment se conduiront les Villeroi, je veux dire le duc de Retz. Le duc de Villeroi son père alla à Chantilly, en arrivant de Bourbon. Madame d'Alincourt

fut

fut déclarée hier au matin dame du Palais à la place de madame de Prie.

Voilà un canevas grossier que je crois véritable de la situation présente de la cour, qui, selon mon idée, pourroit bien souffrir dans la suite de nouvelles altérations, et je pense que tout homme sage doit se tenir encore sur la hauteur.

Le roi travaille avec ses ministres, et je sais que c'est avec attention, avec curiosité et avec esprit, principalement sur les affaires étrangères. Je crois savoir aussi qu'il veut être le maître. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous ai mandé mon opinion sur lui et sur son caractère; la manière dont il commence à se développer fortifie l'idée que j'ai toujours eue. Je vous manderai exactement tout ce que je pourrai démêler dans la suite, et je tâcherai de satisfaire à votre curiosité sur les questions que vous pourrez me faire.

Suivant les nouvelles d'Espagne, Conisek y fait le même personnage que faisoit M. Amelot du temps du feu roi, il vient de tirer soixante mille pistoles d'or qu'il a envoyées à Vienne.

J'ai déjà jeté quelques propositions sur vous

en cas d'un raccommodement ; mais ce raccommodement ne me paroît pas prochain.

Je ne vous parle point de l'augmentation des vieilles espèces et de la suppression du cinquantième en nature, ce sont des nouvelles publiques que vous apprendrez par la gazette: j'attends des vôtres, et je serai régulier à vous informer promptement des événemens qui en vaudront la peine, et des mouvemens intrinsèques de la cour, au moins qui viendront à ma connoissance.

Lettre de M. le marquis de Silly au duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne.—Portrait de M. le Duc, prince de Condé, premier ministre, exilé à Chantilly.

M. le Duc, premier ministre, avoit un caractère vrai, et il vouloit le bien autant que ses lumières pouvoient le lui permettre ; mais son esprit n'étoit point fort étendu, et c'est pour cela qu'il s'étoit si souvent égaré, et qu'il étoit aussi opiniâtre dans ses préventions que ferme quand il avoit trouvé juste. Comme tous les hommes bornés ou foibles, il étoit défiant, et témoignoit même à tout le monde combien il craignoit d'être trompé, et c'est à cause de

cela qu'il accordoit difficilement sa confiance ; mais quand il l'avoit donnée et qu'il croyoit avoir reconnu la probité, il se livroit sans réserve : ne comprenant rien dans les affaires que très-difficilement par lui-même, ne voyant jamais que par les yeux d'autrui dans les questions épineuses du gouvernement, aveuglé quelquefois par ses passions, il n'avoit pas même aperçu qu'il devoit être renvoyé par l'adroit cardinal. Son caractère d'ailleurs étoit susceptible d'une constante amitié, quoiqu'il fût dur et d'une grande politesse ; quoiqu'il fût sec, il aimoit la représentation et le faste, et il avoit près de deux millions de revenus qu'il y employoit. Vers la fin de ses jours, il traita madame la Duchesse comme un Vandale ; il se montra jaloux, il refusa de suivre les avis qui lui furent donnés pour prévenir un éclat.

Lettre de M. le marquis de Silly. Epinai, le 2 juillet 1726.

J'arrive de Versailles ; le roi, qui y revint samedi la nuit 29, en repartit hier à midi ; il revient demain au soir ; il sera jeudi à trois heures après-midi à Meudon pour la revue des mousquetaires, et le moment d'après il retour-

nera à Rambouillet jusqu'à samedi au soir, 7 de ce mois. Le marquis de Nesle est du voyage. Pendant ce temps-là, M. de Fréjus reste à Versailles.

Madame la Duchesse vint samedi au soir à Versailles. Elle vit le roi dimanche; il la traita bien; mais il ne fut question de part ni d'autre du dernier événement. Elle eut une longue conversation avec la reine, vous la connoissez. M. de Fréjus vint le soir chez madame la Duchesse; ils furent enfermés ensemble trois quarts d'heure; elle repartit hier de Versailles, et doit aller samedi à Chantilly passer quelque temps.

On prétend à la cour que M. le Duc a tenu des propos peu convenables; ses ennemis, qui sont en grand nombre, les brodent et les amplifient. J'ai peine à croire que cela soit absolument vrai, mais l'effet porte à mal pour lui, et encore plus son attachement insensé pour madame de Prie.

Je ne sais comment M. de Fréjus se trouvera du fardeau dont le dernier événement l'a chargé. Les fréquentes absences du roi le rendent encore plus lourd, supposé que l'ambition ne soit entrée pour rien dans tout ceci. Il faut voir la suite, et comment les

principaux de la cabale et tous leurs adhérens qui sont en grand nombre se trouveront du changement : il est bien difficile de les contenter tous.

Le maréchal de Berwick ne doutoit pas que madame de Resnel sa fille n'eût la place de dame du Palais de madame de Prie ; la nomination de madame d'Alincourt l'a fort blessé : peut-être aussi que de ne pas entrer dans le conseil, comme il s'en étoit, je crois, flatté, a contribué à deux bons accès de fièvre qu'il a eus. Voilà déjà un mécontent.

La fermentation n'est pas appaisée : elle subsiste toujours. Le maréchal d'Uxelles continue de travailler avec M. de Morville chez M. de Fréjus : mais il n'a point encore d'entrée dans les conseils qui sont à l'ordinaire.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le cardinal de Polignac. Vienne, le 13 juillet 1726.

Il est arrivé ici un envoyé Turc, lequel paroît avoir envie d'être en commerce avec les ministres étrangers, contre l'usage de ses prédécesseurs. Il la pousse même si loin, qu'il a donné part de son arrivée au nonce, et dit vouloir lui venir rendre visite ; ce qui a un peu

embarrassé notre saint nonce, et produit une scène assez ridicule.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le duc de Noailles. Vienne, le 17 juillet 1726.

M. de Fréjus m'a toujours marqué de l'amitié; c'est lui qui m'a fait mettre dans la place où je suis, dont je suis assurément bien reconnoissant, et je lui suis bien sincèrement attaché: ainsi je crois que je dois être tranquille, quoique je sois persuadé qu'il y a d'autres gens dans le ministère qui ne m'aiment pas trop; mais cela m'embarrasse peu.

Lettre de M. le marquis de Silly. Epinai, le 1.er août 1726.

Le roi est en convalescence; il ne lui reste que de la foiblesse, et ce n'est pas un mal: elle lui fera mieux sentir le danger de sa maladie que la maladie même. Elle a été considérable, et les conséquences que l'on peut tirer de son tempérament donnent lieu aux gens bien informés et aux gens sages de faire des réflexions.

On a déjà beaucoup parlé à la cour d'un sujet pour remplir sa place (la place de le Blanc qui étoit dangereusement malade).

D'Angervilliers a été beaucoup sur les rangs, peut-être trop pour lui : c'est de tous les gens de robe celui qui en seroit le plus capable.

On a rendu à Belle-Isle les entrées qu'il avoit chez le roi, et le conseil des finances, tenu le mardi, jour de la foiblesse qu'eut le roi, fut presque tout entier occupé à rédiger un arrêt pour le faire jouir de cinquante-sept mille livres de rente, au lieu de trente-sept à quoi Belle-Isle avoit été évaluée par la déclaration de 1724. Il me revient d'assez bons endroits que le duc de Gesvres est fort déchu de faveur, le public même le démêle. Pour le marquis de Nesle, cela n'est pas douteux, et il le sent si bien lui-même, qu'il m'en a parlé : il en est de même de M. de Meuse, et assez généralement de tous les gens de la même espèce, que M. le Duc avoit cherché à admettre dans la familiarité du roi, et je ne sais si cela ne s'étend pas sur les gens les plus avancés en âge qui paroissent attachés à lui : sur-tout ceux qui l'étoient à madame de Prie et à M. Duvernay.

A propos de M. le Duc, il paroît en lui quelques dispositions plus raisonnables : il a dit qu'il n'écriroit plus à madame de Prie ; mais c'est peut-être pour plaire à madame

d'Egmont, dont il est amoureux ; car au fond il est encore bien loin, je ne dis pas de connoître, mais d'imaginer seulement que la Prie l'ait trompé, ni qu'elle ait influé sur sa disgrace. On ne doit espérer de résipiscence de sa part qu'au moyen de l'ennui qu'il trouvera à Chantilly cet hiver : c'est ce qui peut seul lui faire faire des réflexions.

Je crois que l'on cherche de bonne foi tous les moyens possibles pour se raccommoder avec l'Espagne ; mais ce qui se passe actuellement de la part de leur gouvernement ne paroît pas un préliminaire et encore moins un accessoire. Toutes les nouvelles que nos ministres reçoivent depuis huit jours du Roussillon, de la frontière des Pyrénées et de l'intérieur de l'Espagne, s'accordent sur un mouvement considérable des troupes qui marchent en Catalogne, en Aragon, et en Navarre, où l'on fait des dispositions de vivres et d'artillerie qui paroissent annoncer une prochaine guerre ; le bruit en est fort répandu à Paris et à la cour.

Vous savez sans doute que le comte d'Aguilar a été rappelé à la cour d'Espagne, qu'il a baisé la main du roi et de la reine, et qu'il a eu plusieurs conférences avec le roi ; mais vous

ignorez peut-être qu'il y a toujours eu une liaison intime, suivie et soutenue entre le duc de Noailles et lui, et entre le même duc de Noailles et Castellar, aussi-bien qu'avec Patigno son frère, qui tous deux ont toujours été unis avec d'Aguilar. Dans ces circonstances le duc de Noailles peut servir à deux usages, et personne ne le peut mieux que lui. Il me paroît que M. de Morville le pense, et je présume que le maréchal d'Uxelles est dans le même sentiment. Il pourroit donc bien arriver qu'il se trouvât chargé d'une négociation, principalement si le comte d'Aguilar s'accrédite.

Vous m'avez dit, ce me semble, que vous étiez lié d'amitié avec le duc de Noailles, et que vous comptiez sur lui. Ne pourroit-il pas vous être utile dans les vues que vous avez, supposé qu'il soit chargé de la besogne? Si cela arrivoit, il est vraisemblable qu'il influeroit sur le choix d'un ambassadeur, et il ne seroit, je crois, pas fâché, par des raisons présentes et à venir, d'en mettre un sur lequel il pût compter. Je vous ajouterai que M. de Morville, indépendamment du cas qu'il fait de l'esprit et des talens du duc de Noailles, a naturellement beaucoup de goût pour lui, et je ne vous cacherai pas que j'ai travaillé depuis

quelques jours à rendre leur liaison plus intime, dans des vues qui répondent à celles que vous me montrez avoir par votre même lettre du 13. Je ne sais pas encore où tout cela ira: la grande difficulté de la paix d'Espagne est d'accorder le traité que l'on feroit avec celui d'Hanover, auquel je crois très-bien savoir que l'on ne veut point déroger en la moindre chose.

Je vous garderai un secret inviolable sur ce que vous me confiez. J'approuve fort; mais il est bien important que l'on ne pénètre rien du reste. N'ayez jamais d'inquiétude sur la confiance que vous me marquez: je suis aussi circonspect sur les bagatelles que sur les choses essentielles; je suis même à couvert de questions; je m'y suis pris de façon à ne pas laisser imaginer le commerce que nos avons ensemble.

Je passai hier la soirée tête-à-tête avec M. de Morville, et notre conversation, qui avoit commencé sur des choses de goût et sur les belles-lettres, revint insensiblement à des choses plus sérieuses. Je me trompe fort, ou les négociations que l'on peut avoir présentement en Espagne ne sont guère avancées, et il est bien plus question d'un négociateur pour

parvenir au raccommodement, que de la nomination d'un ambassadeur pour maintenir la bonne intelligence lorsqu'elle sera établie: effectivement, je ne crois pas qu'on y pense encore.

Nous parlâmes des ambassadeurs qui sont actuellement employés, et je lui demandai en confidence si vos continuiez à bien faire, et si l'on étoit aussi content de vous que dans les commencemens. Il m'assura que vous faisiez toujours très-bien. Il est tout-à-fait content du comte de Brancas, qui est en Suède, et qui, malgré sa jeunesse, car il n'a que vingt-six ans, se conduit avec beaucoup de sagesse et de capacité : il le regarde comme un sujet qui peut aller à tout, s'il se soutient sur le ton qu'il a pris.

Je crois M. de Morville fort bien par lui-même avec M. de Fréjus, et de plus soutenu par le maréchal d'Uxelles, à qui il convient de tous points ; mais je ne le crois pas cependant à couvert d'attaques. Il est si circonspect et si retenu, qu'il est assez difficile d'entrer foncièrement en matière sur ce qui le regarde ; et comme je le connois sur ce pied-là, et qu'il pourroit regarder comme envie de le pénétrer ce qui ne seroit de ma part que

des marques d'amitié, je me suis retourné avec lui à lui dire historiquement les choses qui peuvent l'intéresser et personnellement, et par rapport à sa place, d'une façon qui n'exige point de réponse.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 8 août 1726.

La famille royale a été vivement attaquée; le roi est guéri. La reine, qui a été assez mal, est hors de tout danger; mais la pauvre duchesse d'Orléans est morte ce matin. La fièvre la prit le 3 de ce mois à Versailles, on la ramena à Paris le 4, elle accoucha le 5, et elle vient de mourir, généralement regrettée de la cour et du public. Son mari s'est évanoui trois fois; sa mère l'a mené à la Madeleine; il est dans une grande affliction.

Le Blanc résiste : il paroît mieux, mais toujours dans un danger éminent. On parle beaucoup de son successeur; et quoique je sois persuadé qu'il soit décidé dans la tête de M. de Fréjus, il me paroît que tout le monde l'ignore et que l'on n'en parle que par conjectures.

J'ai de la peine à croire que Desfort laisse échapper l'occasion, si elle se présente, et

qu'il ne fasse pas tous ses efforts pour mettre une charge de secrétaire d'état dans sa famille.

Il me revient qu'il se prend d'un ton bien haut avec M. de Fréjus : je ne sais si cette conduite lui réussira : nous en jugerons mieux si le Blanc meurt. On avoit espéré que le roi prendroit du goût pour les affaires, mais l'on commence à démêler qu'il ne s'y applique point du tout, et que, loin de s'y amuser, elles lui sont à charge. Il observe encore un grand régime ; il s'y soumet plus volontiers, parce que son appétit n'est pas encore revenu.

Il alla hier chez la reine : les médecins l'avoient empêché de la voir depuis le premier jour qu'elle tomba malade. La visite fut courte, et il ne lui dit pas un mot. Elle ne sera vraisemblablement pas en état d'aller à Fontainebleau le 23 ; mais, selon toute apparence, le roi ne retardera pas son départ : il a une extrême envie d'y aller.

Le 10 *août.*

La reine, que l'on croyoit guérie, se trouva plus mal hier, et l'on envoya chercher à quatre heures des médecins à Paris pour consulter avec ceux de la cour.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 1.er septembre 1726.

Je viens de recevoir votre lettre du 4 août. Vous aurez vu par la mienne du 8 et du 10, qui est la dernière que je vous ai écrite, que le roi étoit guéri et la reine malade ; elle est présentement en convalescence, après avoir essuyé vingt jours au moins de maladie qui auroit fini beaucoup plutôt, si les médecins n'avoient pas cru qu'il étoit de leur honneur de la faire durer long-temps.

Le Blanc avoit voulu prendre Séchelles pour en faire un petit St.-Pouanges : tous les officiers en étoient effrayés, parce qu'il est fripon. Le maréchal de Bezons a parlé à le Blanc si durement, que cela n'a pas réussi.

On vous aura mandé sans doute qu'un nommé Bouret et un nommé Baresme ont été successivement arrêtés, le premier, chargé d'une caisse, pour en avoir distrait six millions cinq cent mille liv. d'effets royaux ; le second, comme complice et participant. On dit que le premier a accusé M. Duvernay : on a saisi l'occasion, on a déterminé M. de Fréjus à le faire arrêter ; et le Blanc, qui n'a pas fait une seule signature depuis son opération, s'est chargé de

celle de la lettre de cachet et de l'ordre pour le conduire à la Bastille, quoique naturellement l'une et l'autre dussent être signés par Maurepas. Malgré la disposition générale de le louer et d'exalter tout ce qu'il fait, la signature n'a pas été approuvée.

Ce n'est pas tout. Desfort, ayant pris fait et cause avec véhémence, avoit fait dresser par Séchelles le projet d'une commission particulière, composée de commissaires du conseil choisis à la fantaisie et de lui et de le Blanc, pour instruire le procès dudit Duvernay, et dans l'exposé de la commission, on avoit inséré : « pour instruire sur les malversations commises par ledit Pâris Duvernay, dans la gestion des différentes affaires dont il étoit chargé, et sur les mauvais et dangereux conseils par lui donnés ». L'on apporta ce projet à M. de Fréjus, qui le rejeta dans le moment, et dit que le roi vouloit que l'affaire de Bouret et de Baresme fût instruite au parlement, ainsi que ce qui pourroit regarder Pâris Duvernay, et que ce seroient uniquement les réquisitions du procureur-général qui décideroient du sort du même Paris Duvernay.

J'ajouterai à ce détail, que je sais, à n'en pouvoir pas douter, que M. de Fréjus est

extrêmement en garde contre les animosités particulières de Desfort et de le Blanc, et qu'il aura une extrême attention dans tous les cas, et nommément dans l'affaire en question, pour que tout se passe dans la règle la plus étroite. Il faut que Desfort en soit bien convaincu, car je sais que, dans le premier moment de l'arrêt de Duvernay, il en parla avec une violence scandaleuse à un homme considérable, et que depuis il a totalement changé de ton, et dit à qui le veut entendre qu'il ne se mêlera ni directement, ni indirectement de cette affaire.

Madame la Duchesse, qui est actuellement à Fontainebleau, va faire un voyage à Tours qui durera cinq semaines: pour moi, je suis obligé d'en faire un en Normandie, où je vais en poste, et j'enverrai tous mes gens m'y attendre vers le 25 dans l'hôtel de Richelieu. Je me suis flatté que vous trouveriez bon que je l'occupasse pendant votre absence. Je compte d'y arriver au commencement d'octobre, et peut-être pour lors j'aurai des nouvelles à vous mander qui en vaudront la peine.

Lettre

tre de M. le marquis de Silly. Paris, le 7 septembre 1726.

appris hier, par une voie très-sûre, que ardinal de Bissy, le nonce et son auditeur ɔé Roza, pressent vivement M. de Fréjus appeler de Rome le cardinal de Polignac. ı a été au point de leur part de proposer sujets au même M. de Fréjus.

a santé du roi commence à se rétablir, à u'on mande de Fontainebleau; celle de la e est languissante. Elle est actuellement ɥuée d'un rhumatisme goutteux sur le ɔu.

tre de M. le marquis de Silly. Paris, le 11 septembre 1726.

havigni est bien avec M. de Fréjus, et c'est i qu'il a la première obligation d'être em- é, car je doute que M. de Morville fût inairement dans des dispositions favora- pour lui. Vous savez que, du temps du inal Dubois, il étoit intimement lié avec e-Isle, et par conséquent avec toute la ca- . Dans la disgrace des chefs, Chavigni toujours tenu en grande liaison avec la ıesse de Lévi, et cela subsiste plus que

jamais. Je vous avertis de tout ceci à telle fin que de raison, en vous disant cependant que cet homme pourroit vous être utile en traitant directement avec lui. Sa maxime est de ménager tout le monde, d'où je conclus que vous pourriez tirer parti de lui.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 20 septembre 1726.

Votre ouvrage est consommé; la calotte arriva hier au matin à Fontainebleau. Vraisemblablement l'attente du courrier de Rome a retenu M. de Morville, qui n'est pas venu ici cette semaine; par conséquent je ne l'ai pas vu, et je ne puis vous dire ce qu'il pense sur votre congé et sur vous.

Lettre de M. le marquis de Silly, le 15 octobre 1726.

Le choix des maréchaux de Tallard et d'Uxelles pour le conseil prouve que le cardinal se détermine lui-même. Vous n'imaginez point tout ce que les cabales ont fait pour Desfort et le Blanc: les amies de confiance ont mis tout en œuvre; mais le cardinal a résisté. Une conversation qu'on eut avec lui le 22 septem-

re, et que je vous annonçois par ma lettre u 20, le confirma dans sa résolution.

On vient de me mander que le roi d'Espane a renvoyé Grimaldo et son confesseur.

Ce que je sais fort bien et de très-bon lieu, 'est que le maréchal d'Uxelles prend un grand rédit. Je ne le connois point, mais j'en suis ort aise ; cela fera un contre-poids.

Lettre de M. le marquis de Silly. Silly, le 3 octobre 1726.

Ce qui me fâche et m'attriste, c'est l'état résent du royaume : presque plus de commerce ; dépérissement de culture, rareté inexprimable d'argent, nul crédit, une défiance énérale, et tout cela sans qu'on paroisse songer à y apporter remède (1).

(1) Résultats de la position du royaume jusqu'au 14 septembre 1729, jour de la naissance d'un dauphin. Avant cette époque, deux factions le désoloient. Les partisans de la maison d'Orléans disoient : *Une colique va nous enlever le roi, et l'Espagne va demander à la tête d'une armée la couronne.* Les amis du feu roi disoient : *Le duc d'Orléans, avec une armée et les jansénistes dont il est le chef, va demander également la couronne, et les parlemens seront pour lui.* Dans cette sollicitude, *rien n'alloit*, suivant les expressions

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 24 janvier 1727.

Je ne vous dirai qu'un mot sur les finances. L'opération, que vous regardez comme bonne, ne l'est pas du tout dans les circonstances présentes. Si d'un côté elle paroît diminuer la dépense; elle diminue de l'autre la recette, parce qu'elle diminue la consommation et augmente le discrédit. La circulation est presque totalement suspendue, et le produit des fermes, qui n'est fondé que sur les consommations, s'affoiblit chaque jour et à vue d'œil, et s'affoiblira encore bien davantage, de façon que le roi perdra plus, par rapport à la diminution de son revenu, qu'il n'a paru gagner par la réduction des rentes.

A l'égard de Maurepas, il est plus instruit de la marine que l'on n'imagineroit pour un homme de son âge; il s'y applique avec succès. Il a si bien fait, que, aidé par M. de Mor-

---

du temps. Tout fut créé ou tout ressuscita le jour que la France eut obtenu un dauphin; la guerre étoit imminente pour les affaires d'Espagne. La crainte de ce fléau augmentoit le malheur public (*Cette Note est le résultat des Observations du maréchal de Richelieu*).

ville et presque malgré le reste du ministère, il a obtenu des fonds pour armer douze vaisseaux et six galères, que le grand prieur commandera. C'est Hautefort, que vous avez vu chez M. le comte de Toulouse, et qui est lieutenant de marine, qui aura le commandement en chef des douze vaisseaux de guerre.

Si votre lettre avoit été déchiffrée plutôt, je serois peut-être en état de répondre dès aujourd'hui à votre question sur le cardinal de Polignac; en voici la raison : Je suis retenu chez moi depuis douze jours sans en pouvoir sortir, et cela m'a empêché et m'empêchera de faire quelques voyages à Marli, où j'avois permission d'aller. M. de Morville vint me voir hier au soir, et nous fûmes une heure et demie ensemble tête-à-tête. Il me parut qu'il s'ouvroit un peu plus à moi; mais cela n'alla pas bien loin. Voici à peu près ce que j'ai cru démêler.

Les alliés d'Hanover ne se départiront pas de ce qu'ils exigent de l'empereur; je veux dire qu'ils ne consentiront pas à un congrès, à moins que préliminairement il ne révoque positivement l'octroi de la compagnie d'Ostende.

On compte que l'accession de la Suède au

traité d'Hanover est certaine, et que son retardement vient de ce que la diète, qui a été prolongée sans limitation, veut finir l'affaire du comte de Weling, et détruire par la rigueur des lois le parti impérial et holsteinien avant que de déclarer l'accession.

Il me paroît que le gouvenement ne doute plus du siége de Gibraltar, quoique l'entreprise paroisse folle à tous ceux qui connoissent cette place. Si il se fait, ce sera un embarquement de guerre indispensable de la France avec l'Espagne, car vous croyez bien que les Anglais nous demanderont l'exécution de la garantie stipulée par le traité d'Hanover.

Les préparatifs de guerre de la part de la France sont très-effectifs. Outre l'extrême abondance de munitions de bouche, et les grands dépôts de munitions de guerre qui sont déjà arrivés, arrangés et placés dans les principaux lieux des frontières du Rhin et de la Moselle, on vient d'ordonner et d'avertir les officiers des gardes du corps d'une augmentation de quinze gardes par brigade. Chacune des seize compagnies de gendarmerie le sera aussi de trente gendarmes; et ce n'est pas tout, l'on augmente de dix maîtres chaque compagnie de gendarmerie, et chaque régi-

nent d'une compagnie nouvelle : les ordres ont donnés, et l'on va travailler de toutes parts. Cette augmentation est à peu près de soixante-dix escadrons, et par conséquent de neuf mille chevaux. Du reste toutes les troupes, tant cavalerie qu'infanterie, sont belles, presque complètes, et le seront certainement dans le mois de mars. Quant à cette dernière augmentation, on n'y peut guères compter que pour la fin de mai ou le commencement de juin. Enfin le contrôleur-général dit et prone qu'il est assuré de tous les fonds nécessaires pour soutenir toutes les dépenses des entreprises et de la campagne prochaine. D'ailleurs tous les officiers-généraux, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes, s'empressent de demander à servir. Il est cependant vraisemblable que le nombre des employés ne sera pas fort étendu.

Après tout cela, l'argent est d'une rareté inexprimable, et de tous les officiers-généraux qui demandent à servir, il n'y en a peut-être pas dix qui aient le premier sou pour faire leurs équipages ; mais telle est la nation, et vos voisins doivent regarder la puissance d'un roi de France comme toujours formidable, par le zèle extravagant de ses sujets.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 16 février 1727.

L'on se prépare plus que jamais à la guerre: tous les marchés sont faits pour les neuf mille chevaux d'augmentation que le roi fournit aux troupes. J'ai connoissance que beaucoup de régimens de cavalerie ont déjà travaillé avec succès pour leurs hommes, et l'on m'assure qu'il en est de même des autres. L'on doit commencer demain à leur distribuer l'argent que le roi leur donne.

Les gardes du corps, les gendarmes, chevau-légers, en un mot tout ce qui s'appelle la maison du roi, ont reçu ordre hier pour être prêts à marcher avec armes et bagages, à la fin du mois de mars ou les premiers jours d'avril au plus tard, pour se rendre dans des quartiers qu'on leur assignera aux environs de Verdun.

On travaille à mettre au net l'état des troupes qui composeront les différentes armées. On fait actuellement l'adjudication des vivres pour toutes ces armées, et par le nombre des rations de pain demandées, il paroît que l'on mettra cent soixante mille hommes en campagne. On le peut aisément au moyen des cent bataillons de milices qu'on va faire assembler

et marcher ensuite sur les différentes frontières. Il ne reste plus que la nomination des officiers-généraux, qui sera vraisemblablement déclarée avant la fin du voyage de Marli.

On ne sait pas encore si le roi ira à la guerre; les uns le croient, d'autres en doutent; il y a de bonnes raisons pour l'un et pour l'autre.

Jusqu'à présent il n'a pas paru que le contrôleur-général ait l'idée de toucher à la compagnie des Indes; elle a trouvé un puissant protecteur dans la personne du cardinal, qui parle et agit en toutes occasions en homme persuadé qu'il faut la soutenir et la protéger (1).

Quant aux pensions, il paroît certain qu'elles demeureront réduites sur le même pied établi par M. le Duc; mais on ne le sait pas encore par expérience, car jusqu'à présent qui que ce soit n'a été payé de 1726, année qui doit supporter la réduction.

Quant aux princes du sang, il y a lieu de

(1) L'époque où les anglomanes osèrent attaquer cette compagnie, en lui opposant ce qu'ils appeloient la *liberté de commerce*, n'étoit pas arrivée. Fleury étoit Français de sentiment, quoique l'allié de l'Angleterre.

croire que M. d'Orléans ira à la guerre, mais comme simple volontaire et sans fonctions de sa charge, et par conséquent sans aucune espèce de commandement.

M. de Charolois dit que, dès que ses régimens seront arrivés au rendez-vous de l'armée, il prendra congé du roi pour aller servir à leur tête comme simple colonel.

M. le prince de Conti dit à qui le veut entendre, qu'il a parole de servir en qualité de lieutenant-général.

Il m'est revenu de plusieurs endroits assez bons, que le cardinal commençoit à sentir que les principes et la conduite de Desfort ne convenoient pas à la situation présente du royaume. Effectivement, sans vouloir faire le prophète, je crois pouvoir vous assurer que s'il ne change pas son système, il est géométrique qu'il ne sera pas en place dans dix-huit mois, encore est-ce pousser la chose bien loin et plus que de raison.

Je crois plus que jamais que vous avez beau jeu pour finir supérieurement votre négociation. La conjoncture me paroît heureuse par les circonstances, vos connoissances et votre esprit ferme. Il faut tout cela, vous l'avez au degré qu'il convient; je dirois bien éminent-

ient, mais je ne le veux pas; cela ressemble-
oit trop à une flatterie.

ettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 14 mars 1727.

Je reviens à ce qui vous regarde, pour vous
ire, avec ma sincérité ordinaire, que vous ne
evez songer à revenir qu'après que tout ceci
ira pris une forme décisive. Si la guerre se
éclare, vous revenez naturellement; si l'on
ntre en négociation, vous jouez le premier
ôle; et par toutes sortes de raisons, vous de-
ez profiter d'une conjoncture si heureuse,
our faire valoir vos talens, votre esprit, et
out ce que vous valez, et pour déterminer
ar là le roi et le gouvernement, non seule-
ient à vous donner des récompenses, mais à
ous regarder comme un sujet capable des
lus grands emplois.

Je vous dirai avec la même sincérité, que
e ne saurois approuver votre projet de me-
er ici une vie tranquille, et de reprendre le
ain de courtisan dans un temps où il est ab-
olument inutile : je vois cela de près. C'est
n métier que l'on ne fait présentement ici
ue par indolence et par inutilité.

Je vais plus loin. L'idée de repos et de tran-

quillité est une pure illusion que votre imagination vous présente : l'ennui, le dégoût, le travail, et peut-être un sentiment de paresse, vous montrent le repos, ou, pour mieux dire, le métier de fainéant, comme le souverain bien. Fiez-vous à moi, vous n'aurez pas joui pendant deux mois de cet état d'indolence, que vous en sentirez le fardeau, plus fatigant et plus ennuyeux pour vous que l'accablement d'ennui et de fatigue que vous sentez présentement. Vous verrez que l'expérience justifiera la vérité de ma proposition.

Vous êtes en état de rendre un service bien flatteur pour le roi et pour tout le royaume. Une conduite ferme et haute de votre part produira sans doute un des deux effets que je vais dire.

Ou le roi et le gouvernement acquerront la réputation que donnent la fidélité dans les alliances et la puissance de cette monarchie, en forçant l'empereur à se soumettre aux conditions qu'on a droit de lui imposer; ou bien, par une guerre avantageuse, l'on diminuera le pouvoir de cette puissance impériale, qui est la seule rivale que nous ayions. Convenez que ce seroit un beau trait dans la vie du duc de Richelieu, d'avoir été le moteur prin-

cipal d'un de ces deux événemens, et de continuer ce système du grand cardinal son oncle.

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 6 mai 1727.

Je persiste à penser que le succès de votre négociation dépendra plus de votre fermeté que de vos insinuations, et je crois fermement que le ton décisif et haut peut déterminer les gens à qui vous avez affaire.

Le cardinal est plus maître que jamais, et ne se confie à chacun des ministres ou sous-ministres qu'autant que les détails dont ils sont chargés le demandent. Il s'est conservé jusqu'ici la grande main sur toutes les affaires; en un mot, personne ne le gouverne.

Le maréchal d'Uxelles est considérablement tombé dans l'esprit du cardinal; cela va jusqu'à une certaine défiance. L'opinion qu'il avoit de sa capacité est fort diminuée; je crois même qu'il en a une médiocre de sa probité; mais ceci est un point délicat et que vous devez tenir très-secret; cela ne doit pas cependant vous empêcher de le ménager.

Le crédit de le Blanc diminue chaque jour : il le voit, il le sent et il en sèche sur pied.

Desfort se soutient, mais le cardinal le

connoît. Morville est un des mieux, et quoiqu'on puisse vous mander, je crois pouvoir vous assurer que sa situation est la plus solide.

L'événement du rétablissement des légitimés n'a eu jusqu'à présent aucune suite, et quelque discours que l'on tienne et que l'on ait tenus, je suis persuadé que cela n'ira pas plus loin.

Le roi paroît avoir un grand goût pour Rambouillet, sans que le cardinal en ait la moindre inquiétude. Il y alla pour la première fois avant-hier, et il n'y retournera pas, je crois, aux premiers voyages.

L'accident de M. le Duc a été considérable. Il part dimanche pour Bourbon; les suites me paroissent à craindre pour sa santé et peut-être pour sa vie : il faut voir l'effet des eaux.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 21 mai 1721.

On attend à Versailles avec impatience et peut-être inquiétude le retour de Bannière avec la réponse positive de la cour de Vienne. Les douze propositions qu'elle a faites, que vous avez envoyées par le dernier courrier, ont été insérées dans la gazette d'Hollande. Dix d'entre elles ont paru raisonnables au

public ; mais celles qui regardent le roi d'Espagne et la proposition de remettre à la décision du congrès la suspension ou l'abolition de la compagnie d'Ostende, n'ont pas été approuvées ; on les regarde comme une défaite de la cour de Vienne, et comme des propositions illusoires qui ne tendent qu'à allonger. Je ne sais si je me trompe, mais je suis persuadé que les alliés d'Hanover n'admettront jamais de congrès que préliminairement l'empereur n'ait suspendu l'octroi d'Ostende, et j'ai trop bonne opinion du conseil de Vienne, pour croire qu'ils s'aheurtent à refuser ce qui, dans le fond, n'est qu'une forme, et à s'exposer par là à une guerre dont il leur seroit bien difficile de démêler les suites et les événemens..... Peut-être qu'une campagne, ou même son commencement, ameneroit plus promptement l'empereur et le roi d'Espagne à une conclusion sérieuse et solide ; la suite fera voir si mes conjectures sont bien fondées.

Le cardinal a pris des eaux de Vals, dont il se trouve fort bien. Vous pensez très-juste, personne n'a de crédit sur lui que le roi, et personne n'a de crédit sur le roi que le cardinal, et les grandes affaires se décident entre eux ici.

Les fréquens voyages du roi à Rambouillet n'ont pour objet ni monsieur, ni madame la comtesse de Toulouse. Le goût où il est de vivre en liberté et avec un nombre de gens qu'il est plus accoutumé à voir que d'autres, la chasse, et peut-être l'éloignement du travail, sont, je crois, les vrais motifs de ses voyages; mais ceux qui ont l'avantage de l'accompagner ne sont pas plus solidement avancés pour cela : nulle préférence, nulle marque de confiance pour aucun d'eux tous. Ses valets et tous ceux qui l'approchent de plus près sont dans le même cas, et jusqu'à présent qui que ce soit ne se peut vanter d'avoir reçu une marque d'amitié ni de confiance, phénomène bien singulier de quelqu'un qui a dix-sept ans.

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 2 juin 1737.

Les dépêches que vous porte Bannière, qui vous rendra ce billet, vous diront en détail que les préliminaires furent signés chez l'ambassadeur de Hollande la nuit du samedi au dimanche. Le dernier instrument ne put être fini qu'à deux heures et demie après minuit. Cette nouvelle ne fut rendue publique qu'à neuf heures du soir, en sortant du conseil d'état

tat qui se tint à sept heures du soir : ce fut
ardinal qui vint chez la reine lui en appor-
la nouvelle.

e puis vous assurer que le cardinal est très-
tent de ce que vous venez de faire : il en
de même de M. de Morville. Pour moi,
une joie véritable que vous ayiez fini un
si grand ouvrage, auquel vous mettrez la
nière main en signant à Vienne les préli-
naires avec l'Espagne.

l va présentement être question de nom-
r des plénipotentiaires pour la France. Je
il va être question, car je vous puis assurer
, jusqu'à présent, le cardinal ne s'est point
ert, et n'a vraisemblablement point pensé
qu'à un certain point sur qui il détermine-
t son choix. Il est dans une grande satisfac-
n, et vous croyez bien qu'il va être accablé
compliments et de louanges. Effectivement,
i fera beaucoup en France pour la réputa-
n de son ministère.

La nomination des plénipotentiaires ne
a pas le seul objet de l'attention du cardi-
: le choix d'un ambassadeur pour l'Espa-
en sera un ; mais j'entrevois que, quand
sera arrivé au temps convenable, on lais-
a le choix au roi d'Espagne de l'homme de

trouvent et qui pourront se trouver à votre nomination; mais si l'on y pouvoit réussir, ne vous avisez pas, je vous conjure, je ne dis pas de refuser, car cela seroit absolument à contre-sens, mais de témoigner la moindre répugnance.

Je dois vous dire, et c'est avec étonnement, que vous avez bien plus d'ennemis que je ne l'aurois pensé : l'heureux succès que vous venez d'avoir les a réveillés tous, et vous en a peut-être fait de nouveaux. Ils sentent la conséquence des suites et craignent que vous n'en profitiez, et que vous n'acquériez non seulement des distinctions, mais une supériorité solide qui vous tire de pair d'avec vos égaux. On est à l'affût sur toutes vos actions et sur vos discours; et je n'imagine point de meilleur bouclier pour vous qu'une grande modestie, et beaucoup de retenue dans les réponses que vous ferez aux lettres de compliments qui vous ont été écrites; dans tout ce que vous direz et dans votre conduite.

Je dois vous avertir que le cardinal regarde la paix comme son unique ouvrage, qu'il s'en fait honneur, et qu'il est flatté par l'opinion publique et même des ministres étrangers, qui disent hautement qu'elle n'est due qu'à lui

eul. Conduisez-vous en conséquence à son gard ; je ne doute pas que vous ne l'ayez déjà ait, et qu'en répondant par bannière au compliment que vous aurez sûrement reçu de lui ; ous ne lui ayez dit que tout ce dont il vous oue n'est dû qu'à la bonté et à la beauté des nstructions qu'il vous a données.

Je passai samedi dernier deux heures tête-à-tête avec le maréchal d'Uxelles ; il ignore la aison intime qui est entre vous et moi, et je ui donnai occasion de parler de vous : il le it en fort bons termes, et me parut connoître e que vous valez. Enfin l'idée qu'il m'a monré avoir de vous doit vous être agréable.

Le maréchal de Tallard approuve votre onduite : il n'en sait pas plus que le maréchal l'Uxelles par rapport à vous et à moi, et il ne fit il y a quelques jours des exclamations itérées sur le bonheur que vous aviez à votre ge d'avoir traité et mis la dernière main à ne des grandes négociations qui se soient aites depuis long-temps.

Je ne saurois trop vous répéter combien M. de Morville est solidement de vos amis.

Depuis quelques jours, le roi s'est pris de goût très-vivement pour la lecture : il a ordonné qu'on lui rassemblât une petite biblio-

thèque. On lui va faire un petit cabinet à côté de son appartement pour la placer, et dont lui seul aura la clef. Ce sont quelques livres nouvellement imprimés qui l'ont mis dans ce goût-là ; l'un est le Voyage de Gulliver, traduit de l'anglais du docteur Swift, auteur du conte du Tonneau ; l'autre, les Mémoires de l'abbé de Choisi ; et le troisième, qu'il lit actuellement, sont les Mémoires de Montglas, père du comte de Chiverni, et qui étoit chevalier des ordres du roi et maître de la garde-robe. Ces derniers Mémoires commencent à la paix de Vervins, et finissent au mariage de Louis XIV. Ils sont simplement écrits, mais avec un air de vérité. Ils contiennent plusieurs faits curieux et qui sont matières d'anecdotes: ils apprendront au roi bien des choses que ses pareils ignorent pour l'ordinaire, dont les courtisans sont alarmés, et principalement ceux dont les familles s'y trouvent intéressées.

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 24 juin 1727.

J'ai reçu par la poste votre lettre du 7, et l'abbé de Saint-Remi m'apporta hier ici celle que vous m'avez écrite par Bannière du 14. Il me parla en même temps de ce que vous lui

mandiez sur vos affaires domestiques et sur Aix-la-Chapelle. Il vous rendra compte de ce qu'il a dit à M. de Morville et à M. le cardinal, et de ce qu'ils lui ont répondu. Il me dit sommairement hier au soir qu'ils lui avoient paru l'un et l'autre dans des dispositions convenables sur vos affaires, et d'ailleurs très-contens de vous. Il ne m'a rien appris sur ce dernier article, et je savois déjà l'entière satisfaction du cardinal et la joie de M. de Morville, sur lequel il me paroît que vous pouvez compter bien sûrement : vous lui devez et de l'amitié et de la reconnoissance.

La façon dont vous me parlez à la fin de votre lettre, me fait sentir que vous n'êtes pas bien instruit de ce qui s'est fait et dit ici sur votre compte, et je ne sais si vous l'êtes mieux de la manière de penser des membres du conseil sur la guerre ou sur la paix, et de ce qui composoit les cabales, car il y en avoit deux ; l'une vouloit absolument la guerre ; le Blanc, le maréchal de Berwick, toute la partie militaire favorisée d'eux, et plusieurs autres encore, qui indépendamment étoient sûrs de servir, désiroient vivement qu'on attaquât l'alliance de Vienne. L'autre cabale très-nombreuse, et dans laquelle un grand nombre de gens de

la cour ; plusieurs amis des plus intimes du cardinal ; peut-être aussi quelques-uns des membres du conseil, mettoit tout en usage pour que l'on rompît l'alliance avec les Anglais, et que l'on se joignît à l'Espagne pour leur faire la guerre.

Le troisième parti, plus sage et qui a prévalu, vouloit ce qui est arrivé. Le cardinal, à la tête, a été toujours invariable dans ses principes ; voulant la paix, mais ne la voulant qu'honorable pour la France, et aussi prêt de commencer la guerre, non par humeur et par intérêt, mais par raison, que disposé à la paix, pour laquelle il mettoit tout en usage.

Morville et le maréchal de Tallard, invinciblement attachés aux mêmes sentimens, désirent la paix et y travaillent de tout leur pouvoir, mais ne craignent pas la guerre ; le contrôleur-général, qui entrevoyoit sa ruine dans la guerre, balançoit entre la guerre et la paix, ses raisons mêmes avec le Blanc et sa cabale, qui tâchoit de l'éblouir, le rapprochoient de leurs sentimens ; mais sa femme, qui le gouverne, et qui envisageoit perpétuellement la chute de son mari, le ramenoit de l'autre côté. Quant au maréchal d'Uxelles, il seroit bien difficile de vous dire comme il

pense, car il ne parle jamais que par maximes et par centuries. La haine du maréchal de Villars pour le maréchal de Berwick l'avoit rendu partisan de la paix ; mais sa femme étoit dans la cabale opposée à l'alliance d'Hanover. Le duc de Noailles désiroit fort la guerre, sans pourtant montrer à découvert le fond de ses sentimens.

Quant à vous, si la négociation que vous avez si bien conduite n'avoit pas réussi, vos ennemis auroient dit que votre tête n'étoit pas assez mûre pour conduire une aussi grande affaire, ni assez bonne pour tenir contre de vieux ministres de l'empereur ; qu'il y avoit long-temps qu'on savoit qui vous avoit subjugué. Il y avoit déjà quelque temps qu'on lâchoit ce dernier propos ; mais le contre-coup auroit tombé sur Morville, non pas qu'on l'eût accusé d'avoir désiré la guerre et d'être dévoué aux Anglais, car la mesure de ses sentimens sur leur compte étoit connue par les gens au fait ; mais on auroit accusé sa capacité, son esprit et sa conduite, à qui l'on cherchoit évidemment de donner atteinte.

Ce que je viens de vous dire est un récit fidèle et le portrait très-véritable de la situation où a été la cour pendant la négociation,

et principalement dans les derniers temps. Vous pouvez donc y prendre confiance, et devez écarter tous les préjugés que des gens moins instruits que je ne le suis pourroient vous avoir donnés par leurs lettres.

Lettre de M. le marquis de Silly. Versailles, le 13 juillet 1727.

L'éloignement que vous montrez pour le congrès est fondé en raison, par rapport à la différence que vous sentez très-bien et de la conséquence des affaires qui peuvent être traitées en Espagne; d'ailleurs, il y auroit de la tyrannie à chercher à contraindre votre volonté. Je tourne donc toutes mes vues pour vous du côté de l'ambassade d'Espagne, et cela sera conduit, à ce que j'espère, d'une façon assez sage et assez secrète, pour que vos ennemis et même la cour ignorent les démarches que l'on fera pour vous ici.

Je ne doute pas de la façon avantageuse dont le cardinal pense sur votre compte. Indépendamment de ce que vous me mandez par rapport à lui, j'ai des raisons pour le croire; mais il pourroit arriver qu'avant qu'il fût question de vous, il se seroit fait quelque arrangement sur cela par rapport à d'autres, et

c'est ce qu'il faudra tâcher de déranger, quoique cela souffre des difficultés que vous comprendrez aisément, si vous faites réflexion au caractère du cardinal, qui devient chaque jour plus *boutonné*, et qui ne se gouverne absolument que par lui-même. Cependant on fera ici tout de son mieux; et comme l'amitié véritable est presque aussi ingénieuse que l'amour, elle m'a fait imaginer quelques moyens par lesquels on pourra agir directement sur les lieux pour que l'on y donne l'exclusion à deux ou trois sujets que je redoute; car je suis persuadé qu'on enverra une liste avant que de faire une nomination positive. Le point essentiel est que vous soyez sur cette liste, auquel cas je présume qu'en donnant l'exclusion aux autres, le choix tombera sur vous.

Vous pouvez être certain que vous avez en M. de Morville un ami très-véritable et très-essentiel; j'en suis plus sûr que je ne puis vous le dire. Je vous dirai même plus, c'est qu'il n'a jamais varié, et que ce que vous avez cru entrevoir n'avoit aucun fondement.

Défaites-vous, je vous prie, du préjugé où vous êtes que les Anglais vous haïssent. Vous n'avez jamais bien connu leur façon de penser; et je vous assure qu'ils vous sont foncière-

rement obligés du tour que vous avez donné à votre négociation.

Le maréchal d'Uxelles continue à parler assez bien de vous ; mais vous devez cette approbation au succès heureux que vous avez eu ; car je sais très-positivement que, lors des temps épineux et difficiles, il ne vous a pas ménagé dans un lieu où la critique doit porter coup, principalement avec un jeune maître. Je vous dis ceci historiquement ; car avec des gens de cet âge et de cette espèce, il faut faire semblant d'ignorer le passé, et paroître s'en tenir au présent.

Versailles, le 15 *juillet* (Ceci est dans la même lettre).

Je reçois dans le moment votre lettre du 28 juin. Je savois déjà que vous aviez répondu au cardinal très-négativement sur le congrès ; j'ai lieu de croire que cela ne vous a point fait de tort dans son esprit. Vous verrez par le commencement de cette lettre, que je n'ai pas désapprouvé l'éloignement que vous me montrez dans la vôtre du 25 pour l'emploi de plénipotentiaire ; ainsi vous me trouverez plus docile sur cet article que vous ne l'imaginiez ; mais je ne le serai jamais sur le diabolique

sentiment de paresse qui vous a saisi, et dont la principale cause est l'ennui actuel de votre situation. Je crains que vous ne fassiez quelque démarche en conséquence : ayez au moins la déférence pour moi de ne rien mander de pareil au cardinal sur Madrid à ce que vous lui avez écrit sur Aix-la-Chapelle ; il pourra fort bien arriver, sans que vous vous en mêliez, que vous demeurerez dans cette inaction qui vous paroît si désirable ; mais il ne tiendra pas à moi, je vous assure, que vous ne soyez occupé. Je vois mieux que vous ce qui vous convient, et je suis convaincu que rien ne peut vous être plus avantageux que d'être encore chargé de négociations importantes pendant quelques années.

Lettre de M. le marquis de Silly. Rouen, le 5 août 1727.

J'ai reçu votre lettre du 16 du mois dernier. Le projet de vie que vous vous proposez est agréable, je ne le désapprouve point, sous deux conditions cependant ; l'une que vous soyez toujours bien assuré de penser comme vous faites présentement ; l'autre que vous soyez revêtu du gouvernement ou de la charge que vous désirez ; car la première idée ne

tout dans le trouble, pour vouloir faire ce qu'il faut; et quand on dit qu'on ne veut que sauver la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, on ne dit pas alors ce qu'on pense; car cela fut fait dès le commencement de ce pontificat, comme cela vient d'être fait aujourd'hui, et cela ne servit à rien. On veut de plus triompher à peu de frais, et cela n'est pas ici possible.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le marquis de Fénélon. Vienne, le 16 *août* 1727.

J'ai été bien surpris de voir une histoire imprimée dans la gazette d'Amsterdam, et d'apprendre qu'on la distribue à Paris, et qu'on la promène dans toute l'Europe avec les traits envenimés et les plus faux en même temps, et je vous avoue que j'en suis extrêmement piqué.

Je vous aurois une obligation particulière, monsieur, si on pouvoit sous main, et je n'épargnerai pas même l'argent, savoir ceux qui ont fait écrire cette histoire dans la gazette. La sûreté de tous les honnêtes gens qui peuvent être compris dans de pareilles calomnies, et la dignité de mon caractère, peuvent

se

se joindrè à l'amitié dont vous m'honorez pour m'aider à faire cette découverte. Je crois que vous aurez de pareils ordres de la cour ; mais en mon particulier, je donnerois tout l'argent nécessaire pour cela ; et quoique le gazetier mérite d'avoir les bras et les jambes cassés, je serai content si je puis découvrir qui lui a fait écrire de pareilles calomnies.

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le cardinal de Polignac. Vienne, le 16 *août* 1727.

Quand j'arrivai ici, je trouvai un cordelier espagnol qui avoit été aumônier de M. de Bonneval, et qui étoit chargé de suivre ses affaires. J'eus des ordres de la cour, et fus prié de toute la famille de M. Biron de prendre ce moine sous ma protection, et de servir M. de Bonneval en tout ce que je pourrois. Il n'y a point de tribunal ici qui ait le nom d'inquisition ; mais cependant de fait il y en a une comme en Italie. Ce moine fut arrêté et traduit dans les prisons de l'archevêque, accusé sur des dénonciations d'avoir chez lui un livre de sorcellerie, et d'avoir fait des talismans. Je réclamai ce moine, et j'eus une grande dispute avec l'archevêque pour le ravoir ; mais m'é-

tant aperçu que l'archevêque et quelques-uns de ses prêtres alloient jusqu'à me soupçonner, non seulement de ne pas croire le moine coupable, mais même d'être de moitié avec lui, je l'abandonnai vîtement à toutes leurs rigueurs, ne craignant pas qu'on pût m'impliquer en rien avec lui, ni même qu'on m'en pût soupçonner. Il courut cependant ici quelques bruits sur cela qui sont tombés en assez peu de temps, et que je méprisois. Mais cela a été relevé de façon qu'on l'a imprimé dans la Quintessence d'Amsterdam, et qu'à Paris on a trouvé le secret de distribuer une histoire sur cela de la façon la plus atroce. Quoiqu'il paroisse qu'il ne fut pas difficile de me justifier de cette calomnie, et qu'en cela je n'aie que toutes sortes de lieu de me louer de ce que les ministres de cette cour et l'empereur m'ont fait offrir, je ne laisse pas d'être dans un chagrin mortel de voir la façon dont mes ennemis ont publié cette histoire à Paris, et de me voir troublé par une chose pareille dans un temps où je croyois ne devoir avoir que toute sorte de satisfactions ; ce qui me pénètre de douleur. Les bontés dont m'honore V. E. me font ouvrir sur cela mon cœur à elle avec confiance, afin qu'aussi elle soit au fait de la

érité, en cas qu'elle en entende parler, comme je n'en doute pas.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 20 août 1727.

J'ai prié l'abbé de Saint-Remi de vous dire que j'avois reçu à Rouen votre lettre du premier de ce mois, et que j'y répondrois immédiatement après mon retour ici. J'y arrivai hier matin, et j'y trouvai bien de la besogne faite en peu de temps. Le chancelier rappelé est venu à Versailles le 14, à cinq heures du soir; le lendemain, vendredi, les sceaux portés au roi par M. de Morville, de la part de son père, accompagnés d'une lettre fort bien écrite: en même temps, M. d'Armenonville en écrit une autre à M. le chancelier, pour lui dire qu'ayant appris son retour, il venoit de remettre les sceaux, qui ne pouvoient être en de meilleures mains que les siennes, aussi bien que les fonctions de chancelier: le président Chauvelin nommé garde des sceaux dimanche au soir; serment prêté par lui le lendemain lundi, entre les mains du roi: hier au matin, mardi, la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères remise à S. M. par M. de Morville, et hier à neuf heures du soir le même

président Chauvelin pourvu de cet emploi. Le voilà donc garde des sceaux, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères ; ce n'est pas mal aller en deux jours. Les autres ministres sont aux champs ; peut-être ont-ils raison : il pourroit arriver que l'ouvrage ne soit pas encore complet.

Vous perdez en M. de Morville un des plus véritables et un des plus fidèles amis que vous aurez jamais. Il ne s'est pas démenti un seul instant sur votre compte ; j'en suis témoin. L'abbé de Saint-Remi doit vous avoir mandé tout ce qu'il a fait et qu'il a dit à l'occasion des calomnies répandues sur votre compte en dernier lieu. Ils commencent à s'étouffer, ces bruits répandus avec tant d'artifice par vos ennemis ; ces relations imprimées et envoyées dans les provinces ; en un mot, tout ce qui se peut imaginer pour persuader que vous êtes impie et sans jugement. Les honnêtes gens commencent à se détromper ; mais ces bruits subsistent encore dans les autres : il faut plus d'un jour pour les effacer.

Le principal est que vous me paroissez fort content du cardinal. Il est encore le maître ; mais le public le regarde comme circonvallé, et il semble que tout ce qui vient de se faire

n'est pas fort approuvé. Dieu sur tout; c'est ainsi que finissent les almanachs. Il y en auroit de beaux à faire.

22 *août* (dans la même lettre).

Le parti qu'ont pris le garde des sceaux d'Armenonville et Morville est généralement approuvé. Tout le parlement a été voir le garde des sceaux, qui est au château de Madrid avec sa famille, et toute la France va leur faire des complimens, à commencer par les amis du chancelier, qui ne pouvant y aller lui-même, y a envoyé Valjoint son frère. On donne trente-six mille francs sous le titre d'appointemens au garde des sceaux. On conserve à M. de Morville la pension de ministre, qui est de vingt mille livres, avec les entrées. On lui promet un appartement, et on lui a donné pour son fils, qui n'a que seize ans, l'agrément du premier régiment.

Lorsque M. de Morville prit congé du roi, il lui parla avec une sorte d'amitié, chose nouvelle pour S. M.

Quoique l'on dise à la cour que le roi d'Espagne se porte beaucoup mieux, et même qu'il est guéri, un homme assez bien instruit vient de m'assurer que sa santé est très-man-

vaise, et qu'il a plus d'envie que jamais d'abdiquer tout de nouveau.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Rome, ce 6 septembre 1727.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 23 du mois passé. J'ai su aussitôt par elle que par M. le cardinal de Fleury et par M. de Morville toutes les nouvelles de notre cour; si ce n'est que M. le chancelier n'a pas les sceaux, et qu'ils ont été donnés à M. le président Chauvelin. Je vous avoue que le retour du premier m'a fait un plaisir très-sensible. Outre que je l'aime depuis très-long-temps, et qu'il me l'a toujours bien rendu, c'est un homme si respectable par son mérite, ses talens et sa vertu, que ceux même qui ne le connoissent que de réputation doivent être charmés qu'enfin on ait mis quelque borne à l'injustice dont il étoit accablé. Je me suis toujours étonné que M. le Duc ne se soit pas fait dans son temps un honneur de ce rappel: non seulement il auroit été fort applaudi, mais il auroit trouvé un homme de bon conseil qui lui auroit été fort utile. M. le cardinal de Fleury a sagement fait de s'en aider et de marquer autant d'équité

que de discernement. Je n'aurois pas voulu faire à deux fois, et je lui aurois rendu les sceaux, puisque M. d'Armenonville les rendoit, quoiqu'à la vérité M. Chauvelin soit un digne sujet.

A l'égard de M. le comte de Morville, je serois très-fâché qu'il fût hors de place, car je crois avoir lieu de le regarder comme un véritable ami, quoiqu'il m'eût fait deux fois la proposition que vous savez, sachant qu'elle ne pouvoit me plaire; mais il ne la faisoit que de commande, et ne parloit nullement de son chef. J'attends avec impatience la décision de son sort. M. le cardinal de Fleury me mande qu'il avoit peur de le perdre, et qu'il lui avoit donné vingt-quatre heures pour se déterminer sur le parti qu'il vouloit prendre de suivre son père dans sa retraite. Aucune lettre du même ordinaire ne me parle du successeur qu'on lui destinoit; s'il en a un, je souhaiterois du moins que ce fût M. de Torcy, et cela devroit être, puisque nous sommes dans le temps des restitutions. Je crains seulement que les affaires de M. de Montpellier ne lui fassent un tort considérable.

Lettre de M. le marquis de Silly. Paris, le 14 septembre 1727.

Je vous ai fait par la mienne du 20 un détail sommaire des principales circonstances de l'événement dont vous me parlez. Il n'a eu jusqu'à présent aucune suite marquée par rapport aux autres ministres, mais il y a toujours de la fermentation, et bien des gens ne regardent pas Desfort et le Blanc comme bien assurés dans leurs postes, quoique cela paroisse un peu replâtré. La santé du dernier devient plus mauvaise de jour en jour, il en est à peu près de même de son crédit; et quelqu'un qui n'est assurément pas de ses amis me disoit dernièrement qu'il lui faisoit pitié: il est vrai que son discrédit se manifeste chaque jour.

Le cardinal paroît fort enthousiasmé, à ce que l'on m'assure, du nouveau garde des sceaux. De quelque façon qu'il puisse penser, il a intérêt de tenir son ouvrage aux yeux du public, d'autant plus qu'il s'en faut beaucoup que son choix ait eu d'abord une approbation unanime; et on ne le lui a pas laissé ignorer.

Je me souviens que, quand il fit revenir le Blanc, il n'étoit pas moins rempli de toutes

ses prétendues qualités qu'il l'est actuellement de celles de Chauvelin; et quoique la comparaison ne puisse pas être tout-à-fait exacte, je ne sais s'il n'est pas conséquent au caractère du cardinal de diminuer d'opinion de ceux qui l'approchent de plus près, à mesure qu'ils le fréquentent.

Bien des gens vous auront peut-être mandé que le dernier événement est l'opération d'une cabale, mais ce n'est pas du tout mon opinion, et je crois que c'est l'unique volonté du cardinal à qui Chauvelin doit son élévation; il le connoissoit dès le temps de M. le duc d'Orléans, et dès ce temps-là il avoit du goût pour lui : il s'est fortifié peu à peu à proportion des occasions, et Chauvelin a su profiter des besoins du cardinal par son érudition, son travail et son esprit. Ces besoins ont augmenté dans les derniers temps, pendant que la cabale profitoit en gros et en détail de toutes les occasions que les principaux chefs pouvoient trouver dans la société particulière du cardinal pour louer l'esprit, le savoir et les sentimens de leur candidat.

Je ne le connois pas assez particulièrement pour vous en faire un portrait fidèle, car je ne m'en tiens pas du tout à ceux que présen-

tent au public ses amis et ses ennemis; je m'en tiens, jusqu'aujourd'hui, au jugement qu'en avoit porté feu M. le duc d'Orléans. Je vous en ferai part quand je vous verrai, et en attendant, je vous dirai un mot du défunt à son sujet; il met son pied, disoit-il, *dans* trop de souliers.

Toute considérable qu'est son élévation, elle a plusieurs démérites à l'égard du public, c'est d'être fondée sur la ruine totale d'une famille et sur la dégradation d'une autre; joignez à cela l'effet que doit avoir produit la préséance qu'il s'est fait donner sur les officiers de la couronne et sur toute la *haute* noblesse; enfin, l'affiche en quelque manière d'une survivance dont toute la cour et bien d'autres ne seroient pas peut-être d'accord. Ce tableau véritable vous mettra en situation de porter votre jugement. N'oubliez pas cependant d'y ajouter, ou, pour mieux dire, de mettre en contre-poids ce que peuvent l'esprit et l'adresse quand ils sont soutenus par une faveur naissante et très-brillante.

La réconciliation avec l'Espagne est faite entre les personnes; tous les Espagnols en ont témoigné grande joie; mais on dit qu'il reste encore des difficultés à lever par rapport aux

préliminaires, et sur-tout pour la restitution du vaisseau nommé *le Prince Frédéric*. Cependant on est persuadé que l'on nommera incessamment l'ambassadeur qui doit aller en Espagne. Le public dit que ce sera le marquis de Bissy qui est, comme vous savez, beau-frère de Chauvelin, mais indépendamment de cette alliance, on prétend que le cardinal son oncle prend depuis long-temps des mesures par le moyen des jésuites.

L'on m'a assuré qu'il est sur la liste que le cardinal a envoyée en Espagne : quelques gens croient que Sa Majesté Catholique s'en remettra au choix du cardinal, et d'autres pensent qu'il indiquera poliment le sujet qui lui conviendra le mieux.

Entre les candidats, on m'a nommé le duc de Chaulnes et le maréchal d'Alègre, il peut encore y en avoir d'autres.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Rome, le 27 septembre 1727.

Les Anglais font un bruit effroyable de ce que le chevalier de St.-Georges a fini sa course inutile par se planter à Avignon. Il est vrai que le traité de La Haye, fait en 1717, oblige expressément le roi de ne le jamais permet-

tre. La question est de l'en faire sortir, et cela n'est pas facile, puisqu'il ne convient pas à un pape de refuser l'hospitalité à un roi dépouillé pour la religion. J'ai eu la commission très-désagréable de faire toute sorte d'instances auprès de S. S. pour l'engager au moins à faire en sorte par ses insinuations que ce malheureux prince revienne de lui-même dans l'état ecclésiastique. Je crois entre nous qu'il s'y porteroit volontiers, si notre cour lui tenoit les paroles qui lui furent données par le régent pour lui faire quitter ce même séjour, il y a dix ans; mais alors, pour obtenir ce qu'on vouloit, on promettoit toutes choses, à condition de ne rien tenir dans la suite. Je ne vois pourtant pas d'autre moyen d'y réussir à présent que de lui donner là-dessus un peu de satisfaction.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Rome, le 4 octobre 1727.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois passé. Pour vous parler naturellement sur les nouveaux ministres par rapport à ce qui me regarde, je vous dirai que M. le chancelier est de mes amis particuliers depuis environ vingt-

cinq ans, et comme c'est un des plus honnêtes hommes qui soient au monde, je ne doute pas, malgré la corruption presque générale, qu'il ne conserve des sentimens dont il sait que je ne suis pas indigne par ceux que j'ai toujours eus pour lui. A l'égard de M. Chauvelin, nous nous connoissions médiocrement, et plutôt sur le rapport de quelques amis communs que par nous-mêmes. On m'en a dit en tout temps beaucoup de bien, et on veut m'assurer que j'en serai content. Il s'agit de savoir si l'excès de la faveur où il est n'y gâtera rien.

Le soin que vous prenez sur cela de mes intérêts et l'avis que vous me donnez du bruit que font à Vienne contre moi les brouillons de l'église, avec les deux écrits en main, font voir de plus en plus la bonté dont vous m'honorez, et dont je vous rends mille graces. V. E. a vu combien j'étois piqué contre les auteurs du premier et même contre M. le cardinal de Noailles qui n'a pas craint de les autoriser. Elle voit présentement par l'effet qu'il produit, si j'avois raison de me plaindre. Il semble que, pour se venger de ceux qui ont arraché de ses mains et des miennes la paix que le pape vouloit lui donner, il n'ait imaginé autre chose que de les soutenir contre

moi. C'est l'action la plus imprudente, et j'ose dire la plus ingrate qu'un homme puisse faire, d'autant plus que c'est le second tome, et qu'il demeure pour constant qu'il suffit de lui rendre service pour en être sacrifié. Je suis fâché d'avoir à vous parler ainsi d'un parent pour qui vous avez toujours eu de l'estime et beaucoup d'affection ; mais avouez que vous n'en auriez plus, s'il en avoit usé pour vous comme il a fait pour moi. Ce que je lui pardonne le moins, est la nécessité où il m'a mis de répondre à sa relation pour défendre mon honneur attaqué par lui-même, et de mettre au jour des vérités que pour *le sien* j'aurois voulu tenir cachées. La discussion en est si longue, qu'il ne m'est pas possible de donner ici à V. E. toutes les armes nécessaires pour me soutenir contre les calomniateurs du pays où vous êtes : je la supplie seulement de leur dire, quant à présent, qu'ils ne doivent pas me juger sans m'entendre, qu'il y a dans ce qu'ils ont lu du vrai mêlé parmi beaucoup de faux, des discours supposés et des omisions essentielles ; que, lorsque tout sera éclairci, comme il va l'être bientôt, ils changeront de langage ; que je n'ai rien fait ni écrit tant que la négociation a duré qui n'ait passé

sous les yeux de la cour ; que je n'ai jamais omis de l'informer de tout ni d'exécuter ses ordres ; en conséquence que, si M. le cardinal de Noailles d'une part et ses adversaires de l'autre avoient agi comme ils devoient, sans passion et pour le seul bien de l'église, la tranquillité y seroit parfaitement rétablie, et l'obéissance à la constitution auroit été universelle ; c'étoit le but que je m'étois proposé.

Lettre du marquis de Silly. Normandie, le 27 octobre 1727.

Vous êtes très-bien au fait sur le caractère défiant du cardinal. Je ne sais si vous avez eu occasion de découvrir un talent particulier qu'il a et qui résulte de sa méfiance, coin dangereux pour qui ne le connoîtroit pas, c'est de démêler le caractère et la façon de penser de ceux avec qui il traite, par des questions adroites et souvent éloignées du fait dont il s'agit : vous vous en apercevrez aisément quand vous aurez passé quelques heures avec lui.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Rome, le 22 novembre 1727.

Je crois que les conciles de Narbonne et de Toulouse auront lieu, parce que celui d'Em-

brun seroit un coup dans l'eau sans les autres, et ne feroit sur le public qu'une impression bizarre par toutes les prises que le président a données sur sa personne. Cependant il court un écrit italien qui cherche à piquer cette cour sur la jurisdiction, afin d'empêcher ou qu'elle ne confirme celui qui est fait, ou que la France n'entreprenne d'en faire d'autres. Quoiqu'on pénètre ce dessein, le fond ne laisse pas d'embarrasser : vous raisonnez comme un ange sur toutes ces matières.

Copie d'une lettre du Prétendant à M. le cardinal de Polignac. Albano, le 19 *mai* 1755.

Peu de jours avant mon départ de Rome, quelqu'un que vous devinerez aisément vint trouver milord Lismore, et après avoir parlé des nouvelles du temps, il lui parla de mon âge et de ma santé, ajoutant qu'il supposoit que, dans aucun cas, je ne voudrois point quitter ce pays-ci; à quoi milord Lismore répliqua seulement qu'il ignoroit mes intentions là-dessus; mais qu'il ne doutoit point que je ne me conduisisse d'une manière conforme aux événemens qui pourroient arriver. Après cela, il parla du prince et dit qu'il avoit écrit

écrit au maréchal de Richelieu, témoignant qu'il souhaitoit de s'aboucher avec lui; que le maréchal, avec la permission du roi, l'alla trouver, et que le prince n'avoit pas été trop content de cette entrevue. Milord Lismore demanda à cette personne si elle étoit sûre de ce qu'elle venoit de dire du prince; elle répondit qu'oui. Voilà ce qui s'est passé d'essentiel dans cette conversation. Je suis persuadé que cette personne n'a parlé ni en l'air, ni de sa tête; cependant il est possible que ce soit autrement et qu'on ait été mal informé. Je vous avoue que je souhaite extrêmement de savoir avec certitude si ce qu'on a dit du prince est véritablement le fait, et vous me ferez grand plaisir si vous pouvez m'éclaircir et me certifier sur ce point: car si ce que l'on a dit est vrai, cela ne paroît pas cadrer avec son ancien système. Du reste je suis toujours dans une totale ignorance sur ce qui le regarde; quoique depuis quelque temps il recommence à m'écrire, il me cache toujours avec soin ce qui pourroit me donner quelque lumière sur sa situation et ses affaires. Il est vrai qu'une fois il me paroissoit ennuyé de sa situation, et peu content de ceux avec qui il avoit affaire, mais cela ne dura que peu,

et il n'y a pas long-temps qu'il m'a fait voir trop clairement qu'il étoit plus entêté que jamais de son système, et qu'à moins que les choses ne changeassent, il ne croyoit pas avoir besoin des conseils de personne. Vous jugez bien cependant, que j'ai profité des ouvertures qu'il m'a données pour lui donner les meilleurs conseils que je pouvois, et je continuerai à le faire sans me rebuter. Tout ceci est incompréhensible; une correspondance renouvelée, et de l'autre, tant de réserve de son côté et tant d'ignorance du mien. Voilà cependant ma véritable situation avec lui, et je vous instruis d'autant plus volontiers, que je n'aimerois point que l'on crût que j'eusse aucune part dans le secret des conseils et des projets du prince. Vous remarquerez que ce qu'a dit cette personne à milord, au sujet du prince, étoit bien court et général, mais milord n'a pas cru qu'il convenoit de l'interroger davantage là-dessus, de sorte que j'ignore le détail et les particularités de ce qui s'est passé entre le maréchal de Richelieu et mon fils; mais puisque le prince a été le premier à rechercher le maréchal, cela paroîtroit marquer quelque sorte de changement dans ses anciens sentimens. Vous ferez de cette lettre l'usage que

vous croirez le plus convenable, car je compte sur votre amitié en tout temps et en toute occasion.

Lettre du cardinal de Tencin au maréchal de Richelieu. Oulins, le 23 juin 1755.

Je réponds, mon cher maréchal, à la lettre dont vous m'avez honoré le 17 de ce mois. J'envoyai sur-le-champ celle qui étoit pour Privat, qui a dû partir ce matin pour Franche-Comté.

Rien n'est plus extraordinaire que la nouvelle dont je vous ai fait part, et à laquelle il n'y a pas un mot de vrai. Je ne sais pas qui est l'auteur de cette nouvelle, quoiqu'on m'eût assuré que je le devinerois sûrement; mais je crois être assuré que ce n'est pas le pape, parce qu'on m'a mandé que c'étoit quelqu'un qui étoit allé la débiter à milord Lismore; d'ailleurs le pape qui m'écrit tous les ordinaires m'en auroit sûrement parlé.

Je crois l'abbé de Bernis très-déterminé à regagner bientôt son poste de Venise, où on le trouvera plus aisément qu'à Constantinople; certainement c'est un homme d'un mérite peu commun.

L'on prétend que M. le prince de Conti se

mêle toujours de nos affaires, et qu'il a eu une conférence avec MM. les évêques d'Amiens et du Puy. On dit aussi qu'il en a eu une avec M. de Séchelles, que l'on suppose avoir pour objet la pricipauté d'Orange, qu'il voudroit acquérir; je doute qu'il en vienne à bout.

Mon attachement et mon respect, mon cher maréchal, sont aussi tendres qu'inviolables.

Lettre de M. le cardinal de Polignac.

Dans un royaume aussi puissant que celui-ci, tout ce que les Pâris ont fait et font encore pour son abaissement n'est rien. Deux mois de bonne administration le remettroient en état de n'avoir besoin de personne, et les puissances voisines dans la nécessité d'avoir besoin de lui.

Vous aurez su sans doute que l'assemblée du clergé, avant que de se séparer, avoit écrit une lettre au roi, dont la minute étoit enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée: que M. de Maurepas, comme secrétaire d'état, se fit apporter les registres, et que, par ordres du gouvernement, la minute de cette lettre fut biffée et déchirée: que le clergé cria

à la violence, et qu'il trouva moyen de faire aller jusqu'au roi une copie de cette lettre. M. Duvernay, ses émissaires, et M. le Duc lui-même ont négocié avec le parlement pour l'engager à rendre un arrêt qui supprimât et flétrît cette lettre. Le parlement, de son côté, s'est montré difficile, et M. Duvernay n'a rien imaginé de mieux pour captiver la bienveillance de ce noble corps, que d'engager M. le Duc à faire rendre une déclaration qui déroge à celle enregistrée au dernier lit de justice et de rendre l'assistance et la voix délibérative, lors de l'enregistrement des édits, aux jeunes conseillers dont ceux qui n'avoient pas dix ans avoient été exclus par la déclaration du mois de juin dernier, enregistrée au lit de justice tenu dans le même temps. Sous ces honorables conditions, le parlement vient enfin de rendre cet arrêt. On m'a assuré que M. de Fréjus s'y étoit fort opposé, et que cela avoit fourni matière à une assez longue contestation entre M. le Duc et lui.

Lettre de M. le maréchal de Richelieu à madame de Pompadour. Paris, le 14 *octobre* 1746.

Il est assurément, madame, plus agréable de vous voir que de vous écrire ; mais il peut

être plus utile de vous écrire que de vous voir, quand on a des réflexions et des méditations à vous demander, et quand vous avez si peu de temps à donner au travers de tout ce qui nous environne. Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint ce que m'a inspiré mon attachement pour le roi et mon zèle pour l'état; et dussiez-vous me siffler comme un poète qui vous présenteroit de mauvais vers, il m'est aussi difficile de m'empêcher de suivre ce que je crois même que mon devoir exige, qu'il le seroit à celui-là de s'empêcher de rimer quand l'enthousiasme le saisit. Comment seroit-il possible de voir de sang-froid les Anglais au centre du royaume, et la facilité qu'ils auroient à s'emparer de toutes nos côtes, en faveur desquelles je n'ai pu obtenir la plus petite précaution, quoique j'en aie parlé au roi même il y a plus de six semaines : la grande partie de mon bien est sur celles de la Rochelle; ce qui m'en donne plus de connoissance et m'autorise davantage à en parler. Il est vrai que Louis XIII a mis son royaume sous la protection de la Vierge, mais il paroît que nos ministres y comptent trop, et le roi un peu trop sur ses ministres : la fatale expérience que l'on fait en Bretagne ne prou-

ve que trop combien les précautions sont nécessaires et combien elles ont été négligées. Les malheurs se préviennent aisément dans un royaume aussi puissant et aussi fertile en sujets de toutes espèces ; mais il se guérissent plus difficilement quand ils sont arrivés ; il faut bien du courage et de grands projets pour une grande monarchie, et de grands moyens bien ménagés pour arriver à de grandes choses. Je me suis déjà offert, et je m'offre encore pour conduire les projets que je donne, et n'ai d'autre objet que la gloire du roi et le bien de l'état, et d'autre grace à lui demander que ses bontés. S'il croit que d'autres les peuvent mieux conduire, j'irai les chercher moi-même, s'il le faut, et je souhaiterois que mon plus cruel ennemi en vînt à bout, s'il n'y avoit que celui-là qui pût y réussir. J'irai le plutôt que je pourrai savoir ce que vous pensez de cette lettre ; j'ai été si incommodé, qu'il m'a été impossible de voyager. J'ai grande impatience de vous faire ma cour et de vous renouveler sans cesse les assurances de mon respectueux attachement.

Notice littéraire du 15 février, à Versailles, demandée à M. le maréchal de Richelieu par Louis XV.

M. le président de Montesquieu mourut le 10 de ce mois à Paris, âgé de soixante-quatre ans, après une maladie de plusieurs jours. Il étoit président à mortier du parlement de Bordeaux; il étoit marié et a trois enfans au moins, dont deux filles qu'il a bien mariées. Il avoit environ soixante mille livres de rente, sur quoi ôtant ce qu'il avoit fait pour ses enfans, il ne lui restoit que vingt-cinq ou trente mille livres de rente. Mais c'étoit beaucoup plus qu'il ne dépensoit. Il avoit deux assez mauvais chevaux de carrosse, et ne mangeoit jamais chez lui; ce qui a fait juger qu'il étoit un peu avare. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit; il étoit de l'Académie Française et de celle de Berlin. Son Traité de l'Esprit des Lois, ouvrage fort estimé, avoit donné lieu de croire qu'il pouvoit y avoir quelque chose à blâmer sur ses sentimens par rapport à la religion. M. de Montesquieu n'a voulu laisser dans sa dernière maladie aucun doute sur cet article. M. de Bulkley étoit fort de ses amis : il l'envoya prier de le venir voir; il lui demanda

de lui parler naturellement sur son état. M. de Bulkley lui dit que les médecins n'avoient pas perdu l'espérance de le guérir, mais qu'il regardoit sa maladie comme considérable. Cela suffit, dit M. de Montesquieu, *j'entends ce langage; je voudrois bien avoir un confesseur.* On lui en proposa alors plusieurs, entre autres le père de Neuville, jésuite. *C'est un homme trop fameux,* répondit-il, *je ne veux rien de si brillant. Le père Castel est mon ami depuis long-temps; faites-le-moi venir, je vous prie.* Le père Castel vint en effet, mais ne voulut pas se charger de le confesser, et lui envoya le père Routh, autre jésuite de grande réputation. Non seulement M. de Montesquieu s'est confessé et a reçu tous ses sacremens avec beaucoup d'édification, mais il a fait une déclaration publique qu'il ne vouloit point que sa foi pût être soupçonnée, et que, si l'on trouvoit quelque chose de répréhensible dans ses écrits, il les désavouoit entièrement.

Avec beaucoup d'esprit et des connoissances immenses en tout genre, c'étoit l'homme du monde le plus simple et en même temps le plus distrait. Quand on parloit des Lettres Persanes dont il est l'auteur, à peine convenoit-il

de les avoir faites : il paroissoit presque étonné qu'on en fût content, et disoit qu'il n'en avoit pas un seul exemplaire chez lui. Il avoit fait la Vie de Louis XI. Lorsque son brouillon fut achevé, il le donna à un secrétaire pour le mettre au net. Il n'étoit pas encore levé lorsque le secrétaire lui apporta sa copie et jeta le brouillon au feu. M. de Montesquieu la jeta à son tour, croyant que c'étoit l'original.

Lettre de M. le cardinal de Polignac. Frascati, le 18 octobre 1727.

Il est vrai que le cardinal Fabroni étoit bien zélé pour la constitution, à laquelle il avoit eu plus de part que personne : mais il a laissé des disciples qui ne le sont guère moins que lui ; et de plus cette affaire étant devenue celle de toute l'église par l'acceptation expresse ou tacite de tous les évêques du monde, excepté le peu d'appelans que nous avons en France, l'intérêt est devenu commun, et c'est une gageure insoutenable que de vouloir toujours résister au torrent. Vous aurez appris que le concile provincial d'Embrun, composé de quatorze évêques, a condamné M. de Senez. Il lui est défendu de s'ingérer dans l'administration de son diocèse ; il est même interdit de toutes

onctions sacerdotales, et réduit à la commu-
nion laïque. On met un grand vicaire à Se-
ez, à qui on donne le tiers du revenu, et le
rélat est relégué dans le séminaire de Vi-
iers (1) où il jouira d'un second tiers, et le
ernier sera pour les charges. Les actes du
oncile ont été reçus en cette cour avec ap-
laudissement. Il y a toute apparence que
'on en fera d'autres pour juger pareillement
MM. de Pamiers, de Montpellier et de Baïeux,
ui sont dans le même cas que celui par où
'on a commencé. Je crois bien qu'ils ne se
oumettront pas pour cela ; sur-tout se voyant
outenus par un très-grand nombre de prê-
res séculiers et réguliers qui semblent avoir
eté le manche après la cognée, et qu'ainsi le
schisme paroîtra tout à découvert (2).

---

(1) Non pas à Viviers, mais à la Chaise-Dieu, car on observa que l'évêque de Viviers, qui étoit un des membres du concile qui le condamnèrent, ne devoit pas en être le geolier dans son séminaire (*Note de l'éditeur*).

(2) Il n'y eut plus de concile, parce que celui d'Embrun ne fut pas approuvé, et que le parti qui y fut condamné prit en quelque sorte le dessus. Les avocats jansénistes multiplièrent les consultations contre le concile en faveur de l'évêque interdit et exilé (*Note de l'éditeur*).

Au duc de Richelieu en Allemagne, pendant la guerre de 1734, et après la mort du général maréchal d'Asfeld. Versailles, le 20 septembre.

Vous souvenez-vous qu'après la mort du grand Gustave Adolphe, il y eut dans son armée des directeurs qui conduisoient toutes les opérations militaires ? Tâchez de trouver à en faire quelque application, et croyez que je n'ai pas l'honneur d'influer sur le chef ni sur les directeurs.

Il est vrai que depuis quelque temps vous ne parlez que de vous battre ; mais personne ne prendra la peine de venir vous chercher, pas même avec le renfort des Russes qu'on a regardés pendant long-temps comme des Titans (1). Je n'ai pas plus de foi au détachement de la Moselle. Je ne puis croire que M. le prince Eugène dans cette saison veuille séparer son armée en deux, aux conditions que l'une ne puisse avoir avec l'autre qu'une

(1) Les Russes n'envoyèrent à Charles VI qu'un épouvantail d'armée pour amuser l'empereur, comme le cardinal de Fleury n'avoit envoyé que quinze cents hommes à Stanislas en Pologne.

ommunication longue et difficile pendant que ous serions dans le milieu : d'ailleurs nous erions plutôt qu'eux sur la Moulle. Il faut oir ce que le comte de Nesselrod rapportera le Vienne; j'espère que ce seront les quar-iers d'hiver.

Que parlez-vous de passage de rivière et l'un pont à jeter au dessus de la Creitcht? ette vision est venue jusqu'ici il y a plus de ois mois, et renvoyée sur les lieux, elle a été raitée de Peau-d'Ane. Je pense par là que les énéraux ou directeurs se sont donné la pei-e d'examiner la chose par eux-mêmes avec rande ardeur pour réussir.

Je vous dirai sur Mantoue que c'est préci-ément l'artillerie qui nous manque. Nous n'a-ons en Italie qu'une artillerie de campagne. ous n'en serez pas surpris; le roi de Sardai-ne refuse la sienne pour Mantoue; cela vous rprendra; mais cela n'est pas moins vrai. es Espagnols font venir de Naples et de icile cent trente pièces de tous calibres et des unitions à proportion, mais arrivées à Li-ourne, il faut les voiturer par terre par des-s l'Apennin, et il faut du temps. Cepen-nt M. de Mortemart jure comme un payen impatience, et nous nous morfondons. En

attendant nous sommes entrés chez les Vénitiens, et nous nous occupons des postes voisins du Trentin. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur cet article.

En vérité j'ai envie de proposer M. de Vaujour pour gouverneur de M. le Dauphin. Je crois que je ferai plaisir, car l'incertitude est grande sur le choix, et je doute qu'il soit fait.

Voici une parade nouvelle.

Madame de Parabère a marié sa fille à M. de Rotembourg, possesseur de la riche succession de son oncle; mais la mère, qui n'a jamais paru ici, veut l'être aussi, et le goût de la cour l'a saisie. Le vieux duc de Br**, instruit de son dessein, a été trouver madame la maréchale d'Estrées, et l'a chargée de dire à madame de Parabère qu'il se souvenoit d'avoir été autrefois de ses amis et même qu'il lui avoit eu des obligations; qu'il vouloit par reconnoissance lui faire une galanterie qui étoit de lui donner son nom, et, pour cet effet, qu'il se présentoit pour l'épouser: qu'au demeurant il n'avoit aucune prétention, ayant fait les preuves du contraire; qu'il ne la verroit qu'à l'église, et qu'il resteroit à l'institut, qu'au demeurant il vouloit que cela se fît bon

à but, n'étant pas homme à prendre un pot de vin.

Dans ce moment madame de Parabère entre dans mon cabinet, et m'est venu faire confidence, non de son mariage, mais des empressemens du futur, et de la belle défense qu'elle veut faire pendant cinq ou six jours. Je suis convenu avec elle qu'elle seroit épousée, mais que son fils consommeroit pour elle. En vérité, si vous étiez libre, vous sentiriez-vous capable d'un aussi bon procédé que M. le duc de Br**. Je crois que non, et par conséquent je le trouve plus estimable que vous : avouez que vous voilà bien payé de votre parade.

Fontainebleau, le 25 octobre.

Je viens, monsieur, de recevoir la lettre du 20, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il a fallu que vous eussiez l'esprit bien tranquille au milieu de l'agitation de tout ce qui vous environnoit pour parler du quartier d'hiver du régiment. Savez-vous que Schelestat est la meilleure garnison du royaume, même de l'Alsace. Vous parlez de bien vivre, mais je vous prie de me mander où nous le prendrons : ce ne sera sans doute

qu'avec un passe-port de M. le prince Eugène ou de M. le duc de Wirtemberg. J'espère que vous viendrez bientôt ici, et que la matière ne nous manquera pas pour raisonner la tête bien tapée.

Faites vos complimens à madame la duchesse de Luynes, qui vient d'être déclarée dame d'honneur de la reine.

Fontainebleau, le 27 octobre.

Vous commencez, monsieur, par supposer un fait qui n'est point, et puis partant de là, vous criez comme un aigle, et vous vous jetez dans des reproches aigres-doux. Je vous dis premièrement que votre régiment n'a jamais été destiné pour Schelestat; qu'on avoit suivi vos désirs en le mettant en pays de bien vivre sur les confins de l'Alsace. Vous craignez à présent qu'on le fasse marcher. J'ordonne à M. Shue de le laisser en dépôt à Trenc ou à Sar-Louis, jusqu'à ce que vous m'ayez mandé où vous voulez qu'on le mette : expliquez-vous donc, s'il vous plaît, une fois pour toutes, et expliquez-vous nettement. Vous parlez de pays de bien vivre; je ne sais où il y en aura cette année. Vous venez, monsieur, de gâter bien de la besogne. Vous me paroissez de mauvaise

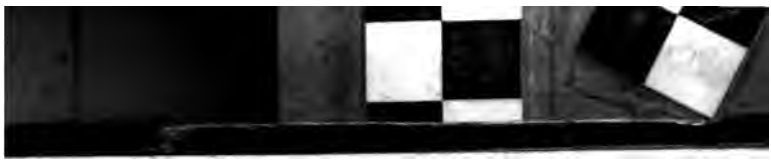

mauvaise humeur. Je vous le passe mais aussi croyez que la mienne n'est pas bonne. Malgré vos injustices criantes, je vous aime de tout mon cœur et souhaite de me trouver avec vous et que nous nous déboutonnions. Je vous salue très-humblement.

Lettre à M. le duc de Richelieu, commandant en Languedoc. Versailles, le 19 *décembre* 1738.

Vous me paroissez fort content des états, et j'entends dire que les états ne le sont pas moins de leur commandant. Je n'en suis point surpris; vous êtes fait pour plaire. Madame la duchesse de Richelieu, sur ma parole, joue bien aussi son rôle; vous êtes faits l'un et l'autre pour tourner la tête aux pauvres humains.

Personne ne peut mieux que madame la maréchale d'Estrées vous tenir instruit des anecdotes de la cour et des fêtes de la Muette et de Madrid. Je sais qu'elle vous écrit; elle est dans le plus intrinsèque. Je me garderai bien de traiter de si hautes matières.

S. E. se porte tous les jours de mieux en mieux et rajeunit.

Versailles, le 26 janvier 1739.

Le roi donne aujourd'hui un grand bal dans la galerie et dans tout l'appartement. Bal paré d'abord dans le salon peint par le Moine, qui précède la chapelle. Le roi le quittera à neuf heures pour aller souper dans les cabinets, et y reviendra à minuit en masque; toutes les dames qui ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés ont été invitées par des billets de M. le duc de la Trémouille au nom du roi. Les masques seront admis à minuit. M. de Gesvres cette année n'a pu vaquer à cette fonction, à cause de l'extrémité de monsieur son père.

Le roi a été deux fois à l'Opéra ; la dernière, vendredi dernier, à Alceste. Il étoit entre les deux..... Les autres dames au nombre de sept étoient dans les deux loges suivantes.

Vous voyez que notre cour devient extrêmement galante ; faites que la vôtre soit de même.

Boislieu n'a rien fait que de bien, rien que ce qu'on lui a dit de faire, et ce qu'il pouvoit faire; il n'y avoit guère d'apparence qu'avec six bataillons il pût conquérir l'île de Corse, où il y a vingt mille hommes armés. Il s'est fort

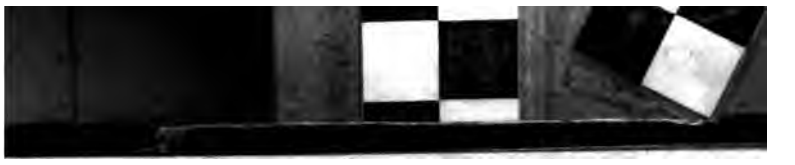

bien conduit dans l'affaire du poste qui a été attaqué; mais il ne s'accommodoit pas trop avec le commissaire général de la République. On y envoie en effet M. de Maillebois et six bataillons de plus qui passeront au printemps. Je leur souhaite à tous bon voyage. M. de Boislieu a la liberté de rester; s'il suit mes conseils, il restera.

S. E. se porte de mieux en mieux et n'a nul goût de suivre l'exemple du maréchal du Bourg et de M. de Tresmel. Ce dernier vit cependant encore; la maréchale de Boufflers a vécu. Votre ancienne amie, madame de Gontaut, a gagné son procès contre les Biron. N'oubliez pas de lui faire votre compliment; je me suis acquitté de ce devoir.

Je ne sais rien autre chose. Je laisse aux danseurs et danseuses à vous donner des nouvelles des galanteries, des folies et déclarations, qui arriveront au bal de ce soir.

Je suis fâché de ce pauvre M. de St.-Simon, je plains bien sa pauvre épouse qui m'a paru une digne femme (1).

---

(1) Cette lettre-ci et les quatre précédentes ont été remises en original par M. le maréchal de Richelieu à

Lettre de madame de Tencin à M. le duc de Richelieu, le 6 janvier 1742.

Vos lettres, mon cher duc, sont brûlées dès que je les ai lues. Vous connoissez ma fidélité sur cet article. Pourrois-je en manquer envers vous, pour qui j'ai une si tendre et si solide amitié?

Voici un événement qui pourra en amener d'autres. M. de Breteuil se trouva mal hier, au sortir du comité à Issy; il fut saigné deux fois dans la journée. A 9 heures du soir, on disoit chez lui que cela alloit mal. Tout le monde paroissoit effrayé et étonné. Son écuyer dit en confidence à celui de mon frère, qu'il ne connoissoit personne, et que c'étoit une apoplexie. Nous n'en avons pas encore de nouvelles, ce matin; mais vous jugez bien que je vous en manderai avant de finir ma lettre. Tout intérêt cède et se tait devant vous.

M. de la Borde et à l'éditeur de ces Mémoires. M. de la Borde en fit prendre une copie sous ses yeux, et il dit, en la remettant à l'éditeur, que ces lettres étoient de la main de Louis XV, qui étoit quelquefois dans l'usage, en écrivant à ses favoris, de prendre le ton qu'on y trouve (*Note de l'éditeur*).

Les nôtres propres ne tiendroient pas contre le plus petit des vôtres. Si vous avez véritablement envie de placer le lieutenant-colonel, nous nous départons entièrement. Si au contraire votre envie est médiocre, nous vous prions de faire attention à l'amitié de trente ans qui nous unit à madame d'Augny. Mais je ne puis trop vous répéter que tout ce que vous ferez sera bien fait, que nous sommes entièrement à vous, et que c'est à qui des deux, du frère ou de la sœur, vous aimera davantage. Tout cet article est dicté en présence de mon frère qui part pour Versailles en passant par Issy.

Madame d'Aiguillon remue ciel et terre pour faire obtenir à M. de la Bleterie la place que M. de Saint-Aulaire a laissée vacante à l'académie. Elle chargea Pont-de-Vesle de m'engager à solliciter mes amis. Il a répondu que je n'avois jamais fait aucune sollicitation que pour Marivaux qui étoit mon ami depuis trente ans ; que cette affaire m'avoit donné tant de peine, que je m'étois promis et que j'avois promis à mes amis de ne leur plus parler pour personne. Je ne sais si votre chère cousine sera contente de cette réponse. Je me flatte au moins que vous ne la désap-

prouverez pas. Vous remarquerez que M. de la Bleterie est *appelant* et *réappelant ;* ce qui pourroit bien le faire échouer et donner un travers à l'amoureux de la dame.

Je ne vous ai point parlé de votre beau mariage ; il m'a paru trop ridicule pour y faire la plus légère attention, il faut pourtant qu'il y ait là quelque dessein dans l'affection qu'on a eu de répandre cette impertinente nouvelle. Je sais positivement qu'elle a été mise dans le gazetin que l'on donne au roi.

M. de Breteuil a très-mal passé la nuit. C'est un homme mort ; ou du moins hors de combat. Je viens d'y renvoyer encore un homme intelligent qui m'en dira plus que je n'en sais sur la vérité de son état. En conséquence, je ne me souviens pas qui m'a dit votre rencontre du chemin. Je ne saurois croire qu'elle eût été prise aussi indifféremment que vous me le dites. J'admire l'impression que font sur vous les qualités du cœur et de l'esprit. A vous dire la vérité, je n'en suis pas fâchée ; comme je possède les premières au souverain degré et que je ne suis pas tout-à-fait dépourvue des secondes, me voilà bien assurée que vous m'aimerez toujours.

Cette lettre prend assez le train de devenir

un *in*-fol.; vous n'êtes pourtant pas au bout. Je vais reprendre la plume. Voilà une place pour M. d'Argenson, car je ne crois pas que ce pauvre Breteuil puisse en revenir. Je crois que cet événement changera la face des choses, même pour nous: malgré ce que nous pensons vous et moi de d'Argenson, il n'y a pas apparence qu'il nous manque, du moins sitôt. Je suis ravie que vous soyez raccommodé avec lui. C'est la première réflexion que nous fîmes hier, mon frère et moi. S'il a la place, comme nous n'en doutons pas, il faudra aller bride en main avec Belle-Isle; d'Argenson ne se déclare pas ouvertement contre lui. Mais vous croyez bien qu'il ne le voudra pas pour maître. Le contrôleur-général trouvera aussi à qui parler. D'Argenson ne lui laissera pas faire la besogne, et ne prendra pas ses projets comme ce pauvre Breteuil les prenoit..... ou, pour mieux dire, la manière de la faire est partie de la boutique du contrôleur-général et a été désapprouvée de tous les militaires. Or, vous remarquerez que d'Argenson avoit proposé d'en consulter quelqu'un, et que son avis fut rejeté avec hauteur par le contrôleur-général. J'espère qu'il baissera de ton, si d'Argenson travaille

avec le roi. Le contrôleur-général et lui se haïssent merveilleusement. Mon frère a pourtant fait entre eux une paix plâtrée.

Le *bon* du roi fait un bruit horrible ; comme on ne voit personne depuis, on croit que ce *bon* est vrai. Jugez du tort que cette opinion fait au roi. Tous les ministres étrangers qui en sont convaincus l'écrivent dans leur pays. N'est-ce pas une chose criante, que, pour ménager une tante de M. le comte de Maurepas, on expose la réputation du roi ? Si vous étiez ici, ce seroient là de beaux matériaux que vous feriez valoir pour le service de ce cher homme que je hais de tout *mon* cœur, 1.° parce qu'il ne vous aime pas ; 2.° parce qu'il mettra autant d'entraves qu'il pourra sur votre chemin.

Lettre inédite de M. de Voltaire à madame de Mailly, favorite du roi Louis XV, 15 juillet 1742.

Madame, j'ai appris avec la plus vive douleur qu'il court de moi une lettre au roi de Prusse, dont toutes les expressions sont falsifiées. Si je l'avois écrite telle que l'on a la cruauté de la publier, et telle qu'elle est par-

venue, dit-on, entre vos mains, je mériterois votre indignation.

Mais si vous saviez, madame, quelle est depuis six ans la nature de mon commerce avec le roi de Prusse, ce qu'il m'écrivit avant cette lettre, et dans quelles circonstances j'ai fait ma réponse, vous ne seriez véritablement indignée que de l'injustice que j'essuie, et je serois aussi sûr de votre protection que vous l'êtes d'être aimée et estimée de tout le monde.

Il ne m'appartient pas de vous fatiguer de détails au sujet de cette lettre que je n'ai jamais montrée à personne, et au sujet de toutes celles du roi de Prusse, dont je n'ai jamais abusé.

Si je pouvois un jour, madame, avoir l'honneur de vous entretenir un quart d'heure, vous verriez en moi un bon citoyen, un homme attaché à son roi et à sa patrie, qui a résisté à tout, dans l'espoir de vivre en France; un homme qui ne connoît que l'amitié, la société et le repos. Il veut vous devoir ce repos, madame; la France lui est plus chère depuis qu'il a eu l'honneur de vous faire un moment sa cour, et ses sentimens méritent votre protection. J'ai l'honneur, etc.

Lettre de madame de Châteauroux à M. le duc de Richelieu. Versailles, le 3 novembre 1743.

Le cardinal Tencin paroît se vouloir lier particulièrement avec moi. Je ne sais ce que vous en penserez : mon avis est qu'il a une sœur qui lui fait grand tort. Elle ne se cache pas assez, malgré tout son esprit, pour ne pas montrer l'envie qu'elle a d'être quelque chose. Elle intrigue et cabale par-tout ; elle croit que M. de Maurepas, qu'elle n'aime pas, empêche que son frère n'ait un département ; elle ambitionne pour lui les affaires étrangères. Dieu sait comme elle se mêleroit de tout ! Je sais que vous avez une grande correspondance avec elle. Je souhaite qu'elle ne dise que ce qui est.

PIÈCES RELATIVES

A L'AMBASSADE

De M. de Vauréal, évêque de Rennes, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne. Lettres à M. le duc de Richelieu, nommé ambassadeur de Louis XV près le roi Catholique, pour faire la demande de l'Infante destinée au Dauphin.

Aranjuez, le 9 mai 1744.

Le point fixe, qui doit régler tous vos mouvemens, c'est de savoir, monsieur le duc, quand le roi veut que l'infante Marie-Thérèse arrive à Versailles.... Elle ne peut pas être moins de deux mois en chemin..... Parlons des services que je puis vous rendre : je vous les ai offerts quand j'ai appris votre nomination.

MAISON. Je vous ai déjà offert la mienne. Vous ne sauriez être mieux nulle part, et j'ose dire, ni si bien. Quand vous ne seriez que quatre jours dans votre maison, il faudroit la payer au moins un an.

CARROSSES. J'ai parlé au duc de St.-Estevan, grand écuyer du roi, pour savoir s'il ne pouvoit donner des ordres de la part de Sa Majesté Catholique, pour faire travailler pour vous les meilleurs ouvriers de Madrid ; il m'a

dit que, depuis la déclaration du mariage, il avoit ordre de faire faire deux carrosses pour conduire l'infante jusqu'en France, et que les deux voitures occuperoient d'ici à quatre mois tout ce qu'il y a d'ouvriers passables à Madrid; et il vous conseille de faire faire à *Paris* vos voitures. Votre entrée doit être faite à cheval. Le roi vous enverra deux ou trois chevaux tout harnachés; vous irez à la cour à cheval. Après votre audience, vous retournerez chez vous dans vos carosses.

MULES. On ne se sert pas ici de chevaux pour les équipages. Une seule mule coûte quinze cents livres. Si vous voulez partir d'Espagne avec des chevaux d'Espagne, rien n'est moins sûr qu'on pût former un attelage en six mois. Je le ferai chercher à Cordoue et dans l'Andalousie.

HARNOIS. Il n'y a pas ici de quoi les faire; si vous en voulez de velours, il faudra les faire faire à Paris. Je vous dis cela, parce que vous me parlez de magnificence. J'ai amené deux carrosses par mer jusqu'à Bilbao; mais, outre que cette route n'est pas praticable, à cause de la guerre avec les Anglais, je ne vous le conseille pas, parce que de Bilbao ici le chemin est horrible.

LIVRÉE. Il faut tout porter, bas, chapeaux, plumets et enfin tout.

HABITS. Ne faites pas comme M. de Villars, qui n'apporta ici que des habits d'été, croyant qu'il y faisoit toujours chaud. Ayez des habits de drap, de velours; c'est ce qu'il vous faudra pour la saison où vous serez ici. De tous les avis, le plus important est celui-ci. Vous feriez mourir le roi, si vous apportiez des odeurs avec vous. L'infant, quelque temps après son départ, s'est parfumé. La reine, qui le connut à ses lettres, s'en fâcha très-fort; au point qu'elle ne pouvoit les lire, et elle qu'elle fut obligée de les faire copier. Si vous saviez avec quelle passion ses lettres sont reçues, vous jugeriez quelle est cette crainte des odeurs. Ceci est un des points dont peut dépendre votre succès; et, plus vous avez la réputation d'aimer les odeurs, plus on vous saura gré d'avoir pris ces précautions.

LAQUAIS. Vous auriez peine d'en trouver à Madrid une demi-douzaine d'une figure supportable.

Vous me demandez comment je suis avec M. de Campo-Florido (*ambassadeur d'Espagne à Paris*). La question me fait croire qu'il ne vous parle pas à Paris comme il

écrit : car vous me croiriez bien avec lui. S'il vous parle différemment, c'est qu'il ne me croit pas trop bien avec vous. Il vous a donné un bon conseil quand il vous a dit d'écrire au roi et à la reine d'Espagne. Je ne dirai pas de même sur ce que vous avez fait passer vos lettres par lui ; cela pouvoit lui convenir, mais ne vous convenoit pas. Il seroit étonné qu'un Espagnol, qui d'ici voudroit écrire au roi, ne fît pas passer ses lettres par lui. A l'égard de celles que vous écrivez aux ministres de cette cour-ci, j'ai trouvé M. de la Ensenada en tout si contraire à la France, et avec une telle indécence, que j'ai été *obligé* de demander au roi d'Espagne de lui défendre de se mêler de nos affaires, dans lesquelles il fait du pis qu'il peut. Nous avons encore ici beaucoup d'ennemis. La Ensenada, quand la France et l'Espagne s'entendoient pour l'établissement de l'infant en Italie, lui mandoit une lettre que j'ai en ce moment dans les mains. Il disoit que *la France avoit défendu de porter des vivres, sous peine de la vie, à l'armée de l'infant, à cause du projet formé de faire périr l'armée et l'infant.* Deux mois après qu'il fut ici, il conseilla à la reine de se tourner du côté de l'Angleterre.

Il agit comme si l'Espagne étoit en guerre contre nos négocians. Dans sa promotion à la marine, sa seule règle a été d'avancer ceux qui ont chargé d'outrages la nation française. Aux vu et su de toute l'Europe, il a exclu M. de Lage, qui a sauvé le Réal. Il est nécessaire qu'un homme comme vous, chargé d'une mission particulière, n'ignore pas des circonstances aussi importantes, qui peuvent influer si fort sur le service du roi. L'autre ministre est partial; mais il garde des mesures. C'est avec lui que vous aurez affaire nécessairement..... Il est naturel de croire que l'ambassadeur de France n'a ici qu'à parler. C'est tout le contraire.

Vous pouvez compter, sans inquiétude, sur la grandesse, même sur la toison. Cette lettre a été long-temps à écrire: je la finis le 14 mai; dites-moi un mot des affaires étrangères.

Aranjuez, le 24 mai 1744.

Ma dernière lettre, partie le 14 mai, exige des additions. C'est le roi d'Espagne qui vous logera et vous meublera; c'est un article du cérémonial. J'ai traité déjà les deux points avec LL. MM., qui en sont convenues. Je ne vous réponds pas que vous serez bien couché,

mais je vous donnerai un lit, le dedans d'un lit, en cas que le dehors ne fût pas selon le cérémonial; et c'est le dedans qu'il importe au repos de votre chère personne.

Vous ferez très-bien de prendre vos pages, ou le plus grand nombre; car ici ils font le service de l'antichambre. Des Français vous seroient inutiles. Mais cela n'empêcheroit pas de mener les vôtres. Ils représenteront, et les pages Espagnols parleront. Je vous en chercherai huit.

Aranjuez, le 26 mai 1744.

Je ne sais, cher duc, pourquoi vous vous imaginez que je suis si fâché du renvoi de M. Amelot (1). Depuis que je suis ici, je n'en ai pas reçu une syllabe satisfaisante, ni sur mon travail, ni sur les affaires. Je n'ai pas un sou de gratification, je reçois quatre mille pistoles, l'ambassadeur d'Espagne à Paris en reçoit douze d'appointemens. Rien pour le secrétariat, ni pour les espions; il est vrai que je

(1) M. Amelot s'étoit démis du ministère des affaires étrangères au mois d'avril 1744, et le roi s'étoit réservé la conduite de ce département pendant les affaires embarrassantes de 1744 (*Note de l'éditeur*).

ne

ne sais ni demander ni me plaindre. . . . . En homme d'honneur, je dois, depuis le 1.er janvier 1741, plus de trois cent soixante mille livres. J'ai été chargé de tout ce qui est désagréable, par M. Amelot, et l'ambassadeur d'Espagne à Paris, de tout ce qu'il y avoit d'agréable auprès de LL. MM. CC. . . . Prenez vos mesures pour ne guère rester en ce lieu (*Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*) (l'enfer).

Aranjuez, le 11 juin 1744.

Ne dites pas de mal, je vous prie, de nos mules, ni de leurs oreilles; ici plus elles sont longues, plus on les estime. On pense de même pour les chevaux.

C'est moi-même, et moi seul qui vous donne l'avis des odeurs; tout seroit perdu. Adieu, cher duc, je vous souhaite contentement et succès dans vos travaux militaires, les miens politiques sont cruels.

Aranjuez, le 16 juin.

Vous serez traité cinq jours par le roi d'Espagne, si vous le voulez; mais le roi ne meublera que votre délicieuse personne; il vous faudra donc bien des meubles pour votre cor-

St.-Ildefonse, le 20 août 1744.

Le dernier courrier ne m'a rien apporté de vous, cher duc; il m'a dit qu'ayant eu ses dépêches pour partir à six heures du soir, sur-le-champ il avoit couru chez vous, et que vous étiez chez le roi. Je n'ai pas pu dire ici que la raison fût mauvaise, j'en ai été fâché, car vous m'auriez dit où en sont vos préparatifs. Je voudrois bien que la maison que le roi vous donne fût désignée. Ce que vous ne comprendrez pas plus que moi, c'est qu'on affecte du mystère sur tout ce qui a rapport au mariage, au point que les personnes qui doivent conduire l'infante en France ne le savoient pas. Raisonnez et devinez là-dessus, et vous serez bien habile. J'ai dit à M. de Villarias qu'il s'agissoit de placer et loger vos provisions qui alloient vous arriver. Votre M. Filleul a bon nez. Le jour qu'il a été à Madrid, il a imaginé où vous deviez être, et la maison ne lui a pas plu.... J'ai envoyé Filleul, votre agent, se promener dans les jardins, dans l'espérance qu'il y verroit l'infante et vous manderoit son avis. Il n'est pas possible qu'un homme qui a votre confiance ne s'y connoisse

pas. Voilà une lettre de lui que je mets dans le paquet.

Quel coup de théâtre, cher duc, que celui du roi de Prusse ! Votre grand-oncle l'admireroit. Le prince Charles osera-t-il attendre le roi ? S'il l'attend, il s'en repentira, j'espère. Ce que le roi a fait depuis trois mois illustreroit un règne. Je suis bien inquiet de cette fièvre du 8 et du 9 ; j'aurois mieux aimé qu'en retardant le courrier, on m'eût dit qu'il n'y avoit plus de fièvre.

Fragmens de la lettre de M. Filleul à M. le duc de Richelieu, le 20 août 1744.

J'ai manqué plusieurs fois de voir l'infante ; mais je viens de l'entrevoir tout à l'heure pendant trois minutes. Elle est rousse, mais d'une blancheur éblouissante et avec de vives couleurs. Elle est assez belle ; mais ne se tenant pas bien. J'ai témoigné le désir qu'on vous donnât de préférence la meilleure des maisons désignée par le roi Catholique. Vous auriez celle de madame d'Altamira, et vous y seriez bien. Les dames Espagnoles ne sont pas suaves ; elles n'ont ni l'élégance ni la tournure telles qu'il vous les faut. Elles tiennent beaucoup de la statue, et si vous restez ici

un peu de temps, vous feriez bien de faire avancer de Languedoc celles qui vous sont assurées. Calculez le temps que vous aurez à rester à Madrid. J'ai vu tous vos pages, ils sont tous plus beaux que les grandes dames Castillanes. M. de Vauréal est bon connoisseur. Le courrier part.

Lettre de M. l'ambassadeur à M. le duc de Richelieu. St.-Ildefonse, le 30 août 1744.

O Dieu de quelle tempête nous sortons! et qu'elle a dû être terrible pour vous, cher duc! Grace à Dieu, nous en sommes délivrés. Nous pouvons en raisonner avec plus de tranquillité. J'ai lu à LL. MM. votre lettre du 13 août(1). Je leur fis remarquer que c'étoit plutôt pour

(1) Le roi Louis XV étoit tombé dangereusement malade à Metz. L'évêque de Soissons avoit remué tous ses sentimens religieux, et il avoit exigé que madame de Châteauroux, sa sœur madame de Lauraguais et les favoris de ce parti seroient expulsés de Metz d'une manière authentique, et que le roi demanderoit pardon à Dieu, en public, de sa vie scandaleuse. Le roi s'étoit soumis. Le parti dominant à la cour en étoit précipité. Le parti contraire triomphoit. Le maréchal de Richelieu, dans cette circonstance, perdit son ambassade à Madrid, l'assurance de la grandesse ou de la Toison d'Or, et peut-être les deux faveurs. M. de Lauraguais

elles que pour moi que vous aviez écrit. Elles vous en savent gré ; mais, quoique les autres lettres reçues en même temps fussent du 13, aussi-bien que la vôtre, elles étoient du soir, et la vôtre du matin. Dans cet intervalle, le roi reçut les sacremens. Ce qui devoit nous rassurer dans la vôtre ne nous rassura pas. Celles du 16, en nous apprenant que le roi avoit été à toute extrémité, nous rendoient l'espérance. Les lettres du 17 nous peignent une tranquillité dont nous ne tarderons pas à avoir l'entière confirmation. Vous avez dû être dans un état affreux. Le roi sera bien content de voir à quel point il est adoré dans tout son royaume ; car il en est déjà arrivé de plusieurs endroits des détails très-touchans. Nous avons chanté aujourd'hui le *Te Deum*, et j'y ai été de bon cœur, je vous assure.

Lettre de M. de Vauréal à M. le duc de Richelieu, du 31 août.

Il est arrivé ce matin un courrier de M. Cam-

---

fut envoyé à sa place ; et madame de Châteauroux, qui n'avoit jamais inspiré au roi que des entreprises dignes d'un roi de France, mourut des suites des événemens funestes qui arrivèrent, et de la terreur que lui inspirèrent les poursuites de la populace (*Note de l'éditeur*).

po-Florido, du 23, qui m'a apporté votre lettre du 20. J'ai compris, cher duc, votre situation encore plus cruelle que vous ne me la représentez. Je comprends que vous n'avez pas eu de votre vie de douleur aussi vive. Les espérances que vous aviez le 20 sont bien justifiées.

C'est un miracle si le 11 de ce mois le roi de Naples n'a pas été enlevé dans Velètre. Les ennemis ont attaqué cette place de deux côtés ; la gauche a été surprise. Entrés dans la ville, ils ont pillé, brûlé les maisons de plusieurs officiers généraux ; et ce pillage, en les occupant, à sauvé le roi qui a eu des coups de fusils tirés dans ses fenêtres. Les rues étant occupées par l'ennemi, le roi est sorti par son jardin ; mais les troupes Espagnoles et Napolitaines ont repris du courage, ont chassé l'ennemi, en ont tué trois mille et ont fait huit cents prisonniers. Ce jour-là le royaume des Deux Siciles a été en danger. Vous apprendrez que l'ennemi a pris neuf drapeaux, effet de la terreur des régimens qu'ils ont surpris endormis. Si Lobkowitz étoit venu avec ses troupes, l'armée Espagnole et Napolitaine étoit perdue.

M. Filleul me marque qu'il ne veut plus

de la maison Altamira, en ayant trouvé une plus convenable. Il a réformé le plus vieux des pages (1).

Lettre de M. Filleul à M. le duc de Richelieu. Madrid, le 29 août 1744.

Monseigneur, le secrétaire d'ambassade est plus éloquent, dans le mémoire que j'envoie par le courrier, que je ne le saurois être. Vous jugerez de l'état de cette cour par la manière dont il en parle.

On copie un portrait de la reine pour le premier courrier. Quant à celui du roi, lorsqu'on dira qu'il est sombre, rêveur, triste, mélancolique et avec de l'humeur, on aura tout dit. C'est une faveur, quand on peut obtenir de Sa Majesté Catholique qu'elle se laissera raser et faire les ongles. Il accorde cette grace à la reine tous les quinze jours, et tous les huit jours, quand il est content et gai. L'ambassadeur est totalement décrié. Vous voyez

(1) M. le duc de Richelieu n'ayant pas été confirmé dans sa mission, ce fut le duc de Lauraguais qui fut chargé d'aller recevoir madame la Dauphine dans l'Isle des Faisans,

solide qu'apparente. Chacun souhaita de l'avoir dans son parti : MM. Scauti, le duc d'Atri, Campillo, Montemart, le comte Dédi, et plusieurs autres qui, avec Ensenada, étoient dans l'ordre des subalternes. Ils s'applaudissoient d'avoir su engager dans leurs intérêts un homme dont la faveur et le pouvoir pouvoient être utiles à leurs vues. Les circonstances, dans lesquelles la France l'avoit envoyé en Espagne, rendirent croyable tout ce qu'il vouloit persuader à cet égard. Ils ne furent pas long-temps sans s'apercevoir de ses défauts. Plusieurs faits qui se passèrent, soit à la cour, soit dans le parti, le firent connoître pour un homme hardi, fougueux, indiscret, téméraire, faux et menteur. On apprit par plusieurs voies les aventures qui l'avoient distingué en France. La reine même ne les ignora pas. Ces découvertes le firent mépriser en secret; mais, plus on avoit raison de le mépriser, plus on croyoit aussi avoir des motifs de le craindre. Cette crainte augmentoit à proportion du besoin qu'on croyoit avoir de lui; de sorte que son caractère adroit et avantageux le soutint assez de temps entre le mépris, la haine et les ménagemens des courtisans.

Le comte Dédi, Français, né en Auvergne, étoit le seul qui lui fût attaché avec assez de bonne foi. Sans cesse il lui donnoit des conseils qui ne pouvoient être de son goût, parce qu'ils étoient dans l'ordre de la probité et de la droiture qu'il ne pouvoit suivre. Ce comte Dédi fut aussi le premier qu'il sacrifia à sa légèreté et à son mauvais cœur. En voici l'occasion.

Avant la guerre présente, M. le duc de Montemart étoit ministre de la guerre. Campillo, qui avoit tous les autres départemens, souffroit impatiemment cet adjoint au ministère. Il crut trouver une occasion de le chasser honorablement et sans se brouiller, dans la nécessité d'avoir un général de réputation pour commander les armées que l'on destinoit à la conquête de l'Italie. Il proposa son dessein à l'ambassadeur; tous deux gagnèrent Scatti, et celui-ci gagna la reine qui d'elle-même proposa ce commandement au duc de Montemart, en y joignant des éloges qui séduisirent ce duc. L'amour-propre l'empêcha de sentir le piége qu'on lui tendoit. Il ne se refusa pas; mais il crut être bien adroit de se faire prier, et de profiter de cette conjoncture pour obtenir la charge de capitaine des

Gardes du corps qu'il demandoit depuis long-temps inutilement. Elle lui fut accordée, et tout étoit réglé pour son départ, lorsqu'une circonstance pensa ruiner tout ce système de l'agrandissement de Campillo. Le comte Dédi étoit nommé pour servir en qualité de lieutenant-général dans l'armée que devoit commander le duc de Montemart. Ce comte lui déplaisoit, parce qu'il étoit Français, qu'il avoit du mérite, et sur-tout parce qu'il entendoit parfaitement le métier de la guerre. Il représenta que le comte Dédi étoit l'ancien des lieutenans-généraux, que, si lui général venoit à tomber malade, il seroit contraint de livrer le commandement entre ses mains; qu'il ne convenoit pas à des généraux Espagnols d'obéir à un Français. Cette raison étoit capable de persuader la reine et Campillo; mais on ne la soupçonnoit pas bonne auprès de l'ambassadeur, que l'on croyoit ami à toute épreuve du comte Dédi. Campillo se tira d'embarras, en demandant à l'ambassadeur le sacrifice du comte. Il l'obtint, et Montemart fut content, et partit.

Cette perfidie de l'évêque à l'égard du comte Dédi fut en partie cause de la ruine de son crédit. Le comte avoit bien des amis à la cour.

Il étoit estimé de la reine, il étoit aimé de l'infant et de l'infante, il parloit à l'un et à l'autre avec beaucoup de franchise, et les instruisoit de tout d'une manière à les satisfaire. La princesse sur-tout fut sensible à l'espèce de disgrace qu'on faisoit éprouver à un homme qu'elle chérissoit. Celui-ci se servit de ces circonstances pour faire une ligue contre l'ambassadeur. L'infant et l'infante entrèrent dans la ligne, le comte de Peralada, grand chambellan du prince et madame la marquise de Leyde. Le comte lui livra une guerre ouverte. Il l'attaqua avec des armes d'autant plus supérieures, qu'il le connoissoit et savoit tout ce qu'il valoit. Il lui fit essuyer plusieurs confusions auprès des courtisans que l'évêque avoit trompés.

Cet état étoit trop violent pour un homme vain et présomptueux, pour qu'il ne fît pas tous ses efforts pour en sortir. Les coups qui lui nuisoient le plus partoient de la maison de l'infant. Il chercha tous les moyens de s'y faire une puissante protection. L'infante fut jugée capable de répondre à ses vues; mais il falloit l'engager dans ses intérêts d'une manière bien assurée. Il demanda des lumières

et des secours *à l'amour* QUI L'AVOIT SERVI TANT DE FOIS SI UTILEMENT. Il fut résolu qu'il ne négligeroit rien pour inspirer en sa faveur une forte passion à la princesse. Il redoubla auprès d'elle ses soins et ses assiduités. Il étoit à meilleure heure dans son appartement, il y restoit plus tard qu'à l'ordinaire, et tâchoit de se trouver souvent seul avec elle. Enfin le moment qu'il crut favorable arriva; il s'expliqua et parla clairement.

La princesse a dit depuis, que, quoique jeune et sans expérience, elle avoit pénétré toute l'adresse de son dessein; qu'elle avoit donné dans le moment toutes leurs valeurs aux sentimens que l'évêque vouloit faire paroître. Aussi lui répondit-elle avec bonté en lui représentant son devoir et son état; mais, comme il continuoit avec excès, elle se leva et lui dit d'un ton fier et menaçant : *Monsieur, si vous oubliez ce que je suis* ICI, *et ce que vous y êtes, respectez du moins la fille de votre maître, et ne m'obligez pas de vous y contraindre* (1).

(1) Paroles de Louise Elisabeth de France, infante d'Espagne, l'aînée des filles de Louis XV, née à Ver-

L'évêque

L'évêque fut anéanti par ces paroles.

La princesse appela du monde. On remarqua son émotion et le trouble de l'ambassadeur (Elle avoit alors dix-sept ans, et l'évêque en avoit quarante-trois). *Il étoit assis. Elle étoit debout.* Le silence de l'un et de l'autre ne laissa aucun doute qu'il s'étoit passé entre eux quelque chose d'extraordinaire. On se parla à l'oreille toute la soirée; mais la princesse éclaircit tout en racontant à madame la marquise de Leyde tout ce qui s'étoit passé. Cette aventure ne fut pas d'abord répandue, et elle ne l'a pas été trop dans la suite. Le parti avoit cependant trop d'intérêt qu'elle ne fût point ensevelie dans l'oubli. La reine en fut informée; le roi la sut, et on ne doute point qu'elle ne soit parvenue jusqu'au roi père de la princesse. L'infant n'a jamais fait mine de la savoir.

Quoique cette aventure ne fût pas publique, cependant bien des courtisans ne l'ignoroient pas. Les amis de l'ambassadeur le blâmèrent

---

sailles en 1727, mariée en 1739 à dom Philippe, infant d'Espagne, né en 1720 du second mariage de Philippe V, roi d'Espagne, avec Elisabeth Farnèse (*Note de l'éditeur*).

et lui firent des reproches. Il répondit qu'on le blâmoit trop légèrement, qu'il n'avoit jamais eu d'autre dessein que de marquer son respect à la princesse; que, pour le faire d'une manière qui pût lui plaire, il avoit employé *quelques termes de tendresse*; qu'il s'étoit cru autorisé à cela par la jeunesse de l'infante; que le peu d'expérience de cette princesse, et sur-tout la malice de ses ennemis, avoient fait trouver dans ses expressions celle d'une déclaration d'amour. C'est ainsi qu'il s'excusa auprès de la reine. Depuis cette aventure, l'infante l'a toujours reçu fort fièrement. Elle le fait rarement asseoir dans son appartement; et lorsqu'il entre chez elle, *elle appelle du monde* pour être témoin de sa conversation.

Bien des faits, ajoutés à cette aventure, ont démasqué l'évêque. Son crédit est détruit; les changemens du ministère de France l'ont écrasé. Il s'aperçoit de ses malheurs; il est de mauvaise humeur; il bat ses domestiques. Cependant comme on le connoît entreprenant, et intrigant à l'excès, on a peur qu'il ne trouve des ressources pour se rendre encore utile, ou se faire regarder comme tel (1).

(1) Cette instruction secrète, destinée au duc de

Portrait de M. de Vauréal, remis par Louis XV au duc de Richelieu, au retour de l'ambassadeur en France.

M. de Vauréal, après son ambassade, demandoit le chapeau de cardinal et aspiroit au ministère. Louis XV, secrètement indigné, composa une pièce que le duc de Richelieu se chargea de faire répandre. Elle est dans tous les recueils des noëls et des pièces de vers du temps. Les insurgés de Corse contre les

---

Richelieu, nommé ambassadeur en Espagne, fut communiquée à Louis XV, qui en fut indigné. Elle se trouve dans les pièces de la seconde Partie de la Chronique Scandaleuse, qui commence à la disgrace de M. le Duc, et finit à celle du duc de Choiseul. Composée par le maréchal de Richelieu, elle avoit servi pendant trente ans à amuser Louis XV, si curieux des anecdotes secrètes de son temps. J'ai jugé convenable de la supprimer. J'ai résisté pendant vingt ans à toute sorte de sollicitations pour la publier. Je prends l'engagement envers tous les individus poursuivis par les malheurs des temps de détruire ce monument des scandales du 18.e siècle. Me bornant à publier celle qui est relative à la minorité de Louis XV. Les mœurs de ces temps-là font partie essentielle de l'histoire de France, l'intérêt n'est que secondaire depuis cette époque (*Note de l'éditeur*).

Génois avoient nommé un roi, au lieu d'un général, dont le règne cessa le jour de sa défaite. C'est un brevet de premier ministre du roi Théodore que Louis XV donne à M. de Vauréal.

THÉODORE roi, à notre très-cher et féal le sieur de Vauréal, évêque de Rennes. La renommée nous a suffisamment instruit des rares qualités par lesquelles, sans naissance, sans protections et sans intrigues, vous êtes parvenu en France aux premières dignités, et de l'impudence avec laquelle vous affrontez les reproches et les dangers où votre conduite scandaleuse vous expose journellement. Nous avons donc jugé ne pouvoir acquérir un sujet plus propre à nous soulager dans les fonctions pénibles de notre administration; nous vous donnons en conséquence par ces présentes notre nomination à la dignité de cardinal, et nous vous créons notre principal ministre; vous enjoignant de vous rendre au plutôt près notre personne royale. Nous vous permettons de transporter dans nos états les filles, les épouses, veuves et religeuses que vous avez pu suborner dans le courant de votre vie. Si les princesses que vous aviez en vue conservent des ressentimens, vous regarderez

leur maison comme les rivales de mes états ; enfin les grandes instructions que vous avez reçues pour votre ambassade et qui vous ont donné une si grande célébrité, seront les bases de votre politique. Donné, etc. etc. etc.

Portrait de M. de Vauréal, par M. de la Condamine.

Les pièces qu'on vient de lire indiquent par quelles sortes de tempêtes sont tourmentées les personnes chargées d'un emploi éminent. A la mort les haines cessent, et la voix de la justice se fait entendre. M. de la Condamine, son successeur à l'académie, chargé de l'éloge historique de ce prélat, passe sous silence sa vie politique, et choisit l'époque de sa retraite pour y trouver des éloges. « L'évêque » de Rennes, dit-il, tandis que la bulle met- » toit le feu dans les diocèses, sut maintenir » le sien en paix. Il fut ferme sans intoléran- » ce, vigilant sans rigorisme, et détruisit plus » de jansénistes en paroissant ignorer leur » existence que ses zélés confrères par des » lettres de cachet.... Il versa les plus abon- » dantes aumônes dans le sein des pauvres de » son diocèse ; il prodigua des secours dans

» les temps de disette et de calamité. Ce qui
» reste aujourd'hui de ces infortunés verse
» des larmes, en prononçant son nom. C'est
» à lui que la Bretagne doit la sage adminis-
» tration pour la répartition et la perception
» de l'impôt : administration paternelle, telle
» que la dictoit la nature avant que la fatale
» théorie des finances en eût obscurci les prin-
» cipes. Il put être accusé de quelques écarts
» passagers. Ces écarts étoient l'effet de la sen-
» sibilité de son ame : enfin à tous les re-
» proches justes ou injustes qu'on pourroit lui
» faire, nous répondrons par ces seuls mots,
» faits pour imposer silence à la calomnie et
» à la médisance même : Il fut humain, il ai-
» ma et soulagea ses semblables, et s'il eut
» quelquefois, comme on l'a prétendu, un
» ton plus militaire que pastoral, il eut une
» indulgence, une bonté plus pastorale que
» militaire ; s'il y eut des taches dans sa vie,
» sa charité les a abondamment effacées (1) ».

(1) La religion et l'Académie s'accordent cette fois-ci ; et quand on réfléchira que la religion est encore une ressource assurée pour la vertu et le mérite, et un refuge après une vie agitée, immorale et décriée, pour se rétablir dans l'opinion des hommes, on béni

Portrait de M. de Vauréal, peint par lui-même.

« A peine sorti des routes sombres et épineuses de la politique (*disoit-il à l'Académie française, le jour de sa réception le 27 septembre 1749, à la place du cardinal de Rohan*), je me trouve tout à coup transporté dans le temple des graces et des muses. Mes yeux ont peine à en soutenir l'éclat. Assis au milieu de vous, je me vois environné de tous les talens, sans avoir celui de vous exprimer mon admiration. Jouissez de mon trouble, messieurs, il est votre ouvrage.... Je ne parlerai point des dignités et des titres de M. le cardinal de Rohan, suites naturelles de la plus illustre origine soutenue d'un mérite éclatant. Je ne les regarde que comme des moyens que la Providence avoit préparés pour le faire paroître avec avantage sur toutes les scènes du monde, et le rendre plus cher et plus utile à la société, à l'état, à la religion.... Destiné

---

le grand Restaurateur de la France, de l'avoir rendue aux désirs de beaucoup de gens de bien et aux besoins de la politique (*Note de l'éditeur*).

par la Providence à gouverner un de ces diocèses où l'hérésie du seizième siècle éleva autel contre autel, quelle situation pour un prélat zélé !.... Par la sagesse de son gouvernement, par ses soins, ses libéralités, *son autorité*, sa vigilance, il a arraché à l'erreur un nombre infini de familles; il a rétabli dans plusieurs églises le culte légitime..... Avec quelle ardeur a-t-il servi l'église de France dans ses malheureuses divisions auxquelles nous ne pouvons penser qu'avec douleur ? Il employoit la douceur et le talent de conciliation qui lui étoient propres ; calmant les inquiétudes des uns, contenant, quand il le falloit, la vivacité des autres.

L'Académie s'applaudit avec raison de voir la langue française devenue la langue dominante dans presque toutes les cours de l'Europe. Je vous apporte, messieurs, un hommage différent. En Espagne on ne parle point notre langue, mais on y lit avec avidité nos livres français ; c'est qu'on aime mieux apprendre de vous *à penser qu'à parler*.... Ainsi, messieurs, dans cette nation qui, en étendue d'esprit et en noblesse de sentimens, ne cède à nulle autre : vous avez des élèves dont vous

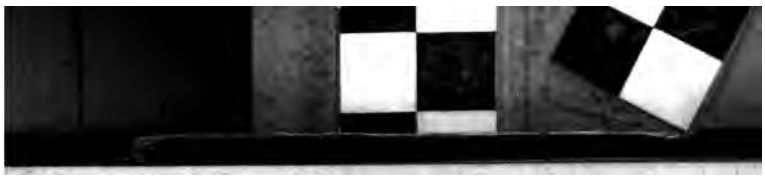

formez le goût et qui font gloire de vous avoir pour maîtres ».

Portrait de M. de Vauréal, par M. de Fontenelle, directeur de l'Académie.

« Ce que nous venons d'entendre, (*dit M. de Fontenelle à M. de Vauréal*) ne nous a point surpris ; nous savions, dès votre entrée dans le monde, qu'à beaucoup d'esprit naturel vous joigniez l'agréable don de la parole. . . Nous savions qu'après avoir été évêque de la capitale d'une grande province qui se gouverne par des états, vous aviez souvent exercé un genre d'éloquence peu connu parmi nous et qui tient assez du caractère de l'éloquence grecque et romaine. . . De Rennes vous avez passé de suite à l'ambassade d'Espagne où il a fallu employer une éloquence toute différente qui consiste autant dans le silence que dans les discours. La renommée, quoique si curieuse des affaires de cette nature et quoique si hardie à deviner, *ne nous a rien dit de ce qui s'est passé dans un intérieur où vous avez eu besoin de toute votre habileté. Seulement nous voyons que l'Espagne ne vous a laissé partir que revêtu du titre de grand de la première classe.*

(*M. de Fontenelle, jetant quelques fleurs sur la tombe du cardinal de Rohan, ajoute, en parlant des troubles de l'église dont il fut un des chefs*) : Les affaires de la constitution, ne fussent-elles que théologiques, seroient déjà d'une extrême difficulté. Un grand nombre de gens d'esprit ont fait tous les efforts possibles pour découvrir quelques nouveaux rayons de lumière dans les ténèbres sacrées; et ils n'ont fait que s'y égarer davantage. Peut-être eût-il mieux valu les respecter d'un peu plus loin ».

Portrait de M. de Vauréal, par M. d'Alembert, secrétaire de l'Académie.

La réputation de M. de Vauréal étoit réhabilitée. Fontenelle et la Condamine, sans toucher à l'homme d'état, avoient peint l'esprit et les bonnes œuvres de l'évêque. M. d'Alembert vient tout gâter. Il publie les anecdotes des chanoines et des apothicaires de Rennes, relatives à M. de Vauréal. Il les place à la suite de l'éloge de la Condamine, plein de dignité et de noblesse.

Portrait de M. de Vauréal, par J. L. Soulavie.

En réunissant cette suite de portraits du même individu, j'ai voulu montrer les difficultés d'écrire l'histoire et la destinée de toute personne chargée d'une fonction publique ou occupée des progrès des lettres et des arts. Il faut que la passion de gouverner et d'écrire soit bien énergique pour braver la méchanceté qui poursuit ainsi l'homme d'état et l'homme de lettres. Vous voyez dans cette série de portraits le ressentiment, la main invisible d'un prince qui veut perdre un ambitieux ; la malice secrète et jalouse d'un secrétaire de légation, qui divulgue des anecdotes obscures. Vous voyez la Condamine et Fontenelle étudier dans le personnage tout ce qu'ils trouvent de dignité pour tempérer l'idée qu'on a conçue de M. de Vauréal ; et vingt ans après, leur successeur à l'Académie vient jeter des nuages sur tout ce qui a été écrit sur M. de Vauréal.

M. de Maurepas, dans ses Mémoires, a laissé du prélat un portrait encore plus désagréable, et Filleul un autre que j'ai dû supprimer. Je vais essayer de dire ce que j'ai trouvé de plus avéré sur ce personnage.

Ce prélat avoit beaucoup d'esprit naturel. Elève du Palais-Royal, mêlé parmi tous *les roués* de la régence, il tenoit la grande facilité de ses mœurs du temps où il vivoit, et il en avoit tout l'audacieux. Il avoit été écarté de l'épiscopat par le cardinal de Fleury, qui vouloit rétablir la dignité et la décence dans le clergé et dans l'administration ; et il n'étoit que grand maître de la chapelle du roi, quand il osa, pour la centième fois, supplier le cardinal de Fleury de lui accorder un évêché. *Votre conduite vous en éloignera tant que je vivrai*, lui dit M. de Fleury . . . *Je vous déclare*, monseigneur, *que vous n'aurez jamais fait de meilleure œuvre*, répliqua l'abbé. — *Comment expliquez-vous cela ?* lui dit M. de Fleury. — *Ah ! monseigneur, c'est que je me convertirai : je ferai une retraite et une confession générale à St.-Sulpice.* — *A cette condition, je vous donne l'évêché de Rennes.*

Il étoit des intérêts de la France de ne pas perdre l'alliance de l'Espagne ; et monsieur le Duc avoit tout fait pour l'aliéner. On apprit de la reine quelques anecdotes qui annonçoient qu'elle pouvoit recevoir un favori des puissances ennemies. Philippe V vieillissoit, étoit dégoûtant, mélancolique. M. de Vauréal, galant,

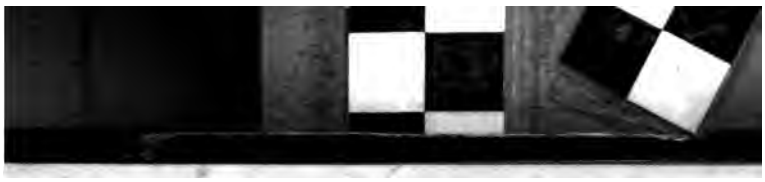

ingénieux, hardi et beau prélat, fut nommé ambassadeur. La reine avoit des inclinations autrichiennes. Les Anglais, pendant la guerre d'Espagne contre eux, avoient dans le cabinet de Madrid des ministres infidèles qui ne se cachoient pas; M. de Vauréal, dans cette position qu'il appele l'*enfer*, fut envoyé en Espagne; et ce qu'il y a de plus singulier, dans cette occasion, c'est d'entendre à l'Académie l'ingénieux Fontenelle lui dire avec grace et avec esprit toutes ses vérités en le recevant à l'Académie.

La renommée, lui dit-il, en présence de l'élite de la république des lettres et des grands de l'état, *la renommée ne nous a rien dit de ce qui s'est passé dans un intérieur où vous avez eu besoin de toute votre habileté. Nous voyons seulement que l'Espagne ne vous a laissé partir que revêtu du titre de* GRAND *de la première classe.*

On dit quelquefois que les discours de l'Académie sont insignifians. Le discours de Fontenelle unit le caractère à la ruse, et la série des discours académiques, à l'occasion de M. de Vauréal, est un des monumens de l'état de l'esprit humain à l'époque de 1749. On y voit le passage des idées dominantes et des princi-

pes de Louis XIV à ceux de la philosophie. Méditez les quatre portraits faits dans l'Académie. L'évêque de Rennes loue le cardinal de Rohan d'avoir converti les protestans de Strasbourg, suivant les deux méthodes, avec *autorité*, et avec *libéralité* et *sagesse*. Il dit sur les affaires de la bulle que le cardinal de Rohan les traita avec *ardeur*, avec *douceur*, avec *calme*. L'habile prélat de Rennes, grand observateur des nuances des mœurs du temps, connoît toutes les expressions qui pouvoient plaire à tant d'esprits divers; il ne juge point entre les deux siècles. Il loue Rohan d'avoir suivi et adopté l'*autorité*, qui caractérise le siècle de Louis XIV contre les protestans; et l'*ardeur* qui caractérise ses mesures contre le jansénisme. Pour plaire à la génération suivante, M. de Vauréal loue Rohan du système de *calme*, de *douceur*, de *libéralité* et de *sagesse* dans l'affaire des conversions.

On voit dans cette étude des pièces du temps que l'éloge public n'avoit pas plus de caractère que le gouvernement. On aperçoit que l'état et l'opinion publique étoient en litige, quand un prélat, un grand d'Espagne en France, un ambassadeur, étoient obligés de parler en public. On voit que la volonté générale obligeoit

déjà l'envoyé à mollir sur ses principes. Peut-être M. de Vauréal dit-il à l'Académie une naïveté en disant que l'Espagne préféreroit de penser en silence sur ses écrits, plutôt que de parler sa langue.

Fontenelle étoit arrivé au bord du tombeau, Il parloit en public pour la dernière fois ; plus ferme que M. de Vauréal, il disoit des choses décidées sur les affaires religieuses du temps. La loi du silence étoit bien connue sur ces sortes d'affaires. M. de Fontenelle ne disputoit pas : il ne parloit pas en janséniste ; il ne parloit pas en moliniste ; il tenoit en son pouvoir un évêque et un cardinal ; il les jugeoit. *Des gens d'esprit*, dit-il, *ont fait tous les efforts possibles pour découvrir quelques rayons de lumière dans les ténèbres sacrées ; ils n'ont fait que s'y égarer.* Fontenelle mourant nous léguoit l'incrédulité.

Loin de moi d'accuser des malheurs de l'état tant de personnages éclairés que l'on n'appela plus que *les philosophes !* Ils étoient tous Français ; et presque tous reculèrent d'horreur en voyant la révolution de 1792 : mais j'ai voulu indiquer l'époque où se fit la métamorphose des esprits dans la république des lettres. Je crois l'avoir indiquée dans mes

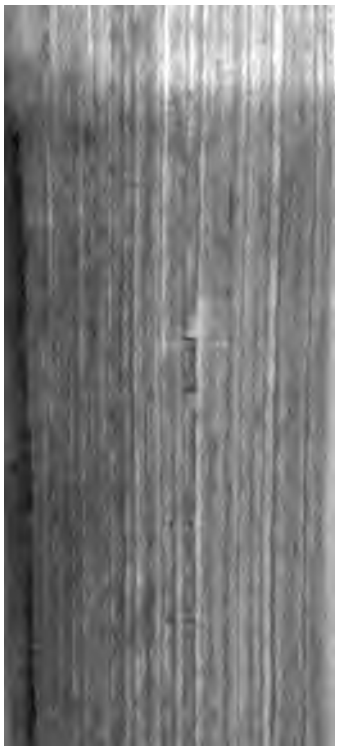

de M
ténèl
étude
l'hon
M
croya
minis
touch
voir
pléer
sabre
que
en pr

A M. le duc de Richelieu (*sans signature*).

Voici une pasquinade sur les *Menins* de monseigneur le Dauphin, nommés par le roi le 4 février 1745.

Pourquoi s'étonner des Menins ?
C'est un choix nécessaire
Pour exercer notre Dauphin
Aux talens de son père.
Talleyrand est chargé du soin
De donner l'art de plaire;
St.-Herem montrera de loin
Comment on fait la guerre.

Lorge et Froulay lui donneront
Un peu de sel attique;
Le fort de l'ami Puy-Guyon
Fera la politique.
Montaigu, d'un ton doctoral,
Prêche l'obéissance,
Vertu que le feu cardinal
Apprit au roi de France.

Lettre du cardinal de Tencin (1) *à M. le duc de Richelieu. Lyon, le* 3 *janvier* 1756.

Je profite, mon cher maréchal, d'une occasion favorable pour répondre à la lettre dont vous m'avez honoré le 25 de ce mois, qui m'a été ponctuellement rendue.

Quand le roi m'écrit, c'est toujours avec apparence d'amitié et de confiance. Depuis la copie que je vous ai envoyée, je n'ai point reçu de lettre de lui.

Si bien des gens sont intruits du projet en question, il est bien à craindre qu'il n'échoue, soit par indiscrétion, soit par méchanceté, soit par jalousie. Peut-être vous destine-t-on le commandement des côtes de la Méditerranée. Il est bien certain que personne n'est plus au fait que vous de tout ce qui regarde embarquement et descentes à faire.

Le garde des sceaux et le contrôleur-gé-

(1) M. le cardinal de Tencin, après une vie et un ministère très-orageux, s'étoit retiré dans son diocèse, avec une espèce de disgrace, à l'âge de 72 ans, le 8 juillet 1751. Il ne cessa néanmoins de se mêler d'affaires, et continua sa correspondance avec le maréchal de Richelieu. Il avoit été nommé ministre le 25 août 1742, et le cardinal de Fleury l'avoit indiqué au roi pour l'exécution des plans relatifs à l'église.

néral sont parties nécessaires, et M. d'Argenson le devient par rapport aux troupes. Si l'on parvient à une bonne descente, il n'est pas possible que l'on ne songe à placer le prince Edouard sur le trône.

Pour moi je regretterai toujours qu'on n'ait pas débuté par se saisir des places de la Bavière, et de marcher droit à Hanovre. Ce prince-là étoit plus susceptible de succès, que ne l'est peut-être celui-ci, ou l'on a de plus à lutter contre la nature qui peut être contre nous dans une horrible saison comme celle où nous sommes.

Le clergé mérite bien le m..... dans lequel il est tombé. Que résultera-t-il du recours au pape que j'ai amené au point le plus raisonnable, si le roi n'a pas de la fermeté? Mais l'aura-t-il vis-à-vis du parlement, du prince de Conti et du maréchal de Noailles, qui par malheur l'ont subjugué?

M. de Mirepoix n'a pas encore paru. S.-Priest se flatte qu'il vivra bien avec lui. Madame de P., qui l'aime fort, l'aura peut-être recommandé.

On dit que le mémoire sur les mariages des protestans à fait fortune à la cour.

Je ne puis assez vous dire, mon cher maré-

chal, à quel point je suis touché de votre amitié et de votre confiance, combien j'en désire la continuation, et combien je vous suis tendrement et inviolablement attaché! Je vous prie de m'accuser la réception de cette lettre qu'un homme, qui a été à moi et qui est présentement courrier, vous porte. Il vient de Marseille, où des négocians l'avoient dépêché.

Lettre du cardinal de Tencin à M. de Richelieu. Lyon, le 10 *août* 1756.

Je vois avec déplaisir, mon cher maréchal, votre retour encore bien éloigné. On croit votre présence sur les côtes de la Méditerranée absolument nécessaire par rapport aux opérations que l'amiral Hawke peut entreprendre, et aussi par rapport à l'embarquement des troupes qu'il paroît qu'on est déterminé depuis long-temps d'envoyer en Corse.

Je suis fâché que vous n'ayez pas paru à Paris et à la cour dans la première chaleur de l'enthousiasme où l'on étoit sur votre expédition.

Le roi ne pouvoit certainement rien faire de plus pour vous que ce qu'il a fait, et personne n'a crié; il n'en est pas de même des graces que vous avez procurées à votre armée; les

honnêtes gens et les gens sensés y applaudissent, quoiqu'ils trouvent quelque chose à reprendre dans la distribution.

Vous avez eu la bonté de me mander que Purigneu a eu deux mille francs d'augmentation de pension; il auroit mieux aimé le grade de maréchal de camp; la pension est toujours une bonne chose, je ne puis assez vous en remercier.

Vous ajoutez qu'au moyen de cette augmentation il en aura quatre, ce qui suppose que vous ignoriez qu'il en eût déjà trois, ou bien qu'il n'auroit eu que cent pistoles d'augmentation.

Je ne comprends pas plus que vous la distinction métaphysique que le roi fait de la guerre avec les Anglais, sans y comprendre le roi. J'imagine qu'au moins il fournit de l'argent au prince Edouard. Vous savez sans doute que ce prince a passé à Nancy, qu'il a demandé des secours au roi Stanislas, qui lui a fait donner douze mille francs. Je tiens cette anecdote-là du roi notre maître.

Vous savez que les affaires des parlemens et ecclésiastiques vont de mal en pis. Elles semblent s'acheminer à quelque grande révolution.

Vous connoissez, mon cher maréchal, mon tendre attachement, et mon entier dévoûment.

Lettre du cardinal de Tencin. Lyon, le 17 août 1756.

Il me paroît qu'on ne craint rien de la flotte anglaise, et qu'on est déterminé à faire passer des troupes en Corse, du côté de l'océan; je ne crois pas qu'il y ait d'autre objet pour l'année présente que de tenir l'Angleterre en crainte.

Les édits Bursaux n'étoient pas enregistrés le 11. Au contraire le parlement avoit de nouveau délibéré de faire des remontrances, malgré les ordres précis du 10 de S. M. de n'en point faire.

L'accession de l'impératrice de Russie à notre traité avec la cour de Vienne fait tomber les bras à toutes les autres puissances.

On n'est point encore décidé sur la réponse du pape.

Lettre du cardinal de Tencin. Oulins, le 12 octobre 1756.

Je ne vous ai point écrit, mon cher maréchal, que je m'étois adressé à M. de Moras,

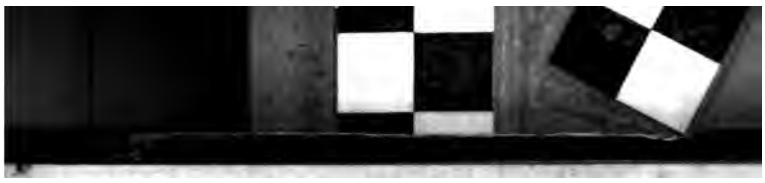

parce que ma lettre à laquelle il n'a pas encore répondu n'étoit que pour sonder ses dispositions. Je vous envoie copie de ce que j'écris aujourd'hui à madame la marquise de Pompadour, et je vous charge de ma lettre. Vous y verrez le véritable objet de ma demande. Je ne parle point de Pont-de-Vesle, parce qu'il a déjà une pension, ni de survivance de la mienne, comme je l'ai pourtant fait à M. de Moras, parce qu'il me semble que ce seroit une condition peu honorable pour le roi et pour moi. Le maréchal de Belle-Isle se joindra à vous, s'il est nécessaire. Il approuve fort ma demande, sans être au fait des détails dont je viens de parler.

Je suis fort aise que vous vous trouviez bien du lait. Le roi vous avoit trouvé maigri à votre retour de Minorque; j'espère qu'à votre arrivée de Fontainebleau, il vous trouvera engraissé. Quant à moi, l'air d'Oulins m'a entièrement rétabli.

L'évêché de Mâcon feroit bien notre affaire. Auriez-vous oublié que, lorsque le roi donne des emplois, il donne en même temps les talens pour les bien remplir?

J'avois espéré que les 24 mille hommes stipulés marcheroient en Westphalie, et non

en Moravie. Il me semble que cette diversion feroit un grand effet, et donneroit une furieuse inquiétude au roi d'Angleterre. Je me défierai des belles paroles de la czarine jusqu'à ce que je la voie en mouvement.

Je me suis réduit à dix mille francs pour les pensions, parce que je crois que c'est là le taux de celles que le roi accorde aux filles des ministres.

Lettre du cardinal de Tencin à madame de Pompadour, 12 octobre 1756.

Vos anciennes bontés, madame, autorisent ma confiance : le roi a coutume d'accorder des pensions aux filles de ses ministres, ne puis-je pas en solliciter pour des neveux ? Mes services, qui dans tous les temps ont mérité les témoignages les plus distingués de la satisfaction de S. M., semblent me permettre de prétendre à de pareilles graces. Je demanderois donc dix mille francs de pension à répartir sur trois neveux, six mille francs sur deux de mon nom, trois mille à chacun, et quatre mille pour un autre neveu, enfant d'une sœur, et qui a un véritable besoin d'être secouru pour pouvoir vivre à Paris où sa charge l'oblige de résider. J'ose me flatter que vous voudrez bien

m'accorder dans cette occasion vos bons offices. Vous ne sauriez douter, madame, du respect et de l'attachement avec lequel je suis, etc.

Lettre du cardinal de Tencin au maréchal de Richelieu. Lyon, 4 décembre 1756.

Je viens enfin de recevoir, mon cher maréchal, la lettre de M. de Moras que vous m'aviez annoncé. Elle est on ne peut pas plus honnête. Le roi ne laisse que neuf mille francs à ma disposition. J'écris à M. le contrôleur-général que je lui proposerai dans quelques jours la distribution des pensions qui me paroîtra la plus convenable. Voici celle qui se présente à moi: trois mille livres à d'Argental et deux mille livres à mes trois autres neveux. J'en aurois donné quatre mille livres à d'Argental, si le roi m'avoit accordé les dix mille livres que j'avois demandées et qui est le taux des pensions que le roi accorde aux filles des ministres. Les deux neveux de mon nom jouissent à peine de la moitié du revenu dont jouit d'Argental. Je ne me déterminerai cependant qu'après avoir reçu la réponse dont vous voudrez bien m'honorer.

Vous ne doutez pas, mon cher maréchal,

de la tendresse et de la fidélité de mon attachement.

J'attends avec impatience le dénoûment de la crise ou nous sommes (1).

---

(1) Ce dénoûment dont M. le cardinal de Tencin ne connoissoit pas la nature; cette crise qu'il ne peint pas; cette angoisse toujours répandue dans toute la France, la veille d'un événement, et que l'on ne peut ni expliquer, ni prévenir, précédoient de trente-deux jours l'époque du 5 janvier 1757. Ce jour-là le roi Louis XV en fut la victime. Il fut assassiné par Damiens. Cette lettre du cardinal de Tencin, qui exprime l'inquiétude universelle répandue jusque dans sa retraite à Lyon, est très-précieuse pour l'histoire. En étudiant (non les historiens qui ont écrit depuis), mais toutes les pièces officielles de 1756, on éprouvera le même sentiment que le cardinal de Tencin. J'ai tâché de l'exprimer moi-même dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu* et dans l'*Histoire de la Décadence de la Monarchie* (Paris, chez Bertrand et chez Duprat). *Note de l'éditeur*).

PORTRAIT HISTORIQUE

DE M. LE MARÉCHAL DE MAILLY,

Commandant le Château des Tuileries, le 10 Août 1792.

Tout ce que l'histoire nous rapporte des anciens chevaliers Français et des seigneurs les plus distingués de la cour de Louis XIV se trouvoit réuni dans la personne du maréchal de Mailly.

Né en 1708, il passa sa jeunesse avec les personnages les plus distingués de la fin de ce règne : il avoit fait en 1734 ses premières armes en Allemagne, sous le maréchal de Berwick, et sous des officiers supérieurs que Louis XIV avoit choisis et élevés en grade. Ceux de mes contemporains qui ont connu, quelque temps avant la révolution, les personnes les plus célèbres du même âge, le cardinal de Luynes, par exemple, le maréchal de Croy, le maréchal de Richelieu (quoique ce dernier soit l'homme des deux siècles à cause de la variété de son esprit et de ses goûts), reconnoissent qu'il y avoit dans leur ton, leurs maximes et leurs usages je ne sais quoi de religieux, de sentimen-

tal et de différent de ce qu'on a observé dans les grands du règne de Louis XV.

Le roi ayant confié alors à M. de Mailly le commandement du Roussillon, son administration, opposée aux mœurs du temps, fut bienfaisante, sage et prévoyante. *Dieu me préserve*, disoit-il, *de donner au Rousillon des académies! Cest une bonne université réformée qu'il lui faut. Quand les académiciens se permettent d'avilir les professeurs des universités, ces professeurs ont besoin de notre protection spéciale contre l'esprit novateur du temps.* Dans cette vue, il institua dans l'université de Perpignan des chaires d'histoire naturelle, de physique, de botanique et des jardins des plantes; en sorte que, plus les académies chargées par état du progrès des lettres et des connoissances humaines dédaignoient les professeurs des universités chargées de les enseigner, et plus le maréchal de Mailly voulut accorder de faveurs à l'ancienne manière d'enseigner les sciences exactes. On lui proposoit d'abolir deux chaires de scholastique, parce qu'on y enseignoit deux systêmes différens. *Dieu nous préserve*, disoit-il, *d'abolir ces asiles de la véritable liberté de penser. Ces formes contradic-*

toires de l'enseignement, ces argumens négatifs et ces défenses affirmatives indiquent la sagesse de nos pères. Préféreriez-vous d'assister à une séance académique où vous êtes obligé de garder le silence, d'admirer et d'applaudir quand le maître parle, quand les maîtres se louent, et quand ils enseignent toutes les opinions destructives du temps?

Il avoit observé que les maximes régnantes tendoient à détruire la hiérarchie de l'état et le mécanisme de la monarchie. *Les rangs doivent être placés dans des postes différens*, disoit-il; *mais ils ne doivent pas se distinguer par des haines héréditaires, par des querelles, ou des jalousies. La variété des conditions ne vient pas d'une différence d'humeurs; ni d'un orgueil injurieux établi dans les premiers rangs de l'état; ni d'un ressentiment haineux et vindicatif placé dans les conditions inférieures. Les différens états doivent se considérer et se servir réciproquement, comme sous Louis XIV.*

Les institutions du maréchal de Mailly en Roussillon, à cet égard, sont très-remarquables. Pour favoriser le tiers-état, il ouvre le port de Vendres; il fonde des hôpitaux; il établit des

manufactures et des foires ; il n'est pas de préfet impérial à qui l'étude de son administration ne pût être infiniment utile.

Le maréchal de Mailly étoit néanmoins le défenseur des prérogatives de son rang. Il savoit qu'il descendoit d'Anselme de Mailly, tuteur des comtes de Flandre, qui commandoit les armées de la comtesse Richilde en l'an 1070. Scandalisé de ce que la noblesse du Roussillon ne servoit pas le roi, il institua une école militaire d'où sortirent plus de cent gentilshommes. Marié trois fois, il ne voulut s'allier qu'avec des familles très-distinguées. Quand il épousa mademoiselle de Narbonne-Pelet, il voulut connoître à fond et en secret l'histoire de sa famille, consultant les différens auteurs qui travailloient à l'histoire de la France Méridionale. *Le roi,* disoit-il à l'un d'eux, *a demandé à M. de Narbonne s'il étoit* PELET; *et il lui a répondu en présence de beaucoup de courtisans :* SIRE, *il est aussi certain que je suis* PELET, *qu'il l'est que Sa Majesté Louis XVI est* CAPET. Cette réponse étoit agréable au maréchal de Mailly ; mais il vouloit connoître les bases d'une pareille assurance ; et quand il se fut bien convaincu par des monumens, que l'histoire de la maison de

Narbonne-Pelet descendoit des vicomtes qui régnoient en souverains, et *par la grace de Dieu*, sur la ville de Narbonne et autres possessions du Languedoc; *Comme je suis content*, disoit-il, *de la bonne réponse faite au roi par M. de Narbonne! le roi la méritoit.* M. de Mailly, dans un âge très-avancé, épousa mademoiselle de Narbonne-Pelet. Madame la maréchale de Mailly, dès ce moment, s'occupa avec beaucoup de sollicitude et de tendresse du bonheur d'un époux aussi vertueux. Elle s'en occupa dans les beaux jours de la monarchie comme dans les cachots de la révolution qu'elle voulut partager avec lui.

Instruit que les *Mémoires de Richelieu*, alors inédits, traitoient d'une manière très-étendue des amours de Louis XV et des quatre favorites de la maison de Mailly, M. le maréchal m'en demanda la communication. *Je consens*, lui dis-je, *à vous donner cette satisfaction et à vous lire cette partie la plus importante de l'ouvrage (parce que vous êtes incapable de désirer qu'on mutile l'histoire); mais je vous demande, monseigneur, une condition préalable, c'est que la communication ou l'examen soient contradictoires.* M. le maréchal appela tout ce qu'il

avoit de parens à Paris chez madame de Flavacourt, la cinquième des sœurs qui seule avoit résisté aux désirs et aux lettres du roi, et sur-tout aux sollicitations du maréchal de Richelieu.

Madame de Flavacourt présida cette assemblée. C'étoit une femme éclairée et pleine de religion, qui en remplissoit les devoirs avec une sévérité peu compatible avec son âge. Il y avoit dans son maintien et dans ses habitudes toute la dignité des dames de la reine épouse de Louis XV. Elle étoit d'une amabilité charmante dans sa conversation et d'une naiveté singulière dans le récit des anecdotes de son temps qu'elle faisoit avec beaucoup de grace et de réserve, pour ne dire que ce qu'il y avoit de convenable. Elle avoit une grande et belle taille. Sa figure étoit bien conservée en 1792, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle écouta avec attention, avec sollicitude, l'histoire de sa sœur Mailly la première des favorites du roi; celle de sa sœur Vintimille qui lui succéda, et celle de madame de Châteauroux qui vint après. Elle suivit attentivement les événemens de la mort de la duchesse de Châteauroux qu'un confesseur janséniste avoit fait chasser de Metz avec tant de scandale.

Le

Le maréchal de Mailly n'avoit pas écouté avec plaisir toutes ces anecdotes ; mais quand il m'entendit raconter les entreprises du maréchal de Richelieu chargé de gagner pour le roi le cœur de madame de Flavacourt ; quand il vit cette dame baisser les yeux au récit de la tentation du maréchal de Richelieu qui parloit d'un roi fidèle à ses quatre sœurs, qui soupiroit après la cinquième, et qui, parvenu à l'âge de trente-cinq ans en 1745, étoit beau comme Apollon ; quand il entendit ce fameux séducteur parler du culte dû à la favorite du roi, du rang de duchesse, du luxe de sa maison, des soins des potentats de l'Europe à lui plaire, des attentions de leurs ambassadeurs à lui faire la cour ; quand le maréchal de Mailly entendit madame de Flavacourt répondre à l'envoyé de Louis XV : *Est-ce là tout, monsieur le Duc ?.....Je préfère l'estime de mes contemporains :* M. de Mailly se lève, et d'un ton plein de dignité et de grace. *Madame,* lui dit-il, *vous aviez oublié toutes ces circonstances remarquables de votre vie : l'histoire de votre vivant rend ses hommages à l'union de la vertu et de la beauté. Je demande donc que votre portrait soit gravé dans cet ouvrage avec ces paroles si remarquables.*

Le marquis d'Estampes de la Ferté-Imbault, (vivant en 1809, et présent à la séance comme parent) communiqua le portrait de la marquise de Flavacourt qui fut gravé depuis à la tête du tome 7 des *Mémoires de Richelieu*, avec sa réponse remarquable.

Duclos, dans la Partie inédite de ses Mémoires, ne traite pas l'histoire des quatre sœurs avec impartialité; M. de Mailly en étoit offensé. *Je vous suis redevable*, me dit-il, *des anciens travaux historiques que vous avez faits pour moi; et si je ne vous fais pas des remercîmens des anecdotes que vous voulez conserver sur mes parentes, je vous en dois pour les soins que vous avez pris de dire qu'elles ne s'occupèrent que de la gloire du roi; qu'elles ne coûtèrent rien à l'état; et que madame de Mailly sortit de la cour sans avoir payé des dettes contractées pour les plaisirs du roi. Voyez avec quelle brutalité Duclos parle de ces dames dans ses Mémoires dont il existe à Paris trois exemplaires seulement: je vous prie de recevoir une copie de mes Mémoires particuliers, et les manuscrits originaux de ce Duclos, en cinq vol. in-fol.; j'espère que vous n'en permettrez la publication qu'avec une réfuta-*

tion équitable? Je la laisse à vos soins et à votre probité.

J'ai déjà publié le tome 1.er de cet historiographe, et je remplirai mes devoirs envers M. le maréchal, quand les scellés du comité de salut public encore apposés à Genève, sur les effets, les livres, les registres, le mobilier et les papiers de ma légation seront levés.

Toutes ces anecdotes avoient élevé depuis 1785 des discussions importantes sur les affaires de l'état que je conserve pour d'autres ouvrages; mais quand je présentai à M. de Mailly les remontrances du clergé assemblé en 1770 qui disent à Louis XV que les écrits du temps conduiront la France à une révolution plus terrible que celles d'Angleterre; quand je lui communiquai plusieurs observations analogues dans les mémoires manuscrits de St.-Simon, Hénault, Torci, Massillon, Rouillé, Maurepas, Rolland, d'Aiguillon, Fleury, Villars, d'Argenson, Duclos, et autres dont je conservois les copies ou les originaux: *Sachez, monsieur*, me dit-il, *que si jamais l'esprit du temps nous conduit à la nécessité de défendre le trône, nous mourrons tous avant le roi.*

Cette époque sanglante approchoit à grands pas, et quand le premier prince du sang, quand le clergé du second ordre ; quand la masse de la nation, qu'on appeloit *le tiers-état*, s'insurgèrent contre le monarque, contre la noblesse, le clergé et les parlemens ; quand la métaphysique du temps eut demandé : *qu'est-ce que le tiers-état* ? quand la jalousie et l'esprit d'égalité qui agitoient la France eurent renversé et confondu cette suite de dignités et de rangs d'où résultoit une si grande monarchie ; quand le maréchal de Mailly fut obligé de supprimer ses fières armoiries, autour desquelles on lisoit sur sa porte : *hogne qui vonra;* il me dit : *on a peut-être commis une faute à Versailles, quand on a perdu de vue cette classe de Français qui triomphe aujourd'hui avec tant de cruauté. Cette classe tenoit de la nature ses talens, et ses richesses de son industrie. On n'a peut-être pas fait assez d'estime à la cour de pareils avantages; et le cœur des Français, qui est fier et peu endurant, ne souffrant point le mépris impunément, en est demeuré vindicatif et ulcéré ; mais il y a dans la nation quelque chose de grand et de permanent que la classe des insurgés ne sait pas et ne peut pas faire* (GOUVERNER). *Le tiers-état a ren-*

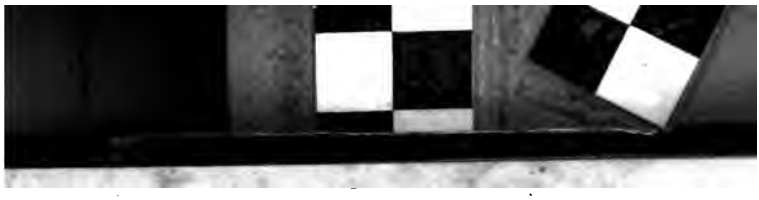

versé un heureux régime ; mais le régime qu'il a substitué le renversera ; car les Français sont industrieux : et dans dix ans vous verrez la monarchie se relever plus glorieuse et plus puissante.

M. le maréchal de Mailly dans ses calculs se trompoit de deux ans.

Quand il vit en 1790 quelques nobles émigrer à Londres, il ne put contenir son indignation. *Ce n'est pas là qu'est le trône*, dit-il, *ni l'arsenal qui doit le défendre. Georges III, comme ses ancêtres, est l'ennemi de la France ; s'il attire à lui le clergé et la noblesse, qui depuis Charles Ier n'ont pas cessé de traiter avec hauteur tout Anglais voyageur dans le continent, s'il comble ce clergé de ses largesses, c'est que l'Angleterre prépare en France des catastrophes qui arriveront quand le trône sera privé de ses appuis, que l'Angleterre lui ôte, une pièce après l'autre. Avant de déchirer la France, c'est la monarchie qu'il falloit dissoudre et déchirer. Voulez-vous connoître les dispositions des Anglais pour le roi et la reine de France ? Lisez les libelles de madame de la Motte publiés à Londres contre la reine. Quand cette princesse étoit puissante, l'Angleterre punissoit le*

lord Gordon, auteur des libelles répandus contre elle. La reine est devenue malheureuse, et madame de la Motte, marquée notoirement de la main du bourreau, reçoit un asile à Londres, et publie des brochures diffamantes contre la reine.

M. le maréchal ne pensoit pas ainsi de l'émigration en Allemagne. Car s'il aimoit tendrement le roi, s'il avoit résolu de répandre pour lui la dernière goutte de son sang, il respectoit la reine, et il croyoit à la promesse de cette princesse, QUE LES ÉMIGRÉS ET LES AUTRICHIENS VIENDROIENT DÉLIVRER LA FRANCE. Cependant le maréchal de Mailly refusa d'émigrer; l'idée d'un roi abandonné à Paris sans clergé et sans noblesse étoit pour lui une absurdité révoltante.

Louis XVI avoit pour M. de Mailly une espèce de vénération. Ce prince, qui voyoit l'Angleterre, Nécker, d'Orléans et trente notables agitateurs bouleverser son royaume, avoit reçu des avis que les Anglais avoient résolu de démembrer la France et de s'établir dans le continent. Bien assuré de la fidélité du maréchal de Mailly, le roi lui confia la défense littorale de son royaume. Il lui donna le commandement des quatorzième et quinzième divisions militaires, qui s'étendoient

depuis Montreuil jusqu'à Avranches, et du côté du continent depuis Péronne jusqu'à Alençon. Son quartier-général étoit à Abbeville. *Je suis tranquille de ce côté-là*, lui disoit le roi, *si les Anglais se présentent, vous avez des canons.*

Le roi lui avoit donné la décoration de ses ordres, et l'avoit créé maréchal de France. A chacune de ces promotions, M. de Mailly avoit témoigné l'opinion qu'il avoit de lui-même en choisissant, pour être secondé, des personnages d'une haute naissance. Dès 1783 il avoit nommé son écuyer M. de Jullien-de-Vinesac, d'une famille très-ancienne. Pour ses aides de camp, il ne voulut que des gentilshommes descendans ou alliés de souverains. Le premier fut le colonel Torelli des comtes de Guastalle, maison ancienne, illustre, alliée à celles d'Est, de Würtemberg et de France. Le second étoit le lieutenant-colonel d'Aubusson-la Feuillade, aujourd'hui ambassadeur près la cour de Naples, dont l'antique race avoit produit le fameux grand maître de Rhodes. Le troisième étoit le chevalier de S.-Simon, descendant des anciens comtes de Vermandois.

Peu de temps après ces promotions, le roi partit pour Montmédy. On vit alors tout ce qu'il y avoit de grands dans l'état-major se

jeter dans le parti de l'assemblée nationale, les uns par affection, les autres en apparence et plusieurs par l'effet de la terreur dominante. On vit les Liancourt, les Beauharnais, les Custine, les Choiseul-Praslin, d'Aiguillon, Toulongeon, Montmorency, Châteauneuf-Randon, Sillery, Champagni, Crillon, Crussol, Lusignan, Lafayette, Montesquiou, Castellane, Rochechouart, Rochegude, Batz, Colonne, Boufflers, de Luynes, Biron, La Tour-Maubourg et tant d'autres, venir à la barre de l'assemblée.

Le maréchal de Mailly agit bien différemment. Il envoya sa démission de commandant de la quatorzième et quinzième divisions.

L'autorité est mobiliaire, fragile et viagère, dans les monarchies qui confient la totalité de la puisance publique à des individus amovibles.

L'autorité est constituée au contraire d'une manière sage et prévoyante dans les empires qui attachent de certaines portions de la puissance publique à des corps héréditaires et à des corps permanens, alliés et contemporains d'une dynastie. La longévité de l'ancienne France résultoit de la sage répartition de ces deux sortes d'autorité publique. Ceux qui ont médité en 1791 sur ces phénomènes de la dis-

solution de l'état ont pu juger que, si la première sorte d'autorité, amovible de sa nature, avoit donné à la France la vie, l'activité, l'industrie et la puissance, la nation tenoit de la seconde sorte des pouvoirs publics la maturité, la sagesse, le perfectionnement et la permanence de ses institutions politiques; en sorte que si, dans l'état ainsi établi, l'une de ces puissances se permettoit des excès, elle étoit avertie ou réprimée par l'autre, et réciproquement. En méditant sur toutes les révolutions Françaises, c'est peut-être la réflexion la plus utile et la plus générale que l'on en puisse retirer; car, depuis Clovis, leur balancement nous a conservé la monarchie. Deux grands phénomènes viennent de confirmer ces observation élémentaires.

Voyez quelle est en 1806 la destinée ultérieure de Frédéric le Grand, de ce philosophe incomparable qui travailloit, dit-on, au perfectionement des institutions humaines. Ce prince se croit puissant, parce quil commande directement et sans opposition sur chaque individu de sa monarchie, et vous voyez cette monarchie se réduire en fumée après trois siéges et deux combats. Frédéric avoit placé toutes les autorités et toutes les résistances à la destruction, dans l'état-major de ses troupes, et si le

nom de sa monarchie n'est pas effacé aujourd'hui de la liste des couronnes, elle en est redevable à la seule générosité personnelle du conquérant.

Voyez d'un autre côté la résistance variée, savante et opiniâtre qui résulte en France et en Espagne de la sage classification de la puissance publique, et de la position relative des fonctions *héréditaires* et des fonctions *à vie* ou *amovibles* :

Des *fonctions perpétuelles* et des fonctions *périodiques* :

Des fonctions *secrètes* et des fonctions *publiques* et *générales* :

Des fonctions *versatiles* et des fonctions *locales*.

En France en 1789, en Espagne en 1808, un clocher, un donjon sont des espèces d'étendards, des centres de résistance, que la sagesse primitive *de nos pères avoit établis* pour le maintien de l'édifice. Plus habiles que les anciens dans l'art de constituer les états, ils avoient imaginé d'attacher des opinions, des droits et des traditions immuables à une tour, à un monument. En France la couronne étoit toute environnée de pareilles redoutes. Si l'armée française veut s'établir en Espagne en 1807; si le peuple Français s'insurge en 1789,

des obstacles de cette nature établis de toutes parts défendent pied à pied l'objet qui est en litige. Dites à la métaphysique qui dénatura par ses analyses tout ce qui étoit bien ordonné, et qui trouvoit en 1789 ces institutions gothiques, de vous délivrer du péril où toutes ses observations insidieuses conduisent les nations.

Méditez sur tous les élémens de la dissolution de notre ancienne monarchie, en 1791. Analysez, décomposez de votre côté le triple serment des anarchistes, fait *au roi*, *à la loi*, *à la nation*, et apporté de Londres en France par d'Yvernois, Clavière et Duveray, conseillers de Mirabeau. Pour détruire le serment de fidélité à la couronne, ils le divisent. Etudiez maintenant l'épreuve du serment de l'anarchie. Ceux qui l'ont prêté perdent la boussole au premier événement. Si le roi, qu'ils tiennent prisonnier au château des Tuileries, et qu'ils laissent insulter par la populace, se dégage de ses liens, s'il part pour Montmédi, ou s'il tente de se rétablir à la tête des dignitaires qui ont déja pris la fuite; s'il n'y a plus en France en 1791 qu'un corps législatif éphémère avec lequel le prince est engagé dans un litige mortel, que fait l'état-major de l'armée, portion encore intacte de cette monar-

chie? Dans cet état de détresse, le roi a pris un chemin; l'assemblée nationale en suit un autre ; le ministère est dénaturé ; le corps législatif organise l'anarchie; l'état-major, composé des Montmorency, des Crussol, des Broglie et autres qui méritent de l'histoire toutes ses animadversions, n'est plus avec le roi. Il est à l'assemblée législative. Ce qui reste de la cour de France dans l'état-major des armées est à la barre et s'y parjure. La nature de ses fonctions étoit essentiellement destituable et soumise au roi : et il se constitue ; il s'amalgame avec la loi. *La cour de France à la barre* étoit un événement scandaleux et inouï qui ne fut ni senti ni médité. La confusion de la noblesse qui s'unit en 1789 au tiers-état avoit été le premier tableau de la dissolution de la puissance effective de la monarchie. Le serment des nobles arrivés à la barre en 1791 en est le second. Un seul chevalier Français, le maréchal de Mailly, observateur de cette dégradation, envoyant à l'assemblée sa démission, lui apprit qu'il y avoit encore dans cette monarchie délaissée et expirante quelques palpitations, et que les maximes héréditaires de la monarchie étoient moins versatiles que ses offices militaires amovibles.

Après des épreuves et des analyses de cette nature, le pouvoir de l'état touchoit à sa ruine. Cette main invisible qui avoit attiré en Allemagne les premiers ordres de l'état, cette main ennemie qui avoit organisé contre eux les masses insurgées des faubourgs, et qui avoit opposé à l'armée royale une garde révolutionnaire et nationale, dirigeoit ses coups contre l'assemblée elle-même. Depuis qu'elle avoit accordé quarante vaisseaux de ligne à Louis XVI, pour défendre l'Espagne, sa perte étoit résolue. La France n'avoit plus à Londres sa police observatrice que les événemens de 1789 avoient détruite ; et Guillaume Pitt en avoit une à Paris dont il étoit le moteur. La liste de proscription de 1789 étoit fermée et remplie, il en commençoit une seconde, celle de 1792. Il ne restoit plus alors à Paris de l'ancienne monarchie qu'un petit nombre de familles fidèles au roi; et il ne restoit à la monarchie constitutionnelle qu'une assemblée législative toute déchirée de factions. Les haines des deux partis attachés à ces deux monarchies avoient conduit la France à un état de crise et de détresse, que l'approche de l'ennemi empiroit. On appeloit la dernière, par dérision, la *monarchie des feuillans*, comme les Anglais avoient appelé leur dernier par-

lement, *le parlement* croupion : le roi étoit arrivé au bord du précipice (1).

A minuit, le 10 août, le tocsin sonne. Mandat, qui réunit dix-huit cents hommes constitutionnels autour du château, pour défendre le roi, mandé à la municipalité, est massacré et jeté dans la rivière. Dans les faubourgs les hommes du 14 juillet, du 5 octobre et du 20 juin s'étoient renforcés de gens sans aveu appelés des ports de Marseille et de Brest, qui s'avançoient vers le château sur des colonnes. L'état-major de la constitution, assermenté à la barre en 1791, étoit dissipé. Le maréchal de Mailly, âgé de quatre-vingt-cinq ans, à la vue des dangers du monarque, étoit accouru pour le servir. Six à sept cents gentilshommes, résolus de mourir ou de rétablir la monarchie, l'environnoient. Louis confie au maréchal le commandement de ses troupes, la défense du château, et passe la revue. Marie-Antoinette lui dou-

(1) M. le maréchal ayant changé à mon égard, je lui renvoyai, le 7 août 1792, les manuscrits de Duclos et les siens. J'ajoutai les *manifestes du duc de Brunswick et du roi de Prusse ;* la gravure des potences de Bouillé, une carte de France déchirée en six lambeaux et cette inscription sur une feuille volante : *Ob suorum, non ipsius, stultitiam atque felloniam restitutio.* M. de Mailly me renvoyant les manuscrits, ajouta une copie de son brevet de maréchal de France, avec cette inscription : *Ob ipsius mansuetudinem et ignorantiam restitutio altera.*

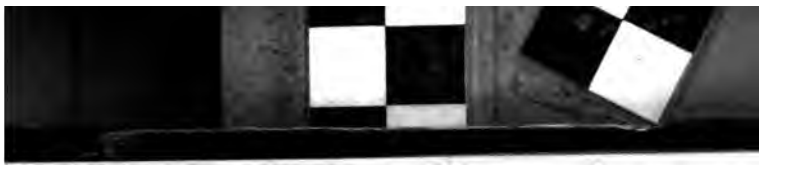

nant un pistolet qu'elle prend à la ceinture de Backmann, lui dit : *monsieur, c'est le moment de vous montrer.* Mailly saluant le roi de son épée, ajouta : SIRE, *nous voulons relever le trône ou mourir à vos côtés. Jurez de nous commander.* Le roi se couvre, tire l'épée et le promet. Rœderer au contraire écartant d'un ton impératif la noblesse que la constitution avoit éloignée des affaires d'état, en rendant toutes choses *amovibles*, demande au roi un conseil privé, lui montre les dangers de la crise, lui propose une retraite dans le corps législatif, et promet de l'y conduire. Louis adopte ce parti. La reine, dont les yeux étoient pleins de fureur et baignés de larmes, obligée de le suivre, demandoit ce que deviendroit le roi. Un tiers des gentilshommes répandus dans les appartemens, voyant partir le monarque, le suit. Ce qui reste de brave noblesse, ferme autour de Mailly, lui demande ses ordres et veut lui obéir.

Le maréchal, voyant mutiler son parti, dit à ce qui l'environne. *Voilà le reste des braves, voilà le reste de la noblesse. Le poste d'un général et de ses compagnons d'armes est dans le lieu où la couronne est attaquée et en péril.*

Ce foible parti n'avoit pas fait toutes ses

pertes. A neuf heures les canonniers, fort républicains de leur naturel, voyant le château abandonné du roi, unissent leurs canons à ceux des fédérés qui n'en avoient que deux alors, et les braquent ensemble contre le château.

La gendarmerie commandée par Raimond avoit promis de défendre le roi. Appelée par les cris d'une multitude spectatrice et sans armes, elle quitte le champ de bataille et se retire au Palais-Royal. La noblesse et les grenadiers royaux étoient mêlés. Appartenant à deux partis, ils se suspectoient réciproquement. Le maréchal de Mailly s'avançant près de leur commandant, et lui touchant la main comme pour l'éprouver : *Vivent les grenadiers Français!* lui dit-il. *Vive mon général!* lui répond cet officier. Mailly se confie à cette assurance.

Le vieux d'Affri, mandé par la reine pour la défense du château, lui avoit répondu que les Suisses ne pouvoient tirer sur des Français; mais Zimmermann et Bachman le suppléoient. Le baron de Menou, Boislieu, de Rhulières, de Laleu, Verdières, commandoient une gendarmerie de six cents hommes à cheval. Viomenil et Castelja, Clermont-

d'Amboise

d'Amboise, Puy-Ségur et Pont-l'Abbé recevoient les ordres du maréchal de Mailly. On voyoit de toutes parts des groupes de Parisiens sans armes et curieux des événemens. Les artistes les dessinoient. Des journalistes et des gens de lettres en prenoient des notes. Partout régnoient le silence et l'effroi. On voyoit des commandans aller et venir pour donner et recevoir des ordres.

Les royalistes du château voyant le fanatisme s'aguerrir, se préparent au combat. Le brave Mailly, parcourant les rangs et les divisions, ne leur disoit plus que ces mots: *vaincre ou mourir, messieurs, vaincre ou mourir.*

A neuf heures et un quart, les fédérés, sous les ordres du général Westermann, enfoncent les portes et pénètrent dans les cours. Un brigand, nommé *Fournier l'Américain*, les met en bataille en face du château. Ces carrés informes de révolutionnaires armés de piques, de faux, de fusils s'avancent et reculent sans symétrie comme pour s'essayer. Les Suisses et les fédérés commencent l'attaque par des invectives. Deux fédérés plus hardis, munis de piques à crochet, arrachent deux Suisses factionnaires de leurs postes. Les Suisses voisins, aux ordres de Tusler et Castelberg, voyant

cette insulte, se mettent en bataille sur les marches du péristile, sur le perron de la chapelle et abattent les piques qui accrochoient. Le bruit de la décharge devient le signal du combat. Les nobles, les Suisses, les grenadiers et les gens du château tirent d'en-haut, d'en-bas, des fenêtres, des balcons et des toits. La multitude répond par des canonnades et des coups de fusil. Ce combat dure une heure, et la victoire ne peut se déclarer. Le péristile et l'escalier étant couverts de mourans et de cadavres, les fédérés grimpent dessus, et inondent les appartemens. Dans ces momens de furie, ils massacrent les Suisses; ils égorgent les domestiques du château; ils inondent le palais du sang des royalistes. Rœderer avoit conduit la famille royale à l'assemblée nationale. Le roi, réduit dans une loge de journaliste, ému du bruit du canon, de la terreur de l'assemblée et de l'effusion de sang répandu pour défendre sa cause, envoie d'Hervilly porter aux Suisses l'ordre de finir ce combat. Les paroles de Louis qui descend du trône et ne peut y remonter que par la victoire, étoient des ordres d'humanité qui ne purent parvenir à travers tant de désordres. A la fin la valeur cède à la furie, et le courage

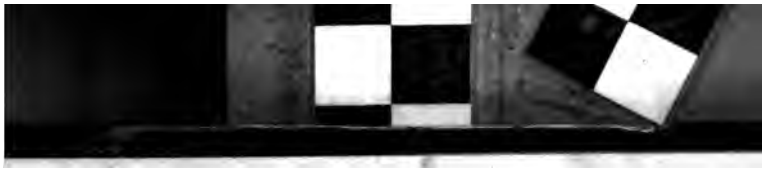

sentimental de l'élite de la noblesse française, à la férocité de la multitude. Les royalistes sont vaincus. Procrits dès ce moment jusqu'au règne de NAPOLÉON, errans, fugitifs, soigneux de se cacher, la liste des défenseurs du château n'est pas connue. On sait qu'ils étoient six cents, presque tous de la noblesse la plus illustre ou la plus ancienne, qu'ils furent obligés de taire les traits de leur courage. Ceux qui échappoient au carnage sortoient par la grande galerie: les autres gagnoient l'escalier et la grille de la reine, s'évadant deux à deux par une petite porte de fer qu'ils brisèrent, essuyant, pendant la défilade, et tout désarmés qu'ils étoient, les fusillades des fédérés.

Cette victoire complète ne contenta pas le vainqueur. Pour satisfaire la populace Parisienne altérée de sang, les fédérés envoient soixante Suisses faits prisonniers à la municipalité qui dirigeoit les mouvemens de cette journée. On disoit qu'il falloit encore du sang pour appaiser la colère du peuple. Ils furent tous masacrés ou fusillés à la maison commune.

Le maréchal de Mailly, perdu au château dans la mêlée pendant ces massacres, don-

noit des ordres et se battoit. M. de Pomar, gentilhomme, qui avoit servi sous lui dans la guerre de sept ans, et qui faisoit au château les fonctions d'aide de camp, fut tué à ses côtés, et jeté par les fenêtres. La figure du maréchal arrêtant la main d'un fédéré qui avoit le bras levé pour le tuer, cet homme lui demande qui il est, le saisit, affecte de le maltraiter, lui dit de garder le silence, divise la foule, et le conduit sain et sauf dans son hôtel.

Dénoncé et arrêté peu de jours après et conduit à sa section, les réponses de Mailly, son nom, son âge, sa figure vénérable intéressent de nouveau ceux qui l'interrogeoient. M. le maréchal échappa ainsi à la journée du 2 septembre. La vue d'un vieillard touchoit encore les révolutionnaires de 1792; mais retiré dans un département où commandoit un représentant du peuple, nommé André-du-Mont, ce jeune homme altéré du sang des royalistes en 1793 et du sang des républicains l'année suivante, jeta dans une prison M. de Mailly le 26 septembre 1793. Madame la maréchale, pleine de courage, voulut en partager avec lui les douleurs et les dangers; et peu de temps après, l'infâme Joseph Lebon, autre représentant du

peuple, termina les jours glorieux du maréchal de Mailly en l'envoyant à l'échafaud. Ce vieillard vénérable eut la force de s'écrier avec assurance à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en fixant l'instrument de sa mort : VIVE LE ROI ! *Je le dis comme mes ancêtres.* Son brevet de maréchal de France que je joins ici est un état des services qu'il avoit rendus à sa patrie.

Pendant l'impression de cet ouvrage, son fils, Adrien-Augustin - Amalric de Mailly, né en 1792, est nommé élève de l'école de St.-Cyr. Les gouvernemens haineux, exclusifs et proscripteurs sont passés. Sous l'Empereur NAPOLÉON, la route des honneurs est ouverte à tous les Français sensibles à la gloire de servir la patrie (1).

---

(1) Cette notice historique est tirée d'un manuscrit intitulé : *Dictionnaire des principaux personnages qui se sont fait un nom dans l'état ou dans la république des lettres, depuis* 1774 *jusqu'en* 1800, *par* J. L. SOULAVIE.

BREVET *de l'Etat et Office de Maréchal de France, pour M. le Comte de Mailly-d'Haucourt.*

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut : Les droits les mieux fondés aux premières dignités de l'état sont ceux que réunit un militaire d'une naissance illustre qui, parvenu de grade en grade à celui d'officier-général, s'est dévoué pendant le cours d'une longue carrière à la défense de la patrie, et qui, blanchi dans les camps, a donné des preuves multipliées de zèle et de valeur. Nous remplissons le vœu de la nation en lui conférant le titre le plus glorieux, celui de Maréchal de France. Le sieur Augustin-Joseph, comte de Mailly-d'Haucourt, chevalier de nos ordres, l'un de nos lieutenans-généraux en nos armées, lieutenant-général commandant en chef en notre province de Roussillon, ayant mérité cette haute dignité par la distinction de ses services, nous avons cru qu'il étoit de notre justice de la lui accorder. Il commença à servir dès 1726, en qualité de mousquetaire, et après avoir rempli les

fonctions d'enseigne au régiment de Mailly, et avoir été employé dans l'état-major de ce corps, il fut nommé successivement guidon de la compagnie des gendarmes de la reine, sous-lieutenant de celle des chevau-légers de Berry, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berry, et capitaine-lieutenant de celle des gendarmes Ecossais. La guerre s'étant déclarée en 1733, il servit la même année au siége de Kell, se trouva en 1734 à l'attaque des lignes de Stolhoffen, ainsi qu'au siége de Philisbourg, à l'affaire de Clauzen en 1735, et au mois de février 1740, il fut décoré de la croix de Saint-Louis. La guerre ne fut pas plutôt rallumée en 1741, qu'il passa à l'armée qui étoit sous les ordres du maréchal de Maillebois en Westphalie, d'où il marcha avec elle sur les frontières de la Bohême et de la Bavière. Il se distingua à l'attaque de Damnis, servit au siége de Braunaw, et rentra en France avec la gendarmerie, au mois de janvier 1743, pourvu du grade de brigadier par brevet du 20 février suivant : il se trouva à l'affaire de l'île de Reynach, et il concourut à la défense de l'Alsace. On le vit donner des preuves de l'intrépidité la plus rare le jour de l'attaque des lignes de Veissembourg. Un régiment de

cavalerie et un autre de dragons venoient d'être mis en désordre par un corps de cavalerie des ennemis : il fond sur cette troupe à la tête de cent-cinquante gendarmes, et il la repousse jusques dans ses lignes. Une troupe d'infanterie marche au secours de ce corps. Il charge de nouveau la cavalerie qui s'étoit ralliée, la met en fuite pour la seconde fois, fait éprouver le même sort à l'infanterie, et reprend quarante officiers qui avoient été faits prisonniers : quatre-vingt-quatorze gendarmes perdirent la vie dans ces différentes charges, et M. le comte de Mailly y eut un cheval blessé sous lui. L'honneur qu'il s'étoit acquis lui mérita des éloges du feu roi, auquel il fut présenté quelque temps après cette action, et qui lui accorda une pension de trois mille livres. Il se trouva à l'affaire de Reischewaux et au siége de Fribourg. Créé maréchal de camp le premier mai 1745, il servit en cette qualité aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, Dondermonde et d'Ath, il passa à l'armée d'Italie en 1746, et il commanda un corps de réserve qui, après l'affaire d'Asti, contint les ennemis sur le Tanaro. La colonne droite de l'armée fut sous ses ordres à la bataille de Plaisance ; il battit les ennemis qui lui étoient opposés, les força dans leurs re-

tranchemens sur la Trébie, et il emporta le château d'Orsolingo : mais le centre de l'armée ayant été défait, et sa colonne se trouvant coupée, ce revers n'ébranla point son courage. Sachant que l'armée faisoit sa retraite sous Plaisance, il se détermina à marcher vers cette ville : il déploya dans cette occasion tous les talens qu'on pouvoit attendre du général le plus expérimenté et le plus brave. Un corps de cavalerie tente vainement de lui fermer le passage, il le charge, perce à travers les ennemis ; leur enlève quatre pièces de canon, fait cent cinquante prisonniers, et rejoint l'armée : chargé bientôt après de reconnoître celle du roi de Sardaigne, il lui donna le change par la sagesse de ses dispositions, et après l'avoir mis dans l'impossibilité d'entamer sa troupe dans sa retraite, il arrive sur les bords du Pô, où il reçoit ordre de marcher au combat de Tidon. Il ne put y arriver que vers la fin, et il le termina avec son corps de réserve. Le commandement d'une partie des arrières-gardes de l'armée lui fut confié depuis Gènes jusqu'en Provence, et il contribua à la défense de cette province ainsi qu'à la reprise des Isles de Sainte-Marguerite. Les troupes du roi de Sardaigne éprouvèrent de nouveau

sa valeur au passage du Var ; il y força deux de leurs bataillons. Il servit à l'affaire de l'Assiette à la tête de la colonne gauche de l'armée : le corps qui étoit sous ses ordres y perdit dix-huit cent soixante-quinze hommes, et il y reçut lui-même un coup de feu à la cheville du pied. Des preuves aussi multipliées de talent et de courage méritoient une récompense : le gouvernement d'Abbeville lui fut accordé à ce titre par le feu roi le 1er septembre 1747 ; la valeur et la capacité qu'il avoit montrées en différentes occasions lui firent déférer le commandement de l'arrière-garde de l'armée : il marcha avec les grenadiers vers Briançon, contint les ennemis, se porta dans le comté de Nice, et se trouva au combat de la Roya. Le feu roi, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, l'éleva au grade de lieutenant-général de ses armées le 10 mai 1748 ; le nomma inspecteur général de sa cavalerie et de ses dragons le 21 mars 1749 ; et disposa en sa faveur au mois d'août suivant de la lieutenance générale et du commandement en chef du Roussillon. La guerre s'étant déclarée de nouveau, il fut employé en 1757 à l'armée qui étoit sous les ordres du maréchal d'Estrées, se trouva à la bataille d'Hasteimbeck,

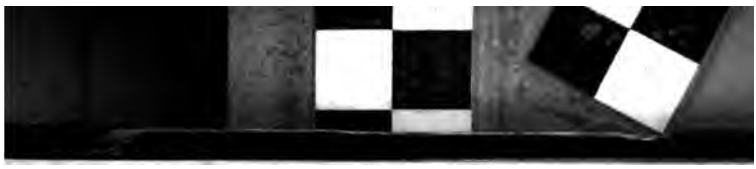

et la seconde colonne de la droite qu'il commandoit y emporta une batterie des ennemis. Minden pris, il joignit sous Hanovre l'armée dont le commandement avoit été confié à notre cousin le maréchal, prince de Soubise. La bataille de Rosback, si fatale à la France, donna un nouvel éclat à sa réputation. Il s'y signala par des prodiges de valeur à la tête de deux brigades, fit partager nos pertes aux ennemis, tailla en pièces leur gendarmerie, et ne fut fait prisonnier qu'après qu'il eût été blessé à la tête d'un coup de sabre, et renversé à terre sans connoissance. La liberté lui est à peine rendue, qu'impatient de se distinguer de nouveau, il se rend à l'armée d'Allemagne, fait les campagnes de 1761 et 1762, et se trouve aux affaires de Corback, de Soest, d'Unna, de Filinghausen, à la reprise de Cassel et aux combats de Grebestein, de Fridberg et d'Amenebourg. Au retour de la paix, il repasse en Roussillon, joint aux talens du guerrier ceux de l'administrateur, et assure le bonheur de cette province. L'enseignement public, l'éducation des enfans destinés à la carrière militaire, le commerce, le rétablissement du Port de Vendres, les routes, la défense des côtes, toutes les parties enfin de l'administration ont

été tour à tour l'objet de ses soins vigilans. Les établissemens sans nombre qu'il y a formés, dont plusieurs à ses propres frais, sont autant de monumens de son zèle, de son humanité, de sa bienfaisance et de ses lumières. Le feu roi l'établit en 1771 directeur-général des camps et armées pour les parties des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée et des frontières des Alpes, et nous avons nous-même jugé à propos de le nommer chevalier de nos ordres le 26 mai 1776; mais ne pouvant trop lui marquer de nouveau notre satisfaction des services distingués qu'il a rendus à l'état pendant la guerre, de l'usage respectable qu'il a fait de ses talens dans son commandement pendant la paix, et du zèle infatigable avec lequel il n'a cessé de servir le feu roi et nous-même pendant cinquante-deux ans, nous nous sommes déterminés à l'élever à la dignité de Maréchal de France, savoir : que, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvant, nous avons ledit sieur comte de Mailly fait, constitué, ordonné et établi, faisons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, *Maréchal de France*, et ledit état et office que nous avons de nouveau créé et augmenté, créons et aug-

mentons en sa faveur outre et par dessus ceux qui sont à présent : lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons pour l'avoir, tenir et dorénavant exercer, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, pensions, droits, pouvoirs, puissance, facultés, revenus et émoluments qui y appartiennent, tels et semblables que les ont et prennent, et tout ainsi qu'en jouissent les autres maréchaux de France, encore qu'ils ne soient si particulièrement déclarés ni spécifiés, tant qu'il nous plaira. *Si donnons en mandement à* nos amés et féaux les gens tenant nos cours de parlement, et à tous nos lieutenans-généraux, gouverneurs, capitaines, chefs et conducteurs de nos gens de guerre, et à tous nos officiers justiciers et sujets, que le dit sieur comte de Mailly, duquel nous nous réservons de prendre le serment en tel cas requis, ils fassent, souffrent et laissent jouir et user d'icelui, ensemble de tout le contenu ci-dessus pleinement et paisiblement, et ayant à lui obéir et entendre ès-choses touchant et concernant ledit état de maréchal de France; mandons en outre à nos amés et féaux les gardes de notre trésor royal et trésoriers généraux des dépenses de la

guerre, présens et à venir, et à chacun d'eux comme il appartiendra, que les gages, pensions et droits attribués audit état et office, tout ainsi qu'en jouissent les autres maréchaux de France, ils paient et délivrent, ou fassent payer et délivrer audit sieur comte de Mailly par chaque année, aux termes et à la manière accoutumés, en rapportant ces présentes ou copie d'icelles dûment collationnée avec sa quittance sur ce suffisante seulement. Nous voulons tout ce que payé et délivré lui aura été à l'occasion susdite, être passé et alloué en la dépense des comptes de nos amés et féaux, les gens tenant notre chambre des comptes, auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté : *car tel est notre plaisir*. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Versailles le quatorzième du mois de juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-trois, et de notre règne le dixième. *Signé*, Louis. Par le roi. *Signé*, le mar. de Ségur.

DE L'HISTOIRE ÉCRITE,

ET DE L'HISTOIRE MONUMENTALE,

CONSERVÉE PAR LES ARTS;

Et des secours que le Dessin et la Gravure prêtent à l'Histoire.

Par J. L. Soulavie l'aîné.

Le progrès des arts et des connoissances humaines résulte du rapprochement des différentes parties des arts et des sciences qui ont entre elles des points de contact, qui ont des analogies et des relations naturelles. Ce progrès résulte des secours réciproques qu'elles se prêtent; et de la communication de leurs principes, de leurs méthodes, et de leurs moyens.

La république des lettres sous Charlemagne est toute composée d'Alcuin, de Paul Diacre, de Turpin moine de Saint-Denis, de Dodane duchesse de Septimanie, et de quatre ou cinq autres lettrés de son temps. Quelques chroniques, quelques ouvrages de théologie, quelques poésies fugitives, celles d'Angilbert par

exemple, que Charlemagne appeloit *son Homère*, sont des monumens de la foiblesse de l'esprit humain sous ce règne.

Mais les secours respectifs que se prêtent depuis ce temps-là les différentes espèces de sciences et arts agrandissent la sphère des connoissances, et les multiplient. Nous devons *l'art des ballons* à des études comparées de physique et de chimie. Le rapprochement d'une médaille et d'une phrase de Tite-Live, dans le quinzième siècle, présenta sous un nouveau jour un événement très-obscur de l'histoire romaine.

Les anciens ne connoissoient pas toutes les propriétés des médailles; ils ne les considéroient point comme des pièces probantes, capables de rectifier la chronologie, ou de constater des faits inconnus ou contestés. Vers la fin du 15.e siècle, les savans les étudièrent sous ces points de vue; ils éclaircirent plusieurs obscurités de l'histoire, ils créèrent la science des médailles, et publièrent *des histoires métalliques*. Il n'y eut pas un souverain en Europe, il n'y eut pas un érudit opulent, qui ne formassent des médailliers plus ou moins considérables.

J'ai cru l'art de la gravure capable de prê-

ter

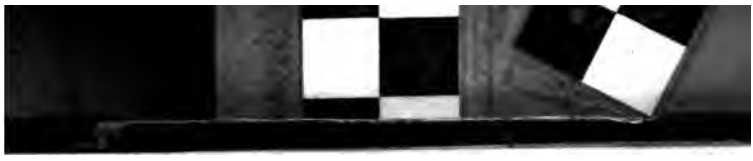

ter à l'histoire des secours plus variés et plus importans.

La gravure est l'imprimerie de tous les arts. Elle multiplie, elle conserve les productions du dessin, de la peinture, de l'architecture, de la sculpture. Elle nous présente le cérémonial, les mœurs, les révolutions et les usages des peuples. Contemporaine de l'imprimerie, ses productions sont devenues innombrables, puisque j'ai recueilli, sur l'histoire de France seulement, plus de vingt-deux mille estampes divisées en 800 sections et reliées en 152 volumes *in*-fol. qui commencent à Pharamond, et finissent en 1809, sous le règne de S. M. NAPOLÉON, Empereur des Français. J'ai intitulé cet ouvrage : *Monumens de l'Histoire de France en estampes et dessins, représentant dans leur ordre chronologique l'établissement des Romains et des Francs dans les Gaules ; la servitude des Français sous le gouvernement féodal ; les mœurs et institutions des siècles d'ignorance ; les croisades et les premières expéditions en Italie et dans le Nouveau Monde ; les guerres religieuses, les monumens de sculpture et d'architecture des différens âges ; les costumes, les médailles, les siéges et combats des*

différens règnes; les portraits et mausolées des princes et hommes célèbres dans les lettres ou le gouvernement, les tableaux des gouvernemens révolutionnaires qui ont désolé la France, et ceux de l'Empire fondé par NAPOLÉON LE GRAND.

On voit que cet ouvrage est une histoire de la nation écrite par le sentiment et le génie des arts. C'est une histoire du dessin, puisqu'il contient les productions de chaque siècle, depuis la statue de Clovis jusqu'à celle de NAPOLÉON. C'est une histoire de l'art de la guerre, car on y trouve nos batailles les plus mémorables dessinées ou gravées, depuis celle de Tolbiac, suivant le récit des contemporains, jusqu'à celle de Tudela. C'est l'histoire des différens styles de l'architecture française, depuis les constructions des druides jusqu'à celle des Tuileries, jusqu'aux ponts de Peronnet et d'Austerlitz. On y voit passer sous ses yeux, soit en estampes, soit en dessins, les monumens des Gaulois libres et des Gaulois sous les Romains; les débris des constructions barbares des Mérovingiens; les productions hardies, singulières et colossales des siècles gothiques que le zèle religieux élevoit dans les cités épiscopales; les monumens des

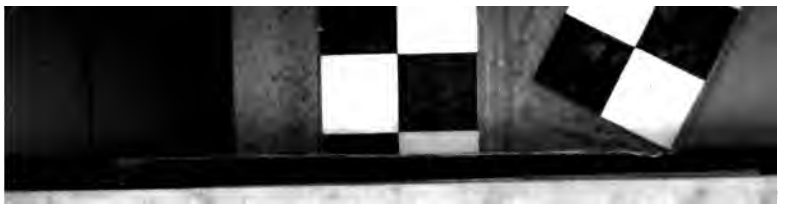

Valois et des Bourbons, quand le goût de l'antiquité s'introduisit de nouveau en France. On y trouve enfin l'histoire gravée de nos grands monarques, de nos concitoyens distingués dans l'administration ou dans les lettres; la manière de vivre, de se vêtir, de se meubler, de se loger, dans les différens âges. J'ai suivi, en les classant, la chronologie du président Hénault, le plus sûr de nos historiens en ce genre.

On voit des écrivains partiaux nier ou déguiser des faits authentiques. Cette collection rétablit de toutes parts les droits de la vérité et de l'histoire. L'artiste, témoin désintéressé, peint, décide et constate ce que la faction vouloit contester, ou couvrir de nuages. Et comme l'artiste observateur sait dire à sa manière, sans disserter et sans écrire, ce qu'il a vu et senti dans un grand événement, j'ai voulu que cet ouvrage volumineux, et le seul complet en ce genre, fût le contrôle et la contre-preuve, pour ainsi dire, de notre histoire écrite, sa sûreté et son embellissement.

Nous avons été témoins d'une révolution destructive et sanglante. Les artistes ont peint les malices et les férocités de ses factions. Le recueil des gravures révolutionnaires ou con-

tre-révolutionnaires est composé de 22 vol. *in*-fol. ; et quand la fureur des temps se porta jusqu'à la destruction des chefs-d'œuvre de nos arts, des tombeaux de nos grands hommes, des temples, des abbayes et des châteaux, mon zèle redoubloit pour en conserver les dessins ou les gravures.

L'intérêt de ce monument pittoresque augmente depuis l'invention de la gravure. On y voit en effet les tableaux de la Ligue et de la Fronde ; on y trouve les pièces justificatives de la grandeur des Bourbons, et de leur décadence rapide. On y distingue toutes les furies de la révolution et de la réaction. On y voit le berceau, les accroissemens, de l'Empire de NAPOLÉON. Toutes ces situations contraires, dans lesquelles nous nous sommes trouvés, sont si extraordinaires, si difficiles à décrire et à croire, que le premier devoir des historiens des siècles à venir les obligera d'en examiner la possibilité. Nous-mêmes qui en avons tant souffert, nous sommes déjà obligés de recourir à la réflexion et aux sentimens qui nous ont émus, pour en constater avec nous-mêmes le souvenir. C'est sous ce point de vue que ce monument intéresse ; car il montre des choses terribles que la prose n'a pas

encore pu décrire : il conserve des faits qui déchirent le cœur, quand ils nous sont rappelés par l'écriture : il peint les phénomènes de ce grand Empire qui vient de naître, et que les arts et la poésie célébreront à l'envi. L'histoire de S. M. NAPOLÉON considéré comme général en Italie, en Egypte, en Allemagne et au Nord, comme Consul de la république française, comme fondateur de l'Empire et des nouvelles monarchies, comme restaurateur des lois, des cultes, des arts, et de l'administration, est dans cet ouvrage au nombre de 13 vol.(aujourd'hui 1.er janvier 1809).

J'ai formé pendant la révolution un volume *in*-fol. de portraits des personnages décapités, les uns pour leur haine, les autres pour leur zèle pour la royauté. Sous le règne de NAPOLÉON, j'en ai composé un autre des portraits de ses plus illustres contemporains qu'il a choisis capables d'exécuter avec tant de gloire et de calme le grand ouvrage du rétablissement de la monarchie.

L'ensemble de cette histoire offre les divers caractères du poëme épique. Elle en contient les épisodes, même les descriptions des choses futures. La nature ne fit pas à l'homme d'état exclusivement le don de la prévoyance,

Les artistes sont poètes et historiens à leur manière. Leur génie est souvent prophétique. Une suite de dessins du 16.e siècle, une suite de gravures modernes peignent la chute de l'ancien régime, de la révolution et de la république; ils annoncent les peines capitales des auteurs de l'anarchie, le démembrement de l'Europe, la caducité des vieilles couronnes et la puissance d'un libérateur.

Le règne de NAPOLÉON est l'accomplissement de ces productions méditatives. Ses campagnes d'Italie et d'Egypte, l'an 6; la puissance extérieure de la république, ses querelles domestiques, sa fragilité, ses ruines, ses lambeaux, ses factions, désirant en secret un pacificateur; LE CONSULAT, berceau de la nouvelle monarchie, où finit une contre-révolution qui ne coûte point une goutte de sang, où commence une administration positive; ces conjurations anglaises étouffées quand elles sont conçues; cette apparition spontanée d'un Empire qui naît du sein de l'anarchie française et européenne; ces hommes forts de la variété de leurs talens et de leur caractère, qui, ayant renversé la vieille monarchie, deviennent les coopérateurs du grand architecte du nouvel édifice; ces guerriers résolus,

cette Europe nouvelle qui s'offre avec tant de relations inconnues ; ces phénomènes nouveaux dans l'histoire des hommes; tous les actes de ces étonnans individus qui remuent toutes les affaires humaines, sont étudiés, appréciés et peints par la sagacité de nos artistes. Leurs productions étoient éparses et fugitives. De leur assemblage, de leur classification, à mesure qu'une estampe voit le jour, est résulté le poëme épique de nos arts. La longue résistance de l'Angleterre, ses proscriptions et ses plans y sont décrits. Les événemens de la maison d'Autriche, puissance éphémère et périssable, qui sortit des montagnes de la Suisse, il y a quatre siècles, pour envahir le trône de Charlemagne et démembrer la *nation éternelle*, pour la désoler par des Ligues et par des Frondes, pour la séduire par des alliances mensongères opposées à notre génie national, préparent le sujet de ce poëme épique. La reprise de nos anciennes provinces en est le commencement. La ruine de son empire féodal en Allemagne le continue. Les démembremens de sa couronne héréditaire en sont le développement. La paix continentale en sera le dénouement et le résultat.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. *Le régent fait casser le testament de Louis XIV, avec le parlement. Portrait du duc d'Orléans, régent de France*, 3.

CHAP. II. *Comment l'étranger profite du caractère du régent. L'Angleterre désunit les alliances que Louis XIV avoit contractées, et le régent s'allie aux ennemis de la France. Guerre de la régence contre l'Espagne*, 8.

CHAP. III. *Suite du portrait de l'inconduite du régent. — Son libertinage ruine sa santé. Anecdotes relatives aux mœurs de ses courtisans. — Commencement en France de la faction des* roués. *Le régent en est le chef. — Histoire de ses incestes*, 14.

CHAP. IV. *Anecdotes relatives aux ministres du régent, et principalement à M. d'Argenson chargé de la police, etc.* 66.

CHAP. V. *Suite des anecdotes galantes du régent de France et de la cour du Luxembourg*, 75.

CHAP. VI. *Portrait des mœurs des princes et des grands en France, suivant l'exemple du régent,* 80.

CHAP. VII. *Le duc de Richelieu à la Bastille pour la seconde fois. Suite des anecdotes de la ville et de la cour,* 87.

CHAP. VIII. *Histoire de Law et du système. La faction des Ecossais, qui s'étoit alliée au régent de France et à la faction des* roués, *s'en assure et s'en sert pour détruire la marine espagnole. Effet de l'alliance des* roués *d'Angleterre, qui avoient élevé la maison de Hanovre et renvoyé la maison de Stuart. Les* roués *achètent des généraux* roués *pour faire la guerre à l'Espagne et renversent les plans de Louis XIV. Ils renversent Albéroni au lieu d'administrer la France; ils détruisent par ce système le commerce et les principes,* 113.

CHAP. IX. *Les supplices de Bretagne pour soutenir les alliances de la France avec les ennemis de la France,* 165.

CHAP. X. *Portraits du régent et de Law,* 173.

CHAP. XI. *Journal de France et de la cour du régent depuis le mois de juin* 1721;

ou Matériaux pour la continuation des présens mémoires, 177.

CORRESPONDANCES *du cardinal de Polignac, du marquis de Silly, lieutenant-général des armées du roi, du marquis de Fénélon, etc. avec M. le Duc, (depuis maréchal de Richelieu), et alors ambassadeur du roi près la cour de Vienne; sur les intrigues de la cour de France pendant les ministères de M. le Duc, prince de Condé, et du cardinal de Fleury, en* 1725, 1726 *et* 1727, *copiées sur les pièces originales conservées en* 1787, *dans le cabinet de M. le maréchal duc de Richelieu*, 211.

NOTICE *littéraire sur Montesquieu demandée à M. le maréchal de Richelieu, par Louis XV*, 328.

PIÈCES *relatives à l'ambassade de M. de Vauréal, évêque de Rennes, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne, et l'un des quarante de l'Académie Française. Ses lettres à M. le duc de Richelieu, nommé ambassadeur de Louis XV près le roi Catholique, pour faire la demande de l'infante destinée au dauphin*, 347.

PORTRAIT *de la cour d'Espagne, de la*

seconde épouse de Philippe V, de M. de Vauréal, ambassadeur de France, par le secrétaire de légation, 362.

Portrait de M. de Vauréal par Louis XV, 371.

Portrait de M. de Vauréal par M. de la Condamine, 373.

Par lui-même, 375.

Par M. de Fontenelle, 377.

Par l'éditeur de ces Mémoires, 379. *Epoque de la manifestation de l'incrédulité dans nos assemblées publiques littéraires*, 378 *et suiv.*

CONTINUATION *des lettres*, 386.

PORTRAIT *historique, anecdotes et mort de M. le maréchal de Mailly, commandant le château des Tuileries le* 10 *août* 1792, *et décapité en* 1794 *par ordre de Joseph Lebon*, 395. *Son brevet de maréchal de France, avec l'énumération de ses services*, 422.

DE L'HISTOIRE ÉCRITE *et de l'histoire monumentale, conservée par les arts. Des secours que le dessin et la gravure prêtent à l'histoire*, 431.

Fin de la Table du second volume.